Après le premier numéro paru en septembre 2023 sur la thématique des tensions entre la science et la société, le présent numéro, révolutionné dans ses approches et choix corpusculaires, s'inscrit dans la même veine aussi bien qualitativement que quantitativement. Reparties en 2 tomes, les contributions de ce deuxième numéro ont le mérite de s'inscrire dans un paradigme de transversalité scientifique en vue de mettre en lumière le caractère heuristique de la Revue Hybrides. Chacune des thématiques s'imprime dans une diversité de cadres théoriques et méthodologiques qui, en commun, aboutissent aux résultats probants et actuels sur des questions contextuelles et sociales dont seule peut se réclamer une approche transdisciplinaire alliant les domaines des sciences du langage, sciences humaines aux sciences juridiques. Les phénomènes sociaux y sont abordés, en toute objectivité, en vue de questionner les pratiques linguistiques et les faits littéraires ; d'élucider les comportements sociaux et culturels ; de bannir les schèmes culturels les plus triviaux dans des contextes sociaux les plus redoutés. Ces articles venus d'horizons divers appellent les lecteurs de divers milieux sociaux à scander l'hymne de l'hybridité académique, et l'un n'allant pas sans l'autre, de la richesse scientifique, gage des collaborations diverses à venir.

ISSN électronique
2959-8079
ISSN imprimé
2959-8060

ISSN 2959-8079

Vol. 1, Num. 2 - Tome 1 (2023) Science et société(s): tension(s) et entre-deux

eISSN 2959-8079
ISSN-L 2959-8060

REVUE HYBRIDES

SCIENCE ET SOCIÉTÉ(S) TENSION(S) ET ENTRE-DEUX (TOME 1)

Prologue

Franck Rostov TSAMO DONGMO

Vol. 1, Num. 2, Déc, 23 (tome 1)

REVUE HYBRIDES (RALSH)

e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060

VOL. 1 · NUM. 2 · DÉCEMBRE 2023

SCIENCE ET SOCIÉTÉ(S)
TENSION(S) ET ENTRE-DEUX (TOME1)

PROLOGUE

FRANCK ROSTOV TSAMO DONGMO

REVUE HYBRIDES (RALSH)

e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060

VOL. 1 · NUM. 2 · DÉCEMBRE 2023

SCIENCE ET SOCIÉTÉ(S)
TENSION(S) ET ENTRE-DEUX (TOME 1)

PROLOGUE

FRANCK ROSTOV TSAMO DONGMO

© REVUE HYBRIDES (RALSH), DEC. 2023

COUVERTURE : © Revue Hybrides
Mise en page et maquettage : Revue Hybrides

PROLOGUE : Dr Franck Rostov TSAMO DONGMO (Université de Dschang, Cameroun)

TRADUCTIONS : Joël Échitchi Teka (Université de Maroua, Cameroun) & Christian Tiako Youadjeu (MINESEC, Cameroun)

Licence d'utilisation : Creative Commons Attribution CC-BY

Les publications peuvent être copiées, diffusées, transmises et affichées sur n'importe quel support ou format, à condition de citer l'auteur (BY) et les références de la revue. Les auteurs peuvent, sans accord préalable, republier tout ou partie de leurs contributions dans une autre revue ou chez un autre éditeur, tout en prenant le soin de mentionner explicitement les références bibliographiques de la première publication dans la Revue Hybrides. Cette licence autorise aussi l'utilisation commerciale.

e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
https://revuehybrides.org/
infos@revuehybrides.org / revuehybrides@gmail.com

Version imprimée en France & Cameroun
Printed in France & Cameroon
Impreso en Francia & Camerún

Revue des Arts, Lettres et Sciences de l'Homme (RALSH)
Arts, Letters and Human Sciences Journal
Publication semestrielle, plus un hors-série
Éditée par l'Association PEA2 (Dépôt légal : N°002/RDA/F.32/SASC)

ÉQUIPE ÉDITORIALE

- **Directeur de publication** : **Dr Gislain ESSOME LELE**, MCF CNU 14, Université de Franche-Comté, ISTA UR 4011 / Université Jean-Monnet Saint-Étienne, UR ECLLA, France
- **Rédacteur en chef : M. Joël ÉCHITCHI TEKA**, Doctorant, Université de Maroua, Cameroun

SECRÉTARIAT TECHNIQUE ET DE RÉDACTION

M. Narcisse BOUBA DJELANG, Mme. Justine TEMEYISSA PATALE, Dr Franck Rostov TSAMO DONGMO, M. Levi IRAMKISIA, M. Paul BINI KOFFI MOUROUFIE, M. Jean Baptiste NAZEPTO, M. Abraham TEYA, M. Eugène SAKAME, M. Simpson Dorothy MBADINGA MBADINGA, M. Christian TIAKO YOUADJEU & M. Cédric TEGUEDONG NGUEKEU

COMITÉ SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE (NUM. 2)

- **Pr Georges MOUKOUTI ONGUEDOU**, Professeur Titulaire, Université de Bertoua, Cameroun
- **Dr Abdelouahid TIOUIDIOUINE**, Maître de conférences, Université de Relizane / Algérie
- **Dr Ahlem ROUABHIA**, Maître de conférences, Université de Tebessa, Algérie
- **Dr Aimé BANZA ILUNGA**, Maître de conférences, Université de Lubumbashi, RD Congo
- **Dr Arsène ELONGO**, Maître de conférences, Centre de Recherche en linguistique et Langues Orales (CERELLO), Université Marien Ngouabi, Congo
- **Dr Assia MARFOUQ**, Maître de conférences Habilité, Institut des Sciences du Sport de Settat / Laboratoire Ingénierie Didactique, Entrepreneuriat, Arts Littératures et Langues (LIDEAL), Université Hassan Premier de Settat, Maroc
- **Dr Bachir Tamsir NIANE**, Maître de conférences, Université Général Lansana Conté de Sonfonia, Conakry Guinea
- **Dr Djedou Martin AMALAMAN**, Maître de conférences CAMES, UPGC de Korhogo, Côte d'Ivoire
- **Dr Drissa KONE**, Maître de conférences, Université Félix Houphouet-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- **Dr Frédécric SPAGNOLI**, Maître de conférences, UFC, France

- **Dr Gilbert ATINDOGBE**, Maître de conférences, Université d'Abomey-Calavi, Laboratoire d'Etudes et de Recherche en Statistique Appliquée et Biométrie (LERSAB), Benin
- **Dr Patrick TOUMBA HAMAN**, Maître de conférences, FALSH, Université de Maroua
- **Dr Raymond-Bernard AHOUANDJINOU**, Maître de conférences, Université d'Abomey-Calavi, CEREID, Benin
- **Dr Zacharie HATOLONG BOHO**, Maître de conférences, Université de Maroua, Cameroun
- **Dr Abraham DAOKA**, Université de Maroua, Cameroun
- **Dr Adjé Séverin ANGOUA**, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan, Côte d'Ivoire
- **Dr Amos KAMSU SOUOPTETCHA**, Université de Maroua, Cameroun
- **Dr André Bienvenu MFO**, Université de Yaoundé 1, Cameroun
- **Dr Anicet DONFACK SOUNNA**, Chercheur indépendant
- **Dr Antoine-Beauvard ZANGA**, ENS /Université de Yaoundé 1, Cameroun
- **Dr Appolinaire LOUMGUE**, Université de Maroua, Cameroun
- **Dr Arnaud Romaric TENKIEU TENKIEU**, Enseignant associé, Université de Douala, Cameroun
- **Dr Bertin GUEFACK, PhD**, Université de Yaoundé, Cameroun
- **Dr BIRWE GODWE**, Enseignant-chercheur, Département de Langues et Cultures Camerounaises, ENS, Université de Maroua, Cameroun
- **Dr Dimkêeg Sompassaté Parfait KABORE**, Université Thomas SANKARA, Burkina Faso
- **Dr Doba SORO**, Université Polytechnique de Man, Côte d'ivoire
- **Dr Érick Achille NKO'O BEKONO**, Université Protestante d'Afrique Centrale, Cameroun
- **Dr Fabrice ONANA NTSA**, Université de Yaoundé 1, Cameroun
- **Dr Floribert NOMO FOUDA**, Centre de recherche en littérature comparée, Université de Yaoundé 1, Cameroun
- **Dr Franck AMOUSSOU**, Laboratoire Lettres, Éducation et Communication (LaboLEC), Université André Salifou (UAS) de Zinder, Niger
- **Dr Franck Rostov TSAMO DONGMO**, FLSH, Université de Dschang, Cameroun
- **Dr Harold Gael NJOUONANG DJOMO**, Laboratoire GREVA (Groupe de Recherche sur les Villes d'Afrique), Cameroun
- **Dr HASSANA**, DGSN, Cameroun
- **Dr Herman KAMWA KENMOGNE**, Université de Yaoundé I, Cameroun
- **Dr Jean de Dieu GWETH BI BISSO,** Institut supérieur des sciences et techniques appliquées à la santé, Cameroun
- **Dr Joseph Yannick MBATCHOU**, Université de Yaoundé I, Cameroun
- **Dr José Alejandro MORALES SOTO**, Universidad Nacional Autónoma de México (UNAM), México

- **Dre Karima ZEROUALI**, Laboratoire SEPRADIS, université de Biskra, Algérie
- **Dr Landry Yves FALLE**, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'ivoire
- **Dr Malek KHALDI**, Chercheuse indépendante, Tunisie
- **Dr MFOUAPON ALASSA**, Laboratoire de géographie rurale, Université de Yaoundé, Cameroun
- **Dr Oscar KEM-MEKAH KADZUE**, Chargé de cours, Escuela Normal Superior de Yaundé I, Camerún
- **Dr Pierre Ledoux NDII**, Université de Yaoundé 1, Cameroun
- **Dr Régine Mireille ESSAMA**, Université de Bertoua, Cameroun
- **Dr Robert MAMADI**, Maître Assistant (Cames), Université Adam Barka d'Abéché, Tchad
- **Dr Saidi HICHAM**, Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales de Meknès, Université Moulay Ismail, Maroc
- **Dre Samira BERDJI BESSEGHIR MUSTAPHA**, PhD, Université de RELIZANE, Algérie
- **Dr Stéphane KALUDI NDONDJI**, Université de Lubumbashi, RD Congo
- **Dra Susana Astrid LÓPEZ GARCÍA**, Instituto Tecnológico Superior de Naranjos, México
- **Dr Thierry Martin FOUTEM**, Université de Dschang, Cameroun
- **Dr Thomas FONE**, Chargé de cours, Université de Douala, Cameroun
- **Dr Wendnonga Gilbert KAFANDO**, Maître Assistant, Laboratoire de Recherche et de Formation en Sciences du Langage (LAREFOS)/ Université Joseph KIZERBO (UJKZ), Burkina Faso
- **Dre Winnie NYANGON**, Université de Ngaoundéré, Cameroun
- **Dr Yao Saturnin Davy AKAFFOU**, Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire
- **Dr Zoulkoufoulou OURO-GBELE**, Laboratoire de Recherche sur la Dynamique des Milieux Et Sociétés (LARDYMES), Université de Lomé, Togo

SOMMAIRE

PROLOGUE XIII

LA TRANSVERSALITÉ DISCIPLINAIRE : UNE VERTU HEURISTIQUE À L'ÈRE DE LA GLOBALISATION ..... *xiv*

Disciplinary transversality: a heuristic virtue at the era of globalisation ..... *xiv*

Franck Rostov TSAMO DONGMO

{**SECTION 1**}
SCIENCES DU LANGAGE & LITTERATURES 1

LES MENTALITÉS FACE À L'ÉPIDÉMIE DANS LA PESTE (1947) D'ALBERT CAMUS ET LE HUSSARD SUR LE TOIT (1951) DE JEAN GIONO *2*

Mentalities towards an epidemic in La Peste (1947) by Albert Camus and Le hussard sur le toit by Jean Giono *2*

Olivier NKUH NZONDJE

ANALYSE DESCRIPTIVE DES UNITÉS PHRASÉOLOGIQUES DANS LES IMPATIENTES DE DJAÏLI AMADOU AMAL *18*

Descriptive analysis of phraseologisms on Les impatientes of Djaïli Amadou Amal *18*

Catherine NGO BIUMLA épse ABOGO

L'ESTHÉTIQUE DE LA LAIDEUR DANS LA DANSE DU VILAIN DE FISTON MWANZA MUJILA *30*

The Aesthetics of Ugliness in Fiston Mwanza Mujila's La danse du vilain *30*

Mawaya TAKAO

Yao TCHENDO

LA SÉMANTIQUE DES ANTHROPONYMES FULBÉ D'ORIGINE MUSULMANE : DU DÉSIR D'ALLER AU PARADIS À LA DÉGRADATION DU PATRIMOINE CULTUREL *52*

The semantics of Fulbe Musslim anthroponyms : from the desire to go to paradise to the degradation of cultural heritage *52*

Mimboabe BAKPA

LE CAMFRANGLAIS COMME REFLET DU DIALOGUE DES CULTURES DANS L'ESPACE FRANCOPHONE CAMEROUNAIS : REPÈRES LEXICOLOGIQUE, SÉMANTIQUE ET MORPHOSYNTAXIQUE *66*

Camfranglais as a reflection of the dialogue of cultures in the French-speaking Cameroonian space: lexicological, semantic and morphosyntactic benchmarks *66*

Alain Blaise MBELLA NTOUBA

ANALYSE SOCIOLINGUISTIQUE DE L'USAGE DES INTERFÉRENCES LEXICALES DANS LE CINÉMA BURKINABÈ : CAS DANS LA SÉRIE « COMMISSARIAT DE TAMPY » DE MISSA HÉBIÉ *82*

Sociolinguistic analysis of the use of lexical interference in Burkinabè cinema: case in the series ''Commissariat de Tampy'' by Missa Hébié *82*

Abel BOUGMA

Youssouf OUÉDRAOGO

LA REPRÉSENTATION DE L'AMITIÉ ET DE L'AMOUR DANS LE MISANTHROPE DE MOLIÈRE *94*

The representation of friendship and love In Le Misanthrope de Molière *94*

Adil EL JAOUHARI

Aicha BOURAIS

DÉCONSTRUCTION DU DISCOURS PATRIARCAL DANS MEMORIA DE LA MELANCOLÍA DE MARÍA TERESA LEÓN *110*

Deconstruction of patriarchal discourse in Memoria de la melancolía by María Teresa León *110*

Thomas FONE

{SECTION 2}
SCIENCES HUMAINES 131

PHÉNOMÈNE D'INSALUBRITÉ DANS LES INSTITUTIONS UNIVERSITAIRES À YAOUNDÉ : CAS DE L'UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ 1 ..... *132*

Phenomenon of insalubrity in university institutions in Yaoundé: case of the University of Yaoundé 1 ..... *132*

Ruth Sandrine NGO BILONG

RÉSILIENCE TERRITORIALE FACE AUX RISQUES NATURELS EN CONTEXTE DE SATURATION FONCIÈRE DANS CERTAINS QUARTIERS PRÉCAIRES DE FOUMBAN (OUEST-CAMEROUN) *146*

Territorial resilience in the face of natural hazards in the context of land saturation within some precarious districts of Foumban (West-Cameroon) *146*

MFOUAPON ALASSA

LES OBSTACLES À LA PRISE EN CHARGE PSYCHOSOCIALE DES MINEURS VICTIMES D'ABUS ET DE VIOLENCES À L'ONG DDE-CI *168*

Obstacles of psychosocial care for minors victims of abuse and violences at the NGO DDE-CI *168*

Koffi Mouroufié Paul BINI

Ouohi Olidré TAPE

LES AGENTS DES HOPITAUX PUBLICS IVOIRIENS ET L'UTILISATION ABUSIVE DU SMARTPHONE À DES FINS EXTRA-PROFESSIONNELLES : QUELS EFFETS SUR LA RELATION DE PRISE EN CHARGE DES USAGERS ? *186*

Ivorian public hospital employees and the misuse of smartphones for extra-professional purposes: what are the effects on the care relationship of users ? *186*

Donatien Kinanya TOURE

DÉFIS ACTUELS ET ENJEUX DE LA RÉAPPROPRIATION TERRITORIALE ET CULTURELLE DES FRICHES INDUSTRIELLES AU TCHAD : LE CAS DU SEMAMK, DE LA SIVIT ET DE L'ONHA.....*206*

Current challenges and issues of territorial and cultural reappropriation of brownfield sites in Chad : the case of SEMAMK, SIVIT and ONHA.....*206*

Eric BOUBA DEUDJAMBÉ

{**SECTION 3**}
SCIENCES DE L'ÉDUCATION.....223

L'ÉDUCATION CAMEROUNAISE EN PROIE À DES APPRENANTS VIOLENTS ET INDISCIPLINÉS : DISSECTION DU MAL-ÊTRE DES ÉTABLISSEMENTS SECONDAIRES DE L'OUEST-CAMEROUN.....*224*

Cameroonian education plagued by violent and undisciplined learners: dissection of the malaise of secondary schools in West Cameroon.....*224*

Hippolite AZAOU

LE DÉCOUPAGE DU CALENDRIER SCOLAIRE AU CAMEROUN (1960-2020) : ENJEU POLITIQUE OU PÉDAGOGIQUE ?.....*242*

The establishment of the school year calendar in Cameroon (1960–2020): political or educational issue?.....*242*

Sedric Darlyl NTEMFACK

LE PARI DE L'ÉDUCABILITÉ À L'ÉPREUVE DE LA LIBERTÉ EN ÉDUCATION. CAS DE L'ÉCOLE BURKINABÈ.....*260*

The Challenge of Educability to the Test of freedom in Education. Case of Burkinabè school.....*260*

Seydou SONDO

MISE EN ŒUVRE DES ALTERNATIVES AUX MÉTHODES VIOLENTES EN ÉDUCATION : CAS DES ENSEIGNANTS FORMÉS À L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE (ENS) AU TOGO.....*274*

Implementation of alternatives to violent methods in education: Case of teachers trained at the École Normale Supérieure (ENS) in Togo.....*274*

Gado DJOUA

Kossi LODONOU

Serge Akouété YEMEY

PROFILS DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS ET CHERCHEURS DE L'UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY UTILISANT WHATSAPP DANS LEURS PRATIQUES PÉDAGOGIQUES.....*291*

Profiles of teacher-researchers and researchers at félix houphouët-boigny university using whatsapp in their teaching practices.....*291*

Akissi Inès YA KOUAME

{SECTION 4}
SCIENCES ÉCONOMIQUES.....310

ÉCHANGES COMMERCIAUX, VULNÉRABILITÉ DES TERMES DE L'ÉCHANGE, CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET CORRUPTION : UNE ANALYSE ÉCONOMÉTRIQUE PAR LE MODÉLE ARDL AU SÉNÉGAL *312*

Trade, terms of trade vulnerability, economic growth and corruption: An econometric analysis using the ARDL model in Senegal *312*

Djibril DIALLO

{SECTION 5}
COMPTE RENDU 333

ANDRÉ LIBOIRE TSALA MBANI, DANS LES ARCANES DU DESTIN, BOUAKÉ, PAPYRUS ÉDITIONS, 2022, 195 P. *334*

Gabin KENKO

RESEÑA DE RESISTENCIAS AL CONTROL ESCLAVISTA: SUICIDIOS, ABORTOS E INFANTICIDIOS EN LA AMÉRICA ESPAÑOLA, OBRA DE ISMAEL SARMIENTO RAMÍREZ Y MARÍA GONZÁLEZ BLANCO *340*

Georges MOUKOUTI ONGUEDOU

NORMES D'ÉDITION DE LA *REVUE HYBRIDES* 343

PROLOGUE

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
Licence CC-BY
Vol. 1, Num. 2, décembre 2023 (tome 1)

LA TRANSVERSALITÉ DISCIPLINAIRE : UNE VERTU HEURISTIQUE À L'ÈRE DE LA GLOBALISATION

Disciplinary transversality: a heuristic virtue at the era of globalisation

FRANCK ROSTOV TSAMO DONGMO

FLSH- Université de Dschang, Cameroun
Email : ftsamodongmo@yahoo.fr
iD ORCID: https://orcid.org/0000-0003-3415-4676

Après le premier numéro paru en septembre 2023 sur la thématique des tensions entre la science et la société, le présent numéro, révolutionné dans ses approches et choix corpusculaires, s'inscrit dans la même veine aussi bien qualitativement que quantitativement. Reparties en 02 tomes et catégorisées en 07 sections subsidiaires, les contributions de ce deuxième numéro ont le mérite de s'inscrire dans un paradigme de transversalité scientifique en vue de mettre en lumière le caractère heuristique de la *Revue Hybrides*. La première section consacrée aux *Sciences du langage et littératures* qui inaugure l'ouvrage porte une attention particulière aux thématiques de phraséologie, d'enjeux du discours publicitaire et de l'onomastique. Les travaux sur les alternances codiques sont mis en évidence aussi bien en rapport avec les langues locales (au Burkina Faso et au Sénégal) et les parlers hybrides comme le camfranglais au Cameroun. Les travaux en littérature sont conflués dans des études imagologiques et sociocritiques, lesquels riment en écho avec la littérature de genre, notamment féministe, revêtant des enjeux culturels.

La section dédiée aux *Sciences humaines* suit logiquement, avec un large éventail de thématiques contenues dans ses articles. Il s'agit, tour à tour, des travaux de psychologie, ceux relevant de l'histoire des relations internationales dans les pays de sous-région Afrique et leurs liens avec les puissances internationales comme la Chine ; une contribution assez actuelle centrée sur le patrimoine matériel et immatériel de l'Afrique inscrit également ce numéro dans le sillage de l'histoire des civilisations. La section se referme sur une question contextuelle dans plusieurs pays d'Afrique comme le Cameroun, plus précisément sur la problématique du développement local dans les communautés territoriales décentralisées. Quant aux *Sciences de l'éducation*, les travaux donnent à voir l'émergence des pédagogies

nouvelles et inclusives au moyen des canaux hybrides (pratiques de classe et digitales) et des techniques parascolaires. Dans ces différents paradigmes didactiques, les facteurs exogènes contribuant à l'entrave de l'environnement scolaire sont au rendez-vous. Dans ce sens, les conflits communautaires et les violences scolaires ne sont pas en reste.

La section sur les *Sciences juridiques et politiques* s'inscrit dans ce numéro avec un article sur les enjeux de contextualisation du droit international, tel qu'ils peuvent être nuancés et adaptés de façon pratique aux réalités africaines. Le volet sur les *Sciences économiques* interpelle pour sa part, à travers un article qui porte sur la problématique de la balance monétaire dans le climat des affaires entre les devises étrangères et le contexte africain. À travers une analyse économétrique, il aboutit au résultat sur l'adoption d'une politique d'ouverture vers l'extérieur, beaucoup plus protectrice, qui tient compte de la fluctuation du dollar et également qui rend transparent le climat des affaires à travers des actions de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption. Une section à part, du moins en voie d'intégration dans les axes privilégiés de la revue porte sur les *Arts*. Ce numéro aborde donc une contribution sur les changements opérés par l'Intelligence Artificielle dans les Industries culturelles et créatives au Burkina Faso. En reconnaissant que l'Intelligence Artificielle est devenue un levier clé de développement artistique, l'article ne manque pas de souligner les défis sécuritaires, infrastructurelles et logistiques qu'elle induit dans les industries culturelles. La dernière section de l'ouvrage est consacrée aux *Comptes rendus*. Le premier porte sur les résistances au système esclavagiste établi par les colons, mettant en exergue les suicides, avortements et infanticides dans l'Amérique Espagnole. Le deuxième quant à lui est une note de lecture se penchant sur l'œuvre intitulée *Dans les arcanes du destin* de André Liboire Tsala Mbani.

La nature du corpus d'étude de ce numéro est à souligner : il rassemble une variété de supports alliant des discours fictionnels, plus précisément les romans ; les pièces dramatiques en études littéraires ; les sources historiques, archivistiques et législatives sur lesquelles s'appuient des contributions en sciences humaines et juridiques ; des supports audiovisuels et numériques résultant sur les enjeux de la globalisation et de la digitalisation ; et enfin quelques cas d'études de terrain basées sur les phénomènes humains dont se revendiquent les contributions en psychologie et en géographie. Quant à sa rédaction, la configuration linguistique de ce numéro s'inscrit dans une hybridité linguistique au service du potentiel lectorat global. Il se veut multilingue du fait de la confluence de 3 langues –français, anglais et espagnol– employées pour rendre intelligibles les différents textes.

En somme, le moins que l'on puisse dire, sans prêter le flanc à la facilité, c'est qu'on ne saurait tout dire dans un seul numéro. De ce fait, chacune des thématiques s'imprime dans une diversité de cadres théoriques et méthodologiques qui, en commun, aboutissent aux résultats probants et actuels sur des questions contextuelles et sociales dont seule peut se réclamer une approche éclectique axée sur la transdisciplinarité, alliant les domaines des sciences du langage, sciences humaines, sciences de l'éducation, sciences économiques aux sciences juridiques. Les

phénomènes sociaux y sont abordés, en toute objectivité, en vue de questionner les pratiques linguistiques et les faits littéraires; d'élucider les comportements sociaux et culturels; de bannir les schèmes culturels les plus triviaux dans des contextes sociaux les plus redoutés.

{SECTION 1}

SCIENCES DU LANGAGE & LITTERATURES

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
Licence CC-BY
Vol. 1, Num. 2, décembre 2023 (tome 1)

LES MENTALITÉS FACE À L'ÉPIDÉMIE DANS *LA PESTE* (1947) D'ALBERT CAMUS ET *LE HUSSARD SUR LE TOIT* (1951) DE JEAN GIONO

Mentalities towards an epidemic in La Peste (1947) by Albert Camus and Le hussard sur le toit by Jean Giono

OLIVIER NKUH NZONDJE
Université de Dschang, Cameroun
Email: oliviernkuh@gmail.com
iD ORCID: https://orcid.org/0009-0007-2347-9527

RÉSUMÉ

L'histoire de l'humanité est jonchée d'événements bouleversants au rang desquels on retrouve les épidémies. Ces dernières génèrent le désordre social, économique, politique, culturel, et dévoilent les schèmes culturels en vigueur dans les sociétés qu'elles traversent. Cette réflexion ambitionne de lire les mentalités développées face à la catastrophe virale dans les romans *La Peste* d'Albert Camus et *Le Hussard sur le toit* de Jean Giono. À l'aune de la critique archéologique, notre analyse met en lumière les prédispositions mentales qui justifient les manières d'interpréter et de réagir contre l'épidémie. Il en ressort deux thèses opposées sur le sens donné à la maladie. La première la spiritualise en la faisant passer pour une damnation céleste, alors que la seconde l'appréhende comme une émanation des agents infectieux vivants dans la nature. Afin de conjurer la maladie, les personnages optent pour la prière, les prophylaxies occultes, l'isolement, quand ils ne mettent pas en application des pratiques rigoureuses d'hygiène.

MOTS-CLÉ : Camus ; Giono ; Épidémie ; Mentalité ; Critique archéologique.

ABSTRACT

The history of humanity is littered with upsetting events among which we find epidemics. The latter generate social, economic, political, cultural disorder, modify mentalities and reveal the cultural patterns in force in the societies they affect. This reflection aims to read the mentalities that emerged in front of the viral disaster in the novels La Peste by Albert Camus and Le Hussard sur le toit by Jean Giono. In the light of archaeological criticism, the analysis shed light on the mental predispositions that justify the ways of interpreting and address the epidemic. At the end of the analysis, two opposing theses emerge from the meaning given to illness. The first spiritualized it by passing it off as a celestial damnation, while the second considers it as an emanation of infectious agents living in the nature. In a bid to ward off the disease, characters opt for prayer, occult prophylaxis, isolation, when they do not apply rigorous hygiene practices.

KEYWORDS: Camus; Giono ; Epidemic ; Mentality ; Archeological criticism.

Introduction

L'histoire de l'humanité est jonchée d'événements bouleversants. En plus des catastrophes naturelles, des crises écologiques, des guerres, des disettes, l'on retrouve les épidémies. Ces dernières s'accompagnent de chamboulements de toute nature : désordre social, économique, politique, culturel, et conduisent au changement des comportements quand elles ne dévoilent pas des schèmes culturels en vigueur dans les sociétés qu'elles traversent. C'est dire que le réel épidémique, parce qu'il expose les conduites et les prises de position sociales de ceux qui s'intéressent à son éradication, fait jaillir « des productions mentales et imaginaires des populations affectées » (Chevé-Aicardi, 2003, p. 35). Elles amènent à justifier leur présence, à expliquer leurs origines, donnent lieu à la mise en œuvre des réponses diverses, complexes, mais révélatrices d'une appréhension collective de la réalité par le groupe affecté. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre cette affirmation : « Le phénomène épidémique est vécu, perçu, conçu par les populations au travers de représentations complexes. La réalité pathologique est sertie dans les mentalités, les comportements, les croyances et les institutions sociales qui lui préexistent et l'accompagnent en l'interprétant. » (Chevé-Aicardi, 2003, p. 40)

L'épidémie est un « fait social total » (Mauss, 1925, p.54), un événement tragique. Sa propension, mieux, sa soudaineté « si elle menace parfois plus directement la vie de certaines personnes plutôt que d'autres, touche la société dans son ensemble, endeuille un grand nombre de familles, nuit à l'économie locale, nationale » (Tinland, 20219, p. 15), invitant à une réflexion socioanthropologique. C'est ce qui justifie la présente réflexion dont l'objectif est d'étudier les mentalités qui entourent le réel épidémique dans *La peste*[1] et *Le Hussard sur le toit*[2], récits respectivement d'Albert Camus et de Jean Giono. Comment l'épidémie est-elle perçue ? Comment les personnages en font-ils face ? La présente étude se propose de répondre à ces interrogations en convoquant la critique archéologique comme grille d'analyse. Celle-ci permettra de repérer les « traces par lesquelles l'on peut remonter le temps » (Ngetcham, 2022, p. 14), mieux, « l'ensemble construit du système des principes ou des valeurs auxquelles on peut ramener l'ensemble des conduites typiques d'un groupe ou d'un individu » (Mucchielli, 1985, p. 18) aux prises avec un événement menaçant son existence. Nous effectuerons ainsi des comparaisons entre les réponses apportées aux maladies pestilentielles observées dans des récits épidémiques plus anciens et dans les ouvrages des historiens des mentalités, et celles de nos textes, en vue de dégager des changements et des constances.

[1] Indicateurs de ce titre sont portés par l'abréviation *LP,* suivis de la date et du numéro de page du roman.

[2] Indicateurs de ce titre sont portés par l'abréviation *HT,* suivis de la date et du numéro de page du roman.

1. Les constructions mentales sur l'origine de l'épidémie

Les humains ont toujours cherché à donner un sens à des phénomènes qui menacent leur existence. Ce désir d'interprétation conduit à la construction des poncifs, des dogmes et même des mythes autour de ces événements. Le fléau épidémique est au cœur des représentations mentales et charrie des fantasmes conduisant à sa spiritualisation. Le sens donné à une épidémie ne se limite pas seulement à ce que la science empirique veut bien y mettre, mais à une suite d'explications analogues impliquant des interprétations métaphysiques. Dans ce cas, avant d'être un fléau rapporté par des puces de la contagion, l'épidémie est un mal dont la cause première est l'ire divine.

1.1. Épidémie ou châtiment divin

Au sens biblique, l'expression châtiment divin fait référence à la damnation céleste infligée à une communauté ou à une personne par une divinité vengeresse, en réponse à un comportement hérétique. L'idée du châtiment divin est une pensée récidiviste dans des mythes religieux sur des fléaux ; les explications données à la maladie découlent d'une mentalité séculaire selon laquelle l'épidémie est un fléau divin.

Cette perception de la maladie est visible chez Albert Camus qui justifie la survenue de l'épidémie par l'existence au sein de la population d'un groupe de personnes vicieux dont les conduites rament à contrecourant des valeurs de Dieu. On retrouve dans ce groupuscule des orgueilleux. Le père Pelvoux reprend un texte historique de l'exode relatif à la peste en Egypte :

> La première fois que ce fléau apparait dans l'histoire, c'est pour frapper les ennemies de Dieu. Pharaon s'oppose aux desseins éternels et la peste le fait alors tomber à genoux. Depuis le début de toute l'histoire, le fléau de Dieu met à ses pieds les orgueilleux et les aveugles. Méditez cela et tomber à genoux. (*LP*, 1947, p. 84)

Ce témoignage est révélateur d'un lien étroit entre l'épidémie et la pensée religieuse, socialement admise. Une appréhension antique qui a su transcender les époques.

À ce constat s'ajoute celui de Naphy et Spicer. En historien des mentalités, ils ont mené des études sur les croyances religieuses dans l'histoire occidentale, en positionnant la pensée religieuse comme référentielle à l'explication des fléaux existentiels, les épidémies en particulier. Pour eux, « l'histoire sainte fournissait un modèle parfait d'interprétation. Dieu était en colère contre son peuple, sa religion ses prêtres. La peste était dirigée non pas contre des individus coupables d'une faute particulière, mais contre un peuple d'un péché collectif. » (W.Naphy & A. Spicer, 2003, p. 8)

Paneloux évoque une humanité restée longtemps impunie de ses péchés et qui se retrouve dans l'impossibilité de bénéficier éternellement de la miséricorde divine. Son constat alarmant est contenu dans l'extrait ci-après :

> Trop longtemps, ce monde a composé avec le mal, trop, longtemps, il s'est reposé sur la miséricorde divine. Il suffisait, du repentir, tout était permis. […] Le moment est venu ; on l'éprouverait assurément. D'ici là, le plus facile était de se laisser aller, la miséricorde divine ferait le reste. Eh bien ! Cela ne pouvait durer. Dieu qui, pendant si longtemps, a penché sur les hommes de cette ville son visage de pitié, lassé d'attendre, déçu dans son éternel espoir, vient de détourner son regard. Privé de la lumière de Dieu, nous voici pour longtemps dans les ténèbres de la peste. (LP, 1947, p. 85)

Chez Jean Giono, il n'y a pas que les humains qui subissent la damnation divine. Elle va au-delà et s'étend aux plantes, à la nature toute entière. Les temps épidémiques sont aussi des moments de déséquilibre écologique. En effet, la colère divine ne se déverse pas uniquement sur les humains, mais aussi sur le non-humain comme en témoigne cet extrait du narrateur : « fougère [s] ou palmier-nain, avec cette déjection mousseuse, verte et pourprée qui sentait la colère de Dieu. » (HT, 1951, p. 168)

Cependant, le narrateur de *La Peste* porte un jugement nouveau sur le fléau qui contraste avec les affirmations précédemment avancées. Il invite à voir dans les malheurs des temps de l'épidémie, une grâce que Dieu accorde à l'humanité. Selon lui, Dieu fait « à ses créatures la faveur de les mettre dans un malheur tel qu'il leur fallait retrouver et assumer la plus grande vertu qui est celle du tout et de rien » (LP, 1947, p. 200), déclare le père Paneloux. La maladie devient un événement inacceptable avec lequel il convient tout de même de vivre parce qu'elle est une émanation du divin. Pour cela, il faut « sauter au cœur de cet inacceptable qui nous était offert, justement pour que nous fissions notre choix. La souffrance des enfants était notre pain amer, mais sans ce pain, notre âme périrait de sa faim spirituelle. » (LP, 1947, p. 201)

La peste n'est uniquement pas un phénomène perçu négativement en dépit de nombreux morts qu'elle draine au quotidien. Elle est reconsidérée comme une réalité positive, une bénédiction divine qu'il faut supporter stoïquement et joyeusement. La figure divine se charge ainsi d'une nature mystérieuse et ambivalente en temps de peste : tantôt maléfique, tantôt puissance vertueuse. Les maladies divines ne sont pas exclusivement des maléfices. D'où ce prêche de Paneloux aux Oranais, les invitant à se soumettre à l'ordre divin symbolisé par la peste. La soumission à cette puissance est gage de salut et élève la victime :

> Je veux vous faire venir à la vérité et vous apprendre à vous réjouir, malgré tout ce que j'ai dit. Le temps n'est plus où des conseils, une main fraternelle étaient plus les moyens à vous pousser vers le bien. Aujourd'hui, la vérité est

> un ordre. Et le chemin du salut est un épieu rouge qui vous le montre et vous y pousse […] Ce fléau même qui vous meurtrit, il vous élève et vous montre la voie. (LP, 1947, p. 87)

Finalement, l'idée du châtiment divin dans nos textes est la face visible d'une conception religieuse de l'ordre du monde reposant sur des poncifs et des fantasmes collectifs à partir desquels on peut dégager, si l'on se réfère à Paul Constant, une part de la réalité. Car toute superstition ou « tout cauchemar comporte sa part de vérité, tout fantasme repose sur une réalité » (Constant, 2017, p. 54). La thèse de la colère divine est suivie d'autres causes de la maladie qu'il faut chercher dans les puces de la contagion.

1.2. L'épidémie, une maladie d'agents infectieux

Parmi les opinions toute faite sur l'origine de l'épidémie qui émerge dans nos textes, nous retrouvons la thèse des agents contaminants. À cet effet, l'épidémie est un fléau dû à la circulation de miasmes ou d'animaux souillés, considérés comme des porteurs viraux.

Dans *Le Hussard sur le toit,* Angelo trouve une explication qui met l'animal porteur du virus au cœur du choléra. Des miasmes sont notamment à l'origine de la maladie. Cette perception se dégage des déclarations du tailleur qu'il a rencontré. Pour celui-ci, l'épidémie est le fait de « la mouche de la contagion [...] une petite mouche, même pas verte » (HT, 1951, p. 20). C'est un phénomène dont la présence ne relève plus simplement de la colère divine ou d'une transgression culturelle, mais des entités de la nature qui constituent des facteurs de contagion.

William Naphy et Andrew Spicer reviennent sur cette croyance dans leurs études. Se référant aux interprétations médiévales de la peste, ils concluent : « Les anciens […] enseignaient que les épidémies, comme la plupart des maladies provenaient de « miasmes », c'est-à-dire de souffles empoisonnés » (Naphy & Spicer, 2003, p. 8). Une telle explication est héritée de la pensée médiévale. Elle enseigne que les hommes de l'époque susmentionnée « partageaient les présupposés du monde antique mettant l'accent sur les miasmes » (Naphy & Spicer, 2003, p. 8). Nous sommes donc en face d'une explication qui résiste à l'usure du temps et aux changements observés dans les sociétés décrites par les auteurs.

Par ailleurs, Rieux conteste les explications véhiculées par le père Paneloux qui appréhende la peste comme une punition divine. Il se sert de ses conaissances d'homme de science pour trouver une explication à la maladie qui s'abat sur ses concitoyens : « Les rats sont morts de la peste ou de quelque chose qui lui ressemble beaucoup, concluait-il. Ils ont mis dans la circulation des dizaines de milliers de puces qui transmettront l'infection suivant une proportion géométrique, si on ne l'arrête pas à temps. » (LP, 1947, p. 57) Une explication que partage une bonne frange des habitants d'Oran qui lient la maladie aux puces de la contagion. En témoigne ce

constat du narrateur : « Les habitants accusaient le vent de transporter les germes d'infection. » (LP, 1947, p. 152)

Quoiqu'il en soit, ces diverses idées reçues et entretenues sur la crise épidémique trahissent une vision collective de cette réalité. Ces diverses explications conduisent à des attitudes réactives et à la recherche des réponses pour éradiquer le fléau.

1. Les réponses collectives face à la menace épidémique

Les réponses à un fléau menaçant l'existence humaine sont culturellement marquées et inspirées des mesures de lutte antérieures. Les pratiques déployées par une société afin de contrer une épidémie obéissent à une logique culturelle collectivement partagée. Pour Ralph Linton, « lorsqu'une tribu cherche à enrayer une épidémie, […] elle opère d'une façon logique par rapport au fait, admis par sa culture » (Linton, 1968, p. 17). Henri-Pierre Jeudy défend ce point de vue et parle de savoir social contre la contagion. Il affirme à cet effet :

> Traditionnellement, les habitants d'une ville ou d'un territoire ont toujours su se défendre contre les menaces. Malgré des moyens limités, un certain savoir social sur les risques est enraciné dans les pratiques urbaines et rurales. Il fait partir des traces de mémoire et se transmet de génération en génération (Jeudy, 1990, p. 9).

Pour conjurer l'épidémie, les personnages recourent d'abord aux exercices spirituels.

1.1. Conjuration de l'épidémie par des exercices spirituels

Par exercice spirituel, nous entendons toute pratique religieuse ayant une finalité morale et salvatrice. Il s'agit des prières, des actes de méditation avec la puissance céleste, bref tout acte religieux visant à maintenir la vie. Face à l'avalanche de morts lors de la peste noire en Occident, William Naphy et Andrew Spicer notent que le recours à la religion reste l'une des pratiques les plus prisées. Cette observation est contenue dans ce témoignage :

> Nombreux furent, pourtant, ceux qui trouvèrent recours dans la religion. La Peste noire et ses résurgences vers la fin du XIVe siècle ont souvent encouragé à la pratique religieuse. Dans l'espoir d'éviter la contagion ou, au pire, d'éviter la damnation, les chrétiens se tournèrent vers la religion pour trouver les intercesseurs auprès de Dieu. Comme tout le monde était convaincu que le seigneur affligeait son peuple pour une raison précise, l'implorer à retenir sa colère était parfaitement normal. Mais s'adresser directement à Dieu n'était pas ce que l'église enseignait. Mieux valait s'appuyer sur d'autres, forts d'une plus

> grande force spirituelle et remplis de grâce, pour qu'ils prient et intercèdent, le clergé par exemple. (Naphy & Spicer, 2003, p. 36)

Une tradition récupérée par Jean Giono dont les personnages cherchent à combattre le choléra en demandant le pardon divin. Quand arrive la maladie, on note des regroupements multiples dans la ville empestée. Les victimes s'emparent des lieux de culte pour implorer la miséricorde divine. C'est ainsi qu'

> une centaine d'hommes et de femmes agenouillés dans les herbes répondaient à des litanies. Le prêtre qui les chantait se tenait à quelques pas devant les arbres du fond et entre deux grands feux si solidement alimentés que des flammes s'en tenaientt droites comme des colonnes de vermeil. (HT, 1951, p. 211)

Prier constamment consiste à appliquer les règles de la survie. Les prières, en plus d'appeler le secours divin, apaisent les victimes rendues fous de psychose. Marie-Hélène Congourdeau et Mohamed Medhaoui voient en cet acte une façon de « convertir la terreur sacrée en confiance envers le Dieu miséricordieux. » (Congourdeau & Medhaoui, 2001, p. 95-124).

Le renforcement de la piété est davantage observé chez Camus. La prière constitue le moyen privilégie pour faire face à la peste. Des journées de liturgie collective dédiées à la lutte contre l'épidémie sont organisées dans la ville d'Oran. L'une d'elle a retenu l'attention du narrateur qui en fait le compte rendu :

> Or vers la fin de ce mois, les autorités de notre ville décidèrent de lutter contre la peste par leurs propres moyens, en organisant une semaine de prière collectives. Ces manifestations de la piété publique devaient se terminer dimanche par une messe solennelle placée sous l'invocation du Saint Roch, le saint pestiféré. (*LP* : 82)

Un tel moyen de lutte trouve un écho favorable auprès des habitants ; des journées de culte prennent un caractère inhabituel, la quasi-totalité des semaines de prière est animée par un public nombreux, et les cathédrales remplies de « fidèles pendant toute la semaine » (LP, 1947, p. 84). Oran prend le visage inhabituel d'une ville pieuse.

Ces précédentes illustrations sur l'imploration de la puissance divine remontent des mentalités populaires au XVIIe siècle en temps de peste. Selon J. Mengin, historien des comportements de la période classique, les angoisses dues aux épidémies

> conduisent à une piété intense, mais conçue de façon diverse. Trois types se dégagent : la vitalité religieuse des ruraux attachés par des traditions immémoriales à des lieux de culte, à des superstitions d'origine païenne en

> même temps témoin d'une foi naïve, mais d'une incontestable vigueur (Mengin, 1974, pp. 55-60).

Par ailleurs, le père Paneloux représente la figure religieuse la plus en vue dans la recherche des solutions spirituelles. En plus d'entretenir les habitants sur les hérésies ayant conduit à la colère divine, il les sensibilise sur les conduites à tenir. Rendu dans un hôpital où l'on prend soin des malades, il est impuissamment témoin du décès d'un enfant. Cette mort vécue l'amène à apporter sa contribution religieuse dans la lutte contre le fléau. Sous sa houlette, les Oranais espèrent trouver la repentance en élevant leurs prières vers le Dieu miséricordieux. La prière devient un acte d'espérance, d'amour que les habitants d'Oran témoignent envers Dieu. D'où ce premier prêche :

> Jamais plus qu'aujourd'hui, au contraire, le père Paneloux n'avait senti le secours divin et l'espérance chrétienne qui étaient offerts à tous. Il espérait contre tout espoir que, malgré l'horreur de ces journées et les cris des agonisants, nos concitoyens adressaient au ciel la seule parole qui fut chrétienne et qui était d'amour : Dieu ferait le Reste. (LP, 1947, p. 88)

Par la suite, « Le père prononça son second prêche par un jour de grand vent. À vrai dire, les rangs de l'assistance étaient plus clairsemés que lors du premier prêche. » (LP, 1947, p. 196). Tout compte fait, les cérémonies religieuses ne dissimulent pas la crainte d'être emporté par la peste. Suivant cette logique, Ariès observe qu'en temps d'épidémie, « Perplexité, consternation et stupeur, tentatives de survivre dans l'incertitude demeurent » et « le seul espoir est de s'en remettre à la Providence et aux ordres religieux chargés des soins de l'âme, en ces temps préoccupés de la ''bonne mort'' » (Philippe Ariès, 1975, p. 50). Quand ils ne s'illustrent pas dans les actes de dévotion, les victimes de l'épidémie optent pour des pratiques superstitieuses.

2.2. Le recours aux prophylaxies magiques ou la fuite vers l'irrationnel

L'épidémie affecte implacablement les humains avec des conséquences démographiques considérables, si bien que la médecine empirique est remise en doute. Elle est à l'origine des procédés prophylactiques séculairement nourris, empreints de superstition. C'est sans doute la raison pour laquelle Aurélie Palud déclare que l'épidémie alimente « les superstitions archaïques, faisant douter du triomphe de la raison. » (Palud, 2014, p. 49). Les personnages se ruent vers des procédés magico-astrologiques qui, pour reprendre Nicolas Weil-Parot, trahissent « chez eux une fuite vers l'irrationnel » (Weil-Parot, 2004, p.p. 73-88). Les victimes de pestilence perçoivent des pratiques magiciennes comme une alternative aux prières dont l'efficacité n'est pas clairement établie. La superstition occupe une place de

choix en tant que « fabulation permettant de se prémunir contre les intolérables vérités de la raison et de la science » (Palud, 2014, p. 4).

La Croyance aux superstitions et à la puissance magicienne est prisée par les personnages de *La Peste.* Les interrogations sur la durée et la fin de la maladie se multiplient chaque fois que des cas collectifs de morts sont annoncés ; les inquiétudes provoquées par la peur de la maladie et de la mort donnent lieu à des croyances aux objets culturels auxquelles l'on attribue une puissance protectrice. Des superstitions prennent le déçu sur les habitudes quotidiennes. Les populations d'Oran remplacent « les pratiques ordinaires par des superstitions peu raisonnables. Ils portaient plus volontiers des médailles protectrices ou des amulettes de saint Roch qu'ils n'allaient à la messe » (LP, 1947, p. 197).

Le Hussard sur le toit offre davantage des objets préventifs et préservatifs. Certains utilisent le camphre pendant que d'autres misent sur les vertus thérapeutiques de certaines plantes. Diverses solutions sont proposées pour sauver les victimes foudroyées par la maladie. Pendant qu'Angélo essaie de soigner quelques-uns, des ouvriers, quant à eux,

> parlaient de la méthode de Raspail et avaient grande confiance dans le camphre. Mais ils le considéraient plutôt comme un préservatif et ils en portaient des sachets pendus par des cordons au creux de la poitrine comme des scapulaires. Quatre ou cinq hommes courageux se joignirent à Angelo. Pendant le peu de temps qu'ils avaient entre le moment de l'attaque et celui de la mort, ils s'efforçaient de faire boire au malade des infusions de sauge. (HT, 1951, 246)

En clair, le recours au pouvoir mystique et a des artefacts protecteurs contre la peste est aussi une pratique tout aussi séculaire et transcendantale. Étudiant les mentalités juives face aux frayeurs des pestes médiévales, Jacqueline Brossolet observe le recours au mysticisme comme stratégie de lutte. Devant l'épidémie,

> lorsque les foules s'aperçurent que ni les pèlerinages ni les soins n'empêchaient la peste de poursuivre inexorablement sa mission, elles réagissent selon deux grandes voies habituelles en temps de frayeur : d'une part, un mysticisme exacerbé, confinant à la superstition et dont certaines manifestations débordèrent le cadre traditionnel de l'église (Brossolet, 1984, pp. 53-66).

Ces différents choix justifient une conduite préventive, donnant lieu à des pratiques austères de macération volontaire. Certains personnages s'auto infligent des actes de vandalisme. Ceux-ci trouvent leur fondement dans l'illusion de la fin de l'épidémie. Dans *La Peste,* des scènes étranges de conjuration s'observent chez certains habitants d'Oran qui cherchent à éliminer le mal en se punissant durement. Ils incendient leurs propres maisons en espérant le pardon divin. Le narrateur retrace l'une de ces scènes d'autocontrition dans ce passage :

> À peu près cette époque, il y eut aussi une recrudescence d'incendies, surtout dans les quartiers de plaisance, aux portes ouest de la ville. Renseignement pris, il s'agissait des personnes revenues de la quarantaine et qui, affolé par le deuil et le malheur, mettait le feu à leur maison dans l'illusion qu'elles y faisaient mourir la peste. (LP, 1947, p.151)

En outre, par peur de mourir, les malades choisissent de se punir pour gagner le pardon divin et espérer la fin du mal. Pendant que les uns se jettent délibérément à l'eau, d'autres préfèrent mourir par pendaison ou par incision des organes vitaux. On retrouve ces actes dans le récit de Giono où, hantés par la pestilence, « les malades se jetaient dans le Rhône, ou se pendaient, s'ouvraient la gorge avec des rasoirs, se coupaient les veines du poignet avec les dents » (HT, 1951, p.219). Sans doute, la superstition est à l'origine des comportements d'autoculpabilisation qui débouchent sur des actes d'autocontrition inscrits dans les croyances sociales. Les superstitions jouent ainsi un rôle d'expiation, car « En faisant pénitence, les survivants témoignent de leur humilité envers Dieu et réclament aussi sa clémence » (Chevé-Aicardi, 2003, p. 248).

La protection contre la peste intègre ainsi la façon de se vêtir, une prescription qui s'inspire des conduites longtemps vécues est rapportée dans les journaux. Le narrateur livre dans cet extrait l'habillement prisé : « […] Mais on remarquait un nombre surprenant d'étoffes caoutchoutées et brillantes. Les journaux en effet avaient rapporté que deux cents ans auparavant, pendant les grandes pestes, du Midi, les médecins revêtaient les étoffes huilées pour leur propre préservation » (LP, 1947, p. 208). La tentation reste grande, les populations se ruent massivement vers les magasins à la recherche de ces vêtements, pensent-ils protecteurs : « Les magasins en avaient profité pour écouler un stock de vêtements démodés grâce auxquels chacun espérait une immunité. » (LP, 1947, p. 208)

Pour finir, l'épidémie s'apparente à un signe dont l'explication ne saurait exclusivement être faite par la raison empirique. Elle s'accompagne des superstitions culturellement et socialement chargées permettant de la saisir davantage. Cependant, lorsque la crise devient incontrôlable, les victimes varient, durcissent les mesures sécuritaires ; les plus contraignantes sont imposées. Parmi celles-ci, on note l'instauration des pratiques austères dont la quarantaine.

2.3. L'isolement, un enjeu de survie

L'isolation est synonyme de la mise en quarantaine. À l'origine, la quarantaine est un enfermement de quarante jours imposés à une personne atteinte ou suspecte d'une maladie contagieuse. La pratique quarantenaire fait partie des plus vielles réponses apportées aux maladies contagieuses. Elle est fondatrice « d'une gestion collective de la maladie » épidémique. C'est donc une mesure à vocation préventive et

sécuritaire « née de la crainte incontrôlée d'une des épidémies » (Chiffoleau, 2014, pp. 144-155) qui fonctionne par réclusion et séparation. En réalité, la quarantaine est une mesure qui sous-tend un double enjeu. Autrement dit, elle « se présente comme une mesure ambiguë, entre souci d'efficacité et volonté d'éloigner, voire de cacher, le mal qui bouleverse l'ordre établi » (Palud, 2014, p. 50).

Chez Camus, elle s'impose comme un dispositif sécuritaire contre la contamination et la propagation de l'épidémie. Les premières mesures prises par l'autorité préfectorale font reculer l'épidémie, et cela se fait remarquer sur le taux de mortalité désormais en baisse. Mais une attitude de désinvolture s'empare de la population qui brille par un relâchement de ces mesures prescrites. Les rues sont bondées de monde et les salles de cinéma se remplissent, au mépris de la quarantaine. Conséquemment et soudainement, l'épidémie « remonta en flèche » et le nombre de décès « atteignit de nouveau la trentaine » (LP, 1947, p. 58). Fortement préoccupé par cette situation, les autorités sanitaires et préfectorales s'accordent à une lutte en synergie. Ils entreprennent d'isoler la ville : « Le docteur Rieux regardait la dépêche officielle que le préfet lui avait tendue. Celle-ci porte la mention suivante : « Déclarez l'état de peste. Fermez la ville » (LP, 1947, p. 58). Les personnes qui se sont retrouvées hors de la ville avant l'implémentation de cette mesure sont appelées à rejoindre la quarantaine. Il en est aussi des personnes ayant été en contact avec des contaminés. C'est dans ce sens qu'il convient de relever ce passage du narrateur : « la veille même du jour où Castel vint visiter Rieux, le fils de M. Othon était tombé malade et toute la famille avait dû gagner la quarantaine » (LP, 1947, p. 187). Elle n'empêche cependant pas que des cas de pestiférés et de décès soient constatés, ce qui oblige ces autorités à renforcer vigoureusement le dispositif sécuritaire, comme nous pouvons le lire :

> La quarantaine […] avait été organisée par Rieux et Rambert, de façon très stricte. En particulier, ils avaient exigé que les membres d'une famille fussent toujours isolés les uns des autres. Si l'un des membres de la famille avait été infecté sans le savoir, il n'allait pas multiplier les chances de la maladie. (LP, 1947, p. 188)

De ce qui précède, la quarantaine joue une fonction préventive dans la mesure où, opérant par restriction et par contrôle coercitif et systématique des déplacements des personnes, elle limite la contamination interhumaine.

Par ailleurs, l'idée de la prévention est émergente dans *Le hussard sur le toit* dans lequel le personnage Jacques invite les passagers clandestins à faire une quarantaine afin d'éviter la propagation du choléra. Adoptant une attitude plutôt diplomatique, il leur tient ce langage : « Vous avez l'air tous très rigoureux. Mais il faut que vous fassiez une quarantaine de trois jours, c'est recta. On va vous conduire dans une grange, là à coté, qui sert à ça, où vous ne serez pas mal, et où vous ne serez pas seuls. Il y'en a une trentaine qui attendent. (HT, 1951, p.76)

De même, la patrouille mise en place à Manosque pour contrôler les mouvements des hommes observe une situation où deux individus, alors mis en quarantaine, se retrouvent hors de la haie, transportant le cops empesté de leur père. Pour des soucis de prévention, elle leur intime l'ordre de déclarer leurs morts et d'entrer en quarantaine. Usant d'un ton autoritaire, il laisse entendre ces mots : « - Manquerait plus que ça ! Pour empoisonner tout le monde ! Vous devez déclarer vos morts et faire quarantaine » (HT, 1951, p. 214).

L'isolement oblige les personnages à opérer des choix de vie épicuriennes lorsqu'ils ne se contentent pas à adopter des attitudes désespérées. L'épidémie « menaçait toute leur vie et, le soir venu, l'énergie qu'ils retrouvaient avec la fraicheur les jetait parfois à des actes désespérés. » (HT, 1951, p. 89). Les plus remarquables sont entre autres, les débauches et plaisirs démesurés. Or le fléau reste prégnant, d'où le changement de stratégie de riposte, lequel conduit à l'application d'une hygiène rigoureuse.

2.4. Les pratiques d'hygiène

En occident, la lutte contre les épidémies s'est faite à travers une implication notoire des autorités et des populations dans le respect des mesures hygiénistes. Le plus souvent associée à la saleté, la nécessité de conjurer le fléau s'est faite par « le biais de réformes sanitaires » (Evans, 1995, p. 111), notamment l'hygiène.

Dans notre corpus, les mesures sanitaires les plus en vogue vont de l'éradication des agents pathogènes à l'implémentation d'une hygiène publique rigoureuse. La dératisation des vecteurs pathogènes est la première mesure prise par l'autorité administrative dans *La Peste.* La mort inattendue des rats constitue le premier signe de la présence de la peste à Oran. Le concierge, tout comme le docteur Rieux ne comprennent rien de la situation, prétendant plutôt que les morts sont le fait de certains piégeurs qui se livrent à un jeu de moquerie. Las de les attendre dévoiler leur jeu, Rieux devient intrigué et décide de contrôler la situation par la mise en place de mesures d'hygiène efficaces. Pour cela, il est impératif de désengorger la ville des détritus et des bêtes morts. C'est ainsi qu'

> Il décida de commencer sa tournée par les quartiers extérieurs où habitaient les plus pauvres de ses clients. La collecte des ordures s'y faisait beaucoup plus tard et l'auto qui roulait le long des voies droites et poussiéreuses de ce quartier frôlait les boîtes, laissés au bord du trottoir. Dans une rue qu'il longeait ainsi, le docteur compta une douzaine de rats jetés sur les débris de légumes et les chiffons sales. (LP, 1947, p. 9)

Les rats morts sont progressivement débarrassés de la ville. Le docteur Rieux va plus loin en ordonnant aux équipes d'hygiène de réduire la longue agonie de certains en les achevant. Pour les besoins de cette cause, « on fut obligé d'achever les

bêtes dont l'agonie était trop longue » (LP, 1947, p. 21), et les cadavres des rats sont ramassés et la ville « nettoyée à l'aube de ses bêtes mortes » (LP, 1947, p. 22)

Lorsque l'épidémie a atteint la phase critique, les mesures hygiéniques sont aussi renforcées. Sont mis à la connaissance du public les affiches dont l'une d'elle « recommandait aux habitants la plus extrême propreté et invitait enfin les porteurs de puce à se présenter dans les dispensaires municipaux. » (LP, 1947, p. 49). Bien plus, une partie des équipes médicales s'illustre dans les services d'hygiène publiques et privés. Elle « secondait les médecins, les visites à domicile, assurait le transport des pestiférés, et même par la suite, en l'absence de personnel spécialisé, conduisit les voitures des malades et des morts. » (LP, 1947, p. 120)

Ces mesures sont inspirées des manières séculaires de lutte contre l'épidémie. La façon idéale de le faire consiste à extirper du lieu contaminé tout ce qui est susceptible de constituer un facteur de contagion. Ces réactions font partie de la multitude de solutions appliquées lors de la peste noire dont l'ouvrage de Naphy et Spicer fait écho. Parlant des règles d'hygiène prises pendant l'épidémie ravageuse de peste noire, il fait ce constat :

> Par exemple, en cas de grippe, la plupart des communautés urbaines ordonnaient que toutes les ordures nauséabondes, comme les immondices et les charognes et les autres déchets de boucherie, soient évacuées hors de la ville. En outre, les tanneurs et les corroyeurs devaient cesser le travail ou procéder à l'évacuation rapide de leurs rebuts, et les ordures ménages étaient interdites dans les rues et les ruisseaux. (Naphy & Spicer, 2003, p. 49)

Plus que de simples dispositifs concourant à la prudence, de telles mesures se justifient par l'urgence de limiter l'augmentation du taux de contamination. Dans le passage qui va suivre, le narrateur dévoile l'attitude de prudence de l'autorité administrative, adulée par les oranais qui se montrent complaisants : « Néanmoins, et dans un esprit de prudence, qui pouvait être compris par tout le monde, le préfet prenait quelques mesures préventives. Comprises et appliquées comme elles doivent être, ces mesures étaient de nature à arrêter net toute menace d'épidémie. » (LP, 1947, p. 48)

Une autre illustration de ces mesures sanitaires préventives et sécuritaires est la fermeture et la purification des maisons des pestiférés. Il incombe une fois encore à l'autorité administrative, en collaboration avec l'autorité sanitaire, de mettre en œuvre cette mesure. Le cas de *La Peste* est, une fois de plus, suffisant pour justifier ce constat. En effet, ayant lu les résultats de la description clinique des chiffres de pesteux publiés par le docteur Rieux, le préfet ordonne l'implémentation des mesures plus préventives qui vont de la purification des maisons au renforcement de l'hygiène corporelle. Ainsi, les « maisons des malades devaient être fermées et désinfectées » (LP, 1947, p. 57) et les habitants instruits de mettre en application une hygiène corporelle appliquée.

L'hygiène publique s'observe également à travers l'exécution des animaux domestiques porteurs de virus. Les chiens et les chats sont davantage concernés. Une équipe sanitaire spécialisée est mise à contribution pour les besoins de la cause comme en témoigne cet autre récit du narrateur de Camus : « Des patrouilles parcourent la ville […] De loin en loin, claquaient les coups de feu des équipes spécialisées chargées, par une récente ordonnance, de tuer les chiens et les chats qui auraient pu communiquer les puces » (LP, 1947, p. 100). Ce qui installe la ville d'Oran dans « une atmosphère d'alerte » (LP, 1947, p.100).

Finalement, les mesures de santé publique apparaissent davantage restrictives, car « les bains de mer avaient été supprimés » (LP, 1947, p. 154) pour éviter que l'eau soit une nouvelle voie de contamination.

Conclusion

Cette étude a été consacrée à la riposte contre l'épidémie. Elle s'est faite en deux temps majeurs. L'inventaire des explications données à la maladie, d'une part ; et d'autre part, la recension des pratiques et attitudes sociales de conjuration de la maladie. Tout compte fait, les gestes prophylactiques pratiqués contre l'épidémie sont culturellement marqués et collectivement partagés. Les personnages confrontés à la maladie vivent dans des sociétés où la religion occupe une place de choix, ce qui justifie le recours aux exercices spirituels pour conjurer le mal. Aussi, se réfugient-ils dans des superstitions où ils espèrent trouver une véritable solution. D'autres réponses se superposent : entre recours à la quarantaine, l'isolement, renforcement rigoureux de l'hygiène individuel et publique, les réponses apportées à l'épidémie sont aussi anciennes que culturelles. Cette armada prophylactique n'empêche cependant pas l'épidémie de générer considérablement de l'horreur, de la mort.

Références bibliographiques

Ariès, P. (1975). *Essai sur l'histoire de la mort en occident*. Seuil.

Brossolet, J. (1984). Quels aspects religieux de la peste du XIVe siècle ». *Revue d'Histoire de Philosophie religieuse*, *64*(1), 53-66. https://doi.org.10.3406/rhpr.1984.4749

Camus, A. (1947). *La Peste.* Gallimard.

Chevé-Aicardi, D. (2003). *Les corps de la Contagion. Étude anthropologique des représentations iconographiques de la peste (XVIème–XXème siècles en Europe), Anthropologie biologique* [Thèse de doctorat, Université de la Méditerranée - Aix-Marseille II]. https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00011965

Congourdeau, M.H. & Medhaoui, M. (2001). La perception de la peste en pays chrétien byzantine musulman. *Étudesbyzantines*, (59), 95-124. htpps://doi.org/10.3406/rebyz.2001.2238

Constant, P. (2016). *Des Chauves-Souris, des singes et des hommes.* Gallimard.

Delumeau, J. (1978). *La peur en occident (XIVe-XVIIIe siècles) : « une citée assiégée »*. Fayard.

Evans, R. J. (1988). *Épidémies et révolutions. Le choléra dans l'Europe du XIXe siècle ».* Fayard.

Giono, J. (1951). *Le Hussard sur le toit.* Gallimard.

Jeudy, H.P. (1990). *Le désir de catastrophe.* Aubier.

Mauss, M. (1925). *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques.* PUF.

Mengin, J. (1974). Les attitudes religieuses des ruraux. *Économie rurale,* (103), 55-60. https://doi.org/10.3406/ecoru.1974.2266

Mucchielli, A. (1985). *Les mentalités,* PUF.

Naphy, W. & Spicer, A. (Eds.) (2003). *La Peste noire 1345-1730. Grandes peurs et épidémies*. Le Grand Livre du Mois.

Ngetcham (2022). *Pour une archéologie littéraire des arts et des lettres.* Atramenta.

Palud, A. (2014). *La contagion des imaginaires : lectures camusiennes du récit d'épidémie contemporain*. Presses universitaires de Rennes 2.

Tinland, J. (2021). Les pandémies en philosophie : des objets protéiformes et des enjeux globaux. *Journal du Droit de la Santé et de l'Assurance Maladie,* (29), 9-15. https://doi.org/10.3917/jdsam.212.0009

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
Licence CC-BY
Vol. 1, Num. 2, décembre 2023 (tome 1)

ANALYSE DESCRIPTIVE DES UNITÉS PHRASÉOLOGIQUES DANS *LES IMPATIENTES* DE DJAÏLI AMADOU AMAL

Descriptive analysis of phraseologisms on Les impatientes of Djaïli Amadou Amal

CATHERINE NGO BIUMLA ÉPSE ABOGO
Centre de recherches pour le français de scolarisation (CREFSCO)
Ecole Normale Supérieure de Yaoundé, Cameroun
Email : ncatherine814@yahoo.com
iD ORCID : https://orcid.org/0009-0004-1635-2286

RÉSUMÉ

Le français est une langue des plus dynamiques du fait de ses nombreuses variétés. Les usagers adaptent même sa syntaxe. Les unités phraséologiques codifient la communication dans un groupe donné et se particularisent par une syntaxe plus ou moins figée. Dans *les impatientes*, Djaïli Amadou Amal en use beaucoup d'où l'intérêt pour cette unité lexicale. On s'interroge alors sur la valeur syntaxique de ce fait de style. L'analyse du marquage syntaxique des 247 phrasèmes relevés dans ce roman s'appuie sur le lexique-grammaire du LADL et la Théorie-Sens-Texte. Notons toutefois que cette analyse n'inclut pas les parémies. En complément, la deuxième théorie abordera l'aspect sémantique pour expliquer les raisons de ce défigement progressif. Il en découle un défigement constant de ces unités permettant certaines opérations dans le polylexème. En outre, nous relevons que les différentes possibilités de combinaisons sémantiques sont dictées par le contexte. En conséquence, les défigements et les détournements sont des moyens d'appropriation de la langue pour l'écrivaine.

MOTS-CLÉ : Unité phraséologique ; Marquage syntaxique ; Défigement syntaxique ; Détournement du figement ; Combinaisons lexico-sémantiques.

ABSTRACT

French language is the most dynamic language because of its multiples varieties. Users appropriate it by themselves until its syntax. Phraseologisms codify communication among people and can be identified by a more or less static syntax. In her novel *Les Impatientes*, Djaïli Amadou Amal makes a prolific use of this lexical unit that draws our interest. So, what is the syntactic value of this stylistic effect? The analysis of 247 phraseologisms listed in this novel is anchored on lexique-grammaire of LADL and Sense-text Theory. However, our study doesn't include proverbs. To complete our examination, the second theory will look at semantic aspect to explain reasons of this progressive

destiffing syntax. It results that curdles are constantly broken by various operations made on their syntax. Furthermore, we notice that the various possibilities of semantics combinations are shaped by the context. Consequently, destiffing and diversion are means to ensure ownership of language for the writer.

KEYWORDS: Phraseologism; Syntactic marking; Syntactic unstiffen; Misappropriation's stiffing; Lexico-semantic connections.

1. Introduction

La phraséologie se définit comme l'ensemble des éléments indissociables et figés par la langue ou la tradition utilisés régulièrement par un groupe donné dans un espace donné. Elle prend des formes syntaxiques diverses : collocations, expressions idiomatiques, parémies, locutions. L'unité phraséologique se définit comme

> un ensemble hétérogène de combinaisons lexico-sémantiques dont les différents éléments fonctionnent non pas de manière individuelle et isolée mais font corps et agissent comme une seule unité et qui obéissent à une grammaire propre (Yaouba Daïrou, 2022, p. 69).

Notre étude expliquera le marquage syntaxique et le fonctionnement lexico-sémantique de 247 phrasèmes dans *Les impatientes* de Djaïli Amadou Amal. On s'interroge alors sur l'usage particulier des unités phraséologiques chez cette écrivaine. L'hypothèse principale de cette recherche est que l'auteure modifie la syntaxe des expressions figées pour mieux toucher son lectorat. D'où la question centrale ci-après : à quel point le défigement et le détournement sont-ils des outils syntaxiques et stylistiques ? En vue de se pencher sur ce problème, nous aurons pour fil d'Ariane d'une part le lexique-grammaire et d'autre part la théorie Sens-Texte. Ladite recherche se déroulera en trois actes : d'abord la définition traditionnelle de ces trois notions sur le plan lexico-sémantique, ensuite la définition syntaxique inspirée du traitement tabulaire de Gross et enfin l'examen des variations syntaxiques ou morphématiques propres à l'auteure.

2. Les unités phraséologiques selon une perspective lexico-sémantique

Outre les parémies que nous avons délibérément exclues de cette recherche, les unités phraséologiques relevées dans notre corpus se répertorient dans les catégories suivantes : les expressions figées, les locutions et les collocations. Elles ont en commun le figement et la stabilité. La linguistique moderne les repère également par leur impossibilité de variations lexico-grammaticales comme identifiant spécifique.

2.1. Les expressions figées

Il s'agit d'un bloc indissociable avec une grammaire spécifique, véhiculant une idée métaphorique et fonctionnant comme une phrase. C'est un moyen d'exprimer

beaucoup en peu de mots. Les expressions figées sont caractérisées par une stabilité structurelle, lexicale et sémantique (Natia Abashidze et Nino Gurguenidze, 2021, p. 425). Les dictionnaires les présentent sous une forme prête à l'emploi. De prime abord, le figement de ces expressions s'évalue non pas sur le plan syntaxique mais plutôt sur le plan sémantique. Autrement dit, les lexèmes qui constituent l'expression figée révèlent des connotations propres à une communauté. Toute modification de la structure syntaxique de l'expression modifie également son sens mais sans la prise en compte des connotations culturelles. Subséquemment, cette unité de forme se vérifie dans les productions littéraires.

1a. On va *consommer le mariage vite fait.* (p. 49) ;
1b. Ces mots *eurent le don* de *faire chavirer mon cœur* (p. 111) ;
1c. Comment *montrer bonne figure* comme l'exigent les convenances ? Que faire pour *ne pas perdre la face* ? (p. 85)

Les expressions idiomatiques relevées dans cette première série d'exemples se rencontrent dans l'espace francophone en général. On remarquera qu'elles sont doublées dans chaque occurrence. En [1a], consommer le mariage côtoie la locution adverbiale vite fait ; en [1b], avoir le don avoisine faire chavirer mon cœur et en [1c], la narratrice emploie dans le même contexte l'expression montrer bonne figure et la locution ne pas perdre la face. Cela prouve à quel point la romancière s'en sert dans sa production littéraire.

Ces combinaisons de mots subissent de fait la perte sémantique de leurs composantes individuelles. Sur le plan lexico-sémantique, ils se revêtent d'une signification influencée par l'environnement formalisé en croyances et systèmes de pensée. C'est ainsi que le GN (Groupe Nominal) *le mariage* se dote d'un trait sémique + comestible et l'acte sexuel devient un repas. Pourtant, les occurrences de [1b] et [1c] sont construites sur la base de la coréférence entre les actes décrits et la réalité observée. C'est à se demander s'il s'agit pour la narratrice de phrasèmes ou tout simplement d'une nécessité de description de la réalité.

Or, la cosélection bloque la sélection d'autres lexies qui d'après leurs propriétés sémantiques et morphosyntaxiques ne sont pas admissibles (Angela Gradinaru, 2021, p. 252) dans les expressions figées. Cela montre que les ensembles ne sont pas constitués de manière aléatoire et arbitraire. La série [1] deviendra :

1a'. On va consommer le vin aussitôt dit ;
1b'. Ces mots eurent le don de faire chavirer mon navire ;
1c'. Comment montrer bonne apparence comme l'exigent les convenances ? Que faire pour ne pas perdre la tête ?

Ces structures bien que grammaticalement correctes ne renvoient plus à la même réalité. Sur le plan syntaxique, la modification de la construction de ces expressions figées leur enlève la valeur imagée et poétique véhiculée par le phrasème. On obtient en [1''] les énoncés ci-après :

1a''. On va consommer le grand mariage très vite fait ;
1b''. Ces mots eurent le superbe don de faire chavirer mon bon cœur ;

1c''. Comment montrer une bonne figure comme l'exigent les convenances ? Que faire pour ne pas perdre la véritable face ?

Les expressions figées le sont donc aussi bien sur le plan syntaxique que sur le plan sémantique. Elles s'apparentent à des locutions.

2.2. Les locutions

La grammaire nomme locutions des combinaisons figées fonctionnant comme des syntagmes dans la phrase. Elles obéissent à la commutation entre éléments de même nature et de même fonctionnement. Les locutions sont marquées du sceau de l'idiomaticité et équivalent à une catégorie grammaticale (Yaouba Daïrou, 2022, p. 71). On distingue alors les locutions nominales et les locutions adnominales.

Sur le plan sémantique, les locutions remplacent un nom, un adjectif qualificatif, un verbe, un adverbe, une préposition, un numéral ou une conjonction. Il faut toutefois relever qu'elles ajoutent à chaque nouvelle combinaison un trait sémantique particulier. Les linguistes recensent trois critères d'identification des locutions : l'unité de forme et de sens ; la déviance grammaticale et lexicale ; et le sens métaphorique (Pierre Guiraud, 1973 ; Angela Gradinaru, 2021, p.254).

De ce fait, les phrases suivantes peuvent être décomplexifiées :

2a. Et j'éclatai en sanglots. (p.111) ;

2b. On *serre les dents* mais on ne *mord pas les lèvres*. (p.78) ;

2c. J'en avais la chair de poule (p.115)

On obtiendra alors en [2'] :

2a'. Et je sanglotai ;

2b. On supporte mais on ne se blesse pas ;

2c. J'en frissonnais.

La réalité décrite dans ces cas se rapproche des sèmes contenus dans les lexies dont se compose la locution. Les locutions verbales qui nous ont servi d'exemples dans ce passage ont été remplacées par des verbes ayant les mêmes caractéristiques sémantiques.

On relève également dans le corpus des locutions conjonctives, adverbiales, prépositives et nominales à défaut des locutions numérales non identifiées dans notre corpus.

3a. L'harmonie de leur relation s'évanouissait *à mesure que* ma connivence s'intensifiait avec lui. (p.119) ;

3b. *À peine* m'a-t-il aperçue qu'il a décidé que je lui appartiendrais, *peu importe* ce que j'en pensais. (p.78) ;

3c. Vous êtes à présent des *grandes filles* – des femmes plutôt. (p.8) ;

3d. On la pousse *sans ménagement* dans la seconde voiture. (p.12)

Les locutions inventoriées se particularisent par leur parfaite compatibilité avec les parties du discours. Ces constructions linguistiques (Angela Gradinaru, 2021, p.251) obéissent à des formules linguistiques particulières car elles ne sont ni des mots-composés ni des mots simples. Le linguiste devrait alors étudier ce fonctionnement pour en ressortir les traits récurrents et descriptifs du phénomène phraséologique. Une compatibilité observée avec les catégories du discours nécessite une distinction d'avec les collocations.

2.3. Les collocations

Distinguant parmi les unités phraséologiques, le figement strict et le semi-figement, les collocations se rangent parmi les combinaisons libres. Elles dépendent de la volonté du locuteur au moment de la parole. Pour cela, les collocations conservent leur autonomie lexico-grammaticale, se forment selon des règles précises syntaxiques, admettent des changements morphologiques et les commutations des termes (Pierre Guiraud, 1973 ; Maurice Gross ,1982 ; Angela Gradinaru, 2021, p. 252). Partant de ces critères, il ne s'agit pas, à proprement parler, des expressions figées mais elles se caractérisent par une fréquence de co-apparition plus qu'élevée (Yaouba Daïrou, 2022, p. 71). En conséquence, c'est l'usage qui crée les collocations et admet leur coloration locale. La richesse du style de l'écrivaine s'évalue par sa capacité à créer des variantes dans la langue courante. C'est ainsi qu'on relèvera :

4a. C'est à peine si mon père *lance un regard* sur la jeune adolescente courbée à ses pieds. (p.11) ;

4b. Mais je sais que cela n'est pas possible dans *la vraie vie*. (p.11) ;

4c. Nous ne sommes pas dans un des *romans à l'eau de rose* dont nous avons fait nos délices. (p.11)

L'observation de la série ci-dessus montre que les collocations se rangent dans toutes les catégories grammaticales. Elles peuvent même se confondre quelquefois avec les locutions. Seule la maîtrise du lexique permet de comprendre que *lancer un regard* est une collocation, variante de la locution verbale *jeter un œil*. Dans le même sillage, la co-apparition de *vraie* auprès de *vie* s'est inspirée de l'expression semi-figée *vraie vérité*. Et, *l'eau de rose* est conçue sur l'appréhension sémantique de *la vie en rose*, une autre collocation.

Les changements lexicaux ainsi opérés donnent lieu à des énoncés nouveaux dont le sens demeure proche de la réalité évoquée par la collocation. Ce sera en [4'] :

4a'. C'est à peine si mon père jette un œil sur la jeune adolescente courbée à ses pieds.

4b'. Mais je sais que cela n'est pas possible dans la vie réelle.

4c'. Nous ne sommes pas dans un des romans qui font voir la vie en rose dont nous avons fait nos délices.

Il est certes vrai que nous avons dû prendre des collocations antonymes et/ou synonymes pour expliquer celles de notre série d'exemples, mais cela prouve que les

expressions semi-figées sont localisées dans l'espace. Cette variation topographique facilite donc les jeux linguistiques des auteurs.

On constate que les collocations sont des associations des mots, qui ont un sens compositionnel, le sens est déductible à partir du sens de ses composants, et peuvent se construire librement selon les règles générales de la syntaxe et de la sémantique (Angela Gradinaru, 2021, p. 255). Autrement dit, ces expressions semi-figées sont des locutions dont le sens est le produit non pas du contexte diachronique mais des différents traits sémantiques de ses composantes ; elle peut évoluer en fonction de l'époque et des circonstances.

3. Le marquage syntaxique des unités phraséologiques

Les unités phraséologiques constituent à proprement parler un sujet grammaticalement complexe. En effet, elles s'appuient sur la combinaison des éléments du lexique français d'une part et remettent en question la systématisation des parties du discours héritée de la grammaire de Port-Royal. Les unités phraséologiques contredisent des règles grammaticales séculaires. D'ailleurs, l'essentiel du lexique est de nature polylexicale (Salah Mejri, 2012, p. 25) justifiant par la même occasion l'existence des expressions figées, des locutions, des collocations et des parémies.

En effet, le premier marqueur syntaxique de ces unités phraséologiques est la polylexicalité. En d'autres termes, une unité phraséologique est composée d'au moins deux unités lexicales ou mots dont le sens n'est pas l'addition des traits sémantiques de ses composantes. On le relève dans les exemples ci-après :

5a. Si tu te suicides, tu iras droit en enfer, et si tu continues à *faire la tête*, je te jure que je ferai une crise. (p.32) ;

5b. Ces jeunes qui te *font la cour*, engagea-t-il, ne sont que des voyous. (p.24) ;

5c. Tu me *feras honneur*, c'est vraiment bien. (p.24)

Les locutions verbales *faire la tête, faire la cour* et *faire honneur* sont construites à l'aide du verbe-recteur *faire* et des arguments *la tête*, *la cour*, *honneur*. Toutefois, si la paraphrase de faire *honneur* signifie *honorer*, se rapprochant subtilement du sens d'attribuer du respect à quelqu'un d'autre de par son attitude, sa présence et son comportement, les autres locutions ne renvoient nullement à *courir* ou **têter*. On parle dans ce cas de polylexicalité non-compositionnelle. Les polylexèmes sont sémiotiquement complexes (Gerda Habler et Christianne Hümmer, 2005, p.104) vu leurs deux niveaux de signification : la globalisation de la locution entière à l'état empirique et l'interprétation compositionnelle de ses parties lexicales. On en conclut que l'idiomaticité des expressions figées s'interprète en fonction de leur valeur globale et des valeurs individuelles de chacune des composantes.

Ainsi, cette relativité sémantique se poursuit sur le plan syntaxique par un figement contextualisé. Le second marqueur syntaxique de ces unités phraséologiques est la quasi-impossibilité de transformations profondes. Seule la structure de surface

peut légèrement changer. Subséquemment, nous remarquons une opacité scalaire syntaxique entre les phrasèmes de notre corpus. En effet, les différentes unités phraséologiques, bien que figées à des degrés divers sur le plan syntaxique, se caractérisent par l'impossibilité plus ou moins contrainte d'opérer certaines manipulations. Il s'agit de : la relativisation, la passivation, l'ajout d'arguments aux principaux actants, la pronominalisation, l'extraction, etc.

> 6a. Ils sont plutôt contents *d'avoir accompli sans faille leur devoir.* (p.11) ;
> 6b. Quand il lui arrive de prendre une nouvelle femme, elle *lui souhaite hypocritement tout le bonheur du monde*, priant intérieurement que la nouvelle venue *ne fasse pas long feu*. (p.11) ;
> 6c. Malgré le grand amour qu'il lui porte, il n'a pas pu mécontenter son frère quand celui-ci a *demandé la main de* sa fille pour le compte de son fils. (p.30)

De la série ci-dessus, il ressort quatre unités phraséologiques : *accomplir son devoir*, *souhaiter tout le bonheur du monde, ne pas faire long feu* et *demander la main de*. On notera que les deux premières, des collocations, ont admis l'ajout de la locution adverbiale *sans faille* et de l'adverbe *hypocritement* alors que les deux dernières, des expressions figées, n'ont subi aucune modification. Et, l'on remarquera que l'extraction et la passivation seront aisées dans les cas de [6a] et [6b] comme suit :

> 6a'. C'est d'avoir accompli sans faille leur devoir qu'ils sont contents ; // Ils sont plutôt contents que leur devoir ait été accompli sans faille ;
> 6b'. C'est tout le bonheur du monde qu'elle lui souhaite hypocritement quand il lui arrive de prendre une nouvelle femme priant intérieurement que *c'est long feu que la nouvelle venue ne fasse pas ; //Quand il lui arrive de prendre une nouvelle femme, tout le bonheur du monde lui est hypocritement souhaité, priant intérieurement que * long feu ne soit pas fait par la nouvelle venue ;
> 6c'. Malgré le grand amour qu'il lui porte, il n'a pas pu mécontenter son frère quand *c'est la main de sa fille que celui-ci a demandé pour le compte de son fils ; // Malgré le grand amour qu'il lui porte, il n'a pas pu mécontenter son frère quand la main de sa fille a été demandée par celui-ci pour le compte de son fils.

En outre, les théoriciens du lexique-grammaire ont élaboré la première base de données des expressions figées. Ainsi, la présente étude dépasse les contraintes transformationnelles déjà élaborées par ce traitement automatique pour intégrer la difficile systématisation de telles composantes lexicales. Les expressions figées et semi-figées sont des conséquences du français parlé et de la contextualisation des variétés du français. On en arrive à considérer que les variantes observées dans *Les*

impatientes, exemples d'utilisation littéraire des phraséologismes, se rangent soit parmi les défigements soit parmi les détournements du figement. Les expressions figées, les locutions et les collocations fonctionnent alors comme des calques syntaxiques.

4. Défigements et Détournements de figement : des combinaisons privilégiées

Tout d'abord, les phrasèmes ont une syntaxe figée. Le lexique-grammaire, entrepris au Laboratoire d'Automatique Documentaire et Linguistique (LADL) du CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique) depuis plus de trente ans et le projet BFQS (Belgique-France-Québec-Suisse) ont recensé 44000 expressions figées (Jean-René Klein et Béatrice Lamiroy, 2005, p.79) relevant du français central et des variétés régionales de ces zones francophones. Le présent article relève les expressions figées de notre corpus. Il faut remarquer que l'utilisation d'une unité phraséologique dépend des conditions inhérentes au contexte. En plus des patrons syntaxiques linéarisés fournis par le lexique-grammaire, nous nous appuyons sur ses principes pour interroger la faculté combinatoire des unités phraséologiques.

7a. *Au fur et à mesure que* ton compte bancaire s'alourdissait, ton cœur aussi se durcissait (p.108) ;

7b. L'entrée fracassante de sa mère et de sa tante *coupe nette* la conversation. (p.124)

7c. J'avais *fait l'expérience* de la polygamie et *m'en étais sortie la tête haute*. (p.127)

De la sorte, en se référant à ces théoriciens, nous relevons : d'abord la non-compositionnalité du sens des locutions *au fur et à mesure*, *couper net*, *faire l'expérience*, *s'en sortir la tête haute* ; ensuite le figement de la structure syntaxique laisse voir respectivement **Prép N Coord Prép N, V Adj.qual, V Dét N, Pron$_{Pers}$ Pron$_{Adv}$ V Det N Adj.qual**, des structures qui n'admettent que très peu de transformations (genre, nombre, pronominalisation) sans en changer le sens ou la fonction grammaticale ; enfin l'invariabilité lexicale des composantes du polylexème.

7a'. *Au fil et à grandeur que ton compte bancaire s'alourdissait, ton cœur aussi se durcissait ;

7b'. *L'entrée fracassante de sa mère et de sa tante coupe distincte la conversation.

7c'. *J'avais fait l'essai de la polygamie et m'en étais sortie la main haute.

C'est en partant des tables de cette théorie que nous distinguerons le défigement du détournement.

4.1. Les défigements syntaxiques

Observant dans la section précédente les modifications apportées par l'auteure dans son texte, on perçoit que le figement autorise une certaine liberté syntaxique. L'intégrité sémantique et référentielle de la séquence figée entraîne une syntaxe

contrainte (Gerda Habler et Christianne Hümmer (2005, p. 109). Cependant, le processus de défigement commence par la levée de cette contrainte. On obtient donc :

8a. *Je sens mon cœur se briser* en réalisant que je suis en train de vivre mon cauchemar des jours précédents. (p.10) ;

8b. J'aurai *donné jusqu'à mon dernier souffle*. (p. 45) ;

8c. Où as-tu perdu *le sens de l'honneur* qu'on t'a inculqué ? (p.33)

Les manipulations syntaxiques auxquelles se livre l'écrivaine permettent d'adapter la séquence figée au contexte local. Le défigement syntaxique s'interprète comme une appropriation des phrasèmes universels. C'est pourquoi *Je sens mon cœur se briser* est une réécriture *d'avoir le cœur brisé* au même titre que *le sens de l'honneur* ou *pousser son dernier souffle* qui signifie *mourir* se mute en *donner son dernier souffle*, le sens de la locution en est modifié. L'incompatibilité entre *dernier souffle* et le déterminant possessif *mon* est abolie car le verbe-recteur a changé. Ce nouvel élément autorise l'adjonction de la préposition *jusqu'à.* Cela s'explique par le fait que par sa signification, le polylexème est complètement analytique (Gerda Habler et Christianne Hümmer, 2005, p. 115) même si cette signification est plus métaphorique que compositionnelle.

De même, *le sens de l'honneur* est construit pareil à *le sens du devoir.* Ces deux locutions n'obéissent pas au principe de la non-compositionnalité. Car, les traits sémiques contenus dans *le devoir* et ceux contenus dans *l'honneur* permettent de comprendre la réalité évoquée par les locuteurs. Il en résulte une relation de synonymie entre les deux polylexèmes. Cette relation sémantique prend son origine dans les conventions et dans la variété du français parlé au Cameroun où on a tendance à assimiler le devoir à l'honneur. Et, de la partie fixe, on peut former *le sens de la famille*, *le sens du travail bien fait*, et par extension, *le goût de la réussite…*

4.2. Les détournements de figement

S'appuyant sur la théorie Sens-Texte, la non-compositionnalité se voit appliquée à d'autres niveaux que le niveau sémantique. Tout segment linguistique XY est compositionnel s'il est issu de l'union linguistique de X et Y symbolisée par l'opérateur Φ (Marie-Sophie Pausé, 2017, p. 27). En d'autres termes, il y a quatre façons de briser la compositionnalité, déclare-t-elle, (Pausé, id. p.28) : du point de vue sémantique, du point de vue combinatoire, du point de vue de la sémantique et de la combinatoire et du point de vue formel. Ces différents niveaux de non-compositionnalité sont exploités par la romancière comme des moyens de créativité littéraire. Elle va donc modifier les expressions figées en changeant leur sens, leur structure syntaxique, leur combinatoire syntactique. On obtiendra :

9a. Tu dis connaître l'islam *sur le bout des doigts*. (p.39) ;

9b. Elle m'a *fait honneur* et a préservé ma dignité. (p.63)

9c. Et je sais aussi que, comme d'habitude, mon père la fera revenir, *à grand renfort de* promesses et de cadeaux couteux. (p.76)

Sur le bout des doigts est non-compositionnel sur le plan sémantique car **XY# XΦY** ; fait *honneur* est compositionnel d'où la dérivée *honorer* de même que *à grands renforts de*. Toutefois, *à grand renfort de* est non-compositionnel sur le plan formel dans la mesure où la combinatoire qui suit la locution indique que le renfort est de nature plurielle donc **/XY/#/X/Φ/Y/.** En conséquence, la création de ces unités phraséologiques diminue leur opacité sémantique.

De tels ajouts démontrent que les unités phraséologiques n'obéissent que relativement à une certaine systématisation. Leur création tient compte également du contexte et de la référenciation contextuelle. Les principales variations s'observent sur le plan paradigmatique. Quelques modifications ont été relevées sur le plan syntagmatique à savoir la dislocation ou les mutations de déclinaisons ou de pronominalisation. Toutes ces opérations participent au défigement et même au détournement du phrasème.

10a. La luxueuse Mercedes noire, dans laquelle je suis assise, avance en tête, suivie de dizaines d'autres, *toutes sirènes hurlantes.* (p.13) ;

10b. Tu veux *tenir la dragée haute* à tes coépouses et tu as misé sur moi. (p.40)

10c. *Avec ou contre mon gré*, je dois être parfaite et enviée. (p.40)

Toutes sirènes hurlantes se comprend comme un calque de *toutes affaires cessantes* ou de *toutes proportions gardées*. Le schéma syntaxique est le même dans ce cas : **Dét N_{plur} Part.prés**. La séquence d'origine est bien connue du locuteur et sert de base pour exprimer le tintamarre créé par le passage du cortège nuptial. En [10c], on ajoute à *contre son gré* la préposition *avec* créant un possible antonyme de la locution-source. Cette autonymisation est rendue possible par la conjonction *ou*. En [10b] *tenir la dragée haute* se revêt d'un nouveau sens. Cela occasionne un détournement de la locution-standard.

La raison de ces détournements de figement est la structure des séquences figées : en [10a], la séquence figée est **V Art Adj.qual N**, en [10b] **V Art N Adj.qual** et en [10c] **Prép. Dét N**. Les structures qui admettent une expansion du nom sont facilement modifiables tandis que celles qui débutent par une préposition ne subissent pas une grande altération. On en conclut que le principe de non-compositionnalité ne prime pas sur celui de la polylexicalité lors de la variation des unités phraséologiques. Le lexique-grammaire, sur la base de ses tables syntaxiques, déduit que le rôle de la syntaxe n'est que très limité car elle n'aurait surtout qu'un rôle prosodique (Maurice Gross, 1982, p. 182). La romancière remet en question cette affirmation car elle se sert de ces modifications syntaxiques comme indicateurs d'originalité et de créativité. Sinon, ces détournements du figement ne s'expliquent nullement.

> 11a. face à une nouvelle mariée plus effrontée que la précédente et qui me *lance déjà des coups d'œil intempestifs*. (p.128) ;
> 11b. dont le voile intégral *remporte déjà la palme des curiosités.* (p.88)
> 11c. Il n'y a pas de quoi *en faire un drame*. (p.48)

Tout y passe de l'ajout de l'adverbe à la commutation des synonymes en passant par l'ajout d'expansions aux groupes nominaux. C'est la recherche de l'expressivité. L'expression *Pas de quoi en faire un drame*, **(Adv Prép Conj Prép V Dét N)** très courante chez nous, décrit l'attitude du personnage ; *remporter la palme* **(V Dét N)** est construite sur le modèle de *remporter le prix* **(V Dét N)**. La langue répond aux besoins de ses usagers dont les nécessités peuvent varier :

> de l'abandon de l'actuel en linguistique au changement et à l'innovation selon divers procédés acceptant la créativité soumise à une matrice, à la transformation de cette matrice, à l'emprunt à une autre langue ou à l'influence d'un dialecte, au calque de l'emprunt d'une autre langue (André Clas, 2015, p. 299).

5. Conclusion

En guise de conclusion, nous dirons que les unités phraséologiques, généralement entendues comme des polylexèmes ont effectivement une grammaire spécifique. En effet, la polylexicalité est un des critères contraignants de leur identification. Toutefois, avec une possibilité de figement scalaire, permise à la fois par la syntaxe et la sémantique, les écrivains tels que notre romancière en usent comme d'un trait de style. Les différentes modifications apportées par l'écrivaine relèvent de manipulations syntaxiques comme l'extraction, l'extension et la commutation des termes sur les plans syntagmatique et paradigmatique. Elle joue sur le caractère prédicatif des constituants de ces phrasèmes donnant ainsi raison à Christopher Gledhill qui distingue dans son HDR les expressions, des syntagmes fonctionnant comme des signes préconstruits, des constructions, des syntagmes provisoires susceptibles de modifications (Christopher Gledhill, 2008). Pour l'écrivaine, modifier les unités phraséologiques prend les allures d'un jeu d'appropriation de la langue.

6. Références bibliographiques

Abashidze, N. & Gurguenidze, N. (2021). Les Particularités de la traduction des unités phraséologiques et des noms propres. *EISH*, (8), 422-431.

Amadou Amal, D. (2020). *Les impatientes*. Emmanuelle Collas.

Clas, A. (2015). Langue, langage et les étonnantes locutions, expressions et phrasèmes du français, et leurs correspondants en anglais et en allemand. *Méta*. 60(2), 299-305, https://id.erudit.org/iderudit/1032859ar (consulté le 13 juillet 2023).

Daïrou, Y. (2022). L'Image stéréotypée de la co-épouse dans la communauté linguistique Wandala : analyse des unités phraséologiques in J.-P. Balga, M. Altiné et M.-R. Atangana (Coord.), *Représentations de la femme dans les cultures en Afrique subsaharienne,* (pp. 67-78). L 'Harmattan.

Gledhill, Chr. (2008). *Le signe et le syntagme : entre phraséologie et lexico-grammaire. Une synthèse du modèle systémique fonctionnel de Michaël Halliday et de la théorie sémiotique de Charles S. Pierce* [HDR, inédit, Université de Bretagne Occidentale] https://hal.sciences/tel-034242458/, (consulté le 13 juillet 2023).

Gradinaru, A. (2021). Les Moyens d'équivalence des unités phraséologiques dans les comédies françaises sous-titrées en roumain. *EISH*, (8), 249-275.

Gross, M. (1982). Une classification des phrases « figées » du français. *Revue Québécoise de Linguistique,* 11(2), 151-183, https://id.erudit.org/iderudit/602492ar, (consulté le 13 juillet 2023).

Guiraud, P. (1973). *Les locutions françaises.* PUF.

Habler, G. § Hümmer, Chr. (2005). Figement et défigement polylexical : l'effet des modifications dans des locutions figées. *Linx*, (53), 101-119, http://journal.openeditions.org/linx/266, (consulté le 14 juillet 2023).

Klein, J.-R. § Lamiroy, B. (2005). Relations systématiques entre expressions verbales figées à travers quatre variétés du français. *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain,* (31), 2-4, https:// hal.science/hal-01618782, (consulté le 14 juillet 2023).

Mejri, S. (2012). La phraséologie en français, *XXI Colloque APFUE*, Barcelona-Bellaterra, 24-37, https://shs.hal.science/halshs-00410950, (consulté le 27 novembre 2020).

Pausé, M.-S. (2017). *Structure lexico-sémantique des locutions du français et incidence sur leur combinatoire* [Thèse de doctorat, inédit, Université de Lorraine], https:// hal.archives-ouvertes.fr/tel-01689915v2, (consulté le 18 janvier 2021).

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
Licence CC-BY
Vol. 1, Num. 2, décembre 2023 (tome 1)

L'ESTHÉTIQUE DE LA LAIDEUR DANS *LA DANSE DU VILAIN* DE FISTON MWANZA MUJILA

The Aesthetics of Ugliness in Fiston Mwanza Mujila's La danse du vilain

MAWAYA TAKAO
Université de Kara, Laboratoire Langues, Littératures et Développement (LaLD)
Email: takawaya@gmail.com
iD ORCID: https://orcid.org/0009-0008-1976-4082

YAO TCHENDO
Université de Kara, Laboratoire Langues, Littérature et Développement (LaLD)
Email: yaotchendo@gmail.com
iD ORCID: https://orcid.org/0009-0001-8779-8865

RÉSUMÉ

Le roman africain contemporain d'expression française campe sur la scène de l'écriture une société africaine défenestrée, au quotidien indécent, propice à un univers défaitiste qui décrit maintes conséquences de l'hybris des personnages, aspirants à être ce qu'ils ne sont pas, ce qui crée un rapport dichotomique. A partir de ce constat, le roman africain comme l'illustre l'œuvre *La danse du vilain* dont l'écriture est une exorcisation verbalisée des souffrances dans une société en perte de repères, est un pertinent témoignage d'un monde halluciné, aux abois. C'est pourquoi le recours à une écriture débridée, fragmentée, terroriste, une langue bestialisée, une langue des bas-fonds, présentant un monde déchu, incapable d'impulser un monde meilleur dont l'espoir dépasse la simple catharsis, est la dévitalisation de l'humain. C'est l'écriture de la sublimation de toutes les angoisses de la condition humaine de l'Africain. L'article dévoile le chaos dans lequel baigne la société africaine contemporaine et met en relief l'interaction constante entre la culture africaine et la modernité pour juguler la violence et l'état morbide de la société africaine. L'esthétique de la laideur qu'abhorre Fiston Mwanza Mujila dans son roman, relaie par le prisme de la sociocritique, la socialité reproduite ainsi que les mobiles qui sous-tendent l'obscénité, la folie humaine, permettant de cerner et de comprendre les raisons de ce déferlement langagier.

MOTS-CLÉ : Obscénité, Violence, Dévitalisation ; Chaos, Indigénisation.

ABSTRACT
French speaking contemporary African Novel in the writing field portrays a defenestrated African society, with an appalling daily life, conducive to a defeatist universe which describes many

consequences of the hubris of the characters, aspiring to be what they are not. This situation creates a dichotomous relationship. From observation, the African novel as illustrated in *La danse du vilain*, whose writing is a verbalized exorcization of suffering in a society losing its bearings, is a relevant testimony of a hallucinated world, in dire straits. This is why the use of unbridled, fragmented, terrorist writing, a bestialized language, the depths, presenting a fallen world incapable of promoting a better world whose hope goes beyond simple catharsis, is the devitalization of the human. It is the writing of the sublimation of all the anxieties of the human condition of the African. The article shed light on the chaos in which contemporary African society is immersed and highlights the constant interaction between African culture and modernity to curb the violence and morbid state of African society. The aesthetics of ugliness that F. Mwanza Mujila abhors in his novel relays, through the prism of sociocriticism, the reproduced sociality as well as the reasons underlying human madness, allowing us to identify and understand the reasons of this language surge.

KEYWORDS: Obscenity, Violence, Devitalization; Chaos, Indigenization.

Introduction

Le roman africain contemporain d'expression française projette sur la scène de l'écriture, une société africaine en déconfiture, déstructurée, éclatée, frappée de toute sorte d'anomie : injustice, violence meurtrière, famine, folie, un chaos où la vie perd toute saveur et côtoie le couloir de la mort. La vie dans cet espace fictif devient un non viable plus hideux que ce que la mort a d'horrible. Pour exorciser l'insoutenable abject des bas-fonds de la monstruosité humaine, les mots donnent un visage à l'innommable pour surmonter les horreurs hallucinantes que subissent les vivants. C'est une expérience en deçà des limites de la mort pour rompre le silence afin de parvenir à une résilience qui réintègre dans le continuum de la modernité, la culture africaine, capable de détacher l'homme de l'hybris du pouvoir et de l'argent au cœur du chaos africain. C'est par le bais de l'écriture que le roman africain contemporain et particulièrement le roman *La danse du vilain* de Fiston Mwanza Mujila illustre la régression, la dévitalisation de la société africaine voire congolaise où l'horreur, le mal de vivre enlaidissent la vie au point de la désincarner. Se pose alors l'éternel problème du mal. En quoi la fabrique de l'horreur, du chaos, du désordre de tout genre participe-t-il à la création d'une esthétique de la laideur ? Mieux encore, comment l'écriture parvient-elle à extirper la société africaine de la férule calamiteuse de la laideur, du non-viable ?

Le roman en tant qu'expression de tous les possibles est un témoignage verbalisé où l'écrivain nomme les choses par leurs noms pour approcher l'histoire, l'éclairer et la mettre en mémoire, un parasitage permanent entre récit et vérité.

L'objectif de cet article vise à mettre à nu une illustration pertinente de l'exorcisation verbalisée des souffrances de la société africaine contemporaine et la corrélation entre les actes immoraux de même que les protagonistes de cette folie qui génèrent une absurdité, voire une esthétique de la laideur. Pour l'auteur de *La danse du vilain*, la résilience face au chaos de la société africaine consiste à intégrer les idées (valeurs) et les réalités objectives (pratiques sociales et institutionnelles) dans une interaction permanente.

Du point de vue méthodologique, la sociocritique comme lieu où « se joue ou s'effectue une certaine socialité » (N'da, 2016, p. 43) permettra de scruter non seulement le contexte historique mais aussi social de ce déferlement de la violence sous toutes ses formes, afin de cerner la motivation des personnages à la lubie du mal.

La sociocritique s'est développée à partir des critiques comme Claude Duchet, Pierre Zima, Edmond Cros et autres. Elle vise le texte, lieu où se joue et s'effectue une certaine socialité. L'œuvre devient en ce moment, un produit social et on comprend mieux que l'écrivain lui-même tout comme son produit est issu de la société.

Dans cette perspective et selon Barberis, la sociocritique « désignera donc la lecture de l'historique, du social, de l'idéologique, du culturel dans cette configuration étrange qu'est le texte » (199, p.123). Il s'agira de l'ensemble des pratiques signifiantes d'un groupe social en ce qu'elle se concentre sur les textes dans leurs rapports avec la réalité sociale.

La présente étude examinera d'abord toute la charge négative que déploie la socialité du texte par l'esthétique de la laideur sur laquelle repose l'ensemble de la construction de l'œuvre.

Ensuite, nous montrerons que l'écriture de ce roman, conçue comme une interaction s'ancre dans une hybridation, socle de la création et de la résilience face à la régression de la société africaine.

1. De la difformité physique à l'obscénité dans l'œuvre

La notion de laideur qui tient lieu de l'expression corporelle se déploie dans l'imaginaire littéraire pour exprimer l'hideuse condition humaine que charrie la transposition de la socialité que toute œuvre littéraire porte en elle. A partir de ce constat, l'assimilation de la laideur à la monstruosité qui caractérise la fiction romanesque négro africaine de ces dernières années participe à une esthétisation jubilatoire de l'anomie, de la laideur existentielle.

1.1 Entre vulgarité et violence

L'imaginaire littéraire africain s'inscrit dans un contexte historique et social. L'œuvre produite dans ce contexte transcrit le social tel que postule Duchet dans son article de base résumé par Gengembre en rappelant « la nature sociale du texte littéraire, la présence constitutive du social en lui ou la fonction constructive du social dans son élaboration. Le social ne se reflète pas dans l'œuvre, mais s'y reproduit » (Gengembre, 1996, p. 53)

Ainsi, *La danse du vilain* de Mwanzan Mujila ancre son imaginaire dans l'entre deux de la vulgarité et de la violence dont les personnages arborent où font l'objet d'une telle conspiration. La Madone, du nom de Tshiamuena, est donc victime de toute sorte de sornettes qui entache sa réputation. Elle est le bouc émissaire de tous les malheurs que connaît la diaspora zaïroise :

> Tshiamuena ceci ; Tshiamuena cela ; Tshiamuena possède des ailes, de grandes ailes et dans ses activités de sorcière, dès que la nuit tombe, elle décolle et voltige sur des dizaines de kilomètres sans le moindre mazout, déverse sur nous la guigne et pirate nos chances de tomber sur les diamants dans le deuxième monde (p. 11).

Aussi vient-elle s'ajouter la liste de la vulgarité, une série de représentation que les mineurs dans leur quotidien en font usage et surtout le refus d'insubordination de Molakisi, personnage au physique insoutenable dont la laideur physique n'a d'égale que la transgression verbale, provoquant une obscénité de langage à l'exemple de ces propos : « Retire cette parole, australopithèque ! Tu ne lui arrives même pas aux chevilles…Tu n'es qu'un puceau, tu n'as jamais même fait l'amour dans ta vie et tu veux dédaigner les anciens ? Va d'abord forniquer et puis on discutera à armes égales. Ah ! Les Zaïrois du XXe siècle… » (pp.31-32). Molakisi fait l'objet d'un lavage à la hauteur de sa condescendance à en croire ce lynchage verbal à son égard :

> Tu tombes comme un cheveu sur la soupe dans une mine dont tu ne connais personne, sans un centime dans la poche, vilain de chez les vilains pour reprendre l'insulte de Pedritto, poisseux, affamé et rachitique par-dessus le marché, Tshiamuena te donne une chance ; elle te ramasse, veille sur ta santé comme une porcelaine, met à ta disposition un lit, un oreiller et des draps, de la pitance, des vêtements propres, tous ces gestes sans rien attendre en retour, tu fais entrer l'argent et tu ne penses même pas à lui verser la dîme et pour finir tu t'en débarrasses comme d'une poupée Barbie (pp. 32-33) .

Ainsi, le texte de Mwanza Mujila se signale par le recours à la vulgarité. Il n'est plus question de la décence, mais de transgresser les non-dits à travers une folie jubilatoire de *La danse du vilain* au « Mambo » où toutes les beuveries et bassesses récréent les bacchanales jubilatoires dégageant ainsi une esthétique de l'extrême que le narrateur signale par l'attrait excessif de l'argent au mépris de l'acte sexuel qui tombe sous le coup de la scène vulgaire comme en témoignent ces extraits :

> La beauté n'existe pas
> La beauté c'est l'argent
> La jeunesse n'existe pas
> La jeunesse c'est l'argent
> Vilain, vilaine, arrête de me harceler
> Le paumé, non
> Le nanti, oui
> L'argent encore mieux
> L'argent, l'argent, l'argent
> Vilain, vilaine, arrête de m'embrouiller (p. 52).

Outre la représentation vulgaire de la sexualité et de « la dolce vita » (p. 61), vient s'ajouter à cette représentation, la sorcellerie de Ngungi, ainsi que le prétendu cannibalisme de la Madone.

A travers le choix d'une narration fondé sur la transgression, l'écrivain Mujila transpose dans un langage hautement vulgaire l'insoutenable légèreté et la frayeur qu'inspire à la fois Ngungi et la Madone dans le bas monde dont le caractère obscène se dégage du texte par la description faite du narrateur de ces deux personnages :

> Ngungi s'extirpa de son sommeil, le corps meurtri, l'atterrissage sur le parvis de la poste s'étant mal négocié à son retour, en raison du temps pourri ainsi que du sang de piètre qualité (dans le bas monde le sang leur servait de carburant, c'est ce qu'il disait). D'après lui, la poste tournait comme l'un des plus grands aéroports nocturnes du Zaïr. Les sorciers, aides et apprentis-sorciers de partout, (même de la Zambie voisine, du Zimbabwé et d'Angola, quand leurs aéroports étaient surpeuplés et les vols directs venaient à manquer), décollaient du parvis. Les bordels, marchés, bars, hôpitaux, la gare centrale et bien d'autres lieux grouillaient de populace et tenaient lieu dans leur deuxième monde de sites aéroportuaires, à part entière (p. 47)

L'ampleur d'un monde cauchemardesque semble justifier la prédilection de l'esthétique de la laideur pour justifier le choix de l'écrivain à une inclination de l'abject, du sordide et du vulgaire. C'est ce à quoi répond les détracteurs de la Madone prise pour une sorcière que relaie le narrateur : « L'argent de la pierre est fait pour être gaspillé afin d'attendrir les esprits de la terre. Dans ces moments d'euphorie démesurée et incontrôlable, on déracinait de la mémoire collective, la bière et la cigarette travaillant, l'image sempiternelle et scabreuse de la Madone porteuse de la guigne » (p. 60)

La tendance à l'exagération a pour effet le dérisoire. Le romancier dans la reproduction du chaos dans lequel baigne la société africaine met en vedette le référent social comme le souligne Duchet :

> L'enjeu, c'est ce qui est en œuvre dans le texte, soit un rapport au monde. La visée, de montrer que toute création artistique est aussi pratique sociale, et partant, production idéologique, en cela précisément qu'elle est processus esthétique, et non **d'abord** parce qu'elle véhicule tel ou tel énoncé préformé, parlé ailleurs par d'autres pratiques ; parce qu'elle représente ou reflète telle ou telle « réalité ». C'est dans la spécificité esthétique même, la dimension **valeur** des textes, que la sociocritique s'efforce de lire cette présence des œuvres au monde qu'elle appelle leur socialité (1979, pp. 3-4)

Dans un tel langage mimétique de l'oral, la plupart des scènes vulgaires du dessous des pantalons, de la magie noire chargée par une pollution des trivialités et des obscénités viennent planter le décor d'un univers lugubre, engluant et laid,

prototype du chaos réel. Le romancier dans la reproduction de l'univers chaotique suscite le dégoût chez le lecteur et vise à atteindre les limites de l'inacceptable par une esthétisation de la laideur ambiante du quotidien.

Aussi, la violence dans cet univers déjà glauque vient-elle parachever la déréliction d'une atmosphère en déconfiture où le langage vulgaire et violent symbolise l'ampleur de la répulsion du barbarisme humain. La violence dans le roman est aussi physique que verbal. La bagarre quasi-quotidienne entre les mineurs est au rendez-vous. Toutes ces violences qui parsèment le texte de Mujila génèrent une euphorie effrayante. L'alcool et la drogue dans cet univers attisent une violence sénile et les scènes de violences sont racontées par des personnages à la fois narrateurs et victimes. Sanza, après avoir ingurgité pour la première fois « la colle » (p.81), en eu pour son compte, toute honte bue :

> Soudain, je distinguai dans la cohorte des gamins qui me cognaient à l'aide de bâtons, de barres de fer et d'un casque de motocyclette, les deux inspecteurs des finances, plus le Blanc et Anarchiste. Je tentais de parer au lynchage comme je pouvais mais sans aucun résultat. J'étais tellement affaibli par la colle que je peinais à lancer le moindre cri. Le Blanc observa un répit. Comme s'il ne comprenait pas ce qui se tramait sous ses yeux, il fit les cent pas. Au bout d'un moment, il sembla sous le coup d'une inspiration soudaine et osée : la crucifixion ! (p. 83)

De plus, cette violence devient létale lorsque des personnes à la solde du pouvoir dictatorial sèment l'horreur, perpétuent des exactions sur des citoyens, des représailles, voire des escadrons de la mort sans coup férir parce que jouissant du privilège de l'impunité. M. Guillaume, dans la peau d'un ange, est un véritable tortionnaire, un agent secret à la solde du régime de Mumbutu. Il sème la terreur et régente la ville en procédant au nettoyage de quiconque se mettrait en travers de la dictature à la marche à l'exemple de cette victime dont le tort est la résistance à la soumission dictatoriale. La torture dont est victime ce dernier donne au roman un ensauvagement effroyable, insoutenable. C'est ce que ressent Sanza, à la vue d'une telle bestialité que rapporte le narrateur :

> Sanza vomit l'essentiel de ce qu'il avait ingurgité pendant la journée : deux gobelets d'eau, une tranche de pain, un bout de viande, des bananes qu'il avait chapardées au Marché Central, des arachides, des légumes, un verre de jus, une mangue pourrie, du poisson salé… Les pleurnicheries du gars torturé à l'arrière de la voiture l'avaient submergé dès qu'il avait posé son pied sur le parvis. Après lui avoir arrangé le portrait, les sbires de M. Guillaume lui avaient étiré les doigts avec les pinces. A chaque coup, l'homme aboyait. Son visage bosselé et ensanglanté, lèvres boursoufflées, arcades sourcilières

> bouffies, une oreille arrachée hantait sans fin sa mémoire. Les crépitements de fusil résonnaient aussi dans ses oreilles (p.127).

La laideur dans le texte est donc cette charge qui résulte de la transposition de la déréalisation qui côtoie la banalité et l'abjection où le romancier en portant l'horreur au summum de l'intolérable reproduit le chaos dans lequel semble se complaire l'humanité africaine.

Le corpus montre que ce roman est une réaction narrative à la crise des valeurs que traverse la société africaine. Le sociolecte de la violence, de la monstruosité dans le récit débouche sur le mépris des valeurs humaines qui fondent le vivre-ensemble. C'est un univers répulsif à la vie normale, d'où la justification du titre de l'œuvre « *La danse du vilain* » en rapport à la nausée exprimant le dégoût, la perte de repère, l'indifférence aux valeurs qui fondent la vie, bref à l'atmosphère laid qui se dégage de l'œuvre.

Mujila dans ce livre se veut violent à travers un langage oral, ordurier qui amplifie et introduit une esthétique d'anéantissement à la hauteur de l'extrême, caractéristique du réel afin de provoquer une libération du lecteur tel que le rappelle la perspective psychanalytique que Chevrier associe à une « sécrétion, une expulsion non toujours parfaitement contrôlée, c'est-à-dire une logorrhée, au sens où l'on dit diarrhée » cité par (M. Adoux papé, 2011, p. 56).

Ainsi, l'écriture de Mujila est une virulente satire contre la banalisation de la chute humaine, devenue un acte normal qui ne suscite aucun recul, aucun jugement moral où le verrou de toute forme de qualification morale de bien et de mal est occulté au point d'interpeler le lecteur.

1.2. L'expression hallucinante de l'immoralité

Le roman *La danse du vilain*, par-delà l'ancrage de la violence dans laquelle il s'inscrit, semble défénestrer voire balayer de revers l'ordre moral établi. En effet, le romancier nous fait une description minutieuse de la vie des mineurs qui se déroule en flagrant déni des règles élémentaires du respect de la vie humaine. La vie des mineurs, c'est la jungle où l'on marchande avec sa vie. Les détails nous sont racontés par le narrateur personnage :

> Et en Angola c'était le branle-bas général, un chacun pour soi existentiel d'autant que tout garimpeiro était entré en Angola à ses propres risques et périls, avec ses propres pieds, par ses propres moyens, pour des raisons de prospérités connues de lui-même, avec ses propres désirs de succès où d'enrichissement facile. Il aurait été burlesque et vide de sens d'attendre des bonnes manières. Au-delà de quelques résistances tribales et familiales, chacun jouait sa propre parturition et sans doute, avec raison. On arrive seul au monde et on crève seul sur son grabat ou dans un banal accident de circulation.

> L'Angola des mines c'était du même au pareil ; chacun était son propre père, sa propre mère (p. 62-63)

Outre les mineurs, le récit lève le rideau sur le goulot des enfants de la rue dont le contrôle parental au sein du noyau familial a perdu toute légitimité, faisant place à une gangstérisassions des villes africaines. Molakissi, Sanza et Ngungi sont des prototypes dont la vie a basculé faute d'avoir été modelés au sein de la cellule familiale dont la dimension morale supplée toutes les autres. Cet abandon du rôle parental occulte toute allégeance morale à ces enfants laissant présager une déstabilisation de l'ordre social tel que se dévoile dans le texte, une atmosphère d'anarchie, de sauve-qui-peut : « Tous les enfants qui écument les rues de Lubumbashi et de Kinshasa forment une race, la race des proscrits et des déshérités (p. 19).

La description que fait le romancier des mineurs et des enfants de la rue lève sur ces marginaux toute forme de considération et de qualification morale. La vie de rue que mènent tous ces breloques : (la drogue, le vol, des crimes odieux), tout ce décor obscène de la vie de la rue est une descente aux enfers comme l'explicite Sanza : « Nous étions des princes, des rois et des marquis sans lendemain, aiguisés par la colle, la colle qui nous donnait des idées, la colle qui pourvoyait à l'inspiration, la colle qui stimulait les rêves et toujours la colle qui nous permettait de tenir la dragée haute dans ces nuits infestées d'inspecteurs de finances, de militaires mégalomanes, de vendeurs d'organes génitaux et autres quêteurs de sang à des fins sacrificielles » (p. 75-76). Le recours à un langage sordide, voire un langage de la démesure est fait à dessein afin d'imprimer le ridicule et la bassesse qui marquent les sociétés africaines postcoloniales. Dans une perspective de la dénonciation des bourreaux à l'instar de M. Guillaume et tous ses compagnons qui éprouvent le plaisir dans l'acharnement de la torture de la vie et de toute valeur qui incarne l'humanité. L'écriture de la déraison axée sur la déréliction, l'inversion de l'ordre des choses et la transgression des valeurs morales a pour finalité le dévoilement et la vérité. C'est ce à quoi s'attèle le romancier en amplifiant une esthétique de la laideur tout au long de son récit. Une telle démarche suscite chez le lecteur le dégoût d'une vie fondée sur la désarticulation de la vérité et de l'éthique. Cette dépersonnalisation de la vie dans une contingence de la négation de l'ordre moral, devient ce par quoi se mesure une vie avachie, une vie dénudée de toute considération humaine, de tout respect de la hiérarchie. C'est une vie de monstre où seule compte la raison du plus fort. Monsieur Guillaume, personnage fourbe et à la solde du régime au pouvoir, barricade sa conscience du bon sens pour en être l'éteignoir de tout espoir, bourreau au point où la monstruosité de ses actes répugne et scandalise ses plus fidèles compagnons en la personne de Sanza dont la répugnance de l'ensauvagement illustre le degré de bassesse dans laquelle tombe Guillaume : « Assassin, disparaît de ma vue » (p.127). Une telle attitude venant de son lieutenant Sanza est un désaveu cinglant de l'ordre des choses qui se trame avec Guillaume.

Ainsi, non seulement le titre *La danse du vilain* magnifie la monstruosité de Guillaume et ses sbires à l'inclination au mal, mais aussi le langage immoral, malsain et cru dans le roman achève le déguisement par lequel la déchéance de l'homme prend corps dans l'ouvre au point de dériver le malaise dont ressasse Molakisi par la voix du narrateur :

> Il projetait d'humilier les gens avec son argent partout où il était taxé de voyou et de fils de pute ; de leur montrer que le voyou (et le fils de soubrette) n'était pas une coquille vide, que le voyou n'était pas un homme de pacotille, que le voyou en dépit de son français à l'emporte-pièce et de ses études arrêtées à mi-Chemin savait chasser les diamants et les dollars. Il projetait d'acheter à boire et à manger à ses détracteurs d'hier et à ceux de la dernière pluie jusqu'à ce qu'ils vomissent et reconnaissent qu'ils l'avaient méjugé. Il projetait de jouer avec l'argent dans les rues de Kinshasa, discréditer l'argent, le salir, le minimiser, le dilapider, le démonétiser, le mépriser, le blanchir, le soudoyer, le déconsidérer, le jeter par la fenêtre et la porte, l'abîmer dans l'alcool et le sexe (p. 206).

Toute cette rage ou ce malaise que charrie l'écriture de Mujila est révélatrice de la hantise désespérante et abêtissante dans laquelle la folie humaine engage l'homme en le soustrayant de l'ordre moral dans lequel le respect de la vie et la dignité humaine ne sont pas marchandables. Dans cette description qui se dégage de l'imaginaire du romancier, apparaît aux yeux du lecteur une humanité désabusée, traumatisée et désynchronisée où tout est inversé. A cette dialectique de la dévitalisation de l'Africain, Admah EKué s'interroge sur le sort de la société africaine :

> Mais comment décoloniser les esprits, concevoir une nouvelle éthique, faire appel à la volonté politique et collective de s'assumer et de libérer l'émergence d'une capacité culturelle correspondante, là où des États sans structures sociales ni sociétés civiles ont privilégié leur propre fonctionnement bureaucratiques au détriment de l'ensemble et favorisé l'éclosion d'une catégorie d'hommes et de femmes qui échappent au contrôle de l'ordre et la discipline ? (Adamah Ekué A. 2023, p. 51)

Dès lors, se déploie dans l'univers romanesque *La danse du vilain*, une sorte de tension, une noirceur comme l'annonce déjà dès le titre, magnifiant toute la laideur qui se dégage de chaque personnage du texte dont le langage transpose la manifestation ou reproduit cet impossible de l'abject en servant de médiation d'autant que « Le texte est indissociable du tissu social où il a été produit (…). La société articule le texte comme le texte articule la société » (Fossion et Laurent, 1978, p. 129).

L'imaginaire littéraire nourri de l'écrivain n'étant pas coupé de son environnement historique, culturel, politique et social, la création littéraire ne peut

que distiller, toute proportion gardée, la société réelle que l'écrivain par la sublimation parvient à sa vision du monde.

C'est dans ces conditions que le roman de Mujila transpose la déconfiture de la société congolaise dont les figures de Molakisi, de Sanza et de Guillaume symbolisent la décrépitude et la perte de repères moraux que l'écriture met en relief dans le texte. Molakisi met une croix sur le vivre-ensemble en famille et cette fugue va précipiter toute rupture avec la bienséance. Il établit sa vie en marge de la sagesse, de la morale qui garantit une vie réussie. Au-delà de la responsabilité parentale à faire de tout enfant un modèle pétri des valeurs qui incarnent le vivre-ensemble, tout enfant reste libre de s'approprier l'éducation parentale ou non. C'est ce que tente de justifier le parent de Molakisi en dépénalisant sa responsabilité de parent dans l'échec de conduite de son fils en ces termes :

> Le fleuve à cette insolence primaire : circuler, déambuler selon ses lubies. On retrouve des enfants qui agissent de la sorte. Ils élisent leur propre chemin : la sagesse ou dans les cas extrêmes, la contrebande. Vous pouvez mettre tout le paquet, leur donner la chance et la bénédiction, veiller scrupuleusement à leur éducation, les combler d'amour, c'est en définitive le mioche et lui seul qui choisit quel avenir embrasser. Que voulez –vous que je fasse ? Suis-je l'homme à condamner ? Je ne suis pas dans l'expectative de jours heureux mais il me semble tout de même maladroit de casser continuellement du sucre sur mon dos sous prétexte que je suis un père défectueux. (p. 18-19)

Molakisi foule au pied toutes les règles de vie en famille et érige son monde à lui. La responsabilité du parent tout comme celle de l'enfant est déterminée dans son insertion sociale. Tout comme lui, Sanza, un enfant de la rue, devient le sbire de Guillaume et tous deux à la solde du régime dictatorial mènent une vie exécrable tintée de violence et de meurtre sur toutes les personnes en désaccord avec le régime. C'est une société de jungle ou le plus fort du moment écrase les faibles. Dans une société comme celle que décrit le romancier, seuls comptent l'étouffement, le mensonge, le culte de la personnalité ou l'absence de liberté. Bref, un enfer avant la mort. Une telle société se fonde sur une illusion où les règles élémentaires du respect de la vie humaine sont une carence de la société africaine contemporaine. C'est pourquoi le romancier s'évertue à dévoiler et à scandaliser le lecteur, recourant à une esthétique de la laideur qui appréhende l'Africain et l'homme en général dans ce qu'il a d'inhumain, d'instinct grégaire et d'animal, franchissant la limite de se démarquer de la norme morale pour s'assurer une visibilité macabre et odieuse où l'homme est instrumentalisé à des fins inavouées.

La mise en récit des laideurs de la société africaine ne participe-t-elle pas à surmonter l'intolérable, l'immoral par le biais de l'écriture qui nomme l'innommable comme le dit Magnier : « on ne change pas les choses tant qu'on ne les a pas nommées, tant qu'on ne les a pas appelées par leur nom » (Magnier, 1985, Entretien avec Sony Labou Tansi, p. 5-7).

Appartenant à la société africaine, l'imaginaire de Mujila s'ancre dans le quotidien pour transposer par le biais de l'écriture, l'environnement historique, culturel, social, économique et politique de l'écrivain dont l'interaction détermine la création de son œuvre. L'immoralité découle de tous les actes ignominieux perpétrés de nature à désincarner l'humain et toute l'organisation sociétale africaine fondée sur la justice, la vérité et le respect de la vie humaine. Dans cet univers romanesque où ne priment que la torture, les crimes et le bâillonnement de toute expression contradictoire à la vérité du pouvoir en place, l'expression de l'immoralité n'est rien d'autre que le dévoilement de toutes ces extrémités et absurdités que le romancier amplifie de sorte à porter à la découverte du lecteur, le dégoût, la fange morale dans laquelle beigne l'univers africain. Face aux pertes de repères de l'Africain, ce roman offre un relais d'indigénisation de l'oralité dans l'écriture romanesque afin de mieux cerner la problématique de la symbiose entre la tradition et la modernité, gage d'un renouveau, un parasitage entre deux mondes.

2. La distorsion langagière

Le recourt à une poétique de la brisure fait observer un dévoilement jubilatoire du rejet de l'écriture normative, faisant appel à une écriture baroque qui se nourrit de la diversité où l'écriture devient un prolongement de l'oral. Dans le récit moderne en français sont introduites des techniques discursives de narrativité orale qui suppriment ainsi la démarcation entre le monde de l'oralité et celui de l'écrit. Face aux multiples emprunts dans le roman africain, l'esthétique de la laideur pose le problème de la langue française dans le roman africain qui subit un devenir autre, une ramification variable.

2.1 L'écriture du fragmentaire

L'écriture du fragmentaire dans le contexte de la littérature africaine rejoint la jouissance au sens de Barthes. Dans sa dimension écrite, le texte est appréhendé comme un corps et Barthes définit le plaisir du texte en rapport avec le plaisir charnel procuré par le langage. Par conséquent, la langue maternelle assimilée au corps de la mère constitue le lieu idéal de jeu et de plaisir de l'écrivain. Barthes, dans *Plaisir du texte,* compare l'acte d'écrire à la jouissance esthétique pouvant aller jusqu'à l'extase, à l'enivrement pour toucher le fond de la liberté que garantit l'écriture.

Alors le roman africain aux confluences des hybridités culturelles et identitaires se reconfigure pour devenir un genre universel qui nivèle les frontières entre le monde de l'oralité et celui de l'écriture au point de se demander où se situe la frontière entre les deux mondes. L'interview de Diop lève l'équivoque sur la séparation des deux mondes qui, loin de s'opposer, se complètent tel que dit :

> Pour moi, le roman n'est qu'un conte plus ou moins délayé et dilué où la personnalisation des sujets et des objets amortit les caractères majeurs des

> types (bêtes, choses et gens) des récits traditionnels qui ont toujours condensé tous les autres genres pour manifester le éléments positifs ou négatifs des civilisations passées ou en voie de mutation (Diop, 1971, p. 208-209).

Il va sans dire que Mujila, consciemment ou non, reconfigure une écriture romanesque élastique qui s'ouvre à tout apport azimut, favorisant l'éclatement, l'émiettement où s'ancre le goût du fragment, émiettant le récit afin de rapprocher tant soit peu en créant une convergence entre le discours littéraire et le chaos de l'espace fictionnel sociopolitique que sous-tend l'espace réel postcolonial des pays africains. En revanche, la stratégie scripturaire que déploie ce roman est celui d'une écriture où se reproduit le style oral, véritable genre littéraire qui donne une nouvelle identité au roman africain en brouillant toute séparation de genre. Elle impose à la forme romanesque classique une déstructuration formelle dont le désordre scriptural est à la hauteur du désordre réel simulé. Le récit transpose où côtoie allégrement le genre poétique, théâtral, romanesque, pimenté par une salade linguistique comme l'illustre ces passages :

> -Tu vas où, mon frère ? Are you Belgian ? French ?
> -I'm from Austria
> - Australian ?
> -Austria !
> -I know your country. My uncle was diplomat in Vienna…
> -When ?
> -It's been year…
> -First timein Zaïr ?
> -My second … On peut parler français…
> -Si ça ne te dérange pas en anglais. I want to practice my English…
> -Je veux aussi pratiquer mon français. Où peut-on aller danser la rumber ? (p. 140-141)

Ce plurilinguisme qui caractérise l'acte d'écriture du romancier africain circonscrit la situation linguistique dans laquelle la contingence plonge l'Africain. C'est ce qui explique d'ailleurs le caractère complexe de l'acte scripturaire africain circonscrit dans un cadre de situation linguistique complexe où l'écriture se définit, pour l'écrivain africain francophone, comme une sorte de butinage informe dont l'écrivain se sert pour donner une harmonie, une poétique au goût du miel.

Outre le plurilinguisme du roman de Mujila, la fragmentation du récit s'opère par le biais d'un genre composite qui se dégage du discours du prophète :

> Je suis devenu un homme nouveau
> Dès aujourd'hui, maintenant
> Ma maison vous appartient
> Ma veste vous appartient

Mes chaussures sont les vôtres
Viens danser avec nous
Et goûter sans frein
Aux petits plaisirs d'une vie féconde. (p. 232)

Une telle hétérogénéité de la langue d'écriture reflète un univers aussi décousu, fortement fragmenté par le tissu social où n'est tolérée aucune égratignure de contradiction à vouloir exprimer sa vision du monde si différente de celle du guide providentiel. La hantise de la violence se répercute sur l'imaginaire littéraire que cherche l'écrivain à saisir l'instantanéité de l'évènement comme le dit Gbanou :

> C'est le lieu où l'écriture comme une partition musicale, associe plusieurs tempi, plusieurs instruments pour créer un tout harmonieux comme chez Boubacar Boris dans *Le temps de Tamango* (1981) ; Wêrêwêrê Liking dans son roman-chant *Elle sera de jaspe et de corail* (1983), Henri Lopes dans *Le pleurer-rire* (1985) ou Yodi Karone dans *Nègre de paille* (1982), où seule l'intention romanesque reste le fil conducteur d'un récit multiforme, fortement fragmenté jusqu'au niveau graphique (S. K. Gbanou, 2004, p. 85).

Bien qu'en se servant du composite pour articuler le chaos de la réalité, l'écriture dans *La danse du vilain* reste fortement influencée par la brisure, la discontinuité du récit que seul maintient comme fil d'Ariane, l'intention romanesque. Cette écriture présente un langage en perpétuel recomposition, en état de rupture et de discontinuité. C'est un langage qui mime les catastrophes, ce qui fait penser à une distorsion de langage où la norme française subit le diktat des langues africaines qui altèrent profondément la narration, imprimant une esthétique de la laideur face aux changements de mécanismes de la langue française. Dans cette dynamique de la discontinuité de la langue française qui opère un saut qualitatif, Deleuze trouve que l'esthétique de la laideur s'actualise aussi au moyen du rejet de l'écriture normative romanesque où « toutes les langues se réunissent en désordre pour conserver un même sens et les mêmes sons mais en détruisant systématiquement la langue française à laquelle, elles les arrachent » (1993, p.21)

En effet, le roman postcolonial africain francophone est marqué par le sceau de l'insaisissabilité, aux dire de Gbanou. Il permet de suivre le monde comme objet littéraire dans ses fuites. Dans une telle écriture aux confins du débris, le roman moderne africain s'ancre dans une narrativité où le texte est un assemblage de débris, de collage, de patchwork, que cite Gbanou en reprenant Rabau pour élucider l'attrait de l'écriture débridée :

> On sait que le geste de la fragmentation comme brisure est un geste moderne qui se traduit dans la représentation du réel et dans l'écriture elle-même. Mais la fragmentation moderne apparaît également dans le rapport à la tradition qui est littéralement mise en éclats dans les pratiques de l'hypertextualité. La

> fragmentation peut intervenir dans le cadre d'une réécriture. Dans ce premier cas, les modernes opèrent un émiettement du texte par une dispersion de l'hypotexte dans leur propre réécriture. (Rabau, 2002, p. 31)

Le roman *La danse du vilain* répond à une architecture qui ne laisse nul doute sur sa difformité constitutive. Le récit se tisse sur un ensemble de micro-récits séquentiels relativement indépendants mais reliés dans un conglomérat d'entrelacements diffus où des voix narratives s'entremêlent, se relaient dans des fêlures qui donnent au texte une discontinuité narrative. La langue française se retrouve dans une posture d'insécurité face aux langues locales, ce qui génère un conflit linguistique, lieu d'une esthétique de la laideur non pas dans le sens négatif du terme mais qui oriente la prise en compte d'un nouvel paradigme sémantique, syntaxique et sémiologique. S'installe tout un désordre linguistique.

De plus, la particularité de ce roman réside-t-elle dans la construction éclatée et fragmentée du récit où se relaie une homophonie de l'empreinte sociale dans le texte que certains critiques comme Borgomano (1988), Chevrier (1999) matérialisent objectivement par le terme de « polyphonique » désignant le sociotexte, c'est-à-dire le statut du social dans le texte.

La fragmentation devient pour les écrivains africains un renouveau. Le texte s'exporte dans la forme littéraire où des modifications font observer une rupture de la linéarité du récit comme l'exhibe bien *La danse du vilain* dont la structure textuelle est habitée par une violence narrative scripturaire avec des phrases hachées, elliptiques, une syntaxe fragmentée, un lexique désordonné tel que l'illustre ce passage :

> A partir du moment où l'Union minière, l'État, l'Église, la cellule familiale se morfondaient , à partir du moment où toutes ces choses avaient un gros crapaud dans la tête, le boulevard de l'argent était ouvert aux plus courageux, car l'argent, en plus de la chance, demande du courage pour l'acquérir et le garder quels que soient les moyens d'enrichissement : la guerre, le serpent, la sirène, les mines, le boulot, la chance (p. 248)

En effet, le roman de Mujila s'est construit sur une discontinuité de la linéarité du récit, faisant office d'une rupture du discours romanesque où l'on observe des changements que Gbanou qualifie « De mutations profondes dans le projet littéraire, qui n'affectent pas seulement les problématiques à l'œuvre dans le récit mais se proposent comme une véritable sclérose de la forme par des reconfigurations tous azimuts du genre romanesque, une partition ininterrompue à la fois de l'espace textuel et du discours littéraire [...] » (p. 83).

Si les Africains ne sont pas les tous premiers à recourir à l'écriture fragmentaire, cette écriture est caractéristique de la littérature africaine francophone, lieu de créativité et de métissage linguistique dynamique.

2.2 De l'emprunt à l'indigénisation

Les phénomènes d'emprunt et d'indigénisation sont consubstantiels à l'histoire des hommes, car toutes les sociétés humaines se sont emprunté les unes des autres. L'emprunt ainsi revêt-il un caractère universel par le brassage et l'hybridité du genre humain quoique certaines théories spéculent la pureté des races et des cultures qui est un leurre.

En effet, le roman né en Europe devient un genre inachevé dont l'élasticité se prête à toutes les possibilités.

Dès lors, l'écrivain africain francophone qui signe son entrée dans la scène littéraire et cherche à faire comprendre sa sensibilité, celle de sa communauté, recourt à sa tradition orale tout en utilisant l'usage du lexique français. *La danse du vilain* s'inscrivant dans une création plurilingue, offre un décentrement de la langue française où se joue une coalition culturelle, linguistique et identitaire, obligeant la langue française à une convergence de cohabitation faisant dire à Benianimo que

> Le concept de décentrement vise à permettre la description de l'écriture du texte francophone en repérant les strates normatives linguistiques qui s'y entremêlent […] et la fabrication de l'étrangeté textuelle que ce soit du point de vue référentiel ou du point de vue de la mise en scène de la polyphonie […] le texte francophone serait le lien d'un décentrement en ce qu'il serait le lien d'une tension entre lui-même et l'autre langue, inscrivant dans l'écriture elle-même une différenciation et la présence d'une altérité. (Benianimo, 1999, pp. 232-233)

Tout porte à croire que le roman est un genre qui évolue en symbiose avec l'actualité et particulièrement le roman africain, à l'exemple de *La danse du vilain* qui se prête à une indigénisation de l'oralité dans une superposition de l'architecture oral et les techniques discursives modernes, enjambant la frontière entre l'oralité et l'écrit. Bien sûr, Mujila emprunte dans son imaginaire littéraire la forme romanesque européenne en l'adaptant aux réalités locales comme le dit bien Kane « Le romancier africain fait passer dans l'écriture les ressources des conteurs et des créateurs du monde traditionnel » (Kane, 1986, p. 79).

Alors, dans le roman se présente une stratification des archétypes oraux entretenant une sorte de symbiose pour façonner une expression qui reste plus près du réel.

En conséquence, l'histoire narrée dans *La danse du vilain* porte les ingrédients qui dénotent la possibilité de l'épopée. Dans un premier temps, l'histoire racontée est celle du peuple Congolais et à ce titre, fait partie intégrante de la mémoire collective. Secundo, la narration comme le prescrit l'épopée fait rêver l'auditoire. Le narrateur relate les temps forts de la nation congolaise et surtout que tous ces faits sont liés à l'Histoire de cette nation. L'épopée à cette particularité de constituer la mémoire de la communauté par des récits épiques, telle que la définit Madelénat « Vision

énergétique et conflictuelle du monde, l'épopée est aussi épiphanie d'une causalité absolue et d'une implacable nécessité : du chaos de la mêlée et des mots ambigus émerge un ordre sublime où se restaure un sens sacré » (1986, p. 12).

Outre ces premiers ingrédients de l'épopée, la narration de l'histoire est régie par une énonciation impersonnelle dès le début du récit qui se termine par le « je » du personnage narrateur « Je ne marche pas dans tes combines mais on ne refuse pas l'argent » (p. 259). Cela dénote de la polyphonie narrative dans le sens de la réflexivité hégélienne et parmi tous ces personnages narrateurs qui font évoluer la trame narrative par le rôle actantiel qui leur revient, recèlent tous les motifs inhérents à l'épopée (bravoure, courage, combat, guerre, mouvement, conquête, victoire etc). La figure de «Tshiamuena au patronyme de La Madone incarne à elle toute seule les motifs de l'épopée, car elle incarne un héros mythique au sens du terme. D'abord sa naissance ou mieux encore l'année de sa naissance est mystère, et sa réputation bien au-delà des frontières comme recèle tout héros mythique ou épique, La Madone serait doté d'un pouvoir surnaturel. Pour certains, c'est une sorcière et pour d'autres, elle est une femme exceptionnelle, comme le montrent bien ces termes :

> Le plus curieux est qu'au fur et à mesure que Tshiamuena dépensait son énergie et son pécule au service du plus grand nombre, les mauvaises langues proliféraient. Sans remonter jusqu'aux déluges, on peut pomper des ragots, cancaner, moucharder, la vérité ne bougera pas d'un iota : Tshiamuena était une grande dame, un être exceptionnel, une mère pour beaucoup parmi nous, une reine, une femme puissante …Elle n'avait pas la silhouette des cantatrices, la splendeur des miss, ni l'allure impériale des duchesses, mais nous subjuguait et nous hypnotisait dès qu'on croisait ses yeux. On la regardait droit dans le visage et tout de suite on était pris d'une épilepsie. Nous autres les Zaïrois, pour la plupart nés après 1960, on fondait en larmes dès qu'on taillait bavette avec elle. (p. 12)

Tout porte à croire que la figure de La Madone incarne le prototype du héros épique, doté de prédisposition surnaturelle et d'une force surhumaine à en croire ces propos rapportés :

> Il se racontait à Luanda et à Lunda Notre qu'alors qu'elle n'était qu'un petit bout de chair, elle avait réussi à sauver ses parents d'un incendie criminel. Voici de quoi il retourne : le feu prend possession de la cuisine. Il se propage en direction de la chambre parentale. De sa piaule, l'enfant réalise le danger. Elle exécute des galipettes, pousse des cris de Mélusine mais sa mère et son père dorment d'un profond sommeil. Elle escalade le berceau au prix d'un effort surhumain. Ici deux versions s'affrontent .Soit elle rampe jusqu'au chevet du lit de ses parents et, alertés par ses hurlements, ils se réveillent. Soit encore plus extravagant, sans quitter son berceau, elle commence à pleurer. D'abord des gouttes de larmes, ensuite, ses larmes prennent la mesure du fleuve (Zaïrois) jusqu'à étouffer l'incendie. (pp. 16-17)

Comme tout héros épique, l'histoire de La Madone se démarque du commun des mortels afin de rester immaculée dans la mémoire de la communauté zaïroise.

De plus, bien que La Madone ne soit pas officiellement reconnue comme reine, cependant, elle est affublée de ce titre par son patronyme « la Madone » qui est l'équivalent de la reine grâce à sa bravoure, son engagement, son combat pour la justice. Tout compte fait, l'éclat de ses actions en faveur des couches vulnérables de sa communauté, l'élève au-dessus de la mêlée au dire du narrateur :

> A César, ce qui revient à César. À la Madone des mines de Cafunfo ce qui revient à la Madone des mines de Cafunfo. Il ne mettrait pas de gants, sous le coup de l'émotion. Ils soutenaient que le pont Cabu devait arborer désormais ses initiales et le boulevard Saio être baptisé à son profit ; que sur la place Victoire, on devrait ériger un monument de 7 mètres la représentant, avec dans la main gauche un carat de diamant. (p. 17)

Clairement, il importe de souligner que tous les labels que comporte l'épopée dans *La danse du vilain* sont réunis et balisent les strates de l'oralité dans le roman. L'épopée qui est genre versé dans l'oralité participe de cette hétérogénéité de l'écriture romanesque dans *La danse du vilain.* Pour homogénéiser la performance orale dans ce texte à caractère épique, le romancier s'est approprié cette performance, c'est-à-dire la parole au message direct en instaurant par l'entremise du narrateur des dialogues caractéristiques de l'oralité par des exemples qui dominent dans la narration du récit :

> -Non , Ngungi.
> -On aura aussi des fusils.
> Non…
> -S'il te plaît, Sanza, ferme les yeux.
> -Pourquoi ?
> D'abord, tu fermes les yeux
> Ok, voila
> Ngungi d'une voix âpre :
> -Imagine que tu portes une tenue, verte. Des bottes…
> Un béret rouge, oui un béret rouge. Avec un fusil. Ça ne te tente pas ? Et puis l'argent, les dollars. (p. 220)

Ces paroles au style direct du narrateur communie toutes les possibilités qu'offre la voix, afin d'optimiser la performance de l'oral dans l'écrit. Tous ces détours transcrivent le désordre en l'imprimant dans l'écriture, lieu d'une esthétique de la laideur social. C'est la raison qui justifie à ce que le narrateur, rattache chansons et poèmes pour une symbiose de l'interrègne entre l'écrit et l'orale que tante de réconcilier Mujila en faisant appel à tous ces genres à l'exemple de cette description lyrique :

le parvis de la Poste
un réservoir de rêves
éclatés
des gamins avachis
roupillent
en toisant le ciel
bouche ouverte
paupières incendiées
par la colle
dans leurs rêves
océan d'images incandescentes
ils dansent
jusqu'à se briser l'épine dorsale
la danse du vilain (p. 260)

L'indigénisation des emprunts de source orale dans ce roman témoigne d'une fécondité où l'écriture devient une métaphore traduisant le malaise et le chaos social. La langue écrite dans cette œuvre romanesque reste, à des degrés divers, calqué sur la langue parlée qu'est le lingala, langue dominante du Congo (Zaïre), ce qui explique dans un premier temps l'usage excessif du dialogue qui est le propre du langage parlé où la référence à la situation de communication se fait à travers de nombreux déictiques, des pronoms personnels et possessifs de la 1er et de la 2e personne par exemple :

-Tata Mobokoli ?
-Tu voudrais…
-Je cherche Tata Mobokoli.
-Je suis la nouvelle locataire.
-Depuis quand ?
-C'est quoi cet interrogatoire ? Tu viens chez moi et c'est toi qui poses des questions !
-Depuis combien de temps ?
-De quoi tu parles ?
-De Mama Mobokoli ?
-Deux ans…Cela te déçoit que nous soyons de nouveaux locataires ? (p. 246).

Cette fonction expressive du langage que déploie le narrateur met en relief l'attitude affective, manifestant ainsi la vivacité tout en restituant dans leur entièreté, les paroles prononcées, permettant comme c'est le cas dans la langue parlée que le lecteur soit le témoin direct des propos entendus. L'écrivain africain, pour reprendre le poète Senghor, doit s'enraciner d'abord pour s'ouvrir sur le monde ; ce qui suppose ce plongé dans la tradition orale (Diop 2011, p.122)

C'est pourquoi Ngal propose la dialectique de l'amont et de l'aval dans laquelle « les ancêtres maintiennent leurs dires et rires en amont tandis que les néophytes se tiennent en aval pour fonder la rationalité nègre nouvelle » (Ngal, 1999, p. 9).

Alors, l'appropriation de la tradition orale par l'écrivain africain moderne doit découler de l'art du griot sans toutefois oblitérer les techniques romanesques et si possible suivre les conseils de G. Genette qui exige la « remontée de la pensée immédiate jusqu'à la pensée authentique » (Genette, 1982, p. 297). Explicitant cette pensée de Genette, Diop la replace dans les contextes des romans de Ngal, tout en pointant du doigt la nécessité d'aller du présent au passé et non l'inverse. Car dit-il, « l'authenticité a un lien fort avec les ancêtres et ces derniers sont le symbole de l'oralité et ont légué à leurs descendants tout un corpus fait de contes, de devinettes, d'épopées, de chants, etc. » (Diop, 2011, p. 147).

Au demeurant, l'écrivain africain francophone doit se projeter dans le présent tout en étant inventif comme le souligne Hagège dans *L'homme de paroles*, cherchant à s'évader de l'implacable prison des linéarités du signe et de l'énoncée qui n'est pas spécifique à l'écrivain noir car l'histoire littéraire générale est riche d'exemples significatifs.

Dans ce sens, le roman africain arbore une double identité, celle de la langue maternelle de l'auteur et celle française en situation de bilinguisme individuel. Le roman se présente comme un genre universel qui s'adapte à chaque contexte que relaie Thiam :

> Les civilisations africaines sont des civilisations de l'oralité, des civilisations de verbes-parole, rythme, symbole. Contrairement à ce qu'on professe souvent, cette caractéristique, loin d'être un handicape paralysant ou une marque invincible d'infériorité, traduit tout au plus, un trait spécifique qui manifeste un état de différence dont il faut savoir simplement appréhender les vertus profondes. (p. 67)

Le roman *La danse du vilain* comme tout roman africain se singularise par la tendance aux emprunts, aux calques, aux néologismes. Ce style très proche de celui du griot ou du conteur s'adresse aux lecteurs directement par la parole, l'intonation, le geste, la danse, le chant, le silence créant ainsi entre le lecteur et le narrateur à la manière du conteur et l'auditoire des liens de complicité. Ses jongleries de langage se trouvent réalisées dans maints romans africains où l'essentiel est mis sur e message par le jeu de la théâtralisation dans une interaction et la relativisation des dimensions écrites et orales tel qu'écrit Ngal en guise de conclusion sur la réflexion du narrateur : « La traduction en catégorie de l'expérience africaine en tant que système symbolique structuré par autre discours, se servant d'autres catégories, ne peut qu'amener des distorsions (…)

Toute expérience culturelle peut être conceptualisée mais la médiation symbolique par laquelle elle devrait être interprétée n'est pas à chercher dans l'histoire de la pensée extérieure (Ngal, 1979, p. 94).

Le roman *La danse du vilain* se trouve à mi-chemin entre la civilisation de l'oralité et celle écrite dont l'écriture nous donne une symbiose de l'inachèvement de l'être humain. C'est pourquoi l'imaginaire littéraire africaine s'exprime par une esthétique poétique faisant fi des genres et des règles, se situant au confluent de la réalité et de la fiction, à l'intersection de l'authenticité culturelle et de l'ouverture.

Conclusion

Avec cette saisie de la laideur qui se déploie dans *La danse du vilain* et par ricochet dans le roman africain francophone, l'on perçoit distinctement la désincarnation de l'Africain happée par la monstruosité d'une vision complètement en déphasage avec la dignité humaine. La représentation de l'espace africain est devenue un lieu de non vie, un éteignoir de tout espoir où seuls se partagent en commun la violence, l'obscénité et le désordre. Cette anomie qui se relaie dans l'écriture par le biais d'une poétique désarticulée par une violence scripturaire n'est rien d'autre que la transposition du seuil de la légèreté humaine où la vie se désacralise pour être jetée à la merci de tout acabit de pouvoir et de domination.

La « vilaineté » dans l'œuvre se mesure également par toutes les souillures et défenestrations par lesquelles la famille s'est fragmentée et sclérosée pour devenir aujourd'hui l'éteignoir de toute lueur où le respect de la hiérarchie, l'éthique et le vivre ensemble étaient le vadémécum de toute socialisation et qui aujourd'hui peine à se recoller. Somme toute, l'écriture de ce roman, au-delà d'un univers sordide qui augure une nausée existentielle, parvient par une teinte émotionnelle à la catharsis du lecteur grâce aux recours des procédés caractéristiques du théâtre populaire, le dialogue explicite avec le lecteur, des jeux de mots, l'usage des proverbes destinés à stimuler la réflexion. On est en face d'un style orienté vers le destinataire qui obéit à une logique de la théâtralisation que génère « une poétique qui ne met plus l'accent sur l'orientation du message vers lui-même, une poétique où le message est à lui-même sa propre finalité » (Ricoeur, 1985, p. 240)

Références bibliographiques

Admah, E. A. (2023). *Un lui-même introuvable*. L'Harmattan.
Adoux, M. P. (2011). *Les conflits identitaires en « Afrique francophone »*. L'Harmattan.
Barberis, P. (1999). *Introduction aux méthodes critiques pour l'analyse littéraire*. Dunod.
Barthes, R. (1973). *Le plaisir du texte*. Coll. « Tel Quel ». Seuil.
Beniamino, M. (1999). *La francophonie littéraire. Essai pour une théorie*. L'Harmattan.
Borgomano, M. (1998). *Ahmadou Kourouma : le « guerrier » griot*. Coll. « Classiques pour

demain ». L'Harmattan.
Chevrier, J. (1999). *Littératures d'Afrique noire de langue française*. « Littérature 128 ».
Deleuze, G. (1993). *Critique et clinique*. Editions de Minuit.
Diop, S. (2011). *Oralité africaine. Entre esthétique et poétique*. Paris. L'Harmattan.
Duchet, C. (1979). *Sociocritique*. Nathan.
Fossion, A. et Laurent, J. P. (1978). *Pour comprendre les lectures nouvelles* : *linguistique et pratique textuelle*. Seuil.
Gbanou, S. K. (2004). *Le fragmentaire dans le roman africain francophone*. Tangence.
Gengembre, G. (1996). *Les grands courants de la critique littéraire*. Coll. Memo. Seuil.
Genette, G. (1982). *Palimpsestes. La littérature au second degré*. Seuil.
Hagège, Cl. (1985). *L'homme de la parole*. Fayard
Kane, M. (1986). Les paradoxes du roman africain. Présences africaines.
Kane, M. (1971). *Birago Diop*. *L'homme et l'œuvre*. Présence africaine.
Madelénat, D. (1986). *L'épopée*. Paris. Presses Universitaires de France.
Magnier, B. (1985). Entretien avec Sony Labou Tansi. Notre Librairie. http://gallica.bnf.fr
Mujila, F. M. (2022). *La danse du vilain.* Édition Flore Zoa.
N'da, P. (2016). *Initiation aux méthodes de recherche, aux méthodes critiques d'analyse des textes, et aux méthodes de rédaction*. Connaissances et savoir DOI : https://doi.org/10.7202/010785ar
Ngal, G. (1994). *Création et rupture en littérature africaine*. L'harmattan.
Ngal, G. (1979). *L'errance*. Édition Clé. .
Rabau, S. (2002). *L'écriture fragmentaire. Théories et pratiques*. Presses universitaires de Perpignan.
Ricoeur, P. (1985). *Temps et récit III.* Seuil.
Thiam, I. D. (1980). *La tradition orale, source privilégiée de l'histoire africaine.* Symposium Leo Frobenius I.

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
Licence CC-BY
Vol. 1, Num. 2, décembre 2023 (tome 1)

LA SÉMANTIQUE DES ANTHROPONYMES FULBÉ D'ORIGINE MUSULMANE : DU DÉSIR D'ALLER AU PARADIS À LA DÉGRADATION DU PATRIMOINE CULTUREL

The semantics of Fulbe Musslim anthroponyms : from the desire to go to paradise to the degradation of cultural heritage

MIMBOABE BAKPA
Laboratoire Langues, Littératures et Développement, Université de Kara, Togo
Email : mimboabe@yahoo.fr
iD ORCID : https://orcid.org/000-0002-1504-1732

RÉSUMÉ

L'avènement de l'islam et du christianisme en Afrique a profondément bouleversé ses communautés. Dans le souci d'aller au paradis, certaines pratiques marquant l'identité culturelle de l'Africain sont en voie de disparition. C'est le cas des anthroponymes endogènes jadis donnés avec fierté aux nouveau-nés. Même si ce phénomène est observé partout le continent, nous prenons cependant appui sur la situation observée chez les Fulbé (Peuls) pour illustrer nos propos. En effet, les anthroponymes endogènes chez les Fulbé sont progressivement abandonnés au profit des noms d'origine musulmane. Cette situation suscite la question de savoir si les anthroponymes endogènes sont sataniques. La présente contribution a pour objectif de faire une analyse contrastive des significations des anthroponymes fulbé et ceux d'origine musulmane. L'étude est balisée par le cadre théorique établi par F. Rastier (1987) : la sémantique interprétative. L'approche méthodologique est marquée par une enquête de terrain pour la collecte des prénoms en fulfulde et ceux d'origine musulmane ainsi que leurs motivations sémantiques respectives. Une analyse contrastive est ensuite faite des données collectées. Les résultats de l'étude révèlent l'existence de motivations sémantiques similaires entre les noms d'origine peule et ceux d'origine musulmane. Le dégoût pour les noms individuels endogènes relève simplement d'une illusion issue du désir d'aller au paradis qui, cependant, porte entorse au développement du patrimoine immatériel des communautés africaines.

MOTS-CLÉ : Anthroponymes fulbé ; Islam ; Analyse contrastive ; Patrimoine culturel ; Sémantique.

ABSTRACT

The avent of Islam and Christianism in Africa has profoundly affected its communities. As a matter of fact, due to the hope to "go to paradise", some practices related to the cultural identity of African people are disappearing. It is the case of endogenous anthroponyms formerly given with pride to new-born babies within African communities. Even if this phenomenon is observed everywhere in Africa, we nevertheless rely on the situation observed among Fulɓe communities to illustrate our remarks.

Indeed, an empirical observation shows that in a progressive way, endogenous anthroponyms in Fulfulde are gradually abandoned in favour of Muslim names. The question is whether endogenous anthroponyms are satanic. The present contribution aims to point out the semantic motivations of Fulbe proper nouns and make a contrastive analysis of the meanings of the Fulfulde anthroponyms and those related to Islam. The theoretical framework is interpretative semantics established by F. Rastier (1987). The methodological approach is marked by a field survey for the collection of first names in Fulfulde and those of Muslim origin as well as their respective semantic motivations. A contrastive analysis is then made of the data collected. The results of the study reveal the existence of similar semantic motivations between Fulbe names and Islamic related ones. The disgust for individual endogenous names is simply an illusion stemming from the desire to go to paradise, which, however, hinders the development of the intangible heritage of African communities.

KEY WORDS: Fulbe anthroponyms; Islam; Contrastive analysis; Cultural heritage; Semantics.

Introduction

La présente étude s'intéresse aux anthroponymes, noms propres attribués aux individus en tant que membres d'un groupe spécifique donné. L'attribution d'un nom à un individu est une pratique inhérente à l'espèce humaine et observable dans tous les groupes ethniques, religieux, traditionnels, etc. Comme le soutient P. Bourdieu (1994. p. 1),

> l'anthroponyme ou nom de personne concerne chacun d'entre nous. Non seulement il exprime notre existence, notre singularité et notre appartenance à diverses communautés (famille, clan, groupe religieux ou professionnel, etc.), mais il permet aussi de nous identifier et de nous rattacher aux temps, espaces sociaux et événements du passé, voire au monde invisible (cité par L. Tshiala, 2011, p.12).

Ainsi, un nom est attribué à chaque individu dès sa naissance pour l'identifier, marquer son appartenance à un groupe ethnique ou religieux et le rattacher à un évènement ou à un fait ayant marqué sa naissance, etc. Les noms de personnes sont, pour ainsi dire, culturels. Ils ont des désignations et des fonctions liées à divers contextes dans chaque communauté. De ce fait, leur attribution aux individus au sein d'une communauté obéit à des considérations communément partagées et transmises de génération en génération. Cependant, le système anthroponymique d'un groupe ethnique donné peut subir l'influence d'une autre communauté, d'une manière ou d'une autre. C'est le cas en Afrique où les prénoms d'origine chrétienne ou islamique sont adoptés au détriment de ceux qui proviennent de la culture des groupes ethniques africains. Il s'agit d'un phénomène observé partout en Afrique, au sein des adeptes des religions dites importées, notamment le christianisme et l'islam. Dans cette optique, l'exemple de la communauté peule en est une parfaite illustration ; ce qui fait l'objet de la présente étude. La langue d'étude est donc le fulfulde. Selon O. Boukari & D. Tetereou (2021, p.64),

> Le fulfulde, encore appelé ful, fula, fulani, pulaar, ou peul selon les zones linguistiques, est une des langues les plus parlées du continent. Du fait de leur longue tradition de peuple nomade, ses locuteurs se rencontrent un peu partout dans le monde. Mais, ils sont avant tout originaires de différents pays africains tels que le Sénégal, la Guinée, le Mali, le Niger, le Nigéria, la Mauritanie, le Soudan, le Cameroun, le Togo, le Ghana, le Bénin, etc. O. Boukari & D. Tetereou (2021, p.64),

L'aire géographique fulfulde est, pour ainsi dire, très immense. De ce fait, pour délimiter la recherche, la variante dialectale sur laquelle porte la présente étude est celle désignée dans la littérature sous l'appellation *fulfulde jugureere*. Cette variante est parlée majoritairement dans les régions « Centrale » et de « la Kara » au Togo, et s'étend jusqu'à Djougou au Bénin (M. Bakpa & D. Tetereou, 2019). Selon la classification de K. Williamsan & R. Blench (2004, p.33), le fulfulde appartient à la famille atlantique nord du phylum Niger-Congo.

Dans la communauté fulbé qui fait l'objet de la présente étude, le système anthroponymique tend à disparaître face au contact de ce groupe ethnique avec la religion musulmane. Le dressage d'une liste de prénoms couramment attribués aux nouveau-nés laisse entrevoir la présence de prénoms d'origine arabo-musulmane qui, de loin, sont plus usités au détriment de ceux issus de leur propre culture. Ceci est, sans doute, la conséquence de l'influence de la religion sur la culture du peuple. Ainsi, face à ce problème, le questionnement qui sous-tend la présente étude est diversifié : quelles sont les motivations sémantiques des prénoms authentiquement peuls et quel contenu sémantique portent-ils ? Qu'est-ce qui explique l'abandon de ces prénoms au profit de ceux musulmans ? Quelle en est l'incidence sur le patrimoine immatériel africain ?

L'étude a pour objectif de faire une analyse contrastive des anthroponymes endogènes peuls et ceux d'origine arabo-musulmane, afin de tenter de comprendre ce « dégoût » pour les anthroponymes endogènes peuls au profit de ceux tirés de la religion musulmane. Partant de là, l'étude accorde une attention particulière à l'incidence de cette influence du système anthroponymique d'origine islamique sur le développement de l'Afrique. L'analyse s'appuie sur la sémantique interprétative de F. Rastier (1987). De plus, les thèses de Herskovits (1952), R. Bastide (1960, 1971) et J. W. Berry (1989) sur le changement culturel et l'acculturation sont utilisées pour baliser théoriquement la présente étude. L'approche méthodologique adoptée est empirico-inductive et de type qualitatif. Elle est marquée par la conduite d'une enquête de terrain, l'analyse des données collectées pour en tirer des conclusions. Le travail est structuré en trois sections fondamentales : la présentation du cadre théorique, l'ancrage méthodologique et la présentation des résultats de l'étude.

1. Cadre théorique

F. Rastier (1987) se fonde sur une sémantique en contexte. Il estime que le signifié lexical doit intégrer les relations contextuelles, c'est-à-dire que le signifié d'un terme s'inscrit dans le cadre d'un sémantisme contextuel. Vu sous cet angle, la sémantique interprétative décrit deux types de contenu : le premier est formé de sèmes inhérents à la langue, tandis que le deuxième est formé de sèmes inhérents afférents en contexte. Dans cette logique, Gary-Prieur (1991) pense que le contenu du nom propre repose à la fois sur une dimension référentielle et sur une dimension énonciative. En effet, si le contenu du nom propre est formé de propriétés d'un référent précis associé au nom propre, il est aussi lié au contexte de l'énoncé et donc au discours qui donne lieu à l'utilisation du nom propre en question. C'est dans cet univers subjectif de connaissances des interlocuteurs que se définit le contenu du nom propre. C'est ainsi que les anthroponymes peuls qui font l'objet de cette étude ont un contenu sémantique dont la teneur n'est pas comparable à celui d'un nom commun pris isolément.

Par ailleurs, nous nous inspirons des réflexions faites sur le changement culturel et l'acculturation pour enrichir la présente étude. Ces réflexions sont développées par des auteurs parmi lesquels M. J. Herskovits (1952), R. Bastide (1960,1970, 1971), J. W. Berry (1989). Cependant, l'opinion de J. W. Berry (1989, p. 136) est celle qui retient le mieux notre attention, conformément à notre sujet de recherche. En effet, selon J. W. Berry (1989), repris par L. Tshiala (2011, p. 53),

> Lorsque deux groupes entrent en contact, des changements mutuels se produisent, en principe, entre ceux-ci ; mais en pratique, il arrive souvent qu'un groupe jouisse d'une influence plus forte que l'autre. Devenu ainsi non dominant, ce dernier groupe vit une expérience d'acculturation qui incite ses membres à déployer un effort d'adaptation psychologique (élaboration de stratégies de réaction).

Partant de cette opinion de Berry, nous comprenons parfaitement le phénomène qui prévaut entre les communautés africaines et les religions importées (islam et christianisme) en général, et entre le groupe ethnique peul et la religion musulmane en particulier. Face au contact des Peuls avec la religion musulmane, le système anthroponymique musulman jouit d'une influence plus forte sur celui endogène peul. Le système anthroponymique musulman étant devenu dominant à cause du « paradis éternel » dont il est prometteur, l'on observe au sein du groupe ethnique peul, un changement culturel (au niveau collectif) et psychologique (au niveau individuel) qui incite à porter des noms d'origine arabo-musulmane au détriment de ceux issus de leur propre culture.

2. Cadre méthodologique

La méthode inductive a été adoptée pour la conduite de la présente étude. De ce fait, une enquête de terrain a été menée à travers des entretiens semi-directifs et des focus groupes pour collecter des données informatives. Au total, six (6) informateurs

ont été sollicités. Le premier groupe de trois informateurs est constitué de personnes âgées, toutes de plus de 50 ans. Ces dernières sont toutes issues de la communauté peule demeurant à Namon dans la préfecture de Dankpen, Région de la Kara, au nord du Togo. Nous avons collecté auprès de ces informateurs, des anthroponymes peuls et leurs significations. Le deuxième groupe de trois (3) informateurs est constitué de prédicateurs religieux ayant tous fait des études coraniques. L'entretien avec ces derniers a permis de recueillir les noms d'origine arabo-musulmans qui sont attribués aux enfants au sein de la communauté peule, ainsi que leurs significations. Enfin, un focus group a été organisé, regroupant une dizaine de personnes réunies. Ce fut l'occasion d'animer un groupe de discussions pour recueillir l'opinion des participants sur l'influence des prénoms d'origine arabo-musulmane sur les anthroponymes endogènes peuls. En addition aux entretiens, nous avons eu recours aux données documentaires qui ont enrichi le corpus.

3. Résultats

La présente section est consacrée à la présentation des résultats de l'analyse des motivations sémantiques des anthroponymes endogènes peuls puis ceux d'origine arabo-musulmane.

3.1. Motivations sémantiques des anthroponymes endogènes peuls

Les anthroponymes d'origine peule sont attribués aux nouveau-nés selon l'ordre de naissance (1) et (2), les jours de naissance (3), les mois de naissance (4) et les faits liés à la naissance (5).

(1)

a. dikkɔ	premier fils
b. sammo	deuxième fils
c. aso	troisième fils
d. bɔni	quatrième fils
e. demmɔ	cinquième fils

(2)

a. jerima	première fille
b. kummo	deuxième fille
c. takko	troisième fille
d. pɛnnɔ	quatrième fille
e. daado	cinquième fille

En (1), il est présenté des anthroponymes endogènes peuls selon l'ordre de naissance. Ces anthroponymes sont ceux attribués aux enfants de sexe masculin. Par contre, en (2), ce sont les anthroponymes donnés aux enfants de sexe féminin, selon l'ordre de naissance. Il s'agit d'un fait culturel qui offre beaucoup d'informations sur la place de chaque enfant dans la famille et surtout sur le rôle qu'il/elle y est appelé(e) à jouer dans la fratrie ou dans la société qui l'accueille.

En effet, dans la culture peule, et surtout des *Fulɓe juguureeɓe* dont le parler est décrit dans la présente étude, l'ordre de naissance joue un grand rôle dans la mise en œuvre collective de toutes les activités quotidiennes. Les membres d'une fratrie s'engagent dans l'exécution des activités du plus âgé au moins âgé. Ce principe est observé autour des repas, dans l'initiation des jeunes garçons à la danse traditionnelle *godja*, le pâturage, les activités champêtres, le mariage, etc.

En dehors des noms relatifs au rang occupé par l'enfant dans la fratrie, l'enfant peut porter le nom du jour où il/elle est né(e).

(3)

a. nawne enfant né un vendredi

b. assawe enfant né un samedi

Les illustrations en (3) concernent les anthroponymes liés aux jours de naissance. Nous en avons trouvé deux dans notre recherche. Le nom *assawe* est attribué aux enfants nés un samedi, tandis que les enfants nés un vendredi portent le prénom *nawne*. Ces deux noms sont donnés aussi bien aux garçons qu'aux filles.

Par ailleurs, l'attribution du nom chez les Fulbé a un lien avec le mois ou le calendrier lunaire.

(4)

a. ɟaɓɓo enfant né juste avant l'apparition de la nouvelle lune

b. haaram enfant né dans le mois des récoltes

c. gaani enfant né dans le troisième mois de l'année

d. cuumo enfant né dans le mois du jeûne

Tous les noms en (4) sont en rapport avec une réalité lunaire. Cela peut être lié à l'apparition d'une nouvelle lune, synonyme du début d'un nouveau mois. Il peut s'agir aussi de la naissance au cours des mois de récoltes, du troisième mois de l'année, selon le calendrier lunaire, etc. Il ressort ainsi que le système d'attribution des noms relativement au calendrier lunaire, constitue une mémoire culturelle dense intégrée à la vie quotidienne des Peuls. Cela leur permet de narrer leur histoire et d'éduquer leurs enfants en références aux événements qui se succèdent à travers le temps.

Outre les anthroponymes liés à la lune, il y a ceux qui sont liés à certaines considérations rattachées à la naissance de l'enfant.

(5)

a. julde enfant né pendant la fête de Ramadan

b. laaɓu-ɗo enfant dont la naissance est précédée des écoulements vaginaux

c. kuriiŋa enfant couvert pendant la naissance

d. tumma enfant venu au monde pendant que ses grands-parents sont encore en vie

e. jerigi enfant né après invocation d'une divinité

f. somi enfant dont la naissance a été longtemps attendue à cause des troubles de conception qu'a connus la mère.

Les noms en (5) sont attribués aux nouveau-nés, dépendamment de certaines considérations ou faits rattachés à leur naissance. Le nom *julde* en 5.a est donné à un

nouveau-né qui est venu au monde pendant qu'on est en train de célébrer la fête de Ramadan. En 5.b, le nom *laaɓu-ɗo* est porté par un enfant dont la naissance est précédée des écoulements vaginaux. Selon la conception commune dans cette communauté, lorsqu'il y a écoulements vaginaux, c'est le fœtus qui est en train de « se laver ». Par conséquent, le fœtus naît propre ; d'où l'attribution du nom *laaɓu-ɗo* qui signifie « celui qui est propre ». En 5.c, le nom *kuriiŋa* est porté par un enfant de sexe masculin qui, lors de sa naissance, était enveloppé. Le nom *tumma* en 5.d, quant à lui, signifie que l'enfant est venu au monde pendant que ses deux grands-parents sont en vie. Il s'agit donc d'un enfant bien entouré, aussi bien par les parents que les grands-parents. En ce qui concerne le nom *jerigi* en 5.e, il est porté par les enfants dont la conception et la naissance font suite à l'invocation d'une divinité. Enfin, le nom *somi* en 5.f est attribué à un enfant lorsque sa mère a eu des problèmes de conception et a attendu pendant longtemps avant de pouvoir l'enfanter. Ce nom montre que les parents du nouveau-né étaient fatigués d'espérer la venue de cet enfant au monde, d'où le nom *somi*, dérivé du verbe *smude* « être fatigué ».

De ce qui précède, on constate que les noms authentiquement peuls véhiculent un savoir endogène sur la vie des membres de toute la communauté et sur l'histoire de la communauté elle-même. Il s'agit d'un savoir que nul autre ne pourra leur conter.

3.2. Motivations sémantiques des anthroponymes arabo musulmans

Les noms d'origine arabo musulmane que nous avons pu identifier au sein de la population soumise à notre recherche viennent essentiellement des quatre-vingt-dix-neuf (99) noms d'Allah (SWT[3])[4] en (6), des noms d'anges[5] en (7), des noms de prophètes en (8), des noms de filles et de garçons désignant les « bons comportements », les « bonnes actions », les « valeurs recommandées aux fidèles musulmans », etc.

Les 99 noms d'Allah se présentent comme suit :

(6)
Ar-Rahmân (Le Tout Miséricordieux)
Ar-Rahîm (Le Très Miséricordieux)
Al-'Afuww (Le Grand Pardonneur)
Al-Ghafûr (Le Pardonneur)
Al-Ghaffâr (Le Grand Pardonneur)
Al-Ra'ûf (Le Clément)
Al-Halîm (l'Indulgent)
At-Tawwâb (L'Accueillant au repentir)
As-Sitîr (Celui qui couvre)

[3] Subhānahu wa ta'āla « qu'Il soit Glorifié et Exalté »
[4] Cf. https://www.ajib.fr/99-noms-d-allah-significations/ (Consulté le 28/03/2023 à 08h01)
[5] Cf. https://www.yabiladi.com/forum/anges-plus-importants-leur-role-4-4301746.html (Consulté le 28/03/2023 à 08h28)

Al- Ghanîy (Le Riche)
Al- Karîm (Le Généreux)
Al-Akram (Le Généreux par excellence)
Al-Wahhâb (Celui qui donne sans compter)
Al-Jawâd (Le Grand bienfaiteur)
Al-Wadûd (L'Affectueux)
Al-Mu'tîyy (Le Grand Donateur)
Al-Wâsi' (Le détenteur des largesses)
Al-Muhsin (Le Bienfaiteur)
Ar-Râziq (Le Pourvoyeur)
Ar-Razzâq (Le Grand Pourvoyeur)
Al-Latîf (Le Subtil)
Al- Khabîr (Le parfaitement Connaisseur)
Al-Fattâh (L'Octroyeur)
Al-'Alîm (Celui qui sait tout)
Al-Barr (Le Charitable)
Al-Hakîm (Le Sage par excellence)
Al-Hakam (Le Juge)
Ach-Châkir (Le Reconnaissant)
Ach-Chakûr (Le très Reconnaissant)
Al-Jamîl (Le Beau)
Al-Majîd (Le Majestueux)
Al-Walîy (Maître ou l'Allié)
Al-Hamîd (Le Digne de Louanges)
Al-Mawlâ (Le Maître)
An-Nasîr (Le Grand Défenseur)
As-Samî' (Celui qui entend tout)
Al-Basîr (Celui qui voit tout)
Ach-Chahîd (Le Témoin de toute chose)
Ar-Raqîb (L'Observateur suprême)
Ar-Rafîq (Le bienveillant)
Al-Qarîb (Le Proche)
Al-Musawwir (Celui qui donne forme)
Ar-Rabb (Le Seigneur)
Al-'Azhîm (L'immense)
Al-Qâhir (Le Dominateur)
Al-Qahhar (Le Dominateur suprême)
Al-Muhaymin (Le Prévenant)
Al-'Azîz (Le Tout-Puissant)
Al-Jabbâr (Le Contraignant)
Al-Mutakabbir (L'Orgueilleux)
Al-Kabîr (Le Grand)
Al-Hayyiy (Le Pudique)

Hayy (Le Vivant)
Al-Qayûm (Celui qui subsiste par Lui-même)
Al-Wârith (Celui vers qui tout retourne)
Ad-dDayyân (Le Souverain Juge)
Al-Malik (Le Souverain)
Al-Mâlik (Le Maître Suprême)
Al-Malîk (Le Souverain Omnipotent)
As-Subbûh (Le Digne de glorification)
Al-Quddûs (Le Sanctifié)
As-Salâm (L'Exempt de tout défaut)
Al-Haqq (Le Vrai)
Al-Mubîn (L'Évident)
Al-Qawiyy (Le Puissant)
Al-Mujîb (Celui qui exauce les invocations)
Al-Muqît (Le Nourrisseur par excellence)
Al-Hassîb (Celui qui tient les comptes)
Al-Mu'min (Le Rassurant)
Al-Mannân (L'Excellent Donateur)
At-Tayyib (Le Bon)
Ach-Châfiy (Celui qui guérit)
Al-Hafîzh (Le Gardien)
Al-Wakîl (Le Garant par excellence)
Al-Khallâq (Le Grand Créateur)
Al-Khâliq (Le Créateur)
Al- Bâri' (L'Initiateur)
Al-Matîn (L'Inébranlable)
Al-Qâdir (Le Capable de toute chose)
Al-Qadîr (Celui qui est Capable de tout)
Al-Muqtair (Celui qui fixe la mesure de toute chose)
Al-'Aliyy-Al_A'lâ (Le Très Haut)
Al-Muta'âl (Le transcendant)
Al-Muqaddim (Celui qui fait avancer)
Al-Mu'akh-khir (Celui qui retarde)
Al-Musa''ir (celui qui fixe les valeurs)
Al-Qâbidh (Celui qui restreint [ses faveurs])
Al-Bâsit (celui qui étant [ses faveurs])
Al-Awwal (Le Premier)
Al-Âkhir (Le Dernier)
Azh-Zhâhir (L'Apparent)
Al-Bâtin (Le Caché)
Al-Witr (L'Impair)
As-Sayyid (Le Maître suprême)
As-Samad (Le Seul à être imploré pour nos besoins)

Al-Wâhid (L'Unique)
Al-Ahad (L'Unique)
Al-Ilâh (Celui qui est adore [La Divinité])

En dehors des différents noms d'Allah, les anthroponymes peuls d'origine arabo musulmane sont inspirés des noms d'anges que voici :

(7)

Jibril : Apporte les messages aux prophètes
Mikael : Pour la pesée des actes
Israfil : Soufflera trois fois dans la trompe pour annoncer la résurrection
Riwan : Gardien du paradis
Munkir et Nakir : Interrogent les morts dans la tombe
Malik : Gardien de l'enfer
Rabik : Écris nos bonnes actions à notre droite
Hatid : Écris nos mauvaises actions à notre gauche

Ces anthroponymes sont également issus des noms de prophètes cités dans le Saint Coran :

(8)

Adam (Adam)
Idriss (Enoch)
Salih (Salih)
Ibrahim (Abraham)
Lôt (Lot)
Ismâ'îl (Ismaël)
Ishaq (Isaac)
Ya'qûb (Jacob)
Youssouf (Joseph)
Ayyoub (Job)
Chu'ayb (Chou'ayb)
Hâroun (Aaron)
Moussa (Moïse)
Nouh (Noé)
Hoûd (Hoûd)
Al-Yass'a (Élisée)
Dhou al-Kifl (Isaiah)
Daoud (David)
Sulaymane (Salomon)
Ilyass (Elie)
Younous (Jonas)
Zakarriyyah (Zacharie)
ÏSSA (Jesus)
Muhammad (Mahomet)

Ces noms en (6), (7) et (8) principalement masculins ont leurs formes féminines qui sont attribuées aux filles comme on peut le voir en (9).

(9)

Garçon	**Fille**
Al- Basîr	Bachira
Akbar	Kubra
Rachid	Rachida
Azir	Aziza
Khalil	Kalila

D'autres noms de filles et de garçons sont des noms qui désignent des valeurs recommandées aux fidèles musulmans respectivement en (10) et (11).

(10)

Naïma « tranquille, calme, heureuse »
Amal « espoir, aspiration »
Halima « patiente, tolérante, tempérée »
Mounira « brillante, éclatante »
Djamila « belle »
Mariam « amour, bien-aimée »
Faïza « victorieuse »
Rahma « pitié, compassion »
Latifa « gentille »

(11)

Abdallah « serviteur de Dieu »
Achraf « très noble »
Bilal « eau, Rafraîchissement »
Farouk « qui distingue le bien du mal »
Hassan « beau, bien »
Majid « glorieux »
Mansour « Victorieux »
Saad « heureux, chanceux »
Wahab « généreux »

Ainsi, comme nous pouvons le constater à travers les données, les noms portés par les fidèles musulmans en général et les Fulbé musulmans en particulier, sont issus des différents noms d'Allah, des noms de prophètes, des noms d'anges, ainsi que des noms de filles et de garçons qui désignent les « bons comportements », les bonnes actions, les « valeurs recommandées aux fidèles musulmans ». En effet, les fidèles musulmans portent les noms des personnages religieux et des valeurs auxquelles ils doivent croire pour accéder au paradis, le jour du « jugement dernier ». Cela s'explique à travers les versets du Coran :

Sourate 2 : Al-BAQARAH (LA VACHE), verset 98 : « Quiconque est ennemi d'Allah, de Ses anges, de Ses messagers, de Gabriel et de Michaël…[Allah sera son ennemi],

car Allah est l'ennemi des infidèles ». À la Sourate 2 : Al-BAQARAH (LA VACHE), verset 177, il est écrit :

> La bonté pieuse ne consiste pas à tourner vos visages vers le Levant ou le Couchant. Mais la bonté pieuse est de croire en Allah, au Jour dernier, aux Anges, au Livre et aux prophètes, de donner de son bien, quelque amour qu'on en ait, aux proches, aux orphelins, aux nécessiteux, aux voyageurs indigents et à ceux qui demandent l'aide et pour délier les jougs d'accomplir la Salat et d'acquitter la Zakat. Et ceux qui remplissent leurs engagements lorsqu'ils se sont engagés, ceux qui sont endurants dans la misère, la maladie et quand les combats font rage, les voilà les véridiques et les voilà les vrais pieux !

Par ailleurs, la sourate 4 : AN-NISA' (LES FEMMES), verset 136 dit ce qui suit : « Soyez fermes en votre foi en Allah, en Son Messager, au Livre qu'il a fait descendre sur Son Messager, et au Livre qu'il a fait descendre avant. Quiconque ne croit pas en Allah, en Ses anges, en Ses Livres, en Ses messagers et au Jour dernier, s'égare, loin dans l'égarement ».

C'est en référence à ces croyances que la communauté peule, fondamentalement islamisée, abandonne progressivement les anthroponymes culturellement authentiques au profit de ceux relevant de leur obédience religieuse.

3.3. L'anthroponymie peule, un patrimoine immatériel menacé par la religion musulmane

Les résultats d'analyse dans les sous-sections précédentes montrent que les anthroponymes endogènes peuls sont attribués aux nouveau-nés, selon l'ordre de naissance, les jours de naissance, les mois de naissance et les faits liés à la naissance de l'enfant. L'invocation des divinités pour qu'une femme tombe enceinte, la naissance de l'enfant pendant que ses grands-parents sont encore en vie, sont aussi d'autres contextes d'attribution de noms aux enfants. Sur le terrain, on constate que ces anthroponymes sont quasiment abandonnés au profit des noms d'origine arabo-musulmane. Ces derniers relèvent notamment des croyances que le Saint Coran leur enseigne. L'abandon des anthroponymes peuls au profit des noms d'origine arabo-musulmane montre que la religion islamique a profondément affecté le patrimoine culturel de la communauté peule qui fait l'objet de la présente étude. Quand on pose la question à savoir les raisons qui motivent l'abandon des noms authentiquement endogènes au profit des noms à connotation religieuse, ils soutiennent que le fait de porter les noms musulmans est une condition pour marquer convenablement sa foi en Allah. Pour d'autres, les anthroponymes endogènes encodent de mauvaises informations qui ne sont pas de nature à favoriser le bien-être de l'individu désigné. Cependant, ce point de vue est discutable, car tous les anthroponymes endogènes peuls ne sont pas mauvais et tous les anthroponymes d'origine arabo-musulmane ne sont pas totalement bons non plus à attribuer aux nouveau-nés ; puisqu'il y a des

fidèles qui portent des noms à connotation dépréciative, bien qu'ils soient d'origine arabo-musulmane, à l'instar de Malik (Gardien de l'enfer).

Conclusion

L'étude a porté sur l'analyse contrastive des motivations sémantiques des anthroponymes endogènes peuls et ceux d'origine arabo-musulmane. Les résultats de l'analyse des données montrent que les anthroponymes endogènes peuls sont attribués aux nouveau-nés selon l'ordre, les jours ou les mois de naissance, ainsi que les faits liés à cet événement. Ces anthroponymes peuvent avoir également un lien avec l'invocation des divinités, etc. Par contre, les noms d'origine arabo-musulmane relèvent notamment des 99 noms d'Allah (swt[6]), des noms d'anges, des noms de prophètes, des noms désignant les « valeurs et bons comportements » recommandés par le Saint Coran, etc. Il se révèle que les anthroponymes endogènes peuls sont progressivement abandonnés suite au contact de la communauté peule avec la religion musulmane. Cependant, l'étude montre que les noms endogènes, tels qu'ils se présentent, sont culturellement riches et informatifs. L'abandon des anthroponymes peuls au profit de ceux d'origine musulmane participe du désir de se conformer aux prescriptions de la religion pour aller au paradis. Il apparait ainsi que la religion, étant exclusiviste, a apporté une modification non négligeable à la culture peule, une partie de la culture africaine. Il s'agit d'une érosion culturelle dont la reconstitution nécessite une prise de conscience au niveau des populations qui se retrouvent dans de pareilles situations.

Références bibliographiques

Bakpa, M. & Tetereou, D. (2019). Étude morphologique et sémantique des noms de bovins en « juguureere » (parler fulfulde au Togo). *Mélanges en hommage aux enseignants du département des sciences du langage et de la communication*. Université d'Abomey-Calavi, 15-31.

Bastide, R. (1960). *Les religions africaines au Brésil. Vers une sociologie des interpénétrations de civilisations.* PUF.

Bastide, R. (1970). *Le proche et le lointain*. Éditions Cujas.

Bastide, R. (1971). *Anthropologie appliquée*. Payot.

Berry, J. W. (1989). Acculturation et adaptation psychologique. *La Recherche Interculturelle*. L'Harmattan.

Boukari, O. & Tétéréou, D. (2021). Laa'ilaah ! De la profession de foi au marqueur de discours moral en fulfulde : une pragmaticalisation qui ébranle les catégories linguistiques. *RILALE* 4(2), 63-97.

Gary-Prieur, M.-N. (1991). Le nom propre constitue-t-il une catégorie linguistique ? *Syntaxe et sémantique des noms propres.* Langue française, 92, 4-25. https://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1991_num_92_1_6209

[6] Subhānahu wa ta'āla « qu'Il soit Glorifié et Exalté »

Herskovits, M. J. (1962). *Les bases de l'anthropologie culturelle*. Payot. [Traduit de l'anglais par François Vaudou].

Rastier, F. (1987). *Sémantique interprétative*. PUF.

Tshiala, L. (2011). *La dynamique des anthroponymes chez les Ding de la République démocratique du Congo (1885-1960)* [Thèse de doctorat, Université de Neuchâtel]. https://libra.unine.ch/entities/publication/466fbcdf-b281-4d98-850a-9f808674f9b3/details.

Willamson, K. & Blench, R. (2004). Niger-Congo. *Les langues africaines*. Karthala, 21-90.

AJIB.fr (2019, 14 Août). Les 99 noms d'Allah Azawajal et leurs significations. https://www.ajib.fr/99-noms-d-allah-significations/

Yabiladi (2011, 13 mai). Les 10 anges les plus importants et leur rôle. https://www.yabiladi.com/forum/anges-plus-importants-leur-role-4-4301746.html

Doctissimo (2021, 22 juin). Les prénoms des prophètes de l'Islam. https://www.doctissimo.fr/grossesse/choisir-un-prenom/les-prenoms-des-prophetes-du-coran/240bc3_sl.html

Muhammad, H. Le Coran en français. Essai de traduction. www.coran-francais.com (Consulté le 28/03/2023 à 9h15).

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
Licence CC-BY
Vol. 1, Num. 2, décembre 2023 (tome 1)

LE CAMFRANGLAIS COMME REFLET DU DIALOGUE DES CULTURES DANS L'ESPACE FRANCOPHONE CAMEROUNAIS : REPÈRES LEXICOLOGIQUE, SÉMANTIQUE ET MORPHOSYNTAXIQUE

Camfranglais as a reflection of the dialogue of cultures in the French-speaking Cameroonian space: lexicological, semantic and morphosyntactic benchmarks

ALAIN BLAISE MBELLA NTOUBA
Université de Yaoundé 1, Cameroun
Email : alainmbella393@gmail.com

RÉSUMÉ

Le Cameroun est un pays dont les habitants appartiennent à des cultures et ethnies variées et à des aires géographiques différentes. L'un des facteurs qui permet de décoder l'appartenance d'un individu à une culture donnée est la langue nationale. Cette situation n'est pas favorable aux conversations entre les citoyens n'appartenant pas à la même culture. Même si le problème semble avoir été résolu par les décideurs avec le choix du français et de l'anglais comme langues officielles, la différence de niveaux et de registres de langue constitue encore un obstacle à l'épanouissement linguistique des Camerounais. Pour résorber ce problème, les jeunes locuteurs camerounais ont créé, à partir du mélange du français, de l'anglais et des langues locales un parler vernaculaire : le camfranglais. La présente réflexion, qui analyse les moyens formels et sémantiques du camfranglais, repose sur une problématique centrale : comment la structure d'une telle langue peut-elle justifier le dialogisme qui anime les locuteurs qui la parlent ? En quoi les constructions morphosyntaxiques du camfranglais et les notions qu'elles portent permettent-elles de mettre en lumière son caractère polyphonique ? C'est dans un développement en deux parties éclairées par la sociolinguistique que ce questionnement trouve sa réponse: il s'agit de montrer, de part et d'autre, que le camfranglais se constitue à partir des langues implantées au Cameroun. Au terme des analyses, on se rend compte que les éléments linguistiques de ce parler hybride reflètent le dialogisme qui caractérise les locuteurs camerounais.

MOTS-CLÉ: Camfranglais ; Langue hybride ; Contact des langues ; Dialogue.

ABSTRACT

Cameroon is a country whose inhabitants belong to miscellaneous cultures and ethnicities and different geographical areas. One of the factors that helps to decode an individual's belonging to a culture is the national language. This situation is not favorable to conversations between citizens who do not belong to the same culture. Even if the problem seems to have been solved by the decisions-makers through the choice of French and English as official languages, the difference of level and language register is still a hindrance to exchange amongst the citizen. In a bid to tackle this matter,

Cameroonian speakers created the camfranglais, which is a vernacular language derived from French, English and local languages. This reflection, which analyzes the formal and the semantic means of camfranglais, is based on a central issue: how the structure of a language can justify the dialogism which animates the speakers? How do the morphosyntaxic constructions of camfranglais and its concepts can shed light on its polyphonic character? This questioning will find its answers in a development in two parts enlightened by sociolinguistics. It will therefore be suitable to show, on the both sides, that camfranglais is made up of the languages established in Cameroon. At the end of the analysis, we noticed that the linguistic elements of this hybrid language reflect the dialogism which characterizes Cameroonian speakers.

KEY WORDS: Camfranglais ; Hybrid language ; Language contact ; Dialogue.

Introduction

Le camfranglais, parler camerounais issu du mélange de l'anglais, du français et des langues nationales, contribue largement à rendre possibles et aisés les échanges entre les jeunes locuteurs francophones du pays. (Fosso 1999, p. 192). La densité de son vocabulaire et la disposition des termes dans les énoncés qui en découlent sont le fruit de la cohabitation de plusieurs cultures sur un même territoire. De jour en jour, de nombreux mots nouveaux l'enrichissent au quotidien du fait de son existence dans un espace national qui compte plus de 280 langues. (Ngoufo Yemedi, 2012, p. 1). C'est cette définition qui semble convenir à l'expression camfranglais, si l'on s'en tient aux écrits d'Ewane :

> Le terme camfranglais est utilisé particulièrement au Cameroun, pour désigner le code hybride, né du contact des langues officielles et des langues locales. L'utilisation des formules hybrides est en effet liée à la tendance qu'ont certains locuteurs à se mettre en évidence, à se défouler ou à créer la connivence. (Ewane, 2012, pp. 71-72)

De nombreuses recherches ont porté sur le fonctionnement du camfranglais. Dans ses études de sociolinguistique urbaine, Raschi (2019, pp. 57-68) le présente comme un code métissé résultant du croisement de plusieurs langues. Mais même si ce parler finit par s'imposer dans quelques milieux sérieux, il subit dès sa création toute sorte de marginalisation :

> À l'origine, les parlers de ce type sont considérés comme la langue des voyous, des bandits, des marginaux, tous exclus d'un système scolaire sélectif et pour cela en rupture avec la société. Ces parlers jeunes ont ensuite débordé de leur milieu d'emploi initial et se sont étendus à l'ensemble de la jeunesse urbaine. Un exemple intéressant parmi les multiples formes de cette éclosion linguistique est constitué par le camfranglais du Cameroun. (Raschi, 2019, pp. 58)

À leur tour, Zang Zang et Bissaya Bessaya (2017, pp. 41-43) ont énuméré les facteurs d'émergence du camfranglais. Il s'agit de l'urbanité, du chômage, de l'engouement pour l'apprentissage et l'exercice de petits métiers et de l'intérêt tiré de la pratique du sport et de la musique.

La présente contribution, qui exploite les structures morphosyntaxiques et lexicologiques du camfranglais, pose le problème de la langue comme reflet du dialogue des personnes aux cultures multiformes vivant en harmonie au sein d'une large superficie. En effet, comment exploiter la composante lexicale d'un moyen d'expression pour rendre compte de la diversité culturelle qui symbolise le Cameroun ? Par ailleurs, comment justifier que les dispositions formelles des énoncés d'un idiome local sont la résultante d'un brassage de modes de vie ? Quels sont les éléments du camfranglais qui témoignent de la fusion des langues ? À travers les concepts de la sociolinguistique dont se sert Essono (1998, p. 58-63) pour décrire le contact des langues – notamment l'emprunt, le calque, l'interférence, etc. –, il sera question de montrer, sur la base de l'analyse du corpus, que le camfranglais dérive de la synthèse de plusieurs langues fréquemment utilisées au Cameroun.

Cette étude, qui voudrait décrire la composante lexicologique et morphosyntaxique d'une langue hybride de création camerounaise, dispose d'un plan diptyque : la première partie concerne les unités morphologiques et lexicales que le camfranglais emprunte aux autres langues. La seconde articulation traite de l'organisation des mots dans les énoncés. Il s'agit, en prenant appui sur les travaux d'Echu (2004, p. 87-103) et d'Eba'a (2009, p. 167-195), de justifier les relations entre les individus d'une société en explorant les caractéristiques d'un système de signes. Des énoncés constitués par les élèves des classes de Première et de Terminale du Lycée Bilingue d'Édéa (année scolaire 2020-2021) serviront d'illustrations aux arguments.

1. Les emprunts

On appelle emprunt le fait d'intégrer dans une langue les unités lexicales d'une autre langue. De l'avis de Marchand, il s'agit d'enrichir le répertoire d'un système linguistique en y introduisant les éléments d'un autre système. C'est d'ailleurs ce qui distingue l'emprunt de la dérivation et de la composition :

> L'emprunt est un processus d'enrichissement du vocabulaire d'une langue. Il se distingue de la dérivation et de la composition en ce que les mots nouveaux qu'il introduit ne sont pas formés à partir d'éléments préexistant dans la langue. Ce sont des mots qui existaient déjà, mais dans une autre langue. (Marchand, 1999, p. 107)

Chevalier et Alii précisent que l'emprunt est une conséquence du contact des langues. En effet, quand deux parlers sont en cohabitation dans le même espace géographique, chacun d'eux laisse des traces dans la structure de l'autre. En illustrant cet argument à partir des éléments constitutifs français, ils écrivent :

> Lorsque deux langues sont en contact, même par l'intermédiaire de milieux sociaux limités, elles s'empruntent réciproquement des mots plus ou moins nombreux. Parmi les innombrables emprunts qui ont laissé leur trace dans le vocabulaire d'aujourd'hui, on notera à titre d'exemples, et sans prétendre à l'exhaustivité :

a) quelques éléments gaulois…
b) des mots d'origine germanique… (Chevalier et Alii, 1985, p. 46)

La dynamique lexicale du camfranglais a comme source la vie des cultures linguistiques diverses sur une même surface. En effet, les mots empruntés proviennent généralement des langues locales, du pidgin-english[7] et des deux langues officielles que sont le français et l'anglais (Ewane, 2012, p. 71). Zang Zang et Bissaya Bessaya expliquent que chaque syllabe de ce substantif [cam/fran/glais] contribue à justifier son caractère de parler lexicalement mixte :

> Le camfranglais est le parler mixte né dans la ville de Yaoundé qu'affectionnaient dans un premier temps les jeunes camerounais ; qui aujourd'hui se retrouve dans toutes les couches sociales camerounaises. Son lexique est formé à partir des langues camerounaises - cam-, du français -fran-, de l'anglais -glais- en plus de certains mots dont l'origine n'est pas encore attestée ainsi que des langues vivantes et étrangères enseignées au Cameroun telles que le latin et l'espagnol. (Zang Zang et Bissaya Bessaya, 2017, p. 39)

Dans le cadre de cette étude, nous nous intéresserons aux formes des faits de langues importés dans le camfranglais.

1.1. Les emprunts aux langues locales

La structure du lexique du camfranglais illustre la nature des relations qui existent entre les interlocuteurs qui parlent cette langue. En effet, plus de 280 langues nationales camerounaises ont réussi à introduire leurs mots dans ce système linguistique. (Ngoufo Yemedi, 2012, p. 1). De ce point de vue, on peut affirmer qu'il s'agit d'un parler dont les signes constitutifs justifient l'interrelation des individus qui s'en servent.

Certains mots sont accueillis dans le camfranglais sans subir des modifications, c'est-à-dire tels qu'on les emploie dans la langue d'origine. En exemples :

1. La *dangwa* : *la marche, marcher*, langue douala du littoral.
2. La *go* : *la jeune fille, la copine*, langue bassa du littoral, du centre et du sud.
3. La *nga* : *la jeune fille*, langue éton du centre.
4. Le *bolo* : *le travail, l'emploi*, langue mbo du littoral.
5. Le *mboa* : *la terre natale*, par extension *la patrie, le pays dont on est originaire*, langue douala du littoral.
6. Le *mboko* : *le cercle d'hommes qui défendent les mêmes valeurs*, langue douala du littoral.
8. Le *moto* : *l'homme*, langue douala du littoral.

[7] Selon Echu, le pidgin-english camerounais est une langue hybride née des contacts linguistiques entre l'anglais, le portugais et les autres langues locales. Il permet la communication entre individus provenant de groupes linguistiques hétérogènes. Comme son nom l'indique, cette langue simplifiée est dominée par des mots d'origine anglaise. (Echu, 2004, p. 91)

9. Le *muna* : *l'enfant*, langue douala du littoral.
10 Le *ndamba* : *ballon, football*, langue ewondo du centre.
11. Le *ndjangui* : *la tontine*, langues douala du littoral et bassa littoral et du centre.
12. Le *ndolè* : *espèce de feuilles vertes comestibles*, langue douala du littoral.
13. Le *ndolo* : *l'amour*, langue douala du littoral
14. Le *ndutu* : *le malheur,* langues malimba et douala du littoral.
15. Le *ngomna* : *l'autorité administrative (préfet, sous-préfet, gouverneur), le gouvernement*, langues ewondo et eton du centre.
16. Le *nkap* : *l'argent*, langue gomala/bafoussam de l'ouest.
17. Le *nkukuma* : *le chef,* langue beti du centre.
18. Le *ntchinda* : *l'esclave, le valet, un subalterne*, langue bamiléké de l'ouest.
19. Le *tchédé* : *l'argent*, langue fufuldée du grand nord.
20. Le *tjoh* : *la collation,* langue bassa littoral et du centre.
21. *Mbeng* : *l'Europe* et, par extension, *l'Occident*, langue douala du littoral.
22. *Yemaleh* : *interjection exprimant la surprise, l'étonnement*, langue bamiléké de l'ouest.

Quelques expressions subissent des modifications acoustiques lorsqu'elles entrent dans le système du camfranglais. Il s'agit des termes qui acquièrent des dispositions phonétiques nouvelles dans la langue d'accueil. Ce phénomène est illustré par les exemples qui suivent :

23. *Tchoko* : *corrompre, la* corruption. Ce mot vient du bassa *tchookè* et veut dire *cotiser, contribuer à une dépense commune, fournir sa quote-part*.
24. *Nyama* : *manger*. Ce vocable est une substantivation du verbe fulfuldé *nyamgo*, langue fortement implantée dans le grand-nord du pays. Même si l'on peut estimer que *nyama* correspond à la forme impérative de *nyamgo*, il ne faudra pas oublier que ce terme a été introduit dans la langue par des jeunes des milieux urbains, notamment ceux de Douala et de Yaoundé, qui se sont référés à l'onomatopée *nyam-nyam*, indiquant le bruit qui ressort de la bouche lorsque l'on mange.

Le camfranglais est donc une langue fortement ouverte aux parlers d'origine camerounaise et, par ricochet, à la culture locale. Il est difficile de déterminer la culture à laquelle appartient cette langue. En réalité, son lexique s'est progressivement enrichi par des jeunes de milieux linguistiques divers. On est donc en présence d'un parler issu « du multiculturalisme et du métissage des sociétés [camerounaises] », pour emprunter l'expression de Raschi (2019, p. 58).

1.2. Les emprunts aux langues officielles

Les mots français et anglais qui complètent le vocabulaire du camfranglais ont des comportements qui varient en fonction de leurs classes grammaticales. Dans le cadre de cette étude, nous observerons les fonctionnements spécifiques au substantif, au verbe et aux espèces lexicales comme l'adverbe, la préposition, la conjonction et les déterminants.

1.2.1. Les vocables français

Les noms et les verbes français inscrits dans le camfranglais ont pour la plupart des équivalents empruntés aux langues locales, à l'anglais ou au pidgin-english. Ce jeu, selon Féral, ne signifie pas que les locuteurs ont une connaissance limitée de la langue française ; il matérialise la maîtrise d'une norme implicite que se sont prescrite les usagers du camfranglais :

> […] on ne transforme pas les mots et on ne fait pas appel à des mots d'autres langues parce qu'on a une connaissance insuffisante en français mais, au contraire, parce qu'on a une assez bonne maîtrise d'une norme endogène pour pouvoir créer des synonymes et jouer avec la forme du lexique. (Féral, 2004, p. 589)

Cet argument est applicable au mot *homme*. En effet, dans les discours camfranglais, le groupe nominal *l'homme* est facilement remplaçable par *le moto*. Dans le même ordre d'idée, les noms propres référant aux lieux comme *Douala, Yaoundé, Ebolowa, Dschang…* sont respectivement glosables par *Doul, Ngola, Ebwa, Shanghai…* Cette opération peut aussi avoir lieu avec le verbe *marcher*, dont les équivalents sémantiques sont *dangwa* et *waka*. Soit en exemple :

25. *L'homme marche Douala-Yaoundé* molo-molo.
25'. *Le moto dangwa Doul-Ngola* molo-molo.

Par ailleurs, au vocatif, l'expression *l'homme* est plutôt remplacée par le nom de provenance anglaise *man*. Ce fonctionnement est attesté dans les énoncés ci-dessous :

26. *L'homme*, came vite.
26'. *Man*, came vite.

Ces dispositions lexicales favorisent l'effacement des clivages ethniques et des barrières intellectuelles et permettent la mise en place d'un répertoire lexical accessible à tous les locuteurs de la langue. En effet, le sujet parlant n'a plus besoin d'avoir recours à un niveau de langage soutenu. Les conflits liés aux registres de langue disparaissent pour faire place à une synonymie adaptée à toutes les couches d'individus. Le camfranglais offre au locuteur les moyens d'alterner les codes et de rester en adéquation avec ses interlocuteurs. Comme le souligne Raschi, il est question de construire une identité commune à travers une langue :

> Une telle pratique rappelle ce qui se passe […] un peu partout en Afrique […] non seulement à cause des processus linguistiques mis en œuvre, mais aussi par le fait que ces parlers sont nés et évoluent dans des contextes plurilingues où il ne s'agit plus pour les jeunes de revendiquer une identité ethnique ou régionale à travers une langue transmise par la famille, mais de construire de nouvelles identités. (Raschi, 2019, p. 61)

Les classes grammaticales comme la préposition, la conjonction, l'adverbe et les déterminants gardent leurs formes initiales du français lorsqu'elles sont employées en camfranglais. Ici, la synonymie est rare ou presqu'inexistante pour certaines vocables. Parmi les mots qui admettent la permutation, il y a la préposition *depuis* – très souvent translaté en adverbe – qui est généralement interchangeable avec son équivalent anglais *from* :

27. Il est came *depuis*.
27'. Il est came *from*.

28. *Depuis* le mois de février, le mbindi est au ngata.
28'. *From* le mois de février, le mbindi est au ngata.

29. *Depuis* le 20 mai, il ne m'a plus call.
29'. *From* le 20 mai, il ne m'a plus call.

Dans certains énoncés, le mot *depuis* est suivi de *from*, qui le reprend anaphoriquement. Cet emploi peut être considéré comme un cas particulier d'emphase, puisque la répétition signifie qu'on insiste sur un terme, l'adverbe *depuis*, que l'on met en relief en réitérant son équivalent dans la phrase.

30. Je ne le vois pas depuis *from*.
30'. Depuis *from*, je ne le vois pas.

Quelques vocables de la langue française connaissent une inversion formelle en camfranglais. C'est le cas de certains mots référant aux membres de famille tels que *père, mère* et *sœur* qui deviennent respectivement *répé*, *rémé, ressé*. Le recours à la synonymie demeurant une évidence, le locuteur a le libre choix, pour les deux premiers mots, d'utiliser soit la forme inversée, soit l'étymologie latine. Il n'est donc pas exclu de retrouver *pater* et *mater* en lieu et place de *répé* et *rémé* comme c'est le cas dans les productions suivantes :

31. Le *répé* et la *rémé* sont go au market ?
32. Le *pater* et la *mater* sont go au market ?

Une dernière mécanique fort intéressante est caractéristique de l'apocope, qui consiste à élider des syllabes finales des mots empruntés. C'est le cas du nom *mara* qui s'emploie en lieu et place *marathon* pour désigner la ruse que l'on entreprend pour éviter un obstacle.

On se rend davantage compte que le choix des termes favorise les échanges entre les individus qui s'expriment en camfranglais. Même si les mots du français se retrouvent dans les discours, cette langue offre aux locuteurs un vaste répertoire lexical qui leur permet de produire des communications intelligibles. La mécanique est différente avec les vocables anglais.

1.2.2. Les mots anglais

Les mots anglais introduits dans le camfranglais sont majoritairement ceux qu'on nomme anglicismes. Pour Echu, il s'agit des emprunts d'origine anglo-américaine utilisés dans d'autres langues :

> Un anglicisme se définit comme un mot, une expression ou une construction d'origine anglaise que l'on emploie dans une autre langue. Bien que le terme soit utilisé généralement pour désigner aussi bien les emprunts anglo-américains que les autres types d'emprunts provenant de l'anglais, certains linguistes emploient le mot uniquement pour les emprunts provenant de l'anglais britannique et le terme américanisme pour désigner les emprunts provenant de l'anglais américain. (Echu, 2004, p. 88)

Parmi les anglicismes du camfranglais, il y a des termes qui ne subissent aucune modification phonétique. Ce sont les expressions, majoritairement de la partie du discours du verbe, telles que *buy, do, go, make, play, take,* etc. Ces unités de langue sont identifiables dans les énoncés suivants :

33. *Buy*-moi un ballon.
34. Est-ce que tu as *do* ce travail ?

Une seconde catégorie d'anglicismes subit des transformations qui peuvent généralement être perceptibles à la prononciation. Echu indique qu'ils viennent du pidgin-english, langue camerounaise issue de la rencontre de l'anglais, du portugais et de quelques langues locales :

> […] le français se distingue aussi par la présence massive des anglicismes d'origine pidgin-english. Le pidgin-english camerounais est une langue hybride née des contacts linguistiques entre l'anglais, le portugais et les autres langues locales. […] Il permet la communication entre individus provenant de groupes linguistiques hétérogènes. Comme son nom l'indique, cette langue simplifiée est dominée par des mots anglais ou d'origine anglaise. (Echu 2004, p. 91)

Echu (2008: 91-93) a recensé quelques anglicismes du pidgin-english dont la récurrence est remarquable dans les discours camfranglais. Relevons quelques mots simples de sa liste :

35. « *Arata* : de l'anglais *rat* (souris). Dans le français du Cameroun, ce terme désigne une variété de raticide locale… » (p. 91)
36. « *Dokta :* de l'anglais *doctor*. Ce terme est employé pour désigner tout personnel médical : médecin, infirmier, sage-femme, technicien de laboratoire, pharmacien… »
37. « *Massa* : de l'anglais *master*, ce terme signifie maître... » (p. 92)

38. « *Mouf* : de l'anglais *move,* signifiant va-t'en… » (p. 93)
39. « *Ndjinja* : de l'anglais *ginger* (gimgembre). Employé dans le français du Cameroun comme adjectif, ce terme signifie difficile… » (p. 93)
40. « *Ngomna* : de l'anglais *governor* (gouverneur), signifiant administrateur… » (p. 93)
41. « *Pasto* : de l'anglais *pastor*, signifiant pasteur… » (p. 93)
42. « *Sita* : de l'anglais *sister*, signifiant *sœur*. Dans le français du Cameroun, ce mot désigne non seulement la sœur consanguine mais aussi toute femme en âge avancé ou d'un certain statut social… » (p. 93)

Les emprunts aux langues officielles complètent le répertoire du camfranglais. Les mots intégrés constituent donc des moyens inévitables, faciles et efficaces d'acquisition de la langue. Si les Camerounais appartiennent à des cultures linguistiques différentes, les langues officielles servent de points de rencontre, de lieux de repère à partir desquels ils construisent un code métissé qui leur permet de se comprendre. Peut-on aborder la question des glissements sémantiques ?

1.3. Les glissements de sens: une conséquence de la rencontre des cultures

Le glissement de sens est une mutation sémantique. Il s'agit du fait qu'un mot ou une expression acquiert une signification différente de celle qu'il a originellement. De l'avis de Le Draoulec et Alii (2014, p. 121), « la notion de glissement sémantique s'applique à un mot et désigne une modification du contenu sémantique d'une forme, l'adjonction d'un nouveau sens ». Ce phénomène peut être lié non seulement à l'évolution de la langue dans le temps, mais aussi à des procédés comme l'emprunt.

Les glissements sémantiques existent en grand nombre en camfranglais. Nous avons retenu uniquement les mots français qui ont connu des changements de sens en camfranglais :

43. *Pièce, feuille* et *bâton* : dans le réseau lexical de la monnaie, *pièce* renvoie aux multiples de cent et de mille, *feuille* à ceux de dix mille et *bâtons* aux millions. C'est ce sens qu'ils ont dans les illustrations suivantes :
43'. Il taxe le litre à *vingt-cinq pièces*. Mais, si tu discutes, il peut te laisser cinq à *feuille*. Donc prépare *deux feuilles* pour dix litres.
43''. Il a yang sa toyota à *un bâton cinq*.

En (43'), l'expression *vingt-cinq pièces* renvoie à *deux mille cinq cents francs CFA*, tandis que *feuille* et *deux feuilles* signifient respectivement *dix mille cents francs CFA* et *vingt mille cents francs CFA*. En (43''), *un bâton cinq* correspond à *un millions cinq cents mille* francs CFA.

44. *La caisse* : la voiture. « Il a travel avec *la caisse* ? »
45. *L'œil* (du téléphone) : la camera (du téléphone). « Je ne peux pas use un phone qui n'a pas *l'œil*. »
46. *Mon/ton/son macabo* : la rancune. « Il a mon *macabo*. »
47. *Zéro* [faute] : impossible, non. « Tu veux commot de la piole avec cette tenue ? *Zéro faute*. »

48. *Le gombo* : l'argent. « Si tu vois un fonctionnaire au work all les day, ça veut dire qu'il falla son *gombo*. »
49. *Le ndolè* [du coach] : dans le jargon des sports collectifs, il se rapporte à un *joueur aux piètres performances qu'un coach aligne presque toujours à tous les matchs*. « Le numéro 10, c'est le *ndolè* du coach. »

Avec le mot anglais *borrow*, il y a plutôt une forme de glissement de sens qui, selon Essono (1998, p. 63), constitue un « africanisme ou camerounisme ». Soit l'emploi de ce verbe dans la phrase suivante :

50. *Borrow*-moi tes shoes.

Dans la langue, *borrow* veut dire *emprunter* ; employé en camfranglais comme c'est le cas en (50), ce mot prend le sens de *prêter*. Ainsi, *borrow-moi tes shoes* littéralement signifie *prête-moi ta chaussure*.

De toute évidence, les locuteurs s'accordent sur des sens nouveaux à attribuer aux unités linguistiques venues du français et de l'anglais.

En somme, le territoire camerounais représente un espace favorable à l'évolution du camfranglais. Cette langue résulte du regroupement d'unités linguistiques d'origines diverses ; en effet, son lexique s'élargit sans cesse, puisque ses locuteurs l'enrichissent au quotidien en insérant dans les discours des mots du français, de l'anglais et des langues nationales du Cameroun. Ainsi, le camfranglais est-il un système de signes dérivé de la combinaison d'éléments de provenance culturelle variée. Étant donné qu'il emprunte des signes aux langues qui vivent dans un même espace géographique, on peut admettre qu'il met en lumière le dialogue de cultures qui caractérise les Camerounais.

2. Composante syntaxique du camfranglais et dialogisme

La structure des énoncés en camfranglais tient sur l'hétérogénéité de la langue. Les éléments du lexique venant de diverses langues/cultures, il n'est pas exclu que les faits syntaxiques se conforment aux normes multiples. En décrivant les politesses hybrides que comporte ce parler, Ewane conclut que les emprunts en camfranglais ont comme corollaire la compromission de l'homogénéité normative :

> La particularité de ce code est d'emprunter ses mots, à la fois aux langues co-officielles (le français et l'anglais), au créole (pidgin) et aux langues camerounaises partenaires. Une telle logique a deux conséquences : tout d'abord, elle compromet le principe de l'homogénéité normative ; en suite elle ouvre sur la problématique de la rupture du fil énonciatif. (Ewane, 2012, p. 71)

Sous ce titre, nous étudierons la mixité des composantes syntaxiques des énoncés d'une part et le calque d'autre part.

2.1. De la mixité des composantes

L'ordre des mots, dans les constructions linguistiques relevant du camfranglais, est très souvent adapté au français que parlent les locuteurs francophones. Comme semble l'indiquer Féral (2004, pp. 588-589), « la syntaxe sur laquelle se greffe le camfranglais est celle du français oral communément utilisé au Cameroun, qui n'est pas très éloigné du français oral de France. »

Mais la phrase camfranglaise se caractérise par son hybridisme. Les unités qui la composent proviennent de plusieurs langues. Selon Abolou, ce type de parler, qui emprunte ses composantes syntaxiques à une langue tierce, se définit comme une langue qui se mélange de manière hétéroclite. Il s'agit, pour emprunter les expressions de cet auteur, d'un idiome à la fois mixopète et mixofuge. En effet,

> L'argot mixopète est un argot dont les ressources linguistiques (morphologie, lexique, syntaxe et sémantaxe, etc.) proviennent en partie des langues africaines. L'argot mixofuge est un argot dont plus de la moitié des ressources linguistiques est issue des langues européennes (français, anglais, espagnol). Les qualificatifs mixofuge et mixopète, loin des débats ayant alimenté la vision mixofuge de la linguistique historique et comparée, apparaissent ici comme des concepts purement opératoires à cerner la « mixité » des argots africains. (Abolou, 2010, p. 1815)

Dans la même perspective, Feral rappelle que si la syntaxe du camfranglais est copiée sur le français courant, les unités lexicales venues des langues nationales camerounaises, quant à elles, sont d'une fréquence remarquable dans les énoncés :

> Les formes linguistiques que l'on peut observer respectent en grande partie la syntaxe du français courant. Cependant, elles se démarquent de celui-ci au niveau lexical par l'appel à des processus formels que l'on trouve communément dans les argots mais aussi par une utilisation importante de l'emprunt aux autres langues en présence. (Féral, 2004, p. 584)

Il en ressort que l'ordre de termes dans les énoncés camfranglais est hérité du français, alors que la constitution du vocabulaire est la résultante de l'emprunt. Les énoncés ci-dessous laissent observer ce mélange de codes :

51. La go-là a travel.
52. Le moto a thief mon kwa.
53. Man, tu mimba même pourquoi ?

En procédant à la traduction littérale de ces énoncés, on se rend compte qu'ils se plient aux exigences syntaxiques du français parlé :

51'. La fille-là a voyagé.
52'. Quelqu'un a volé mon sac
53'. Gars, tu te vantes même pourquoi ?

Mais chacune de ces phrases est formée de mots appartenant à plusieurs langues :

En (51), on a : *la* (français) *go* (bassa) *là* (français) *a* (français) *travel* (anglais).

En (52), nous relevons : *le* (français) *moto* (douala) *a* (français) *thief* (anglais) *mon* (français) *kwa* (pidgin).

(53) comporte : *man* (anglais), *tu* (français) *mimba* (création) *même* (français) *pourquoi* (français) ?

Ces particularités linguistiques ne sont pas loin de ce qu'Eba'a (2009, p. 190) appelle l'interlangue : « il s'agit en effet d'un état de langue qui se situe à l'intersection de deux ou de plusieurs idiomes en contact… ».

Eu égard à ce qui précède, l'on peut admettre que les structures hybrides des phrases indiquent que chaque milieu social, outre le français et l'anglais, contribue à l'évolution du camfranglais. Ce patrimoine linguistique n'est pas l'apanage d'une catégorie unique de personnes ; au contraire, il représente l'argot qui sert d'instrument de communication – et par ricochet de conciliation – entre des individus disposant chacun d'une langue nationale. Que peut-on voir à travers les calques ?

2.2. Les calques en camfranglais

On parle de calque lorsque les mots d'une langue sont présentés dans l'ordre syntaxique d'une autre langue. Telle est la définition donnée par Essono :

> Le calque est une forme d'emprunt qui consiste à utiliser les unités lexicales d'une langue dans un arrangement structural d'une autre langue. C'est le cas des traductions mot à mot dites littérales. C'est aussi le cas des unités figées – gallicismes, africanismes, anglicismes… Le calque est la transposition d'un mot ou d'une expression d'une langue prêteuse à une langue emprunteuse. (Essono, 1998, p. 61)

Certaines constructions syntaxiques du camfranglais sont issues des dispositions du français, de l'anglais et/ou des langues camerounaises. C'est donc par le jeu de transposition littérale qu'elles arrivent dans la langue d'accueil. Les calques sont généralement repérables dans la structuration du groupe nominal. C'est ce que montrent les syntagmes ci-après :

54. All le moto… « *All le moto* ne ya pas mo'o le cours de ce tchitcha. »
55. All le day… « *All le day*, le gars n'a speak à personne. »
56. All les day… « *All les day*, il ne came pas au school. »

Ces exemples sont des transcriptions mot à mot des groupes nominaux français. (54) est la traduction de *tout le monde*, tandis que (55) l'est pour *toute la journée*. Littéralement, l'énoncé (56) veut dire *tous les jours*. Ce phénomène a également lieu dans l'organisation formelle de certains mots composés, notamment dans les noms et les locutions adverbiales :

57. Nanga-boko

58. Baba-tchédé
59. Call-boxeur
60. Un hier-hier
61. Fort-fort
62. Là là là
63. One day one day

Ces expressions sont calquées sur des parlers que les camerounais utilisent au quotidien. Voici comment elles fonctionnent :

57'. *Nanga-boko*, bulu + douala : signifie littéralement *Personne qui dort dehors*. En camfranglais, il désigne *l'enfant de la rue*. « Les nanga-boko kif les pb grave seulement. »
58'. *Baba-tchédé*, fulfuldé + fulfuldé : signifie littéralement *le père de l'argent*. En français, il désigne *le banquier* ou *toute personne chargée de garder de l'argent appartenant à un groupe de personnes*. « Go take tes dos chez le *baba-tchédé*. »
59'. *Call-boxeur*, anglais + anglais + suffixe français : signifie littéralement *personne qui travaille dans une cabine téléphonique.* « Look-moi ce petit *call-boxeur*. »
60'. *Un hier hier*, français + français + français : ce groupe nominal est copié sur le mbo et signifie *une personne jeune dans un milieu, sans expérience.* « Voilà *un hier hier* qui veut me parler »
61'. *Fort fort*, français + français : expression copiée sur le bakaka qui signifie *sans intention de découragement*. « Le mbindi came *fort fort* avec la délinquance. »
62'. *Là là là*, français + français + français : expression calquée sur le mbo qui signifie *immédiatement*. « Quand tu ne ya pas le cours non, il t'explique ça *là là là.* »
63'. *One day one day*, anglais + anglais + anglais + anglais : calque issu du camerounisme *un jour un jour*. « *One day one day*, vous allez me tell ce qui n'a pas waka pour qu'il lost son examen. »

L'arrangement de mots en camfranglais, si l'on s'en tient aux calques, peut provenir de n'importe quelle langue. Bien que la syntaxe de ce parler camerounais soit greffée au français oral, toutes les langues nationales ont leur rôle à jouer dans la structuration des énoncés. On s'est bien rendu à l'évidence que le calque camfranglais peut s'accommoder aussi bien aux structures des langues officielles qu'à celles des idiomes locaux.

Conclusion

Cette étude répondait au problème de l'impact du camfranglais dans la résolution des conflits entre les hommes. Il a été question de définir, à partir de ses unités lexicales et de la structure des énoncés, la cohérence sociale qu'elle génère. En effet, les procédés qui participent de l'enrichissement du camfranglais témoignent de ce que cette langue contribue au dialogisme socioculturel entre ceux qui la parlent. La forme des mots employés par les jeunes dans l'espace francophone camerounais dans le cadre de ce parler mixte illustre les fréquentations qui caractérisent les individus au quotidien.

En réalité, le camfranglais est un code métissé dont les composantes montrent que les individus vivent ensemble, s'entendent et se comprennent. S'il est resté la langue de communication par excellence des jeunes dans des situations informelles, cet idiome – vu qu'il accueille les éléments morphosyntaxiques et lexicaux de toutes les autres langues vivant dans l'espace national – demeure le lieu de conciliation de toutes les cultures. Loin de traduire une identité sociologique donnée, le camfranglais est devenu une propriété de tous et de chacun. Chaque langue qui existe au Cameroun et chaque tradition contribuent à sa vie et à son évolution. C'est donc, pour finir, un argot qui, dans un paysage de plus de 280 langues, aura réussi à briser les frontières ethniques, tribales, politiques et intellectuelles pour devenir un patrimoine national. Cette langue transversale est un outil qui a réussi à installer un partenariat social entre de nombreux locuteurs qui la parlent au quotidien.

Références bibliographiques

Abolou, C. R. 2010. Dynamiques des français populaire africains : état des faits, état de la recherche et prospective. *Sociolinguistique et écologie des langues*. Institut de Linguistique Française. CMLF, 1813-1829

Chevalier, J.-C. & Alii. 1985. *Grammaire larousse du français contemporain*. Larousse.

Dassi, É. 2008. La *phrase française et la francographie africaine. De l'influence de la socioculture*. Lincom Europa.

Eba'a, G. M. 2009. Dynamique langagière et appropriation du français dans les réactions d'internautes camerounais à l'actualité. *Ethnostylistique et sociolinguistique.* CLE, 167-195.

Ebongue, A. E. & et Fonkoua, P. 2010. Le camfranglais ou les camfranglais ? *Le français en Afrique.* 25. 259-270.

Echu, G. 2004. Anglicismes et problématique de la norme lexicale dans le français du Cameroun. *Contribution à la question de la norme du français*. Saint-Paul, 87-103.

Essono, J.-M. 1998. *Précis de linguistique générale*. Harmattan.

Ewane, C. F. 2012. Essai d'analyse guillaumienne des politesses hybrides en camfranglais. *Heuristique. Revue internationale et pluridisciplinaire. 1(2).* CLE, 71-89.

Féral, C. de. 2004. *Français et langues en contact chez les jeunes en milieu urbain : vers de nouvelles identités* [communication]. Penser la francophonie : concepts, actions et outils linguistiques. Premières Journées scientifiques communes des réseaux de chercheurs concernant la langue, Ouagadougou. Ed. Archives Contemporaines, 583-597.

Féral, C. de. 2009. Nommer et catégoriser les pratiques urbaines : pidgin et francanglais au Cameroun. *Le nom des langues en Afrique sub-saharienne : pratiques, dénominations, catégorisations*. Louvain-la-Neuve. Peeters, BCILL 124, 119-152.

Fosso, F. 1999. Le camfranglais: une praxeogénie complète et iconoclaste. *Le français langue africaine. Enjeux et atouts pour la francophonie*. Publisud, 178-194.

Le Draoulec, A., Péry-Woodley, M.-P. & Rebeyrolle, J. 2014. Glissements progressifs de « sémantique ». *Le discours et la langue*. Cortil-Wodon. Editions modulaires européennes, *1*(*6*), 109-126.

Marchand, F. 1999. *Dictionnaire du professeur des écoles. Enseignement du français.* Vuibert.

Ngoufo Yemedi, J. 2012. *Politiques linguistiques et politiques d'alphabétisation au Cameroun: parcours historique, avancées et incidences sur la population* [communication]. Démographie et politiques sociales. XVIIe colloque international de l'AIDELF. Ouagadougou. Burkina-Faso. Ed. AIDELF, 1-18. https://www.erudit.org/fr/livres/actes-des-colloques-de-lassociation-internationale-des-demographes-de-langue-francaise/demographie-politiques-sociales-actes-xviie-colloque-ouagadougou-novembre-2012--978-2-9521220-4-7/004075co.pdf

Raschi, N. 2019. Le camfranglais comme exemple de parler jeune. *Studies in African Languages and Cultures*, 57-68. https://www.rechearcgate.net/publication337942260_Le_camfranglais_comme_exemple_de_parler_jeune

Zang Zang, P. & Bissaya Bessaya, E. T. *2017*. Dynamique des langues au Cameroun : entre glottophagie et émergence. *Langues & Usages, 1,* 33-45. http://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/618/1/1/123878.

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
Licence CC-BY
Vol. 1, Num. 2, décembre 2023 (tome 1)

ANALYSE SOCIOLINGUISTIQUE DE L'USAGE DES INTERFÉRENCES LEXICALES DANS LE CINÉMA BURKINABÈ : CAS DANS LA SÉRIE « COMMISSARIAT DE TAMPY » DE MISSA HÉBIÉ

Sociolinguistic analysis of the use of lexical interference in Burkinabè cinema: case in the series "Commissariat de Tampy" by Missa Hébié

ABEL BOUGMA
Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso
Email : bougma.abel@gmail.com
iD ORCID: https://orcid.org/0009-0006-1771-6461

YOUSSOUF OUÉDRAOGO
Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso
Email : youed89@yahoo.fr
iD ORCID https://orcid.org/0009-0005-5921-0664

RÉSUMÉ

La présente réflexion examine la cohabitation du français avec les langues locales burkinabè dans une production cinématographique. Avec la pluralité des langues dans la société burkinabè, le choix d'un code linguistique adapté à la création demeure une préoccupation pour les réalisateurs. Certains films sont cependant réalisés en plusieurs langues d'où l'avènement du phénomène d'interférence qui est le résultat du contact de ces langues. Cet article est une ébauche de réflexion sur la problématique de l'usage du phénomène de l'interférence lexicale par les réalisateurs burkinabè dans leurs productions cinématographiques. La série « Commissariat de Tampy » de Missa Hébié a servi de support pour cette étude. Notre recherche a pour objectif d'une part de montrer comment ce réalisateur emploie l'interférence lexicale dans sa production artistique et d'autre part de faire ressortir la portée de ce phénomène dans le domaine du cinéma burkinabè. Quant à la théorie, nous avons opté pour la sociolinguistique. Il ressort de notre réflexion que le cinéaste Missa Hébié, dans la production de cette série, fait usage de deux types d'emploi des interférences lexicales dans sa production filmique. Il s'agit de l'usage de l'interférence lexicale sans traduction et de l'usage suivi de traduction en langue française. Cette traduction est soit directe ou soit par sous-titrage.

MOTS-CLÉ: Langue ; Interférence lexicale ; Sociolinguistique ; Cinéma

ABSTRACT

This reflection examines the cohabitation of French with the local Burkinabè languages in a film production. The choice of a linguistic code remains a concern for Burkinabe directors. However, some films are made in several languages, hence the advent of the phenomenon of interference which is the result of the contact between these languages. This article is an outline of reflection on the problem of the use of languages by Burkinabè directors in their cinematographic productions. The "Commissariat de Tampy" series by Missa Hébié served as a study corpus. Our research aims to show how this director makes use of lexical interference in his artistic production. It also highlights the scope of lexical interference in cinema. As for the theory, we opted for sociolinguistics. It emerges from our reflection that the filmmaker Missa Hébié, in the production of this series, makes use of two types of use of lexical interferences in his film production. This is first, the use of lexical interference without translation and second, the use followed by translation into French. This translation is either direct or by subtitling.

KEYWORDS: Language; Lexical interference; Sociolinguistics; Cinema.

Introduction

Le multilinguisme, composé de langues locales et des langues européennes, est une caractéristique du paysage linguistique de bon nombre de pays africains. Ancienne colonie de la France, le Burkina Faso fait usage du français comme langue officielle, même si cette langue n'est parlée que par une minorité de Burkinabè. Selon le rapport du dernier recensement général de la population et de l'habitat (R.G.P.H. 2019), le français est utilisé par 2,2% de la population comme langue principale de communication. De nos jours, les français parlés et écrits demeurent une préoccupation pour de nombreux chercheurs de ce pays. Ils ne savent plus quel code linguistique utiliser dans leurs productions artistiques pour s'adresser à leur population.

Dans le domaine du cinéma, en plus de l'image, la langue est aussi utilisée comme un moyen de communication entre les personnages. En effet, dans certaines productions cinématographiques burkinabè, le français, considéré comme langue de réalisation, cohabite avec les langues locales. Ces réalisateurs sont ainsi confrontés au phénomène du choix de langue de réalisation. Ils utilisent soit uniquement la langue française, soit entièrement les langues nationales africaines, soit le mélange des deux différents codes, c'est-à-dire le français et une ou plusieurs langues locales dans leurs réalisations.

La langue française cohabite ainsi avec les autres langues locales burkinabè d'où l'avènement du phénomène d'interférence qui est le résultat du contact de ces langues. Le concept « interférence » est défini par de nombreux chercheurs. Kannas (1994) et Dubois & al. (2007) désignent par interférence tout usage des traits (phonétiques, lexicaux, syntaxiques…) de la première langue dans une langue cible. Étant donné que ce phénomène d'interférence transgresse les normes de la langue cible, Hassan (1974) et Hamers (1997) le considèrent comme une transgression des normes de la langue cible. L'interférence linguistique se manifeste dans divers domaines de la langue, d'où ses divers types. Nous distinguons les interférences

grammaticales, phonétiques, syntaxiques, lexicales, etc. Nous aborderons dans ce qui suit les interférences lexicales, objet de notre étude.

Nous appelons interférence lexicale, l'usage d'une unité lexicale d'une langue donnée dans une autre langue de façon inconsciente dans une situation de communication. Elle apparaît remarquablement au niveau du lexique. Pour Hamers cité par Moreau, il y a interférence lexicale lorsqu' « un locuteur bilingue remplace, de façon inconsciente, un mot de la langue parlée, par un mot de son autre langue » (1997, p. 178). Dans la même perspective, Laidoudi notifie que « les interférences lexicales consistent en des unités lexicales de la langue source introduites –à tort- dans une production en langue cible (la langue étrangère apprise) » (2020, p. 3). L'interférence se produit à cause des divergences existantes dans l'arrangement des langues et quand les sujets emploient des mots d'une langue dans une autre. La langue demeure l'outil de réflexion pour l'individu. Elle est le moyen par excellence à travers lequel le personnage relate les maux et les faits qui minent une société donnée.

Notre réflexion porte sur l'interférence lexicale dans une production cinématographique. La série burkinabè « Commissariat de Tampy » de Missa Hébié constitue le support de la présente étude. Elle est composée de trois saisons : la première a été réalisée en 2006 et compte 21 épisodes, la deuxième, réalisée en 2008 avec 31 épisodes. Quant à la troisième saison, elle a été réalisée en 2012 et comporte 26 épisodes. Chaque épisode a une durée moyenne de trente minutes et traite d'un thème particulier.

Pourquoi le cinéaste Missa Hébié fait-il usage de l'interférence lexicale dans l'attribution des discours aux personnages dans la série « Commissariat de Tampy » ? Comment les personnages de cette série emploient-ils ces interférences lexicales ? Quelle est la portée de ces interférences dans une telle production cinématographique ? Pour répondre à ces questions, nous formulons les hypothèses suivantes : le réalisateur Missa Hébié fait usage des interférences lexicales pour s'adapter à la situation linguistique du pays et atteindre le public cible. Les modes d'usage de ces interférences sont de deux types : l'insertion de l'interférence lexicale suivie d'une traduction en français et celle sans traduction. Parlant d'avantages, nous dirons que l'interférence linguistique permet, entre autres, de refléter les réalités linguistiques et culturelles de la société burkinabè et de redorer les langues locales.

Pour cette réflexion, nous aborderons la sociolinguistique sous l'angle de Dubois et al. (2007) qui considèrent l'interférence comme un phénomène résultant du contact entre deux usages sociaux ou linguistiques.

Notre recherche a pour objectif de montrer comment ce réalisateur fait usage de l'interférence lexicale dans sa production cinématographique. Il va s'agir de faire ressortir la portée de l'interférence lexicale dans le domaine du cinéma. Cette réflexion s'articule autour de quelques points suivants. Dans un premier temps, nous présenterons le cadre théorique et méthodologique et nous identifierons les langues sources ainsi que les modes d'usage de l'interférence dans la série. Dans un second temps, nous ferons ressortir la portée de l'interférence lexicale dans le domaine du cinéma burkinabè.

1. Cadre théorique et méthodologique

La présente étude s'inscrit dans le cadre de la sociolinguistique, et s'intéresse précisément aux discours attribués aux personnages dans la série « Commissariat de Tampy ». La sociolinguistique est considérée comme l'étude des caractéristiques linguistiques, des caractéristiques de leurs fonctions et des caractéristiques de leurs locuteurs en considérant que ces trois fonctions agissent sans cesse les uns sur les autres, changent et se modifient mutuellement au sein d'une communauté linguistique. Elle est l'étude de la langue en action et s'intéresse aux activités langagières à travers les pratiques, les discours sur ces pratiques et les représentations linguistiques des locuteurs, en lien avec leur ancrage social. Pour Blanchet, « l'étude des contextes sociaux et culturels est un moyen au service de cette connaissance des pratiques et des communautés linguistiques » (2000, p. 75). La sociolinguistique doit expliquer et décrire les variations dans l'usage de la langue, tant au niveau de l'individu et des relations interindividuelles qu'au niveau d'une communauté entière. Elle étudie le langage en prenant en compte des facteurs externes à la langue, et non en considérant uniquement les structures linguistiques internes. L'analyse sociolinguistique dans sa démarche est empirique. Cependant, pour saisir la variabilité des faits et les comportements linguistiques dans la série, nous procéderons par l'observation du phénomène de l'interférence lexicale à travers les discours des personnages.

Pour cette étude, nous optons pour une étude mixte (qualitative et quantitative). La méthode de travail a consisté à observer la série et à relever les interactions des personnages. La suite a consisté à recenser les codes linguistiques en cohabitation avec le français dans cette série. Nous avons aussi procédé à l'identification des termes considérés comme interférences lexicales et à leurs analyses.

2. Les modes d'usage de l'interférence lexicale dans la série

Dans la série « Commissariat de Tampy », plusieurs langues sont en situation de contact. Le français, langue de réalisation de cette série, cohabite avec d'autres langues qui sont, entre autres, le moré, le dioula, le latin, l'anglais et l'arabe. Le contact de ces langues favorise la présence du phénomène d'interférence lexicale. Nous avons l'insertion de l'interférence lexicale suivie de la traduction en français et celle sans traduction.

2.1. L'usage de l'interférence lexicale suivie de sa traduction

Les termes employés n'étant pas en français, la langue de réalisation, Missa Hébié propose de les traduire. Les prises de parole suivantes des personnages de la série illustrent ce mode d'usage de l'interférence lexicale.

1) -Kadi : c'est toi qui l'as mi au monde ↗ *subaga muso flɛ* (femme sorcière) / (Hébié, 2006, op. 6)
2) -Salam : vous êtes des voleurs / *wagda* // je vais paaaaas accepter ça wagda / mam/ j'avais dit y wagda / le commissaire c'est un voleur les policiers les voleurs même / (Hébié, 2006, op. 15)
3) -Chocho : ma pamplemousse adorée pourquoi tu pleures dis-moi vite ce salopard qui t'as fait ça je vais l'écraser comme un *yimmerè* (comme cafard) ici / (Hébié, 2012, op. 26)
4) -Commissaire Zami : faut aller me chercher cet Oyou là / quoi / mon *nazongo* (l'argent de ma popote) / (Hébié, 2012, op. 21)

Dans les passages (1), « subaga muso flɛ », (2), « wagda », (3), « yimmerè » et (4), « nazongo » sont des termes qui n'appartiennent pas à la langue française. Les termes employés par les personnages dans leurs productions de discours proviennent du dioula (passages 1, 3 et 4) et du moré (passage 2), des langues locales burkinabè. Leurs traductions en langue française dans la série interviennent soit par sous-titrage (passage 1, 3 et 4), soit directement par le personnage dans ses propos (passage 2). Les termes traduits sont souvent fidèles au texte ainsi qu'aux registres de langue. Dans cette série, l'usage de l'interférence lexicale suivie de sa traduction est moins employé par rapport à l'autre mode d'usage de ce phénomène. Nous avons pu recenser au moins quatre-vingts (80) cas de l'usage de l'interférence suivie de leurs traductions dans le corpus.

L'utilisation de l'interférence lexicale constitue une couleur particulière pour enrichir la cinématographie burkinabè. Le réalisateur propose une traduction de certaines interférences lexicales pour une meilleure compréhension du message par la population. C'est aussi une manière pour le cinéaste d'œuvrer pour une bonne réception de son œuvre. Par ailleurs, Missa Hébié évite la traduction de certaines interférences lexicales dans la réalisation de sa série.

2.2. L'usage de l'interférence lexicale sans traduction dans la série

L'usage de l'interférence lexicale sans traduction est le second mode de l'utilisation de l'interférence lexicale fait par le cinéaste dans la réalisation de sa série. Missa Hébié a jugé nécessaire d'insérer l'interférence lexicale dans le discours des personnages sans une quelconque traduction dans la langue de réalisation. En guise d'exemples, nous avons les discours suivants des personnages de la série.

1) -Chocho : le lieutenant Oyouuu ça c'est le *loogẽ n gãade* / c'est mon lieutenant qui commande tout / (Hébié, 2008, op. 30)
2) -Oyou : est-ce je peux avoir le *lenga* là / Margo franchement dit ton dolo n'est pas bon aujourd'hui / moi j'ai mon argent hein tension / (Hébié, 2008, op. 18)

3) -Moussa : les voilà // je n'ai pas d'autre papier c'est quel *lib-lib* vous voulez me faire / (Hébié, 2006, op. 7)
4) -Oyou: *my darling* vient on va voir le patron / thank you very munch / my darling on peut aller / you know / lets go *my wife* / (Hébié, 2008, op. 18)
5) -BB : quoi ↗ / moiiiii suspect *cool a make* moi je suis *peace and love* // (Hébié, 2012, op. 20)

Dans les propos des personnages, les termes « loogẽ n gãade » en (1), « lenga » en (2), « lib-lib » en (3), « my darling », « my wife » en (4) et « cool a make », « peace and love » en (5) sont du moré, et de l'anglais. Ces termes ne sont cependant pas traduits dans la langue française. Ce mode d'usage de l'interférence lexicale est abondamment utilisé par le réalisateur dans sa production cinématographique. Nous avons recensé quatre-cent-vingt (420) cas d'usage de l'interférence lexicale sans traduction dans la série.

Pour Missa Hébié, l'usage des termes d'autres langues sans traduction dans sa réalisation est l'une de ses stratégies pour refléter sa société. Ce mode de présentation du phénomène des interférences lexicales exprime sa volonté de traduire les réalités de sa culture et d'affirmer l'identité du citoyen burkinabè. L'usage de l'interférence sans traduction permettrait d'exposer fidèlement les réalités africaines.

> quand j'exprime certaines réalités africaines, l'expression moré me paraît plus adaptée et plus originale que n'importe quel terme français si la traduction en français de certaines réalités africaines est parfois possible, elle n'a pas la même saveur que l'expression moré ; et même que des réalités africaines sont pratiquement intraduisibles en français. (Ilboudo, citée par Nébié, 2011 p. 75)

Cette manière de présenter le phénomène de l'interférence s'expliquerait aussi par un manque d'équivalent ou une connaissance approximative de la langue française. C'est aussi un moyen de traduire une réalité de ses origines qui demeurent intraduisibles. L'absence de traduction pourrait cependant rendre le message peu compréhensible pour les locuteurs francophones.

À partir des cas d'usage des interférences lexicales relevés dans la série « Commissariat de Tampy », nous présenterons les statistiques de ces modes d'emploi. Ces statistiques se déclinent dans un tableau présentant en chiffres et en pourcentages les modes d'usage de l'interférence lexicale dans l'ensemble de la série. Un diagramme sectoriel sera proposé pour plus de visibilité. Pour les pourcentages des modes d'usage de l'interférence lexicale relevée, nous précisons que le pourcentage de chaque mode est obtenu en multipliant le nombre d'occurrences par cent et diviser par le nombre total d'occurrences relevées.

Tableau 1

Récapitulatif des modes d'usage de l'interférence lexicale dans la série

Mode d'usage	**Nombres d'occurrences**	**Fréquence en %**
Interférence suivie de traduction	80	16
Interférence sans traduction	420	84
Total	500	100

Source : *Bougma et Ouédraogo, 2023 (création personnelle)*

Figure 1

Diagramme sectoriel visualisant les modes d'usage de l'interférence lexicale

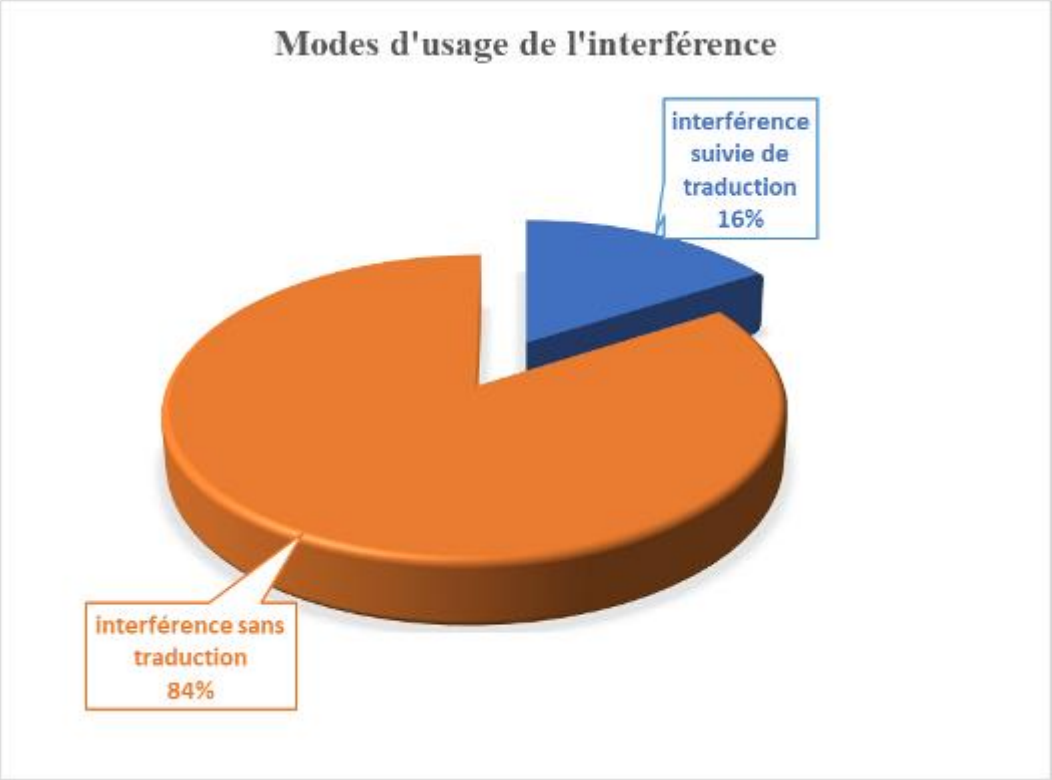

Source : *Bougma et Ouédraogo, 2023 (création personnelle)*

L'examen du tableau et du diagramme en secteur fait ressortir cinq-cents (500) cas d'usage de l'interférence lexicale dans la série « Commissariat de Tampy ». Ces

usages se déploient de manière inéquitable dans le corpus. Le réalisateur a opté pour deux types d'usages du phénomène de l'interférence. L'usage de l'interférence sans traduction est abondamment utilisé avec quatre-cent-vingt (420) cas d'usage soit un taux de 84%. Au contraire, l'usage de l'interférence suivie de traduction est peu employé avec seulement quatre-vingts (80) cas d'usage soit un taux de 16%.

Le nombre élevé de l'usage de l'interférence sans traduction dans la série se justifie par le principe de l'économie linguistique et la fidélité de refléter les réalités de la société burkinabè.

3. La portée de l'interférence linguistique dans le cinéma burkinabè

3.1. L'interférence pour un ancrage culturel

Au-delà de la diversité des langues ayant révélé le multilinguisme de la société burkinabè à travers son cinéma, les différents discours des personnages de la série s'illustrent encore par un ancrage dans le domaine de la culture. En d'autres termes, les discours de ces personnages traduisent les réalités socioculturelles du Burkina Faso. La langue et la culture étant étroitement liées, la langue devient ainsi un moyen adéquat pour l'expression de la culture de l'individu dans sa société. Malgré sa richesse, la langue est toujours rattachée à une culture. La langue demeure une manifestation de l'identité culturelle. À ce propos, Tibiri, soutient que « la langue est le véhicule adéquat pour l'expression de la culture d'un peuple […] une culture s'exprime davantage dans sa langue d'appartenance » (2019, p. 161). Une langue demeure toujours liée à une société. Pour Baylon & Fabre , « il n'y a pas de société sans langue ni de langue sans société qui parle (…). Une société ne peut subsister sans un moyen de communication entre ses membres » (1990, p. 73). Le cinéma est la réincarnation du monde réel sur l'écran par le concours du réalisateur et du personnage. C'est aussi l'expression d'une culture à travers l'usage de l'interférence lexicale. La langue, étant un véhicule de la culture, les discours des personnages de la série « Commissariat de Tampy » traduisent la culture burkinabè. S'exprimer dans une langue, c'est aussi manifester l'identité d'une culture. Dans le domaine du cinéma, l'usage des interférences linguistiques exprime une volonté de traduire les réalités de la culture et d'affirmer son identité. Le réalisateur Missa Hébié participe ainsi d'une manière ou d'une autre à enraciner la culture burkinabè à travers l'usage de l'interférence lexicale dans sa production cinématographique.

3.2. La revalorisation des langues locales burkinabè

L'interférence lexicale, un phénomène causé par le contact des langues, est un facteur important dans la valorisation des langues locales. Ces langues, qui étaient sous la domination du français, langue du colonisateur, sont ainsi utilisées dans une production réalisée en langue française pour combler un vide. La langue, étant

associée à la culture, certaines réalités de la culture burkinabè ne sont cependant pas traduisibles en d'autres langues.

La revalorisation des langues locales se manifeste avec l'insertion des termes de ces langues dans les productions cinématographiques burkinabè. L'usage des termes en langues locales dans le cinéma est une volonté pour le réalisateur Missa Hébié de promouvoir ces langues. En faisant usage des langues moré et dioula dans ses réalisations, l'auteur redonne une couleur et une originalité aux langues locales de sa société. Dans le domaine du cinéma, le cinéaste prône la reconnaissance et la promotion des langues locales à travers leurs présences dans leurs productions. À travers les productions artistiques, les langues locales franchissent les territoires burkinabè et sont ainsi revalorisées sous d'autres cieux.

3.3. Le reflet du réalisme dans le domaine du cinéma burkinabè

En considérant le Burkina Faso comme un pays multilingue, le réalisateur Missa Hébié tente de refléter sa situation linguistique à travers la réalisation de la série « Commissariat de Tampy ». Les personnages de cette série font usage d'une multitude de langues pour faire ressortir l'abondance et la cohabitation des langues dans ce pays. En illustration nous notons la présence des termes comme « lahilaha hilala mahamade rassoudilaye » (Hébié, 2006, op. 5), « wonderful » (Hébié, 2006, op. 11), « kaï nafigi ya » (Hébié, 2006, op. 18), « ba bila » (Hébié, 2008, op. 21) qui sont respectivement de l'arabe, de l'anglais, du dioula et du moré. Toutes ces langues sont en situation de cohabitation dans la société burkinabè.

De ce fait, le cinéaste joue ainsi le même rôle que l'écrivain à travers sa production. À propos de l'écrivain burkinabè,

> il me semble difficile, dans ces conditions, pour un écrivain burkinabè, d'écrire un roman, singulièrement un roman urbain et contemporain, sans que se pose à lui un problème linguistique, si son objectif est bien, comme l'affirment la plupart des spécialistes et comme le confirment les romanciers eux-mêmes, de donner une image juste et réaliste de la société burkinabè. (Caïtucoli, 1988 ,p. 192)

Pour Missa Hébié, l'usage de plusieurs langues dans sa réalisation est l'une de ses stratégies pour refléter sa société. Nous pouvons considérer à la suite des spécialistes de la sociocritique que l'œuvre cinématographique reproduit la réalité et en est même dans une certaine mesure le reflet de la société. Cette auteure n'affirmait pas le contraire quand elle notifiait en ces termes :

> quand j'exprime certaines réalités africaines, l'expression moré me paraît plus adaptée et plus originale que n'importe quel terme français si la traduction en français de certaines réalités africaines est parfois possible, elle n'a pas la même

> saveur que l'expression moré ; et même que des réalités africaines sont pratiquement intraduisibles en français. (Ilboudo, citée par Nébié, 2011 ,p. 75)

Autrement dit, les langues locales traduisent fidèlement les réalités africaines dans une œuvre artistique. La série « Commissariat de Tampy » est ainsi réalisée avec une pluralité de langues (le moré, le dioula, le latin, l'anglais et l'arabe) pour être en conformité avec la dimension linguistique de la société burkinabè. Ces langues en contact avec le français présentent une image juste et réaliste de cette société burkinabè.

3.4. L'interférence pour une communication de masse et de développement

Le choix des codes linguistiques dans une réalisation artistique dépendra souvent du public ciblé. À travers l'interférence lexicale provenant de plusieurs langues, le réalisateur Missa Hébié adresse son message à une diversité de population. Prenons l'exemple d'un citoyen burkinabè, qui n'a aucune notion de la langue française, devant un écran projetant un film réalisé uniquement en français. Le message ne serait pas transmis, car ce citoyen ne percevra de cette réalisation que les images, le décor, le costume, la musique et bien d'autres éléments du film. La présence d'une multitude de langues au Burkina Faso dépend du statut des individus et de l'organisation de cette société. À ce propos, Baylon affirme que « la diversité langagière est étroitement liée à la nature des groupes et des catégories qui existent dans une société donnée » (2002, p. 75). Pour le réalisateur burkinabè, l'usage de plusieurs langues dans une production cinématographique est une stratégie pour communiquer avec la masse. À travers les termes tels que « loogẽ n gãade » (Hébié, 2008, op. 30), « lenga » (Hébié, 2008, op. 18), « lib-lib » (Hébié, 2006, op. 7), « my darling» (Hébié, 2008, op. 18), « ne m wakata naasa » (Hébié, 2006, op. 3) « dougmani yan » (Hébié, 2012, op. 20), « safroulaye » (Hébié, 2012, op. 20) le réalisateur Missa Hébié adresse son message aux locuteurs des langues moré, dioula, arabe et anglaise.

Le cinéaste Missa Hébié participe d'une manière ou d'une autre à la valorisation des langues locales qui est un facteur clé au développement de la société. Kedrebeogo, cité par Maïga & al., notifiait qu'« au-delà de l'affirmation de l'identité culturelle, il est aujourd'hui reconnu que le développement véritable d'un pays, au sens large du terme, n'est possible qu'à travers des médiums linguistiques que les citoyens maîtrisent parfaitement » (2015, p. 66). Autrement dit, quel que soit le domaine (santé, éducation, communication…), le rôle des langues locales est incontournable. Ainsi, la réalisation de la série « Commissariat de Tampy » avec l'usage de l'interférence lexicale, est une stratégie élaborée par ce cinéaste pour valoriser les langues locales burkinabè qui sont un des moyens pour le développement de la nation.

Conclusion

En guise de conclusion, nous pouvons dire que la pluralité des langues dans la réalisation de la série « Commissariat de Tampy » nous a permis de cerner la portée des langues en contact avec le français dans le domaine du cinéma au Burkina Faso. L'usage de l'interférence lexicale est pour nous une manière particulière de refléter l'aspect culturel et linguistique de la société burkinabè. Ce phénomène d'interférence révèle souvent de l'incompétence du locuteur dans la langue cible. L'étude effectuée a souligné le problème du choix de langue dans la réalisation par les cinéastes dans leurs créations artistiques. Dans la série, nous avons recensé au total cinq-cents (500) cas d'interférence lexicale. Le cinéaste a fait usage de deux manières d'insertion de l'interférence lexicale dans sa production. La première manière est l'emploi de l'interférence suivie d'une traduction en français. Le cinéaste s'est permis de traduire quelques termes utilisés dans la série autres que le français, considéré comme la langue de réalisation. L'usage de l'interférence lexicale suivie de traduction permet de faciliter la compréhension de tous les locuteurs et de transmettre le message filmique à une diversité de population. La deuxième est l'insertion de l'interférence lexicale sans traduction.

Au terme de notre réflexion, nous dirons que cette série, réalisée à base du multilinguisme, demeure une adaptation de la situation linguistique de la société burkinabè. Le français parlé attribué aux personnages est considéré comme un reflet du français parlé du citoyen burkinabè. C'est aussi une stratégie de communication qui permet au réalisateur Missa Hébié de s'adresser à une population diversifiée à travers l'usage de plusieurs langues et de présenter une image juste et réaliste de la société burkinabè. Les langues en contact avec le français dans cette série sont ainsi des langues locales et des langues étrangères, qui retrouvent leur lettre de noblesse dans la société burkinabè. En optant pour l'emploi de quelques termes dans les langues locales burkinabè, le réalisateur contribue à la revalorisation de ces codes linguistiques sous d'autres cieux. L'utilisation de l'interférence lexicale constitue une couleur particulière pour enrichir la cinématographie burkinabè.

Références bibliographiques

Baylon, C., & Fabre, P., (1990). *Initiation à La Linguistique.* Nathan.

Baylon, C., (2002), *La sociolinguistique : Société, Langue et Discours.* Nathan.

Caïtucoli, C., (1988). Le Burkina Faso, société multilingue et sa représentation dans le roman burkinabè francophone. *Annales de l'Université de Ouagadougou(spécial)*. 191-196.

Dubois, J., Giacomo, M., & Guespin, L., (2007). *Dictionnaire de linguistique & science du langage* (Larousse). Larousse.

Hébié, M., (Réalisateur), (2006). *Commissariat de Tampy saison 1* [Série télévisée]. Faso film tv Ouagadougou.

Hébié, M., (Réalisateur), (2008). *Commissariat de Tampy saison 2* [Série télévisée]. Faso film tv Ouagadougou.

Hébié, M., (Réalisateur), (2012). *Commissariat de Tampy saison 3* [Série télévisée]. Faso film tv Ouagadougou.

INSD, (2022). Cinquième *Recensement général de la population et de l'habitat du Burkina Faso (R.G.P.H.)*. Burkina Faso. https://www.insd.bf/sites/default/files/2022-07/Rapport%20resultats%20definitifs%20RGPH%202019.pdf

Kannas, C., (1994). Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage. Paris : Larousse.

Laidoudi, A., (2020). Origines des interférences interlinguales lexicales dans les productions écrites des apprenants de FLE. *Multilinguales*. https://doi.org/10.4000/multilinguales.4723

Maïga, A., Napon, A., & Soré, Z., (2015). Pour Un Ancrage sociologique de l'alphabétisation. *Revue internationale d'éducation de Sèvres*. *70*, 65-75. https://doi.org/10.4000/ries.4495

Moreau, M.-L., (1997). *Sociolinguistique : concepts de base*. Éditions Mardaga

Nébié, B., (2011). *Étude des interférences linguistiques dans le retour de l'homme invisible ou Descartes à Pilimpiku de Serge Rosaire Kango Sawadogo* [maîtrise]. Ouagadougou.

Tibiri, D., (2019). L'ancrage culturel de l'interférence linguistique dans Loin de Mon Village c'est La Brousse de Sayouba Traoré. *Germivoire*. *11*, 160-180. https://germ-ivoire.net/wp-content/uploads/2021/12/Article-10-Lettres.

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
Licence CC-BY
Vol. 1, Num. 2, décembre 2023 (tome 1)

LA REPRÉSENTATION DE L'AMITIÉ ET DE L'AMOUR DANS *LE MISANTHROPE* DE MOLIÈRE

The representation of friendship and love In Le Misanthrope de Molière

ADIL EL JAOUHARI
Université Sultan Moulay Sllimane, Beni Mellal, Maroc
Email : adileljaouhari9@gmail.com
iD ORCID : https://orcid.org/0000-0003-1318-354X

AICHA BOURAIS
Université Sultan Moulay Sllimane, Beni Mellal, Maroc
Email: aichabourais@yahoo.fr
iD ORCID: https://orcid.org/0009-0008-2193-5573

RÉSUMÉ

Le Misanthrope, œuvre théâtrale de Molière, examine les antinomies fondamentales de la vie sociale au XVIIe siècle. En cette époque moliéresque, l'incertitude, l'illusion et la fausseté gouvernent la vie des personnages, notamment les relations tumultueuses d'Alceste. La liaison passionnée entre Alceste et Célimène illustre de manière éclatante cette trinité d'éléments. Leur amour met en lumière la dualité inhérente à l'amour, révélant qu'il n'existe pas uniquement pour l'autre, mais également pour soi. Ainsi, dans *Le Misanthrope*, les dilemmes existentiels des personnages se manifestent à travers des relations amoureuses complexes, offrant une critique perspicace de la société de l'époque. La problématique centrale réside dans le conflit entre la sincérité et la nécessité de conformité sociale. Alceste, le protagoniste, incarne la sincérité radicale, rejetant l'hypocrisie ambiante. Cependant, ses relations amicales et amoureuses en souffrent, illustrant les tensions entre authenticité et conventions sociales. Les hypothèses suggèrent que la vérité absolue peut conduire à l'isolement, mais aussi à une forme d'intégrité. La grille d'analyse se concentre sur les dialogues satiriques, révélant les failles des personnages et de la société. Le plan aborde successivement l'amitié, l'amour et l'amour-propre, examinant comment Molière les tisse subtilement pour critiquer la société mondaine.
nt que la vérité absolue peut conduire à l'isolement, mais aussi à une forme d'intégrité. La grille d'analyse se concentre sur les dialogues satiriques, révélant les failles des personnages et de la société. Le plan aborde successivement l'amitié, l'amour et l'amour-propre, examinant comment Molière les tisse subtilement pour critiquer la société mondaine.

MOTS-CLÉ : Amour ; Amour propre ; Amitié ; Hypocrisie ; Sincérité.

ABSTRACT

Le Misanthrope, a theatrical work by Molière, explores the fundamental antinomies of social life in the 17th century. In this Molieresque era, uncertainty, illusion, and falsity govern the lives of the characters, notably the Alceste tumultuous relationships. The passionate link between Alceste and Célimène vividly illustrates this trinity of elements. Their love highlights the inherent duality of affection, revealing that it exists not only for the other but also for oneself. Thus, in "The Misanthrope," the characters' existential dilemmas are shown by complex romantic relationships, providing insightful criticism of the society of that era. The central issue lies in the conflict between sincerity and the need for social conformity. Alceste, the protagonist, embodies radical sincerity, rejecting prevailing hypocrisy. However, his friendships and romantic relationships suffer, illustrating tensions between authenticity and social conventions. Hypotheses suggest that absolute truth can lead to isolation but also to a form of integrity. The analytical framework focuses on satirical dialogues, exposing the flaws of characters and society. The plan sequentially addresses friendship, love, and self-love, examining how Molière subtly build them to critique worldly society.

KEYWORDS: Love; Self-love; Friendship; Hypocrisy; Sincerity.

1. Introduction

Le Misanthrope est une comédie de Molière, écrite en 1666. L'œuvre s'inscrit dans le contexte du classicisme français du XVIIe siècle, caractérisé par l'adhésion à des règles strictes, la valorisation de la raison et de l'ordre, ainsi que l'exploration des relations sociales.

La pièce met en scène le personnage d'Alceste, un homme intègre et sincère, mais excessivement critique envers la société hypocrite qui l'entoure. Alceste incarne Le *Misanthrope* du titre, dénonçant l'hypocrisie, les faux-semblants et les conventions sociales. Il est amoureux de Célimène, une jeune femme mondaine et coquette, ce qui crée des tensions entre ses convictions et ses sentiments amoureux.

Le contexte d'écriture de la pièce de théâtre Le *Misanthrope* est marqué par la carrière de Molière à la cour de Louis XIV. La pièce reflète les dilemmes personnels et sociaux de l'auteur dans un milieu où l'hypocrisie sociale était souvent la norme. Molière utilise la satire pour critiquer les excès de la société de son époque, tout en offrant une réflexion profonde sur les contradictions humaines.

Loin d'être ce sentiment juvénile, naïf et spontané qui, dans la comédie traditionnelle, pousse la jeune fille que l'on veut marier contre son gré vers l'élu de son cœur, l'amour d'Alceste pour Célimène est grave, sévère, exigeant et, sans doute, dès la première scène de la pièce, condamné. Quant à l'amour de Célimène pour Alceste, nul ne peut affirmer à coup sûr qu'il existe.

La seconde caractéristique de cet amour est la jalousie qui anime Alceste jusqu'au renoncement à la dernière scène. *Le Misanthrope*, est une tragi-comédie dont ce sentiment de l'amour et de l'amitié constituent précisément le sujet majeur, de sorte qu'on ne doit pas s'étonner de voir ici un des thèmes les plus courants de la comédie traitée avec une grande inaccoutumée.

Notre article porte sur l'amitié et l'amour et leur rapport à l'amour-propre dans *Le Misanthrope* de Molière. L'association de ces notions dans un même intitulé renvoie, entre autres, à l'interaction qui les caractérise dans une pièce de théâtre qui multiplie ses ressorts et ses sens. Loin d'être une simple comédie d'amour, *le Misanthrope* contient une morale sur l'amour, l'amitié, l'égoïsme, bref sur le type de relation qu'il faudrait avoir à l'égard de la société. (Molière, 2000, p. 48). Ces rapports dépassent ce simple besoin sentimental d'affection que l'on éprouve à l'égard d'une autre personne pour contenir une question sur la morale sociale et sur l'amour du genre humain en général. *Le Misanthrope* est une pièce sur l'amour passion et égoïste qui ne convient pas, qui est difficile voire impossible parce qu'il est confondu avec l'amour-propre ; c'est une pièce où l'amour est pris dans le jeu des rapports à soi et à l'autre. Nous pouvons, dès lors, rapprocher le sens de cette pièce de la maxime de La Rochefoucauld :

> L'amour-propre est l'amour de soi-même et de toute chose pour soi, il rend les hommes idolâtres d'eux-mêmes, et les rendrait les tyrans des autres, si la fortune leur en donnait les moyens. Il ne se repose jamais hors de soi et ne s'arrête dans les sujets étrangers que comme les abeilles sur les fleurs, pour en tirer ce qui lui est propre. (La Rochefoucauld, 2002, p. 563)
> Il ne se repose jamais hors de soi et ne s'arrête dans les sujets étrangers que comme les abeilles sur les fleurs, pour en tirer ce qui lui est propre. (La Rochefoucauld, 2002, p. 563)

Dans cette comédie, Alceste s'attache à une forme d'amour qu'il fait passer exclusivement par ses caprices, qui veut dominer l'autre en faisant de lui un être-objet qui doit obéir, incessamment, à sa volonté, comme cette abeille qui tire de la fleur ce qui lui est propre. Il s'agit, ici, faut-il le préciser, d'un amour qui n'est pas orienté dans le sens du sacrifice et de l'abnégation à l'égard de l'autre, chaque personnage reste immobilisé dans son caractère et ne renonce à rien. Du coup, la difficulté ou l'impossibilité, pour Alceste, de satisfaire son amour le met face à un choix entre l'amour porté à autrui ou l'amour tout court et l'amour de soi. Alceste est balancé et dandiné tantôt du côté de son amour tantôt du côté de son être et de son soi. Il est communément admis que l'échec d'Alceste dans son amour trouve son origine dans son caractère sincère et « raffiné » et dans son humeur atrabilaire. Il est, aussi, important de signaler qu'Alceste tente de faire vivre ses sentiments dans le salon de Célimène, une métaphore de l'espace fermé peuplé par une société mondaine ; ce salon imite, en effet, la vie de la haute société et sa civilité de la bienséance mondaine. C'est dans cet espace restreint que vient Alceste dérouler son caractère et son amour. Les rapports interpersonnels et les conflits continuels sont évidents dans un milieu restreint et fermé. Il nous semble, donc, que la spécificité de cette pièce se trouve dans le jeu complexe qu'entretient l'amour et l'amour propre chez ce personnage. Comment alors s'articulent les deux sentiments contradictoirement orientés, l'un transitif, orienté à l'extérieur de l'individu portant sur autrui et œuvrant pour le

posséder, l'autre intransitif plus précisément réflexif et donc portant le sujet à se soucier essentiellement de lui-même et à ne s'attacher qu'à sa propre personne. La particularité de cette pièce est dans la liaison faite par Molière, comme chez Racine dans *Bérénice* par exemple, entre l'amour et l'amour-propre.

De là, nous allons essayer de répondre à la question suivante : comment l'interaction entre amour et amour-propre ramène le personnage à son être égoïste et à sa nature humaine présomptueuse et vaniteuse ?

Dans *Le Misanthrope* de Molière, les relations entre l'amour, l'amitié et l'amour-propre sont complexes et suscitent plusieurs interprétations. Voici quelques hypothèses sur le rapport entre ces éléments dans la pièce.

- Le conflit entre sincérité et hypocrisie
- La critique de l'amour mondain et superficiel
- L'amitié face à l'hypocrisie sociale
- L'amour-propre comme moteur des actions
- L'exploration des paradoxes de l'amour

Il s'agira d'abord d'analyser la configuration relationnelle qui se tisse entre les différents sentiments. Nous montrerons que le personnage traine une déchéance qui s'explique par l'incommodité et le désagrément de son expression amoureuse dans une société qui change ses codes et qui n'admet plus l'excès. Le personnage ensuite est réduit à son propre univers ce qui dévoile finalement le sens de son être partagé entre « son fond du cœur » et l'artifice des choses. Nous verrons, enfin, que le traitement de ces notions relève d'une conception morale et sociale quant à la nature humaine, nature assujettie à la présomption et à la vanité, au raffinement et à l'excès.
es notions relève d'une conception morale et sociale quant à la nature humaine, nature assujettie à la présomption et à la vanité, au raffinement et à l'excès.

2. Amitié, Amour et amour -propre : rapports antithétiques

La relation au genre humain à travers l'amitié et l'amour est une constante dans cette pièce. Cependant, cette disposition favorable de l'affectivité à l'égard de celui qui est présenté comme objet de désir ou d'amitié par rapport à l'amour-propre du personnage qui l'exprime n'est pas stable. Ce sentiment de soi tantôt se montre disposé à une association tantôt se livre une bataille et pousse dans le sens d'une dissociation.

2.1. Un ami malgré lui

Dans *Le Misanthrope* et contrairement aux apparences, l'amour-propre ne s'oppose pas à l'amitié et à l'amour. Ces sentiments cohabitent et continuent à remplir les temps de paroles dans la pièce. La relation d'Alceste et Philinte n'est inscrite dans aucun rapport de force. Leur amitié n'est tachée d'aucune relation de subordination ou de profit. Dès la première scène, Philinte tente de renouer avec Alceste qui le

repousse et s'apprête à rompre le lien d'amitié. (Molière, 2000, p. 46). Dans cette scène d'exposition, il y a une volonté à redéfinir le sens de l'amitié et non à l'arrêter. Alceste veut donner un sens à ses rapports avec les autres. Ceci dévoile sa philosophie sociale et expose son caractère et son être. Pour Alceste, l'amitié est une alliance qui enchaine les deux parties par une morale et une éthique à laquelle il ne faut pas déroger. (Molière, 2000, p. 48). Il réitère face à Oronte son sens de l'amitié (Molière, 2000, p. 65). Ces vers révèlent l'esprit aristocratique, c'est-à-dire austère et rigoureux de ce personnage. (Nous reviendrons sur l'excès source du comique dans la pièce). Dans cette relation, Alceste et Philinte se sentent proches l'un de l'autre. L'amitié qui unit les deux personnages est en même temps au service de l'action théâtrale et au contraste des caractères. Cette relation sera nécessaire face à Oronte, nous voyons que les deux personnages continuent à se parler et à incarner l'excès et la modération. Il y a entre Alceste et Philinte une configuration onomastique, si le premier est un misanthrope, par surnom, le deuxième, lui, par la première partie de son nom, déjà, porte l'étiquette d'un philanthrope. La conjonction entre les deux est fondamentale à tel point que l'un existe pour l'autre. C'est ce que cherche à insinuer Philinte à Alceste dans le vers qui clôt l'acte premier : « Vous vous moquez de moi, je ne vous quitte pas ». (Molière, 2000, p. 78).

Face à Célimène, Alceste fait montrer que le lien amoureux constitue l'origine de la vertu et de la grandeur. Alceste est un personnage dur mais continue, quand même, « là-dessus à défier tout le monde » et à se considérer comme ce chevalier de la charrette de Chrétien de Troie, prêt à passer n'importe quelle épreuve pour mériter l'amour de Célimène. Alceste a du mal à distinguer les frontières entre l'amour et autres rapports, il est dur et veut s'approprier, à lui seul son objet d'amour. Après la lettre accusatrice qui révèle Célimène beaucoup plus coupable, Alceste maintient sa demande et persiste dans son amour. Même dans sa volonté de fuir dans le désert, il souhaite emmener Célimène. C'est un personnage qui aime et qui s'attache à son amour mais il change et attaque dès qu'une autre personne s'intercale entre lui et son objet d'amour. L'attitude d'Alceste dans *Le Misanthrope* de Molière peut être qualifiée d'égocentrique et possessive. Bien qu'il aime sincèrement Célimène, démontre un attachement excessif et une réaction disproportionnée face à toute personne qui pourrait menacer sa relation avec elle. Cette attitude peut être interprétée comme un mélange de passion amoureuse intense et d'un amour-propre exacerbé.

2.2. L'amour forcé

La crise entre l'amour et l'amour-propre nait très tôt dans cette pièce. En effet, dès le début, Alceste montre sa volonté de rompre le lien qui le lie à Philinte, il gronde Célimène, dès la première apparition. Il refuse de serrer la main d'Oronte. La pièce est placée sous le signe de la fuite de l'autre et de la non cohabitation entre les personnages, les caractères et les sentiments. Dans cette pièce, l'amour est problématique. Philinte s'attache à Alceste qui lui reproche d'être complaisant avec les méchants. Célimène qui appartient parfaitement à son salon, se trouve grondée

par Alceste qui lui reproche d'être trop aimable. C'est Célimène qui montre à Alceste que le sens qu'il donne à l'amour est incommode et inopportun : « Vous êtes, sans mentir, un grand extravagant ». (Molière, 2000, p. 143).

Le qualificatif « extravagant » éloigne les personnages l'un de l'autre, sur le plan des caractères et aussi celui de la morale. Célimène réitère, sur un ton sûr, sa position antipathique et arrogante à l'égard d'Alceste : « Non, vous ne m'aimez point comme il faut que l'on aime ». (Molière, 2000, p. 148).

Il faut, donc, remarquer que la relation entre les personnages est loin d'être harmonieuse. Il y a donc dans cette comédie un air de « bizarrerie » de brusquerie et « d'humeur extravagante ». Chaque personnage est cantonné dans son cercle restreint.

2.3. Le dépit amoureux

Dans *Le Misanthrope*, Alceste ne cesse de manifester son hostilité à l'égard de la fausseté et de la complaisance. Face à Philinte, Alceste tente de lui corriger son flegme philosophique qu'il n'hésite pas à qualifier de « commerce honteux de semblant d'amitié » et de « lâche méthode ». « Non, vous dis-je ; On devrait châtier sans pitié ce commerce honteux de semblant d'amitié ». (Molière, 2000, p. 49)

Dans *Le Misanthrope*, Alceste montre son jeu et ne cache pas son caractère. C'est un personnage qui, par sa sincérité, se trouve hors de la société. C'est un personnage qui attire toute notre attention par son humeur et sa conduite. En effet, le personnage d'Alceste transforme la scène et la pièce et crée une ambigüité sur plusieurs plans.

Antoine Adam écrit dans *Histoire de la littérature française au XVIIe siècle* :

> Cette comédie, tend vers le drame, offre un visage ambigu, impose au spectateur cette gêne de ne pas savoir exactement s'il doit rire ou s'émouvoir, et la crainte d'une pensée qui ne se dévoile pas, et de même que le spectateur de Tartuffe s'interroge sur les intentions de l'écrivain, il peut se demander si Molière se moque de son Alceste ou le propose au contraire à notre admiration. (Adam 1962, p. 343)

Il y a, donc, une ambiguïté qui empêche de voir clair dans cette pièce. Chez Alceste, la vie ne peut être double ni artificielle d'ailleurs. Son amour-propre l'empêche de s'incliner et de pardonner. Face à Oronte, Alceste se lève contre la flatterie littéraire et s'oppose aux « démangeaisons qui nous prennent d'écrire ». Son amour-propre atteint son pic face à Célimène avec qui il veut s'entretenir. (Molière, 2000, p. 85). L'échange entre ces deux personnages est dominé par une présence forte de l'amour-propre dans la mesure où chacun s'accroche à sa volonté et ne cesse de demander à l'autre de renoncer à sa position. Alceste exprime son amour-propre qu'il laisse confondre avec un sentiment de jalousie. En somme, *Le Misanthrope* est la pièce

qui confond les sentiments et les manières. La contradiction est éclatante dans plusieurs situations.

3. Sincérité misanthropique ou hypocrisie philanthropique

Ces termes sont construits en juxtaposant des concepts apparemment opposés, cherchant à illustrer des comportements complexes et ambivalents. La sincérité misanthropique désigne une forme de franchise ou d'honnêteté qui est teintée par un certain mépris ou désenchantement envers l'humanité. Cela implique une ouverture honnête, mais souvent critique, dans la communication, exprimant une aversion générale envers la nature humaine. Néanmoins l'hypocrisie philanthropique peut être interprétée comme une fausse bienveillance ou une charité de façade. Cela peut décrire des actions apparemment altruistes ou des discours généreux qui cachent en réalité des motivations égoïstes ou des intentions moins nobles. En d'autres termes, il s'agirait d'une attitude qui, sous couvert d'une apparente philanthropie, cache en réalité une hypocrisie plus Profonde. C'est en termes de dilemme et du choix difficile entre l'amour et l'amour-propre, entre la sincérité et la fausseté que cette pièce fait son jeu dramatique. Alceste veut que son cœur soit la raison même. Dans la réalité des gens, « on ne voit pas le fond des cœurs » (Molière, 2000, p. 128) / L'enjeu est donc de montrer son « fond du cœur ».

3.1. Sincérité misanthropique, Alceste un homme du cœur

Alceste donne à Célimène et par ricochet au spectateur une leçon en développant un thème principal celui de la vérité du cœur, de la parole et du sentiment. Il réplique à Célimène qui, sur un ton moqueur, lui dit qu'elle doit utiliser « un bâton pour mettre dehors » les gens qui viennent dans son salon, Alceste lui fait comprendre que la vertu est de disposer d'un « cœur » sincère (Molière, 2000, p. 80) : « Non, ce n'est pas, Madame, un bâton qu'il faut prendre, mais un cœur à leurs vœux moins faciles et moins tendres ». (Molière, 2000, p. 80).

Alceste sait très bien qu'on peut tous se tromper sur la vie intime parce qu'on se juge habituellement à partir des apparences et qu'on ne peut rien savoir sur les intérêts les plus profonds. On peut ainsi décrire deux visages humains : l'un fait d'apparence extérieure et l'autre intime, intérieur qui ne se découvre que, hors des conventions. Le fond du cœur est donc synonyme de l'intimité et de la vérité d'un être. C'est le langage qui le ferme et cache son contenu. Le pouvoir de la parole ambivalente s'exerce dans une société dotée d'un langage raffiné, capable de contourner la vérité des choses. Les échanges entre les personnages ne sont pas toujours définitifs et trouvent toujours des moyens pour fuir la vérité (le jugement du sonnet d'Oronte), Célimène répondant aux questions d'Alceste. L'amour d'Alceste en particulier et son rapport à la société en général trouve son explication dans le jeu social entre « le fond du cœur » d'Alceste et « les dehors civils » de Philinte et les autres. C'est la réconciliation entre l'amour dans toutes ses facettes et la duplicité

inhérente et nécessaire aux rapports humains qui enferment la vérité et l'Honnêteté. Notons qu'Eliane a illustré cette duplicité dans sa tirade sur les défauts : « L'amour, pour l'ordinaire, est peu fait à ces lois, Et l'on voit les amants vanter toujours leur choix ». (Molière, 2000, p. 99).

Dans cette partie, Alceste se positionne comme le défenseur de la vérité du cœur, de la parole et des sentiments. Sa réplique à Célimène, où il souligne l'importance d'avoir un "cœur" sincère plutôt qu'un "bâton" pour repousser les gens, met en lumière son engagement envers la vertu authentique. Alceste reconnaît la difficulté de juger la vie intime des individus basée sur les apparences extérieures, soulignant ainsi la dualité entre l'aspect extérieur et intime de chaque être.

La référence au langage comme un moyen de cacher la vérité souligne le pouvoir de la parole ambivalente dans une société sophistiquée. Les échanges entre les personnages, marqués par des moyens d'échapper à la vérité, révèlent la complexité des interactions sociales. L'amour d'Alceste et son rapport à la société sont présentés comme des éléments clés dans le jeu social, illustrant la tension entre le "fond du cœur" sincère d'Alceste et les "dehors civils" des autres personnages.

un moyen de cacher la vérité souligne le pouvoir de la parole ambivalente dans une société sophistiquée. Les échanges entre les personnages, marqués par des moyens d'échapper à la vérité, révèlent la complexité des interactions sociales. L'amour d'Alceste et son rapport à la société sont présentés comme des éléments clés dans le jeu social, illustrant la tension entre le "fond du cœur" sincère d'Alceste et les "dehors civils" des autres personnages.

Enfin, la citation d'Éliane sur l'amour souligne la nature souvent contradictoire de ce sentiment, où les amants ont tendance à vanter leurs choix malgré les lois conventionnelles. Ainsi, la partie souligne la réconciliation complexe entre l'amour sous toutes ses formes et la duplicité inhérente aux relations humaines, illustrant comment la vérité et l'honnêteté peuvent être enfermées dans le jeu social.

e souvent contradictoire de ce sentiment, où les amants ont tendance à vanter leurs choix malgré les lois conventionnelles. Ainsi, la partie souligne la réconciliation complexe entre l'amour sous toutes ses formes et la duplicité inhérente aux relations humaines, illustrant comment la vérité et l'honnêteté peuvent être enfermées dans le jeu social.

3.2. Hypocrisie philanthropique, la coquette et l'amant chagrin

La relation d'Alceste avec Célimène illustre ce qu'on pourrait appeler la victoire de l'amour-propre sur l'amour. Sans faire une réflexion morale de cette relation, en citant les courants de pensée et l'esprit de morale qui dominaient à cette époque (Sénèque, De Ira, De la Colère), l'appel à la maitrise de soi et à la condamnation de la colère excessive. Les deux personnages possèdent une conception opposée du sentiment amoureux, une opposition entre la sincérité et la légèreté, entre l'extravagance et la mondanité, entre l'amour léger et l'amour grandeur, entre le jeu et le sérieux. (Molière, 2000, p. 83). Cette opposition opère dans la pièce sur un double élan

dramatique, d'un côté, il y a l'allure d'Alceste qui inspire la gravité et le sérieux et de l'autre côté, Célimène qui ne sort pas de son salon et de sa largesse sentimentale. Le contact entre ces deux situations génère le comique et le rire, mais aussi la réflexion et la méditation. Cette relation témoigne, en effet, d'une vision pessimiste sur l'homme et le monde. Alceste est face à une femme qui ne sert pas son amour ; il est rapidement pris dans cette situation sérieuse de renoncer ou de continuer. Dans le salon de Célimène, il est difficile de savoir ce qui amène tout le monde, amour ou vanité ? Alceste se le demande et force Célimène à lui dire pour quelle raison elle a de l'estime les marquis qu'elle reçoit dans son salon. Il est pourtant admis qu'Alceste y vient parce qu'il l'aime. Son amour rappelle celui de Bérénice qui, enfin, demande à Titus de renoncer à l'Empire et de faire l'amour. Alceste peut parler comme Bérénice à Célimène pour lui demander de faire l'amour et de renoncer à la légèreté. (Molière, 2000, p. 82).

3.3. Contradiction intime

Alceste, qui donne son surnom de Misanthrope à toute la pièce, est certainement le personnage central. C'est lui qui domine tous les autres et qui détermine toute la crise de la comédie. C'est par rapport à lui que Molière a conçu tous les autres caractères, ces caractères sont tous intéressants dans la mesure où ils sont tous différents d'Alceste. Dans *Le Misanthrope*, il y a d'abord cet effet de contraste qui oppose le protagoniste aux autres personnages. Il est évident que ce personnage ne donne pas le même sens à l'amitié et à l'amour, c'est un personnage qui incarne en même temps une contradiction intime. Parmi les incohérences de l'amour traité par Molière, aimer ce qui ne convient pas pose la question de la difficulté d'aimer. Je constate, écrit Denis De Rougement dans son livre *l'Amour et l'occident* publié en 1939, que l'occidental aime au moins autant ce qui détruit que ce qui assure le bonheur des époux. Cette situation fait du personnage un être tiraillé, toujours désorienté entre la volonté de vivre son amour en surmontant toutes les épreuves et en défiant le monde et la nécessité de renoncer à cet amour difficile et sauver son orgueil et son amour-propre. Dans l'acte 4, scène III de la pièce *Le Misanthrope* de Molière, Célimène déclare à Alceste : « Non, vous ne m'aimez point comme il faut que l'on aime » (Molière, 2000, p. 148), cherchant ainsi à lui imposer sa propre conception de l'amour, à laquelle il répond :

> Que le ciel en naissant ne vous eût donné rien,
> Que vous n'eussiez ni rang, ni naissance, ni bien (...)
> Et que j'eusse la joie et la gloire en ce jour
> De vous voir tenir tous des mains de mon amour. (Molière, 2000, p. 148).

Etrange amour qui aboutit à la négation de l'être aimée. Comble de l'égocentrisme. Il veut qu'elle n'existe qu'à travers lui. Car Célimène à sa propre

personnalité, son entourage, son argent, son libre arbitre. Situation exceptionnelle à l'époque.

Chacun des deux héros promène avec lui son univers, il les confronte à armes égales et ses univers sont irréductibles l'un à l'autre que cette passion déraisonnable qu'elle soit, tente de combattre. Cette passion est parfois profondément touchante. L'ennemi fanatique du mensonge supplie Célimène de lui mentir. (Molière, 2000, p. 146). La citation suivante exprime une invitation à la fidélité avec une condition réciproque :« Efforcez-vous ici de paraître fidèle et je m'efforcerai-moi de vous voir telle. » ; Alceste est habité, malgré lui, d'une contradiction qu'il traîne tout au long de la pièce. C'est un personnage qui lorsqu'il est frotté à un autre personnage, il devient excessif et présomptueux.

Ainsi, Alceste émerge incontestablement comme le personnage central dans *Le Misanthrope* de Molière, déterminant la dynamique de la comédie et influençant tous les autres personnages. Molière a stratégiquement conçu chaque caractère en contraste avec Alceste, créant ainsi un effet de contraste qui souligne les différences fondamentales dans leurs approches de l'amitié et de l'amour.

La contradiction intime qui caractérise Alceste, notamment dans sa vision de l'amour, devient le moteur des incohérences explorées par Molière. Aimer ce qui ne convient pas soulève la question fondamentale de la difficulté d'aimer, une question que Denis De Rougement aborde dans *L'Amour et l'Occident*, notant que l'occidental semble aimer autant ce qui détruit que ce qui assure le bonheur des époux.

Dans l'acte 4, scène III, la déclaration de Célimène à Alceste et sa réponse mettent en lumière la complexité de l'amour, allant jusqu'à la négation de l'être aimé et révélant un égocentrisme saisissant. Les univers distincts de chaque héros, confrontés à armes égales, restent irréductibles l'un à l'autre malgré la lutte contre une passion déraisonnable.

Le règne de la présomption, illustré par le décalage entre l'être et le paraître, émerge comme une thématique centrale. La contradiction habitant Alceste, manifestée à travers son comportement excessif et présomptueux en interaction avec d'autres personnages, souligne la complexité de ses émotions et crée une tension palpable tout au long de la pièce.

, manifestée à travers son comportement excessif et présomptueux en interaction avec d'autres personnages, souligne la complexité de ses émotions et crée une tension palpable tout au long de la pièce.

Ainsi, le règne de la présomption annonce un conflit profond entre les apparences et les réalités, un conflit qui sera exploré plus en détail dans la suite de l'analyse.

4. Le règne de la présomption : le décalage entre l'être et le paraître

Les principaux thèmes de cette comédie sont au nombre de huit : l'amitié, la sincérité, l'honnêteté, la justice, la distinction, l'authenticité, l'autonomie et la dignité. Mais, il est évident que ces thèmes évoquent tous, cette idée du vrai et du faux, du

sincère et de l'hypocrite. Dans *Le Misanthrope*, Molière soulève le débat sur les manières et la morale sociale. Dans cette partie, l'analyse portera sur les principaux thèmes présents dans *Le Misanthrope* de Molière, qui sont au nombre de huit : l'amitié, la sincérité, l'honnêteté, la justice, la distinction, l'authenticité, l'autonomie et la dignité. Ces thèmes sont interconnectés et tous évoquent une idée fondamentale, celle du vrai et du faux, du sincère et de l'hypocrite. En outre, nous aborderons les huit thèmes majeurs qui sous-tendent la pièce, à savoir l'amitié, la sincérité, l'honnêteté, la justice, la distinction, l'authenticité, l'autonomie et la dignité. Chacun de ces thèmes contribue à éclairer la question fondamentale du vrai et du faux, du sincère et de l'hypocrite, soulevée par Molière dans *Le Misanthrope*. La pièce sert ainsi de plateforme pour un débat approfondi sur les manières et la morale sociale, une réflexion toujours pertinente à travers les époques.

Dans cette partie, nous allons explorer plusieurs thèmes clés présents dans *Le Misanthrope* de Molière. Ces thèmes abordent la crise de l'esprit raffiné, la quête du sens et l'éloge de l'honnête homme, ainsi que l'engloutissement de l'être. Les sous-titres à venir détailleront chacun de ces aspects.

4.1. La crise de l'esprit raffiné

Alceste, personnage créé par Molière en plein XVII siècle, emprunte la voix de l'auteur pour dire franchement à ses contemporains ce qu'il pense. Alceste se rend dans le salon de Célimène pour se documenter. Alceste révèle par sa présence dans ce lieu le mélange des manières et des styles qui émanait des mondains. Il s'inscrit dans cette perspective de témoignage. Or, nul autre qu'un misanthrope ne peut parler aussi librement sans crainte, et c'est bien à travers lui que Molière attaque les mœurs de son temps. À travers le personnage d'Alceste, Molière exprime une sagesse de l'homme social et mondain. Dans toutes ses attaques contre la politesse exagérée, Alceste dresse le portrait de Philinte et de son cercle. On remarquera qu'Alceste est préoccupé par la légèreté des discours tenus dans le salon de Célimène, celle des « vains compliments » et des « semblants d'amitié » auxquels oblige le respect des « dehors civils ». La comédie nous montre à quel point le langage est trompeur et ludique, un langage qui dit l'irréel et l'artificiel et ne dit pas le fond du cœur. L'insincérité et l'hypocrisie sont condamnées par la parole spontanée d'Alceste. C'est un personnage qui se soucie de la parole pure, qui veille à ce que son langage soit limpide et vrai. La citation suivante reflète la préoccupation d'Alceste pour la parole pure et sa volonté que le langage soit transparent et véridique.

> Je veux que l'on soit homme, et qu'en toute rencontre
> Le fond de notre cœur dans nos discours se montre ;
> Que ce soit lui qui parle, et que nos sentiments
> Ne se masquent jamais sous de vains compliments. (Molière, 2000, p. 50).

Dans ces vers, Alceste résume son esprit et son caractère. C'est un personnage qui rejette la comédie dans le langage et prêche pour la parole directe en appelant à se débarrasser des masques et des discours vains et trompeurs.

4.2. La quête du sens et l'éloge de l'honnête homme

« Le vrai honnête homme est celui qui ne se pique de rien » dit La Rochefoucauld, Maxime 203.Cette morale enferme le sens de l'honnêteté dans le verbe « se piquer ». Au XVII siècle, la prétention d'avoir quelque chose est synonyme de vanité et de présomption. La raison est de se comporter selon un esprit modéré et humble. Quel sens faut-il dégager de cette pièce ? Dès lors, ni Alceste ni Philinte moins encore Célimène ne constituent des modèles. Leurs conduites sont opposées et représentent des extrêmes, Alceste pousse son caractère dans l'exigence et l'excès alors que Philinte se veut prudent et indulgent, Célimène quant à elle, fait bonne figure et cherche à plaire et continuer à être souveraine dans son salon. Dans *Le Misanthrope*, le sens n'est pas évident, Molière s'interroge sur la manière dont la sagesse et la philosophie s'accordent ou non avec la vie. Chaque personnage en effet, incarne un esprit particulier et une conduite différente. *Le Misanthrope*, cependant, peut être réinterprété comme la comédie d'un individu tentant en vain de converser avec l'objet de son affection. C'est la comédie d'un amoureux maladroit cherchant à exprimer ses sentiments à la femme qu'il aime.

La maxime de La Rochefoucauld, "Le vrai honnête homme est celui qui ne se pique de rien," offre une perspective sur l'honnêteté dans la pièce *Le Misanthrope*. Au XVIIe siècle, la prétention était synonyme de vanité et de présomption, encourageant plutôt un comportement empreint de modestie et d'humilité. Cependant, dans cette comédie de Molière, ni Alceste, ni Philinte, et encore moins Célimène, ne peuvent être considérés comme des modèles. Leurs conduites opposées représentent des extrêmes, Alceste poussant son caractère dans l'exigence et l'excès, tandis que Philinte adopte une approche prudente et indulgente. Célimène, de son côté, cherche à maintenir une

Le Misanthrope interroge subtilement la concordance entre la sagesse et la philosophie dans la vie. Chaque personnage incarne un esprit particulier et une conduite différente, ajoutant à la richesse et à la complexité de la pièce. Ainsi, pour reprendre les mots de Louis Jouvet, *Le Misanthrope* peut être considéré comme la comédie d'un personnage qui aspire à s'entretenir avec la femme qu'il aime, mais qui échoue inévitablement.

Dans le titre suivant, "L'engloutissement de l'être", nous plongerons dans la profondeur des personnages et de leurs identités. Nous examinerons comment ils naviguent entre leurs véritables natures et les masques qu'ils portent, explorant le thème captivant de l'engloutissement de soi dans la complexité des relations humaines.

4.3. L'engloutissement de l'être

Dans cette pièce, les sens s'opposent et les caractères se repoussent. Il y a, en effet, une force qui tire tous les personnages vers le sens contraire de ce qu'ils disent et pensent. Le personnage d'Alceste dès le début se trouve dans une situation d'éloignement et d'écart. En voulant ramener tout le monde dans son cercle, il se trouve isolé et rejeté par tout le monde. Cette situation entraine le personnage dans une sorte d'effacement et de négation, sa décision finale de fuir dans le désert montre qu'il opte enfin pour le renoncement et la disparition. Vouloir anéantir l'autonomie d'autrui peut prendre une autre direction et devient un anéantissement de soi. Alceste, en basant son existence sur une passion amoureuse inopportune, s'égare inévitablement. Peut-on dire qu'Alceste est maitre de son évidement dès qu'il n'oppose rien à la légèreté de Célimène ? Les autres personnages ne font que se comporter dans une société qui les domine. Célimène est absorbée dans son espace même si elle se montre à plusieurs reprises contrariée et dépassée.

Dans cette pièce, les sens s'opposent et les caractères se repoussent, créant une dynamique de conflit perpétuel. Une force semble attirer les personnages dans des directions opposées à leurs paroles et pensées. Dès le début, le personnage d'Alceste se retrouve dans une situation d'éloignement, cherchant à ramener tous les autres dans son cercle, mais se retrouvant isolé et rejeté par tous.

semble attirer les personnages dans des directions opposées à leurs paroles et pensées. Dès le début, le personnage d'Alceste se retrouve dans une situation d'éloignement, cherchant à ramener tous les autres dans son cercle, mais se retrouvant isolé et rejeté par tous.

Cette situation pousse Alceste vers un effacement progressif et une négation de soi. Sa décision finale de fuir dans le désert révèle son choix ultime de renoncement et de disparition. La volonté d'anéantir l'autonomie d'autrui se retourne ainsi contre lui-même, conduisant Alceste à une sorte d'égarement inévitable.
insi contre lui-même, conduisant Alceste à une sorte d'égarement inévitable.

La question se pose alors de savoir si Alceste est réellement maître de son propre anéantissement dès qu'il ne s'oppose plus à la légèreté de Célimène. Les autres personnages semblent être davantage des jouets des conventions sociales qui les dominent. Célimène, bien qu'apparaissant contrariée et dépassée à plusieurs reprises, demeure absorbée dans son propre espace.

5. Conclusion

Dans *Le Misanthrope*, les rapports d'affection entre les personnages contiennent des éléments de sens. L'interaction entre l'amitié, l'amour et l'amour propre crée une tension dramatique dans la pièce. Elle est en même temps la source d'un comique tantôt satirique tantôt de bonne humeur. Nous avons passé en revue les différents éléments de cette interaction dramatique entre les différents sentiments qui relient les personnages. Nous avons vu que ces sentiments s'assemblent, du moins en apparence, mais il est fort constatable que ces personnages ne s'entendent pas, ils se repoussent. Nous avons signalé que cette pièce repose son jeu dramatique sur la

relation et le rapport d'affection entre les personnages. Il y a d'abord l'amour et l'amitié qui réunissent et relient les uns aux autres, ensuite surgit et intervient l'amour-propre comme cette force qui menace et condamne les deux autres sentiments. Dès lors, l'action théâtrale dans *Le Misanthrope* mélange les tons et les voix pour dire que l'amour-propre et l'amour ne s'aiment pas. C'est cette contradiction qui domine dans toute la pièce. Alceste, misanthrope, aime une coquette ; célimène est l'exacte antithèse d'Alceste. Elle jouit et profite de son salon alors que l'autre ne fait que gronder. Philinte, lui, s'accroche à Alceste qui devient de plus en plus farouche et repoussant. En somme, le misanthrope cache son sens et fait de l'ambiguïté un élément intrinsèque à l'action théâtrale. Il convient enfin d'y voir une mise en scène des contradictions de la société mondaine qui affiche des « dehors civils » et masque son « fond du cœur ».

Contrairement aux comédies de Corneille où l'union des amants est le plus souvent retardée par les agissements de leurs rivaux, la rivalité amoureuse, dans *Le Misanthrope*, ne joue presque aucun rôle dramatique. Certes, la pièce reprend le schéma traditionnel de la chaîne amoureuse. Tous les personnages sont liés par des relations amoureuses, réciproques, plus au moins ambiguës, plus au moins passionnées : Philante aime Éliante, qui aime Alceste, qui aime et est aimé par Célimène. Alceste est en outre convoité par Arsinoé qu'elle ménage. Mais contrairement aux amants de Corneille qui s'aiment d'un amour heureux et réciproque, Alceste et célimène, qui occupent le centre de la chaîne amoureuse, entretiennent une relation si complexe que celle-ci n'a pas besoin que des rivaux s'en mêlent pour être troublée. La complaisance de Célimène empêche Oronte, Clitandre et Acaste d'endosser le rôle du rival éconduit qui doit employer la ruse pour parvenir à ses fins. De l'autre côté, Eliante et Philinte éprouvent pour Alceste et Eliante un amour si raisonnable et si désintéressé que, loin de vouloir détourner ces derniers de leurs sentiments, ils souhaitent les favoriser, quand bien même cela serait contraire à leur propre inclination. Seule Arsinoé, finalement, s'inscrit dans le schéma traditionnel de la rivalité amoureuse : en montrant à Alceste la lettre écrite par Célimène à Orante, Arsinoé espère que celui-ci reportera ses vœux sur elle. Les résultats de cette liaison passionnée entre Alceste et Célimène exposent une satire sociale mordante, où l'amour-propre prévaut sur la véritable compréhension mutuelle. Les relations amoureuses, telles que celle d'Alceste et Célimène, illustrent les compromis nécessaires pour naviguer dans la société.
s compromis nécessaires pour naviguer dans la société.

6. Références bibliographiques

Antoine, A. (1962). *Histoire de la littérature française au XVIIe siècle*. Mondiales.

Apostolides, J. M. (1990). *Célimène et Alceste : l'échange des mots, Le Misanthrope au théâtre*. José Feijoo.

Forestier, G. (2018). *Molière ou le prix de la vérité.* Gallimard.

Gisèle, V. (2005). *Le Misanthrope, comédie de l'honnête homme.* Gallimard.

Jasinski, R. (2000). *Molière et le Misanthrope.* Nizet.
La Rochefoucauld, F. (1935). *Œuvres complètes*. Hachette.
La Rochefoucauld, F. (2002). *Réflexions ou Sentences et Maximes morales*. Champion.
Molière (2000). *Le Misanthrope.* Gallimard.
Rougemont, D.D. (1972). *L'Amour et l'occident.* Plon.
Rossellini, M. (1999). *L'Amour dans Le Misanthrope de Molière*. Gallimard.

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
Licence CC-BY
Vol. 1, Num. 2, décembre 2023 (tome 1)

DÉCONSTRUCTION DU DISCOURS PATRIARCAL DANS *MEMORIA DE LA MELANCOLÍA* DE MARÍA TERESA LEÓN

Deconstruction of patriarchal discourse in Memoria de la melancolía by María Teresa León

THOMAS FONE
Université de Douala, Cameroun
Email : fonethomas@yahoo.es
iD ORCID: https://orcid.org/0009-0009-0807-2299

RÉSUMÉ

Dans certaines sociétés, le patriarcat a longtemps exclu la gent féminine des domaines de la culture et de la politique, en instrumentalisant un discours androcentrique : la femme ne peut être ni une héroïne-narratrice, ni avoir une histoire propre à raconter, ni une vie publique, ni faire de la politique au même titre que l'homme. En un mot, elle est dépourvue de tout droit civique. Le présent travail met en exergue la déconstruction d'une telle hérésie herméneutique par la féministe engagée María Teresa León dans *Memoria de la melancolía*, un récit de vie où, à travers la reconstruction des codes sociaux, elle fait émerger une autre image d'une femme espagnole pluridimensionnelle et exceptionnelle de l'Espagne de la Deuxième République, de la guerre civile, de la dictature franquiste et de l'exil. Les théories de l'autobiographie et les théories féministes d'*égalitarisme* des années 50 permettent de comprendre que le féminisme, préconisé à travers la vie de cette femme politique et de lettres, constitue un vibrant témoignage pour s'imprégner de la conquête des libertés et de l'émancipation de la femme dans un monde essentiellement dominé par un système phallocratique. Il ressort également de cette analyse que, face aux stéréotypes misogynes, elle exprime une idée pleine et entière de la femme créatrice, géniale, conquérante, rebelle, qui jouit du droit à l'école, au travail et à la politique puisque son combat repose sur l'émergence d'un monde qui soit épris de plus de justice sociale, d'épanouissement des peuples et de tous les autres marginaux sociaux.

MOTS-CLÉ : María Teresa León ; Patriarcat ; Féminisme d'*égalitarisme* ; Droits humains.

ABSTRACT

In certain societies, patriarchy has excluded for long time women from the domain of culture and politics, by exploiting an androcentric discourse : a woman cannot be a heroine-narrator, nor have her own story to tell, nor a public life, nor play politics in the same way as a man. In few words, she is deprived of any civil rights. The present work highlights the deconstruction of such a hermeneutic heresy by the committed feminist Maria Teresa León in *Memoria de la melancolía*, her life story where, through the reconstruction of social codes, sheds light on another image of a multidimensional and exceptional Spanish woman from the Spain of the Second Republic, the civil war, the Franco

dictatorship and exile. Theories of autobiography and feminist theories of egalitarianism from the 1950s allow us to understand that feminism, advocated through the life of this political and literary woman, constitutes a vibrant testimony to imbibe the conquest of freedooms and of the emancipation of woman in a field essentially dominated by a phallocratic system. It also emerges from this analysis that, in the face of misogynistic stereotypes, she expresses full and complete idea of creative, brillant, conquering, rebellious woman, who enjoys the right to school, to work and to politics since her fight is based on the emergence of a world that is passionate about greater social justice, the development of people and all other social marginalized people.

KEYWORDS: María Teresa León; Patriarchy; Egalitarian feminism; Human rights.

Introduction

Gusdorf (1991) étudie l'autobiographie et établit des liens que cette dernière entretient avec l'anthropologie culturelle. Il soutient qu'il s'agit d'un phénomène occidental et que l'homme, sujet culturel, en racontant sa vie, même s'il se heurte aux problèmes de sincérité et de vérité par le jeu de la mémoire, enrichit le patrimoine culturel. Comme un déterminant type d'écriture où la mémoire joue un rôle prépondérant, celui qui écrit est dans la plupart des cas un adulte qui fait le bilan de toute sa trajectoire vitale pour doter d'un sens son existence. C'est en ce sens que s'inscrit la pensée de Lejeune (1994) qui définit l'autobiographie comme un «relato retrospectivo en prosa que una persona real hace de su propia existencia, poniendo énfasis en su vida individual y, en particular, en la historia de su propia personalidad» (p. 50).

Si l'on se limite aux idées de Gusdorf et de Lejeune, on constate avec la féministe Smith (1991) qui, dans son analyse, remet en question la phallocratie qui accuse la femme de vouloir s'immiscer dans le récit de vie, une activité qui ne doit pas être la sienne. La société patriarcale la considère comme un être sans une attention de soi et sans une tension spirituelle. Dans cette perspective, l'autobiographie n'est pour elle qu'une voie de perdition et non une méthode pouvant la conduire sur le chemin du salut. Sans préparation pour l'expression de soi, elle n'est donc pas une personne psychologique, morale, sociale, religieuse, culturelle et politique[8]. Et pire encore, s'agissant d'écrire (*graphie*) sa vie (*bios*) soi-même (*auto*), elle n'a pas de personnalité et une vie publique à raconter.

En réalité, il ne faudrait pas s'en étonner, car la mobilisation de préjugés stéréotypés participe à la multiplication des stratégies de mise à l'écart de la femme comme expression culturelle et politique. Cependant, l'histoire de la littérature espagnole montre qu'au Moyen-âge[9], López de Córdoba **(**1362-1420), première

[8] Aristote, philosophe eudémoniste, exclut les femmes de la sphère publique, et *a fortiori* politique (Auffret, 2006).

[9] Toujours au Moyen Âge, mais plutôt dans la littérature française, Christine de Pizan (1364-1430) est présentée comme une icône féministe, s'étant engagée dans un combat en faveur des femmes et de leur représentation dans la littérature. Elle est l'auteure de *La cité des Dames*.

autobiographe espagnole, est reconnue par son œuvre *Memorias*. De la même manière, au XVIe siècle, siècle d'Or de la littérature espagnole, en pleine Renaissance, c'est la religieuse espagnole Santa Teresa de Jesús (1515-1582) qui produit *Libro de la vida* (1562-1565), une œuvre sur son expérience religieuse et sa relation personnelle avec Dieu[10]. Ces deux exemples témoignent, sans équivoque, de la volonté des femmes à défier la culture patriarcale et à s'intéresser à la chose spirituelle en devenant sujet et objet de leur récit depuis longtemps ; en faisant valoir leur propre compétence comme des acteurs incontournables de la vie culturelle et politique de leur siècle. Au XXe siècle[11], María Teresa León, femme combattante, ne constitue pas une exception pour sa capacité à rompre le silence et de construire non seulement une identité autobiographique propre dans son œuvre *Memoria de la melancolía*, mais aussi une humanité commune, en accordant une place de choix aux autres vulnérables et laissés-pour-compte de la société, comme ceux–là qui sont étiquetés populace.

Se positionnant aussi comme défenseuse du *féminisme historique*, qui donne en tout temps la réplique aux idées misogynes accompagnées d'actes, son activité imageante autour de la femme est perceptible dans une quête douloureuse de son identité bafouée et brisée, à la recherche d'un hypothétique salut ; un salut qu'elle entend conquérir grâce à un héroïsme singulièrement construit, véhiculant des messages et des schèmes de pensée novateurs, bénéfiques pour le changement social. *Memoria de la melancolía* est donc un livre de mémoire lucide, de souvenirs d'une importance capitale, de réflexions accompagnées d'une grande dose du lyrisme pour une femme qui s'est vue obligée d'abandonner son pays, pour vivre en exil. Sa voix alimente la récupération de l'Histoire pour construire un avenir radieux et habitable par tous. L'oubli des événements passés qui ont entouré sa vie doit donc briller par son absence. Voilà pourquoi elle donne comme titre *Memoria de la melancolia* à son œuvre rédigée en 1967 quand elle a soixante-huit ans et pense qu'elle est déjà vieille, même si, malheureusement, cinq ans plus tard, elle ressentira les symptômes de la terrible maladie d'Alzheimer, qui va la précipiter dans la vieillesse et dans l'oubli dès son retour définitif en Espagne.

Au fil de ce qui précède, un constat s'impose. María Teresa Léon est une adulte qui se sert de sa mémoire pour revivre son passé, retracer la crise personnelle et collective en exil. Ce sujet discursif fait valoir sa propre trajectoire vitale pour poser les problèmes de la condition humaine et prendre position, en tant que femme intellectuelle, autobiographe, adulte, protagoniste culturellement et politiquement actif et non un instrument au service de l'homme qui l'utilise pour asseoir son pouvoir, marquer son hégémonie en la considérant comme l'*Autre*. Elle met en faisceau sa vision culturaliste et politique dans la prise en charge des libertés

[10] El *Castillo interior* (1577-1579) est un autre roman de Santa Teresa de Ávila.

[11] Auffret (2006) souligne que le « féminisme historique des XIXe et XXe siècles, comme tout mouvement révolutionnaire, va chercher ses références, ses modèles et ses mythes dans un lointain passé sur lequel il tente de s'appuyer pour s'en légitimer. Pas de neoféminisme sans référence aux Amazones, à Pandora, à Sapphô, à Aspasie, à Hipparchia, à Hypatia » (p. 10).

féminines et sociales, en se faisant libre-penseur, dotée d'un esprit de dénonciation, de révolte et de subversion dont l'intention est de mettre en question l'androcentrisme, montrer que le féminin est une construction historique ; une construction des femmes par l'*Autre* qui est l'homme, leur relation relevant de la lutte entre maitre et esclave, sans doute.

Memoria de la melancolía pose les problèmes de la vie communautaire de son époque, de l'égalité entre les sexes en faisant ressortir les difficultés socioculturelle et politique y afférentes. L'étude de sa structure pose la fonctionnalité du monde social, interroge les éléments qui entravent le bon déroulement de la vie en communauté ; une communauté où, dans plusieurs aspects, doivent primer l'égalité de droits civiques entre tous, mais aussi la paix, la compréhension, l'entendement, l'hospitalité et le féminisme de négociation. De ce point de vue, cette œuvre a une mission communicative et pédagogique, voire éducative. Elle éduque les masses en projetant un monde idéal de concorde, d'harmonie, de liberté et d'égalité entre l'homme et la femme, qui pourrait servir de modèle pour la réalité référentielle espagnole. De là, la nécessité de la transposition de l'utopie en réalité. En ce sens, cette analyse suscite un certain nombre de questions : dans quelle mesure María Teresa León est-elle différente des autres femmes de sa génération ? Doit-on considérer qu'elle est la voix des sans voix, disposant des capacités créatives efficientes pouvant pousser la société à permettre son affranchissement en totalité ? Quels sont les éléments du tissu textuel qui la présentent avec des potentialités particulières, perspicaces et innovantes, susceptibles d'infléchir la survalorisation de l'homme dans le but de construire une société plus juste et vivable pour tous ?

Nous envisageons apporter de la lumière à ces questions en convoquant les théories propres de l'autobiographie et celles des féministes de l'autobiographie des années 50, où le concept d'égalité trouve ses lettres de noblesse, la femme n'étant qu'un homme comme les autres, si on tient compte de la pensée de Simone de Beauvoir : « On ne naît pas femme, on le devient ». Partant de ce principe d'existentialisme, du *féminisme égalitariste*, que c'est la culture[12] qui fonde l'inégalité, la plume du sujet énonçant María Teresa León veut faire émerger l'archétype de représentation d'une figure féminine conquérante, libre, qui s'affirme soi-même et conscientise l'esprit endormi sur le pouvoir de la femme en matière de relèvement des libertés féminines et sociales, contrebalançant la vision machiste et unilatérale de l'homme. Son analyse offrirait une peinture de la société espagnole en vue de la promotion d'un féminisme hospitalier, de négociation, d'une culture de paix et de l'harmonie entre l'homme et la femme d'où le concept phare : égalité en droits civiques.

Cette analyse, qui s'inscrit dans le cadre de la critique autobiographique universitaire, s'articule autour de deux parties : la première remet en question le

[12] Onfray (2018) objecte que naturellement, il existe une différence sexuelle et sexuée entre l'homme et la femme, raison pour laquelle il soutient qu'on naît femme, qu'on ne le devient pas.

discours patriarcal dans *Memoria de la melancolía* sur l'aspect culturel et social ; la seconde aborde la déconstruction du discours machiste sur le plan politique.

1. Déconstruction des préjugés misogynes sur le plan socio-culturel

Auffret (2006) soutient que les

> *idées féministes* comportent plusieurs aspects, nécessairement liés. D'abord, un aspect *réactif* : conception d'une situation négative, dommageable pour les femmes, dénonciation des atteintes à leurs « droits ». Puis des aspects *positifs*, ou *affirmatifs* : conception de la femme –et des femmes ! – comme des individus à part entière, disposant librement de leur corps et de leur esprit, participant de plein droit à tous les domaines de la culture humaine ; mise en actes d'une telle conception- ce que je nomme « idées féministes implicites », qui ne sont pas forcément verbalisées ni théorisées. (p. 16)

S'inspirant de l'aspect *réactif* que propose Auffret, l'écrivaine mémorialiste León remet en question la société patriarcale qui soutient que la femme est en général bonne épouse, bonne mère, chantre des sentiments nobles comme la fidélité, la bonté et la générosité, devant exercer les tâches réservées exclusivement aux femmes. Que cela lui plaise ou non, elle doit filer, tisser et faire la cuisine. En aucun cas, elle ne doit devenir *une femme nouvelle* en écrivant sa propre vie. C'est dans cette perspective que s'inscrit la réflexion de la féministe Smith (1991) lorsqu'elle s'indigne en constatant que depuis sa genèse, passant par la Renaissance et la Réforme, l'autobiographie a été considérée comme un genre masculin ; un espace équivalant à un miroir au travers duquel l'homme se mire pour mesurer son pouvoir de domination sur la femme, cette dernière lui permettant de mener des actions violentes et héroïques. La femme est une éternelle *Peter Pan*. Elle est fille de sa mère et en aucun cas une intellectuelle disposant d'une vie spirituelle et surtout publique à raconter. La différence entre elle et l'homme n'est pas *de nature* (essentialisme), mais de naissance (existentialisme).

León (2020) s'insurge contre ce discours dégradant en direction de la gent féminine. De ce fait, elle se présente dans *Memoria de la melancolía* non comme une enfant, mais comme une adulte intelligente et dotée d'une grande capacité intellectuelle. Ce sujet écrivant dispose autant d'atouts qui lui permettent de s'inspirer de son passé, de faire valoir sa mémoire pour remémorer les différents évènements qui ont conditionné sa prise de position dans sa vie. Cette dernière pouvant faire office d'interprétation et de réinterprétation dans les études sémiotiques. En questionnant le patriarcat, ce sujet pensant se peint dans son énoncé comme une personne privilégiée dans son enfance, initiée à la chose intellectuelle entre les mains d'une femme ; adulte et mémorialiste, elle se présente comme une autre personne bien différente qui a su changer son destin d'enfant de bonne famille en fermant la porte à son passé glorieux. Un passé, naturellement, qui l'a aidée à construire sa propre personnalité, même si elle refuse de l'évoquer en de termes très élogieux au

moment de réviser son passé. La raison est simple : au fil du temps, face aux atrocités de la vie, elle s'est métamorphosée et est devenue une autre avec des idées nouvelles pour la construction de sa propre identité ; une identité mise en exergue par la convocation de la forme *homodiegétique* (récit à la première personne) :

> Doy un golpe seco en mi corazón y todo enmudece. Entonces no sé si es la mano o el corazón lo que me duele o si los que me miran se ríen al comprender lo que yo no comprendo de mí misma. Han pasado gentes, ríos, tiempos, mares, lluvias y soles sobre mí. Me asusta mirarme a los espejos porque ya no veo nada en mis pupilas y, si oigo, no sé lo que me cuentan y no sé por qué ponen tanta insistencia en reavivarme la memoria. Pero sufro por olvidar y cuando se me despeja el cielo o me abren la ventana, siento que me empujan hacia adelante, hacia la pena, hacia la muerte. Entonces prefiero ir hacia lo que fue y hablo, hablo con el poco sentido del recuerdo, con las fallas, las caídas, los tropiezos inevitables del espejo de la memoria. (León, 2020, p. 31)

De son exil à Rome, elle fait le bilan d'une vie de malaise et d'angoisse que depuis longtemps elle expérimente. La douleur ressentie par l'énonciatrice constitue un énorme prétexte pour qu'elle puisse s'interroger sur le lieu de sa mort et la mort en elle-même, cette dernière étant capable de la surprendre à tout moment, raison pour laquelle elle souligne respectivement que « Estoy cansada de no saber dónde morirme » et que « Estoy cansada de hilarme hacia la muerte » (León, 2020, p. 45). Ces mots, pour peindre l'atmosphère ambiant, prouvent que l'exil forcé est une descente aux enfers, et qu'il faudrait la comprendre avec un bilan mitigé quand elle parle de Buenos-Aires, ville qui l'a accueillie pendant plus de vingt-quatre ans : « Hoy todo lo que recuerdo me estremece y agita : horas radiantes, angustias, amistades claras ininterrumpidas, la felicidad, el temor que llama a la puerta y todo lo no olvidable porque son los años centrales de mi vida » (León, 2020, p. 337). En se présentant dans son discours comme jeune fille émancipée de son époque, elle fait valoir l'esprit de liberté qui la caractérise pour exhiber elle-même son fiancé, Alberti, à sa grand-mère Rosario : « Sí, abuela, me voy, sigo el viaje. He regresado para decírtelo […]. Ya no estoy sola, ya no me contesta el eco cuando hablo en voz alta. Empiezo, empiezo por mi cuenta y riesgo la vida » (León, 2020, p. 108). Sans se soucier de ce que Rosario pourrait penser de son comportement, elle dira, pour traduire son geste comme la seule responsable de conduire son destin: «En un momento yo tuve que elegir entre tú y el mundo, y elegí el mundo » (León, 2020, p. 155).

Le récit à la première personne, jadis réservé aux hommes, est donc utilisé par l'auteure de *Memoria de la melancolía*. Et c'est dans l'intention de corriger cette hérésie herméneutique, pour faire émerger une autre image de la femme espagnole de son époque, que cette féministe fait recours à cette stratégie gynocratique de revendication d'un engagement littéraire au même titre que l'homme. Une façon de s'affirmer, d'authentifier sa propre image comme gynocrate engagée, mais aussi de renforcer le caractère autobiographique de son récit. Comme ce jeu esthétique

confirme l'identité du sujet de l'énonciation avec celle de l'énoncé, est donc justifiée la réflexion de Bruss (1991), lorsqu'elle dit que « hablar en primera persona es identificarse a uno mismo como la fuente principal de comunicación y hacer de este asunto un asunto central en esa comunicación » (p. 72). C'est un jeu qui équivaut à se responsabiliser de l'histoire de sa vie au même titre que l'homme, en la rendant plus crédible aux yeux du lecteur autobiographe, du point de vue pragmatique. Cela donne, à cet effet, et selon Romera Castillo (2006), plus de vraisemblance au discours. On constate et on comprend que c'est aussi être consciente de sa position de femme privilégiée dans la société, en profiter de ce statut pour projeter sa conscience personnelle sur tout le collectif des femmes, afin de susciter un passionnant débat. Pour cette raison, elle estime que les traits saillants, qui ont emmaillé sa vie, méritent une attention particulière de la part de son peuple. Et elle rompt le silence avec un discours *homodiegétique*. À cet égard, les propos de la féministe Pulgarín Cuadrado (2004), sur le récit de la femme à la première personne du singulier, s'avèrent intéressants :

> Fue la adopción de la primera persona lo que les permitió [a las mujeres] vencer el miedo a introducirse en un mundo ajeno y hostil y superar la inseguridad que les impedía cruzar el umbral de la cultura dominante. Esta inseguridad, provocada por la exclusión o desplazamiento de los espacios públicos, es la que obliga nuestras primeras escritoras a volcar sus textos hacia el interior y convertir este espacio en marco dominante de su escritura. (p. 563)

Bien que la forme *homodiégetique* permet à León de s'affirmer et de se découvrir pour réclamer une attention particulière, elle recourt aussi à la troisième personne du singulier dans son discours pour traduire sa curiosité intellectuelle dès le bas âge, quand on la voit toujours assoiffée de connaissance et s'intéressant à la conversation de sa propre mère avec ses invités. Avec ironie, elle dit: « Empezaba a darle vergüenza el no saber. Quería saberlo todo. Escuchaba. A veces la madre le indicaba que se fuese. Entre las visitas había generales, claro es » (León, 2020, p. 38). Ce désir ardent du savoir va la pousser à tout lire, inclus les livres interdits dans la maison de son oncle, mais aussi à l'école, motif de son expulsion de l'institution: « María Teresa León había sido expulsada suavemente del Colegio del Sagrado Corazón, de Leganitos, de Madrid, porque se empeñaba en hacer el bachillerato, porque lloraba a destiempo, porque leía libros prohibidos…» (León, 2020, p. 84).

Forcée très tôt au mariage, la mémorialiste utilise aussi la troisième personne du singulier pour marquer son désaccord, sa douleur et sa valeur de demander publiquement le divorce devant le Cardinal dans un pays à tradition catholique –«La muchacha está arrodillada ante el Cardenal pidiéndole que rompa el nudo de su matrimonio »- (León, 2020, p. 105), mais aussi pour marquer son retour en famille après un mariage frustré –« la muchacha aquella que había regresado a casa de sus padres después de un matrimonio frustrado »- (León, 2020, p. 47). Ces idées féministes visent une nouvelle législation pour libérer la femme traditionnelle, en

dissociant sa sexualité du mariage et de la procréation. Ce recours à la troisième personne du singulier, où on observe une certaine coïncidence entre l'identité de l'auteure, celle de la narratrice et celle du personnage principal, serait une manière objective de présenter les faits, mais surtout et avant tout une stratégie pour prendre ses distances pour le traitement subi dans son enfance tout simplement parce qu'elle est une femme. En se définissant « Niña de militar inadaptada siempre » (Léon, 2020, p. 21), elle se rappelle et décrit à la troisième personne du singulier le bonheur dont elle jouit pendant son enfance et adolescence, comme fillette de famille bourgeoise, amante du jeu, studieuse, allant de village en village accompagnée de son père.

Ce passé glorieux, à la forme *heterodiegétique*, qu'elle ne connaît plus au moment de l'écriture, est celui qui la rend triste lorsqu'elle s'en souvient non pour le revivre, mais dans l'intention de le convertir en un motif de réflexion et de prise de distances. Un comportement qui tendrait vers une attitude historique de détachement, et c'est dans ce sens qu'il faudrait comprendre Ferris (2022) : « Desde su incipiente juventud (pese a provenir de una burguesía acomodada) mantuvo un compromiso claro e irrenunciable con la libertad, con la defensa de los débiles, contra la injusticia y con el respeto a la condición de la mujer » (p. 19).

León, dont on ne doute pas de la capacité intellectuelle, au même titre que les autobiographes hommes, emploie aussi la première personne du pluriel pour se positionner face à la guerre, parler de ses relations d'amitiés, retracer avec angoisse sa vie d'exilée, tout en mettant un accent particulier sur sa vie matrimoniale avec le poète Alberti, l'homme avec qui elle fait de nombreux voyages à l'intérieur de l´Espagne comme hors de ses frontières. C'est une femme qui valide sa mémoire en invitant le public à voyager avec elle dans son passé pour se situer dans l'espace et voir avec préoccupation où elle se trouvait avec son mari au début de la guerre civile : « Nosotros estábamos en Ibiza cuando se oscureció España. Recibimos allí la noticia del alzamiento militar» (León, 2020, p. 271). De son exile en Argentine, elle dit : « Nuestra llegada a América, nuestra vida, en Buenos-Aires, nuestra hija americana, tan nueva, tan pequeña, nos ayudó a salir otra vez hacia la superficie » (León, 2020, p. 340). Le recours à la première personne du pluriel est aussi convoqué dans le récit pour évoquer la relation d'amitié qui la lie à d'autres intellectuels comme Neruda, Picasso et Unamuno, mais aussi pour se rappeler les gens avec qui elle fonde la revue *Octubre* et participe au premier Congrès des Écrivains Soviétiques (León, 2020).

Tout ce qui précède l'affiche comme un sujet discursif, une femme qui, au même titre que l'homme, recourt à la fusion des pronoms personnels pour peindre sa vie, se questionner sur la triste condition humaine et se positionner par rapport à l'Histoire, remettant ainsi en question un type de système phallocratique, selon lequel, la femme ne peut pas être un sujet pensant ou une héroïne-narratrice. Mais, comme elle est convaincue de la nécessité de la rupture du silence, on constate et on salue son irruption et son engagement qui se traduisent sous la forme de son attachement à une esthétique dans un domaine artistique et littéraire : l'autobiographie.

S'il est vrai que cette fusion de pronoms personnels ou de combinaisons de plusieurs voix conduit vers un pacte autobiographique, donne un ton polyphonique au récit, il n'en est pas moins que l'écriture de vie est mouvement et dynamisme (May, 1982). Cela signifie que l'énonciateur, qui a un message sur sa vie à communiquer aux lecteurs, s'engage en accordant une importance capitale à la mémoire, important instrument capricieux lui permettant de se rappeler des faits, comme souligne León :

> La memoria puede tener los ojos indulgentes. Ya no llegan a nosotros los ruidos vivos sino los muertos. Memoria del olvido, escribió Emilio Prados, memoria melancólica, a medio apagar, memoria de la melancolía. No sé quién solía decir en mi casa: hay que tener recuerdos. Vivir no es tan importante como recordar. Lo espantoso era no tener nada que recordar, dejando detrás de sí una cinta sin señales. Pero qué horrible es que los recuerdos se precipiten sobre ti y te obliguen a mirarlos y te muerdan y se revuelquen sobre tus entrañas, que es el lugar de la memoria. (León, 2020, p. 74)

À cet exercice intellectuel, qui scrute un discours rétrospectif en prose ou en vers, se greffe, le plus souvent, un ordre chronologique dont l'intention manifeste est d'ordonner les idées et de produire un effet réaliste chez le récepteur. Cependant, la liberté qui caractérise León et surtout son état psychologique au moment de réviser son passé, car traumatisée par le poids de l'immigration pendant des décennies et les souvenirs douloureux qui en découlent, justifient le peu d'intérêt qu'elle accorde à un ordre chronologique[13], à partir du moment où elle-même dit que « hablo, hablo con el poco sentido del recuerdo, con las fallas, las caídas, los tropiezos inevitables del espejo de la memoria » (León, 2020, p. 31). À sa place, elle privilégie non seulement l'ordre associatif des idées, des souvenirs et des images, mais aussi l'ordre logique ou didactique : « En esta aventura –desventura de nuestro destierro- ha habido de todo : frustrados y felices, egoístas y generosos, olvidadizos y constantes, los que supieron perder y los que ganaron » (León, 2020, p. 292).

Également, elle fait recours à l'ordre obsessif, à partir de son état de conscience répétitif dans son discours ; un discours où, de prime abord, les premières pages sont consacrées à son environnement le plus immédiat (vie familiale, scolaire, matrimoniale, etc.). Ensuite, elle examine sa vie en exil, mais la transgresse de temps en temps pour peindre avec emphase des événements liés à la Deuxième République, la cruauté de la guerre civile avec ses nombreuses conséquences. Enfin, par ce canal, elle met amplement en lumière sa vie publique et donne une idée assez claire sur un rôle de protagoniste actif et décisif dans un domaine traditionnellement réservé aux hommes : l'autobiographie. Suivant ce même regard, cette rupture de l'ordre

[13] Pour les féministes américaines Brée et Smith, que cite Puertas Moya (2004), l'ordre chronologique est un « rasgo sospechoso que sirve para manifestar una visión andocéntrica y falocrática » de l'autobiographie (p.126).

chronologique s'inscrit, comme femme moderne, à la hauteur des circonstances, dans son adhésion à l'autobiographie moderne, qui consiste plutôt à doter son discours d'une cohésion, d'une cohérence et d'un sens pour produire un effet réaliste chez le récepteur. May (1982) voit en cet exercice de l'esprit une façon de *descronolizar* et *logicizar* le discours[14].

Les idées misogynes font aussi l'objet d'une construction élaborée dans le domaine éducationnel. León se rappelle comment son enfance a été soumise à un contrôle systématique, car l'ambition de la société profondément théocentrique dans laquelle elle évoluait était de la préparer à se soumettre à ses caprices : être analphabète, religieuse, femme de ménage, savoir filer, tisser, cuisiner, s'habiller correctement, n'avoir aucune ambition et obéir aveuglement aux ordres des hommes. Mais, curieusement, en interrogeant les codes de ladite société, elle se présente dans son discours comme amante de la lecture et de l'écriture, s'intéressant surtout aux auteurs subversifs français, comme Victor Hugo ou Alexandre Dumas (Léon, 2020). Cet intérêt pour les choses de l'esprit va motiver son expulsion du collège missionnaire, accusée d'avoir commis un péché. La tristesse avec laquelle elle se rappelle ces faits, contraste avec la joie qu'elle manifeste d'avoir pleuré après avoir lu Alexandre Dumas, puisque reprochée par le prêtre, elle lui demandera ironiquement si elle a péché. Selon le prélat, ces auteurs constituent un danger pour sa santé spirituelle, pouvant la rendre rebelle et même la pousser à commettre des actes impurs. Le prélat le dit en ignorant que cette fillette est déjà polyglotte, et qu'à la maison de son oncle, elle se cultive constamment en lisant les livres en français et en espagnol (Léon, 2020). Parce que considérée comme un objet de désir sexuel, León mène le combat, rompt la discipline et opte pour la rébellion en montant comme les hommes à cheval. Ce geste signifie qu'en tant qu'être humain, elle est digne et libre de prendre en main son propre destin, raison pour laquelle, avec un discours contestataire, elle s'indigne du patriarcat de son temps : « En qué mundo extraño de diferencias y divisiones había nacido ? » (León, 2020, p. 103).

Les idées reflètent les faits en se matérialisant dans les institutions. La littéraire ne constitue pas une exception, puisque la femme a été marginalisée d'une manière ou d'une autre dans le domaine de la création littéraire[15]. Les écrivains de la génération de León ont maintenu le paradigme. Elle a subi leurs attaques verbales et des ennuis, s'en prenant à elle en tant que femme libre, incarnant un style original de vie. Étant très belle, ils l'ont considérée comme une jolie fleur, sa beauté physique devant conditionner la valeur de sa création littéraire. Pour Jorge Guillén ou Pedro

[14] En recourant à ces différents mécanismes pour raconter sa vie, Smith (1991) dit que l'autobiographe combine « aspectos –descriptivos, impresionistas, dramáticos, analíticos- de la experiencia recordada, a medida que construye una narración que promete, a la vez, capturar los detalles de la experiencia personal y fundir su interpretación para la posteridad dentro de un modo intemporal e idealizado» (p. 96).

[15] *Cf*. Lecarme & Lecarme-Tabone (1999).

Salinas, si jolie, elle ne pouvait pas être une bonne écrivaine. Le poète Miguel Hernández va lui manquer du respect lors d'un débat intellectuel. Face à la provocation, elle va réagir violemment en lui appliquant une gifle : « A la contestación suya, yo le pegué una bofetada » (León, 2020, p. 391). La solidarité entre les femmes, face à ce mépris, est visible chez Rosa Chacel, car elle voyait en sa compagne de lutte une talentueuse écrivaine ; elle la défendait après avoir lu ses écrits qui lui ont permis de rejeter en bloc les préjugés machistes envers sa création artistique.

C'est aussi dans cet élan de la défense de León, réhabiliter son image, qu'il faut comprendre le féministe, poète, romancier, essayiste et biographe Ferris (2022)[16], lorsqu'il publie *Palabras contra el olvido*: *vida y obra de María Teresa León (1903-1988*), une biographie qui retrace la vie de la mémorialiste. Son intention étant d'encourager à étudier sa production littéraire, lui rendre hommage pour sa personne et sa figure littéraire, pour son apport social et culturel. Sans prétendre faire un procès d'intention à l'encontre d'Alberti, il souligne que sans lui, León aurait eu la même reconnaissance publique, comme ce fut le cas pour María Zambrano[17] ou Rosa Chacel[18]. Tout en élevant son image au rang de légende, il évoque son nom comme une grande « prosista de su generación, el equivalente a Chacel en poesía o a Zambrano en filosofía. Hubiera sido una mujer con mucha potencia » (Ferris, 2022, p. 19). Face à la phallocratie, il souligne qu'elle n'a pas du tout joué un rôle secondaire, sa trajectoire et ses œuvres font d'elle une brillante femme de *lettres* «dotada de sobrado talento y de la suficiente obra como para ocupar un espacio muy destacado dentro de la generación del 27 y otro de preferencia entre las voces más singulares de su tiempo » (Ferris, 2022, p. 19).

Ce talent littéraire, évoqué par Ferris pour la hisser au panthéon du savoir, contraste avec le peu d'intérêt du public pour sa création littéraire au même titre que celle de son mari Alberti, parce que femme. Et c'est dans cet esprit qu'il faut inscrire le concept *femme* comme une mise en scène quotidienne, un espace de tensions, confrontations et chocs de discours. La métaphore *femme* doit donc servir pour faire comprendre parfois l'amphibologie de son propre discours sur elle-même pour se prendre en charge et en infléchir le cours de l'histoire. León affirme, ironiquement, s'être éclipsée pour que triomphe son mari, celui-là qu'elle peint plusieurs fois, en différents moments et dans différentes pages, dans son livre de mémoires. Implicitement, elle reconnaît avoir mené et perdu un combat pour le leadership

[16] Cet exemple montre que les idées féministes ne sont pas seulement cultivées par des sujets-femmes. Auffret (2006) reconnaît que des discours féministes, jusqu'à la renaissance, sont inscrits par des hommes. Ces idées sont défendues par Poullain de la Barre, David Hume, Condorcet, Charles Fourier, Diderot, Voltaire, etc.

[17] María Zambrano a reçu le prix Príncipe de Asturias en 1981 et le prix Cervantes en 1988 pour l'ensemble de son œuvre.

[18] Rosa Chacel a reçu la Bourse Guggenheim des Arts pour l'Amérique Latine et les Caraïbes.

: « Ahora yo la cola del cometa. Él va delante. Rafael no ha perdido nunca su luz » (León, 2020, p. 158). Elle déclare, après la mort et l'enterrement de Eva Perón, actrice, comédienne, politique, femme du dictateur Perón en Argentine, qu'elle a eu un enterrement populaire, digne d'un homme : « Eva Perón tuvo un entierro del hombre : la ciudad entera tembló. Hemos visto arrodillados a los hombres cuando pasaban aquellos silenciosos despojos, llorar a las mujeres » (León, 2020, p. 369). Également, elle se rappelle de Zenobia Camprubí, une autre femme de sa génération, maltraitée par son mari Juan Ramón Jiménez. En dépit de se voir rabaisser, cette dernière n'a jamais osé demander le divorce, raison pour laquelle León (2020) déclare : « Fue la suya una decisión hermosísima : vivir al lado del fuego y ser la sombra » (p. 421).

Ce qui précède impose un constat : León et Camprubí, femmes préparées pour l'expression de soi, ont continué à se plier aux caprices de leur mari ; comportement qui pourrait faire de leur lutte pour l'émancipation une utopie. Et c'est dans cette optique qu'il faut comprendre certaines féministes, comme Kristeva et Toril Moi, reprises par Smith (1991), lorsqu'elles soutiennent que la femme qui décide d'écrire sa vie assure la même aventure que l'homme. Elle reproduit les modèles masculins et contribue à l'hégémonie de la société patriarcale. Selon Smith, elle veut accepter la loi du père, le même discours, la même économie, la même représentation, la même origine, ce qui lui permet de gagner en connaissance culturelle qui correspond à une personne représentant les valeurs masculines, qu'en même temps perpétuant ce manque de pouvoir politique, social et textuel. Elle contribue à l'acceptation des fictions sur la femme, les préjugés comme un être inférieur, la conception de l'homme comme un modèle qu'elle doit imiter en exerçant le même rôle. Le langage sexiste continue à la considérer comme l'*Autre*, un *deuxième sexe* fait à partir du *premier sexe* qui est l'homme. Le même discours jette sur elle un regard condescendant et froid, puisqu'elle accepterait la malédiction perpétrée par l'imaginaire et les discours masculins condensés dans les vers de Vigny : enfant malade et douze fois impur[19].

Qu'à cela ne tienne, León, comme membre du canon littéraire, était très fière quand les français la décrivaient comme une *femme de lettres*. Et en tant que passionnée de l'écriture, elle proclamait qu'écrire était pour elle une maladie incurable ; maladie dont elle souffre depuis l'adolescence : « Escribo con ansia, sin detenerme, tropiezo, pero sigo. Sigo porque es una respiración sin la cual sería capaz de morirme. No establezco diferencias entre vivir y escribir. Ni recuerdo cuando empecé. Debía tener catorce o quince años » (León, 2020, p. 347). Voilà donc une féministe engagée qui défie le discours de la société patriarcale, lutte pour faire triompher son nom dans une zone réservée traditionnellement aux hommes. Par son geste, elle met en exergue ce féminisme d'égalité des années 50, que prône Simone de Beauvoir (1949) dans *Le Deuxième sexe*, lorsqu'elle dit qu'on ne nait pas femme, qu'on le devient, rejetant par ce canal une assignation à la naissance, à la nature et à la

[19] Voir Auffret (2018) pour plus de lumière sur l'attaque contre le féminisme venant des marxistes et des révolutionnaires machistes.

matière. Par conséquent, l'être-femme n'est qu'histoire, construction, devenir imposé par un coup de force. Dans l'histoire des idées féministes, elle illustre, comme le fut Sapphô, une des premières écritures ou la seule écriture féminine de l'Antiquité grecque, des « idées féministes implicites ». Ces idées considèrent les femmes comme des individus à part entière, qui disposent librement de leur corps et de leur esprit et qui participent de plein droit à tous les domaines de la culture humaine (Auffret, 2006).

En définitive, sur le plan socio-culturel, contrairement aux préjugés misogynes et à l'*aspect réactif* du féminisme qui lancent un regard condescendant sur la femme, le *féminisme historique*, le *féminisme égalitariste* des années 50, ainsi que les *aspects positifs* et *affirmatifs* du féminisme ont laissé paraître León (2020) comme une femme qui s'affirme et se redécouvre en construisant son propre discours autobiographique. *Femme de lettres*, elle réclame un engagement littéraire au même titre que l'homme ; rebelle et belle, elle rejette en bloc la notion de femme traditionnelle et athénienne, en décidant aussi de mener son combat en politique.

2. Déconstruction du système phallocratique sur le plan politique

Après les recherches menées sur le féminisme, Auffret (2018) fait un résumé romanesque :

> L'« essence » de la « femme » impliquerait qu'avant même d'exister dans le réel, avant même de naître, toute « femme » serait « informée » de caractères universellement partagés en tous temps et en tous lieux. Elle serait un être inférieur par le corps, une mère en puissance, inférieur par l'esprit ou l'intelligence, un être déterminé par sa matrice, par ses nerfs, par son « instinct » ou son « intuition » plus que par ses capacités d'analyse. Bavarde, capricieuse, coquette et narcissique, timide et disposée à la soumission, « belle » évidemment, mais d'une beauté molle et languissante (Proudhon), peu attirée par le sexe et tendant à la fidélité (Engels). Ou bien au contraire une chienne lubrique effrénée (Marbode, évêque de Rennes au Moyen Âge), une nymphomane dangereuse pour l'ordre et devant être sévèrement contenue, inapte aux études abstraites telles que mathématiques et philosophie (Rousseau, Hegel), et radicalement impropre à l'activité politique parce que manquant de l'organe y afférent (Proudhon encore). Ces délires essentialistes s'accompagnent de l'idée que quelques femmes sorties de ces modèles (femmes de lettres, philosophes ou mathématiciennes) seraient de monstrueuses « viragos » stériles, rapidement investies de barbe et de moustaches. (pp. 617-618)

Ces *délires* essentialistes, qui découlent de cette référence textuelle, incapacitant la femme à faire de la politique, ne trouvent pas un écho favorable chez León. *Memoria de la melancolía* est un livre de mémoire politique qui rend compte du rôle

qu'elle a joué en tant qu'activiste politique pendant la Seconde République[20], la guerre civile et l'exil. Il s'agit d'un rôle qui a dû lui coûter quelque prix, parce que sujette aux préjugés misogynes. Et c'est pour donner de la réplique, au pouvoir qui prétend la marginaliser, que pendant la Seconde République, ce sujet historique se positionne pour le gouvernement en mettant en exergue ses différentes activités pour le soutenir. Dans le but de défendre les plus démunis de la société qui sont souvent marginalisés, elle s'engage à lutter pour leur cause, comme c'est le cas des miniers d'Asturies. Ces derniers, voulant une amélioration de leur condition de vie, vont être sauvagement violentés, torturés et incarcérés. Partant du principe, selon lequel la prise de parole est aussi prise de pouvoir, qui mieux placée que cette femme politique pour dénoncer ces atrocités et les expliquer avec indignation aux autres femmes pendant ses meetings en Espagne comme lors de ses voyages en Europe et aux États-Unis d'Amérique ? Le passage suivant met en relief son charisme et action politique :

> Escuchaban las mujeres. ¿No nos han dicho que en España la mujer no participa en la vida pública? ¿Por qué ésta habla tanto? […] Soy nada más que una joven española contando lo que de grave y de violento ha ocurrido en un país lejano. Déjenme decirles el mensaje de los muertos de Asturias, aunque sea difícil escucharlo en esta ciudad (León, 2020, p. 167).

Quand la guerre civile commence le 18 juillet 1936, elle se trouve à l'île d'Ibiza. Elle est recherchée par la police, mais elle se réfugie dans les montagnes. Par miracle, elle échappe aux bombardements et arrive à Madrid, alors que courent les rumeurs qu'elle a été tuée. Amie des chefs des Brigades Internationales, elle chante et encourage les troupes républicaines avec du théâtre. Armée de courage en ce moment critique, elle n'hésite pas à faire valoir la résistance face à l'avancée des ennemis en composant et en exécutant des chants patriotiques : « Resistiremos, nos repetíamos, y cuando caían las bombas cantábamos » (León, 2020, p. 264). Elle renchérit: «Con bromas y canciones nos recibieron los muchachos del batallón Alpino cuando llegamos a Guadarrama con 'Las Guerrillas del teatro'» (León, 2020, p. 224). Sous cet éclairage, voilà une femme de courage qui inquiète et prend le devant de la scène pour défendre les intérêts de la Seconde République. Par son action, elle revendique sa place dans la sphère politique, contredisant les mœurs dominantes du patriarcat.

Son action s'étend sur la valeur qu'elle accorde à l'hymne de la Seconde République proclamée le 14 avril 1931, quand elle soutient qu'il n'a pas des mots agressifs. En le chantant avec enthousiasme, elle estime qu'il incarne l'espoir, le courage et l'optimisme pour un avenir radieux pour l'Espagne. C'est aussi elle qui va signer un contrat avec le gouvernement de cette République pour sauver les tableaux du Musée de Prado : « Así, bajo mi firma y la del señor Sánchez Cantón, salieron de Madrid los primeros cuadros del Museo de Prado » (León, 2020, p. 279). Également,

[20] Parlant de la nouvelle mort du féminisme en 1939 en Espagne, Auffret (2018) rappelle l'abolition de toutes les lois promulguées par la République précédente : droit de vote des femmes, capacité juridique et liberté de l'avortement.

elle fait une autre apparition publique pour réclamer réparation, dommages et intérêts pour les miniers asturiens pour l'horrible répression qu'ils avaient subie en 1934. Amante et mendiante de la paix, elle voyage aux Etats-Unis d'Amérique pour expliquer la chaotique situation de son pays ; elle va aussi à Amsterdam pour participer au Congrès Internacional de la Paix et à Moscou pour le XXème Congrès du Parti Communiste. Ces voyages font d'elle une femme d'exception, consciente de son action politique au même titre que l'homme: « Muchas veces he tenido que subir a hablar a una tribuna, o a un balcón o a una silla o a cualquier sitio, porque los tiempos españoles de aquellos años nos hicieron tomar una posición clara en nuestra conciencia política » (León, 2020, p. 69).

De la même manière, en pleine guerre civile en mars 1937, pour montrer son implication comme un protagoniste politiquement actif, elle parle de « nuestra guerra » à maintes reprises (León, 2020, pp. 309-310). Une raison de plus pour que ce sujet politique se rappelle son entretien de plus de deux heures avec l'homme d'État soviétique Staline au Kremlin, pour discuter de la famine en Espagne, du droit de l'Espagne à se défendre du fascisme international, de la première victoire mondiale sur le fascisme, du congrès des écrivains qui allait avoir lieu en Espagne et des difficultés pour protéger les enfants. Accompagnée de son mari, elle lui dit : «Le habían dicho que Rafael era un poeta español querido por su pueblo, algo así como un Maiakovski de España. Yo una mujer » (León, 2020, p. 119). À son tour, le chef du Kremlin lui évoque des problèmes sociétaux liés à la mauvaise gouvernance, des difficultés pour que de l'aide russe arrive en Espagne. Ces éléments textuels, qui font valoir la réalité contre la théorie du patriarcat, puisque León est une citoyenne qui fait partie du peuple, se poursuivent et montrent que l'Espagne franquiste et l'exil occupent une place dans son énoncé.

Après la victoire des forces nationalistes dirigées par Francisco Franco en 1939, elle fuit en France et s'installe en Amérique Latine. En 1940, elle arrive en Argentine, sa résidence jusqu'en 1963. Étant donné qu'il existe un pacte secret entre les différentes dictatures, elle sera *persona non grata* au Guatemala, Costa Rica, et au Venezuela, parce qu'elle demande de l'amnistie pour des prisonniers politiques. De par son action, elle se positionne comme défenseur de la liberté dans les pays où les droits de l'Homme sont bafoués. Elle décrit avec passion ses voyages dans plusieurs pays de la planète. Certains de ces voyages faits avant la guerre et ceux de l'après-guerre lui ont permis de se connaître et de connaître les autres, d'apprendre du système démocratique ou dictatorial des autres pays, mais aussi de dénoncer la dictature franquiste et de parler du poids de l'exil et de ses conséquences : nostalgie, angoisse, inculturation, rejet, racisme, inquiétude, maladie et mort. En dépit de ces maux, elle se rappelle particulièrement du peuple argentin pour sa générosité et son hospitalité : « La Argentina ha sido, tal vez, el país de corazón más generoso con nosotros » (León, 2020, p. 64).

En exil, León se souvient de l'Espagne, des morts, des amis, des fusillés, de la destruction des biens et de la féroce dictature franquiste : « Comenzó por toda España la caza del hereje, del masón, del comunismo, del que no estaba casado por la iglesia,

del que leía libros prohibidos, del que expresaba su descontento hasta por escrito » (León, 2020, p. 310). Le triste sort de ceux qu'elle a laissés en Espagne l'intéresse. Au dire de la mémorialiste, il existait plus de trois cents prisons, plus de vingt milles femmes détenues dans les camps de concentration et une certaine complicité entre le pouvoir et l'église catholique pour asseoir le national-catholicisme. Au nom de Dieu, on assassinait, et dans les prisons, les prêtres torturaient ceux qui ne voulaient pas se confesser. Un extrait illustratif de ce sujet énonçant : « Cárceles, cárceles. Todas las cartas que nos llegaban bajo ese signo […]. Donde a culatazos, llevaban los presos a oír misa. Cárceles, cárceles » (Léon, 2020, p. 402).

Comme on peut le constater, León retrace avec angoisse une étape décisive de la vie politique de son pays. Et c'est dans cet élan de ne pas suivre l'inquiétant discours patriarcal, mais de définir ses revendications, en mettant un accent sur ses propres compétences comme une bête politique, qu'il faudrait comprendre que dans les années 40 et 50, elle accueille en Argentine les femmes des exilés, dont l'aspect physique est déplorable, symbole de la misère dans leur pays d'origine. Elle travaille à la radio et pour le cinéma, donne les conférences, jouit des droits économiques et exerce d'autres activités intellectuelles. Ce sont ces faits, motifs de réflexion, qui occupent une place de choix dans son œuvre. Pour tout cela, elle accorde une importance capitale à la mémoire.

Ainsi, en exil, au fur et à mesure que le temps passe, elle s'impatiente, a peur, et petit à petit, elle perd de l'espérance d'un bref retour en Espagne. Elle doit donc attendre jusqu'en 1977, car l'exil sera long. Contre tout discours visant à la pourfendre, elle assume l'engagement de l'exilée et les singularités de son destin en refusant de se soumettre à la dictature de l'oubli. Elle devient un témoin vif de son histoire, vu que l'écriture lui permet de réfléchir sur sa triste condition de femme exilée. Sur cette base, elle établit une relation entre ses expériences personnelles et les histoires humaines, contrebalançant le système phallocratique[21], mais en illustrant les « aspects positifs » ou « affirmatifs » du féminisme dont parle Auffret (2006, p. 16).

Sans doute, León est une femme qui alimente des idéaux révolutionnaires à travers la politique. Cet instinct agitateur en elle ne se discute pas, lorsqu'on la voit en exil avec d'autres femmes russes, lorsqu'elle tend la main à celles du Vietnam pour les inviter à pleurer ensemble, étant donné que toutes mènent le même combat pour la liberté et les droits humains. Par son geste, elle met en évidence son talent politique. Et comme la contre-pensée iconoclaste doit continuer à se théoriser, on voit comment elle poursuit son action en rendant hommage aux autres écrivains qui, comme elle, ont lutté pour la cause républicaine : García Lorca, Antonio Machado, Luis Cernuda, Albert Camus, Ernest Hemingway, etc. Le poids de l'exil, qui est pour elle un autre motif de débats sur la triste condition humaine, se traduit aussi dans son discours par des questions rhétoriques : « Tendremos siempre que contar con la muerte para solucionar los problemas de España ? ¿Nunca con la justicia ? » (León, 2020, p. 56).

[21] Ce patriarcat s'oppose à la Déclaration universelle des droits de l'homme par l'ONU, proclamée en 1948, dans son article 1er : Tous les êtres humains naissent libres et égaux.

Elle renchérit : « Cuántas tumbas hemos ido dejando por el mundo en estos casi treinta años de vida desterrada que vivimos los españoles ? » (León, 2020, p. 72). Finalement, elle s'inquiète : « Qué haríamos solos y sin patria? Nuestra patria iba a ser desde ese momento en adelante nuestros amigos » (León, 2020, p. 414).

Ce qui précède veut dire que, du point de vue politique et philosophique, son œuvre définit sa pensée, ressort sa capacité d'analyse des faits historiques qu'elle a vécus, invitant le lecteur à réfléchir sur le dialogue établi entre les différents protagonistes : idéologie, violence, mort, exil, nostalgie, mélancolie, courage, foi et espoir. Son énoncé est donc un important instrument de résistance, le bilan d'une résurrection personnelle et collective de la lutte pour la vie ; une vie pas du tout paisible pour elle à cause de la maladie qui va affecter sa mémoire en la condamnant à l'oubli. De telle manière que de retour d'exil en 1977 après la restauration de la démocratie dans son pays, elle ne sera au courant de rien, jusqu'à sa mort onze ans plus tard, dans une résidence gériatrique à Madrid.

Cette séquence passionnante de sa vie fait d'elle une femme atypique. A ce titre, comme sujet historique, elle peut être considérée comme un modèle de conduite pouvant aider les autres, comme c'est le cas le plus souvent chez les saints. L'intention visée est de partager sa vie politique avec les autres, et c'est dans ce sens qu'il faudrait comprendre Lecarme & Lecarme-Tabone (1999) que le mémorialiste « est le témoin et le porte-drapeau de sa génération, il résume en lui les grands conflits du siècle ; il est l'égal de tous les autres, mais il est investi de la mission de décrire cette égalité ; il se persuade que ses souvenirs sont partagés par tous ses contemporains » (p. 50). En dépit du poids politique que León représente, en comparant son oeuvre avec *La arboleda perdida,* d'Alberti (1998) son mari, Naharro-Calderón (1991) souligne :

> Si la escritura masculina y androcéntrica viaja hacia delante, vemos aquí cómo la femenina tiende a desinteresarse por la historia y a borrar los hitos de una aventura que tantas veces le ha sido ajena para concentrarse en la intrahistoria de los detalles sentimentales del amor, de la gran creación de éste, de su hija Aitana, y de la pérdida de los seres queridos. (p. 31)

La vision de ce critique participe à ce projet de rabaisser la mémorialiste en faisant croire qu'elle est incapable de reproduire l'histoire politique de l'Espagne. Mais, Ferrúz Antón (2004)[22] objecte :

> María Teresa escribe para recuperar la Patria, las patrias, porque su relato no sólo reivindica la España perdida, la causa imposible, sino que reclama a los amigos como patria, a los ideales como patria, a la memoria como patria. Por eso el texto se convierte en memorando, en anecdotario, en diario de viajes, en semblanza de amigos, en historia de mujeres. (p. 440)

[22] Da Costa Silva (2011) est du même avis.

On constate que Ferrúz Antón considère l'œuvre de la mémorialiste comme un espace de résistance, de défense et d'action politique. Mais certains critiques feignent ne pas le reconnaître. Un jeu ou un jugement de valeur qui s'explique, parce que le sujet politique est une femme ; une femme qui souffre du poids de l'exil. Et comme si ce mépris ne suffisait pas, la voilà encore discriminée politiquement par certains hommes. Une injustice à décrier pouvant faire office d'un deuxième exil ; aspect déjà souligné par Cepedello Moreno (2004), lorsqu'il argumente que *Memoria de la melancolía* est une « autobiographie de l'exil dans l'exil » (p. 360).

Jusqu'ici dans notre analyse, l'auteure passe en revue différents évènements dans divers contextes politiques, parfois au détriment d'une description détaillée de sa propre vie. Il s'agit là d'une technique narrative qui correspond bien au genre *mémoire*; un genre littéraire qui englobe les thèmes d'une grande sensibilité politique développés dans ses romans[23]. De là, la nécessité de choisir, s'agissant de *Memoria de la melancolía*, le concept de « mémoire de l'exil dans l'exil ». Dans cette optique, une opportunité pour réfléchir avec Auffret (2006) comment « les idées féministes se connectent, positivement ou négativement, aux idéologies politiques et religieuses […]. Elles se lient plus facilement aux idéologies politiques progressistes, révolutionnaires, libertaires, qu'aux idéologies réactionnaires ou 'conservatrices' » (p. 18).

Sans doute, León est une grande mémorialiste qui saisit le récit de vie comme un mode d'écriture pouvant la conduire sur le chemin du salut. À partir du moment où ce sujet discursif met l'accent sur sa vie individuelle, sur l'histoire de sa propre personnalité et identité, elle devient, sans conteste, une personne psychologique, morale, sociale et politique qui souffre le *mal de son pays*. Est ainsi justifiée cette comparaison que les critiques de l'autobiographie établissent entre son œuvre (*Memoria de la melancolía*) et celle de son mari (*La arboleda perdida*), puisque dans un cas comme dans l'autre, leur vie en commun, l'histoire sociopolitique et culturelle de l'Espagne y occupent un espace. Il y a beaucoup de complicités entre les deux écrivains, objet de comparaison et réflexion, comme remarque Benjamín Prado (2020) : « Son dos libros que se complementan, pero se necesitan » (p. 8).

Naturellement, ces deux livres de mémoire constituent un espace de l'écriture, un espace vide, pouvant être occupé soit par une femme soit par un homme, car les deux sont célébrés dans le panorama éditorial espagnol. De là, la nécessité de comprendre que « S'interroger sur le sexe de l'autobiographie n'est pas sans dangers : on risque de s'égarer dans le vieux débat Nature/Culture imputant à une 'nature féminine' hypothétique ce qui relève en réalité des conditions sociales imposées aux femmes » (Lecarme & Lecarme-Tabone, 1999, p. 93).

Ainsi, face à la comédie humaine, à la considération de la société comme une mise en scène quotidienne, une espèce de représentation théâtrale où chacun joue un

[23] Ils sont, entre autres, *Juego Limpio* (León, 1959), *Doña Jiménez de Vivar-Gran Señora de todos los deberes* (León, 2004), etc.

rôle déterminant, *Memoria de la melancolía* de León montre que le récit de vie est pour tous. Et que seules devraient primer les compétences des uns et des autres, indépendamment de leur sexe. Qu'il faudrait défendre les points de vue, les créations individuelles, les vérités et les réalités objectives pour la bonne marche de la vie en communauté.

En somme, sur le plan politique, l'énoncé de León a mis en évidence ses *idées féministes implicites* comme une activiste politique. Elle défend la Deuxième République avec son programme politique, la soutient pendant la guerre civile par des chants patriotiques et du théâtre. En exil, elle accueille les femmes espagnoles fuyant la dictature franquiste. Elle rend hommage à d'autres écrivains républicains, demande de l'amnistie pour des prisonniers politiques et échange avec les femmes russes et vietnamiennes, car toutes mènent le même combat pour la démocratie et les droits de l'Homme. Mais, étant donné que le genre et le sexe constituent une construction de nature politique, l'action féministe restera toujours possible si les femmes continuent d'être dans un état de tutelle politique, civile, religieuse et économique.

Conclusion

Memoria de la melancolía explore le féminisme d'égalité des années 50. Au même titre que l'homme, María Teresa León devient, sans inquiétude, le sujet et l'objet de sa propre narration. Sans ambiguïté, comme sujet écrivant et bête politique, elle pose les angoisses de l'existence humaine ; angoisses pour lesquelles il faudrait continuer à travailler sans cesse pour y apporter des solutions appropriées. Mais, il faudrait faire ressortir qu'après la mort du dictateur Francisco Franco le 20 novembre 1975, chaque jour, l'Espagne se construit démocratiquement en tenant compte des droits de la femme. Depuis les années 80 jusqu'à nos jours, le récit de vie de la femme espagnole n'a plus pour vocation essentielle de défier la société patriarcale ou de véhiculer son idéologie par le biais des héroïnes rebelles ou soumises. Il ne s'agit non plus d'identifier l'autobiographie comme une forme de découverte de soi. Il est plutôt question de relater sa vie pour réfléchir sur les succès acquis par les femmes, car beaucoup d'entre elles ont atteint un certain pouvoir intellectuel, politique, idéologique, une indépendance professionnelle et économique.

Comme la marginalisation de la femme est un problème à décrier, mais pas nouveau, la femme espagnole émancipée invite donc à réinterpréter les valeurs de la société contemporaine et à réviser le rôle qu'elle a joué et doit continuer à jouer dans un monde en perpétuelle transformation[24]. Une fonction possible, en continuant ou en prenant du recul face au *féminisme historique* ; peut-être en adoptant le *néoféminisme* ou bien un *féminisme affirmatif et hospitalier*[25]. Sans conteste, elle prône un discours

[24] *Cf.* Pulgarín Cuadrado (2004).

[25] *Cf.* Auffret (2018).

autocritique et se méfie du jeu sémantique du mot *égalité*. Comme elle aspire à donner une interprétation différente à sa propre existence quotidienne, elle veut se réconcilier avec elle-même et être intérieurement équilibrée. En un mot, elle veut avoir une harmonie totale. Une façon de ressusciter le *féminisme de la différence positive* (revendication de l'harmonie familiale, chaleur du foyer, l'amour, la complicité avec son conjoint, se sentir à l'aise avec soi-même, etc.) pour l'intérêt général de la société, bien qu'Auffret (2006) parle du « post-féminisme » (p. 15), période où elle pense que les idées féministes ne sont plus nécessaires. Par conséquent, il faut politiquement penser à la situation réelle de la femme, de toutes les femmes, et cesser de tomber dans le piège de l'égalité. Il ne faudrait pas aussi oublier de revoir le concept de l'équité et de croire à la richesse de la différence. Et c'est sous cet angle que s'inscrit, une fois de plus, la vision d'Auffret (2006) : « Autant que les pratiques misogynes, les idées féministes restent mystérieuses, contestées, dénoncées, combattues, mais pas encore vraiment *pensées* » (p. 18).

Références bibliographiques

Alberti, R. (1998). *La arboleda perdida*. Seix Barral.

Auffret, S. (2006). *Sapphô et Compagnie. Pour une histoire des idées féministes*. Editions Labor.

___ (2018). *Une histoire du féminisme de l'Antiquité grecque à nos jours*. Editions de l'Observation.

Beauvoir, S. de. (1949). *Le deuxième sexe*. Gallimard.

Bruss, E. (1991). Actos literarios. *Suplementos Anthropos,* 29, 62-79.

Cepedello Moreno, Mª. P. (2004). Dos autobiografías y una experiencia: María Teresa León y Rafael Alberti. In C. Fernández & Mª. Á. Hermosilla (Eds.), *Autobiografía en España: un balance* (pp. 361-371). Visor Libros.

Da Costa Silva, G. A. (2011, 3-5/10). Las memorias de María Teresa León en el exilio argentino. *II Congreso Internacional de Literatura y Cultura Españolas Contemporáneas*. *http://www.memoria.fahce.unlp.edu.ar/trab_eventos/ev.2806/ev.2806.pdf*

Ferris, J. L. (2022). *Palabras contra el olvido: vida y obra de María Teresa León (1903-1988)*. Fundación José Manuel Lara.

Ferrús Antón, B. (2004). Escribirse como mujer: autobiografía y género. In C. Fernández & Mª. Á. Hermosilla (Eds.), *Autobiografía en España: un balance* (pp. 433- 433). Visor Libros.

Gusdorf, G. (1991). Condiciones y límites de la autobiografía. *Suplementos Anthropos*, 29, 9-18.

Lejeune, Ph. (1994). *El pacto autobiográfico y otros estudios*. Megazul-Endymión.

Lecarme, J. & É. Lecarme-Tabone (1999). *Pour l'autobiographie*. Armand Colin.

Léon, Mª. T. (1959). *Juego limpio*. Seix Barral

____ (2004). *Doña Jiménez de Vivar-Gran Señora de todos les deberes*. Castalia Ediciones

____ (2020). *Memoria de la melancolía*. Editorial Renacimiento.

González Loureiro, Á. (1993). Direcciones en la teoría de la autobiografía. In José Romera Castillo *et al.* (Eds.). *Escritura autobiográfica* (pp. 33-46). Visor Libros.

May, G. (1982). *La autobiografía*. Fondo de Cultura Económica.

Naharro-Calderón, J. M. (1991). Des-lindes del exilio. In Naharro-Calderón, J. M. (Ed.), *El exilio de las Españas de 1939 en las Américas: ¿Adonde fue la canción?* (pp. 11-39). Anthropos.

Onfray, M. (2018). La femme est l'avenir de la femme (Préface). *Une histoire du féminisme de l'Antiquité grecque à nos jours* (pp. 11-19). Editions de l'Observation.

Prado, B. (2020). Por si alguien te pregunta qué es la vida (Prólogo). *Memoria de la melancolía* (pp. 7-13). Editorial Renacimiento.

Puertas Moya, F. E. (2004). *Aproximación semiótica a los rasgos generales de la escritura autobiográfica*. Servicios de publicaciones.

Pulgarín Cuadrado, A. (2004). Discurso autobiográfico y escritura femenina en la década de las noventa. In C. Fernández & Mª. Á. Hermosilla (Eds.). *Autobiografía en España: un balance* (pp. 563-576). Visor Libros.

Romera Castillo, J. (2006). *De primera mano. Sobre escritura autobiográfica en España (siglo XXI)*. Visor Libros.

Seco Serrano, C. (2000). El mayor error de la Segunda República española. *Nueva Revista de política, cultura y arte*, 68, 33-39.

Smith, S. (1991). Hacia una poética de la autobiografía de mujeres. *Suplementos Anthropos*, 29, 93-105.

Weintraub, K. J. (1991). Autobiografía y conciencia histórica. *Suplementos Anthropos*, 29, 18.

{SECTION 2}

SCIENCES HUMAINES

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
Licence CC-BY
Vol. 1, Num. 2, décembre 2023 (tome 1)

PHÉNOMÈNE D'INSALUBRITÉ DANS LES INSTITUTIONS UNIVERSITAIRES À YAOUNDÉ : CAS DE L'UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ 1

Phenomenon of insalubrity in university institutions in Yaoundé: case of the University of Yaoundé 1

RUTH SANDRINE NGO BILONG
Université de Yaoundé I, Cameroun
Email: sandriengobilong@gmail.com

RÉSUMÉ

L'observation de la plupart des institutions universitaires au Cameroun, en particulier l'Université de Yaoundé I, révèle d'importants problèmes d'insalubrité. Cette situation amène à se questionner sur les facteurs explicatifs de ce fléau dans ces univers qui constituent pourtant des cadres par excellence de vie et de formation d'une population censée suffisamment connaître les risques et les conséquences liés à ce phénomène. En d'autres termes, il s'agit de comprendre, d'expliquer et d'analyser la prégnance du phénomène d'insalubrité dans ces milieux. L'étude s'adosse à un devis mixte faisant usage des approches quantitatives et qualitatives dans le processus de collecte des données. Elle a été menée sur un échantillon de 500 étudiants sélectionnés à l'aide de l'échantillonnage aléatoire simple. L'analyse statistique des données quantitatives grâce au logiciel SPSS révèle l'existence des facteurs socioculturels, infrastructurels et institutionnels, à savoir l'insouciance et l'incivisme des étudiants, auxquels s'ajoutent l'inefficacité du système d'assainissement et le manque de sanctions dans l'explication de la rémanence de l'insalubrité dans les différentes universités. L'analyse thématique des informations recueillies auprès de 30 personnes ressources interviewées grâce au choix raisonné et au moyen d'un guide d'entretien vient corroborer ces résultats. Fruit d'un éveil de conscience écologique, des aspirations profondes, des questionnements et des observations qui prennent leur forme réelle dans son développement, cette étude permet de relever le défi : trouver une solution viable et durable susceptible de contribuer à résoudre les problèmes d'insalubrité dans les universités par une prise de conscience collective.

MOTS-CLÉ: Insalubrité ; Institutions universitaires ; Facteurs explicatifs.

ABSTRACT

The observation of most university institutions in Cameroon, in particular the University of Yaoundé I, reveals significant problems of insalubrity. This situation raises questions about the explanatory factors of this scourge in these universes which, nevertheless, constitute frameworks par excellence for the life and training of a population supposed to be sufficiently aware of the risks and consequences linked to this phenomenon. In other words, it is a question of understanding, explaining and analyzing the significance of the phenomenon of insalubrity in these environments. The study is based on a mixed

approach using quantitative and qualitative approaches in the data collection process. It was selected from a sample of 500 students choosen through simple random sampling. Statistical analysis of quantitative data using SPSS software reveals the existence of socio-cultural, infrastructural and institutional factors, namely the carelessness and incivility of students, which add to the inefficiency of the sanitation system and the lack of sanctions in the explanation of the persistence of unsanitary conditions in the different universities. The thematic analysis of information collected from 30 resource people interviewed through reasoned choice and using an interview guide corroborates these results. The result of an awakening of ecological awareness, deep aspirations, questions and observations which take their real form in its development, this study allows us to take up the challenge: finding a viable and sustainable solution likely to contribute to resolving the problems of unsanitary conditions in universities through collective awareness.

KEYWORDS: Insalubrity; Academic institutions; Explanatory factors.

Introduction

L'un des défis majeurs de l'humanité demeure la problématique de l'assainissement et de la gestion des déchets pour le bien-être des populations. En Afrique, parmi de nombreux indicateurs les plus importants de la dégradation de l'environnement[26], l'insalubrité constitue un véritable problème. Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) en 2012, dans le monde, 12.6 millions de personnes sont mortes du fait d'avoir vécu ou travaillé dans un environnement insalubre dont 2.2 millions de morts seulement en Afrique. Au Cameroun, l'expansion de l'insalubrité en milieu urbain ainsi que les graves conséquences qu'elle entraîne sur l'environnement et sur la santé des populations apparaissent de plus en plus préoccupantes. En effet, Yaoundé, comme le reste des grandes villes d'Afrique, a connu ces dernières décennies une urbanisation rapide, caractérisée par une forte croissance démographique[27] en inadéquation avec les capacités d'aménagement urbain des États. Il en résulte plusieurs conséquences, notamment une expansion du phénomène d'insalubrité.

L'évolution de l'insalubrité et de la dégradation de la nature présente des proportions inquiétantes. Profondément enraciné, cet état de fait a plongé les gens dans une insensibilité sans précédent et est devenu un épiphénomène même dans les institutions universitaires. C'est ainsi qu'Atome, parlant de l'insalubrité à l'Université de Douala, relève ce contraste : « On ne se croirait pas dans le « temple du savoir » (2009, p. 03),, comme on aime bien appeler nos universités. On dirait plutôt l'un des

[26] Environnement : L'environnement est tout ce qui nous entoure. C'est l'ensemble des éléments naturels et artificiels au sein duquel se déroule la vie humaine. Avec les enjeux écologiques actuels, le terme « environnement » tend actuellement à prendre une dimension de plus en plus mondiale.

[27] La croissance démographique ne s'est pas ralentie au Cameroun. Avec un taux de croissance estimé à 2.19%, sa population est passée de 5.4 millions d'habitants en 1960 à 18 millions d'habitants en 2005 où déjà 54.3% de la population vivait en zone urbaine. L'agglomération de Yaoundé à elle seule regroupe une population environ 2.4 millions d'habitants en 2011. A l'avenir, les estimations les plus pertinentes, dont celles effectuées par le BUCREP en 2010 donnent pour les années 2017, 2022 et 2035, des niveaux atteignant respectivement : 3.0 millions, 3.6 millions et 5.6 millions d'habitants.

quartiers reculés de la ville dans lesquels sévit la pollution. » En effet, contrairement aux populations qui vivent dans les quartiers populaires et dont le faible niveau d'instruction, l'ignorance et le manque d'informations sont susceptibles d'expliquer ce phénomène, les étudiants, de par leur «capital culturel[28]», sont censés connaitre les risques et les conséquences liés à l'insalubrité. En outre, l'une des missions d'une université est notamment la formation des cadres supérieurs pouvant permettre un développement durable au bénéfice de la population, mais aussi, servir d'exemple à celle-ci par l'éducation au savoir-faire, au savoir-vivre et au savoir-être.

Dès lors, face à cette situation qui hypothèque la crédibilité de l'université et de l'universitaire, notre objectif est de comprendre, expliquer et analyser les facteurs qui sous-tendent la prégnance de l'insalubrité dans ces univers particuliers. L'étude s'articule autour de trois points, à savoir : la problématique de recherche, la méthodologie, les résultats et discussion.

1. Problématique

L'insalubrité, loin d'être un phénomène de mode ou un fait banal, est un champ de recherche qui fascine de par sa richesse plusieurs chercheurs dont les sociologues, les anthropologues, les psychologues, les géographes. Au Cameroun, l'observation du milieu urbain en général et de la ville de Yaoundé en particulier montre que les quartiers populaires constituent les zones les plus insalubres. C'est le cas du quartier "Briqueterie" qui, bien que situé en plein cœur de la capitale politique du Cameroun, est l'un des quartiers les plus insalubres (Nzouankeu, 2011). Cette morphologie urbaine de l'insalubrité dans les quartiers populaires se justifie par une augmentation considérable de la population, des défauts d'hygiène et d'assainissement, l'ignorance et des mentalités qui restent difficiles à changer malgré les mesures prises par le Gouvernement. Selon l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE), le faible niveau d'études ou l'absence de diplômes serait un critère défavorable à l'adoption de bonnes pratiques environnementales (Insee, 2005). C'est dire que, plus le niveau d'instruction est élevé et plus grand est l'impact positif sur le consentement et la disposition à protéger son environnement ou à adopter les comportements pro-environnementaux (Kollmus & Agyeman, 2002).

Dès lors, on est tenté de dire, comme le souligne Olemba (2011), que les caractéristiques du ménage (le niveau de vie et le niveau d'instruction) atténuent ou accentuent l'effet de l'habitat insalubre sur les ménages. Kouadio abonde dans le même sens lorsqu'il affirme que « les ménages ayant un niveau d'éducation secondaire et supérieur sont plus enclins à poser des actes dans le sens de la protection de l'environnement que les ménages de niveau primaire ou analphabète qui sont plus vulnérables » (2009, p. 12). Cela proviendrait du fait que les individus instruits ont une forte propension à acquérir des moyens d'informations modernes à travers les journaux, la radio et la télévision, puisque c'est à travers ces médias que

[28]Concept de Pierre Bourdieu pour désigner l'ensemble des connaissances que détient un individu.

sont souvent véhiculées les campagnes de sensibilisation sur les pratiques environnementales. Cette idée est également partagée par Abdmouley, qui affirme que : « les individus les plus instruits, spécialement ceux qui ont un niveau universitaire ou secondaire, se sentent plus intéressés à la coopération en vue de protéger leur environnement que ceux qui ont un niveau d'instruction relativement bas » (2011, p. 43).

Or, suite à de nombreuses fréquentations des milieux estudiantins, plus précisément l'Université de Yaoundé I (Ngoa-Ekelle), nous avons été frappée par un fait paradoxal : la prégnance de l'insalubrité dans cet environnement ainsi que le comportement de complaisance des étudiants vis- à -vis de ce phénomène. En effet, l'Université de Yaoundé I, comme la plupart des institutions publiques au Cameroun, offre à son entrée un aspect propre, accueillant et attrayant. Mais une simple visite de l'espace permet de se rendre compte de l'existence des tas d'immondices dont la typologie des déchets ne peut se faire qu'à tête reposée. La présence des déchets se manifeste sous plusieurs formes dans ce milieu : des milliers de papiers, de déchets plastiques et d'autres en tout genre sont dissimulés pour la plupart du temps dans les coins et recoins du campus et pire encore à l'intérieur des amphis. En effet, certains étudiants semblent avoir oublié le rôle et l'intérêt des poubelles. En outre, on observe de part et d'autre dans les cités-universitaires de Yaoundé I des logements insalubres, une pollution et une promiscuité progressive de plus en plus difficile à maîtriser, des eaux usées stagnantes et des mauvaises odeurs. Et plus encore, la complaisance à cette insalubrité de certains étudiants et leur manque d'implication à l'assainissement, comme le démontre si bien Ngo Bilong (2015).

Pourtant, en rapport avec l'excellence scientifique de cette communauté, on devrait s'attendre à des initiatives communautaires constructives en faveur de l'assainissement de leur cadre. Mais curieusement, on assiste à une acclimatation passive et complice à ces conditions insalubres ou à cette « poubellisation » pour parler comme Zoa (1995). Ainsi, comment l'Université qui *de jure ou de facto* dans son rôle multi dimensionnel, est un élément essentiel du développement culturel, social, économique et politique et pilier du renforcement des capacités endogènes, de la promotion des droits de l'homme, du développement durable, de la démocratie, de la paix et de la justice (Unesco, 1998). Mieux encore, qui de par sa mission fondamentale de production, d'organisation et de diffusion des connaissances scientifiques, culturelles, professionnelles et éthiques dans le développement de la Nation et le Progrès de l'Humanité (Loi d'orientation, 2001), peut-elle évoluer dans un environnement malsain? En d'autres termes, quels sont les facteurs qui contribuent à cette pérennisation de l'insalubrité à l'Université de Yaoundé I ?

La crédibilité d'un travail à vocation scientifique reposant sur un certain nombre d'hypothèses, pour répondre à cette question, nous sommes partie de la présomption selon laquelle : l'insouciance et l'incivisme manifestés par les étudiants, auxquels s'ajoutent l'inefficacité du système d'assainissement et le laxisme ou manque de sanctions de la part de l'administration, sont à l'origine de la prégnance de l'insalubrité dans les institutions universitaires.

2. Méthodologie

Cette étude s'inscrit dans un devis de recherche mixte. La collecte des données s'est faite, suivant une approche compréhensive et explicative, à l'aide de l'observation documentaire, de l'observation directe, des entretiens semi-directifs et de l'enquête par questionnaire. L'observation documentaire et l'observation directe nous ont permis non seulement d'avoir une revue de la littérature sur le sujet, mais aussi d'entrer en contact avec le phénomène étudié. Les entretiens semi-directifs et l'enquête par questionnaire ont servi à collecter les informations auprès des personnes ressources et des étudiants.

L'étude a concerné un échantillon de 500 étudiants et 30 personnes ressources. Les étudiants ont été recrutés à l'aide de la technique d'échantillonnage probabiliste ou aléatoire simple. Le choix de cette technique s'explique par le fait qu'elle offrait à chaque étudiant une probabilité égale d'être sélectionné pour participer à l'enquête, ce qui nous a permis d'obtenir un échantillon représentatif de l'ensemble de la population de l'étude. Les personnes ressources, quant à elles, ont été sélectionnées à l'aide de la technique d'échantillonnage typique ou de convenance sur la base des informations que l'on connaissait d'elles. Ainsi avons-nous interrogé 04 autorités universitaires, 06 personnels administratifs et enseignants, 04 gestionnaires des cités-universitaires, 03 responsables du centre médico-social, 05 responsables des clubs et associations des étudiants, 04 agents d'entretien et 04 commerçants. L'échantillon de 30 a été limité sur le terrain suivant le principe de « saturation empirique » (Mucchielli, 2004).

Pour ce qui est du traitement et de l'analyse des données, les données quantitatives ont été traitées grâce à l'analyse statistique à travers les logiciels informatiques notamment le logiciel SPSS 20, qui a permis de générer des figures. Les données qualitatives, quant à elles, ont été analysées à l'aide de la méthode d'analyse de contenu thématique. Cette dernière a permis de relever le sens du discours des personnes interviewées en étant attentif aux éléments qui expliquent la prégnance des comportements insalubres en milieu universitaire. Sur le plan théorique, les analyses ont été fondées sur la grille de lecture culturaliste, le constructivisme structuraliste et la sociologie du quotidien. Ces théories ont permis de saisir en profondeur les manières de penser, de sentir et d'agir des populations universitaires vis-à-vis de l'insalubrité dans notre milieu d'étude, à savoir l'Université de Yaoundé I.

3. Résultats et discussions

Les résultats saillants issus des analyses sus – mentionnées ainsi que leur discussion, sont présentés dans les paragraphes ci-après.

3.1. Résultats

L'analyse des différentes informations recueillies sur le terrain a permis d'aboutir aux résultats contenus dans la figure ci-dessous :

Figure 1

Diagnostic des causes de l'insalubrité dans les institutions universitaires

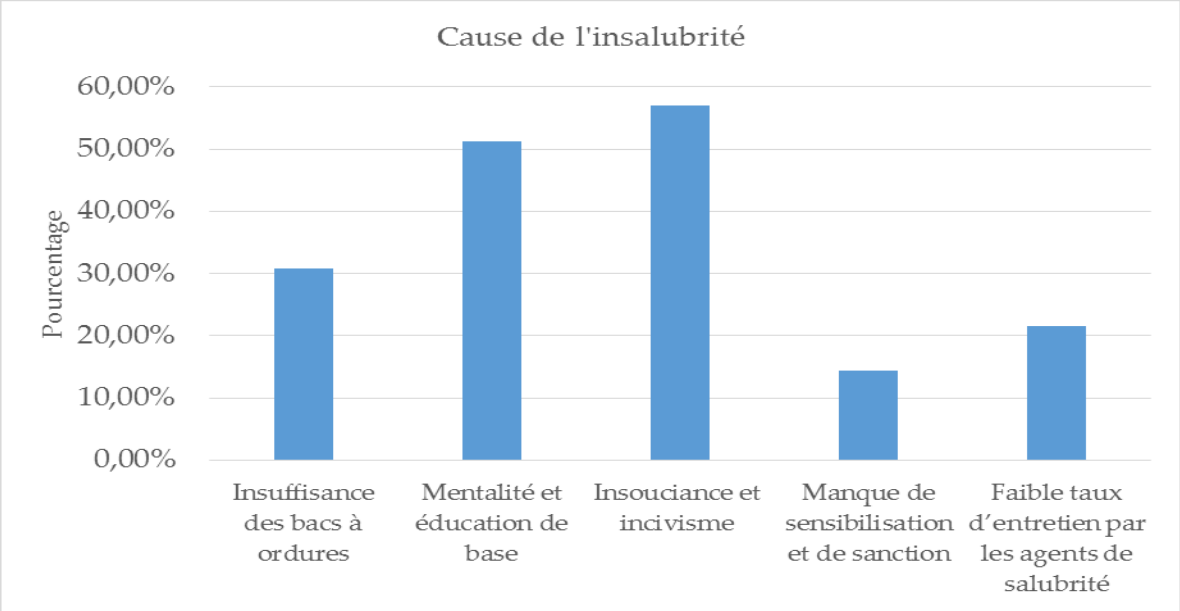

Source : enquête de terrain (février, 2022)

Il découle de cette figure que l'expansion de l'insalubrité dans les institutions universitaires s'explique par l'insouciance et l'incivisme des étudiants (57%), les mentalités liées à l'éducation de base (51.2%°), auxquels s'ajoutent l'inefficacité du système d'assainissement et de collecte des ordures (30,8%) ainsi que le manque de sensibilisation et de sanction (14.4%).

3.1.1. L'insouciance et l'incivisme des étudiants

L'insouciance et l'incivisme des étudiants sont une cause fondamentale de l'insalubrité dans les institutions universitaires. En effet, en tant que principaux producteurs de déchets, les étudiants sont appelés au respect des normes d'hygiène publique et de la salubrité dans leur institution. Cependant, malgré les efforts faits par l'administration, ceux-ci adoptent des comportements inciviques et irresponsables à l'égard de leur environnement. De même, bien qu'étant suffisamment informés sur les risques et les conséquences liés à ce phénomène, certains étudiants ne le perçoivent pas comme une préoccupation majeure et ne manifestent aucune volonté, ni aucun effort pour l'éviter. C'est ainsi qu'au lieu d'apporter leur participation à la gestion de leur cadre de vie, ce qui diminuerait l'insalubrité dans ce milieu, ils préfèrent s'accommoder à cet environnement malsain. Vivre dans l'insalubrité est

donc devenu pour ces étudiants une habitude, un mode de vie, où personne ne se gêne des dangers auxquels ce phénomène les expose. Et c'est ainsi qu'à la question de savoir ce qu'ils ressentent en voyant l'insalubrité envahir leur cadre de vie, certains étudiants nous font comprendre qu'ils sont habitués à vivre dans cet environnement malsain et que cela ne les dérange plus : « Pour être franc avec vous, ça ne nous dit plus rien, nous sommes déjà habitués[29].» Le sentiment d'insouciance et de complaisance à l'égard de l'insalubrité de la part de ces étudiants montre leur manque de conscience par rapport aux problèmes liés à l'insalubrité dans ce milieu. Car comme le soulignait AF (agent d'entretien à l'Université de Yaoundé I) : « il est aberrant que les étudiants balancent les ordures dans la nature sans se soucier de la nécessité de vivre dans un environnement propre et sain. » C'est donc dire que le problème d'insalubrité dans les institutions universitaires est une question de mentalités. Cependant, tout en décriant les mentalités, il faut aussi tenir compte de l'absence d'une éducation liée à la propreté, ou d'une culture de salubrité dans l'explication des comportements de ces étudiants. C'est ainsi qu'il a suggéré que : « La sensibilisation devrait commencer à la base. Il faut remettre au goût du jour ce qui peut contribuer à la formation des consciences. »

3.1.2. L'absence d'une culture de salubrité liée à l'éducation de base et aux mentalités

La culture est un élément déterminant dans l'explication des phénomènes sociaux. Elle joue un rôle majeur dans la construction des comportements de l'individu et du groupe, et influence fortement leur personnalité. L'examen de la dimension culturelle dans le comportement des étudiants face au phénomène d'insalubrité dans le cadre de cette étude a permis de comprendre que l'insouciance et l'incivisme des étudiants s'expliquent par l'absence d'une culture de salubrité. Cela est d'ailleurs visible au travers des différentes sources d'informations des enquêtés sur l'insalubrité, où les médias (37.20%) et l'école (38.80%) comparativement à la famille (32.60%) occupent la première place. Pourtant, c'est au sein de la famille que l'on acquiert des valeurs qui déterminent en partie notre comportement dans la société, mieux où se forge notre personnalité et se construisent nos comportements grâce à la socialisation de base. Faisant part de l'importance de cette socialisation de base, AJ (Vice - Président de l'Association des Étudiants de la Faculté des Sciences : AEFAS) déclare que forger une société de propreté passe par une éducation de qualité qui doit provenir de la base c'est - à - dire à partir de la famille où les parents doivent inculquer dès la base les valeurs et les principes de salubrité à travers le respect des règles d'hygiène et de la propreté du corps mais aussi de son cadre de vie.

C'est dire que nous sommes ce que nous sommes par la vertu de la culture ou processus appris ou acquis. Et c'est cette culture qui détermine la manière d'être et d'agir de chaque individu, en particulier des étudiants dans les institutions

[29] Étudiant : enquête de terrain (février, 2022)

universitaires. Par conséquent, les étudiants, bien qu'ayant un niveau d'études supérieur, manquent d'une éducation de base à la salubrité. Ainsi, l'insalubrité dans les universités est avant tout une question de mentalités. En effet, le poids déterminant des pratiques culturelles notamment en matière d'ordures explique en partie le comportement d'insouciance et de complaisance des étudiants vis-à-vis de l'insalubrité malgré leur niveau d'instruction. Ainsi, les traces vivaces ou la rémanence d'une certaine mentalité « primitive » avec laquelle les étudiants n'ont pas totalement rompu et qu'ils continuent de développer dans les universités expliquent leur comportement à l'égard de l'insalubrité. C'est dire que le problème d'insalubrité dans les universités est donc lié à des pratiques rituelles et culturelles, aux représentations des différents groupes ethniques et sociaux sur lesquels pèse le poids des modèles socioculturels ou de l'habitus.

3.1.3. L'inefficacité du système d'assainissement

L'insuffisance des matériels et équipements d'assainissement ne permet pas d'optimiser la gestion des déchets dans les institutions universitaires. Malgré l'existence des différents services de nettoyage au sein du campus, tous les espaces ne sont pas couverts. Alors que certains évoquent le manque de moyens financiers, en ce sens que l'enlèvement et le traitement des déchets sont des tâches qui occasionnent des dépenses continues et assez élevées pendant que les ressources financières sont parfois faibles et discontinues. D'autres pensent tout simplement que les agents en charge de la salubrité ne font pas véritablement leur travail. C'est dans ce sens qu'AM (Intendant en service à la Direction du Centre des Œuvres Universitaires) déclare que les herbes tombent, d'autres envahissent les murs, faute d'entretien car le personnel engagé pour le faire démissionne faute de moyens ou alors se limite à certains secteurs.

En effet, la forte croissance démographique et spatiale conduit à la complexification de la gestion des déchets. Il se pose donc un problème de couverture de l'espace universitaire où certains endroits sont entretenus au détriment des autres qui sont délaissés ou abandonnés. À cela s'ajoute la vétusté des infrastructures qui manquent d'entretien et nécessitent de véritables travaux de réhabilitation. À ce propos, AM parlant des cités-universitaires renchérit : « certains bâtiments (H) n'ont pas d'eau depuis deux ans, les pannes de plomberie perdurent bien que pouvant être réparées à moindre coût; les étudiants souffrent vraiment. » Prenant l'exemple du bâtiment F, il ajoute: « les toilettes collectives du côté des filles ne sont pas fonctionnelles (manque d'eau et d'électricité); et la principale raison donnée pour une prise en charge effective est le manque de moyens financiers. »

Par ailleurs, l'inaccessibilité de la société d'hygiène et de salubrité du Cameroun (HYSACAM) à l'intérieur du campus favorise la prolifération des dépôts anarchiques d'ordures par les étudiants. Car cette société est impuissante pour pénétrer dans les tréfonds du campus, comme l'affirme AJ (chef de bureau de la direction des infrastructures): « On n'anticipe pas la résolution des problèmes à la

cité-universitaire. Pourtant, là où vivent les hommes, il faut penser à la gestion des ordures; hysacam s'arrêtait à un niveau mais présentement, n'entre même plus. L'administration doit alors négocier avec elle. »

C'est dire que dans notre zone d'étude, la collecte des ordures est exclusivement limitée aux espaces accessibles. Par conséquent, certains endroits à l'intérieur du campus sont les foyers de déversements incontrôlés et anarchiques des ordures dans la nature. Sans explicitement le noter, AN (chef de service des associations et clubs estudiantins (SACC) et rapporteur de la brigade de lutte contre l'insalubrité (BLCI)), donne raison à un agent d'entretien lorsque celui-ci justifie ses manquements en ces termes : « … comment voulez-vous que je puisse travailler sans le matériel nécessaire ? Comment ferai-je cela ?» Il y a bien là un problème d'insuffisance du matériel d'assainissement. D'où d'après ce dernier, pour rendre l'université salubre, « il faut restructurer le système de salubrité ; disposer des moyens nécessaires ; édicter des règles d'encadrement et de suivi. Pour cela, l'administration doit prendre des initiatives et motiver les agents. »

3.1.4. Le manque de sanctions

Nonobstant les voies et moyens déployés par les responsables universitaires pour lutter contre l'insalubrité et permettre un maintien de l'hygiène et de la salubrité dans ces lieux; on observe un relâchement en matière de contrôle, d'application et de respect des règlements ou des normes en vigueur concernant la salubrité. En d'autres termes, il se pose un problème de laxisme de la part de l'administration qui, bien qu'ayant pris des mesures pour la protection de l'environnement universitaire, ne veille pas assez au respect et à l'application de celles-ci. Ce laxisme est donc quelque part ou en partie à l'origine de la prolifération des comportements déviants vis-à-vis de l'hygiène et de la salubrité. Car, quand bien même qu'il existe des interdits, on les transgresse sans gêne et sans peur des représailles qui en découlent. Cela se vérifie d'ailleurs à l'Université de Yaoundé I, où les vendeurs y entrent et ressortent bien que les affiches interdisant le commerce ambulant soient clairement visibles au sein du campus. Ces derniers sillonnent le long du campus et même des amphis pour écouler leurs marchandises en toute quiétude, bien que cela soit formellement interdit d'après notre constat sur le terrain. L'inventaire des produits vendus révèle une pléthore d'articles dont le volume est source de nuisance, car ils contribuent à la pollution de l'environnement universitaire. De même, les étudiants polluent impunément l'environnement sans peur ni crainte de se faire sanctionner. Cette impunité conforte leurs actes et ne les amène pas à se rendre compte de leurs conséquences et les réajuster. Ainsi, l'administration en restant calme face à ces comportements déviants d'insalubrité laisse par conséquence perdurer l'incivisme et favorise en même temps l'insalubrité dans ce milieu. À ce titre, AA (Chef de la Direction des Infrastructures et de la Maintenance) déclare que : « Le laisser - aller de l'impunité, le manque de rigueur et de sanction ont conduit la plupart des gens à banaliser, à fouler aux pieds le sens de la responsabilité, qui détermine qui on est réellement.»

3.2. Discussion

Ce travail de recherche qui prend en compte "des facteurs explicatifs de l'insalubrité dans les institutions universitaires'' se rapproche de ceux de certains auteurs qui ont trouvé des résultats similaires à ceux de la présente étude. Zoa nous édifie d'ailleurs davantage sur ce point, lorsqu'elle affirme : « Nous sommes tentées de dire que l'aisance avec laquelle ces hommes et femmes cohabitent avec les détritus qu'ils produisent, ne relève que de la culture de l'insalubrité qui résiste à l'urbanité et à la modernité » (1995, p. 108). Ainsi, l'insalubrité dans les universités est avant tout une question de mentalités. En effet, le poids déterminant des pratiques culturelles notamment en matière d'ordures explique le comportement d'insouciance et de complaisance des étudiants vis-à-vis de l'insalubrité malgré leur niveau d'instruction. En d'autres termes, le comportement des étudiants à l'égard de l'insalubrité obéit à un système de valeurs qui leur a été inculqué. Mieux, est défini par le caractère incorporé des normes qu'ils ont apprises et intériorisées le plus souvent de manière inconsciente, et qui sont enracinées en eux, marquant ainsi une continuité (Bourdieu, 1966). C'est précisément pourquoi Mebenga Tamba (2006) illustre quelques actes d'insalubrité dans la ville de Yaoundé par « la survivance des mentalités villageoises ». Dans cette optique, Ela (1983) parlant des citadins en Afrique en général, ou des « néocitadins » comme les appellent Balandier, affirme : « de nombreux Africains habitent la ville avec une âme d'indigènes, les poussant ainsi à l'insalubrité, etc. »

Ainsi, comme le souligne Tonon (1987), une politique de gestion des déchets ne doit pas être seulement vue sous l'angle technique ou économique mais aussi sous d'autres paramètres tels que les caractéristiques de l'espace humain, les conditions socio-économiques, les valeurs culturelles, le contexte institutionnel que l'on doit prendre en compte. En effet, dans toutes politiques de gestion, l'aspect socio anthropologique doit être pris en compte pour connaître les perceptions populaires, les représentations sociales et les logiques sociales; ceci pour mieux apprécier les comportements des populations vis-à-vis de l'environnement.

Dès lors, au regard des résultats obtenus, la responsabilité dans la persistance de l'insalubrité dans les institutions universitaires est à la fois collective et individuelle. Ntsebe Onono Minko (2012) l'affirme d'ailleurs dans son étude où, il apparait que la responsabilité du mauvais état sanitaire d'un établissement revient aux différents maillons qui constituent la chaîne éducative. Ainsi, la participation et l'implication totale de tous à l'assainissement de l'environnement est donc nécessaire pour gagner la bataille contre cette insalubrité et aboutir au changement durable. Et cela commence par une prise de conscience collective. En effet, la prise de conscience collective des problèmes d'insalubrité dans les institutions universitaires est le premier pas à faire dans la lutte contre ce phénomène dans cet univers. Chacun doit se sentir interpeller par l'état d'insalubrité de son cadre de vie et de formation ainsi que ses conséquences sur l'environnement et la santé. Les étudiants doivent changer leurs attitudes et leurs mentalités et faire preuve de civisme, de discipline et de responsabilité. De même, il faut sensibiliser les étudiants à l'effort d'une amélioration

positive des comportements et des mentalités, d'inscrire dans leur quotidien une certaine éducation à l'éco-responsabilité grâce à la « communication engageante[30] » (Girandola et al., 2008) et les campagnes de sensibilisation de proximité impliquant à la fois, l'administration, la mairie et surtout les étudiants eux-mêmes.

Cependant, il ne suffit pas de se limiter à la sensibilisation, il est nécessaire de passer au contrôle des comportements adoptés par ces étudiants après la sensibilisation et de prévoir leur répression au cas contraire. Car ne pas fixer des limites aux règles de conduites entraine une désorganisation qui conduit inexorablement à l'anarchie et à l'incivisme comme tel est le cas des observations faites sur le terrain. Mais, prévoir des sanctions voudrait également dire donner les moyens de se débarrasser facilement des déchets. À cet effet, il faut élaborer un système plus efficace de collecte des ordures dans ce milieu par la mise sur pieds d'un système de tri et de pré-collecte des ordures.

Conclusion

Comprendre, expliquer et analyser les facteurs qui sous-tendent la prégnance de l'insalubrité dans les institutions universitaires, précisément à l'Université de Yaoundé I, était l'objet de cette étude. L'hypothèse de recherche qui sous-tendait cette recherche postulait que l'insouciance et l'incivisme manifestés par les étudiants, auxquels s'ajoutent l'inefficacité du système d'assainissement et le manque de sanctions de la part de l'administration sont à l'origine de la prégnance de l'insalubrité dans cet univers. Les résultats issus de la mise à l'épreuve de cette hypothèse grâce à l'analyse compréhensive et explicative ont montré que l'absence d'une culture de salubrité et le poids des pratiques culturelles sur les attitudes et les comportements des étudiants d'une part, et le faible taux d'entretien ainsi que le manque de sanctions, d'autre part, rendent compte de la prégnance de l'insalubrité dans ces institutions. En d'autres termes, les causes de ce phénomène d'insalubrité résident à la fois dans certains invariants socioculturels, des pesanteurs sociologiques, des logiques et techniques organisationnelles ou sociales et des facteurs d'inertie. Dès lors, la prise de conscience collective des problèmes d'insalubrité et l'implication de toute la communauté universitaire dans la promotion de la salubrité constituent le premier pas à faire dans la lutte contre ce phénomène. Car, c'est dans une approche participative que tout développement durable prend sa force. Toutefois, il faut également promouvoir les outils d'assainissement.

[30] Le changement de comportement n'étant pas facile à atteindre, la théorie de la communication engageante permet de mettre en place des mécanismes efficaces visant le changement de comportement. Les recherches issues des théories de l'engagement, notamment dans le domaine de l'environnement, ont montré l'efficacité de ces techniques pour modifier les comportements ou en faire adopter de nouveaux.

Références bibliographiques

Abdmouley, L. (2011). Conscience écologique citoyennes : de la sensibilisation à la participation des actions écophiles. *Les cahiers psychologiques politiques*, 19 https://cpp.numerevu.com/articles/revue-19/900-la-conscience-ecologique-citoyenne-de-la-sensibilisation-a-la-participation-des-actions-ecophiles.

Atome, J. (2009). Insalubrité à l'université de Douala-Enfant d'Afrique. *Mondoblog*. https://enfantdafrica.mondoblog.org/insalubrité-à-luniversite-de-douala/img-7268/.

Bourdieu, P. & Passeron, J.C. (1970). *La reproduction*. Minuit.

Ela, J. M. (1983). *La ville en Afrique noire*. Karthala.

Girandola, F. & al. (2008). La communication engageante. *Revue électronique de Psychologie Sociale*. 2, 41-51. https://www.psychologiescientifique.org/wp-content/uploads/2018/02/Girandola-et-Joule-2008-La-communication-engageante.

Auteur, A. (2005). Les Français intègrent progressivement l'environnement dans leurs gestes et attitudes, enquête sur les conditions de vie des Ménages français. *Insee*. http://m.www.actu-environnement.com/ae/news/1571.php4.

Kollmuss, A. & Agyeman, J. (2002). Mind the gap: Why do people act environmentally and what are the barriers to pro-environmental behavior? *Environmental Education Research.* *8*(3), 239-260. https://doi.org/10.1080/13504620220145401.

Kouadio, G. (2009). *La contribution des ménages au financement des déchets ménagers : une analyse* par *la méthode de l'évaluation contingente* [Mémoire de DEA]. Université de Cocody. https://www.memoireonlinne.com/10/12/6228/La-contribution-des-menages-au-financement-des-dechets-menagers-une-analyse-par-la-methode-de-1.html.

Mebenga Tamba, L. (2006). Actes et comportements d'insalubrité en milieu urbain. *Dynamiques Urbaines en Afrique Noire*. L'Harmattan.

Minesup. (2001,16 avril). Loi d'Orientation de l'Enseignement Supérieur. Cameroun.

Mucchielli, A. (2004). *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines*. Armand Colin.

Ngo Bilong, R. S. (2015). *Le phénomène d'insalubrité dans les résidences universitaires à Yaoundé I : cas des mini-cités estudiantines de Ngoa-Ekellé* [Mémoire de Master en sociologie non publié]. Université de Yaoundé I.

Ntsebe Onono Minko, D. (2012). *L'hygiène dans les établissements scolaires de Libreville. Application d'une leçon d'éducation à la citoyenneté en classe de cinquième (5ème).* [Memoire de CAPES]. Ecole Normale Supérieure de Libreville. https://www.memoireonline.com/01/14/8573/L-hygiene-dans-les etablissements-secondaires-de-Libreville-Application-d-une-leo-d-education.html.

Nzouankeu, A. & al. (2011). Aspects biologiques de la surveillance épidémiologique de l'épidémie de choléra au Cameroun en 2010-2011. *Médecine Tropicale*. 71(4),

413.https://www.researchgate.net/publication/273127324-Ngandjio-A-Fonkoua-MC-Gake-B-Nzouankeu-A-Nkamga-V-Baudon-D-Aspects-biologiques-de-la-surveillance-epidemiologique-de-l'épidemie-de-cholera-au-Cameroun-en-2010-2011-MedTrop-2011-71-4.

Olemba, P. F. (2011). *L'expansion de l'habitat insalubre à Yaoundé : Essai d'approche explicative*. IFORD. https://uaps2011.popconf.org/papers/110943.

Tonon, F. (1987). *Contribution à l'étude de l'environnement en République du Benin : espace urbain et gestion des déchets solides dans la ville de Cotonou*[thèse de doctorat, 3è cycle]. Dakar. https://urbacot.hypotheses.org/files/2018/05/Ledur-NBessa-AKpai-Cotonou.

Unesco. (1998). Déclaration Mondiale sur l'Enseignement Supérieur pour le XXIe Siècle: Vision et Action. Unesco. https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000141952-fre.

Zoa, A. S. (1995). *Les Ordures à Yaoundé : urbanisation, environnement et politique au Cameroun.* L'Harmattan.

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
Licence CC-BY
Vol. 1, Num. 2, décembre 2023 (tome 1)

RÉSILIENCE TERRITORIALE FACE AUX RISQUES NATURELS EN CONTEXTE DE SATURATION FONCIÈRE DANS CERTAINS QUARTIERS PRÉCAIRES DE FOUMBAN (OUEST-CAMEROUN)

Territorial resilience in the face of natural hazards in the context of land saturation within some precarious districts of Foumban (West-Cameroon)

MFOUAPON ALASSA
Département de Géographie, Université de Yaoundé I, Cameroun
Email: mfaldestino123@gmail.com

RÉSUMÉ

À partir de 2006, la problématique de la saturation foncière se pose avec acuité dans certains quartiers précaires de Foumban comme d'ailleurs dans les autres villes secondaires du Cameroun. Cette situation presque négligée par les planificateurs étatiques et communaux mais savamment orchestrée par les différents spéculateurs fonciers locaux, est porteuse des facteurs de risques sociétaux et naturels. Face à la recrudescence des drames et autres catastrophes liées à cette saturation foncière, les populations endogènes réagissent par l'implémentation de diverses stratégies de résilience. Pour mener à bien cette recherche, l'on a opté pour une combinaison de l'approche hypothéticodéductive et l'aide multicritère à la décision. Dans les travaux de terrain, un échantillon de 148 questionnaires a été exploité statistiquement. Cette étape a été renforcée par des entretiens semi-directifs auprès des personnes-ressources. Le traitement des données primaires a intégré prioritairement l'approche multicritère. De ce qui précède, il se dégage que les décès brutaux et les dégâts matériaux énormes liés aux éboulements/glissements de terrain, durant la saison pluvieuse, confirment la réalité de la saturation foncière dans les quartiers précaires de Foumban. Ensuite, le respect de la tradition ancestrale, la conjoncture économique précaire et le conservatisme du patrimoine ancestral font partie des facteurs endogènes de résilience. Relativement aux stratégies de résilience territoriale, 32% des résidents optent pour une consolidation de leur habitation dans le site ancien de Foumban. 18% préfèrent s'installer à Foumban 2, Santa Barbara, 24% des personnes se fixent à Kilombo et 25% optent pour une délocalisation chez des particuliers.

MOTS-CLÉ : Résilience territoriale ; Risques sociétaux/naturels ; Saturation foncière ; Populations autochtones ; Foumban.

ABSTRACT

From the year 2006, the problematic of land saturation is very rampant in precarious areas of Foumban as elsewhere in the other secondary cities of Cameroon. This situation almost neglected by the state and council planners but well-orchestrated by the different endogenous land speculators, can generate

and increase social and natural hazard factors. Following the increasing rate of dramas and landslides with land saturation, endogenous populations react by implementing several resilience strategies. To carry out our research, we opted for a combination of the deductive approach and Multicriteria decision support approach (MCDSA). This study was based in one hand on a computerized and traditional documentary review and on the other hand on the fieldwork. We administered a sample of 148 questionnaires. This step was strengthened by semi-direct interviews with only resource-persons. The processing of primary data integrated the MCDSA with his 8 steps. From the above, it emerges that landslides occur during rainy season, confirm the reality of land saturation in some slum districts of Foumban. Then, respect of old-age traditions, the poor economical circumstances and the desire to keep up ancestral heritage are the main factors of resilience within our study area. According to territorial resilient strategies, 32% of inhabitant remain in their former homes within the urban site. 18% settle sustainably in the neighborhood like Foumban 2 or Santa Barbara. Only 24% of potential displaced people settle in Kilombo and 25% of inhabitants relocate themselves in renting homes.

KEYWORDS : Territorial resilience; Natural/society hazards; Land saturation; Endogenous population; Foumban..

1. Introduction

Les débats sur les thématiques liées à la résilience territoriale restent encore peu abordés dans le domaine des disciplines des sciences humaines et particulièrement dans la géographie tropicale, tout comme l'est sa définition. En effet, la définition de la résilience a varié non seulement au cours du temps, mais également selon l'approche disciplinaire, comme en témoignent les définitions relevées dans la littérature anglo-saxonne. L'accroissement naturel de la population, les inondations récurrentes sur les bandes riveraines des cours d'eau amplifiées par la saturation de la nappe aquifère, l'arrivée inattendue de la pandémie de la Covid-19 renforcée par les chocs économiques extérieurs, l'occupation anarchique des flancs des collines abruptes, participent à accroître les stratégies de résilience dans les couches sociales vulnérables. Ce qui les encourage de continuer à résider malgré eux dans leur cadre ancestral. La récurrence des conflits fonciers crée la saturation croissante et pose avec acuité la problématique de l'accès au foncier dans les parcelles urbaines des villes secondaires D'ailleurs, le problème de la saturation foncière n'est pas l'apanage exclusif des villes secondaires. Il est apparu surtout dans le grand nord de la Côte d'ivoire marqué par la crise sociopolitique de 2010 et l'arrivée massive des déplacés de guerre à la recherche des ressources à exploiter pour survivre (Zanh, et al, 2018, p. 19). Il faut relever que la recrudescence des conflits fonciers intrafamiliaux, entre les populations sédentaires et des autres formes de conflits fonciers liés à l'acceptation par les populations locales et l'insertion des migrants de retour, confirme et ravive avec force les relations sociales en liaison avec la saturation foncière à Foumban et ses environs qui remonte au début de la décennie 2000. Donc, il peut clairement établi que la saturation foncière perceptible dans les quartiers précaires de Foumban tels que Njiyouom, Manka…est porteuse des conséquences humanitaires aléatoires et inestimables. Ceci est similaire à ce qui est vécu dans les quartiers précaires de de Douala qui sont susceptibles aux catastrophes naturelles et technologiques suivant

une période aléatoire, le développement des initiatives protectrices (Tchounga, 2020, p. 164).

La préoccupation principale qui motive ce travail est celle de comprendre ; comment s'opèrent les mécanismes de la résilience territoriale face à la multiplication des facteurs de risques naturels/sociétaux dans les quartiers précaires de Foumban en contexte de saturation foncière devenue irréversible ? L'objectif général de cette recherche est de montrer comment la récurrence des catastrophes naturelles consécutives à la saturation foncière dans les quartiers précaires de Foumban, renforce les niveaux de résilience territoriale chez les populations locales. De manière spécifique, les objectifs de cette étude portent à deux niveaux. Il s'agit d'une part d'expliciter les effets induits des facteurs de risque naturels d'occupation des zones précaires et, d'autre part, de présenter la logique endogène de renforcement des niveaux de résilience des populations vulnérables.

Les débats autour du concept de résilience quelle que soit la branche disciplinaire retenue, connaissent depuis le début des années 2000 une véritable révolution. La définition sociale la plus généralement admise, considère que la résilience, est la capacité de résistance des populations urbaines face aux préoccupations foncières croissantes. Prigogine, en considérant le rôle du temps sur les structures et les ouvrages d'art, établit de façon linéaire une corrélation entre les niveaux de revenu des populations et leur capacité de résilience face à une situation de dégradation des habitations (1978, p.47). Dans l'organisation de ce travail, en dehors de la présentation succincte de l'approche méthodologique adoptée, le développement se focalise d'abord sur la présentation des indicateurs probants de la saturation foncière dans les quartiers précaires de Foumban. Ensuite, il s'agit d'analyser les motivations résilientes face à la saturation foncière dans les quartiers précaires de Foumban. La dernière partie, s'est focalisée sur l'identification des défis et stratégies de résilience territoriale développées par les populations endogènes pour surmonter les effets des facteurs de risques naturels/sociétaux liés à la saturation foncière.

2. Méthodologie

2.1. Le cadre géographique de l'étude

L'étude a été conduite au sein de 10 quartiers de la ville de Foumban. Les coordonnées géoréférencées de la zone d'étude sont (5°43'35.7600'' N et 10°45'55.3200''E, Z=1229 m), avec Z comme l'altitude moyenne de la localité. Elle couvre neuf quartiers. Deux quartiers retenus sont considérés comme des quartiers périphériques (Foumban 2 et Santa Barbara), un quartier-tampon (Kilombo) et les six autres qui sont situés dans l'assiette urbaine classique (Njinka, Kuetka-Fountain, Manka-Matam, Njiloum-Lompit, Mangouot, Manchinghom) font partie des anciens quartiers de la ville, cité des arts (figure 1). Le climat est de type équatorial montagnard de transition avec une pluviométrie annuelle oscillant entre 2000 et 2700 mm, bien qu'affecté lui aussi par la variabilité climatique. La végétation de forêt semi-

décidue fortement anthropisée dans la partie intérieure avec des initiatives de reboisement à la périphérie, constitue l'essentiel du couvert local naturel. Sur le plan agricole, il subsiste des ilots de développement des cultures pérennes, des agrumes et des jachères.

Le principal cours d'eau est la rivière *Nchi,* qui coule en direction du nord de la zone d'étude. Sur les bandes riveraines de la partie basse de cette rivière, se développe de façon expérimentale, une pisciculture moderne encadrée par le Centre National Vétérinaire et zootechnique de Foumban. Tout comme dans la majeure partie du département du Noun, le sol ici est de type ferralitique bien qu'on note particulièrement dans les zones basses comme Manka, Nchout Tanchouo, et Mangouot une prédominance du calcaire au niveau de la nappe phréatique. La population résidente est composée en grande partie des Bamoun, qui sont des autochtones et des communautés migrantes telles que les bamilékés, les Bororos, les Nso, les Widikum-winbum, les Bulu-beti, qui sont venues des autres contrées du Cameroun et des expatriés. Ces populations pratiquent comme activités de survie ; le petit commerce, le bazar, les variantes de l'artisanat, le petit élevage mais également elles s'adonnent lorsque les parcelles culturales sont disponibles, à la pratique de l'agriculture familiale et aussi bien pendant la période pluviale que durant la contre-saison prioritairement pour assurer l'autoconsommation aux cultures des arbres fruitiers. La présente étude est faite sur l'intervalle temporel qui va de janvier 2000 à juillet 2021.

Figure 1

Carte de localisation des sites d'enquête dans la ville de Foumban

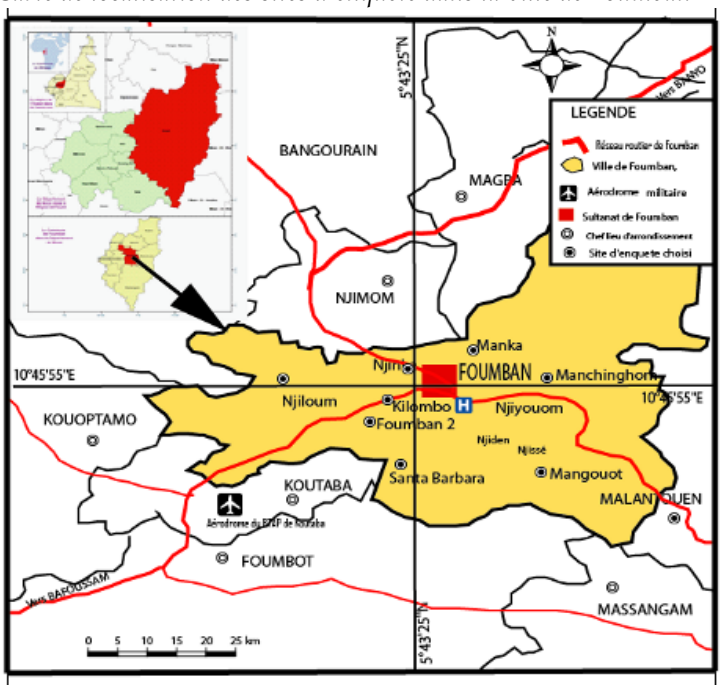

2.2. Approche méthodologique

L'approche méthodologique adoptée associe l'approche hypothético-déductive et l'approche d'aide multicritère à la décision. Pour ce faire, il est retenu un échantillon représentatif de 148 individus effectivement intéressés/200 membres des ménages qui sont directement affectés par les facteurs de risques naturels dans le périmètre urbain de Foumban (soit 74%) représentant chacun une famille des quartiers précaires retenus pour le travail. La fiche des questionnaires pour chaque personne retenue est structurée autour des questions ouvertes et fermées. Les questions ont porté sur les variables quantitatives et qualitatives relatives à la saturation foncière, aux facteurs de risques naturels liés à l'occupation du site par les personnes affectées et aux stratégies de résilience.

En dehors des questionnaires utilisés comme outils majeurs de collecte des données primaires, grâce aux guides d'entretien, nous avons rencontré des personnes ressources constituées de 5 chefs de bloc, 2 chefs de quartier, 2 responsables du cadastre, des propriétaires fonciers et quelques élites locales qui font partie des principaux agents spéculateurs du foncier local. À la suite des enquêtes de terrain, les données primaires ont été traitées grâce au logiciel statistique SPSS 21.0 for Windows et transférées dans Excel 2013 pour perfection et visualisation. Pour l'analyse des données, deux méthodes ont été utilisées. Il s'agit de la méthode quantitative et de la méthode qualitative. Pour la méthode quantitative, nous nous sommes basé~~s~~ sur les informations chiffrées. Cette méthode tente, sur le plan qualitatif, de déterminer la superficie des parcelles occupées par ménage affecté, les modes d'accès à la parcelle occupée, les motivations de l'occupation du site, les stratégies endogènes pour surmonter les difficultés liées à la mise en valeur et à l'accès du site occupé.

L'approche qualitative mobilisée~~,~~ a pour finalité d'appuyer les constats effectués à la suite de l'appréciation quantitative. Elle vise également à rendre compte de ce qu'ont dit les interviewés de façon fiable, en se basant sur des informations extraites à travers la relecture des notes d'entretiens individuels. Au niveau cartographique, nous avons exploité les avantages d'Adobe Illustrator 11 CS Pro.

3. Résultats

3.1. Les indicateurs probants de la saturation foncière dans les quartiers précaires de Foumban.

Une panoplie d'indicateurs sociospatiaux probants~~,~~ contribue à confirmer la réalité de la saturation foncière dans l'assiette urbaine de Foumban. Parmi ces indicateurs, la récurrence des éboulements/glissements de terrain avec des impacts sur les lieux d'habitation, les dégâts matériels ponctués par des blessés graves et des morts d'hommes, l'occupation anarchique des zones fragiles, la recrudescence des conflits fonciers entres les membres des familles, les populations sédentaires et les migrants de retour.

Les glissements de terrain et les éboulements sont devenus récurrents dans les quartiers de forte concentration humaine tels que Njiyouom, Manchout-Tanchouo, Manka[31] Ces habitations qui sont exposées régulièrement aux intempéries durant la grande saison pluvieuse, sont celles construites avec du matériau provisoire et précaire, à proximité des cours d'eau, sur les escarpements ou dans les secteurs urbains à forte pente. (Figure 2)

Figure 2

Quelques indicateurs spatiaux de la saturation foncière au quartier Njiyouom et de la récurrence des éboulements/glissements de terrain à Manchout-Tanchouo

©MFOUAPON A. Août 2021

De plus en plus, il se confirme donc que l'accès au foncier se pose avec acuité dans les quartiers populeux comme Njiyouom, quartier artisanal qui bénéficie du dynamisme des jeunes débrouillards et autres hommes d'affaires. La réalisation des

[31] Quartiers populeux ayant des densités démographiques supérieures à 71 hbts/km^2, Enquêtes Camerounaises Auprès des Ménages 2014.

ouvrages d'art ici vise surtout la dimension verticale même si sur le plan horizontal, la réalisation pose quelques problèmes d'implémentation du plan (photo A). Ceux qui ont réussi à se frayer un chemin dans le monde du business sont à la quête des lopins aux alentours de la case parentale pour s'affirmer et s'imposer comme un décideur dans la famille. Non loin de Njiyouom, à Manchout-Tanchouo, le niveau de résilience territoriale a atteint la cote d'alerte. Aujourd'hui, malgré les difficultés d'accessibilité, la délocalisation vers de nouveaux quartiers n'est toujours l'option à envisager par les jeunes désirant construire une case personnelle (photo B). Il faut relever que des dizaines de maisons ont été emportées (photo C). Le pan d'une colline sur laquelle étaient bâties des habitations précaires, avait été emporté par deux jours consécutifs de pluies torrentielles au quartier Manchout-Tanchouo avec à la clé, trois morts sur le carreau le 11 août 2021 à 21h 37 (photo D).

À la suite des enquêtes de mai, juin et août 2021, il se dégage qu'à chaque début de saison des pluies qui a lieu avec incertitude entre la mi-mars et la mi-avril en raison de la variabilité du rythme climatique local, les populations habitant ces zones à risque sont toujours mises en garde par les autorités administratives, à travers le bulletin météo du Ministère des transports qui est publié au début de la rentrée des pluies et municipales contre des risques d'éboulement de terrain qui résulteraient des fortes intempéries. Ce qui est admissible, c'est que dans l'impossibilité de mitiger autrement les effets induits du risque naturel par exemple, l'alerte ne suffit pas toujours à dissuader un ménage résilient à quitter son domicile pour éviter un drame indéterminé. Bien au contraire, ceci renforce le niveau de résilience vis-à-vis de leur lieu classique de vie. Aucune zone inondable n'est cartographiée dans la municipalité, par contre, plusieurs sites sensibles aux mouvements de sol sont identifiés. Les risques peuvent être accentués lors de fortes précipitations et par une mauvaise gestion des eaux pluviales. D'ailleurs, Prigogine révèle que la résilience est efficace en fonction de la qualité du matériau choisi pour la réalisation de l'ouvrage (1978, p. 56).

3.2. Les facteurs et les stratégies endogènes pour une attitude résiliente face à une saturation foncière irréversible

La résilience est vue comme la capacité des populations dites vulnérables à se préparer pour être moins affectées par l'événement, mais aussi à rebondir face à ce dernier (Scialpi, 2018, p. 17). C'est-à-dire à revenir à l'état antérieur à la crise, à retrouver leur état d'équilibre.

Les principaux facteurs endogènes de la résilience face aux risques qui sont observés chez les populations de Foumban incluent entre autres : le niveau très faible de vulnérabilité des populations des zones à risque qui ont fait majoritairement fortune dans le commerce et la fabrication des objets d'art (sculpture sur bois et objets en bronze) qui sont vendus à hauteur de 65% sur le marché occidental, la non-maitrise de la vitesse spatiotemporelle de l'évolution des aléas liés aux risques, l'inadaptation des matériaux locaux de construction (blocs de terre, les pierres) aux contraintes

naturelles du milieu. Aussi, les autres facteurs de résilience habituellement évoqués par les habitants des zones affectées sont colmatage des fissures dans le bâtiment familial habité depuis longtemps et surtout le développement relationnel qui se caractérise par le renforcement progressif de solidarité entre les habitants au niveau de vie et les acteurs dynamiques de la société civile.

Concernant les motivations de la résilience face à la saturation foncière dans les quartiers précaires de Foumban, il se dégage que plusieurs éléments seraient à la base. Parmi les motivations de résilience concomitamment à la saturation foncière, l'on indexe habituellement les éléments tels que l'usurpation et l'abus des pouvoirs héréditaires par les potentiels héritiers désœuvrés. Ils sont aussi alimentés par la jalousie fraternelle, la contestation de la succession par les autres descendants directs du de cujus. À l'intérieur des familles, on peut aussi noter que l'individualisme des uns vis-à-vis du patrimoine familial et le partage arbitraire sont les autres facteurs d'amplification des attitudes résilientes face à l'aggravation évidente des risques sociétaux. À la suite des enquêtes de terrain, il se dégage de façon spécifique une multitude de stratégies qui encouragent le non-abandon des sites précaires dans la ville de Foumban. Les plus significatives sont les suivantes (Figure 3).

Figure 3

Stratégies développées pour renforcer la résilience territoriale dans les quartiers précaires de Foumban. (148 répondants)

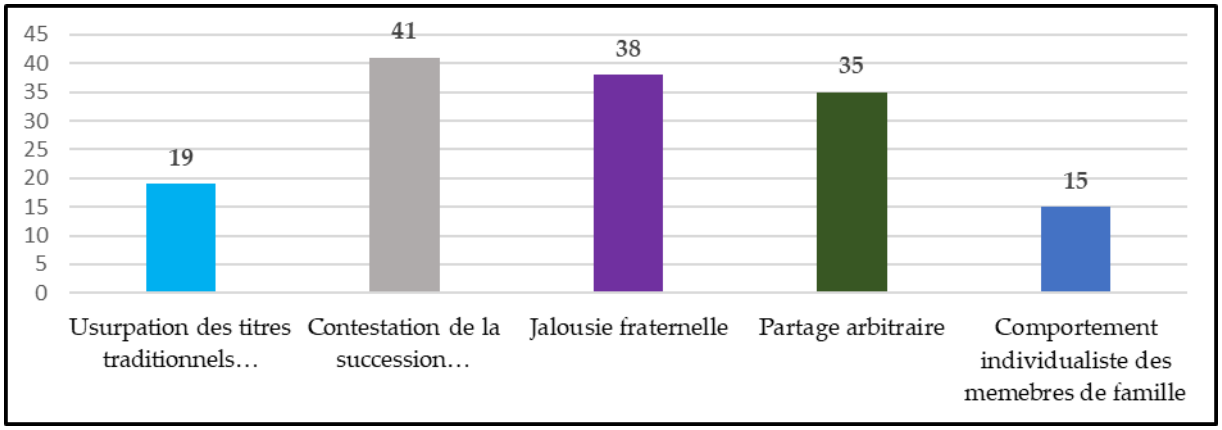

Concernant la ville de Foumban, il faut indiquer que c'est récurrent de constater que dans les quartiers précaires, l'usurpation de pouvoir par les dignitaires autochtones et des populations sédentarisées amplifie davantage le désir de résilience dans leur site ancien (tableau 1). C'est désormais l'individualisme dans le nouveau partage des lopins qui serait à l'origine des conflits latents ou vifs qui s'y observent. Le nouveau quartier Santa Barbara est un cas assez particulier parce que sa proximité de l'axe principal de communication semble, contribuer à la superposition des facteurs d'amplification des conflits intrafamiliaux d'accès au foncier. Ici, la quasi-totalité des acquéreurs, soit à peu près 90%, sont de nouveaux occupants venus des autres contrées du département du Noun. C'est-à-dire des zones déjà foncièrement

saturées. Cette tranche sélective de la population demandeuse d'espace à bâtir est composée en majorité des « nouveaux riches de la ville » de Foumban. Ainsi, par exemple, même si l'usurpation et l'abus des pouvoirs activent l'essentiel des conflits existants, la contestation de la succession et le partage arbitraire participent aussi à la complexification de la situation foncière locale.

Tableau 1

Valeurs pondérées des motivations intrafamiliales de résilience face à la saturation foncière au sein de l'assiette urbaine de Foumban. (148 répondants)

Quartiers de residence	Motivations intrafamiliales de résilience face à la saturation foncière				
	Usurpation et abus des pouvoirs héréditaires	Influence de la polygamie sur l'héritage legué	Contrôle de la succession	Individualisme dans le partage du patrimoine familial	Partage arbitraire du patrimoine familial
Manka	5	2	1	1	3
Njiyouom	4	5	6	7	4
Manchout Tanchouo	3	6	3	1	3
Njinka	6	2	6	2	4
Njiloum	2	5	7	1	1
Mangouot	3	6	4	5	2
Manchinghom	1	5	7	4	0
Santa Barbara	0	0	4	2	2

Le retour des migrants n'est pas toujours sans complication dans la ville de Foumban et ses environs comme dans la plupart des villes secondaires à dominante rurale des hautes terres de l'ouest-Cameroun. Ce retour, pourtant souhaité, remet au goût du jour avec acuité la nécessité de la réforme foncière et de sa mise en œuvre imminente dans l'ensemble du Plateau bamoun. Cette difficulté d'intégration des migrants et de leur accès à la terre est en partie liée à l'acquisition du foncier déjà régulièrement mis en valeur par les populations résidentes/permanentes.

Dans la ville de Foumban, qui reçoit l'essentiel des migrants de retour du département du Noun, les causes des conflits entre ces migrants et les populations autochtones sont entre autres : l'acceptation difficile de leur retour, le désir vain de pratiquer une activité génératrice de revenus dans la perspective d'une intégration sociale durable, la saturation foncière qui limite l'accès aux nouveaux exploitants, l'implication difficile des migrants de retour en relation avec les réalités locales. Mais aussi, il faut noter que la récupération des lopins abandonnés par les anciens candidats à l'exode rural et leur mise en valeur par les autochtones sédentaires sont parmi les autres causes des conflits entre les populations locales. D'après les résultats issus des enquêtes de terrain, il se dégage que 35% des préoccupations qui affectent aussi bien les migrants de retour que les populations sédentaires sont dues à la saturation foncière.

Cette saturation foncière est devenue quasi-irréversible dans les quartiers populeux tels que Manka, Njiyouom, Manchinghom, Njiloum. Ainsi, 20.27% des relations tumultueuses entre les différents acteurs territoriaux sont liées à leur implication dans la mise en valeur des lopins de terrain dans leur lieu de résidence. C'est-à-dire que dans la plupart du temps, les migrants de retour par exemple sont régulièrement obligés, pour se faire accepter localement, de solliciter prioritairement une main d'œuvre quoi que sous-qualifiée au sein de la population autochtone. Cette stratégie ne participe pas toujours à faciliter l'intégration des migrants de retour ; se préoccupe de renchérir la main-d'œuvre dans le but de décourager ces derniers. 15.54% des conflits entre les migrants et les autochtones localement implantés sont liés à la récupération illégale des lopins longtemps abandonnés par les migrants de retour et à leur mise en valeur par les sédentaires.

L'acuité avec laquelle se pose la problématique de la saturation foncière depuis au moins deux décennies dans les quartiers populeux de Foumban, tels que Njiyouom, Njinka, Manka, Njintout, Mangouot, est désormais devenue inquiétante pour les planificateurs communaux. Ici, la particularité réside dans le constat de terrain qui confirme que les escarpements et les flancs des collines sont densément occupés par les jeunes gens ayant fait fortune dans les secteurs artisanaux de service et d'art de façon spontanée Cette motivation est évoquée par 24.32% des personnes interrogées sur le terrain. Parallèlement, il faut aussi noter que 22.97% des conflits recensés sont consécutifs à un désir manifeste de pratiquer une activité génératrice de revenus par les migrants qui veulent s'adapter aux réalités locales. Seulement, il se dégage que 16.89% des conflits autochtones résidents et autochtones migrants de retour seraient le résultat de la réaction directe d'un retour accompagné de la réclamation foncière d'un migrant de retour pas toujours accepté par les endogènes (tableau 2).

L'occupation anarchique de l'espace par les habitants confirme la précarité de l'accès à cette ressource précieuse dans les quartiers populeux de Foumban. Les facteurs de risque tels que la qualité du sol, le degré de la pente, le choix du matériau ne prédéterminent plus ici le choix de site à bâtir. Les avis de la municipalité et des autres experts sont totalement inexplorés lorsque tous les intrants sont réunis pour le démarrage des travaux de construction des habitations familiales dans les quartiers précaires comme Manchout-Tanchouo, Manka.

En dehors des facteurs de motivations pour un renforcement de la résilience territoriale à Foumban, il faut dire que les sites qui sont densément habités et non mis en valeur avec du matériau définitif par les populations sédentaires peu fortunées, sont surtout situés sur les escarpements et les fronts d'éboulement instables[32] (enquêtes de terrain, août 2021). La raison la plus plausible de la mise en valeur, qui ne tient pas compte du caractère accidentel du site occupé, serait entre autres la quasi-impossibilité de mobilisation des moyens financiers et matériels énormes par les occupants.

[32] Un site accidenté et difficile à mettre en valeur par des propriétaires infortunés.

Tableau 2

Valeurs pondérées des défis de l'intégration des migrants de retour en contexte de saturation foncière croissante dans l'espace urbain de Foumban

Quartiers de résidence	Quelques obstacles à l'intégration des nouveaux migrants dans les initiatives de résilience développées pour surmonter la saturation foncière				
	Retour pas toujours accepté	Désir de pratiquer une activité génératrice de revenu dans sa zone de résidence	Acuité de la saturation foncière	Implication difficile dans les activités de survie	Récupération et mise en valeur des lopins marginaux abandonnés
Manka	4	6	8	4	3
Njiyouom	5	4	4	3	3
Manchout Tanchouo	3	7	5	2	2
Njinka	3	3	2	1	3
Njiloum	2	6	1	3	4
Mangouot	3	2	4	4	4
Kuetka-Fountain	4	1	7	2	2
Manchinghom	1	2	3	5	3
Santa Barbara	0	3	1	3	3

Note. La pondération des éléments critariés est comprise entre 0 et 9. La valeur la plus élevée étant la plus grande. Par exemple : 0-2 = faible, 3-5 = moyenne, 5-9= valeur pondérée forte

En dehors des facteurs classiques de renforcement des niveaux de résilience précédemment évoqués, qui participent directement dans le processus de la résilience territoriale chez les populations autochtones de Foumban, les autres facteurs d'amplification des niveaux de résilience territoriale à Foumban et ses environs sont à la fois socioculturels, structurels, conjoncturels et politiques (figure 4). D'ailleurs Zogning et al... (2013, p. 11) et Tchindjang, (2012, p. 134) identifient et font la typologie des facteurs de risque et des catastrophes avant de proposer des mécanismes guidés de gestion de la résilience. Ces formes de résilience qui sont développées en réponse directe aux risques naturels/sociétaux participent significativement au renforcement du niveau de résilience territoriale chez les populations des zones fragiles et à risque de Foumban et ses environs.

Figure 4

Les autres facteurs de la résilience territoriale dans certains quartiers précaires de Foumban

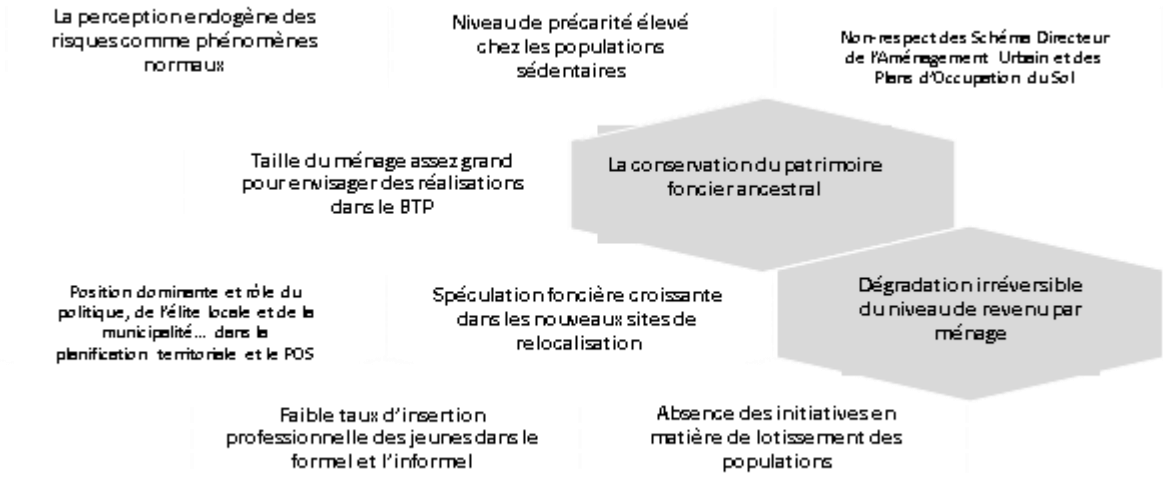

3.3. Les défis et les stratégies endogènes de résilience territoriale dans les quartiers précaires de Foumban

3.3.1. Une spéculation foncière de plus en plus inquiétante à l'intérieur comme à la périphérie urbaine de Foumban

L'accès au foncier dans l'espace urbain du Plateau bamoun est devenu essentiel pour les populations des villes secondaires et les élites fortunées (Mfouapon, 2021, p. 246). Les ressources financières que procure le foncier aux individus qui s'y investissent ont suscité un ardent désir d'exister et vivre prioritairement dans l'espace urbain. Mais la concentration démographique entraîne progressivement la restriction de l'espace disponible et valorise considérablement celui-ci, faisant du foncier une véritable contrainte à l'expansion urbaine. Au Cameroun, en milieu urbain, l'aspect le plus important du problème foncier réside dans le coût extrêmement élevé et croissant. La croissance spatiale des agglomérations est partout spectaculaire et fait du marché foncier un marché de rareté, d'où la spéculation foncière (Tadjie, 2017, p. 184). Elle est le fait pour les propriétaires de terrains situés loin des fronts d'urbanisation, de capitaliser sa ressource par la densification du bâti dans l'attente des plus-values importantes, créant ainsi un déséquilibre qui entraine des prix excessifs, sans rapport avec la valeur réelle du terrain selon la mercuriale en vigueur. Il ne va pas s'agir ici de montrer les causes et les manifestations de la spéculation foncière mais plutôt de voir ses conséquences qui pèsent lourdement sur la politique de planification urbaine.

Plusieurs conséquences de diverses natures sont identifiables. Si l'on fait abstraction de celles spécifiquement économiques et sociales qui rendent difficiles les

ambitions urbanistiques des pouvoirs publics dans certaines villes secondaires, l'essentiel de celles-ci porte sur la perturbation de l'aspect physique de la ville et l'occupation anarchique des terrains urbains. La spéculation foncière dans le périmètre urbain et dans la périphérie de Foumban est rendue automatiquement irréversible. L'appropriation d'un espace individuel constitue l'objectif, tantôt raisonné, tantôt rêve et mythique d'un nombre croissant de ménages urbains de la ville de Foumban et ses environs. À ce niveau, les avantages d'une localisation en zone périurbaine ne font guère de doute ; diminution des coûts fonciers proportionnelle, en gros, à l'éloignement du centre, offre du produit maison en périphérie moins cher qu'un appartement en ville… Pourtant l'isolement, les difficultés de déplacement, parfois, à la suite de la perte d'un emploi, l'incapacité de faire face aux lourdes traites de la maison font déchanter plus d'un adepte de l'accession à la propriété dans une frange périphérique. Au début des années 1990, les acquéreurs des lopins vendus dans la couronne périurbaine de Foumban sont des jeunes cadres de la fonction publique, les hommes d'affaires originaires du département du Noun, les nouvelles couches moyennes, les fonctionnaires, les cadres supérieurs ou les représentants des professions libérales qui résident en zone périurbaine ne participent guère à la vie locale et n'entretiennent qu'un minimum de relation sociale avec leur voisinage.

Les nouveaux acquéreurs des espaces de vie en périphérie urbaine restent attachés aux valeurs sociales et culturelles du centre. Malgré cela, il faut indiquer que les individuels appartenant à la classe des cadres moyens, les employés et les ouvriers qualifiés recherchent au contraire un enracinement local dans la mesure où ils participent à la vie associative et militent pour leur reconnaissance sociale et la protection de l'environnement qu'ils apprécient. Relativement aux prix pratiqués dans les transactions foncières dans la ville de Foumban, la fixation des prix ne respecte pas toujours la mercuriale. Elle dépend des stratégies de marchandage et des autres techniques marketing qui sont mises en œuvre par les parties-prenantes. De manière générale, la vente ou l'accès à une parcelle de terre pour des raisons d'utilité privée ou publique est habituellement guidée par une kyrielle de paramètres qui sont aussi bien socioculturels, conjoncturels et géographiques. Yemmafouo, évoquant la fixation du prix des terres vendues dans les zones rurales et périurbaines dans les hautes terres de l'ouest, indique que le prix exprime aussi un rapport entre la rareté des terres à vendre, la pression des besoins à résoudre, avec le revenu de la vente et le niveau de pression socio-économique sur l'acheteur (2019, p. 101). Autrement dit, il n'y a pas de prix préalablement fixé pour l'accès à la terre (Yemmafouo, p. 102). L'appréciation des prix des parcelles qui peuvent faire l'objet de l'aliénation intègre de plus en plus désormais quatre paramètres qui sont la sécurité du site, l'accès et sa position, la proximité des infrastructures socioéconomiques communautaires et la distance (tableau 3).

Tableau 3

Matrice des prix d'une parcelle-modèle de 20x20 m² dans l'arrondissement de Foumban

	Sécurité du site	Accès et position	Proximité des infrastructures communautaires	La distance
Sécurité du site	**3 800 000**	**3 700 000**	**3 200 000**	**2300000**
Accès et position	**3 700 000**	**3 500 000**	**3 100 000**	**1900000**
Proximité des infrastructures communautaires	**3 500 000**	**3 250 000**	**2 700 000**	**2600000**
La distance	**2100000**	**1 900 000**	**1 800 000**	**1 700 000**

Note. La distance par rapport au point centre influence sur la détermination du prix du metre²

3.3.2. Les stratégies endogènes de résilience territoriale dans les quartiers précaires de Foumban

La résilience endogène est au cœur du processus actions-rétroactions (*feedbacks*) et en assure la corrélation autrement impossible à l'échelle globalisée (Scialpi, 2018, p. 16). Cette "conscience des interactions" proposée par la résilience locale est fondamentale pour redécouvrir la relation entre nos activités et ses impacts : « chaque habitant devra savoir d'où viennent sa nourriture et son électricité et où vont ses déchets ». La même considération peut être faite pour l'habitat, faire sa demeure, plutôt que se loger », afin de prendre part à la « production sociale du territoire » (Scialpi, p. 16). Comme le rappelle Claude Raffestin citée par Guetat-Bernard « l'espace est un enjeu du pouvoir et le territoire est un produit du pouvoir » (2011, p. 30).

Trois stratégies de résilience sont développées régulièrement par les populations des zones précaires de la ville de Foumban et ses environs. Ce sont : le renforcement du patrimoine immobilier familial hérité, l'organisation régulière du travail d'intérêt collectif sur les ouvrages d'art délabrés (Figure 5) autour des points d'eau et sur les tronçons de voies de desserte. Mais surtout, une nouvelle vague des populations urbaines nanties penchent de plus en plus pour la délocalisation vers de nouveaux sites plus viabilisés qui sont situés à la périphérie urbaine comme le quartier Kilombo, Foumban 2, le quartier Njiloum.

Figure 5

Travail d'intérêt communautaire entrepris par les populations sur un pont de fortune à Mambain

©MFOUAPON A. décembre 2021

L'organisation régulière des travaux d'intérêt communautaire participe significativement dans les stratégies de renforcement de la résilience territoriale à la périphérie de Foumban, à Mambain malgré la forte présence des facteurs de risque (photo A). Ce pont de fortune qui est réalisé exclusivement avec du matériau local, renforce le sentiment d'enracinement territorial et de désenclavement des localités difficiles d'accès (photo B). En même temps, selon les informations recueillies sur le terrain, la mise en place des ponts et autres facilités de mobilité des biens et personnes, participe à éloigner de l'esprit du citadin enraciné sur sa terre ancestrale, l'idée de délocaliser vers d'autres sites quand même ils sont plus sécurisés.

Face à la saturation et à la spéculation foncière qui affectent progressivement l'assiette urbaine de Foumban et surtout dans la perspective de bénéficier pleinement du patrimoine familial hérité, les populations locales optent habituellement pour la rénovation du patrimoine immobilier existant. Aussi, pour surmonter l'enclavement et faciliter l'accès à certains endroits isolés des quartiers comme Mambain, Njiyouom, Manka, Tanchouo et Njiloum-Chefferie, il est régulièrement organisé le travail d'intérêt collectif qui s'assimile à l'investissement humain. Des enquêtes de terrain, il se dégagent quatre principales options de délocalisation vers la périphérie urbaine chez les populations enquêtées (figure 6).

Figure 6

Options de délocalisation envisagées par les populations affectées par la saturation foncière dans les quartiers précaires de Foumban. (148 répondants)

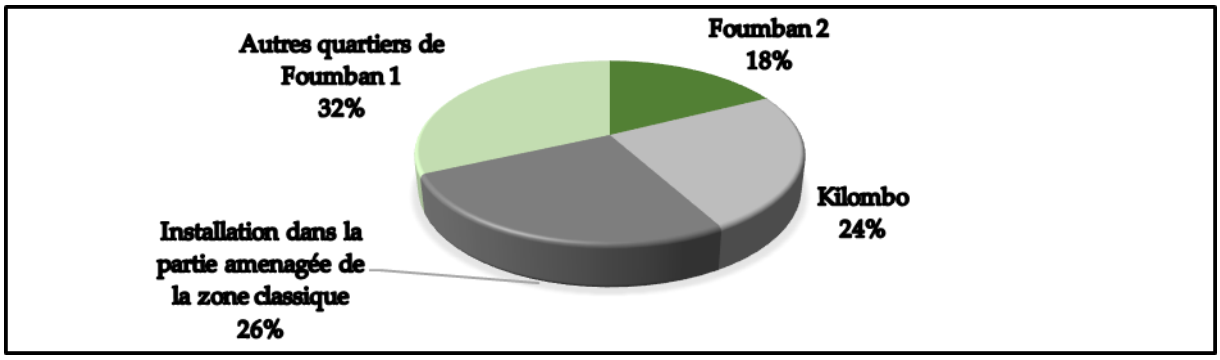

Cette délocalisation qui est exclusivement interne, vise principalement les quartiers de Foumban 2 et de Kilombo. L'installation dans les autres quartiers de Foumban 1 et pour les plus aisés des candidats à la délocalisation, l'option de location chez les particuliers dans l'assiette urbaine est la plus plausible. Selon la synthèse des avis des répondants, il se dégage que 18% des candidats promptes à la délocalisation s'installent préférentiellement dans les quartiers situés à l'entrée sud de la ville de Foumban (quartier Foumban 2)[33], respectivement 32% et 26% des candidats à la délocalisation résistent et restent fixés dans leur premier lieu de résidence même s'ils n'habitent plus dans leur résidence native pour des raisons sociétales comme par exemple la proximité de la famille des établissements scolaires et sanitaires. Il faut considérer dans le présent contexte qu'il y'a délocalisation du lieu de résidence antérieur vers la périphérie, lieu de résidence définitive lorsqu'elle reste conditionnée par des raisons de protection civile, peut créer une réticence quant à l'acceptabilité sociale et à la convenance avec le nouvel environnement parce qu'il n'y a pas des mesures d'accompagnement durables tels que les moyens de transport accessibles à des bourses faibles, un espace communautaire attractif et pour le ravitaillement en denrées alimentaires et autres produits de première nécessité. Ce qui est incontestable, c'est que lorsque ces mesures d'accompagnement sont limitées ou inexistantes, les tranches sociales les plus fragiles seront beaucoup moins impliquées dans leurs activités de survie quotidienne.

À Foumban dans les quartiers précaires, les formes de résilience développées par les populations pour surmonter le problème de la saturation revêtent deux facettes. D'une part, elles se sont renforcées par la mise à contribution des matériaux définitifs comme les parpaings, les blocs de pavés, les tôles de grammage élevé dans la construction pour renforcer les infrastructures existantes. D'autre part, cette forme d'adaptation a consisté à utiliser préférentiellement les matériaux locaux tels que les briques de terre consolidées, du bois prétraité, les blocs de granite, du gabbro ou du

[33] L'accès à ces sites est plus facile et le niveau des aménagements préliminaires ne permet plus de faire de gros investissements pour viabiliser le lopin acquis régulièrement.

basalte non concassé pour limiter le phénomène d'érosion sur les canaux de ruissèlement hydrique intenses. Ce phénomène, inévitablement, aboutit à des éboulements ou au déplacement des mottes de terre~~s~~ en suspension vers le bas. Il faut noter que ceci est amplifié par les eaux de ruissèlement nées des premières averses de mars-avril qui sont régulièrement violentes, ou bien plus encore par l'action des racines pivotantes des arbres à proximité des surfaces bâties (enquêtes de terrain, août 2021). La sensibilisation quasi-permanente de la population participe significativement les facteurs de risque dans les sites précaires (Cummings & Graeme, 2011, p. 64).

4. Discussion

La synthèse des résultats de terrain permet de dégager l'importance d'une remédiation rapide au phénomène préoccupant de la saturation foncière qui est indéniable, au vu de ses conséquences néfastes sur les populations urbaines précaires. Les pistes de solution à explorer doivent inclure, entre autres, la cartographie des risques de vulnérabilité qui est un instrument utile pour tous les acteurs qui interviennent dans la planification territoriale et prendre en compte la protection civile au niveau local car elle contribuera à opérer des choix décisionnels en s'appuyant sur un examen minutieux et critique des options décisionnelles non-préférentielles des avis des acteurs dominants et sur les leçons tirées des expériences antérieures faites. En réalité, la cartographie permet aux acteurs territoriaux de s'informer de la situation qui prévaut sur le territoire urbain afin de disposer des éléments qui leur permettent de mieux orienter la gestion de la résilience notamment dans les activités de sensibilisation ou d'appui à certaines couches vulnérables ou préoccupées par la saturation foncière dans leur cadre de vie. L'implémentation de la cartographie des risques de vulnérabilité dans le présent contexte vise une série d'objectifs, à savoir : identifier les facteurs motivateurs de la résilience et les actions importantes à envisager pour surmonter la saturation foncière, ressortir les impacts sociaux, environnementaux et sanitaires de la saturation foncière dans les zones intra et périurbaines de la ville de Foumban, désigner les acteurs susceptibles de mettre en œuvre les actions identifiées au sein de la commune et dans les structures techniques et déterminer les zones les plus touchées, les zones à risque, les groupes socioprofessionnels les plus vulnérables et d'établir un fichier des différents partenaires qui agissent ou peuvent agir pour trouver des solutions durables aux problèmes de saturation foncière. Pour ce faire, il est impérieux de respecter les étapes-clés suivantes dans le cadre de la gestion et de la gestion d'un processus décisionnel en vue du renforcement des stratégies endogènes de résilience. Pour aller plus loin, la régénération des territoires fragiles peut soigner les déficits et éviter la marginalisation, la consommation de terres et limiter les risques environnementaux. Dans ces territoires, devenus fragiles à cause de la rupture des relations homme-environnement, il est particulièrement important d'impliquer la communauté pour sortir de l'abandon (Scialpi, 2018, p. 32).

La résilience interroge ces dynamiques d'évolution, leurs combinaisons et les trajectoires territoriales qui en découlent. Elle propose un cadre conceptuel, que les institutions internationales et françaises, estiment adéquat pour améliorer l'aptitude des territoires à faire face à des perturbations et pour accompagner un processus de changement à la fois subi et choisi. Le concept de résilience trône donc, depuis une dizaine d'années, en bonne place dans des rapports et directives françaises, européennes et internationales (Onu, 2015, p. 111), sans pour autant qu'on soit clairement en capacité de la définir, l'estimer ou la mettre en œuvre. Le passage du conceptuel à l'opérationnel est donc loin d'être une évidence et une réalité, ce qui explique sans doute, qu'on retrouve la résilience plus facilement citée dans des rapports globaux ou nationaux, que dans une traduction locale et territorialisée. Le concept de résilience territoriale se rattache au paradigme du développement durable. La résilience constitue un moyen de penser le maintien ou l'adaptation d'un territoire dont les composantes et le fonctionnement peuvent être analysés selon les principes de durabilité (Da Cunha et al., 2017, p. 211). De l'hybridation entre résilience et durabilité est née une relation renouvelée à l'avenir.

Pour Scherrer, le paradigme du développement durable a réintroduit un nouvel horizon intergénérationnel de l'action collective mais relativement utopique (2017, p. 41). L'adaptation inhérente à la résilience permet que l'incertitude face à l'avenir ne vienne pas annihiler l'action stratégique (Scherrer, p. 42). Désormais, la construction de la ville résiliente nécessite que les urbanistes, les planificateurs urbains et les architectes de paysage assurent la prise en compte des effets à long terme dans les décisions liées à l'aménagement des territoires prises aujourd'hui. De même, elle impose aux acteurs locaux de ne pas se cantonner à la gestion des risques sociétaux, technologiques ou naturels dans une optique technico-fonctionnelle mais de connaître la vulnérabilité sociale et territoriale de leur collectivité (Scialpi, 2018, p. 34). Tchounga, relativement à la vulnérabilité des populations face aux risques naturels et surtout en ville, dégage une panoplie d'éléments contextuels, justificatifs des comportements des populations exposées (2020, p. 49). Ces populations des zones à risque de la ville de Douala au Cameroun adoptent habituellement deux attitudes : d'une part, des initiatives d'accompagnement des populations qui font face aux risques et d'autre part des attitudes non protectrices (Tchounga, 2020, p. 52). Timmerman, abondant dans le sens de l'identification des facteurs de vulnérabilité, renchérit en indexant surtout les paramètres climatiques extrêmes de certaines localités (1981, p. 33).

Cette dernière attitude dite non-protectrice est habituellement liée au sentiment traditionaliste qui vise à perpétrer le comportement ancestral quels que soit les facteurs de risques auxquels l'on est exposé. Dans le cadre de la ville de Foumban, nous pouvons, avec les avis recueillis sur le terrain, dire que 71% des populations des quartiers précaires ne bénéficient pas des initiatives préventives. Parce que les planificateurs ne se rendent compte des situations que lorsque surviennent les catastrophes. La résilience nait aussi du fait que l'on doit quotidiennement se préparer pour les évènements extrêmes (De Bruijne et al., 2010, p.19). Au-delà de la

résilience territoriale, qui se confirme comme une stratégie développée localement pour surmonter les effets de la saturation foncière inattendue et aléatoire, nous voulons relever que le pays bamoun contrairement à d'autres localités à dominante traditionnelle des pays d'Afrique, se caractérise par la superposition des principes fonciers traditionnels et étatiques. Cette superposition des principes traditionnels et modernes de gestion domaniale qui encadrent l'accès, le contrôle et l'utilisation du foncier urbain et rural du Plateau bamoun, conforte la prévalence des avis des acteurs dominants dans la gouvernance foncière (Mfouapon, 2021, p. 169) et ne départage pas aisément les acteurs sociétaux aux profils sociodémographiques et professionnels variés sur la question de la légitimation de la gouvernance foncière entre les structures étatiques et les chefferies traditionnelles. Donc, le recours aux outils décisionnels et spécifiquement à l'approche d'analyse multicritère de décision (AMCD) dans notre travail de recherche va avoir pour finalité de contribuer à la conception d'une base de données pour adresser et diagnostiquer de façon impartiale les motivations résilientes des populations endogènes[34] qui sont porteuses des facteurs de risques sociétaux et naturels.

5. Conclusion

En fin d'analyse, l'objectif de recherche que nous nous sommes fixés était de : montrer en quoi la récurrence des risques sociétaux et naturels consécutifs à la saturation foncière dans les quartiers précaires de Foumban, renforce le niveau de résilience territoriale chez les populations locales. À la suite de l'application de l'approche méthodologique retenue, il se dégage que les décès brutaux et les dégâts matériaux liés aux éboulements/glissements de terrain, durant la saison pluvieuse, confirment la réalité de la saturation foncière dans les quartiers précaires de Foumban. Aussi, les glissements de terrain et les éboulements sont devenus récurrents dans les quartiers précaires de forte concentration humaine tels que Njiyouom, Nchout-Tanchouo, Manka-Matam, avec des habitations qui sont exposées régulièrement aux intempéries telles que les eaux de ruissèlement surfacique. Ceci conforte ainsi la thèse de la réalité de la saturation foncière dans certains quartiers de Foumban. Le respect de la tradition ancestrale, la conjoncture économique devenue précaire et le désir de pérenniser et de conserver jalousement le patrimoine ancestral, constituent des véritables motivations endogènes de résilience à Foumban. Relativement aux stratégies de résilience territoriale, l'on note que 32% des populations optent pour une consolidation de l'habitation familiale léguée. 18% des personnes affectées par la saturation foncière, s'installent préférentiellement dans les nouveaux quartiers comme Foumban 2, Santa Barbara, 24% des personnes touchées par cette saturation, migrent vers les quartiers-tampon comme Kilombo et 25% de cette population des zones à risque, optent pour une délocalisation chez des particuliers.

[34] Ces comportements résilients sont préoccupants dans la mesure où les facteurs de risques naturels et sociétaux sont parfois perceptibles par les potentiels victimes.

Références bibliographiques

Archaeomedes., (1998). *Understanding the natural and anthropogenic causes of land degradation and desertification in the Mediterranean. Luxemburg:* Office for Official Publications of the European Union.

Aschan-Leygonie C., (2000). *Vers une analyse de la résilience des systèmes spatiaux.* In L'espace géographique. Géographie-cites. 13 rue du four 75006 Paris. pp.67-77.

Bessin M., Bidart C & Grossetti M. (dir.), (2010). Bifurcations : les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement, Éd. La Découverte.

Comfort L. K., Boin A., & Demchak C, (2010). *Designing resilience. Preparing fo extrem events,* Pittsburgh, University of Pittsburgh Press.

Cummings & Graeme S. (2011). *Spatial résilience in social ecological systems. Offers the first comprehensive synthesis of ideas relating to spatial résilience.* Life science. Ecology, Springer.

Da Cunha., & Thomas I., (2017). *Introduction* » in La ville résiliente, comment la construire? Collectif, Isabelle Thomas, Antonio Da Cunha, Collection PUM, Montréal.

De Bruijne M., Boin A., & Van Eeten M., (2010). "*The rise of resilience",* in Designing Resilience. Preparing fo Extrem Events, ed. Comfort L. K., Boin A., Demchak C., University of Pittsburgh Press. pp.13-32.

Djament G., (2005). La reproduction de la centralité romaine. De la " Ville Eternelle " à la capitale de l'Italie. Essai de géohistoire urbaine, [Thèse de doctorat, Université Paris VII Diderot].

Douglas M & Wildavsky A., (1983). *Risk and culture: an Essay on the selection of technological and environmental dangers.* University of California Press.

Gomez C., Lavigne F., Paris R, & Tabarly S, (2010). *Séisme et tsunami à Sumatra, 2004-2010 : de la catastrophe environnementale et humaine à la reconstruction.* Géoconfluences ENS-Lyon.

Guetat-Bernard H., (2011). *Développement rural et rapports de genre*. [ISBN 978-2-7535-1319-8. Presses universitaires de Rennes. https://www.pur-editions.fr]

Klein R J., Nicholls R J. & Thomalla F., (2003). Resilience to Natural Hazards: How Useful is the Concept? Environmental Hazards. (5), 35-45.

Larousse. (s. d.). Résilience. Dans Le Dictionnaire Larousse en ligne. Consulté le 13 janvier2021surhttps://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/r%C3%A9silience/69039

Lepetit B. & Pumain D., (1993). Temporalités urbaines. Économica.

Mfouapon A., (2021). *Mutations territoriales et socioenvironnementales du maraichage dans les terroirs volcaniques du Plateau bamoun post-déprise caféière,* [Thèse de Doctorat Ph/D en Dynamiques Urbaines et rurales non publiée]. Université de Yaoundé I.

Onu., (2015). *Rapport de l'Organisation des Nations Unies sur la résilience des villes par rapport aux catastrophes naturelles*. 2015. Collaboration de ONU-Habitat.

Pigeon P., (2014). *Notion à la une : « résilience* ». Géoconfluences.

Pumain D., Sanders L., & Saint-Julien T., (1989). *Villes et auto-organisation*.Économica

Querci J et Oliveau S., (2015). *Le système urbain indien : une construction ancienne en changement rapide.* Résiliences et Géoconfluences ENS-Lyon.

Reghezza M., (2013). *Utiliser la polysémie de la résilience pour comprendre les différentes approches du risque et leur possible articulation*. Echo Géo (24).

Rufat S., (2012). *Existe-t-il une mauvaise résilience ?* In Djament G, Reghezza M. (dir). Résiliences urbaines. Les villes face aux catastrophes. Éditions du Manuscrit. pp. 158-203.

Scherrer F., (2017). « *Avant-propos* » In La ville résiliente, comment la construire ? Collectif Isabelle Thomas, Antonio Da Cunha. Collection PUM.

Scialpi G., (2018). Une histoire de résilience territoriale et de matériaux locaux. Architecture, aménagement de l'espace. 119 p. ffdumas-02076962ff.

Tadjie R., (2017). *Expansion urbaine et acuité des problèmes fonciers au Cameroun.* In Recht in Afrika Law in Africa. Droit en Afrique. 20, 171-191.

Tchekote H., Nguedia Malachio M., & Siyapdje E C., (2018). *Appropriation foncière, pratique agricoles et enjeux environnementaux à Bafou-Nord dans les monts Bamboutos (Ouest-Cameroun).* In Patrimoine, environnement et développement : sens et contresens pour l'espace rural en Afrique. 2, 23-56.

Tchindjang M., (2012). Paradoxes et risques dans les hautes terres Camerounaise. Multifonctionnalité naturelle et sous valorisation humaine. [Habilitation à Diriger les Recherche]. (3). Université de Paris 7.

Tchounga G B., (2020). Comprendre les comportements des populations en situation de risque naturel dans les pays en développement : exemple de Douala (Cameroun). *Bulletin de la société géographique de Liège. 75*(2), 49-68. http//popus.uliege.be/0770-7576/index. php ?id=6091.

Timmerman S., (1981). Vulnerability: resilience, and the collapse of society: a review of models and possible climatic applications. University of Toronto. Institute of Environmental Studies.

United Nations., (2005). *Hyogo-Framework for action: 2005-2014*. Building the résilience nations and communities to disasters.

Yemmafouo A., (2019). *Enjeux fonciers périurbains à l'ouest du Cameroun : entre urbanisation, approvisionnement des villes et patrimonialisation.* In Complexification des nouveaux enjeux fonciers en Afrique subsaharienne, quelques expériences de l'Afrique du Centre et de l'Ouest. Sous la Direction de H Tchekote, A Yemmafouo & M Moupou. Éditions CLÉ.

Zanh G.G., Koua K.A.N., Kouakou K.A. &. Barima Y.S.S., (2018). *Saturation foncière à la périphérie de la Forêt Classée du Haut-Sassandra (Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire) durant la période de 1990 à 2016*. Tropicultura, *36*(2), 171-182. https://.www.tropicultura.org/542263

Zogning M., Tonye E., Ambara G., & Tsalefac M., (2013). *Cartography of flood prone areas and assessment of flooding housing in Douala (Cameroon).* Actes de la conférence « Disaster risk identification, assessment and monitoring » Ed. Nations unies. http// www.researchgate.net/publication/273321869

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
Licence CC-BY
Vol. 1, Num. 2, décembre 2023 (tome 1)

LES OBSTACLES À LA PRISE EN CHARGE PSYCHOSOCIALE DES MINEURS VICTIMES D'ABUS ET DE VIOLENCES À L'ONG DDE-CI

Obstacles of psychosocial care for minors victims of abuse and violences at the NGO DDE-CI

KOFFI MOUROUFIÉ PAUL BINI
LaReSS, Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire
Email: binikmp@gmail.com
iD ORCID : https://orcid.org/0009-0000-2659-612X

OUOHI OLIDRÉ TAPE
Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire
Email: olidretape2021@gmail.com
iD ORCID : https://orcid.org/0000-0001-5484-942X

RÉSUMÉ

La protection des droits de l'enfant constitue une préoccupation sociale dans la mesure où elle suscite l'intérêt des Organisations Non Gouvernementales (ONGs). La présente contribution s'inscrit dans le cadre de la prise en charge psychosociale, au sein de l'ONG DDE-CI, des enfants ayant été victimes d'abus et de violences en vue de leur réinsertion sociale. Elle aborde la problématique de la protection du mineur lorsque la prévention n'a pas pu empêcher la victimisation. L'objectif de cette étude est d'identifier et d'analyser les obstacles à la prise en charge psychosociale des mineurs victimes de violences et d'abus. La méthodologie de recherche est basée sur l'étude documentaire, l'observation directe, l'entretien et la phénoménologie. Ainsi, les analyses qualitative et quantitative nous ont permis de mettre en évidence la faible dénonciation par l'entourage de la victimisation de l'enfant. Les résultats mettent en lumière un travail bâclé en vue d'atteindre des objectifs quantitatifs fixés par les bailleurs de fonds ; ce qui n'est pas sans incidence sur la qualité des ressources allouées à la prise en charge et les thérapies sollicitées. En conclusion, à travers les obstacles identifiés, cette étude constitue un moyen de protection des enfants car apporte un éclairage en vue d'améliorer la prise en charge psychosociale de l'enfant victime.

MOTS-CLÉ: Dispositif thérapeutique ; Santé mentale ; Enfant victime ; Réinsertion sociale ; Dénonciation des violences et abus

ABSTRACT

The protection of children's rights is a social concern insofar as it arouses the interest of Non-Governmental Organizations (NGOs). This contribution is part of the psychosocial care, within the NGO DDE-CI, of children who have been victims of abuse and violence with a view to their social reintegration. It addresses the problem of protecting minors when prevention has not been able to prevent victimization. The objective of this study is to analyze the obstacles to the psychosocial care of minors victims of violence and abuse. The research methodology is based on documentary study, direct observation, interviews and phenomenology. Thus, the qualitative and quantitative analyzes allowed us to highlight the low denunciation by the entourage of the victimization of the child. The results highlight sloppy work in order to achieve quantitative objectives set by donors, which has an impact on the quality of resources allocated to care and the therapies requested. In conclusion, through the obstacles identified, this study constitutes a means of protecting children because it sheds light on improving the psychosocial care of the child victim.

KEYWORDS : Therapeutic device ; Mental Health ; Child victim ; Reintegration ; Denunciation of violence and abuse.

1. Introduction et Objectifs

En raison de la personnalité fragile et modelable de l'enfant, car étant en formation contrairement à celle de l'adulte, diverses institutions nationales et internationales œuvrent dans l'optique de protéger l'enfant. Ce dernier constitue le socle de la pérennisation d'une société en plein essor. Dans ce sens, le 20 Novembre 1989, l'Assemblée des Nations Unies a adopté la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) signée dans la foulée par divers Etats-membres dont la Côte d'Ivoire. Elle s'inscrit dans la visée de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789, et bien d'autres textes de loi préalables, abondant dans le même sens de la protection de l'enfant. L'enfant s'entend, au terme de l'article 1er de la CIDE, comme « tout être humain âgé de moins de dix-huit ans, sauf si la majorité est atteinte plus tôt en vertu de la législation qui lui est applicable». La Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) met en avant quatre principes fondamentaux concernant l'enfant : la non-discrimination, l'intérêt supérieur de l'enfant, le droit de vivre, survivre et se développer ainsi que le respect des opinions de l'enfant. Dans cette dynamique, l'éventail de règles mises en place fait intervenir une myriade d'acteurs au nombre desquels nous pouvons citer les institutions internationales, les Etats, les communautés, les Organisations Non-Gouvernementales (ONG), etc. Celles-ci ont vocation de venir en aide aux enfants en vue d'assurer leur bien-être par un déploiement de mesures dont les finalités concourent à la prise en charge des enfants victimes.

Si les sociétés africaines reconnaissent à l'enfant le droit d'être nourri, d'être logé, de s'habiller, d'être protégé et surtout d'être instruit, à la différence des sociétés occidentales, elles ne lui reconnaissent pas la conception de la socialisation et de la formation de la personnalité (Ezembé, 1995). C'est dire ainsi que contrairement aux sociétés occidentales, les cultures africaines reconnaissent difficilement une personnalité à l'enfant, selon l'auteur. Par conséquent, les différentes étapes du

développement de l'enfant semblent balayées d'un revers de main lors de l'éducation de l'enfant. L'adolescence, phase assez complexe du développement de l'enfant, n'est pas reconnue ; ce qui explique que l'enfant passe immédiatement du statut d'enfant à celui d'adulte. Dans nos sociétés africaines, le recours à la punition corporelle semble indispensable à l'éducation de l'enfant, une pratique plus ou moins légitime comme pouvait le souligner Amadou Hampaté Bâ, dans son ouvrage "Amkouleul l'enfant peul". Ces conceptions socioculturelles ont plus ou moins justifié la violence faite à l'enfant dans nos sociétés africaines.

Cependant, avec l'Arrêté N° 0075/MEN/DELC du 28 septembre 2009 portant interdiction des punitions physiques et humiliantes à l'endroit des enfants en milieu scolaire, les enfants ne devraient plus être sujets à des violences dans le cadre de leur éducation. Cette mesure semble susciter des réactions à voix basse au sein de la communauté ivoirienne en ce sens que les punitions sont d'ordre socioculturel. La violence, de quelle que nature que ce soit, pourrait provenir de l'éducation même de l'enfant liée aux facteurs socioculturels.

Au-delà des violences, l'enfant est exposé aux abus de tout genre— issus de son milieu social— parmi lesquels le viol et autres abus sexuels. Si les définitions diffèrent d'une institution à une autre, le dénominateur commun est que le viol est la pénétration de quelle que nature que ce soit sans le consentement de la victime (Code pénal français, 1994 ; Lagadec, 2008). A côté du viol se trouvent d'autres abus sexuel tels que les attouchements sexuels, le harcèlement sexuel, l'attentat à la pudeur, etc.

Notons que selon l'article n° 19 de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), la violence faite à l'encontre de l'enfant regroupe « toute forme de violence, d'atteinte ou de brutalités physiques ou mentales, d'abandon ou de négligences, de mauvais traitements ou d'exploitation, y compris la violence sexuelle».

Le rapport de la Cour des comptes de l'UNICEF met en évidence qu'entre 2016 et 2021, le nombre de passages aux urgences pour troubles psychiques chez les enfants a connu une augmentation de 65%, contre 4% pour l'ensemble des passages, tous motifs confondus. En ce sens, Il est possible d'estimer à environ 1,6 million le nombre d'enfants et adolescents souffrant d'un trouble psychique dû aux violences et abus. Sur ce nombre, le rapport évoque que seulement 750 000 à 850 000 enfants victimes bénéficient d'une prise en charge.

Les Organisations Non-Gouvernementales (ONGs) engagées dans la protection de l'enfant œuvrent non seulement pour le respect des droits de l'enfant mais aussi pour la prise en charge de ce dernier lorsqu'il est victime. Cependant, ces organisations sont dans bien de cas confrontées à des obstacles susceptibles de freiner l'aboutissement de la prise en charge des mineurs victimes. Ces obstacles concernent la perception des violences et abus par la société et la manière dont la prise en charge est faite. Ainsi, en quoi les stéréotypes sociaux constituent un obstacle à la protection des mineurs ? Dans quelle mesure les thérapies appliquées et les moyens de l'ONG constituent des obstacles à la prise en charge psychosociale des mineurs victimes de violences et d'abus.

Les difficultés liées à la prise en charge des femmes victimes d'abus, par exemple, a fait l'objet de recherche par Opadou et al. (2019) dans le Centre de Protection et d'Assistance aux Victimes de Violences sexuelles (PAVVIOS), un service public en Côte d'Ivoire, offrant un mécanisme d'aide global aux victimes de violences sexuelles. Cette étude, contrairement à la nôtre, a porté sur les femmes victimes de violences sexuelles pour mettre en évidence les déterminants des obstacles à la prise en charge. Elle a fait ressortir une insuffisance d'institutions et de ressources humaines qualifiées et des stéréotypes socioculturels.

Le rapport du Ministère de la Femme, la Famille et de l'Enfant (MFFE, 2020) a quant à lui, mis en exergue que la violence faite aux enfants est perpétrée par quatre types d'auteurs que sont : (i) les parents, les tuteurs et les membres adultes de la famille ; (ii) les partenaires intimes ; (iii) les pairs ; et (iv) d'autres adultes de la communauté. Selon ce rapport, les attitudes et acceptation de l'idée de battre sa femme chez les 13-17 ans sont assez répandues avec chez les femmes 68,7% et chez les hommes 81,4%. Aussi, 43,7% de femmes et 52,8% d'hommes approuvent une ou plusieurs croyances liées au genre, aux pratiques sexuelles et à la violence entre partenaires intimes.

Contrairement à celles ci-dessus évoquées qui sont les quelques rares qui abordent la prise en charge des victimes en Côte d'Ivoire. L'objectif de la présente étude est d'identifier et analyser les obstacles à la prise en charge psychosociale des mineurs victimes de violences et d'abus. Pour y parvenir, nous évoquerons, dans les lignes suivantes, la méthodologie utilisée pour mener cette étude. Puis, nous présenterons les résultants avant de les discuter pour aboutir aux conclusions.

2. Méthodologie

La méthodologie qui a servi à cette étude part de la justification du choix du site d'étude, de la population et du type d'échantillonnage, d'une part aux méthodes et techniques de recueil et d'analyse des données, d'autre part.

2.1. Site d'étude

La présente étude s'est déroulée dans un centre d'hébergement des enfants victimes d'abus et de violences nommé "Centre Sauvetage". Ce Centre, situé au sein du complexe socio-éducatif ERB Alois, sis dans la commune de Yopougon (Abidjan) au quartier toits rouges, appartient à l'ONG DDE-CI. À l'initiative du Bureau International Catholique de l'Enfance (BICE), une organisation laïque française de droit installée en Côte d'Ivoire depuis 1987, dans le cadre de sa politique d'autonomisation de ses actions et programmes en Afrique, l'ONG Dignité et Droits pour les Enfants en Côte d'Ivoire (DDE-CI), fut créée le 27 décembre 2011. Il s'agit d'une organisation non gouvernementale à but non lucratif, œuvrant pour la promotion et la protection des droits et du bien-être des enfants en Côte d'Ivoire. De fait, elle demeure membre du réseau BICE et partenaire opérationnel en Côte d'Ivoire, tout en inscrivant ses interventions dans le sens de la Convention des Nations Unies

relative aux Droits de l'Enfant (CDE) et de la Charte Africaine des Droits et du Bien-être de l'Enfant (CADBE). À travers son centre Sauvetage, elle reçoit des mineurs placés sous Ordonnance de Garde Provisoire (OGP). Le centre en assure la prise en charge juridique et judiciaire, médicale, socio-éducative, psycho-affective et la réinsertion du mineur. Le choix de ce site se justifie par notre présence dans ce milieu en tant que stagiaire criminologue, qui nous a permis d'observer et de nous frotter à la réalité de la prise en charge psychosociale des mineurs victimes d'abus et de violences.

2.2. Population et échantillon

> En sciences humaines, le chercheur seul ne peut rien. Ce sont les acteurs qui lui livrent sa matière première. En tant qu'organisateur de sens, le chercheur n'est souvent en réalité que l'interprète, le traducteur des significations dont les premiers auteurs sont les acteurs du terrain. (Van Der Maren, 1996, p.7).

À travers ces propos, l'auteur nous renseigne sur l'indispensabilité de la population dans les études de terrain. Dans cette étude, notre population est constituée du personnel intervenant dans le centre de prise en charge des enfants victimes d'abus et de violences, ainsi que les dits enfants de sexe masculin et féminin dont l'âge varie, selon la législation en vigueur, de 0 à 18 ans. Conscients que nous ne sommes à mesure de toucher la totalité des pensionnaires du centre et le personnel y intervenant, nous avons constitué un échantillon représentatif de la population d'étude. Le fait que le centre accueille des enfants pour une durée temporaire, a limité notre échantillon aux enfants disponibles pendant notre période d'étude de Février 2022 à Juin 2023.

Ainsi, nous avons eu recours à une méthode d'échantillonnage non-probabiliste à choix raisoné. Elle a consisté à faire "l'écoute active" des enfants recueillis parmi lesquels nous avons retenus ceux qui ont été victimes d'abus, de violence, d'exploitation et de négligence au nombre de 30 enfants. C'est autour de ce chiffre que nous avons atteint le critère de saturation théorique développé par Glaser et Strauss cité par Savoie-Zajc (2007). Selon ce critère, à partir d'un certain nombre d'enquêté, le chercheur constate qu'aucune nouvelle donnée recueillie n'apporte d'informations nouvelles. Du côté du personnel, nous avons retenu les responsables de différents volets de la prise en charge à savoir 6 personnes. Au total notre échantillon comporte 36 personnes auprès desquelles les données ont été recueillies.

2.3. Méthodes et techniques de recueil des données

Pour le recueil des données, nous avons eu recours à la méthode de recherche phénoménologique. En effet, « l'objet d'étude de la phénoménologie est de dégager l'essence d'un phénomène tel que certains individus l'ont vécu » (Savoie-Zajc, 2007, p.

106). Nous avons recouru à cette méthode en ce sens qu'elle « accorde de l'importance à l'interprétation que le sujet donne des événements qu'il vit. » (N'Da, 2015, p. 109) et de « la richesse des résultats qu'elle peut livrer lorsqu'elle est pratiquée de façon rigoureuse et fine et avec la sensibilité qu'appelle le vécu humain » (Meyor, 2005, p. 39).

Quant aux techniques de recueil des données, nous nous sommes appuyés sur l'étude documentaire, l'observation directe participante et l'entretien structuré et non structuré. D'abord, l'étude documentaire nous a été utile dans la mesure où elle a contribué à l'assise théorique de notre étude— à travers les fiches de lecture élaborées après la lecture d'articles, d'ouvrages, rapports et autres documents abordant de manière générale ou spécifique le sujet— et à l'analyse des données de terrain. Ensuite, l'observation directe participante s'est faite par notre présence de manière répétée dans les centres pour nous favoriser une observation directe de la prise en charge des enfants victimes et y participer en tant qu'acteur de la prise en charge psychosociale de ces mineurs. Enfin, l'entretien semi-directif a été établi pour mener les échanges avec le personnel de prise en charge pour rendre compte des réalités. L'entretien non directif que nous pouvons assimiler à "l'écoute active", nous a permis de recueillir des données qualitatives par le biais du récit des enfants écoutés. Carl Rogers (1902 – 1985) est considéré comme le père du terme « Active listening » ou « Ecoute active » en français. Il s'agit d'un entretien qui invite l'écoutant à saisir chaque détail du message, verbal ou non, de la personne avec qui il communique (l'écouté).

2.4. Traitement et analyse des données

Après la collecte des données, nous avons procédé au traitement manuel des données ainsi qu'à leur l'analyse. Nous avons fait recours à l'analyse des contenus au regard du type de données qualitatives en vue d'appréhender la substance de nos résultats. Quivy et Van Campenhoudt (2006, p. 230), nous soulignent la singularité de cette technique en ces mots :

La place de l'analyse de contenu est de plus en plus grande dans la recherche sociale, notamment parce qu'elle offre la possibilité de traiter de manière méthodique des informations et des témoignages qui présentent un certain degré de profondeur et de complexité, comme par exemple les rapports d'entretiens semi-directifs. (…) Cette technique permet, lorsqu'elle porte sur un matériau riche et pénétrant, de satisfaire harmonieusement aux exigences de la rigueur méthodologique et de la profondeur inventive qui ne sont pas toujours conciliables.

À l'issue du recueil des données par l'entretien, il était question au travers de l'analyse des données, de procéder à la catégorisation puis à l'interprétation des données. Nous entendons par catégorisation, la segmentation des opinions en rubriques significatives dans le but de rassembler les éléments de même nature ou du même ordre. Au terme du traitement des données, nous avons fait appel à l'interprétation de ces données collectées dans le sens d'un plan d'analyse élaboré en fonction de l'objectif de cette recherche.

3. Résultats et Discussion

Dans cette partie, nous ferons une description de la prise en charge psychosociale des enfants victimes avant de présenter les obstacles liés à celle-ci.

3.1. Contexte de prise en charge

Les catégories d'enfants victimes de violences et d'abus ciblées par le Centre pour une prise en charge sont : les enfants victimes d'exploitation économique, abandonnés, victimes de violences sexuelles et physiques, travaillant en tant que domestiques, victimes de traite, en situation de rue et les enfants dits sorciers (EDS). Ce sont les enfants de 6 ans à 18 ans qui y sont acceptés. Cependant, tout citoyen ne peut directement référer un enfant à ce centre, mais passer par tout Officier de Police Judiciaire (OPJ). Ainsi, sont habilités à orienter les enfants victimes au Centre Sauvetage, les Brigades de Gendarmerie, les Commissariats de Police, les centres sociaux et les ONGs partenaires. Cela n'empêche pas tout citoyen de dénoncer auprès des OPJ des cas de violence et d'abus des droits d'enfants qu'il constate. Il est de ce fait du ressort de l'OPJ de mener les investigations nécessaires pour confirmer ou infirmer les déclarations reçues aux fins de protéger l'enfant. Lorsqu'il s'agit d'un cas de violence ou d'abus, il réfère l'enfant victime au centre accompagné de documents utiles pour sa prise en charge psychosociale.

3.2. Circuit de la prise en charge

La prise en charge psychosociale des enfants victimes de violences et d'abus au sein de l'organisation se fait à travers six (6) volets interdépendants. Il s'agit de différentes actions et activités menées dès l'accès du mineur au Centre.

En effet, dès qu'il a accès au Centre, le volet *Accueil et Hébergement* constitue la première phase de la prise en charge. Elle consiste en la réception de l'enfant par un encadreur qui vérifie les différents documents (exposé de cas, soit transmis,…) relatifs à la situation du mineur. La vérification a pour objectif de déterminer si le mineur est bien la cible du centre, pour procéder à son enregistrement et son admission. Une fois cela fait, l'enfant reçoit un kit d'hébergement contenant une éponge, une serviette, une brosse à dents, un drap, une couverture et est conduit dans le dortoir, selon son sexe, où il pourra prendre son bain.

Après ce volet, quatre (04) autres suivants peuvent s'enclencher simultanément : l'appui médical, l'accompagnement psychoaffectif, les activités socio-éducatives et l'assistance juridique et judiciaire. *L'appui médical* concerne tous les enfants du Centre. Particulièrement pour le nouvel admis, il y a lieu de faire des consultations systématiques au plus tard 24 heures après son admission. Les examens médicaux faits ont pour but de détecter des pathologies dont pourrait souffrir l'enfant pour les

soigner et éviter d'éventuelles contamination d'autres pensionnaires. À cela s'ajoute les consultations en cas de maladies vu qu'il est déjà sous la responsabilité du Centre.

L'accompagnement psychoaffectif est assuré par un psychologue et des assistants sociaux dont la finalité est d'aider l'enfant victime à retrouver son équilibre psychologique en vue d'aboutir à sa réinsertion dans sa famille et/ou dans sa communauté. Pour ce faire, les activités menées sont : l'écoute active, le soutien émotionnel, le counseling, la guidance parentale et la médiation familiale. Faire silence en nous et faire tout de même fi des préjugés, rester concentré et questionner l'enfant sur les aspects essentiels, reformuler et synthétiser au besoin, en vue de l'appréhension de son vécu, l'écoute active nous a ainsi permis de mieux orienter la prise en charge. Dans sa pratique, le soutien émotionnel de l'enfant est indispensable pour faire valoir l'intérêt supérieur de l'enfant que prône l'organisation. Lorsque les circonstances le permettent, le counseling se veut utile pour donner des conseils et orientations à la victime en vue de surmonter son traumatisme.

Les activités socio-éducatives visent l'épanouissement de l'enfant au sein du Centre pour favoriser une intégration sociale de tous les enfants y présents. Au nombre de ces activités, menées par une équipe d'assistants sociaux, nous trouvons l'alphabétisation pour donner les connaissances de base ou maintenir le niveau de connaissances des enfants, les activités de création (dessins et autres) pour développer l'esprit de créativité chez l'enfant, le sport au moins deux (2) fois dans la semaine pour garder en bon état physique l'enfant, des causeries à thématique où l'enfant donne sa perception sur un thème relatif à la vie en société, des sorties récréatives pour donner à l'enfant des possibilités de découvertes.

L'assistance juridique et judiciaire consiste à adresser des requêtes au juge des tutelles pour obtenir de lui, des ordonnances aux fins, soit de placement provisoire, soit modificative de placement pour le compte des mineurs pensionnaires dudit Centre. Il s'agit également d'apporter un appui technique pour l'établissement de jugements supplétifs et assister les mineurs devant les tribunaux, commissariats de police et brigades de gendarmerie pour toutes questions les concernant.

La réinsertion sociale, enfin, consiste en la réintégration de l'enfant victime dans son milieu, et ce, après avoir pris des mesures pour empêcher qu'il soit à nouveau victime. En fait, les assistants sociaux établissent un contact avec les parents ou les répondants de l'enfant en vue de faire une médiation familiale— créer une corrélation entre parent et enfant— avec l'appui du psychologue intervenu lors de l'accompagnement psychoaffectif.

Il est d'usage, lorsque le contact établi, de faire au préalable une guidance parentale qui contribue à la psychothérapie et la bientraitance. Elle est un accompagnement, une aide apportée par des professionnels à des parents qui rencontrent des difficultés avec leurs enfants dans leur rôle éducatif. En d'autres mots, il est question d'échanger sur la situation de l'enfant et de parvenir à trouver des solutions en préservant l'intérêt supérieur de ce dernier, discuter avec parents ou répondants des conditions de réinsertion de leur enfant. Il peut s'agir de sa famille, d'une famille d'accueil, d'un établissement scolaire ou professionnel ou d'une

institution. Il incombe donc aux assistants sociaux de veiller à une réinsertion sociale effective de l'enfant grâce au suivi. Au terme de la prise en charge, le problème ayant conduit l'enfant au centre devrait être résolu.

Ces différentes activités, en substance, constitueraient chez l'enfant victime de violences et d'abus une thérapie cognitive et comportementale (TCC), une thérapie Comportementale Dialectique (TCD), une thérapie InterPersonnelle (TIP), une thérapie familiale, une thérapie par le jeu et une psychothérapie pour parents et pour jeunes enfants. Qu'elle soit individuelle ou de groupe, axée sur l'enfant ou la famille, la thérapie par la prise en charge des enfants victimes de violences et d'abus a pour finalité de : (i) Rétablir et renforcer les actions de prévention, de promotion et de protection des droits des enfants, tout en impliquant les différents acteurs afin de les amener à s'approprier les actions ; (ii) Mettre à contribution les différents acteurs suscités en vue d'une protection rapprochée des enfants.

Figure 2

Circuit de la prise en charge de l'enfant à l'ONG DDE-CI

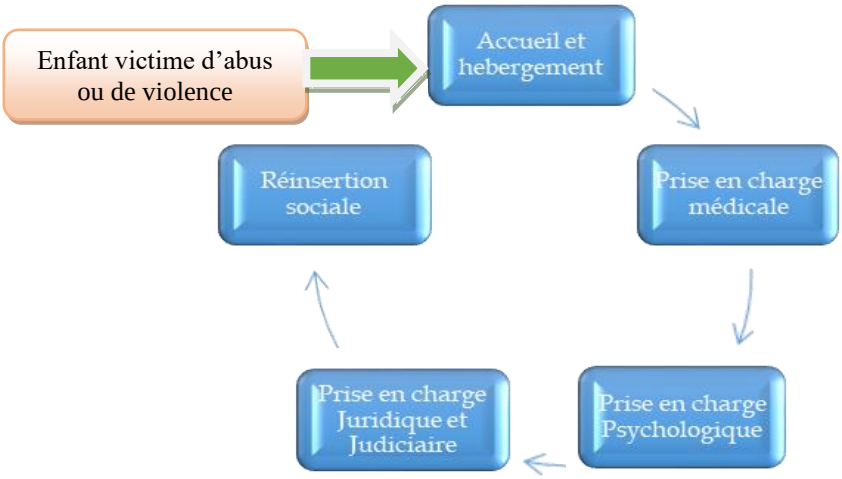

Source : Création personnelle

3.3. Obstacles à la prise en charge psychosociale

La prise en charge psychosociale des mineurs victimes de violences et d'abus est confrontée aux obstacles relatifs aux stéréotypes sociaux, au manque de thérapies appliquées, à la recherche de chiffres et à la qualité du personnel.

3.3.1. Des stéréotypes sociaux à la non dénonciation des violences par l'entourage

L'écoute active des mineurs victimes nous a permis de cerner les préjugés sociaux ayant favorisé les actes de victimisation. La fillette C.A (12ans), victime de violence physique et d'exploitation économique, a été ramenée du Mali par ses parents, d'où elle était écolière, pour vendre de l'eau dans les rues d'Abobo. Elle

évoque que son père, un Marabout, l'a sortie de l'école pendant que son petit-frère continuait les études. Ayant très faim, elle utilisait parfois l'argent de la vente pour s'acheter de quoi manger, ce qui lui valait bien de fois d'être battue par son père. C'est suite à une menace du père que la fille a quitté la maison pour dormir hors de la maison familiale pendant des jours avant d'être envoyée à un commissariat comme enfant égarée puis référée au Centre Sauvetage. Lors de la guidance parentale, le père nous a fait savoir qu'il ne voulait plus de sa fille car celle-ci veut être scolarisée au lieu de faire du commerce. Il ajoute qu'il s'agit de son rôle en tant que jeune fille. Dans nos sociétés africaines contemporaines, le stéréotype de la jeune fille qui n'a pas droit aux études au même titre que l'homme, car destinée au mariage, persiste. La jeune fille est de ce fait amenée à s'exercer à la maitrise du commerce ou d'autres activités génératrices de revenus (AGR) dans la mesure où elle est destinée à se marier pour soutenir un homme ; donc à jouer le second rôle en famille.

Une autre fille, E.N.A âgée de 13 ans a été référée au Centre comme enfant victime de maltraitance. C'est lors de l'écoute active que nous avons découvert que la jeune a été déscolarisée faute de meilleurs résultats scolaires. Elle a dit : « ma maman dit que comme je ne suis pas intelligente, de venir à Abidjan faire travail de servante pour gagner de l'argent pour lui envoyer. » C'est ainsi qu'elle est devenue domestique dans une famille où elle est constamment battue par la maîtresse de maison. Il faut noter que l'un des stéréotypes sociaux qui mène à la déscolarisation de la jeune fille est qu'elle serait moins intelligente comparée au jeune garçon. Cette stigmatisation crée chez cette dernière une acceptation de ce préjugé pour ne faire que servir selon les bons vouloirs des plus âgées ou de ses répondants. Ces préjugés enlèvent parfois à l'enfant la possibilité de bénéficier de « l'école de la deuxième chance », qui est aussi un moyen de favoriser l'intégration sociale de la jeune fille.

Dame X travaille en tant que femme de maison dans une famille où elle vit avec sa fille de 10 ans qui est en classe de CM1. Lorsqu'elle envoyait sa fille acheter des produits alimentaires à la boutique de proximité, le vendeur avait pour habitude d'introduire ses doigts dans le sexe de la fille. Un jour, ce dernier a voulu aller plus loin en utilisant son sexe mais, il n'y est pas arrivé. Cela a mis la fille en colère au point de se montrer lacer à son arrivée à la maison. Après avoir relaté les différents faits, la mère a envoyé sa fille à l'hôpital pour des examens médicaux. Comme conclusion, le médecin a affirmé que la fille n'a pas été violée mais que l'hymen a été détruit. La jeune fille évoque que le boutiquier l'a pénétrée à l'aide de ses doigts. Que ce soit l'acte qui aurait provoqué ou non la rupture de l'hymen, dès lors qu'il y a pénétration l'on ne peut nier le viol au regard de l'article 403 du Code Pénal ivoirien. Le stéréotype selon lequel le viol serait uniquement la pénétration du vagin avec le sexe masculin semble répandu.

L'enfant A.C.M. âgé de 12 ans a été victime d'égarement. Lors de son écoute, il nous a dit : « le policier m'a dit que si je ne lui dis pas d'où je viens, il va aller me déposer dans la rue ». Ces paroles peuvent paraître comme un moyen d'amener un enfant à révéler où se trouve sa famille, mais elles peuvent aussi créer de la peur dans l'esprit de l'enfant. Il s'agit là d'une violence psychologique faite à l'enfant. Quel

enfant serait heureux de se retrouver dans la rue s'il vit dans une famille où il est bien traité ? Cet enfant nous a aussi confié que certaines personnes l'accusent de trop se promener est cause de son égarement. L'égarement de l'enfant révèle, dans bien de cas, la négligence des parents donc, une conséquence de la victimisation de l'enfant. Dans sa prise en charge, toute expression susceptible de lui faire porter le chapeau du coupable doit être évitée en ce sens que l'enfant est un individu à la personnalité fragile.

L'enfant K.C âgé de 14 ans a fugué du domicile familial parce qu'il était battu par sa mère biologique. Il vivait, en plus de sa mère, avec sa grand-mère et une tante. En effet, il était constamment battu par sa mère pour n'importe quel motif. Nous avons été témoins des séquelles physiques qu'il avait sur le dos. Après avoir été pris en charge par le Centre, nous avons été parmi l'équipe chargée de la guidance parentale et la médiation familiale. Lors de la prise de contact avec la mère, cette dernière s'est montrée très violente dans les propos : « comme il n'aime pas qu'on le corrige, il n'a qu'à rester là-bas, je ne veux plus de lui…». Battre un enfant au point de lui infliger des cicatrices serait-il synonyme de correction ? La culture africaine a depuis longtemps été portée vers la correction des fautes de l'enfant par les sanctions corporelles (Ezembé, 1995). Cette conception perdure malgré la suppression de ce type de sanctions par les instances étatiques dans le cadre de l'éducation scolaire de l'enfant. Certains parents s'adonnent à cœur joie à cette pratique sous prétexte qu'il s'agit d'un moyen pour éduquer l'enfant. Ezembé ajoute que la violence exercée par les parents africains sur leurs enfants découle en partie d'une méconnaissance des conséquences de la violence sur l'appauvrissement de la personnalité de l'enfant. Ces conséquences peuvent se traduire en termes de psycho traumatisme qui est décrit selon le DSM-IV comme des troubles présentés par une personne ayant vécu un ou plusieurs événements traumatiques ayant menacé son intégrité physique et psychique ou celle d'autres personnes présentes, ayant provoqué une peur intense, un sentiment d'impuissance ou d'horreur, et ayant développé des troubles psychiques liés à ce(s) traumatisme(s).

Ce stéréotype lié à l'éducation de l'enfant africain contribue à sa victimisation. Il va sans dire que si les parents ne se détachent pas de ces pratiques, ils ne sauraient s'impliquer davantage dans la prise en charge psychosociale de l'enfant, et dénoncer de tels agissements portant atteinte à l'intégrité physique et psychique de l'enfant en vue de favoriser la réinsertion sociale de l'enfant.

La figure ci-après présente le cas des trente (30) enfants constituant notre échantillon d'étude selon la dénonciation par la famille, l'entourage proche en dehors de la famille, des cas d'abus et de violences dont sont victimes les enfants. Ces données ont été constituées sur la base du lien entre la victime et la personne ayant dénoncé le cas d'abus ou de violences aux autorités compétentes.

Figure 3

Dénonciation par l'entourage des violences et abus faits aux enfants

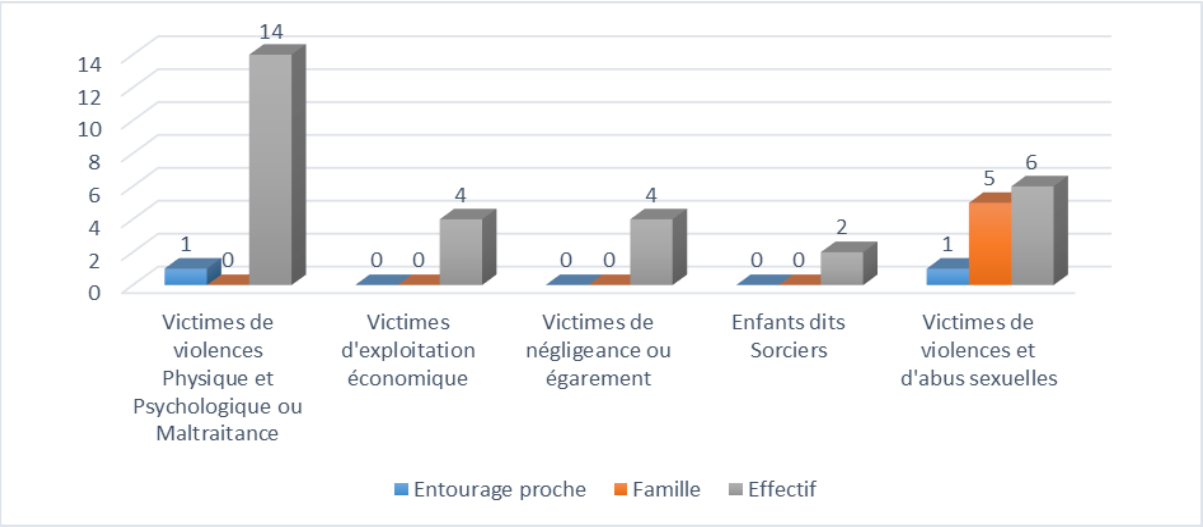

Source : Création personnelle

D'abord les cas de violences et d'abus les plus dénoncés par la famille et l'entourage proche de la victime sont de nature sexuelle. Il s'agit en général du viol, et bien d'autres violences du genre. La majeure partie de ces cas est dénoncée par la famille lorsque l'acte n'est pas perpétré par un membre de cette famille ou que l'infracteur et sa famille ne sollicitent pas d'arrangement à l'amiable. Cependant, lorsque c'est l'entourage proche qui dénonce l'acte de violence, l'infracteur serait issu de la famille de la victime ou que cette famille ne trouve pas d'intérêts à dénoncer cette violence ou cet abus. Pour que la famille ou l'entourage proche ait connaissance du fait au point de le dénoncer, la victime doit dévoiler les faits. C'est bien souvent là le problème car la victime ne parvient pas toujours à briser le silence sans que des syndromes de détresse ou de stress post traumatique apparaissent plusieurs jours après sa victimisation. Ainsi, Jonas & Crocq (1996) soulignaient que ces passages à l'acte sont souvent responsables de blessures invisibles liées au trauma psychique, lui-même générateur de conséquences cliniques graves. Les conséquences de ces violences peuvent être immédiates ou encore retardées ; ce qui provoquerait l'évolution chronique ou aiguë d'un traumatisme (Mbassa, 2001).

Ensuite, les violences physiques et psychologiques ne sont pas dénoncées par la famille et très rarement par l'entourage proche bien qu'ayant parfois connaissance de cette maltraitance. La non dénonciation des violences dont sont victimes les mineurs provoque des conséquences en termes de fugue, sévices corporels, traumatisme, etc. Il s'agit de l'une des plus grandes causes des fugues des enfants que nous avons « écoutés » durant cette étude. Il faut aussi ajouter que lorsque certains enfants fuguent, ils feignent être victimes d'égarement pour ne pas que l'on les renvoie auprès de leurs parents.

Enfin, les enfants victimes de négligence, d'exploitation économique et dits sorciers, ne sont pas des formes de violences et d'abus dénoncées par la famille ou l'entourage. Cela s'explique par le fait que bien souvent, la famille elle-même ne viendrait pas dénoncer aux autorités compétentes leurs manquements. Cela arrive le plus souvent lorsqu'il s'agit de négligence ayant conduit à l'égarement de l'enfant. Quant aux enfants victimes d'exploitation économique et enfants dits sorciers, ils ne sont pas dénoncés par l'entourage de l'enfant car cet entourage manifeste une volonté de ne pas se mêler des affaires familiales d'autrui.

En dénonçant les actes portant atteinte aux mineurs, l'on œuvre à la protection de l'enfant et à faire valoir l'intérêt supérieur du mineur. En revanche, en n'agissant pas, l'on consent à la violence faite à l'enfant. C'est pourquoi le Code Pénal français punit la non dénonciation des atteintes aux droits des enfants dont une personne aurait connaissance. Selon l'article 434-3 du Code Pénal français :

> le fait, pour quiconque ayant connaissance de privations, de mauvais traitements ou d'agressions ou atteintes sexuelles infligés à un mineur ou à une personne qui n'est pas en mesure de se protéger en raison de son âge, d'une maladie, d'une infirmité, d'une déficience physique ou psychique ou d'un état de grossesse, de ne pas en informer les autorités judiciaires ou administratives ou de continuer à ne pas informer ces autorités tant que ces infractions n'ont pas cessé est puni de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende. (2018, p. 233)

Ainsi, ce délit instauré par cette loi a pour finalité d'amener toute personne ayant connaissance de mauvais traitements sur des mineurs à les dénoncer dans l'optique de protéger l'enfant dont la personnalité est fragile et en cours de formation.

3.3.2. Absence de thérapies psychologiques de prise en charge

L'importance d'une réelle thérapie de prise en charge pour les mineurs victimes d'abus et de violences ne peut être sous-estimée. La thérapie psychologique joue un rôle crucial dans le processus de guérison et de rétablissement de ces mineurs, en leur offrant une chance de reconstruire leur vie sur des bases solides. Celle-ci, impliquant généralement une prise en charge multidimensionnelle vu la vulnérabilité du mineur, fait défaut tout en se basant sur notre expérience vécue au sein dudit Centre en tant qu'acteur de ladite prise en charge.

L'absence de certaines activités thérapeutiques au Centre Sauvetage, censé servir de havre de sécurité pour les mineurs en détresse et offrant un refuge contre la violence et les traumatismes qu'ils ont pu subir, représente une problématique alarmante. Celle-ci limite considérablement les opportunités de guérison et de rétablissement pour les mineurs victimes d'abus et de violences. La légèreté des activités thérapeutiques reflète une carence majeure dans la prise en charge de ces mineurs.

Dans ce contexte, les activités se limitent principalement au simple jeu de ballon pour les jeunes garçons et parfois à des interactions négatives avec des adultes susceptibles de prolonger les effets dévastateurs du traumatisme sur les enfants. Les jeux de ballon, bien que pouvant être bénéfiques pour la détente et la sociabilité, ne suffisent pas à adresser les besoins émotionnels et psychologiques complexes des mineurs qui ont vécu des abus et des violences. Ces activités ne permettent pas aux enfants ni de traiter activement leurs traumatismes, ni d'apprendre des stratégies efficaces pour gérer leurs émotions.

De plus, les filles étant reléguées à des tâches domestiques telles que la cuisine, sont non seulement privées de l'accès aux activités thérapeutiques, mais sont également exposées à un environnement où les injures et les humiliations semblent parfois monnaie courante. Cette dynamique crée un cercle vicieux où les mineurs ne se sentent ni valorisés ni en sécurité, entravant ainsi leurs capacités à se rétablir émotionnellement et à développer une estime de soi positive.

Cette absence d'intervention thérapeutique adéquate peut entraîner des conséquences à long terme préjudiciables. Les traumatismes non traités peuvent entraîner des problèmes de santé mentale persistants, des difficultés relationnelles, une faible estime de soi et même une propension accrue à reproduire des schémas de violence et d'abus tant à l'âge d'adolescence qu'à l'âge adulte. En plus, ils peuvent éprouver des difficultés à établir des relations saines, à se concentrer à l'école et à réussir leur transition vers l'âge adulte.

Il est crucial que le Centre inclut l'art-thérapie et expression créative dans sa prise en charge. L'art-thérapie offre aux enfants un moyen non verbal d'exprimer leurs émotions et leurs expériences traumatisantes à travers l'art comme le nom l'indique. En encourageant la peinture, le dessin, la sculpture ou la danse, l'on permet aux jeunes de libérer leurs sentiments refoulés et les aide à réduire les symptômes de traumatismes chez les personnes victimes. Par ailleurs, nous avons le jeu thérapeutique. Le jeu est une façon naturelle pour ces mineurs surtout victimes d'exprimer leurs pensées et leurs émotions. Le jeu thérapeutique structuré peut aider les enfants à travailler sur leurs expériences traumatiques de manière ludique et sécurisée. Les groupes de soutien offrent également aux mineurs l'occasion de partager leurs expériences avec d'autres personnes qui ont vécu des situations similaires. Ces groupes favorisent le sentiment d'appartenance et de compréhension mutuelle, aidant ainsi à réduire l'isolement et apprendre des stratégies de coping (Lazarus et Folkman ,1984).

Nous pouvons également mettre en exergue la Thérapie Cognitive-Comportementale (TCC) pouvant aider les enfants à développer des compétences pour faire face à leurs pensées négatives et à leurs peurs résultantes du traumatisme. Elle peut être adaptée pour aider les enfants à gérer l'anxiété, le stress post-traumatique et d'autres problèmes de santé mentale. A titre d'exemple : Enseigner aux enfants des techniques de respiration et de relaxation pour réduire l'anxiété, et les aider à restructurer leurs pensées négatives en pensées plus positives.

Aussi, impliquer les membres de la famille dans le processus thérapeutique peut aider à renforcer le soutien social et à favoriser la guérison collective. Des sessions de thérapie familiale peuvent aider à restaurer les liens et à promouvoir un environnement sécuritaire.

3.3.3. Quête d'une réinsertion sociale quantitative

La réinsertion sociale des mineurs victimes d'abus et de violences issus du Centre Sauvetage, bien que souvent perçue comme une lueur d'espoir, peut se révéler être un mirage dans de nombreux cas. Ces jeunes, déjà fragilisés par les traumatismes qu'ils ont subis, se trouvent confrontés au défi d'être le plus rapidement sortis du Centre. En effet, dès l'accès de l'enfant au Centre, bien qu'immédiatement pris en charge, sa sortie est aussitôt pensée car il s'agit d'un Centre de transition. C'est le cas de l'enfant D.E. victime de violences physiques et d'exploitation économique qui n'a séjourné que deux (02) semaines au centre avant sa dite réinsertion. À côté de cela, il faut souligner que l'on privilégie la quantité élevée d'enfants accueillis au Centre pour répondre parfois aux exigences des bailleurs ; ce qui n'est pas sans incidence sur la qualité de la prise en charge.

En fait, les séquelles psychologiques laissées par les abus et la violence persistent bien souvent après la période de séjour au Centre. Même si certains aspects de leur santé mentale ont été pris en compte et traités, la profondeur de leurs cicatrices émotionnelles peut rendre difficile, voire impossible, une réintégration harmonieuse dans leur environnement d'origine. Les cauchemars, les *flashbacks* et les troubles de l'humeur peuvent rendre la réinsertion sociale complexe, car ces jeunes peuvent se sentir isolés et incompris par leurs pairs et la société en général.

De plus, le manque de soutien continu et de suivi adéquat après leur sortie du Centre aggrave leurs problèmes de réinsertion sociale. Souvent, ces jeunes se retrouvent livrés à eux-mêmes, sans accès aux ressources nécessaires pour poursuivre leur éducation, trouver un emploi ou obtenir un soutien thérapeutique continu. Sans un filet de sécurité adéquat, ils risquent de retomber dans des schémas néfastes, tels que la ré-victimisation, la délinquance, la toxicomanie, la réexploitation, etc.

Un autre facteur important est la stigmatisation sociale que ces mineurs peuvent subir en raison de leur passé. Les préjugés et les jugements de la société envers les victimes d'abus et de violence peuvent entraver leurs efforts pour se réintégrer. Ils peuvent être marginalisés, exclus et ostracisés, ce qui rend la création de liens sociaux sains et la construction de relations interpersonnelles positives extrêmement difficiles. C'est la raison pour laquelle il est indispensable de prendre du temps pour non seulement guérir la victime de ses blessures mais aussi la préparer à une réintégration sociale. La préparation de l'enfant victime à faire face aux possibles stigmatisations n'est pas pensée dans le processus de prise en charge. Il faut donc reconnaître que la réinsertion sociale ne se limite pas uniquement à l'individu lui-même. Les systèmes sociaux et les communautés doivent également jouer un rôle actif dans ce processus.

3.3.4. Déficit de ressources face à la prise en charge des enfants victimes

La prise en charge psychosociale est fonction de ressources humaines et matérielles. En d'autres mots, la réussite de la prise en charge psychosociale des enfants victimes de violences et d'abus est subordonnée à la disponibilité de ressources adéquates. Les ressources humaines supposent l'existence de personnel qualifié. Cependant, l'ensemble du personnel ne peut être supposé qualifié au regard des réalités observées lors de notre présence dans le centre en plus du récit des enfants. L'enfant A.C., lors d'une écoute active nous a mentionné que certains membres du personnel l'ont accusé de trop aimer la promenade qui a provoqué son égarement. Aussi, l'enfant O.F.H, âgé de 16 ans, nous a révélé qu'il a été traumatisé par un stagiaire sur son mal en lui disant : « *si tu ne prends pas tes médicaments tu vas mourir […]* », provoquant chez l'enfant des pleurs. Un autre enfant a eu une altercation avec un membre du personnel suite à des propos stigmatisants ; ce qui a provoqué quelques jours plus tard sa fugue du Centre de prise en charge. Nous avons été témoins, à plusieurs reprises, des propos violents de certains membres du personnel investis de la mission de prise en charge des enfants victimes. Si toutes formes de maltraitances du mineur peuvent avoir des effets néfastes permanents sur son développement et sa santé mentale, un soutien psychosocial s'avère utile (OMS, 2006). C'est pourquoi la prise en charge doit se faire en présence de personnes non délinquantes et de confiance capables de mener à bien cette tâche. Il est aussi important que la prise en charge se fasse dans un cadre environnemental propre et sain.

Le cadre environnemental où est pris en charge l'enfant c'est-à-dire le Centre doit être adéquat et posséder du matériel nécessaire. En effet, les dortoirs pour les enfants sont au nombre de quatre (04) pour une capacité d'accueil de 30 pensionnaires. Cela n'est pas sans conséquence sur le nombre de lits mis à la disposition des enfants. En plus, les manuels scolaires pour les enfants sont en nombre insuffisant pour un apprentissage. Les bureaux mis à la disposition du personnel sont aussi insuffisants. Notre participation en tant qu'assistants-psychologues nous a permis de faire notre expérience de cet obstacle sur la prise en charge psychosociale précisément sur la psychothérapie. N'ayant pas de bureau spécialement dédié aux écoutes des enfants victimes, il est des fois où l'intrusion d'une tierce personne lors de l'écoute met mal à l'aise l'enfant qui révèle « son secret » lors de l'écoute active. De ce fait, la confiance entre l'enfant et le psychologue est susceptible de s'interrompre et bien souvent de voir se rompre le fil conducteur du récit de l'enfant.

4. Conclusion

L'objectif de la présente étude était d'identifier et analyser les obstacles à la prise en charge psychosociale des mineurs victimes de violences et d'abus. Il en

ressort que la prise en charge psychosociale des enfants reçus à l'ONG DDE-CI fait face à des obstacles. Le dispositif de la prise en charge est théoriquement favorable pour une réinsertion sociale réussie de l'enfant victime d'abus et de violences. Cependant, les obstacles à ladite prise en charge sont non seulement relatifs aux buts poursuivis par l'organisation, mais aussi aux stéréotypes sociaux traditionnels qui perdurent encore dans cette société dite moderne. Comme toute organisation à but non lucratif, celle-ci est confrontée à un déficit de ressources de toutes sortes. Les résultats obtenus induisent les conclusions selon lesquelles les stéréotypes traditionnels sociaux en lien avec l'éducation de l'enfant sont à la base des violences physiques et psychologiques ou la maltraitance de l'enfant tandis que les structures de prise en charge peinent à appliquer des thérapies adéquates pour la prise en charge psychosociale des victimes.

L'ONG doit songer à l'amélioration du contenu des sensibilisations pour amener les parents à prendre conscience des conséquences— à court et à long terme— des violences exercées sur l'enfant, une initiative que l'Etat devrait davantage soutenir. Ainsi faut-il qu'il sache à quel moment le feu est orange et qu'il va bientôt virer au rouge où il serait probablement trop tard d'agir. Une autre sensibilisation semble indispensable, celle de dénoncer les faits de violence dont ils ont connaissance. Si l'enfant représente l'avenir, sa protection est "l'affaire de tous", c'est pourquoi les acteurs œuvrant à la protection des droits de l'enfant doivent redoubler d'efforts pour amener la société à se solidariser de la protection de l'enfant. Par ailleurs, les autorités judiciaires pourraient exploiter les voies de contrainte pécuniaire à l'égard des auteurs de violences et d'abus sur les mineurs pour renforcer les ressources des structures des prise en charge. Il serait intéressant dans les études à venir de s'intéresser au lien susceptible d'exister entre maltraitance de l'enfant et les facteurs socio-économiques, environnementaux et ethniques de sa famille.

5. Références bibliographiques

Code pénal français, (1994). Consulté le 15 Mai 2023, sur https://codes.droit.org/PDF/Code%20p%C3%A9nal.pdf

Code pénal ivoirien (2019). Loi n°2019-574 portant code pénal ivoirien. https://www.famille.gouv.ci/public/documents/doc_drcc/loi_2019-574_portant_code_p%C3%A9nal.pdf

Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789.

Ezembé, F. (1995). Droits de l'enfant et approche de la maltraitance dans les cultures africaines. *Migrants formation*, 103, Les psys en banlieue. 60-70. https://doi.org/10.3406/diver.1995.7038

Hampaté, B. A (1991). *Amkouleul l'enfant peul*, Actes sud.

Jonas, C., & Crocq, L. (1996). Les conséquences cliniques du traumatisme psychique. *Nervure*, *9*(6), 23-28.

La Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) du 20 Novembre 1989. Consulté le 14 Novembre 2022. https://www.unicef.fr/convention-droits-enfants/

Lagadec, J. (2008). *Nouveau guide pratique d'A-Z*. Solar.

Lazarus, R. & Folkman, S. (1984). *Stress, appraisal and copin*. Springer.

Mbassa, M. D. (2001). La problématique des enfants victimes d'abus sexuels en Afrique ou l'imbroglio d'un double paradoxe: l'exemple du Cameroun. *Child Abuse & Neglect*, *25*(1), 109-121.

Meyor, C. (2005). La phénoménologie dans la méthode scientifique et le problème de la subjectivité. *Recherches qualitatives*, *25*(1), 25–41. https://doi.org/10.7202/1085542ar

MFFE (Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant) (2020). *Violence faite aux enfants et aux jeunes en côte d'ivoire : Résultats de l'enquête nationale*.

N'DA, P. (2015). *Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines : Réussir sa thèse, son mémoire de master ou professionnel, et son article*. L'harmattan.

OMS (2006). Guide sur la prévention de la maltraitance des enfants : intervenir et produire des données. https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/43686/9789242594362_fre.pdf

OMS (2022). Violence à l'encontre des enfants, *publié le 29 Novembre 2022*. https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/violence-against-children#:~:text=C'est%20ainsi%20que%20la,%C3%A0%20risque%20pour%20la%20sant%C3%A9

Opadou, K., Crizoa, H. & Magnatié, D. S. (2019). Déterminants des obstacles à la prise en charge des femmes victimes de viol à Abidjan. *Sciences et actions sociales*, *1*(11), 123-138. http://www.sas-revue.org/n-conception/62-n-11/varia-n-11/160-determinants-des-obstacles-a-la-prise-en-charge-des-femmes-victimes-de-viol-a-abidjan

Quivy, R. & Van Campenhoudt, L. (2006). *Manuel de recherche en sciences sociales*. Dunod.

Savoie-Zajc, L. (2007). Comment peut-on construire un échantillon scientifiquement valide ? *Recherches qualitatives, Hors-série* 5, 99-111.

United Nations Study on Violence against Children: Response to questionnaire received from the Government of the Principality of Monaco https://www.ohchr.org/sites/default/files/Documents/HRBodies/CRC/StudyViolenceChildren/Responses/Monaco.pdf

Van der Maren, J.-M. (2e édition) (1996). *Méthodes de recherche pour l'éducation*. PUM et de Boeck.

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
Licence CC-BY
Vol. 1, Num. 2, décembre 2023 (tome 1)

LES AGENTS DES HOPITAUX PUBLICS IVOIRIENS ET L'UTILISATION ABUSIVE DU SMARTPHONE À DES FINS EXTRA-PROFESSIONNELLES : QUELS EFFETS SUR LA RELATION DE PRISE EN CHARGE DES USAGERS ?

Ivorian public hospital employees and the misuse of smartphones for extra-professional purposes: what are the effects on the care relationship of users ?

DONATIEN KINANYA TOURE
Université Félix Houphouet-Boigny, Côte d'Ivoire
Email: tourekinaya@gmail.com

RÉSUMÉ

Ces dernières décennies, avec l'avènement des nouvelles technologies (téléphone mobile) et leur utilisation en milieu hospitalier, on assiste à la naissance de nouveaux répertoires comportementaux. La présente recherche vise à cerner, à partir du discours des usagers, les effets liés à l'usage du téléphone mobile dans l'accentuation des dysfonctionnements qui nuisent aux interactions entre usagers et hospitaliers et également à la qualité des prestations de soins dans les hôpitaux publics ivoiriens. Le pool de consultation adulte du Centre Hospitalier Universitaire de Yopougon (CHU-Y) est le principal terrain d'enquête. La triangulation des approches, recherche documentaire, observation, questionnaire et entrevue, a permis de recueillir des données auprès d'un échantillon de 86 personnes. Parmi ces enquêtés, 36 sont des agents du CHU-Y sélectionnés par choix raisonné et les 50 autres, représentant les usagers ont été choisis accidentellement. L'étude montre que l'utilisation abusive du smartphone par des agents du CHU de Yopougon, pendant leur service accentue les dysfonctionnements dans le centre de santé et nuit ainsi à la qualité de la prise en charge hospitalière. Cette situation participe à la détérioration de l'image des prestataires des soins de santé vis-à-vis des populations, conduisant ainsi à des rapports de plus en plus conflictuels entre les soignants et les usagers des centres hospitaliers. De telles conclusions permettent de formuler quelques recommandations à l'endroit du personnel soignant.

MOTS-CLÉ: Hospitalier ; Smartphone ; interactions sociales ; Usager.

ABSTRACT

In recent decades, with the advent of new technologies (mobile phones) and their use in hospitals, we are witnessing the birth of new behavioural repertoires. The present research aims to identify, based on the discourse of users, the effects related to the use of mobile phones in the accentuation of dysfunctions that harm interactions between users and hospital workers and also the quality of care

services in Ivorian public hospitals. The adult consultation pool of the Yopougon University Hospital (CHU-Y) is the main field of inquiry. The triangulation of approaches, desk search, observation, questionnaire and interview, collected data from a sample of 86 people. Of these respondents, 36 are CHU-Y employees selected by reasoned choice and the other 50, representing users, were chosen accidentally. The study shows that the misuse of smartphones by staff at the Yopougon University Hospital during their shift accentuates dysfunctions in the health center and thus harms the quality of hospital care. This situation contributes to the deterioration of the image of health care providers vis-à-vis the population, thus leading to the increasing conflictual relations between caregivers and hospital users. Based on these findings, some recommendations can be made for health care workers.

KEYWORDS: Hospital; Smartphone; social interactions; User.

1. Introduction

L'avènement de l'électricité est l'une des découvertes majeures qui a bouleversé le mode de vie des humains et les comportements sociaux. Elle a rendu possible plusieurs révolutions dans le domaine des technologies de l'information et de la communication ; la télévision numérique, les ordinateurs, l'internet, le téléphone portable…etc. À propos du téléphone portable, c'est aujourd'hui selon Nussubaum (2015), l'un des appareils les plus utilisés par les hommes. Selon l'Union Internationale des Télécommunications (UIT, 2022), plus de 8,58 milliards d'abonnements mobiles étaient utilisés à travers le monde en 2022 alors que la population mondiale était quant à elle estimée à 7,95 milliards d'habitants au milieu de l'année (Gaudiaut, 2023). Plusieurs auteurs comme Benyamina et Samitier (2013) ; Ascher et al. (2018), parlent de dépendance, d'addiction au téléphone portable. Cette nouvelle addiction a fait émerger certains concepts comme la ''nomophobie''. C'est un mot construit par contraction de l'expression anglaise « no mobile-phone phobia » et désigne la peur excessive d'être séparé de son téléphone mobile (Cabourg & Manenti, 2017). Eu-égard à l'évidence du sens qu'il laisse transparaitre, se poser la question de savoir « qu'est-ce qu'un téléphone portable ? » est bien une question légitime dans le contexte d'une recherche scientifique qui s'intéresse particulièrement à cet outil de communication. Nommé également mobile ou cellulaire, le téléphone portable classique permet de communiquer sans être relié par câble à une centrale. Les sons sont transmis par des ondes électromagnétiques dans un réseau spécifique. On peut donc communiquer de tout lieu où une antenne de relais capte les émissions de l'appareil (Abdoulaye, 2012).

La fonction d'usage du téléphone portable classique est donc la communication vocale, il permet aussi d'envoyer des messages textes agrémentés de vidéos, d'images ou de sons. En plus l'évolution de la technologie amorcée depuis des années a débouché sur l'avènement des applications permettant de naviguer sur internet, d'écouter de la musique, de regarder la télévision etc. Cette ère a vu apparaitre et se proliférer ces dernières années le Smartphone (appareil intelligent qui allie téléphone et ordinateur, d'où le nom ''ordi phone'' qui lui est donné). Ce dernier utilise la technologie androïde (système d'exploitation) qui est compatible avec la plupart des applications. L'utilité et les avantages qu'offre le smartphone à cette époque de vie de

plus en plus virtuelle sont indéniables : l'accessibilité permanente aux proches avec la disponibilité continue des individus dans l'espace et dans le temps, la disponibilité de l'information, les opérations bancaires, la mobilité professionnelle, les applications ludiques etc. Cependant, sa généralisation a profondément bouleversé les comportements sociaux et est à l'origine de plusieurs maux que connaissent nos sociétés.

Les réflexions scientifiques autour de cette invention ne se sont pas faites attendre. On trouve aujourd'hui à travers la littérature une diversité de problématiques traitées, en rapport avec l'utilisation du téléphone et du smartphone. Dès la généralisation et l'utilisation à grande échelle du téléphone portable classique, à partir des années 1990, la première décennie qui a suivi a été la période d'inquiétudes relatives aux dangers réels ou supposés de l'utilisation de cet appareil sur la santé. En l'occurrence les dangers liés aux radiations électromagnétiques émises par les téléphones et les antennes-relais qui ont fait l'objet de travaux (Hyland, 2000 **;** Davidson, 1998). La mise en évidence de ces risques reste certes faible et controversée (Colonna, 2005), mais ils font néanmoins l'objet de la vigilance de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS, 2000 ; ANSES, 2013). Ensuite, les préoccupations se sont portées sur les risques physiques liés à une utilisation conjointe à d'autres activités dangereuses comme la conduite automobile (Alario, 2011 ; Pachiaudi, 2001, cité par Martha, Coulon, Souville & Griffet, 2006). En marge de ces aspects succinctement énumérés, l'attention des recherches se porte de plus en plus sur l'implication du téléphone portable dans la modification profonde des interactions sociales (Buskens & Webb, 2011 ; Grozelier, 1998).

Plusieurs études se sont penchées sur cette question en mettant en exergue l'influence de cet appareil sur les liens familiaux (Dupin, 2018 ; Martin, 2007), l'éducation des enfants (Ling, 2002), dans les relations hommes/femmes (Buskens & Webb, 2011) etc. L'impact de l'utilisation du téléphone soulève également plusieurs interrogations dans le fonctionnement des organisations humaines dont particulièrement l'école (Crutzen & Debatty, 2011), l'entreprise (Grozelier, 1998), et dans les rapports humains au sein de ces organisations. Dans cette recherche, l'accent sera uniquement mis sur l'utilisation du téléphone mobile dans le milieu du travail et plus particulièrement en milieu hospitalier.

La littérature scientifique à laquelle nous nous sommes référés dans son ensemble montre que l'avènement du téléphone portable a été fort apprécié dans le milieu du travail tant par les employés que par les employeurs (Caron & Caronia, 2005). Il a permis, selon les termes de Godard (2007), de réduire la frontière entre le travail et la vie privée. Avec pour avantages que pendant les heures de travail, l'employé peut organiser sa vie privée et inversement (Broadbent, 2011). L'unanimité autour de ce compromis sera de courte durée, car très rapidement se pose la question des équilibres dans l'utilisation de cet appareil au travail. L'environnement hospitalier n'échappe pas à cette situation. Dans ce milieu, l'utilisation du téléphone mobile soulève plusieurs inquiétudes. La première concerne les soupçons d'interférence réciproque entre les dispositifs médicaux et les ondes émises par les

téléphones portables (ANRES, 2016 ; Staebler, 2016), qui ont motivé les premières restrictions sur l'usage de cet appareil dans les hôpitaux. Les mêmes raisons qui, il y a encore quelques temps, justifiaient l'obligation d'éteindre son téléphone portable au décollage et à l'atterrissage des avions. Cependant, l'approfondissement des recherches n'a pas clairement établi les risques de ces interférences (Martha, Coulon, Souville & Griffet, 2006). Plusieurs compagnies aériennes de transports ne demandent plus l'extinction du téléphone pendant les périodes délicates des vols (décollage/atterrissage), tout comme l'interdiction de l'usage du téléphone a été levée dans les hôpitaux dans plusieurs pays. Pour la France le quotidien ''Le Parisien'' a même titré le 24 Avril 2010 « Maintenant, le portable à l'hôpital, c'est permis ». L'autre préoccupation de l'utilisation du téléphone portable dans les hôpitaux sont les risques médicaux, en occurrence les risques de contaminations. Des études scientifiques (Delavault, 2016 ; Gripon, 2012), ont en effet démontré que les téléphones des soignants sont souvent porteurs de germes (Murgier et al., 2016), et augmentent les risques d'infections nosocomiales. D'un autre côté, même si les enjeux paraissent contextuellement différents, intervenir sur un patient dans le cadre des soins demande bien plus de concentration que d'être au volant d'une voiture. Dans son étude, Gripon (2012), met en évidence la difficulté de concilier l'exécution des soins médicaux et l'usage du smartphone.

Le taux de pénétration du téléphone portable en Afrique est particulièrement important ces dernières années. Selon Global System for Mobile Association (GSMA, 2018), à la fin de 2017, l'Afrique de l'Ouest comptait 176 millions d'abonnés uniques. Le taux de pénétration global des abonnés a atteint 47 % en 2017, 28 % de plus qu'au début de la décennie (GSMA, 2018). En Côte d'Ivoire, lors de la présentation du bilan de son département, le lundi 26 février 2018, le ministre ivoirien de la Communication, de l'économie numérique et de la poste et par ailleurs, porte-parole du gouvernement a indiqué que le nombre des abonnés à la téléphonie mobile a largement progressé et dépasse 30 millions de clients. Des performances qui font que « la Côte d'Ivoire est 9e sur 46 pays africains et 131e mondial sur 176 pays et occupe le 2e rang derrière le Ghana en Afrique de l'Ouest au niveau de la maturité numérique ». L'adoption des smartphones a également augmenté en Côte d'Ivoire ces dernières années, avec un TCAC (Taux de Croissance Annuel Composé) de 35 % entre 2012 et 2016, pour atteindre 27 % des connexions. Toutes les couches sociales semblent peu à peu gagnées par la possession d'un smartphone. Son usage s'est généralisé et la diversité des fonctionnalités qu'il offre fait qu'il mobilise plus l'attention que le téléphone portable classique. Il est aujourd'hui, en Côte d'Ivoire, banal de voir un agent de sécurité à un carrefour les yeux figés sur son smartphone, tout comme il devient de plus en plus normal pour l'enseignant de consulter régulièrement son appareil pendant le cours au détriment des élèves. Ou encore d'être assis devant un médecin qui sollicite plusieurs fois sa tablette, le temps de consulter ses mails, visiter sa page facebook avant de vous examiner. Les études sur ces habitudes peu professionnelles au niveau local sont rares, en revanche voir l'agent d'un service sanitaire au téléphone parlant de sujets d'ordre privé pendant que les

malades patientent est assez commun. La preuve, les seules mentions qui sont faites généralement dans les établissements sanitaires sur l'usage du téléphone mobile sont relatives à l'interdiction de son usage dans certaines zones des hôpitaux, soit pour protéger les dispositifs médicaux, soit pour éviter le bruit.

La réglementation de l'usage des smartphones par les hospitaliers pendant le service est pour la plupart inexistante dans les règlements intérieurs des hôpitaux en Côte d'ivoire. Pourtant Zakehi (2019), mentionne dans son travail que, l'utilisation du téléphone portable par des agents pendant le service est l'une des causes des violences exercées sur le personnel de santé. Quand on sait que l'hôpital est un milieu qui demeure continuellement sensible à cause de l'importance de sa mission, il est bien logique que l'on s'interroge sur les tenants et les aboutissants réels de l'utilisation du smartphone par les soignants dans les établissements sanitaires. En clair, il est important de se poser la question suivante: quel est l'effet de l'usage du smartphone, par les agents pendant leur service, sur la qualité des prestations hospitalières ? Au regard de cette inquiétude, la présente recherche tente de comprendre, à partir du discours des usagers et des agents, l'implication des progrès technologiques (smartphone) dans les dysfonctionnements des rapports entre agents hospitaliers et usagers.

Pour atteindre un tel objectif, la théorie du déterminisme technologique de Luhan (1997) est convoquée dans cette étude pour tenter de cerner la relation entre technologie et rapports sociaux . En effet, le déterminisme technologique est un courant de pensées construit autour des influences entre la société et la technologie. Le changement technique est-il un facteur indépendant de la société ? Est-il autonome ? Ou encore provoque-t-il un changement social ? ce sont autant d'interrogations auxquelles essaye de répondre ce courant. Selon Luhan (1977), père de cette théorie, le principal facteur explicatif qui détermine l'histoire humaine est l'évolution des médias. Les facteurs économiques, culturels, politiques ou sociaux n'ont seulement qu'une importance secondaire comparativement à la dominance de l'aspect technique (Luhan, 1977), cité par Abdoulaye (2012). Les adeptes du déterminisme technologique sont donc d'avis que les avancées technologiques sont la cause principale des changements sociaux. Le téléphone cellulaire ou smartphone est un outil technologique de communication qui continue de marquer les individus et d'influencer de manière significative les rapports sociaux. Dans le contexte de cette étude, cette théorie permettra de situer l'influence du smartphone dans les rapports et les activités au sein de l'organisation hospitalière.

2. Démarche méthodologique

2.1. Site d'étude et échantillon

Le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de la commune de Yopougon représente le terrain d'étude. Le service dont les acteurs ont été mis à contribution dans le cadre de l'enquête est le principal ''service porte'' (porte d'entrée pour être

prise en charge) de cet hôpital ouvert au public. La population d'enquête retenue est essentiellement constituée des usagers et agents de ce CHU. L'échantillon sélectionné est composé de 86 enquêtés dont 36 agents hospitaliers sélectionnés par choix raisonné et 50 usagers par le biais de la méthode d'échantillonnage accidentel. La méthode est donc celle dite de convenance. Ainsi, les entretiens et questionnaires ont été administrés aux enquêtés dans les proportions suivantes :

Tableau 1

Echantillon de la population d'enquête

HOSPITALIERS		USAGERS / POPULATION		TOTAUX
Médecins	07	Patients	10	**86**
Infirmiers (ères)	12	Accompagnants	15	
Aides-soignants	08	Visiteurs	08	
Secrétaires & réceptionnistes	09	Riverains	17	
TOTAL	**36**	TOTAL	**50**	

Source : Enquête de terrain, 2022

Les sélections du tableau 1 ci-dessus tiennent compte des caractéristiques consignées dans le tableau suivant :

Tableau 2

Caractéristiques de l'échantillon d'enquête

Enquêtes	Hommes		Femmes		TOTAUX
	- 35 ans	35 ans et +	- 35 ans	35 ans et +	
Hospitaliers	04	11	07	14	**36**
	15 (41,66 %)		21 (58,33 %)		
Usagers / population	07	10	20	13	**50**
	17 (34 %)		33 (66 %)		
Totaux	**32**		**54**		**86**

Source : Enquête de terrain, 2022

Sur les 36 agents interrogés : 21 sont des femmes (58,33 %) et 15 hommes (41,66%). 30,55 % de ces agents ont moins de 35 ans (ils sont appelés les jeunes dans ce travail) et 69,44 % ont un âge supérieur ou égal à 35 ans (ils représentent les adultes). Au niveau des usagers/population, on dénombre : 34 % d'hommes (17) et 66 % de femmes (33), avec 54 % qui ont moins de 35 ans et 46 % ont 35 ans et plus.

2.2. Méthodes et matériels de collectes de données

Les méthodes phénoménologique et dialectique ont été utilisées dans cette étude. La première, la méthode phénoménologique a permis, indépendamment de

des conceptions et croyances, d'appréhender l'importance que les agents des hôpitaux donnent à leurs téléphones portables et les perceptions réelles des usagers vis-à-vis de l'utilisation de ces appareils pendant les heures de service. On s'est ainsi inscrit dans le paradigme compréhensif qui réfute l'existence d'un monde réel et d'une réalité à l'extérieur de la perception de l'acteur (Mucchielli, 1996, cité par Cyrulnik, 2018). Une attitude idoine qui oblige selon le principe fondamental de la phénoménologie de mettre l'accent sur la réalité telle que perçue par les enquêtés. La seconde, la dialectique est une méthode argumentative et d'analyse (Vasoli & Couzinet, 1996, cité par Zakehi, 2019), bien indiquée pour analyser et comprendre les actions sociales et comportements problématiques difficiles à expliquer et à corriger efficacement. Elle ne permet pas seulement de procéder par contradictions surmontées selon le célèbre modèle hégélien. Mais de prendre aussi en considération les dialectiques de l'altérité ou de la complémentarité des contradictions. Dans le cadre de cette étude, les points de vue (convergents ou divergents) des soignants et des demandeurs de soins sur l'utilisation des Smartphones en milieu hospitalier permettront d'évaluer leurs effets sur le processus de la prise en charge et sa finalité.

Pour la collecte des données, des techniques utilisées par Gripon (2012), pour mener son enquête dans deux établissements hospitaliers sur l'utilisation du téléphone portable ont été sollicitées. Ce sont : l'observation et les entretiens situationnels. Nous avons aussi eu recours à des entretiens semi-directifs.

Deux méthodes d'analyse ont été utilisées. La première, l'analyse qualitative a permis de valoriser les termes employés par les enquêtés et de faire attention à leur attitude afin d'en saisir les sens qui révèlent l'explication du problème évoqué. La deuxième, l'analyse quantitative a permis d'user d'un processus de déduction par lequel les données recueillies auprès des agents et des usagers sont numérisées et finissent par faire ressortir des informations objectives concernant les variables intéressantes sur l'utilisation du smartphone dans des centres de santé. Le traitement des données a été fait avec les logiciels SPSS version 20 et Microsoft office Excel 2010.

3. Résultats de la recherche

Le traitement des entretiens menés auprès des différents acteurs permet d'aboutir aux résultats suivants :

3. 1. Mauvaises prestations des hospitaliers : quelques indicateurs

- **Unité de consultation adulte : un service de grande affluence**

Le pool de la consultation adulte est situé au rez-de-chaussée du bâtiment A du CHU de Yopougon. C'est un ensemble de services qui gère les consultations externes des adultes dans la plupart des domaines médicaux sauf dans certaines spécialités (Pédiatrie, Chirurgie et Gynéco-Obstétrique…etc). Dans ce groupement de

services, exercent deux grandes catégories de médecins : des généralistes et des médecins de spécialités (ORL, Cardiologie, Néphrologie, Pneumologie…etc).

A l'instar des services des urgences où l'on reçoit directement les cas urgents, l'unité de consultation adulte est l'un des principaux ''services portes'' (service qui donne accès à la prise en charge) du CHU. C'est par conséquent une unité de grande affluence qui mobilise plusieurs agents hospitaliers censés être disponibles et attentifs aux préoccupations des usagers qui les sollicitent.

- **Longue attente avant la prise en charge**

A partir des réponses données par les sujets enquêtés, la compilation des estimations de temps (en min) permet d'aboutir au graphique ci-dessous.

Figure 1

Durée d'attente selon les estimations des enquêtés

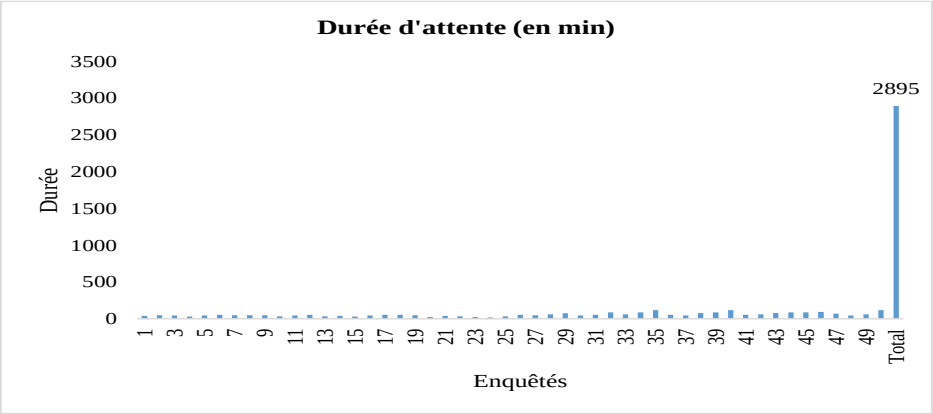

Source : Données de l'enquête au CHU-Y - 2022 (échantillon des usagers)

Le temps d'attente pour le patient et son accompagnant se compte dès leur arrivée dans le service sollicité jusqu'à la prise en charge effective par le médecin. L'analyse des délais d'attente avant prise en charge des patients se présentant à l'unité de consultation adulte du CHU de Yopougon, faite à partir des réponses des usagers interrogés, a montré que la durée moyenne d'attente est de 48,25 soit 48 minutes. Outre cette estimation moyenne, on pourrait également noter que 18% des patients ont mentionné avoir été pris en charge dans les 20 à 35 minutes suivant leur arrivée alors que pour les autres (82%), l'attente a été au-delà d'une heure. Certains enquêtés (6%) interrogés ont déclaré avoir expérimenté un temps d'attente au-delà 02 heures avant leur consultation par un médecin de service. En guise d'illustration, M. DX nous dit ceci :

> Cela fait plus de 02 heures de temps que je suis arrivée avec mon fils qui ne se porte pas bien. Je vous assure monsieur (silence) ces médecins nous foutent la merde ! Ils se foutent de nous. S'ils ne veulent pas travailler qu'ils n'aillent pas en faculté de médecine où qu'ils ne prêtent pas serment pour exercer le métier de la médecine. Monsieur mon fils est souffrant et je demande une intervention

> mais personne je vous dis personne pour m'orienter et comme si cela ne suffisait pas un agent vient me lancer à la figure qu'il y a plusieurs qui patientent et donc je dois faire autant. Entre temps, vous voyez ceux qui sont là-bas (le personnel sanitaire) sont carrément entrain de causer voire communiquer avec leurs téléphones. Et nous patients, nous souffrons (DX, 2022)

Nous avons néanmoins constaté, d'une manière générale, que les délais d'attente avant la prise en charge par les réceptionnistes et aides-soignantes pour relever les constantes (poids, température…) du patient sont souvent relativement courts. Ils sont dans le cas des réponses de nos enquêtés, inférieurs à 15 minutes en moyenne. En revanche, certains patients ont dû attendre plus de 45 minutes. Au total, les réponses montrent que les délais d'attente dans les halls et salles d'attente du CHU peuvent parfois être courts ou de très longue durée.

- **Absentéisme**

La longue attente ci-dessus évoquée est la conséquence de plusieurs facteurs dont l'absentéisme. La complexité du phénomène d'absentéisme des soignants dans les services médicaux et médicotechniques du CHU de Yopougon fait qu'il est difficile de l'appréhender. Primo, il semble que les enjeux de cet absentéisme des agents soient autant individuels que collectifs. L'absence sur le lieu de travail peut résulter d'abord d'une décision personnelle. Elle peut également émaner des contraintes d'un contexte organisationnel et managérial. De nombreux facteurs liés à la configuration organisationnelle et aux pratiques de management telles que les règles d'élaboration et de gestion des plannings de roulement, les dispositifs et mécanismes de gestion des absences relatifs aux arrêts maladies et autres permissions d'absence, ou encore les espaces d'échanges autour des pratiques professionnelles des soignants peuvent y participer. Or, ce phénomène participe certainement aux mauvaises prestations dénoncées par la population. C'est un révélateur des dysfonctionnements organisationnels. Les agents les plus indexés par rapport à l'absentéisme dans les hôpitaux ivoiriens sont les médecins. M. AQ, un accompagnant de patient s'est plaint en ces termes :

> Certains médecins de cet hôpital ne sont jamais présents, ils désertent leur poste pour aller servir dans les cliniques privées. L'état les rémunère gratuitement avec l'argent du contribuable pendant qu'ils courent après les vacations dans le privé. (AQ, 2022).

Plusieurs usagers (74,32 % de l'échantillon) ont cité l'absentéisme des agents comme participant à la mauvaise qualité de certaines prestations dans le CHU.

- **Actes médicaux insatisfaisants**

La satisfaction ou l'insatisfaction des usagers demandeurs de soins après prise en charge effective reste une appréciation très subjective. Cependant, des indices

peuvent laisser clairement transparaitre et consolider la raison d'une insatisfaction après des actes médicaux. Le manque d'attention ou de compassion de certains soignants, la douleur ressentie par un patient lors d'un acte médical ou ses effets secondaires ou encore le résultat final de la prise en charge hospitalière sont quelques aspects auxquels la population prête une attention particulière pour juger les prestations des soignants. Les CHU en Côte d'ivoire sont réputés pour la qualité des soignants qui y exercent, notamment à cause des professeurs titulaires dans les différentes spécialités. En revanche, ce sont aussi les lieux où des apprenants (internes) sont parfois autorisés à intervenir directement sur des patients. Il n'est donc pas exclu que des accidents, des erreurs d'imprudence ou liées à l'inexpérience surviennent. Comme on pourrait le voir sur le graphique ci-dessous, 24 % des usagers interrogés ont admis qu'ils sont repartis de ce CHU sans être satisfaits.

Figure 2

Taux d'insatisfaction chez les usagers

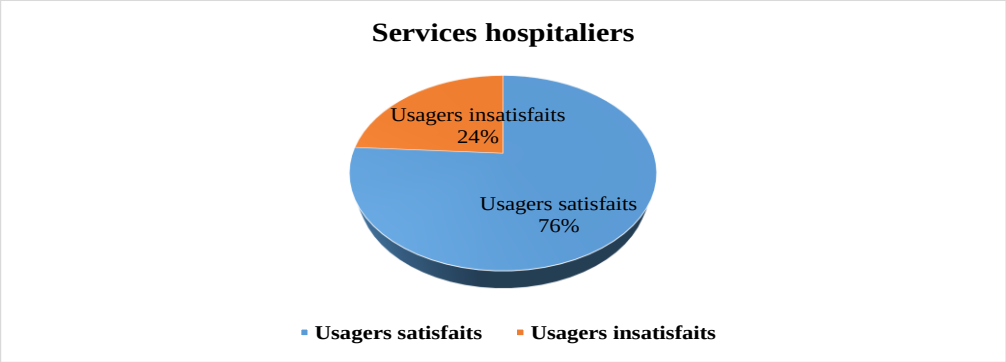

Source : Données de l'enquête au CHU-Y - 2022 (échantillon des usagers)

Dans la même perspective, 11,03 % ont révélé qu'ils ont déjà été témoins de situations d'une seringue mal introduite, d'une maladie mal diagnostiquée ou des prescriptions médicamenteuses inefficaces. Certains de ces usagers affirment : « Nous revenons après ces mauvaises expériences parce que nous n'avons pas les moyens pour aller dans les bonnes cliniques de la place » (KM, 2022).

3.2. Les facteurs explicatifs

Cette partie du travail permet d'une part d'estimer, après évaluation, le taux de pénétration du smartphone chez les agents des hôpitaux. Et, d'autre part, d'examiner le lien entre l'utilisation de cet outil de communication et la qualité des prestations hospitalières.

- **Agents hospitaliers et utilisation du smartphone au travail**

L'augmentation du taux d'équipement en téléphone portable et Smartphone a été très rapide ces dernières années, tant au niveau de la population en générale qu'en milieu de travail et surtout en milieu sanitaire. Cet essor s'accompagne de certains

risques dont celui du mauvais rendement de l'employé. Dans les hôpitaux le rendement escompté par les responsables politiques et les populations est en rapport avec des vies humaines. C'est dire combien le rôle des agents qui exercent dans les hôpitaux est primordial.

- **Taux de pénétration du smartphone chez les soignants**

Dans cette étude, tous les agents (100 %) du CHU que nous avons interrogés ont affirmé être en possession d'au moins un téléphone portable pendant le service. Aucune loi, ni règlement intérieur ne l'interdit formellement. Cependant, selon un responsable de l'hôpital, lors des réunions de staff, les agents sont invités par leur responsable à modérer son utilisation pendant le service. L'étude qualitative nous montre à travers les verbatim de nos enquêtés la fréquence de l'utilisation du smartphone chez le personnel soignant. Docteur KC en service de radiologie au CHU-Y dit à ce sujet :

> Les smartphones ou les portables, nous les utilisons comme tout citoyens car ce sont des outils de communication, mais surtout de mobilité. En effet, je peux être appelé à intervenir sur un malade mais cela peut se faire par un appel téléphonique. Toutefois, je suis conscient que plusieurs de nos confrères en abusent et souvent de façon inutile. (KC, 2022)

Dans cette même optique rétorque Docteur GX en service de gynécologie au CHU :

> Monsieur comprenez que nos smartphones font partie de nos outils de travail. Donc, dire que nous en abusons je crois que c'est faire un jugement sans fondement. Sinon, la plupart d'entre nous personnel soignant avions au moins deux téléphones. Maintenant en ce qui concerne son utilisation je crois que nous devons modérer. Car nous sommes dans un service public où nous recevons des patients constamment. (GX, 2022)

Quant au taux de pénétration du smartphone, il est illustré sur le graphique suivant :

Figure 3

Proportion des agents hospitaliers disposant d'un smartphone

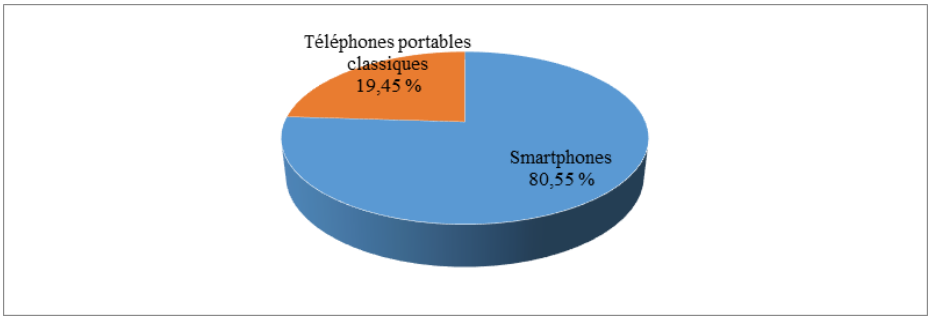

Source : Enquête au CHU-Y - 2022 (échantillon du personnel)

L'illustration ci-dessus montre que 80,55 % des agents des hôpitaux sont équipés de smartphone contre 19,45 % qui possèdent uniquement un téléphone portable classique. Cependant, ce sont 55 % des hospitaliers qui possèdent au moins un simple téléphone car certains disposent de deux appareils. L'analyse des caractéristiques des 80,55 % d'agents disposant d'un smartphone montre que 90,90 % des jeunes (selon nos critères d'âge indiqués plus haut) en possèdent un et 09,10 % seulement ont uniquement un téléphone portable classique. Comme l'illustre le graphique n°4 suivant.

Figure 4

Proportion des agents hospitaliers (jeunes) disposant d'un smartphone

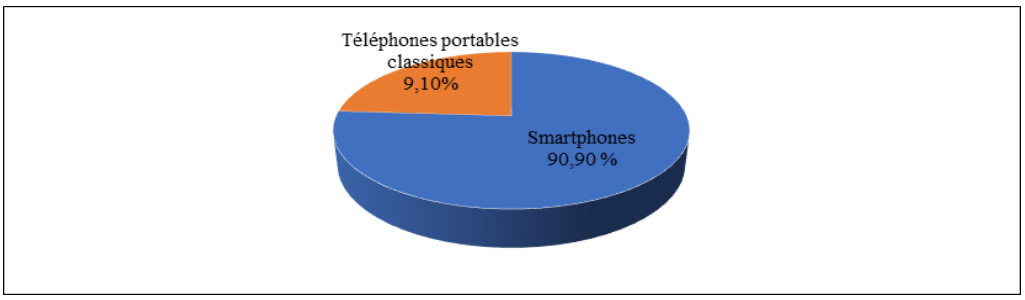

Source : Données de l'enquête au CHU-Y - 2022 (échantillon du personnel)

Au niveau de ces jeunes, 100 % des hommes ont un smartphone contre 85,71 % de jeunes filles. Il est à noter que 45,40 % de l'ensemble de jeunes possèdent un téléphone portable classique. En considérant les adultes, on dénombre que 76 % ont un smartphone contre 24 % de portables classiques. Au niveau de ces adultes 81,81 % des hommes ont un smartphone contre 71,42 % de jeunes filles. L'on retient avec ces proportions obtenues que de nos jours, il y a une nette préférence du smartphone au détriment des téléphones portables classiques. Les jeunes (hommes/femmes) et les hommes sont ceux qui préfèrent les plus ces appareils de dernière génération. En examinant le temps d'utilisation chez les catégories mentionnées on obtient le graphique suivant :

Figure 5

Temps (min) moyen passé sur un smartphone par jour par les hospitaliers

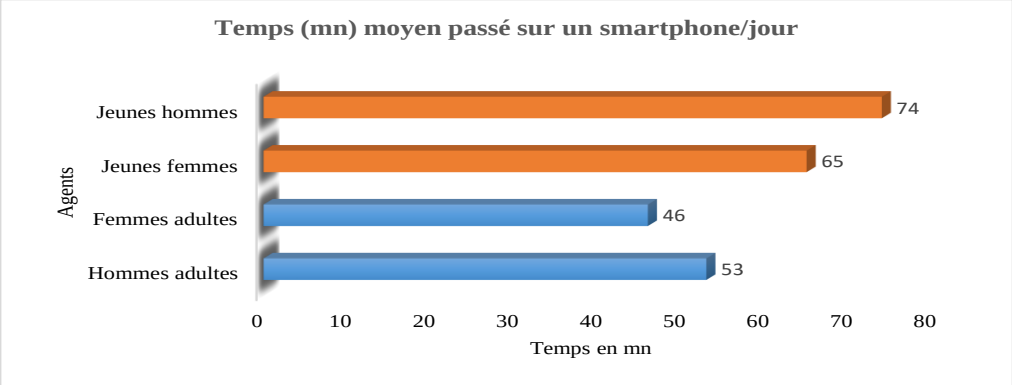

Source : Données de l'enquête au CHU-Y - 2022 (échantillon du personnel)

Les jeunes utilisent leur smartphone en moyenne 02h19mn par jour contre 01h39mn pour les adultes. Il est, au vu de ces scores, clair que le smartphone mobilise plus de temps d'utilisation que le téléphone mobile simple. Pour se faire une idée de la répartition du temps d'utilisation du smartphone, nous nous sommes servis des réponses d'une jeune infirmière. Au terme de ses différentes réponses, il en est ressorti qu'elle a passé 02h54mn sur son smartphone en une journée, repartie globalement comme illustré ci-dessous.

Figure 6

Exemple de répartition du temps (min) passé sur un smartphone en une journée chez une agente

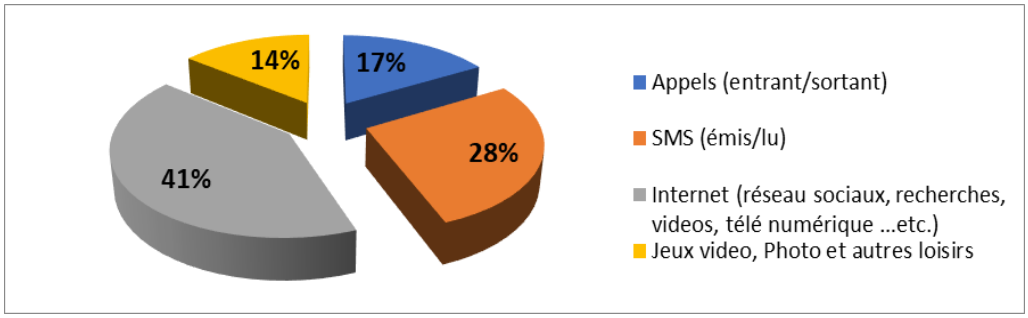

Source : Enquête au CHU-Y - 2022 (échantillon du personnel)

Les estimations montrent que cet enquêté a passé de manière globale dans cette journée 72 min sur internet soit 41 % du temps d'utilisation, ensuite 48 min (soit 28 % du temps) ont été nécessaire pour les SMS. Elle a passé dans ladite journée 29 min (soit 17% du temps d'utilisation) au téléphone en appels et 14 % du temps soit 25 min en jeux vidéo et autres loisirs. Même si cette répartition ne peut être généralisée car tous nos enquêtés hospitaliers ne se sont pas prêtés à cet exercice, le cas de cette jeune infirmière montre un aperçu de l'usage du smartphone en général.

- **Prestations hospitalières et utilisation du smartphone**

En presque deux décennies, le marché technologique a été saturé des téléphones mobiles. Aujourd'hui, les smartphones apparaissent comme les vedettes incontournables de cette odyssée. Aussi, conformément aux dispositions légales et réglementaires sur la liberté individuelle et le respect de la vie privée en milieu du travail, il n'existe aucune interdiction formelle de l'utilisation du téléphone portable pendant le service hospitalier. Très souvent les restrictions de l'utilisation du téléphone concernent uniquement les usagers du système hospitalier. À la question de savoir s'il leur arrivait d'utiliser leur téléphone portable pendant le service, les agents ont donné les réponses suivantes :

Tableau 3

Fréquence d'utilisation du téléphone par les hospitaliers

Usage du téléphone portable au service		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Quelques rares fois	05	13,9	**13,9**	13,9
	Plusieurs fois	15	41,7	41,7	55,6
	Assez fréquemment	09	25,0	25,0	80,6
	Très fréquemment	07	19,4	19,4	100,0
	Total	36	100,0	100,0	

Source : Enquête au CHU-Y – 2022 (échantillon du personnel)

Les fréquences des réponses inscrites dans le tableau permettent de conclure que 86,1%des agents utilisent leur téléphone pendant le service. Seulement 13,9 % affirment l'utiliser rarement. Toutefois, cette enquête n'a pas pu établir avec les réponses des agents le caractère (personnel ou professionnel) de l'utilisation de ces téléphones. A propos de la fréquence d'utilisation, Docteur SFY affirme ceci :

> Pour des raisons professionnelles, être joignable à tout moment par mes supérieurs, mes collègues et mes patients habituels, mon téléphone est toujours à proximité. J'ai aussi une famille ; ma femme et mes enfants doivent pouvoir me joindre en cas de besoin. (SFY, 2022)

Du côté des usagers, 86,23 % ont dénoncé l'utilisation abusive du téléphone mobile par les agents. Parmi eux 75,41 % affirment que les communications des agents des hôpitaux dont ils sont témoins sont souvent d'ordres personnels. Quels effets ces comportements ont-ils sur les prestations hospitalières ? Plusieurs termes ont été évoqués pour qualifier ces effets, nous n'avons retenu dans les réponses des enquêtés les quatre termes les plus cités :

Figure 7

Fréquences des réponses par rapport aux effets liés à l'utilisation du téléphone

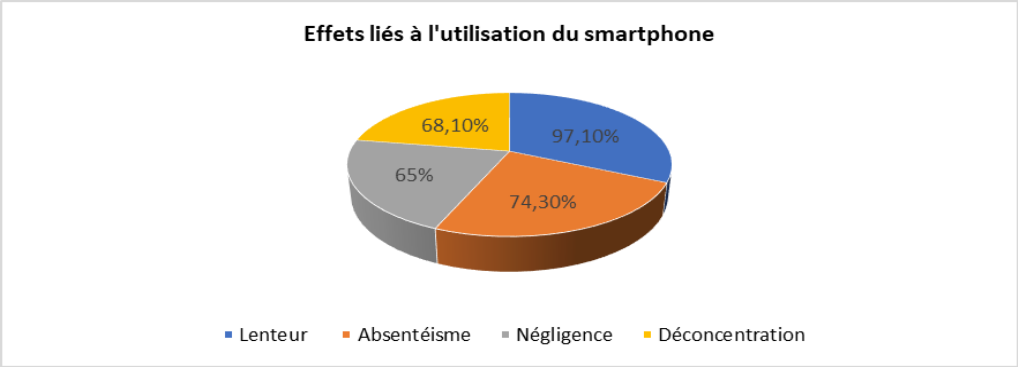

Source : Enquête au CHU-Y – 2022 (échantillon des usagers)

Ce sont : la lenteur (97,1 %), l'absentéisme (74,3 %), la déconcentration (68,1 %) et la négligence (65 %).

- **Lenteur**

Selon les réponses des usagers, l'utilisation fréquente des smartphones par les agents des hôpitaux participe à l'allongement du temps d'attente avant la prise en charge. C'est également le cas pour la durée de la consultation (prise en charge) elle-même. Entre deux notes, deux consultations ou des échanges avec les patients ou leurs accompagnants, une interruption occasionnée par un téléphone intervient. A titre illustratif, les propos de M. SF ont été retenus :

> Tu rentres souffrant et inquiet dans le bureau du médecin, il est au téléphone et avec des gestuelles il t'invite à t'installer. Il ne se gêne pas et continue sa communication. Le comble tu l'entends parler de sujets qui peuvent être différés sans que le ciel ne lui tombe dessus. Il raccroche enfin, le temps de te dire bonjour et d'en savoir plus sur ton mal, il reçoit un SMS. Il s'excuse et consulte son téléphone. Son smartphone dernière génération a toute son attention et la consultation qui devait durer que quelques minutes prend plus de temps. Les autres patients (nombreux) attendent toujours dans la salle d'attente. C'est frustrant, mais c'est aujourd'hui la réalité dans nos hôpitaux publics. (SF, 2022)

Les propos de cet usager avec lequel nous nous sommes entretenus illustre le vécu dans les centres de santé.

- **Absentéisme voilé**

Sur les 50 sujets qui constituent l'échantillon, 74,3 % des usagers ont cité l'absentéisme des agents comme participant à la mauvaise qualité de certaines prestations dans le CHU. C'est un phénomène néfaste qui s'ajoute aux nombreux problèmes que connaissent les centres de santé publics ivoiriens. L'absentéisme voilé, selon les termes de plusieurs enquêtés, fait référence à un agent présent physiquement dans les locaux de son service au travail, mais indisponible pour de

raisons non-professionnelles en rapport avec le smartphone (SMS, internet, réseaux sociaux, jeux, vidéos, causeries…etc.). C'est le cas des soignants présents à leur poste de travail, mais en communication ou sur leur smartphone pendant que les usagers-clients patientent. La présence d'un tel agent est plus ou moins égale à son absence. On dit généralement qu'il ''triche'' avec le travail : c'est de l'absentéisme voilé. Ces attitudes sont de moins en moins tolérées par les usagers dans les hôpitaux. Elles conduisent le plus souvent aux violences contre le personnel de santé.

- **Déconcentration et négligence**

La situation apparaissant anodine de voir de plus en plus de soignants glisser le smartphone sûrement dans la poche de la blouse pour ne pas être déconnectés de l'extérieur peut avoir des conséquences sur la qualité des prestations. Entre deux séances d'activité de soins, il n'est plus rare de voir des agents navigants sur leurs smartphones. La proximité permanente au smartphone avec ses alertes intempestives (sonneries SMS, appels, réseaux sociaux) et désagréables est un réel facteur de déconcentration, quand on sait que l'attention du soignant doit être portée sur le patient en face de lui. M. HK nous raconte ceci :

> J'ai été victime de la déconcentration des médecins dans une clinique où je me suis fait ausculter il y a huit mois par un jeune ophtalmologue. A la fin de l'examen, il m'a informé qu'en plus du renouvellement de mes verres pharmaceutiques, il fallait me prescrire un collyre appelé ''opticron'' pour calmer l'allergie diagnostiqué. Avant de notifier ses propos sur une ordonnance, il a reçu un appel sur son smartphone, je l'entendais échanger avec un autre patient avec lequel il avait rendez-vous dans une autre clinique. Il a demandé à ce dernier de ne pas oublier le médicament ''Skiacol'' qu'il lui avait prescrit. Après avoir raccroché il finit les notes sur mon ordonnance. En rentrant, je suis passé à la pharmacie et l'après-midi, en toute confiance, j'ai appliqué la posologie indiquée sur l'ordonnance. Après des gouttes dans les yeux et quelques minutes passées, rien n'allait plus, je ne voyais presque plus rien. Paniqué, j'ai appelé la clinique pour exposer les faits à l'ophtalmologue qui consulte immédiatement mon dossier et me retorque en ces termes : « je vous ai bien prescrit de l'opticron ce matin ! C'est bien ça ! ». Ne voyant plus rien, mon jeune frère cherche l'ordonnance en question puis me dit : 'il est écrit sur ton ordonnance Skiacol'. (HK, 2022)

L'usage du smartphone pendant la consultation a failli coûter les yeux au patient. Ces situations dues à l'usage du smartphone sont fréquentes. Par exemple, on retrouve souvent des sages-femmes abandonnant des parturientes pour suivre des feuilletons de « Telenovelas » sur leurs smartphones ou des infirmières, seringues en main, pratiquant une injection tout en communiquant au téléphone avec des oreillettes…etc. Ces situations augmentent les accidents par négligence et les cas d'accidents iatrogènes. Le lien n'est peut-être pas direct ou évident, toutefois ces

comportements dus aux téléphones portables et aux smartphones en particulier participent à affecter encore plus l'image des hospitaliers et particulièrement des soignants vis-à-vis des populations.

3. Discussion-Conclusion

La combinaison de l'analyse des observations sur le terrain et le traitement des informations obtenues de l'ensemble de nos enquêtés a permis d'aboutir aux résultats ci-dessus exposés. Lesquels résultats ont permis d'atteindre l'objectif de recherche.

Les principaux résultats montrent que, l'utilisation abusive du smartphone à des fins extra-professionnelles par les agents des hôpitaux pendant le service nuit considérablement à la qualité de leurs prestations. En effet, l'usage de cet appareil pendant les horaires de travail entraine la lenteur, la déconcentration et la négligence dans l'exécution des tâches.

Les conclusions montrent également que l'utilisation du téléphone pendant les horaires de travail contribue à une forme d'absentéisme dite « absentéisme voilé », qui renvoie au fait qu'un agent soit physiquement présent au service, mais indisponible pour de raisons non-professionnelles en rapport avec son smartphone (internet, réseaux sociaux, vidéos, musique, causeries, etc.). Cette situation accentue les dysfonctionnements dans les établissements sanitaires et participe significativement à la détérioration de la qualité des prestations et aussi de l'image des soignants vis-à-vis des populations.

La théorie du déterminisme technologique convoquée dans cette étude (Luhan,1997) permet de cerner ces résultats. En effet, cette approche suppose que le changement technologique est un facteur indépendant de la société. C'est donc un facteur autonome. Autrement dit, la société n'influence pas la technique, qui tire son évolution de la science. Toutefois, toute innovation technologique provoque un changement social. C'est donc à juste titre que nous considérons à la suite de Luhan (1977) que la société vit dans l'ère technologique qui entraine un changement dans le quotidien des individus. Alors, bien qu'il soit un outil qui permet aux individus et aux entreprises de connaître une avancée significative dans leurs communications, le téléphone mobile est source de nombreux changements sociaux comme c'est le cas dans l'espace hospitalier.

La place sociale du smartphone (et du téléphone mobile en général) soulève des inquiétudes légitimes sur les nouvelles valeurs qu'il véhicule et la culture (égocentrisme, individualisme, narcissisme, isolement…) qui en résulte. Les agents employés dans les hôpitaux sont des êtres humains, comme tout autre, gagnés par la séduction et la frénésie suscitée par cet outil de communication. Car, le smartphone comme l'a signifié Godard (2007), est une alternative permettant de réduire la frontière entre le travail et la vie privée. Les avantages qu'il offre aux hospitaliers d'organiser leur vie pendant les heures de travail et inversement comme l'a souligné Broadbent (2011) est bien perceptible chez les agents des hôpitaux ivoiriens. Mais leur métier reste délicat et sensible par rapport à la vie humaine.

Hormis les dysfonctionnements relatifs aux facteurs organisationnels que connaît le milieu sanitaire, l'influence des smartphones et leur utilisation sur le lieu de travail feraient perdre peu à peu les qualités humaines indispensables (accueil, écoute, observation, compréhension, empathie, réconfort, abnégation, disponibilité…) aux hospitaliers. Les taux de pénétration du téléphone portable en générale et du smartphone en particulier relevés dans cette recherche montrent que l'utilisation de ces appareils au travail est ancrée dans les habitudes des soignants ivoiriens. Ces taux de pénétration rejoignent approximativement les résultats des travaux de Lucini et Bahia (2017) sur la Côte d'ivoire. Il est vrai que le smartphone est un outil qui offre des avantages professionnels, même si cet aspect n'a pas été développé dans cette recherche. En revanche, son usage « excessif » ou « abusif » pendant le travail constitue un réel frein à un rendement optimal des agents, et pour les usagers, un manque à gagner significatif en termes de satisfaction. Car, la lenteur, l'absentéisme, la négligence ou encore la déconcentration provoquée par l'usage du smartphone tel que relevé dans les résultats de cette étude ont des conséquences sur la qualité des prestations hospitalières. Interdire les smartphones qui mobilisent particulièrement plus de temps que le téléphone portable simple aux agents des hôpitaux constituerait une entrave grave à leur liberté, cependant trouver un compromis pour équilibrer son utilisation aux heures de travail serait bénéfique et salutaire. Il faut à ce titre, actualiser les règlements intérieurs des hôpitaux en formalisant les restrictions consensuelles sur l'usage de cet appareil par les hospitaliers. On pourrait, par exemple créer des ''fone-zones'' (des salles insonorisées) où les agents iraient communiquer discrètement et rapidement en cas de situation d'urgence privée. Une sensibilisation permanente sur ce problème et ses conséquences serait propice pour inciter au changement des comportements.

4. Références bibliographiques

Abdoulaye, S. (2012). *L'usage du téléphone dans la communication interne des organisations. Cas de la Loyale assurance*. [Mémoire de Master non publié] Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest (UCAO). https://www.memoireonline.com/05/17/9955/m_L-usage-du-telephone-dans-la-communication-interne-des-organisations-Cas-de-la-Loyale-assurance.html. Consultée le 25 /11/2023

Alario, F-X. (2011). *Toutes les questions que vous vous posez sur votre cerveau*. Odile Jacob

ANSES (2013). Radiofréquences et santé. Rapport d'expertise collective https://www.anses.fr/fr/system/files/AP2011sa0150Ra.pdf. Consulté le 25/11/2023

ANSES (2016). Compatibilité électromagnétique des dispositifs médicaux exposés à des sources radiofréquences. Rapport d'expertise collective https://www.anses.fr/fr/system/files/AP2011SA0211Ra.pdf.

Ascher M.S., Levounis P., Crocq M.-A., & Boehrer, A.E. (2018). *Les addictions comportementales: le guide clinicien*. Elsevier Masson

Benyamina, A., & Samitier, M-P. (2013). *Promis, demain j'arrête*. Neuilly-sur-Seine, Michel Lafon (France)

Broadbent, S. (2011). *L'intimité au travail : la vie privée et les communications interpersonnelles dans l'entreprise*. FYP Éditions

Buskens, I., & Webb, A. (2011). *Les africaines et les TIC enquête sur les technologies : La Question de genre et autonomisation*. L'Harmattan

Cabourg, C., & Manenti, B. (2017). Portables : la face cachée des ados. Flammarion.

Caron, H. A., & Caronia, L. (2005). *Culture mobile : les nouvelles pratiques de communication.* Presse de l'Université de Montréal

Colonna A. (2005). Téléphonie cellulaire et cancer: où en est-on ? *Bulletin du Cancer*, *92*(7), 637-43 https://polytechnique.hal.science/hal-00829224v1.

Crutzen, D., & Debatty, J. (2011). *Entre-prendre la violence à l'école : apprendre à réfléchir en communication de crise*. Edi pro

Cyrulnik, N. (2018). Analyse communicationnelle d'une méthode documentaire. *Revista Latina de Comunicación Social.* https://hal.science/hal-01961359/document.

Davidson, J.A. (1998). Brain tumors and mobile phones? *Med J Aust*, *168* (6), 309-11 DOI : 10.5694/j.1326-5377.1998.tb123359.x.

Delavault, C. (2016). *Hôpital: les téléphones portables sont des nids à virus*. Enquête en France https://www.pourquoidocteur.fr/Articles/Question-d-actu/16331-Hopital-les-telephones-portables-sont-des-nids-a-virus.

Dupin, N .(2018). « *Attends, deux secondes, je lui réponds…*»: *enjeux et négociations au sein des familles autour des usages socio-numériques adolescents*. Enfances Familles Générations. https://journals.openedition.org/efg/5821.

Gaudiaut, T. (2023). Plus de téléphones portables que d'habitants sur la planète. la téléphonie mobile en France . https://fr.statista.com/infographie/29769/evolution-nombre-abonnements-telephonie-mobile-et-population-mondiale/.

Godard, A. (2007). Sources laser infrarouges (2-12 µm) à semi-conducteurs : une revue. *Comptes rendus physiques*, *8*(10), 1100-1128 https://doi.org/10.1016/j.crhy.2007.09.010.

Gripon, F. (2012). *Les soignants et leur téléphone portable à l'hôpital*. [Mémoire de Master , Université de Caen, Basse- Normandi, France]. https://www.memoireonline.com/09/13/7362/Les-soignants-et-leur-telephone-portable--l-hpital.html.

Grozelier, A-M. (1998). *Pour en finir avec la fin du travail: Enjeux de société.* Editions de l'Atelier de France

Ling, R. (2002). L'impact du téléphone portable sur quatre institutions sociales. *Réseaux*, *2-3* (112-113), 276-312. https://www.cairn.info/revue-reseaux1-2002-2-page-276.htm.

Lucini, B. A., & Bahia, K. (2017). *Dossier sectoriel : Côte d'Ivoire, pour une transformation numérique soutenue par la téléphonie mobile*. GSMA Bulletin. https://www.findevgateway.org/fr/publication/2017/04/dossier-sectoriel-cote-divoire-pour-une-transformation-numerique-soutenue-par.

Luhan Mc, M .(1977). *Pour comprendre les médias. Les prolongements technologiques de l'homme.* Seuil

Martha, C., Coulon, M., Souville, M. & Griffet, J. (2006). Les risques liés à l'usage du téléphone portable et leur représentation médiatique : l'exemple de trois quotidiens français. *Santé Puplique*, *2*(18), 275-288. https://www.cairn.info/revue-sante-publique-2006-2-page-275.htm.

Martin, C .(2007). *Le téléphone portable et nous. En famille, entre amis, au travail*. L'Harmattan

Mucchielli, R. (1996). *L'interview de groupe : connaissance du problème, applications pratiques*. ESF éditeur Paris

Murgier, M., Cavaignac, E., Coste, J-F, Bayle-Iniguez, X., Chiron, P., Bonnevialle, P., Laffosse, J-M .(2016). Flore microbienne sur les téléphones portables dans une salle de chirurgie orthopédique avant et après décontamination. *Revue de Chirurgie Orthopédique et Traumatologique*, 102, 1093-1096. https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S1877056817301639?via%3Dihub.

Nussubaum, D. (2015). L'histoire du téléphone portable, des années 80 à nos jours. https://www.futura-sciences.com/tech/dossiers/telecoms-histoire-telephone-portable-annees-80-nos-jours-1944/.

OMS. (2000). *Champs électromagnétiques et santé publique : téléphones mobiles*. Aide-mémoire de l'Organisation Mondiale de la Santé. https://www.cairn.info/revue-sante-publique-2006-2-page-275.htm?ref=doi&contenu=bibliographie.

Pachiaudi, G. (2001). *Les risques de l'utilisation du telephone mobile en conduisant: Existe-t-il des solutions technologiques adaptatives?* Inrets.

Staebler, P .(2016). *Exposition humaine aux champs électromagnétiques ; De 0 Hz à 300 GHz*. ISTE Collections Ondes.

Zakehi, J. (2019). Déficit de communication dans le milieu sanitaire ivoirien et dysfonctionnement des établissements sanitaires de recours pour la deuxième référence. Quel impact sur les soignants ? Cas du CHU de Treichville . *Revue Internationale de Recherches et d'Études Pluridisciplinaires*, 38-62.

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
Licence CC-BY
Vol. 1, Num. 2, décembre 2023 (tome 1)

DÉFIS ACTUELS ET ENJEUX DE LA RÉAPPROPRIATION TERRITORIALE ET CULTURELLE DES FRICHES INDUSTRIELLES AU TCHAD : LE CAS DU SEMAMK, DE LA SIVIT ET DE L'ONHA

Current challenges and issues of territorial and cultural reappropriation of brownfield sites in Chad : the case of SEMAMK, SIVIT and ONHA

ERIC BOUBA DEUDJAMBÉ
École des Hautes Études en Sciences Sociales, CRH UMR 8558, France
E-mail: eric.boubadeudjambe@ehess.fr
iD ORCID: https://orcid.org/0009-0008-1201-8298

RÉSUMÉ

Le patrimoine industriel du Tchad est assez méconnu des professionnels du domaine culturel ainsi que des acteurs clés dans le processus de sa préservation, sa conservation et la valorisation de ses savoirs et savoir-faire techniques et scientifiques. Au regard de sa complexité, sa protection et sa valorisation exigent des préalables pour sa reconnaissance en l'occurrence la définition de son objet et la démarche de son appréhension. La présente étude fait un état des lieux du patrimoine industriel et technique du XXe siècle au Tchad, à évaluer leur importance pour la connaissance des savoirs, savoir-faire, voire la quintessence qui résulte de la méthodologie de son étude et à diagnostiquer l'état de la question des friches industrielles dans le contexte d'une réappropriation territoriale et culturelle. À ce sujet, trois principales friches industrielles relevant de l'agro-industrie ont retenu notre attention pour servir de cadre de réflexion sur les préoccupations se rapportant essentiellement à ces défis actuels et aux enjeux de leur valorisation patrimoniale. Car une réappropriation de ces « friches industrielles » en « friches culturelles » est possible dans le cadre d'un projet culturel de territoire.

MOTS-CLÉ : Repérage industriel ; Friches ; Projet culturel de territoire ; Tchad.

ABSTRACT
Chad's industrial heritage is relatively unknown to professionals in the cultural field as well as to key players in the process of its preservation, conservation and the enhancement of its technical and scientific knowledge and know-how. In view of its complexity, its protection and enhancement require prerequisites for recognition, in this case the definition of its purpose and the approach to its apprehension. This study takes stock of the industrial and technical heritage of the twentieth century in Chad, to assess their importance for the knowledge of knowledge, know-how, or even the quintessence that results from the methodology of its study, and to diagnose the state of the issue of industrial wastelands in the context of territorial and cultural reappropriation. In this regard, three main

brownfield sites belonging to agribusiness have caught our attention to serve as a framework for reflection on concerns relating essentially to these current challenges and the issues of their heritage development. Because a reappropriation of these "industrial wastelands" into "cultural wastelands" is possible within the framework of a regional cultural project.

KEY WORDS: Industrial scouting; Wastelands; Regional cultural project; Chad.

Introduction

La notion de friche industrielle renvoie à ce qui reste des implantations industrielles, leurs infrastructures et équipements de transformation et, par extension à l'espace d'activités ou terrain de productions industrielles, abandonnés à la suite de l'arrêt des activités. Elle est souvent sujette à la désindustrialisation du fait de manque de rentabilité et parfois de l'impact négatif que ces industries peuvent avoir sur leur environnement immédiat, à l'exemple des industries chimiques ou au mieux à la réappropriation en vue d'un nouvel usage[35]. En définition, « la friche est un espace, bâti ou non, anciennement occupé par une activité industrielle et désormais désaffecté ou sous utilisé » (IAURIF, 1993, p. 3). Au Tchad, il existe des friches industrielles dont l'état de conservation et/ou de maintenance varie d'une localité à une autre en fonction des aires d'activités industrielles. Les perspectives de valorisation scientifique, technique et patrimoniale de ces sites industriels à l'état de friche exigent la constitution d'une base de données pour une connaissance suffisante de leur contexte. Ce qui permettra de diagnostiquer la problématique de leur gestion pour mieux mobiliser la démarche de leur appréhension et valorisation en termes de patrimoine industriel et technique.

Eu égard à cette démarche, les questions de recherche sont entre autres : Quel est l'état de connaissance des friches industrielles au Tchad ? Quels peuvent-être les dispositifs et mécanismes à mettre en place pour une gestion optimale de ce patrimoine ?

Pour répondre à ces préoccupations, plusieurs friches industrielles ont été choisies telles que la ferme du Secteur Expérimental pour la Modernisation Agricole du Mayo-Kebbi nord Bongor (SEMAMK) à Billiam Oursi dans le Mayo-Kebbi Est, la Société Industrielle de la Viande du Tchad (SIVIT) à Sarh dans le Moyen-Chari et l'Office National de l'Huilerie d'Abéché (ONHA) dans le Ouaddaï. Tout ceci va permettre d'évaluer les défis actuels de leur conservation et les enjeux de leur réappropriation territoriale et/ou de leur réaffectation culturelle. La réflexion qui suit nous servira de canevas d'orientation, de formulation des souhaits et d'évaluation des possibilités de leur valorisation patrimoniale et touristique à l'avenir.

[35] La notion de friche industrielle prend en compte la définition du patrimoine industriel et la démarche de son étude, développées dans la Charte de Nizhny Tagil pour le patrimoine industriel de 2003 et les « Principes de Dublin » de 2011, du Conseil International des Monuments et des Sites (ICOMOS) et le Comité International pour la Conservation du Patrimoine Industriel (TICCIH). Ce sont deux organisations consultatives de l'Organisation des Nations-Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) en ce qui concerne le Patrimoine Industriel, Scientifique et Technique (PIST).

1. Méthodologie de l'étude : le cadre théorique et conceptuel

Cette contribution scientifique présente des réflexions effectuées dans une recherche doctorale portant sur : « Le patrimoine industriel du XXe siècle au Tchad. Enjeux et perspectives d'une patrimonialisation des techniques »[36]. Elle s'inscrit dans le cadre d'une recherche-action (Allard-Poesi, F. & Perret, V., 2003, pp. 85-89).

La méthodologie de cette recherche fait concomitamment appel aux archives, aux ressources documentaires et à des données d'enquêtes de terrain. Nous les avons effectuées dans les archives et bibliothèques nationales. Ces informations ont été confrontées aux données recueillies sur le terrain. La recherche documentaire s'est faite en France et au Tchad. Quant aux descentes sur le terrain, elles ont été faites plusieurs fois en 2019, 2020 et 2022. Ce qui nous a permis d'identifier certains sites et d'interviewer quelques acteurs clés de cette page de l'histoire économique du Tchad.

Notre travail de recherche porte sur l'ensemble du territoire tchadien[37]. Il est question de diagnostiquer collectivement les enjeux d'une patrimonialisation des techniques et la conservation des collections et bâtiments industriels. Compte tenu du champ d'étude très vaste, nous avons procédé à la sélection par voie d'élimination et selon les critères élaborés par le Service de l'Inventaire de la Direction Générale de la Culture (France). Dans le contexte du présent travail, le choix de ces trois « friches en vie » (Association Robin des Villes, 2008, pp. 24-31) répond, dans un premier temps, au listage des sites archéologiques et industriels susceptibles d'être considérés comme relevant du « patrimoine industriel et technique »[38]. C'est cette liste qui nous a permis de les répartir en plusieurs catégories : sites préindustriels, sites d'industries en activité, sites d'industries reconverties et friches industrielles. Ensuite, nous les avons regroupés sous trois périodes : précoloniale, coloniale et postcoloniale. La caractérisation de notre sélection[39] correspond aux directives édictées par le Service de l'Inventaire de la Direction de la Culture française dont les éléments à prendre en compte dans le tri, pour ce qui est des friches sont : « […] avoir un minimum de mécanisation, le nombre d'année d'existence et/ou d'abandon, l'importance des vestiges et l'histoire de l'industrie dans la mémoire collective du pays, la taille de l'industrie en matière de capacité de production, le nombre des employés, etc. ».

[36] Ce travail de recherche est réalisé dans le cadre d'une thèse en cours à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS) à Paris (France).

[37] Notre recherche sur le patrimoine industriel est faite dans une démarche globale. En revanche, la présente étude ne prend en compte qu'une partie de sa problématique et elle est fléchée sur trois friches industrielles réparties dans trois régions au Tchad.

[38] Selon l'Association Robin de Villes, il y a trois sortes de friches. 1 – Les « Friches en sommeil » qui désignent des friches en état d'abandon total, exclut des circuits de l'urbain, soit de leur éloignement du centre, par l'absence des voies de communications et d'accès, soit en raison de pollution. 2 – Les « Friches en projet » qui désignent de façon imagée les sites en voie d'exploitation, ou déjà réaffectées dont la situation urbaine a permis de valoriser le prospect l'injonction d'un financement de démolition, de la construction neuve ou de la réhabilitation. 3 – Les « Friches en vie », derrière cette appellation sont compris les sites qui accueillent épisodiquement ou en permanence, l'une des diverses formes d'utilisation éphémères d'activités ou d'occupation.

[39] Cette sélection indicative a été effectué dans le cadre de la recherche doctorale.

En nous basant sur cette approche et suivant les recommandations de Catherine Manigand-Chaplain (2011, pp. 4-11), il ressort que :

> Le repérage du patrimoine industriel consiste à inventorier les bâtiments ayant abrité ou abritant des activités industrielles en prenant en compte les infrastructures ainsi que les diverses machines énergétiques et production s'y rapportant (Gasnier, 2011, pp. 54-61).

En plus de l'inventaire industriel[40] vient s'ajouter le cas des vestiges de l'agro-industrie à l'état de friche que nous avons choisie d'élucider dans le cadre de cette étude. Nous souhaitons nous focaliser exclusivement sur trois régions. En principe, les trois sites[41] précités sont, des « friches en vie » c'est-à-dire des « sites qui accueillent épisodiquement ou en permanence, l'une des diverses formes d'utilisation éphémères d'activités ou d'occupation » (Association Robin des villes, 2008, pp. 24-31). Ce choix nous paraît stratégique car il nous permet d'avoir, dans le temps et dans l'espace, une vue d'ensemble de l'industrie tchadienne et en même temps, de tenir compte de l'urgence et de la spécificité des sites, qui subissent de manière quasi permanente des actions venant des différents acteurs du secteur.

2. État de connaissance des friches industrielles au Tchad

Le Tchad est un pays continental situé au cœur de l'Afrique. Il se situe entre le 8° et 24° de latitude Nord et le 14° et 24° de longitude Est. C'est une ancienne colonie française regroupée au sein de l'Afrique Équatoriale Française (A.E.F). Le Tchad est un pays qui rassemble un grand nombre de vestiges industriels et des monuments historiques sur son vaste territoire. Les différents biens patrimoniaux datent aussi bien de la période coloniale que postcoloniale (Ponari, 2018, pp. 170-181 ; Bouba, 2015, p. 5). Dans le cadre de ce travail, nous avons recensé une trentaine d'entreprises commerciales et industrielles[42]. Cependant, les quelques rares industries implantées lors de la colonisation sont presque toutes en activité à la suite de reprises ou fusion contrairement à certaines usines implantées juste après l'indépendance et qui sont à

[40] Le « repérage industriel » est un terme technique utilisé par la « Cellule Patrimoine industriel » du Service de l'Inventaire du Ministère de la Culture en France. Il est l'équivalent du terme « inventaire » généralement utilisé par les conservateurs ou promoteurs culturel pour le patrimoine culturel matériel et immatériel.

[41] À ce propos, il faut souligner qu'il existe au Tchad des sites agroindustriels en activité et les friches. En dehors de ces trois friches industrielles, nous avons également l'ancienne usine de la CotonTchad à Guidari, la ferme du SEMALK à Laï et l'OTA à Kélo dans la région de la Tandjilé, les usines d'égrenage et délintage chimique de coton à Gounou-Gaya dans la région du Mayo-Kebbi Est. En revanche ces sites sont des « friches en sommeil ». Cependant, il n'existe au Tchad aucune « friche en projet » à ce jour c'est-à-dire repris dans le cadre d'un PCT.

[42] Ce recensement prend en compte la borne chronologique d'étude de notre thèse de doctorat qui se situe entre 1900-1979. Dans les années 1980, il y avait au Tchad, près d'une centaine d'usines ou implantations industrielles appartenant à une trentaine d'entreprises. La CotonTchad disposait le plus grand lot d'usines (25) d'égrenage et de délintage de coton, et d'huilerie-savonnerie réparties dans plusieurs régions.

l'arrêt après quelques années d'exploitation. C'est effectivement la situation actuelle des trois friches qui font l'objet de notre étude (fig. 1). Ces friches se trouvent au nord-est (ONHA dans le Ouaddaï), au centre-ouest (SEMAMK au Mayo Kebbi-Est) et au sud (SIVIT dans le Moyen Chari) du Tchad.

Figure 1

Zones d'implantation agroindustrielle de la période coloniale et au cours deux premières décades postcoloniales (1900-1980) et localisation de la SIVIT, de l'ONHA et du SEMAMK.

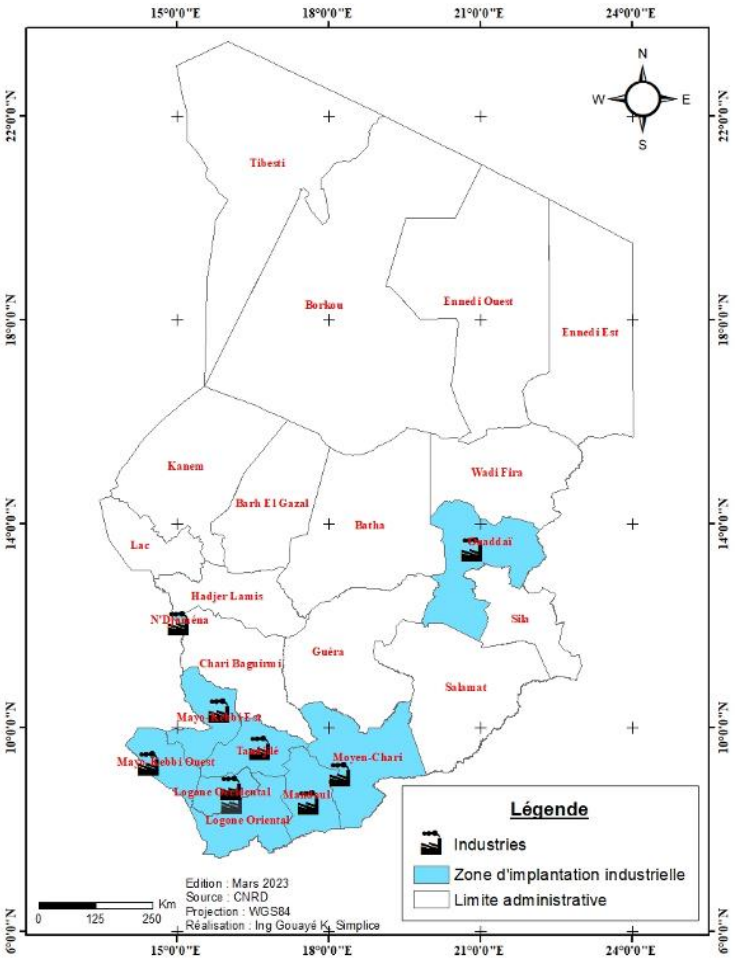

Source : © CNRD, 2023.

2.1. Le Secteur expérimental de modernisation agricole nord-Bongor

L'administration coloniale française créa six fermes de multiplication en 1951 réparties en quatre zones cotonnières, une zone rizicole et la sixième en zone arachide pour des essais agronomiques (1 FIDES 20). En 1955, le Tchad disposait déjà de trois pôles d'expérimentation agricole (blé et riz)[43]. Ils étaient regroupés en trois entités appelée Secteur Expérimental de Modernisation Agricole (SEMA). Il y avait le

[43] Trois décennies après la mise en œuvre de la politique d'intensification de la culture sèche du coton en culture industrielle engagé en 1927, le nombre des fermes de multiplication agricole a été répliqué et est passé de 6 à 12 en 1957.

SEMABLÉ pour la culture du blé dans les polders du Lac-Tchad, le SEMALK du Casier D pour la riziculture de Laï-Eré-Deressia située à Djoumane et Laï et le SEMAMK pour le Casier A, B et C de Billiam Oursi et Katao au nord de Bongor. Le processus de la modernisation agricole était tributaire de la mécanisation de la culture et l'aménagement des aires des cultures, à travers le développement de groupements et paysannats qui ont influé l'implantation de ces unités de transformation des produits vivriers en produits de rente. Le projet de modernisation agricole était placé sous l'Office de Mise en Valeur de Satégui-Déressia (OMVSD) dont les rizeries de Laï et Bongor (Cabot, 1957, pp. 158-173). Cependant, le blé produit par le SEMABLÉ a permis, quant à lui, l'implantation d'une minoterie à N'Djaména : les Grands Moulins du Tchad[44]. Le SEMABLÉ sera finalement remplacé en 1967 par une société de plus grande envergure, la Société pour le Développement du Lac (SODELAC) pour l'encadrement de la culture du blé dans les polders (Bouquet, 1969, pp. 203-214).

Les unités industrielles du SEMAMK se trouvent à Biliam-Oursi, une sous-préfecture située à une trentaine de kilomètres au nord de Bongor (chef-lieu de la région du Mayo-Kebbi Est) et connu sous l'appellation de Casier B. La mise en œuvre du développement du SEMAMK était censé couvrir une surface de 57 000 hectares dont 12 000 hectares sont naturellement exondés. Des prévisions qui ne seront jamais atteintes par manque de financement. Les travaux d'aménagement de la rizerie de Biliam-Oursi, pour sa part, se sont effectués entre 1954 et 1958 (1 FIDES 20). À partir de 1961, elle devint une ferme rizicole ayant une usine d'une capacité de traitement de 2 000 kilogrammes de paddy à l'heure (Diguimbaye et Langue, 1969, pp. 167-235). L'usine a fonctionné jusqu'en 1990, date de sa reprise par l'Office National du Développement Rural (ONDR)[45].

Les infrastructures de la friche du SEMAMK à Billiam Oursi comprennent trois grands « silos tour »[46] pour l'inertage des céréales ou grains de riz, reliés à un bâtiment principal composé de plusieurs ateliers de décortiqueuses interconnectées en chaînes de production (fig. 2). Le bâtiment central de la chaîne de production est constitué d'un grand bâtiment compartimenté en deux magasins. Dans la cour, on trouve également une bascule industrielle qui est restée en bon état mais aussi, un pluviomètre. En revanche, toutes ces unités de productions sont à l'arrêt faute de moyens financiers propres à l'établissement et par manque de subventions de l'État[47].

[44] Contrairement aux autres unités de transformation agroalimentaire (l'usine du SEMAMK à Billiam Oursi, le SEMALK à Laï et l'Omnium Tchadien d'Alimentation-OTA à Kélo) qui sont désaffectées, les locaux des Grands Moulins du Tchad (GMT) sont actuellement réutilisés par la Direction Générale de la Réserve Stratégique de l'Armée Nationale Tchadienne (DGRS-ANT). L'OTA (décortiqueuse et huilerie) était un établissement privé.

[45] Informations livrées par Moussa Bello, gardien du site.

[46] Un silo tour est une infrastructure spécialement conçue pour stocker divers produits en granulés, en copeaux, en vrac. Avec ce type de réservoir d'entrepôts, on n'a plus besoin d'investir dans des sacs en plastique par exemple pour conditionner les produits. Le silo est souvent utilisé dans l'exploitation agricole et dans les industries.

[47] Bien que l'usine de Billiam Oursi fût, à partir de 1990, sous la responsabilité de l'ONDR, relevant du Ministère de l'Agriculture, ses bâtiments étaient aussi utilisés momentanément par l'Office National de

À ce jour, seul un tracteur[48] garé sous son hangar témoigne de l'importance de sa fonction initiale : celle de la mécanisation agricole de la rizerie de Bongor. Parlant de cette mécanisation, les machines allouées à l'agriculture (tracteurs et décortiqueuses) furent en grande partie d'origine italienne et fabriquées par la société OLMIA S.A.S, Vercelli. Cependant, il faut relever que la plupart des projets de soutien à la culture du riz dans ces zones, après l'indépendance, ont été financés sur fonds d'aide chinoise ou taïwanaise. Ces aménagements ont été réalisés entre 1965 et 2004. Ils s'étendent sur des surfaces hydroagricoles de 2 500 hectares (Minamou, 2022).

Figure 2

Une partie des infrastructures de l'usine du SEMAMK (2021) à Biliam-Oursi.

Source : © Germaine Minda, 2021.

2.2. La Société industrielle de viande du Tchad

Les Abattoirs de Fort Archambault (Sarh) connus sous le nom de la SIVIT/SIVID ont commencé à fonctionner à partir du 1er avril 1968[49]. Ses implantations se trouvent dans la zone méridionale à Sarh, la 3e grande ville du pays. Cette société industrielle avait une capacité de production de 3 000 tonnes par an de viande et employait 40 ouvriers. Elle disposait d'un complexe intégré de production de viande dont la production était destinée à l'exportation dans toute

Sécurité Alimentaire (ONASA). Aujourd'hui, elle revient à l'Agence National du Développement Rural (ANADER), crée en 2016 en lieu et place de l'ONDR, la SODELAC et le Programme National pour la Sécurité Alimentaire (PNSA). Le PNSA a été créé en 2001 en même temps que l'ONASA, l'objectif du premier vise à booster le niveau de la production agricole à travers la mécanisation du secteur et l'appui technique aux paysans tandis que le second constitue une sorte de grenier pour le stockage des vivres en vue de réponses immédiates à des situations de carence alimentaire au Tchad.

[48] Un tracteur octroyé à la Sous-préfecture par la Société Industrielle des Matériels Agricoles et Assemblage des Tracteurs (SIMATRAC).

[49] En plus de la SIVIT, le Tchad a deux autres abattoirs modernes qui sont en activité. Nous avons l'Abattoir Frigorifique de Farcha (AFF devenu la Société Moderne des Abattoirs Frigorifiques de Farcha-SMAF en 1998) à Fort-Lamy (N'Djaména) créé en 1967 et le Complexe Industriel des Abattoirs du Logone (CIAL) à Moundou inauguré le 29 février 2020.

l'Afrique centrale. La SIVIT disposait d'un abattoir, d'une conserverie équipée de fabrique de boîtes de conserve, d'une tannerie et d'une fabrique de chaussures (Diguimbaye et Langue, 1969, pp. 167-235 ; Goni, 2010, pp. 76-126). Après quatre années d'exportation effective, elle fit faillite[50]. Finalement, elle fermera ses portes en partie en 1975. Les installations de cette industrie furent reprises en 1998 par une entreprise privée à capitaux français et tchadiens : Africa viande. Mais celle-ci cessa ses activités dès 2001 pour diverses raisons liées au coût de la production et d'exportation (Mian-Oudonang, 2013).

Dans la ville de Sarh, il reste encore des traces visibles du site industriel de la SIVIT en l'occurrence les bâtiments qui sont debout mais dans un état de vétusté avancé. Les principaux bâtiments désaffectés et vides du site demeurent les seules traces encore visibles et témoins d'une activité industrielle passée. Tandis que les principales unités ou machines de production ont été démontées ou simplement rasées. Cependant, bien qu'elle ait cessé d'exister en tant qu'entreprise industrielle, les bouchers de Sarh continuent d'en faire une aire d'abattage et espèrent que le site bénéficie d'une reprise industrielle[51].

Figure 3

Les vestiges de la SIVIT à Sarh.

Source : © Eric Bouba D, 2019.

2.3. L'Office national de l'huilerie d'Abéché

L'huilerie d'Abéché (ONHA) a été créée en 1969. C'est le fruit de la coopération tchado-taïwanaise. Elle est la troisième huilerie après la Compagnie africaine (OLAFRIC) créée en 1955 et la Société des Oléagineux du Logone (SOLT) créée en 1966 (EDIAFRIC-IC Publications, 1978). Cette huilerie n'a fonctionné qu'environ trois

[50] Cette faillite est causée par le manque de débouchés réels sur le marché d'Afrique centrale lié au coût de la production et d'exportation et, par manque d'investissements malgré le fait, qu''elle soit prise en compte dans le 2e plan décennal de développement économique et social (1970-1980).

[51] Des propos recueillis auprès Bangasingar Zachée, gardien dudit site.

années. L'année 1972 marque sa fermeture à la suite d'un manque crucial de matières premières (arachides). Son site est compartimenté en deux enceintes juxtaposées. La première enceinte comprend deux grands bâtiments dédiés à la production. Le second compartiment quant à lui, laisse entrevoir une guérite à l'entrée. Celle-ci était affectée en son temps à la police. À côté de celle-ci, l'on retrouve et un grand bâtiment servant d'entrepôt de stockage de matières premières et produits manufacturés. L'usine se trouve au quartier Agid Rachid, non loin du Lycée national franco-arabe d'Abéché.

L'ONHA est la seule usine de production qui a été implantée dans la région du Ouaddaï. N'ayant pas eu de véritable politique de développement industriel, elle n'a pu survivre au temps. En plus de cela, ses infrastructures furent l'objet de vandalisme de la part des combattants des Forces Armées du Nord (FAN) et des Forces Armées Populaires (FAP) d'Hissein Habré et de Goukouni Weddeye entre 1979 et 1980[52]. Aujourd'hui, c'est un site désaffecté. Néanmoins, il est remanié de temps à autre par certains acteurs et fait souvent l'objet de nouveaux usages. À cet effet, il faut relever que l'un de ses bâtiments a servi de quartier général aux militants du candidat du Mouvement Patriotique du Salut (MPS) durant la campagne des élections présidentielles de 2016 et 2021. À ce jour, l'un de ses trois grands bâtiments est alloué à une ONG locale financée par la Fondation Grand Cœur (FGC).

Figure 4

Huilerie d'Abéché (ONHA).

Source : © E. Bouba D., 2022.

3. Défis actuels et enjeux politiques de la préservation des friches industrielles au Tchad

Dans L'Allégorie du patrimoine Françoise Choay (1999, p. 154) souligne que la reconnaissance d'un patrimoine implique, pour les pays prêts à reconnaître sa validité, un ensemble d'obligations tel que : « […] l'identification, la protection, la conservation, la mise en valeur et la transmission aux générations futures du

[52] Informations recueillies auprès de Mahamat Djarat, 41 ans. Gardien du site. Entretien réalisé à Abéché le 20 janvier 2022 par E. Bouba D. Il a remplacé son père défunt Djarat Yacine, gardien de l'ONHA à son ouverture.

patrimoine culturel ». Ainsi, pour avoir une connaissance suffisante de biens culturels sur un territoire donné, assurer leur promotion et les léguer aux générations futures, il est important de réaliser un inventaire général en amont. En France, le patrimoine industriel a suscité l'intervention des pouvoirs publics en faveur d'une action publique durant laquelle le Service de l'Inventaire (SI) a choisi d'utiliser le terme de « repérage industriel » (Gasnier, 2011, p. 54). Pour ce qui est du cas du Tchad, nous avons effectué ce que nous pouvons appeler « pré-inventaire du patrimoine industriel et technique » et défini par anticipation une méthodologie du repérage industriel qui pourrait être diligenté dans le temps. Cependant, la situation des friches industrielles au Tchad reste en elle-même une question épineuse du fait que, la plupart des sites repérés sont soit des « friches en sommeil » soit des « friches en vie »[53] et/ou des sites très mal remaniés.

Pour les friches en vie, leur cas devrait en principe, faire l'objet d'une attention particulière au niveau des ministères de la culture et du tourisme, du développement industriel ou des ministères des tutelles ainsi que leur prise en main par les collectivités territoriales et les communautés environnantes. Pour la mise en œuvre d'une action publique efficiente en termes de réappropriation territoriale voire culturelle, il faudrait envisager des nouvelles perspectives qui s'offrent au patrimoine industriel (André, 1997, p. 16). Cela sous-tend :

> Une démarche prospective par l'analyse de la conceptualisation patrimoniale et l'ouverture du champ à des nouvelles disciplines, ainsi qu'à d'autres acteurs. Il s'agit de penser cet héritage culturel comme réponse à certaines préoccupations contemporaines qui touchent le paysage, l'économie ou encore l'urbanisme ; autrement dit le penser comme un outil de revitalisation à la fois identitaire et territoriale (Gasnier 2011, p. 21).

En calquant notre démarche sur la méthode française du repérage industriel, l'approche scientifique et technique d'appréhension de notre objet d'étude, nous avons tenu compte dans un premier temps du choix sémantique de repérage industriel. Celui-ci englobe les notions d'inventaire/identification, de repérage/localisation, formulation de souhaits et recommandations suivant logiquement les étapes de leur étude. Cette dernière se fait en trois étapes à savoir : (1) repérage et inventoriage (dénombrement et connaissance), (2) sélection et tri, (3) élaboration ou formulation du cadre de la protection, conservation, reconversion et restauration (processus de protection, d'interprétation et de création culturelle/design et de scénographie).

[53] On ne peut pas parler de « friche en projet » au Tchad. Car, à ce jour, aucun projet culturel de territoire n'a été diligenté en vue de « reconvertir » une « friche industrielle » en une « friche culturelle ». Dans l'ensemble, les friches repérées au Tchad sont soit des « friches en vie » soit des « friches en sommeil » conformément à la définition que leur donne l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Ile-de-France (IAURIF).

Dans le contexte actuel de notre travail, le but du repérage consiste à localiser les sites (aussi bien sur la carte, le plan-masse que sur le terrain), identifier les bâtiments, machines et outils de productions. Cela nous amène à tenir compte de l'exhaustivité du repérage industriel (dans le temps et dans l'espace) contre la non-exhaustivité de l'inventaire (inventoriage de tous les éléments constitutifs du bien choisi). Une exhaustivité certes du recensement général des industries, mais circonscrite dans un cadre bien défini (critères et indicateurs). Ce dernier répond à plusieurs critères de sélection entre autres : l'usine doit avoir un minimum de mécanisation, employer au moins dix salariés et diffuser sa production au-delà des limites de la circonscription administrative, identifiable et suffisamment renseigné. À ces critères, l'on peut ajouter des exceptions qui peuvent être admises sur des critères architecturaux, esthétiques, historiques ou techniques, etc.

Nous pensons qu'après ce travail prospectif, le cadre de l'action publique peut être entrepris et s'intéresser aux lieux de production, aux infrastructures/aux outils de productions et à la matière de production (matière première et produits finis). À ce stade, la finalité pour nous, est de formuler des souhaits et des directives en vue de la mise en œuvre de leur valorisation in situ (sur site) ou ex situ (en plein air ou constituant une collection muséale dédiée à l'industrie au Tchad)[54]. Les finalités et les perspectives de la patrimonialisation sont de classer et protéger en mettant en place des mécanismes et/ou des dispositifs d'action publique. Pour atteindre un tel objectif, il faut formaliser la démarche : repérage, inventaire, sélection, protection et maintenance-restauration/conservation. Sachant bien que le patrimoine forme une ressource identitaire forte, accessible au plus grand nombre. Il est important de rendre lisible les fonctions passées des bâtiments et certains objets de collections industrielles. À ce sujet, Marina Gasnier (2011, p. 227) insiste sur cet état de fait : « Il est donc manifeste que cette volonté de ne perdre, ni trahir l'activité originelle du lieu, autrement son "esprit", son sens, procède du processus de patrimonialisation qui en assure la construction mémorielle et l'ancrage historique ».

Ce patrimoine peut varier en fonction du regard des acteurs en présence du passé de leur usine selon la manière dont ils se l'approprient son impact en tant que marqueur historique et ce qu'ils souhaitent en faire. Une appréciation qui peut être réversible dans le temps car, le processus de patrimonialisation confère après un certain temps du prestige au bien mais peut engendrer en même temps ou être source de conflictualité (Veschambre, 2008, pp. 65-83). Le capital symbolique d'un bien labellisé patrimoine peut se confronter aux enjeux économiques du territoire et de la vision des communautés (Gasnier, 2018 ; Lucchini, 2012, pp. 9-22). Pour répondre aux attentes de toutes les parties prenantes d'un Projet Culturel de Territoire (PCT)[55], il

[54] Pour chaque site industriel retenu une notice monographique, une fiche de repérage industriel et un plan-masse ont été élaborés. Les informations contenues dans les fiches monographiques proviennent d'EDIAFRIC-IC Publications (1971-1981), un périodique bimensuel qui publia régulièrement la documentation sur l'*Industrie Africaine*.

[55] Le projet culturel de territoire est un outil sur lequel s'appuient, dans leurs politiques respectives, la direction de la Culture et des Patrimoines et la direction d'Appui aux Territoires en France en matière

faut dans un premier temps catégoriser et définir une échelle de valeurs. Sur ce, l'établissement des indicateurs de reconnaissance, sur la base des données chiffrées telles les nombres des unités de productions sur site et leur état de conservation est primordial. Ces différentes préoccupations doivent prendre en compte les questions suivantes : Les critères des processus de patrimonialisation de la friche sont-ils discutables ? Comment élaborer le processus de patrimonialisation et dans quelle mesure faut-il l'appréhender ?

À ce sujet Amougou (2015, pp. 3-18) et Givre et Renault (2015, pp. 36-44) sont unanimes sur ces préoccupations. Dans leurs travaux, les deux auteurs proposent des considérations à prendre en compte tels que « l'objet ou la problématique » qui doit renvoyer au « patrimoine » et le « processus » de sa considération comme à l'idée de « patrimonialisation » afin d'éviter de se retrouver avec une imprécision conceptuelle approximative. Il faut donc cerner de manière claire « ce qui fait » et « ce qui serait » le patrimoine pour évaluer la compréhension globale sur la question d'échelles et des situations patrimoniales. Sur cette préoccupation, la question de la pluralité des sphères ou des aires culturelles reste intéressante pour pouvoir appréhender les jeux d'échelles dans les processus patrimoniaux multi situés et interconnectés dans le temps et dans l'espace. Le Tchad pour sa part, lors de la colonisation française, a été la colonie la moins industrialisée. L'industrie coloniale n'a touché qu'un tiers de son vaste territoire et le processus s'est cantonné dans la région méridionale propice à l'agro-industrie.

En outre, « […] les processus de patrimonialisation sont devenus un enjeu d'aménagement urbain, de par le monde, mais aussi un enjeu de mobilisation et de revendications sociales et culturelles ». Ces derniers intègrent désormais le paradigme participatif dans l'action publique (Hertzog et al., 2017, p. 47). Cette démarche d'appropriation identitaire doit tenir compte des réalités de chaque terroir. Selon Gasnier (2018, p. 25), la conceptualisation d'une patrimonialisation des sites industriels doit être pour la reconversion, un objet forgé au titre de l'industrie afin de faire vivre un territoire. Ici, la conception de « reconversion » est différente d'une simple « réutilisation ou ré usage »[56]. Le processus de reconversion du patrimoine industriel, doit être conçu pour des entités destinées à accueillir des nouveaux usages économiques. Le processus de la valorisation de nos friches industrielles doit rendre le site industriel propre à un usage urbain c'est-à-dire que l'accompagnement de la mutation doit permettre d'inventer des usages transitoires, de communiquer (concertation publique avec les parties prenantes) et maintenir un dialogue positif pour assurer la pérennité des projets de valorisation (Dambron, 2004). À ce propos, la mise en place d'un comité ou d'une société de gestion d'économie mixte est louable.

de revalorisation des territoires et leur aménagement en vue de revitaliser leur attractivité et asseoir un développement local.

[56] Actuellement ce qui s'apparente aux réalités factuelles de nos trois principaux sites retenus dans le cadre de l'étude. Le SEMAMK sert plutôt d'un garage du tracteur de la SIMATRAC, l'ONHA sert de locaux de circonstance lors de la campagne électorale ou siège d'une ONG et la SIVIT d'aire d'abattage anarchique et traditionnelle.

L'implémentation de cette dernière ne se fera que dans un contexte de partenariat public-privé. Ce qui impliquera toutes les parties prenantes et permettra de mettre en place des relations incitant à la codécision sur le long terme.

4. Les étapes de la réappropriation territoriale et culturelle des friches industrielles au Tchad

Selon Louis Bergeron, Président de l'écomusée de la communauté urbaine de Creusot-Montceau :

> La terminologie de « friches industrielles » est porteuse à nos oreilles de connotations froides ou péjoratives : elle sert de caractériser une certaine catégorie de l'occupation des sols, elle évoque aussi une non-utilisation de ces derniers, une stérilisation de l'activité ou de la production, un désordre urbain ou plus généralement paysager, et associe l'industrie à une vision de mort ou d'échec aux répercussions humaines douloureuses (Le Creusot-Montceau, 2002, pp. 1-3).

Au Tchad, les enjeux de valorisation impliquent avant tout la définition de ce patrimoine (industriel et technique) et de sa reconnaissance par les pouvoirs publics. À ce jour deux lois et un décret d'application ont été édictées dans le but de la préservation des biens culturels et archéologiques au Tchad (Loi 14-60, Loi 018 et Décret 12-408) mais aucune ne fait mention du « patrimoine industriel ». Pourtant, des actions sont à entreprendre pour la conservation-maintenance des friches en particulier, suivies d'une réglementation appropriée pour une préservation/protection optimale des sites industriels en général et, pouvant à long terme faire l'objet d'une réappropriation à travers un PCT. Un PCT se décline généralement en 5 grandes phases structurantes (Conseil départemental de Mayenne, 2018, pp. 17-19). La première phase permet de « cerner et définir » le projet. Une phase de « préparation et de sensibilisation » qui permet de planifier la démarche, des modalités de travail et de gouvernance. C'est également une « phase d'information sur l'intérêt et l'objectif » poursuivi par la démarche, ses étapes de travail à partager avec les élus du territoire, des partenaires et des associations. Cette phase peut durer entre 1 et 6 mois environ. La deuxième phase permet de faire l'état des lieux et le diagnostic c'est-à-dire « recenser et analyser ». Cette étape vise à « recueillir des informations sur le territoire » pour analyser la situation en vue d'élaborer les axes politiques qui structureront les choix de développement en matière culturelle de la collectivité. Les informations à recueillir sont quantitatives (données statistiques) et qualitatives (perceptions). En troisième lieu, on a l'élaboration du projet culturel proprement dit. La conception du PCT s'appuie directement sur le diagnostic qui a été posé. Cette phase permet de concevoir les orientations politiques pour lesquelles il s'agit ensuite de construire les moyens à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs. C'est une phase de conception, d'arbitrage (des orientations et des actions), de consensus, de choix, de négociation, de précision, etc. Elle s'achève par la formalisation des

orientations stratégiques dans un document rédigé qui peut être appelé « projet culturel de territoire » ou « schéma de développement culturel » ou encore « stratégie de développement culturel ». La durée du document cadre est définie par le territoire : période que se donne le territoire pour atteindre ses objectifs de développement culturel (3 ans, 5 ans, 6 ans ou 10 ans). Il est important de poser une temporalité dans la réalisation des actions. Cela ne veut pas dire pour autant qu'une fois la périodicité achevée, l'action culturelle de l'intercommunalité prend fin. Il s'agit de réajuster, d'enrichir, et d'enclencher une réflexion vers un second PCT qui marquera de nouvelles actions et un nouveau temps politique. Ensuite la quatrième phase, celle de la mise en œuvre. Celle-ci permet de suivre et ajuster. Cette phase est naturellement suivie de la dernière étape : l'évaluation et le renouvellement.

Dans un premier temps, il faut au Tchad une reconnaissance et une labellisation aussi bien au niveau local qu'au niveau national du « Patrimoine Industriel, Scientifique et Technique (PIST) ». Celles-ci doivent se matérialiser dans la pratique à travers une action publique conjointe conduite par le gouvernement tchadien avec l'appui des collectivités territoriales et les communautés ou associations interagissant ou ayant un regard sur lesdits biens. Il importe de souligner que jusqu'à ce jour l'État tchadien n'a enregistré aucun ensemble comme site « patrimoine industriel » à l'échelle du territoire et n'a mis en place aucun mécanisme ou des dispositifs pour son étude, sa préservation et sa valorisation.

À côté d'une politique de reconnaissance, vient la valorisation in situ via la réaffectation à des nouvelles fonctions. La mise en œuvre d'une véritable politique culturelle peut servir de cas pilote et chantier-école pour la mise en place des procédures conformes à la réalité tchadienne en termes de réhabilitation des sites industriels classés comme patrimoine. La mise en place d'un chantier-école qui doit avoir trois composantes à savoir : la valorisation du patrimoine industriel, la formation professionnelle dans ledit domaine et leur insertion sociale (professionnelle et économique). Pour ce faire, la question d'intégrité et d'originalité liée à l'authenticité et le contexte historique doit être mise en avant afin de permettre une lisibilité évidente des faits et du contexte historique propre à chaque site (IAURIF, 1993). À titre d'illustration, les sites industriels peuvent garder leurs contextes historiques et caractéristiques de site à l'abandon ou vandalisés. Cela permettra de faire des économies, de mettre en place un dispositif de préservation et maintenance à court terme et de garder en l'état les infrastructures de production sur site.

À côté de ces défis techniques, s'ajoute les enjeux environnementaux et sanitaires. La pollution (encombrements), la menace de disparition (sous l'action de la rouille ou du vol), les risques sanitaires (contagion et contamination insalubrité dues aux activités sur site pour le cas de la SIVIT) ou les besoins d'urbanisation (risques de destruction des vestiges anciens et vétustes) se révèlent comme étant des défis qui se dressent d'ores et déjà, si l'on veut éviter une éventuelle désindustrialisation de certains sites (Jarrige & Le Roux, 2021, pp. 240-247). Parmi les trois sites, le SEMAMK à Billiam Oursi pourrait être le site le mieux indiqué pour servir de « chantier test ou pilote » car il est situé en milieu péri-urbain et dispose d'une pluralité d'éléments sur

site. Les vestiges de l'ONHA à Abéché peuvent faire l'objet d'une reconversion ou reprise à des fins d'études scientifiques au regard de son histoire liée à la guerre de 1979 et la contextualité de la politique d'industrialisation du Tchad. Pour l'Huilerie d'Abéché, l'Université Adam Barka d'Abéché pourrait être à la tête d'un tel projet c'est-à-dire de sa reconversion. En revanche, le cas de la SIVIT à Sarh paraît le plus compliqué. Au regard de l'implantation du Complexe Industriel des Abattoirs du Logone (CIAL) à Moundou, une réhabilitation ne pourrait être envisagée car elle ne servirait que de gouffre financier. Cependant, même si tous les sites industriels en activité ne peuvent faire l'objet de muséification, leurs productions peuvent intégrer les musées ainsi que les unités de production (mobiliers ou matériels des industries à l'arrêt) et constituer une collection dédiée à l'industrie du Tchad. Un pavillon pourrait être dédié à cet effet au niveau du Musée National du Tchad (MNT) dans un contexte plus large en prenant en compte le patrimoine préindustriel, l'héritage industriel colonial[57] et le patrimoine industriel postcolonial du Tchad. Tout compte fait, il s'agit ici de se projeter dans l'éventualité d'un projet culturel en faveur de ces régions (Mayo Kebbi Est, Moyen Chari et Ouaddaï).

5. Conclusion

Il ressort de ce diagnostic posé que la revitalisation des friches industrielles au Tchad constitue un enjeu majeur pour la mise en place d'une politique de valorisation du patrimoine industriel. Pour la sauvegarde de la mémoire industrielle, elle doit engager, aux côtés des pouvoirs publics, la responsabilité des communautés dont l'implantation de ces usines a changé le mode de vie et le paysage. La réappropriation à travers des projets culturels de territoire comme outil de développement local est la mieux indiquée. Sa dynamique se pose en termes des préalables en matière de préservation de ces biens dans une démarche scientifique et technique suivie d'une approche sociologique et patrimoniale.

Pour les cas du SEMAMK, de la SIVIT et de l'ONHA, anticiper les risques de destruction ou de « désindustrialisation » exige que des mesures préventives et curatives dans le cadre d'une action publique soient prises. Elles sont urgentes et nécessaires. Un tel projet ne pourrait être implémenté que par l'apport des efforts conjugués des acteurs publics et des communautés dans le cadre d'un partenariat public-privé. Ce dernier tiendra compte des réalités techniques et des attentes économiques de chaque territoire.

6. Références bibliographiques

A- Sources d'Archives Nationales d'Outre-mer (ANOM) d'Aix-en-Provence

[57] À ce sujet, il importe de souligner que la plaque minéralogique du Léon Blot, un vapeur démontable utilisé par Émile Gentil lors de la pénétration coloniale française se trouve actuellement au MNT à N'Djaména tandis que ce qui reste du bâtiment (étrave) se trouve au Musée des troupes des marines à Fréjus dans le sud de la France.

FIDES 20. Rapport du Comité directeur du Fonds d'aide et de coopération de 1958.

B- Ouvrages, articles et travaux universitaires

Allard-Poesi, F., & Perret, V. (2003). La recherche-action. In Y. Giordano (Ed.). *Conduire un projet de recherche, une perspective qualitative* (pp. 85-132). EMS.

Amougou, E. (2004). *La question patrimoniale. De la « patrimonialisation » à l'examen des situations concrètes*. L'Harmattan.

André, B. (1997). Propositions pour des politiques publiques en faveur du patrimoine industriel. *L'Archéologie industrielle en France*, (31), 11-23.

Association Robin des villes (2008). *Les friches industrielles. Cartographie et modes d'occupation*. CERTU.

Bouba Deudjambé, E. (2015). *Conservation du patrimoine bâti au Tchad : cas des ruines de Ouara* [Mémoire de master en Développement, Université Senghor d'Alexandrie]. Archive ouverte DICAMES. https://hdl.handle.net/20.500.12177/3910

Bouquet, C. (1969). La culture de blé dans les polders du lac Tchad. *Les Cahiers d'outre-mer*, 22 (86), 203-214. https://doi.org/10.3406/caoum.1969.2511

Cabot, J. (1957). Un domaine nouveau de riziculture inondée : les plaines du Moyen Logone. *Les Cahiers d'outre-mer*, *10*(38), 158-173. https://doi.org/10.3406/caoum.1957.2031

Choay, F. (1999). *L'Allégorie du patrimoine* (3e éd.). Seuil.

Conseil départemental de Mayenne (2018). *Guide des projets culturels de territoire : Méthodologie et ressources*. Mayenne Culture.

Dambron, P. (2004). *Patrimoine industriel et développement local. Le patrimoine industriel et sa réappropriation territoriale*. Jean de la Ville.

Diguimbaye, G., & Langue, R. (1969). *L'essor du Tchad*. PUF.

Ediafric (1981). *Industrie Africaine, Afrique centrale (1971-1981)*. IC Publications-La documentation africaine.

Gasnier, M. (2011). *Patrimoine industriel et technique. Perspectives et retour sur 30 ans des politiques publiques au service des territoires*. Lieux Dits.

Gasnier, M. (2018). *Le patrimoine industriel au prisme de nouveaux défis. Usages économiques et enjeux environnementaux*. Presses universitaires de Franche-Comté.

Givre, O., & Regnault, M. (2015). *Patrimonialisations croisées. Jeux d'échelles et enjeux de développement*. PUL.

Goni, O. A. (2010). *Le commerce extérieur du Tchad de 1960 à nos jours* [Thèse de Doctorat, Université de Strasbourg]. https://www.theses.fr/2010STRA1019

Hertzog, A. *et al.* (2017). *De la participation à la co-construction des patrimoines urbains*. Le Manuscrit Savoirs, Devenir urbains.

IAURIF (1993). *Les friches industrielles en région d'Ile-de-France. Définition, inventaire Janvier 1993 : Évolution de 1985 à 1993*. IAURIF.

Jarrige, F., & Le Roux, T. (2021). Mémoires malheureuses : l'industrie à l'âge écologique. *303, arts, recherches et créations, (165),* 240-247. https://hal.science/hal-03503608

Le Creusot-Montceau (2002). *Friches industrielles entre mémoire et avenir*. Écomusée Creusot-Montceau ; Museo del l'industria et del lavoro ; La Fonderie.

Manigand- Chaplain, C. (2007). Le patrimoine industriel : éditorial. *In Situ,* (8), 4-11. https://journals.openedition.org/insitu/2669

Minamou Djobsou, E. (2022, 2 février). *Le casier B de Bongor agonise*. N'Djaména Bi-Hebdo. https://ndjamenahebdo.net/le-casier-b-de-bongor-agonise/

Ponari, N. (2018). Les enjeux des patrimoines culturels en périls au Tchad : cas de N'Djaména et Moundou. *Les Annales de l'Université de Moundou*, 6 (1), 170-181. https://aflash-revue-mdou.org/wp-content/uploads/2019/12/9-Ponari.pdf

Veschambre, V. (2008). *Traces et mémoires urbaines : Enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition*. PUR. https://doi.org/10.4000/books.pur.42988.

C- Contributions des conférences et colloques

Mian-Oudanang, K. (2013, 27-29 mai). *Économie et fiscalité pastorale : quels obstacles au développement équitable de la filière bétail* [Communication]. Colloque régional sur l'élevage, N'Djaména, Tchad. https://www.oecd.org/fr/csao/apropos/evenements/colloque-elevage.htm

Lucchini, F. (2012, 14 juin). *La fabrique des lieux : réapproprier des lieux pour la culture* [Communication]. Colloque international pluridisciplinaire « De la friche industrielle au lieu culturel », Rouen, France. https://www.scienceaction.asso.fr/sites/default/files/articles/livretColloqueLafrichesept2012.pdf

D- Accords internationaux sur le patrimoine industriel et la législation nationale du Tchad sur le patrimoine culturel

Les « Principes de Dublin » de 2011 ou les principes conjoints ICOMOS-TICCIH pour la conservation des sites, constructions, aires et paysages du patrimoine industriel.

Charte Nizhny Tagil de juillet 2003 pour le patrimoine industriel.

Loi n° 14-60 du 2 novembre 1960 ayant pour objet la protection des monuments et sites naturels, des sites et monuments de caractère préhistorique, archéologique, scientifique, artistique ou pittoresque, le classement des objets historiques ou ethnographiques et la réglementation des fouilles au Tchad.

La loi 018/PR/2018 du 10 janvier 2019 portant protection du patrimoine culturel au Tchad.

Décret 12-408 du 20 mars 2012 portant approbation du Document cadre de la politique de développement culturel et artistique au Tchad.

{SECTION 3}

SCIENCES DE L'ÉDUCATION

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
Licence CC-BY
Vol. 1, Num. 2, décembre 2023 (tome 1)

L'ÉDUCATION CAMEROUNAISE EN PROIE À DES *APPRENANTS VIOLENTS ET INDISCIPLINÉS* : DISSECTION DU MAL-ÊTRE DES ÉTABLISSEMENTS SECONDAIRES DE L'OUEST-CAMEROUN

Cameroonian education plagued by violent and undisciplined learners: dissection of the malaise of secondary schools in West Cameroon

HIPPOLITE AZAOU
Chercheur Indépendant, Cameroun.
E-mail: azaou_hippolite@yaho.fr
iD ORCID: https://orcid.org/0009-0004-0449-2062

RÉSUMÉ

L'actualité nationale de ces derniers temps peint le tableau sombre d'un secteur de l'éducation gangréné par des comportements dangereux. L'école, n'est plus sûre à cause du climat d'insécurité créé par de multiples formes de violence et d'indiscipline. D'où la question de savoir, quelles sont les manifestations de l'inconduite dans les établissements scolaires ? Le présent travail vise à caractériser l'ampleur du phénomène, décrire les facteurs de risque et présenter des stratégies de remédiation. Des enquêtes ont été menées auprès de six établissements secondaires publics de la région de l'Ouest sur la base des rapports de leurs conseils de discipline. Les résultats montrent que les apprenants essentiellement du genre masculin (85,8%) présentent une dangerosité à plusieurs faciès. Les bagarres rangées avec renfort (21,71%), les violences sur camarades et enseignants (8,5%), la pratique des jeux du hasard et de « taxage[58] » (22,52%) meublent le quotidien. Il s'en suit un climat d'insécurité alimenté par la consommation des stupéfiants, le double jeu de certains surveillants généraux véreux et diverses forces de pression. D'où la nécessité d'assainir l'école par un accompagnement de l'État à travers une revalorisation du conseil de discipline, une réorientation du dispositif de vidéosurveillance existant, un recrutement d'un agent de sécurité scolaire et la prévention de la violence au moyen d'un programme d'enseignement en éducation à la citoyenneté.

MOTS-CLÉ : Éducation ; Apprenants violents ; Apprenants indisciplinés ; Violence scolaire ; Cameroun.

[58] Selon le dictionnaire français Larousse, le taxage est une expression qui désigne l'action de taxer quelqu'un, de lui extorquer quelque chose par l'intimidation ou la violence. Dans notre contexte, c'est un racket qui se fait aux dépends des élèves généralement plus jeunes par des bourreaux poster à des recoins des établissements (Entrées des toilettes, couloirs, points d'escalades, entrée des quartiers etc.).

ABSTRACT

The recent national news portrays a bleak picture of an education sector plagued by dangerous behaviours. The school is no longer secure due to a climate of insecurity created by multiple forms of violence and indiscipline. Hence the question, what are the manifestations of misconduct in schools? This study aims to characterize the extent of the phenomenon, describe the risk factors, and present sustainable remediation strategies. Surveys were conducted among public secondary schools in the West region, based on reports from their disciplinary councils. The results show that predominantly male learners (85.8%) exhibit various forms of dangerous behaviours. Brawls with reinforcements (21.71%), acts of violence against peers and teachers (8.5%), involvement in gambling and extortion (22.52%) are very rampant. This leads to a climate of insecurity primarily fuelled by drug consumption, the double-dealing of certain corrupt supervisors and various sources of pressure. Hence, the need to promote a healthy school environment through state support, including the revaluation of the disciplinary board, the reorientation of the existing video surveillance system, the recruitment of a school security officer, and the prevention of violence through a citizenship education program.

KEYWORDS: Education; Undisciplined learners; Violent learners; School violence; Cameroon.

Introduction

Selon l'UNESCO, l'éducation est un droit humain fondamental dont le but est de sortir les hommes et les femmes de la pauvreté, de réduire les inégalités et d'assurer un développement durable (UNESCO, 2022). Pour l'ONU, c'est le quatrième pilier des Objectifs du Développement Durable (ODD) qui vise à fournir un cadre d'apprentissage effectif qui soit sûr, exempt de violence et accessible à tous. Elle est donc essentielle pour favoriser la tolérance entre les peuples et contribuer à l'instauration des sociétés pacifiques (ONU, 2016).

Au Cameroun, l'éducation a pour mission générale, la formation de l'enfant en vue de son épanouissement intellectuel, physique, civique et moral et de son insertion harmonieuse dans la société, en prenant en compte les facteurs économiques, socioculturels, politiques et moraux. À ce titre, elle forme les apprenants aux grandes valeurs éthiques universelles que sont la dignité et l'honneur, l'honnêteté et l'intégrité ainsi que le sens de la discipline (Loi d'orientation de l'éducation au Cameroun, 1998).

Selon l'UNICEF (2018), l'école devrait être pour les enfants, un espace où ils peuvent apprendre et grandir en sécurité. Bowen et al. (2018) parlent d'un endroit privilégié pour soutenir l'apprentissage de comportements sociaux positifs et le développement de mécanismes socioémotionnels permettant aux individus de développer des ressources pour gérer adéquatement leurs relations interpersonnelles. Malheureusement, pour bon nombre d'apprenants, l'école est devenue un milieu de vie complexe propice aux multiples manifestations des comportements violents et d'indisciplines.

La violence scolaire se définit comme étant tout type de comportement non désiré, perçu comme étant hostile et nuisible, portant atteinte à l'intégrité physique ou psychique d'une autre personne, à ses droits ou à sa dignité. Essentiellement vécue et commise, par des élèves, la violence à l'école entraine de façon presque inévitable des conséquences négatives chez ceux qui la subissent. Avec la recrudescence des actes de

violences et d'indisciplines, les tensions dans les établissements scolaires ont pris des proportions inquiétantes. L'école qui est le cadre d'apprentissage par excellence d'une éducation de qualité n'est plus sûre, car, plus un jour ne passe sans que l'on entende ici ou là parler de violence scolaire. Ce qui nuit de façon implacable, les nobles buts poursuivis par l'école, compromet les résultats scolaires des apprenants ainsi que leurs chances de mener une vie prospère et épanouie. C'est pourquoi, garantir à tous les apprenants un cadre d'apprentissage sûr, inclusif et sain est une priorité pour l'État ainsi que la communauté éducative. Se situant dans cette logique, ce travail vise à caractériser l'ampleur de la dangerosité des apprenants, de décrire les facteurs de risque pour mieux assainir leur cadre d'apprentissage et présenter des stratégies durables de remédiation. Ainsi :

- Quelles sont les manifestations de la violence et de l'indiscipline des apprenants dans les établissements scolaires de l'Ouest-Cameroun ?
- Pourquoi les apprenants qui sont des êtres à socialiser présentent-ils des comportements dangereux ?
- Quelles solutions envisagées face à ce phénomène grandissant de violence et d'indiscipline en milieu scolaire ?

1. Méthodologie

Cette étude a été menée dans les établissements secondaires publics de la région de l'Ouest-Cameroun qui constituent des cadres par excellence de la socialisation et de la formation intégrale des apprenants. Pour mener ce travail, notre démarche méthodologique essentiellement hypothético-déductive a été fondée sur des hypothèses, l'observation des faits, leur interprétation et leur vérification. Au préalable, une revue de la littérature a permis de valoriser les recherches dans le domaine de l'éducation. Notamment sur les thématiques de violence en milieu scolaire, des formes d'inconduite à l'école, de la règlementation scolaire et de l'assainissement de l'environnement scolaire.

Par la suite, la collecte des informations nécessaires pour ce travail, a combiné des outils et techniques qui ont suscité la participation et la collaboration des membres de la communauté éducative, sollicitées tout au long du processus. À ce titre, les enquêtes diagnostiques, les interviews, les observations directes sur le terrain et la participation à certains conseils de disciplines ont permis de collecter les données primaires. Pour y parvenir, six (06) établissements secondaires publics de la région de l'Ouest Cameroun ont été sélectionnés. Soit :

- Deux (02) établissements d'enseignement technique *(Lycée Technique de Bafoussam et Lycée Technique Bilingue de Bafoussam Banengo)* ;
- Quatre (04) établissements d'enseignement général *(Lycée Classique de Bafoussam ; Lycée Bilingue de Bafoussam ; Lycée Bilingue de Gouache et Lycée de Baleng).*

Le choix de ces structures a tout d'abord été fonction de l'effectif de leurs apprenants (Plus de 2500 élèves), par la suite de leur position géographique (Centre

urbain) et de leur standing. Les documents de base sollicités et exploités ont été les rapports des conseils de discipline disponibles allant de septembre 2021 à octobre 2022. Ceci pour le compte des années scolaires 2021-2022 et 2022-2023. Ainsi, 1014 cas d'inconduite scolaire enrôlés dans 23 conseils de disciplines sont passés au peigne fin pour en extraire des données qualitatives et quantitatives nécessaires pour ce travail.

Le traitement des données s'est fait à l'aide du logiciel Excel 2010, pour la saisir et les analyses statistiques descriptives et des fréquences. L'analyse des données a par ordre d'enseignement *(Enseignement Secondaire Général et Enseignement Secondaire Technique)* a été faite dans l'optique de mieux apprécier les réalités et les spécificités de chacun.

2. Résultats

2.1. De l'agneau au vipéreau, une triste transformation des apprenants à l'école

2.1.1. Quelques caractéristiques sociales de ces apprenants enclins à la violence

L'école est une institution sociale majeure qui remplit une double mission d'instruction et de socialisation afin de faciliter l'intégration des individus. C'est donc un milieu de vie où les élèves interagissent et vivent plusieurs situations qui sont des occasions d'apprendre à vivre en société. Mais, le contexte camerounais, marqué par de multiples cas de violence en milieu scolaire, pousse à questionner ce rôle social de l'école tout en soulevant la problématique de la dangerosité de nos apprenants.

D'individus supposés être doux et socialisables, les apprenants deviennent de plus en plus dangereux et enveniment le cadre scolaire. L'exploitation des 1014 d'inconduite scolaire enrôlés dans différents conseils de discipline permet de s'intéresser sur quelques-unes des caractéristiques sociales de ses apprenants. D'où la mise en exergue des indicateurs sociaux comme le genre et de niveau d'étude.

Le tableau ci-dessous donne une répartition des sujets violents recensés dans les établissements selon le genre.

Tableau 2

Répartition des apprenants enclins à la violence selon le genre

Ordre d'enseignement		**Genre**		
		Masculin	*Féminin*	*T*
Enseignement Secondaire Général	Effectifs	512	133	645
	Pourcentage (%)	50,49	13,12	63,61
Enseignement Secondaire Technique	Effectifs	358	11	369
	Pourcentage (%)	35,31	1,08	36,39
Ensemble des établissements	Effectifs	**870**	**144**	**1014**
	Pourcentage (%)	**85,8**	**14,2**	**100**

Source : Résultat d'enquête, Novembre 2022

Ce tableau montre que les élèves de sexe masculin sont plus enclins à la violence que ceux du sexe féminin. Que ce soit en enseignement général ou technique, on observe une prédominance du genre masculin car, plus de ¾ des apprenants violents recensés sont des garçons soit 85,8% contre une proportion marginale des filles avec seulement 14,2%. En plus du genre, le niveau d'étude est un autre indicateur social qui mérite d'être apprécier. La figure ci-après fait une répartition de ces apprenants selon leur niveau d'étude.

Figure 4

Répartition des apprenants enclins à la violence selon le niveau d'étude

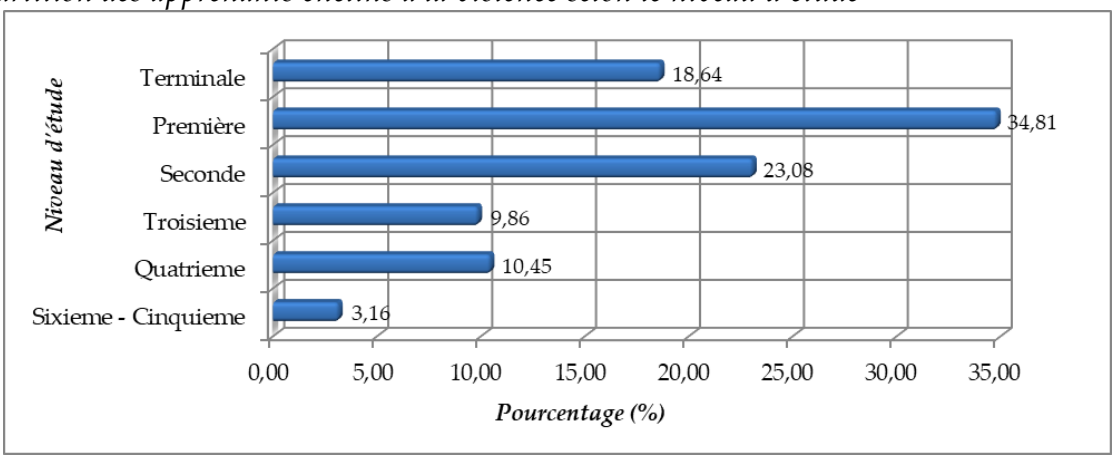

Source : Résultat d'enquête, Novembre 2022

Cette figure permet de constater que les élèves du second cycle ont plus de propension à la violence que ceux du premier cycle avec respectivement 76,5 % contre 23,5 %. La première marge du podium est occupée par les élèves des classes de première avec 34,81 % suivis de ceux des classes de seconde (23,08 %) et des classes de terminale (18,64 %). Les apprenants du premier cycle, généralement situé dans une tranche d'âge de 10 à 15 ans, sont plus jeunes donc, moins enclins à la violence. Qu'ils soient du premier ou du second cycle, il s'agit des apprenants dont l'âge scolaire correspond à la l'adolescence, considérée comme une période importante de transition dans le cours du développement humain. C'est donc, une deuxième décennie de l'existence humaine qui à en croire Claes M. (2003) se caractérise par de nombreuses et d'importantes transformations qui touchent tous les aspects du développement : biologique, les réalités psychologiques et vie sociale. Pour ces jeunes apprenants situés entre l'enfance et l'âge adulte, l'école devrait être un espace sûr où ils peuvent apprendre et grandir en sécurité. Malheureusement, l'école camerounaise est devenue un milieu de vie propice aux multiples manifestations de violence.

2.1.2. Une violence à plusieurs faciès dans nos écoles

Dans certains établissements scolaires de la région de l'Ouest-Cameroun, pas un jour ne passe sans que l'on entende ici ou là, parler de violence scolaire. De nombreux cas d'incivisme et d'irrespect des apprenants dans l'enceinte scolaire sont enregistrés et inscrits au rôle des conseils de disciplines ordinaires ou extraordinaires.

La figure ci-après fait un récapitulatif des cas de comportements d'indisciplines et de violence dans les établissements secondaires publics ciblés, pour la période de septembre 2021 à octobre 2022.

Figure 5

Les principales formes d'inconduite observées dans les établissements scolaires

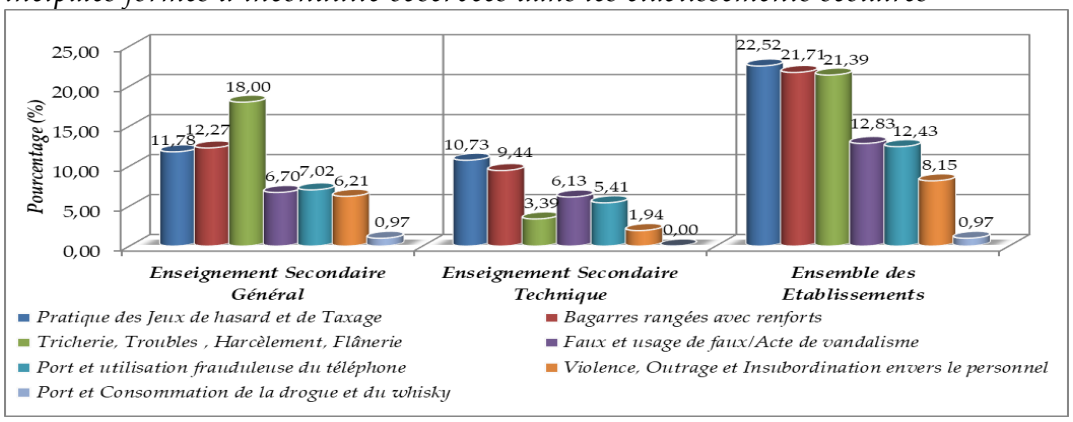

Source : Résultat d'enquête, Novembre 2022

Cette figure présente les multiples faciès traduisant le comportement dangereux des apprenants dans les établissements secondaires publics. Au total, 1239 délits ont été causés par les élèves mis en cause. Il en ressort que dans l'ensemble des établissements, la pratique des jeux de hasard et de « taxage » (22,52%), les bagarres rangées avec renfort (21,71%) ainsi que la tricherie, trouble, harcèlement et flânerie (21,39%) constituent les principales formes d'inconduites observées chez les apprenants. D'autres délits et non des moindres rassemblent les violences, outrage et insubordination envers le personnel de l'établissement, le faux et usage de faux associé aux actes de vandalisme, le port et l'utilisation frauduleuse du téléphone en milieu scolaire, la consommation de la drogue et whisky. Tout ceci traduit à suffisance le mal-être qui envenime le climat social au sein des établissements secondaires. La figure ci-après donne une illustration de la pratique du jeu de hasard.

Figure 6

Une forme de jeu de hasard la plus répandue dans les établissements scolaires

Source : Cliché Azaou, novembre 2022

Cette figure illustre une des formes de jeu de hasard qui consiste au jet de dé avec mise. Très lucratif et facile à dissimuler, le jet de dé avec mise se pratique à tous les recoins des établissements scolaires sous la complicité d'une sentinelle. Il s'agit d'un élève présent, acteur passif du jeu, dont la fonction première est de protéger les arrières de ses camarades de jeu et de donner l'alerte au passage d'un enseignant ou d'un surveillant. Une partie de jeu stopper par une alerte, reprend rapidement après le retour au calme.

La vulgarisation du dispositif de vidéo surveillance prescrite dans les établissements scolaires dès 2020 par le gouvernement comme réponse aux violences scolaires, est loin d'être efficace face à la pratique des jeux de hasard et de « taxage » qui constituent les manifestations les plus répandues des violences scolaire. Les acteurs de ces pratiques très rusés, évitent les zones balisées par les caméras de surveillance. Malgré cette mesure et la vigilance de l'administration scolaire, la dangerosité des apprenants, tel un phénomène contagieux, prend de plus en plus de l'ampleur. D'où la nécessité d'en explorer les causes.

2.2. Une situation de crise aux origines profondes

2.2.1. La consommation des stupéfiants, comme stimulant pour la violence à l'école

Selon l'opinion publique nationale, la consommation des stupéfiants est devenue un sérieux problème de société au Cameroun. C'est un fléau qui affecte de plus en plus le milieu scolaire, car selon les statistiques du Comité National de Lutte contre la Drogue (CNLD), publiées en 2022, 21% de la population camerounaise en âge scolaire ont déjà consommé de la drogue et la couche vulnérable oscille entre 15 et 25 ans (Mendogo P., V., et al., 2022).

Partout, les médias font écho de la montée de la consommation de la drogue à l'école. S'il est vrai que dans certains établissements de l'Ouest-Cameroun, seulement 0,97% des élèves ayant commis des délits ont été surpris en pleine consommation des stupéfiants, il faut reconnaître que cela est loin de la réalité. Car devenus accessibles et

faciles à dissimuler, les stupéfiants circulent à l'intérieur et aux alentours des écoles, sous des formes les plus inattendues *(Petits sachets, bouteilles d'eau, comprimés etc.)*. Les principaux acteurs dans le circuit se communiquent à l'aide des signaux méconnus des profanes. Des fournisseurs aux consommateurs en passant parfois par des dealers, les stupéfiants circulent dans nos établissements scolaires. Difficile de voir pour établir les faits mais, facile de tomber sur des apprenants incontrôlables pour s'être dopés. Les bagarres rangées avec renfort, les actes d'agressions, les violences sur des camarades et les enseignants ainsi que le phénomène de « taxage » sont sans aucun doute imputable à la consommation de ces stupéfiants.

2.2.2. Le double jeu de certains surveillants généraux véreux

Le surveillant général représente, dans le système scolaire camerounais, une figure emblématique incarnant l'ordre et la discipline. Formellement, en plus des tâches d'écriture (enregistrement des absences, délivrance des pièces scolaires telles que les billets d'entrées, etc.), la fonction de surveillant général consiste, aussi à veiller au maintien de la discipline, laquelle « se rapporte à un système complexe d'équilibres dynamiques et fonctionnels entre les actes des divers sujets de l'institution » (Amrouche, 2004). Son guide de travail est le règlement intérieur qui renferme les règles de conduite garantes de l'ordre et des bonnes conditions de vie en communauté et qu'il a pour mission de faire observer.

Toutefois, dans la réalité quotidienne des établissements scolaires, certains surveillants généraux véreux utilisent les manquements à la discipline comme une source d'engraissement faisant de leur poste, une véritable vache à lait. Reconnus comme le garant de la sécurité, du respect des droits et du règlement intérieur, ils traquent et prennent aux faits les apprenants dangereux, contrôlent l'assiduité et gèrent les absences des élèves. Mais en retour, un système de compromission avec les mises en cause et associant parfois le parent annule les situations compromettantes. Ainsi, de nombreux cas d'inconduite à l'école sont directement résolus avec les élèves ou avec les parents en contrepartie d'une rente négociée. Un système de double jeu qui alimentant en continue le cercle vicieux de la délinquance scolaire. À ce titre, l'apprenant délinquant sait ce qu'il doit faire pour mettre un bémol sur ses situations compromettantes et vaquer librement dans l'enceinte de l'établissement. À cela s'ajoute de nombreuses forces de pression.

2.2.3. Les *forces de pression* dans le recrutement et/ou le maintien des élèves délinquants

L'expression *force de pression* est utilisée dans ce travail pour désigner tout pouvoir ou action de presser menée dans le but d'influencer une décision voire un jugement. Il s'agit d'un soutien ou d'un plaidoyer quelconque en faveur des apprenants en situation d'inconfort. Ainsi, tout membre de la communauté éducative,

qui prête main-forte à un apprenant en situation délicate d'indiscipline constitue une force de pression. Pour y parvenir, certains utilisent leurs positions sociales (Supérieur hiérarchique, autorité politique et traditionnelle de la localité etc.) pour étendre leur influence dans les établissements, tandis que d'autres par contre, s'appuient sur la force de leur portefeuille pour soudoyer si nécessaire les intervenants véreux.

Dans les établissements scolaires publics ciblés dans la région de l'Ouest, 1014 élèves ont été jugés dans 23 Conseils de discipline pour des faits et actes répréhensibles. S'il faut admettre au regard des règlements intérieurs des établissements qu'à une faute grave, il faut une sanction sévère afin de dissuader les potentiels délinquants, force est de constater que la plupart des sanctions infligées ne reflètent pas toujours la gravité des faits. À titre d'exemple, le tableau récapitulatif des fautes et sanctions dans la plupart des lycées de la localité, prévois des décisions allant de 8 jours à l'exclusion définitive pour des cas notamment d'agression physique, de coup et blessure, de jeux de hasard, de taxage etc. Mais, la réalité des décisions disciplinaires est toute autre. La faute aux forces de pressions surtout endogènes en faveur de leur « poulain ». Une situation peu reluisante mais commune à tous les établissements.

De même, il est très souvent incompréhensif de voir des apprenants dangereux exclus d'un établissement être réadmis parfois *illico presto*. Pour cause, les forces de pression exogènes très influentes dans les sphères de la société. De nombreux apprenants délinquants exclus sont recrutés en début d'année scolaire sous recommandations d'un supérieur hiérarchique ou d'une personnalité très influente dans la localité. D'autres utilisent leur pouvoir financier pour s'offrir une place ou gérer leurs incriminations auprès de certains surveillants. Dans cet engrainage, *"l'apprenant-puissant"*, car soutenu par une force de pression, sait ce qu'il faut faire en cas de problème ou comment revenir dans l'établissement en cas d'exclusion. Ce qui renforce à l'école, un climat d'insécurité qui terni l'image de l'école camerounaise d'aujourd'hui.

2.3. Quelques stratégies de remédiation

2.3.1. Réprimer pour dissuader : pour une revalorisation des conseils de discipline

Selon le décret N° 2001/041 du 10 février 2001 portant organisation des établissements scolaires publics et fixant les attributions des responsables de l'administration scolaire au Cameroun, le Conseil de Discipline est un organe chargé de juger les élèves pour les faits et actes répréhensibles graves commis par eux dans une classe ou au sein de l'Établissement. C'est ainsi que pour les établissements scolaires ciblés, 23 Conseils de discipline ont été dûment convoqués de septembre 2021 à octobre 2022. La figure ci-après donne la tendance des sanctions disciplinaires infligées aux contrevenants.

Figure 7

Principales sanctions disciplinaires infligées aux apprenants mis en causes

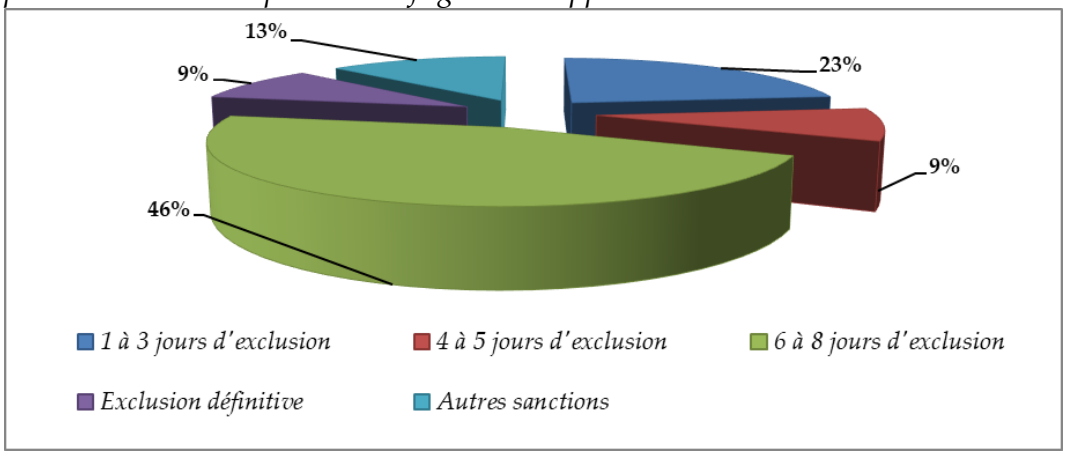

Source : Résultat d'enquête, Novembre 2022

Il ressort de cette figure que les sanctions infligées aux mis en cause varient de la relaxe pour les cas non établis à une exclusion définitive pour les cas graves. La sanction de 6 à 8 jours d'exclusion avec changement d'activité a été la plus attribuée avec 46% suivie de 1 à 3 jours d'exclusion (23%). Les autres sanctions (13%) regroupent la relaxe pour des victimes ou des cas non établis, la réparation du préjudice et quelques rares fois, la saisie des agents de la sécurité pour poursuites judiciaires pour les cas graves voire de multirécidiviste. Ce dernier aspect devrait être renforcé.

Au regard de l'importance et de la délicatesse du travail attendu, cet organe disciplinaire et décisionnel de premier plan dans l'assainissement du milieu scolaire mérite d'être revalorisé voire restructurer dans sa composition. Il serait louable à cet effet que les cas d'infractions réprimées par la loi pénale soient directement confiés à l'agent de sécurité pour l'ouverture d'une procédure judiciaire. D'où la nécessité de restructurer le conseil de discipline dans sa composition en y accordant statutairement une place de membre à un agent de la sécurité du ressort de l'établissement.

Bien plus, s'il est important à travers les conseils de discipline de réprimer les actes commis afin de dissuader pour un environnement scolaire plus serein, les décisions les plus importantes doivent être largement diffusées et appliquées avec fermeté. La figure ci-dessous présente une forme de diffusion des décisions importantes d'un conseil de discipline par voie d'affichage dans un établissement.

Figure 8

Diffusion dissuasive d'une décision du conseil de discipline

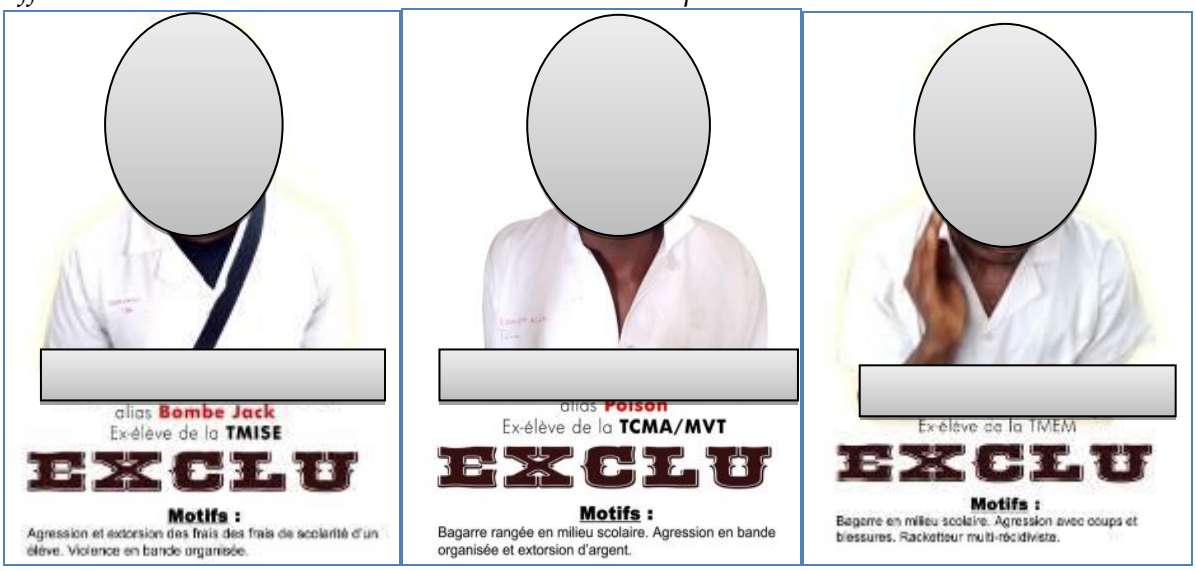

Source : Cliché Azaou, Novembre 2022

Cette figure présente des apprenants dangereux au regard des informations mentionnées ainsi que le sort qui leur est réservé. Ces anciens pensionnaires d'un établissement secondaire de la localité, sont exclus pour des cas très graves d'agression avec coups et blessures, d'extorsion/racket, de violence en bande organisée et de bagarre rangée en milieu scolaire. Le conseil de discipline après avoir statué pour les cas susmentionnés, a décidé de produire cette affiche d'information, de sensibilisation et de dissuasion. Il s'agit d'une approche pédagogique de lutte contre la violence en milieu scolaire qui a tout le mérite d'être innovante.

2.3.2. Réorienter pour rendre efficace l'utilisation du dispositif de vidéo surveillance

Le jeudi 05 mars 2020, le Premier Ministre, Chef du gouvernement présidait un conseil de Cabinet spécialement dédié à l'examen du problème de violence en milieu scolaire. Au terme des exposés et de débats qui ont suivi, il a été formellement prescrit la mise en place d'un dispositif de vidéosurveillance dans les établissements scolaires et universitaires. Depuis lors, les caméras de surveillance sont installées dans les établissements scolaires de la région de l'Ouest pour contrôler les accès (entrées et sorties), les espaces de circulation, la cour de récréation… La figure ci-après donne une illustration des images issues de ce dispositif.

Figure 9
Quelques images du dispositif de vidéosurveillance dans les établissements scolaires

Source : Cliché Azaou, Novembre 2022

Cette figure présente des images de la vie dans un établissement scolaire partant du dispositif de vidéo surveillance. Il s'agit d'une stratégie louable de lutte contre la violence en milieu scolaire qui jusqu'ici n'est pas rentable. La plateforme de surveillance comme l'écran indiqué par la figure se trouve dans les bureaux des chefs d'établissement. Il serait donc souhaitable de délocaliser cette plateforme pour les surveillances générales qui sont les garants de la discipline. En fonction de leur standing, les établissements devraient être structurés en secteurs. Dans chaque surveillance générale du secteur, un dispositif de vidéosurveillance devrait être installé pour une exploitation plus efficiente et en temps réel. Toutefois, la formation et la sensibilisation aux règles encadrant les systèmes de vidéosurveillance restent nécessaires.

2.3.3. Prévenir la violence au moyen d'un programme d'enseignement en éducation à la citoyenneté

La décrépitude des valeurs morales remet au grand jour le rôle de l'éducation morale dans notre système éducatif. Il s'agit du cadre pédagogique par excellence pour réajuster la décadence de notre société (Feuzeu, 2020). Prévenir la violence au moyen d'un programme d'enseignement en éducation à la citoyenneté est à juste titre, une perspective à long terme plus efficace que des mesures ponctuelles. Il est question à travers cette stratégie de développer les compétences psychosociales des enfants à travers un programme de formation aux compétences nécessaires à la vie courante.

Il est certain que dans le programme de l'éducation à la citoyenneté en vigueur au Cameroun, notamment des classes de première, il existe des leçons qui touchent

l'intégrité morale, il faut aller plus loin pour développer les compétences cognitives, sociales et émotionnelles qui serviront à répondre aux exigences de la vie quotidienne. Lesquelles ont trait selon l'OMS (2019) à : la résolution de problèmes, la pensée critique, la communication, la prise de décisions, la pensée créative, aux compétences relationnelles, à la conscience de soi, à l'empathie, à la gestion du stress et aux émotions. Il faudrait donc à travers des programmes d'études, des modules ou des leçons, apprendre aux enfants à reconnaître les actes de violence, à se protéger, à résoudre les conflits sans recourir à la violence, à gérer leurs émotions. Bien plus, il faudrait intensifier les compétences nécessaires pour s'attaquer aux principaux facteurs de risque de la violence notamment l'alcool, les drogues, les échecs scolaires etc. Des compétences qui vont aider les adolescents à se protéger des mauvais traitements et de contribuer à réduire les risques de reproduction des actes de violence.

2.3.4. Des agents de sécurité scolaire plus que jamais nécessaires

Au-delà des visites inopinées et des interventions ponctuelles en cas de sollicitation, les agents de sécurité devraient être permanemment à l'école pour dissuader les potentiels consommateurs de stupéfiants ainsi que les actes de violence. Plusieurs établissements de la région de l'Ouest ont déjà recours à des agents (civils) infiltrés. Ces derniers en longueur de journée sillonnent les établissements surtout les zones réputées dangereuses afin de débusquer les consommateurs des stupéfiants, de traquer les taxeurs et les joueurs des jeux de hasard.

À en croire les intervenants dans la chaine de discipline, cette mesure porte des fruits. Seulement, c'est une efficacité éphémère, car ces agents parfois de moralité douteuse ne travaillent pas en continue. De plus, ils méritent d'être encadrés afin d'éviter tout dérapage dans l'exercice de cette fonction à risque. C'est pourquoi, à défaut de trouver de meilleurs agents de sécurité scolaires qui travaillerons en temps plein, il serait louable qu'une collaboration avec la police aboutisse à une affectation rotative d'au moins un agent des forces de sécurité dans les grands établissements qui devraient patrouiller sans cesse dans les coins de confinement des apprenants dangereux.

3. Discussion

Loin d'être une situation typiquement camerounaise, la violence en milieu scolaire est un phénomène mondial qui touche plusieurs pays. Les cas d'indisciplines, de comportements déviants et même de crimes d'un genre nouveau dus à la consommation des drogues se sont multipliés ces dernières années dans les établissements scolaires du Cameroun, tant en zone rurale qu'urbaine, donnant lieu à des expulsions spectaculaires. Depuis 2010, les médias font écho de la recrudescence de la drogue dans les écoles. Aucune région du pays n'est épargnée. Le phénomène

est accentué par la prolifération jusqu'aux abords des écoles des pharmacies de rue, des divers vendeurs ambulants et des débits de boisson (Fopa Djouda, 2017).

Essentiellement le fait des apprenants garçons (85,8%) et des élèves du second cycle (76,5%) surtout des classes de première (34,8%), les comportements dangereux à l'école prennent plusieurs formes : pratique de jeux de hasard et taxage (22,5%) ; bagarres rangées avec renfort, agressions et violences sur camarade (21,7%) ; faux et usage de faux associés aux actes de vandalisme ; port et utilisation du téléphone parfois pour visionner des films pornographiques (12%) ; agression et violence sur enseignants (8,15%) etc. Ces formes de violences ne sont pas typiques à la région de l'Ouest. Car, selon Fopa Djouda (2017), les cas d'indisciplines, de comportements déviants et même de crimes se sont multipliés ces dernières années dans les établissements scolaires du Cameroun, tant en zone rurale qu'urbaine. À Ebolowa par exemple, c'est par un coup de pied qu'un conseiller d'orientation, outré par les injures d'un élève l'a assommé (Ebwelle, 2022).

Les raisons qui justifient ces comportements dangereux sont nombreuses. La consommation des stupéfiants ; le double jeu de certains surveillants généraux véreux et les forces de pression dans le recrutement ou le maintien des élèves délinquants sont au banc des accusés. Les causes de ce phénomène grandissant avaient déjà été questionnées par des auteurs qui mettaient en exergue la consommation des stupéfiants. Selon l'opinion publique nationale, la consommation des stupéfiants est devenue un sérieux problème de société au Cameroun et affecte de plus en plus le milieu scolaire (Mendogo et al., 2022). Pour d'autres, la responsabilité des élèves et des enseignants dans ce fléau est certaine (Feuzeu, 2020).

Si l'éducation reste la clé qui permettra d'atteindre de nombreux autres Objectifs de Développement Durable à en croire l'ONU (2016), il est important de promouvoir une école saine. Celle-ci passera par : une revalorisation et restructuration du conseil de discipline ; une réorientation du dispositif de vidéosurveillance pour plus d'efficacité ; le développement d'un programme d'enseignement en éducation à la citoyenneté pour prévenir les violences et le recrutement d'un agent de sécurité scolaire qui travaillera en permanence dans l'établissement. En réalité, prévenir la violence à l'école et combattre ce phénomène peut améliorer les résultats scolaires des enfants et les aider à atteindre leurs objectifs éducatifs (OMS, 2019). D'où l'urgence d'un cadre pédagogique par excellence pour réajuster la décadence de notre société (Feuzeu, 2020). Il s'agit de l'élaboration d'un programme de formation aux compétences psychologiques nécessaires dans la vie courante en s'inspirant des pays qui ont de l'avance dans ce domaine. C'est le cas du *"Life Skills Training"* ou LST (Formations aux compétences nécessaires dans la vie courante), qui est un programme d'enseignement destiné aux enfants de 12 à 14 ans, axé sur les comportements à risque comme la violence, la consommation de drogues et d'alcool et la délinquance. Élaboré aux États-Unis, ce programme est utilisé dans beaucoup d'autres pays comme l'Afrique du Sud, l'Australie, l'Italie, le Venezuela (OMS, 2019).

Conclusion

Ce travail caractérise l'ampleur des comportements dangereux en milieu scolaire, décrit les facteurs de risque et propose des stratégies durables de prévention. Les résultats montrent que les comportements dangereux essentiellement perpétrés par les apprenants garçons prennent plusieurs formes : Pratique de jeux de hasard et taxage; bagarre rangée avec renfort, agression et violence sur camarades ; faux et usage de faux associé aux actes de vandalisme ; port et utilisation du téléphone; agression et violence sur enseignants. Aux bancs des accusés, la consommation des stupéfiants ; le double jeu de certains surveillants généraux véreux ; les forces de pression et l'influence des médias.

Au regard de ce qui précède, la violence à l'école est devenue à juste titre, un phénomène inquiétant. Tout d'abord, elle est directement préjudiciable aux personnes qui la subissent et au cadre scolaire lorsqu'elle se traduit par du vandalisme. Ensuite, elle est à l'origine d'un climat d'insécurité et de peur qui nuit aux buts poursuivis par l'école. Si l'éducation reste la clé qui permettra d'atteindre de nombreux autres objectifs de développement durable, il est important pour promouvoir une école saine, de prendre des mesures préventives sérieuses pour réguler la situation. Il s'agit notamment :

- D'une revalorisation voire une restructuration du conseil de discipline qui reste le principal organe disciplinaire et décisionnel dans l'assainissement du milieu scolaire ;
- D'une réorientation du dispositif de vidéosurveillance vers les surveillances générales pour le rendre plus efficace ;
- De prévenir la violence au moyen d'un programme d'enseignement en éducation à la citoyenneté permettant la formation aux compétences nécessaires dans la vie courante ;
- Du recrutement d'un agent de sécurité scolaire ou d'une affectation rotative des forces de sécurité dans les établissements scolaire à titre dissuasif ou curatif face aux comportements dangereux à l'école.

Références bibliographiques

Amrouche, M. (2004). La fonction de surveillance et le maintien de la discipline dans les lycées. *La lettre de l'enfance et de l'adolescence*, *3*(57), 87-94. https://doi.org/10.3917/lett.057.0087

Azaou, H. (2022, 20 décembre). *La Violence Psychologique en milieu scolaire* [Communication orale], Colloque International sur les violences en milieu scolaire au Cameroun, Yaoundé.

Bowen, F., Levasseur, C., Beaumont, C., Morissette, É. & St-Arnaud, P. (2018). La violence en milieu scolaire et les défis de l'éducation à la socialisation.

In : Laforest, J., Maurice, P. & Bouchard, L. M. (dir.). *Rapport québécois sur la violence et la santé* (pp. 200-228). Institut national de santé publique du Québec.

Claes, M. (2003). Introduction. L'univers social à l'adolescence – élargissement et différenciation. *L'univers social des adolescents.* Presses de l'Université de Montréal. 5-10. https://doi.org/10.4000/books.pum.13733

Condette, J.-F. (2014). Ce rôle tout négatif d'un personnel à part ? Le surveillant général à la fin du XIXe siècle. *Recherches & éducations.* 17-38. https://doi.org/10.4000/rechercheseducations.2067

Décret N° 2001/041 du 10 février 2001, portant organisation des Établissements Scolaires Publics et fixant les Attributions des Responsables de l'Administration Scolaire, Yaoundé.

Dugravier, R. (2012). Violence à l'école. La théorie de l'attachement : un outil pour mieux comprendre. *Enfances & Psy*, *1*(54), 35-47. https://doi.org/10.3917/ep.054.0035

Fandio, M. (2021). L'apprenant (e) camerounais(e), quel leader de demain ? La face cachée du discours scolaire. *Nordic Journal of Francophone Studies/Revue nordique des études francophones*, *4*(1), 13–28. https://doi.org/10.16993/rnef.53

Fethi, E. (2088, 06 mars). La Violence en milieu scolaire: Causes et solutions envisageables.

Feuzeu, F. (2020). Les violences En Milieu Scolaire Au Cameroun. Regard Croisé Sur un Fléau Aux Conséquences Dramatiques. *International Multilingual Journal of Sciences and Technology* (IMJST), *5*(12), 2135-2148.

Fopa Djouda, J., A. (2017, Juin). *Rapport d'enquête sur la consommation de la drogue en milieu scolaire à Yaoundé, cas des établissements secondaires confessionnels*, Association Foi et Justice.

Gittins, C. (Cord.). (2006). *Réduction de la violence à l'école - un guide pour le changement*. Edition du conseil de l'Europe.

Lauru, D. (2012). Penser la violence adolescente dans le cadre scolaire. Enfances & Psy, *1*(54), 48-53. https://doi.org/10.3917/ep.054.0048

Loi d'orientation de l'éducation au Cameroun, N°98/004 du 4 avril 1998.

Paquin, M. (2004). Violence en milieu scolaire : une problématique qui concerne l'école, la famille et la communauté, voire la société. *Éducation et francophonie*, *32*(1), 1–14. https://doi.org/10.7202/1079112ar

Mendogo, P. V., Kombe C. (2022, 11 octobre). Au Cameroun, la lutte contre les stupéfiants en milieu scolaire. https://www.vaticannews.va/fr/afrique/news/2022-10/au-cameroun-la-lutte-contre-les-stupefiants-en-milieu-scolaire.html Consulté le 10 novembre 2022.

Nguini, A-F. (2022, 16 septembre). Violences à l'école: la MINESEC au chevet d'un élève à Ambam. https://www.crtv.cm/2022/09/violences-a-lecole-la-minesec-au-chevet-dun-eleve-a-ambam/ Consulté le 10 novembre 2022.

OMS, (2019). Prévention de la violence à l'école : guide pratique. Genève. https://iris.who.int/handle/10665/331021. Consulté le 11 novembre 2022.

ONU, (2016). ODD : 17 Objectifs pour transformer le monde. https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/ Consulté le 10 novembre 2022.

Porfit, F. (2002). La violence à l'école. *Revue internationale de Sèvres*, 18-22. https://doi.org/10.4000/ries.1790.

UNICEF, (2018). 13 raisons pour lesquelles nous devons mettre fin à la violence à l'école. https://www.unicef.org. Consulté le 11 novembre 2022.

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
Licence CC-BY
Vol. 1, Num. 2, décembre 2023 (tome 1)

LE DÉCOUPAGE DU CALENDRIER SCOLAIRE AU CAMEROUN (1960-2020) : ENJEU POLITIQUE OU PÉDAGOGIQUE ?

The establishment of the school year calendar in Cameroon (1960–2020): political or educational issue?

SEDRIC DARLYL NTEMFACK
Département d'Histoire et Archéologie, Université de Dschang, Cameroun
Email : sedricntemfack@yahoo.fr
iD ORCID : https://orcid.org/0009-0006-4142-5832

RÉSUMÉ

Ce travail décrit l'évolution du calendrier scolaire du Cameroun indépendant tout en questionnant la pertinence des facteurs pris en compte pour son élaboration. Le rythme scolaire camerounais actuel est en effet le fruit d'un héritage colonial complexe, réactualisé après les indépendances. Copié au départ *in extenso* sur le modèle des anciennes métropoles, il a subi plusieurs réaménagements au gré des intérêts en jeu. L'influence prégnante de la France et les combats politiques de la scène nationale sont ainsi les facteurs qui ont prévalu dans son élaboration. L'aspect pédagogique et les réalités socio-environnementales sont restés peu ou prou pris en compte. Ceci n'est pas sans affecter le bon déroulement des activités scolaires notamment dans les régions et chez les groupes sociologiques qui en sont les plus désavantagés.

MOTS-CLÉ : Calendrier scolaire ; Découpage ; Fondements ; Cameroun.

ABSTRACT

This work describes the evolution of the school year calendar of independent Cameroon while questioning the relevance of the factors taken into account for its development. The present Cameroonian school calendar is the result of a complex colonial heritage, updated after independence. Originally copied entirely on the model of the old metropolises, it underwent several rearrangements according to the interests at stake. The significant influence of France and the political fights of the national scene are thus the factors which prevailed in its elaboration. The educational aspect and the socio-environmental realities remained more or less taken into account. This is not without affecting the smooth running of school activities, particularly in the regions and among the sociological groups which are the most disadvantaged.

KEYWORDS: School year calendar; Sequencing; Basis; Cameroon.

Introduction

L'adaptation de l'enseignement d'inspiration coloniale en Afrique constitue une question centrale dont les premiers échos remontent à la fin du XIXe siècle, juste après la phase de conquêtes coloniales (Barthélemy, 2010)[59]. C'est donc une entreprise de longue haleine qui fut poursuivie après les indépendances notamment au sujet des questions relatives aux programmes, à la langue et aux méthodes d'enseignement. Le débat relatif au rythme et plus précisément au calendrier scolaire demeure une question récente dans les sciences de l'éducation. Ce n'est qu'avec l'essor de la chronobiologie et son implémentation dans le domaine scolaire durant la seconde moitié du XXe siècle[60], que des interrogations sur le modèle de découpage du calendrier scolaire se sont faites plus précises dans certains pays anciennement colonisés.

Il faut dire qu'une année scolaire est ponctuée de nombreuses activités devant être menées de façon graduelle à des moments bien appropriés[61]. À cet égard, des facteurs climatiques, culturels, sanitaires et même politiques peuvent influencer la manière de fixer le chronogramme de déroulement des activités durant une année scolaire. Les travaux du chronobiologiste François Testu et de son équipe de recherche sont une référence en la matière. Ils militent afin que plusieurs facteurs puissent être pris en compte dans l'aménagement du temps scolaire, de telle sorte qu'il y ait une synchronisation entre les données environnementales et le rythme de vie des apprenants et des enseignants. C'est la prise en compte rationnelle de tous ces facteurs, qui conduit à l'élaboration d'un calendrier jugé *a priori* optimal. Dans un même pays, le chronogramme de déroulement des activités scolaires peut de ce fait varier d'une zone à une autre, dans le but de prendre en compte les différentes disparités qui peuvent y exister.

Logé en plein cœur de l'Afrique, le Cameroun est un pays d'une extrême diversité. D'un point de vue géographique, il s'étend sur pas moins de 2 domaines climatiques (équatorial et tropical). Les peuples qui l'habitent sont répartis en près de 200 groupes ethniques, formant 05 grandes aires culturelles et linguistiques[62]. Le passé colonial du Cameroun est de surcroît riche en rebondissements. Protectorat allemand, jusqu'en 1916, il fut partitionné au lendemain de la Première Guerre mondiale, pour être administré séparément par la France et la Grande-Bretagne, sous

[59] Cette étape de la pénétration coloniale s'est néanmoins étendue jusqu'au début du XXe siècle dans certains territoires. Les structures éducatives furent alors établies au fur et à mesure de la progression des conquêtes militaires.

[60] La chronobiologie est l'étude des rythmes de vie (biologiques) de tout organisme. Elles et née au 18e siècle à travers des études expérimentales en botanique. Ses applications vont s'étendre par la suite au domaine scolaire dans la seconde moitié du 20e siècle, dans le cadre de la chronopsychologie.

[61] En principe, les organisations journalières, hebdomadaires et annuelles à l'école doivent prendre en compte, prioritairement les besoins des enfants et ceux des enseignants. Mais ceci est rarement le cas dans bien de systèmes éducatifs comme l'attestent les travaux de Claire Leconte (2014, réédition).

[62] L'expression « Afrique en miniature » est utilisée par certains géographes pour signifier le fait que le Cameroun s'apparente à un condensé de l'Afrique. Voir Paul Tchawa (2012).

le mandat de la Société des Nations (SDN) puis sous la tutelle de l'Organisation Nations Unies (ONU), avant de se réunifier en 1961. Le projet d'adaptation du calendrier scolaire au Cameroun postcolonial a dès lors revêtu des enjeux pas seulement pédagogiques mais aussi culturels et politiques.

L'historiographie sur l'enseignement en Afrique française, produite parfois par des administrateurs coloniaux, nous a laissé une image souvent idyllique de l'école coloniale, dépeinte comme étant en harmonie avec les populations et le milieu. George Hardy pouvait déclarer qu'elle est « gaie comme le village lui-même » et « l'activité scolaire s'adapte au rythme de la vie indigène » (1917, p. 52). Avec l'accession aux indépendances et la crise de l'enseignement qui va survenir, les propos vont devenir plus nuancés. D'aucuns comme Jean-Yves Martin ont mis en lumière une nette désarticulation entre le calendrier scolaire et les différents rythmes locaux (2003, p. 33). Pour Pierre Marie Njiale (2009), le calendrier scolaire et le mode d'organisation de la vie scolaire demeurent des aspects du système éducatif camerounais qui restent inchangés, puisqu'ils remontent à la période coloniale. Malgré cela, l'étude des rythmes de vie des enfants a toujours été perçue un peu partout comme « superflu et annexe » (Testu et al., 2008, p. 1). La fixation et le découpage du calendrier scolaire nécessitent pourtant la prise en compte de plusieurs enjeux tous pertinents dans le contexte camerounais. Nous partons de l'hypothèse selon laquelle le calendrier scolaire camerounais bien qu'il ait changé, reste toujours inadapté vu qu'il comporte encore de grandes ressemblances avec celui appliqué naguère en France.

L'objet de cette étude est d'identifier les facteurs qui ont influencé le découpage de l'année scolaire au Cameroun et leurs répercussions sur les performances du système éducatif entre 1960 et 2020. Le projet d'adaptation de l'enseignement entamé après les indépendances a-t-il permis de déboucher sur un rythme scolaire favorable à l'expansion de l'œuvre de scolarisation ? Lesquels des enjeux politiques et pédagogiques ont-ils fondés les réaménagements subis par le calendrier scolaire au Cameroun ?

Pour ce faire, l'approche évolutive a été adoptée afin de déterminer les transformations qu'a subies le calendrier scolaire au Cameroun de 1960 à 2020. La perspective comparatiste nous est aussi offerte, vu le fait que nous abordons simultanément 02 systèmes d'enseignement d'inspiration française et britannique. Les méthodes statistiques d'analyses quantitatives et qualitatives ont permis d'apprécier l'efficacité et l'efficience des calendriers scolaires adoptés successivement. Quant à nos matériaux, ils sont constitués principalement de la législation et des statistiques scolaires, auxquelles nous avons joint des entretiens avec des membres de la communauté éducative.

L'analyse s'inscrit dans le prolongement des réflexions qui tendent à expliquer les faiblesses du système éducatif camerounais, par la désarticulation de l'école avec les réalités locales. Bien des réformes du système éducatif camerounais, portées sous le sceau des politiques d'adaptation et d'harmonisation des héritages coloniaux, n'ont pas toujours été implémentées jusqu'à leur terme. Le calendrier scolaire actuel, qui

découle de multiples ajustements que nous évoquerons, n'est peut-être pas le plus mauvais, mais il peut cependant être amélioré.

Organisée de façon chronologique en trois grands axes, l'argumentation présente d'emblée la multiplicité des rythmes scolaires hérités de la période coloniale et qui perdurera jusqu'en 1964. Par après, cette période de statu quo fut suivie de 02 réaménagements du calendrier scolaire en 1964 et 1975 dont nous mettons les contenus en évidence. Le dernier moment de l'analyse recense les griefs portés contre le calendrier actuel, fruit de cette évolution.

1. Les 03 calendriers scolaires hérités de la période coloniale (1960-1964[63])

L'accession aux indépendances loin d'être un aboutissement, fut davantage une rampe de lancement pour la nation naissante du Cameroun. Elle intervint en 2 étapes, le 1er janvier 1960 pour le Cameroun français et le 1er octobre 1961 pour le Cameroun britannique. Les 2 États se réunifièrent en 1961 pour constituer la République Fédérale du Cameroun. Le projet d'adaptation des structures et contenus d'enseignement fut couplé à celui d'harmonisation des héritages coloniaux français et britanniques. Il y avait ainsi en 1961, pas moins de 3 calendriers scolaires officiellement appliqués dans ce jeune État.

1.1. Dans l'ancien Cameroun méridional britannique

Figure 1 :

Le découpage de l'année scolaire au Cameroun méridional britannique en 1961

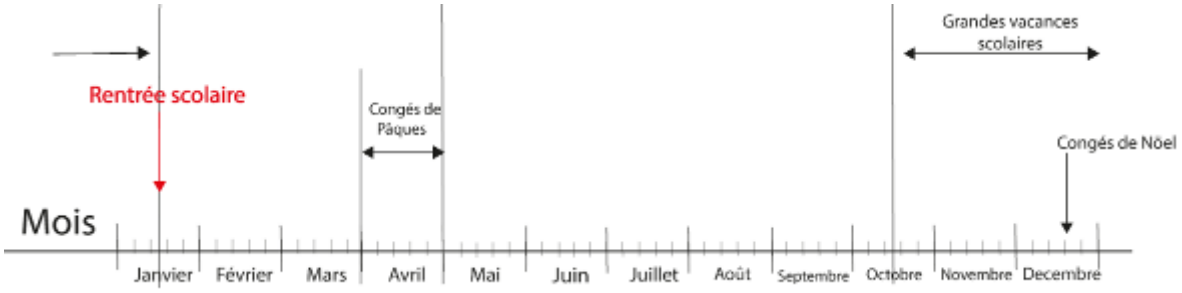

Source : UNESCO, (1963), *L'éducation dans le monde, Volume III : l'enseignement de second degré*, UNESCO, p. 994.

La préoccupation du découpage de l'année scolaire émergea très peu dans cette partie. L'urgence était à la création des écoles, rares sur le territoire[64]. La Grande-

[63] Nous analysons aussi des faits datant d'avant cette borne chronologique afin de mieux situer les faits et leurs contextes.

[64] Découlant en partie de son système d'administration indirecte, la politique coloniale britannique en matière scolaire s'orienta très tôt vers la logique d'adaptation. De ce fait, les langues africaines étaient utilisées dès les premières années de scolarisation afin de ne point couper le jeune apprenant de son univers mental. Il y avait aussi un fort dosage de travaux pratiques à caractère utilitaire comme le jardinage, pour faire de l'apprenant un membre utile à sa communauté mais aussi au système d'exploitation colonial. Les sociétés missionnaires furent largement mobilisées à cet effet.

Bretagne choisit en effet de laisser la création et la gestion de l'essentiel des écoles aux missions chrétiennes (Macojong, 1980). L'administration coloniale britannique détenait ainsi très peu d'établissements et se cantonnait très souvent à une mission de supervision des institutions privées (Okongwu, 1950, p. 2). Bien que bénéficiant de quelques subventions de l'autorité coloniale, les frais d'écolage des établissements missionnaires étaient assez élevés, et plus encore dans les écoles secondaires avec internat. Ce regard indirect des Britanniques en matière scolaire fut animé par le souci de dépenser le moins possible en éducation (Oki, 1979, p. 29). Nombre de pétitions rédigées par les habitants du territoire allèrent dans le sens d'une intensification du taux de scolarisation (Conseil de Tutelle de l'ONU, 1955, p. 2).

Devenu l'État fédéré du Cameroun Occidental en 1961, l'année scolaire s'étendait ici de la mi-janvier à la mi-octobre (G. Courade & C. Courade, 1978, p. 756). Ceci n'était toujours pas le scénario suivi par tous les établissements, surtout ceux qui ne recevaient pas assez de subventions publiques. Ces écoles plus libres, dans le sillage des recommandations de la commission Phelps-Stokes[65], s'adaptèrent aux conditions de leur environnement afin de faciliter le bon déroulement des activités pédagogiques (Bude, 1983, p. 343). La grande monographie consacrée par l'UNESCO à l'enseignement du second degré dans le monde décrivait en ces termes le rythme scolaire du secondaire au Nigéria et au Cameroun britannique en ces termes :

> L'organisation de l'année scolaire varie beaucoup, dans le second degré, d'un endroit à l'autre. Dans le Nord musulman, une demi-journée de congé est accordée le vendredi au lieu du samedi. Certaines écoles sont ouvertes cinq jours par semaine, d'autres cinq jours et demi. Dans la plupart des écoles, la journée de classe se termine au début de l'après-midi. La longueur des trimestres et les dates de rentrée des classes et de fin des cours varient tellement qu'il est impossible d'énoncer une règle générale ; tout ce qu'on peut dire est que l'année scolaire dure généralement de janvier à décembre. L'influence du système anglais se fait sentir dans la répartition des trimestres et des congés. (UNESCO, 1963, p. 994)

Ce style libertarien et décentralisé hérité de la présence britannique contrastait avec ce qui se pratiquait dans l'autre partie du Cameroun.

[65] Il s'agissait d'une mission pédagogique constituée en 1920, pour étudier les pratiques scolaires dans les territoires britanniques d'Afrique, afin de proposer des améliorations. Elle fit une brève escale au Cameroun méridional britannique en 1921. La substance de ses recommandations reposa sur la nécessité d'adapter l'enseignement aux caractères et aux besoins des populations locales.

1.2. Au Cameroun français

L'administration française institua 2 calendriers scolaires dans son territoire du Cameroun. Le 1er rythme, institué pour tout le territoire par l'arrêté du 25 juillet 1921 portant organisation de l'enseignement officiel dans les territoires du Cameroun, ne s'appliqua finalement qu'à la partie méridionale. Là, l'année scolaire s'étalait du 1er octobre au 31 juillet, exactement comme en Métropole. La période s'étalant d'octobre à juillet ne coïncidait pourtant avec aucun des rythmes de vie des populations locales (figure 2). Elle concordait et concorde encore de nos jours aux vacances d'été, qui fondent depuis fort longtemps la périodicité des vacances en France et dans bien d'autres pays d'Europe[66]. Un tel calendrier fut rencontré dans l'essentiel des territoires français d'Afrique sans grandes modifications[67]. Il permettait alors de réaliser les activités pédagogiques, notamment l'organisation des examens certificatifs[68], au même rythme qu'en France.

[66] Lesquelles vacances d'été tiennent leurs origines du calendrier agricole français à travers la saison des vendanges (Duval, 2011, p. 27).

[67] Dans l'autre territoire français sous tutelle, à savoir le Togo, la rentrée allait généralement du 15 octobre au 14 juillet avec des congés de Noël puis de Pâques. Dans la confédération voisine de l'Afrique Équatoriale Française (AEF), il y eut ce pareil rythme scolaire unique d'octobre à juillet et ce malgré de grandes disparités existant entre le territoire septentrional du Tchad logé dans l'hémisphère nord et celui plus méridional du Moyen-Congo, situé en grande partie dans l'hémisphère sud. Comme d'autres territoires situés en zone tropicale sèche, le Tchad fut alors très arriéré en matière de progrès scolaire.

[68] Les copies de certains examens certificatifs organisés au Cameroun comme le baccalauréat, les brevets et les Certificats d'Aptitude professionnelle (CAP) ont été corrigés en France jusque vers la fin de la décennie 1960.

Figure 2 :

La diversité des zones climatiques du Cameroun

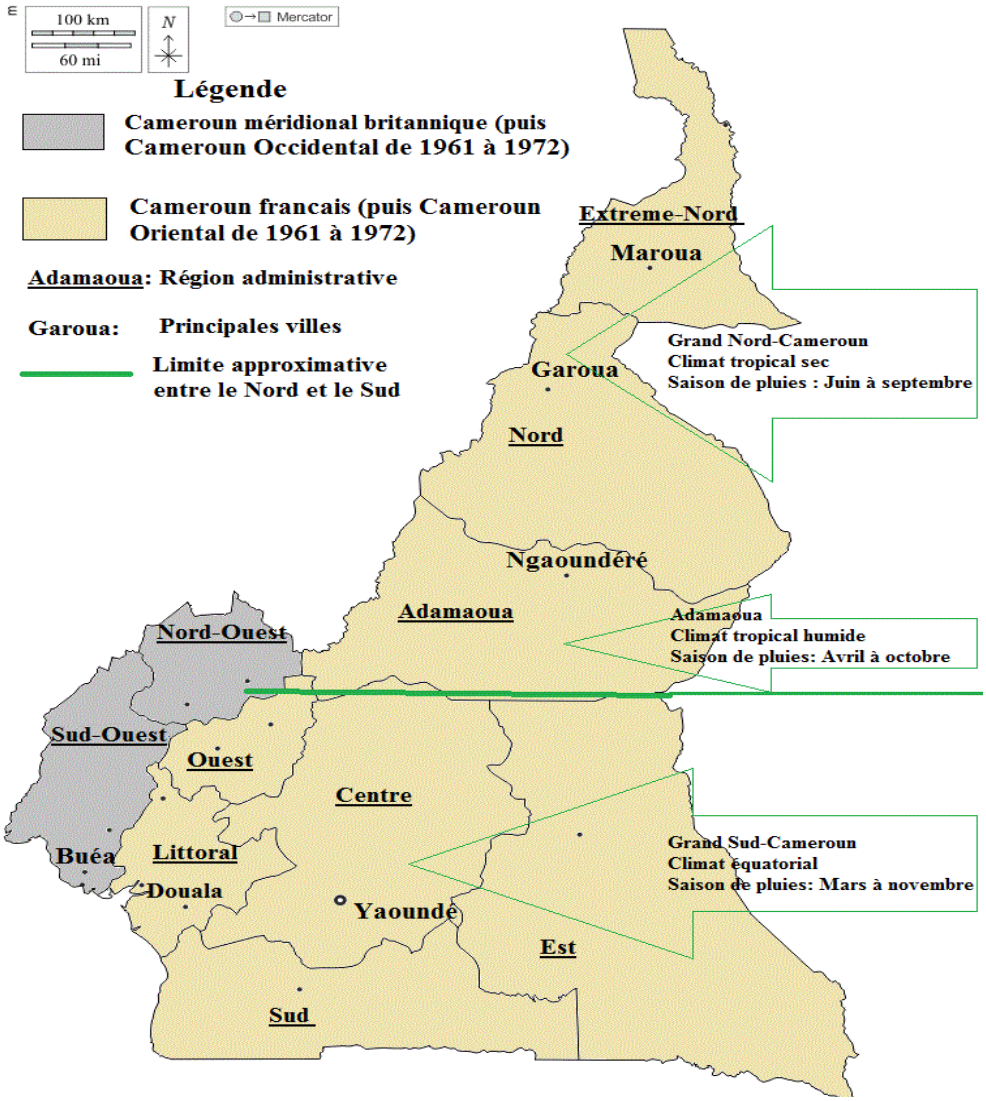

Source : Compilation des données issues des atlas régionaux du Cameroun édités par l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD).

Les principales interruptions de cours, nœud gordien d'un calendrier scolaire, furent exclusivement basées sur les jours et périodes de célébration des fêtes catholiques. Celles-ci allèrent également fonder la structuration en 3 trimestres de durées bien plus qu'inégales. Le 1er trimestre débutant en octobre s'achevait en fin de décembre, soit à la veille de la célébration de la fête de Noël. La première interruption de cours s'étalait de ce fait plus ou moins du 24 décembre au 2 janvier de l'année suivante. Une autre interruption marquant la transition entre les 1er et 2e trimestres, débutait 3 jours avant la célébration de la Pâques et le lundi de Pâques.

Dans la partie septentrionale du Cameroun français, le rythme scolaire précédent fut difficilement appliqué du fait des conditions climatiques parfois extrêmes régnantes dans certaines contrées. Après quelques années

d'implémentation, l'organisation du calendrier scolaire issue de l'arrêté du 25 juillet 1921 montra de nombreuses lacunes. L'administration coloniale fit état de ce qu'il y avait « une impossibilité évidente dans un pays aussi varié comme le Cameroun, à imposer une répartition uniforme » (République Française, 1938, p. 229). L'œuvre de scolarisation enregistrait d'ailleurs dans cette zone de très maigres résultats et ce, pour une multitude raisons.

En 1927/1928, l'année scolaire pour le Nord du Cameroun français dorénavant fixée du 1er mai au 1er mars de l'année civile suivante (Journal Officiel du Cameroun [JOC], 1928, p. 115). Ce réajustement imprécis ne prit pas véritablement forme du fait des tumultes de la crise économique de 1929 et de la Deuxième Guerre mondiale qui désorganisèrent profondément la vie scolaire. Les aspects de ce nouveau découpage furent finalement précisés en 1947, après la guerre. La date de rentrée scolaire fut maintenue pour le 1er mai (figure 3).

Figure 3 :

Le calendrier scolaire en vigueur au Nord-Cameroun dès 1947

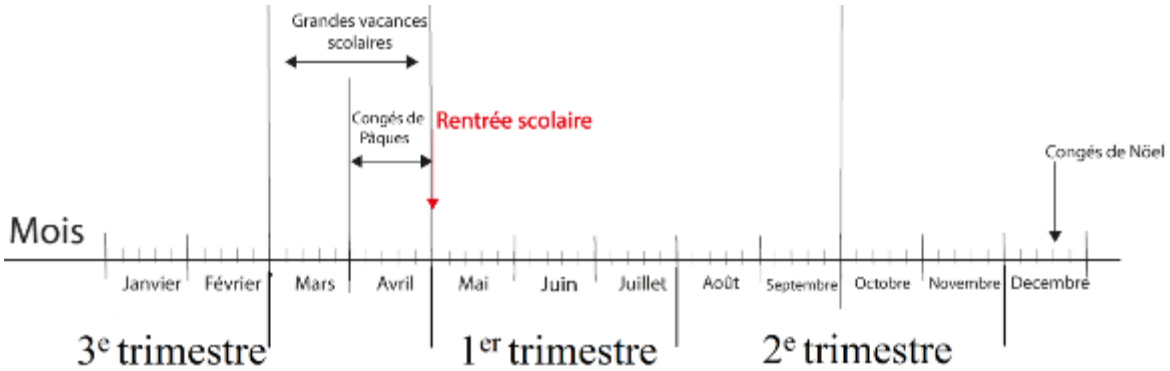

Source : République Française, (1947). *Rapport annuel du gouvernement français aux Nations Unies sur l'administration du Cameroun sous la tutelle de la France.*

Si ce nouveau calendrier fut critiqué par beaucoup comme profitant aux enseignants européens en les épargnant de la période caniculaire allant de mars à avril (Mpondo, 1966, p. 3) toutefois, il s'adaptait quelque peu aux réalités socioculturelles et environnementales locales. Les interruptions de cours sur la base des fêtes religieuses musulmanes à l'instar du ramadan[69] furent clairement établies, tout comme celles induites par les fêtes chrétiennes. Le vendredi, jour de prière fut

[69] Le Nord-Cameroun avait à cette période une population constituée pour plus de la moitié de musulman célébrant la ramadan. Sa célébration est précédée encore de nos jours d'une longue période de jeûne d'environ 30 jours. Bien que toute la population ne soit pas entièrement musulmane, la période du jeûne du ramadan, est marquée par un repos généralisé qui conduit les habitants à cesser très tôt leurs activités pour attendre la rupture du jeûne. Cette interruption intervenant normalement à l'occasion de la prière de 18h. Le décalage existant entre les calendriers grégorien et hégirien crée une certaine flottaison ou instabilité quant à la flottaison d'un congé scolaire sur la base de la célébration du ramadan.

ménagé avec la possibilité de débuter la semaine le dimanche. Néanmoins, il en résulta une multiplicité des périodes d'interruption de classe (UNESCO, 1962, p. 563). La somme annuelle des jours de cours avoisinait à peine les 150 jours [70].

Afin de maintenir la coordination entre les services centraux basés à Yaoundé et les structures déconcentrées d'enseignement de la région du Nord, la délégation culturelle du Nord-Cameroun vit le jour en 1953. L'arrêté n° 41 du 31 mars 1959 relatif au fonctionnement de cette délégation culturelle précisait qu'elle se charge des questions spécifiques à l'enseignement dans la partie septentrionale. Ce service dirigé par des Français jusqu'à sa disparition en 1974, organisa des sessions d'examen à des dates distinctes de celles organisées dans le sud du pays.

Enfin de compte, la scolarisation dans le Nord-Cameroun connut des progrès entre 1945 et 1964[71], principalement du fait de l'avancement de l'entreprise d'exploitation coloniale. La qualité de cette scolarisation laissait cependant à désirer. Un instituteur camerounais dressait ainsi le bilan de la scolarisation française en ces termes : « Nous vous signalons que depuis que les Français sont au Cameroun, le Nord est resté obscur : pas de bacheliers, très peu de brevetés, le nombre de certifiés est encore insignifiant » (Conseil de Tutelle de l'ONU, 1953, p. 3). Malgré la croissance relative des effectifs d'élèves inscrits, les déperditions scolaires prirent une proportion inquiétante aggravée par la massification des effectifs d'élèves. Beaucoup de jeunes à force de redoubler sortaient du système scolaire sans être nantis d'un parchemin (Atangana, 1985, p. 291).

Le cap sur l'unification fut l'une des voies envisagées après les indépendances, pour réduire les disparités de diverses natures existantes entre les régions du pays.

2. La marche vers un calendrier scolaire unique et centralisé (1964-1975)

Au lendemain des indépendances, les réformes initiées dans l'enseignement au Cameroun vont quelque peu se confondre à l'évolution des structures politiques du pays. Les grands moments de la vie politique du Cameroun que furent la réunification en 1961, et l'unification en 1972 impactèrent profondément le calendrier scolaire en vigueur dans les écoles primaires et secondaires.

2.1. La suppression du calendrier scolaire légué par les Britanniques

La réunification des 2 anciens Cameroun sous tutelle fut célébrée le 1er octobre 1961. Organisant les institutions de la désormais République Fédérale du Cameroun, la nouvelle constitution de 1961 fit une nette distinction entre les prérogatives de l'État fédéral, et celles des États fédérés[72]. Une nouvelle organisation pédagogique fit

[70] Dans la partie sud du pays, les apprenants passèrent en moyenne 180 jours à l'école, soit plus de 30 jours par rapport à ceux du nord du pays.

[71] De 4 % du taux de scolarisation en 1939 à près de 20 % en 1964.

[72] Les 02 États fédérés prirent les dénominations de Cameroun Oriental (ancienne République du Cameroun) et de Cameroun Occidental (anciennement Cameroun méridional sous tutelle britannique).

son apparition pour s'arrimer au nouveau contexte politique et culturel (Étéki-Mboumoua, 1965, p. 5).

Durant les débats portant sur l'harmonisation des systèmes éducatifs, les divergences entre Camerounais anglophones et francophones furent considérables, même autour de la question du rythme scolaire. Le fait était que le début de la rentrée scolaire et la durée de l'année ne coïncidaient pas de part et d'autre. Il fut décidé de suivre le système en vigueur au Cameroun Oriental (excepté la grande province du Nord-Cameroun), dont l'année scolaire s'étirait d'octobre à juillet (Ndille, 2020, p. 38). Ainsi, le Cameroun Occidental qui avait un rythme scolaire calqué sur l'année civile, concéda en 1964 de s'arrimer à ce qui se faisait à l'Est, c'est-à-dire une année scolaire allant d'octobre à juillet (George Courade & Christine Courade, 1978, p. 756).

Le président Ahidjo avait tout intérêt à conserver intacts les acquis culturels français de sorte à bénéficier des ressources inhérentes à la coopération franco-camerounaise. La première convention culturelle signée entre les 2 parties, le 31 décembre 1958, fixait en effet les conditions sous lesquelles le Cameroun pouvait continuer à bénéficier de l'accompagnement de la France en matière d'enseignement (Journal Officiel de l'État du Cameroun [JOEC], 1959, p. 7). L'une d'elles était de maintenir presque inchangé le système éducatif hérité de la période d'administration française.

L'arrimage du Cameroun Occidental au calendrier scolaire en vigueur au sud du Cameroun Oriental ne freina visiblement pas son progrès éducatif. Très en retard par rapport aux régions voisines du sud du Cameroun Oriental au moment de la réunification, la scolarisation dans cet État fédéré enregistra des progrès plus que significatifs (Fonkeng Epah, 2007, p. 188). La croissance des effectifs scolarisés dans le primaire atteignit les 50 % entre 1966 et 1968, passant ainsi de 121 000 à 180 000 (Marguerat, 1969, p. 17). Mais l'extension du calendrier scolaire d'inspiration française dans cet ancien pré carré anglo-saxon nourrit davantage l'impression d'une harmonisation à sens unique, qui habitait bon nombre des citoyens camerounais originaires du Cameroun Occidental (Tameh, 2016).

2.2. L'élan d'unification et l'adoption d'un calendrier scolaire unique

En octobre 1975, le président Ahidjo décida d'instaurer un seul calendrier scolaire pour tout le Cameroun. Ce calendrier fut celui déjà en vigueur dans le grand sud, et qui allait d'octobre à fin juillet. Les grands traits de ce découpage furent précisés par l'arrêté n°206/A/518/MINEDUC/SG du 10 octobre 1975 fixant un nouveau calendrier de l'année scolaire et académique applicable sur toute l'étendue de la République. La répartition en 3 trimestres adoptée durant le début de la tutelle au Cameroun français fut conservée. Il n'eut plus de congés de la Toussaint, les congés de fin de premier trimestre furent fixés à 10 jours, ceux de deuxième trimestre étaient étendus jusqu'à 35 jours et les grandes vacances s'étalèrent d'août à septembre. Sans doute du fait de la laïcité de l'État, les autorités prirent le soin de ne mentionner

aucune fête religieuse comme base de fixation d'un congé. Nul ne put douter de la flagrance que ce découpage fut fondé en réalité sur des fêtes chrétiennes. Ne guère mentionner ces fêtes, permit par conséquent de respecter le principe de laïcité[73] et consolider ainsi le projet d'unité nationale cher au président Ahidjo[74]. Confortant le repos dominical par rapport à celui de vendredi, l'interruption hebdomadaire des cours fut établie pour samedi et dimanche.

Le principal argument avancé pour justifier ce grand chamboulement fut la possibilité accordée désormais aux élèves de « participer aux semailles et aux récoltes, allégeant ainsi la tâche des parents exténués » (« La nouvelle année scolaire », 1975, p. 1.). S'il est vrai que les périodes de semailles dans les 2 provinces[75] du Nord et de l'Extrême-Nord[76] se situaient entre fin mai et début juin, ce n'était pas le cas pour l'autre région septentrionale de l'Adamaoua, où la saison de pluies débutait en moyenne au courant du mois d'avril (figure 2).

L'observation du mini calendrier agricole ci-dessous (figure 4),[77] montre que les nouvelles grandes vacances scolaires allant d'août à septembre ne constituaient toujours pas la période optimale pour libérer les apprenants à l'occasion des travaux champêtres. Dans ces contrées, les semailles débutèrent entre mai et juin tandis que septembre marquait le moment des récoltes. L'ancienne période de grandes vacances allant en fait d'avril à juin était plus adaptée à la saison des semis, car offrant la possibilité de bien préparer le sol, dans l'attente des premières pluies. Celle nouvellement instituée entre août et septembre fut plus propice aux activités de récoltes (Iyébi-Mandjeck, 2000, p. 139).

D'après une étude de l'UNESCO (1985, p. 157) menée dans la foulée en 1983, l'absentéisme des apprenants[78] demeura important dans la province de l'Extrême-Nord et ce malgré ce réajustement du calendrier scolaire. De plus, les populations des 3 provinces septentrionales du Cameroun n'étaient pas toutes des agriculteurs. Il y avait aussi des éleveurs et des pécheurs dont les rythmes annuels d'activités, en partie basés sur la pluviométrie, ne furent pas toujours convergents avec celui des

[73] La conception du principe de la laïcité au Cameroun diffère de celle implémentée en France. Alors qu'en France, ce concept renvoie à l'exclusion du religieux de la chose politique, au Cameroun, on assiste plutôt à une collaboration entre le politique et les différentes organisations religieuses. C'est donc une attitude de neutralité, voire de mitoyenneté qui implique que le gouvernement puisse prendre en considération les aspirations de chaque communauté religieuse. Voir Bernard Momo (1999).

[74] Le président Ahmadou Ahidjo était un musulman. Mais étendre le calendrier scolaire en vigueur dans la partie septentrionale au reste du pays eût été un trop grand risque politique. Il gouvernait en s'appuyant sur l'élite politique du Grand Sud vu que dans le Grand Nord qui était *a priori* son fief, il ne bénéficiait pas toujours de la confiance et de la franchise des monarques locaux. Voir Philippe Gaillard (1994).

[75] Constituant jusqu'en 1983 une seule province, le Nord fut partitionné cette année en 03 provinces (Adamaoua, Nord et Extrême-Nord). Depuis 2008, les provinces portent la qualification de région.

[76] Entretien avec Gnowa Alexis Bello, 40 ans, professeur de Lycée originaire de l'Extrême-Nord, le 14/12/2022 à Tibati.

[77] Il s'agit là du calendrier de la principale saison agricole car l'on peut distinguer une autre petite saison agricole allant jusqu'à février.

[78] Pour participer en l'occurrence aux travaux champêtres.

agriculteurs. Ces différentes catégories sociales n'avaient de surcroît pas le même intérêt à l'égard de l'œuvre de scolarisation[79].

Figure 4 :
Les périodes optimales de semis dans la région de l'Extrême-Nord au Cameroun de 1968 à 1985

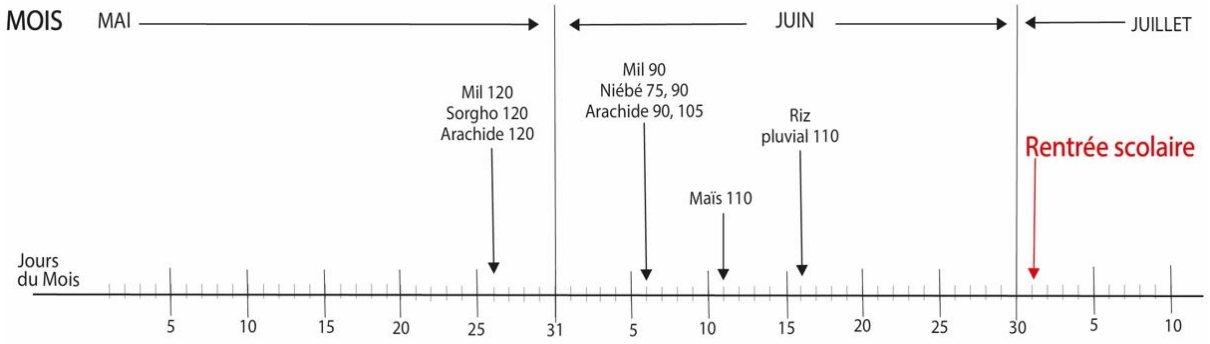

Source : réalisé par nos soins sur la base des données de L'Hôte, Y., 2000, IRD, p. 18.

Le nouveau calendrier priva aussi les apprenants musulmans de l'ancien congé du ramadan[80] entre mars et mai, qui coïncidait autrefois avec les grandes vacances scolaires. Les 29 à 30 jours de jeûne qui précèdent cette célébration religieuse, imposent dorénavant des efforts soutenus qui créent une apathie en milieu scolaire chez les jeunes apprenants. Avec la disparition de cette interruption, c'est depuis lors une période de léthargie dans les établissements scolaires de ces régions. Les surveillants généraux qui ont en charge la garantie de l'assiduité et de la ponctualité des élèves sont enclins à laisser rentrer les jeunes avant la fin de la journée de classe[81].

L'institution de ce nouveau rythme scolaire participa surtout à la logique d'unité nationale. Au nombre des objectifs idéologiques de l'éducation, affichés au Cameroun durant la décennie 1970, il y eut en effet celui de la « formation de la conscience nationale » (Yves-Martin, 1978, p. 154). Cet objectif fut d'ailleurs placé à partir de 1972 comme « le premier but général » poursuivi par le gouvernement en matière d'éducation (Ministère de l'Éducation nationale, 1979, p. 2). L'instauration d'un calendrier scolaire unique fut ainsi le parachèvement d'une intention initiée en

[79] Plusieurs travaux comme ceux de Jean-Yves Martin (1969) et Yves Maguerat (1975), ont mis en évidence les logiques de positionnement parfois divergentes, adoptées par les populations africaines face à l'école dite moderne. Tandis que certaines catégories socio-économiques ont manifesté dès les débuts, un réel « désir d'école » afin de mieux s'insérer au sein de l'ordre nouvellement établi, d'autres par contre ont préféré résister lorsque la vie scolaire menaçait leurs intérêts.

[80] Il est par ailleurs difficile d'établir une période des congés fixes sur la base de la célébration du ramadan puisque le décalage existant entre le calendrier chrétien et celui musulman produit un glissement de date de célébration l'année d'après.

[81] Entretien avec Ahmadou Oumarou, environ 50 ans, surveillant général au Lycée bilingue de Maroua Domayo, le 20/02/2022 à Maroua.

1964 avec la suppression du rythme scolaire hérité de la période d'administration britannique.

L'unification du calendrier scolaire, intervenu en 1975, s'inséra aussi dans un processus de détachement vis-à-vis du cordon ombilical français et d'affirmation de la souveraineté du Cameroun. Après les indépendances en effet, l'enseignement au Nord-Cameroun demeura presque entièrement entre les mains du personnel d'assistance technique française. Dans le sud du pays, ce personnel était moins représenté. Il fallait alors préserver le privilège qui leur était accordé dans le Nord du temps de la période coloniale. Ce fut la raison pour laquelle le calendrier scolaire décalé par rapport à celui du grand Sud fut maintenu après l'indépendance.

Figure 5 :

Les grands traits du calendrier scolaire implémenté dans tout le Cameroun depuis 1975

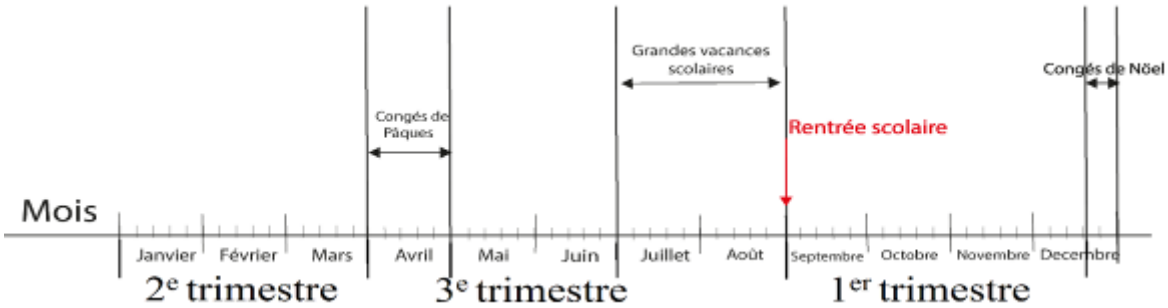

Source : *Arrêté n° 206/A/518 /MINEDUC/SG du 10 octobre 1975.*

La donne changea profondément lorsque les accords de coopération franco-camerounais furent renouvelés le 21 février 1974 (Journal Officiel de la République Française [JORF], 18 septembre 1974)[82]. La tendance générale fut à une certaine émancipation du Cameroun vis-à-vis du giron français. Les principaux dispositifs instituant de facto la tutelle française sur l'enseignement au Cameroun disparurent. La fonction d'inspecteur d'académie et les autres postes de direction et d'inspection occupés par des Français furent supprimés (Torrent, 2012, p. 241). Ceux-ci limitaient les marges de manœuvre du ministère de l'Éducation nationale. La prégnance du personnel de l'assistance française dans le Nord décrut à la suite du renouvellement de ces accords.

Depuis lors, le calendrier en vigueur à partir de 1975 n'a plus connu de changements significatifs (figure 5). L'on peut toutefois noter le décalage progressif de la rentrée scolaire du mois d'octobre au premier lundi du mois de septembre.

[82] Ce fut une tendance quasi générale dans l'ancien empire colonial français. Plusieurs de ces jeunes États remirent en question les termes de ces accords, appelant ainsi à leur révision.

3. L'impérative nécessité d'adopter plusieurs calendriers scolaires

Le rythme scolaire unique actuel, en vigueur au Cameroun, demeure quelque peu en déphasage avec les différents rythmes de vie de sa population scolaire. C'est ainsi que de grandes disparités de taux de scolarisation subsistent encore entre des régions et des groupes ethniques. Les ethnies dont les aménagements du calendrier scolaire conviennent à leur mode contemporain de vie, sont celles qui parviennent le mieux à participer intensément à la vie scolaire.

Les populations Pygmées comme plusieurs autres groupes nomades des régions de l'Est et de l'Adamaoua, Zones d'Éducation Prioritaires (ZEP), souffrent depuis fort longtemps de ce désavantage occasionné par le rythme scolaire institutionnalisé. Claude Abé (2011) a fait la remarque de ce que les Pygmées sont en déplacement d'octobre à janvier, période de grandes pluies, favorable à la pratique de la chasse. Ceci correspond au lancement du train des activités scolaires, lequel train est difficilement rejoint de février à août, période pendant laquelle ils se sédentarisent (Abé, 2011, p. 153). Il y a donc discordance et chevauchement entre le calendrier scolaire annuel et le cycle de vie des populations Pygmées qui doivent dès lors faire le choix entre renoncer à leur mode séculaire de vie et s'insérer dans le circuit formel de scolarisation ou continuer à en être exclus. La rigidité du calendrier scolaire en vigueur ne prend aucunement en compte les exigences de migrations saisonnières de ces populations (Dounias, 2017, p. 2).

À l'évidence, plusieurs calendriers et rythmes scolaires sont implémentés de façon informelle. Dans certaines zones inaccessibles du pays comme des contrées du département du Logone et Chari (région de l'Extrême-Nord), la rentrée débute véritablement au début du mois de novembre, à cause des fortes pluies qui occasionnent des inondations. Le vendredi demeure également une demi-journée de cours dans nombre d'établissements accueillant en majorité de jeunes musulmans[83]. Il fut longtemps coutume dans plusieurs écoles primaires de la ville de Maroua que le maître ne vienne tout simplement pas ce jour-là (Tourneux & Iyébi Mandjek, 1994, p. 159). Le samedi devient parfois un jour ouvrable dans ces établissements, alors que cela est fortement déconseillé par les autorités en charge des questions éducatives. La période caniculaire allant de mars à avril dans les 02 régions du Nord et de l'Extrême-Nord connaît des interruptions de cours avant midi, rendant difficile la couverture intégrale des programmes d'études et des heures d'enseignement. Une enquête menée par Djara Ndjidda (2020, p. 33) a d'ailleurs mis en évidence une baisse des résultats scolaires des apprenants du primaire durant les 2e et 3e trimestres dans cette région[84].

Il a été de coutume d'avancer des arguments essentiellement culturels et économiques pour expliquer la disparité et le retard de scolarisation dans certaines

[83] Entretien avec Jules Matsa, 45 ans, Censeur au Lycée de Meng (Adamaoua), le 02/11/2022 à Tibati.
[84] De telles études demeurent cependant rares. Elles nécessitent beaucoup de moyens et de rigueur.

régions du Cameroun. Ils ne sont sans doute pas les seuls. L'aménagement efficient du calendrier scolaire, concourant à l'amélioration de l'offre scolaire, est susceptible de faire progresser le taux de scolarisation dans ces régions.

La mise en place des ZEP n'a de surcroît apporté aucune grande innovation. Les aménagements conséquents susceptibles d'adapter l'offre scolaire aux besoins des populations des régions concernées n'ont toujours pas été réalisés (Mouafo Djontu, 2023). Le style centralisé de la gouvernance au Cameroun donne l'impression que le rythme scolaire actuel est immuable. La survenue de la pandémie de la Covid-19, a pourtant conduit à l'interruption des cours dans les établissements scolaires en mars 2020 et à leur reprogrammation dans une période s'étalant au-delà du calendrier adopté en début d'année scolaire.

Conclusion

S'il existe un seul calendrier scolaire pour l'ensemble du Cameroun aujourd'hui, tel n'a toujours pas été le cas. Nous avons entrepris de déterminer les fondements de ces adaptations, et ce du moment charnière des indépendances jusqu'au plus récent ajustement en 2020/2021. En scrutant la typologie des facteurs pris en compte, les raisons politiques liées au néocolonialisme et au désir de renforcer la souveraineté de la jeune nation indépendante restent les plus prégnantes. La problématique du bon déroulement des activités scolaires a donc été négligée au profit de la réalisation des missions politiques de l'école. Le rythme scolaire officiel unique actuel reste inadapté par endroit aux réalités locales et sociologiques.

C'est la raison pour laquelle dans les faits, l'application effective du calendrier scolaire varie légèrement d'une région ou d'une communauté sociologique à une autre. Les communautés qui ne peuvent modifier à leur guise cette périodicité constituent celles qui sont les plus exclues de l'œuvre de scolarisation. Le processus de décentralisation des compétences en faveur des collectivités territoriales locales donne l'occasion de réformer le calendrier scolaire camerounais. L'adoption de plusieurs rythmes scolaires selon les spécificités locales rendrait l'action éducative plus efficace. Mais pour cela, des études locales de chronobiologie en rapport avec le rythme scolaire doivent être généralisées.

Références bibliographiques

Abé, C. (2011). Rapports inégalitaires entre Pygmées et Bantous : discrimination et inégalités scolaires au Sud Cameroun. *Autrepart*, 3(59), 145-159. https://doi.org/10.3917/autr.059.0145

Arrêté du 25 juillet 1921 portant organisation de l'enseignement officiel dans les territoires du Cameroun.

Arrêté n° 41 du 31 mars 1959 relatif au fonctionnement de la délégation culturelle du gouvernement camerounais pour le Nord-Cameroun.

Atangana, E. (1996). *Cent ans d'éducation scolaire au Cameroun*. L'Harmattan.

Bude Udo. (1983). The adaptation concept in British colonial education. *Comparative Education*, 19(3), 341–355. http://dx.doi.org/10.1080/0305006830190308

Conseil de Tutelle de l'ONU. (1953). T/PET.5/227. *Pétition d'un groupe de quelques instituteurs adjoints concernant le Cameroun sous administration française.*

Conseil de Tutelle de l'ONU. (1955). *Memorandum of Bangwa-Mundani native authorities and the Bangwa tribal union, Mamfé division, to the delegates of the united nations organisation, at Mamfé on 21-11-1955.*

Courade, G. & Courade, C. (1978). L'école au Cameroun anglophone : de l'école coloniale à l'école nationale. *Tiers Monde*, *19*(76), 743-769. https://doi.org/10.3406/tiers.1978.2832

Djara Ndjidda. (2020). Planification du temps scolaire sur les performances des élèves du primaire dans l'Extrême-Nord du Cameroun. *International Journal of Humanities Social Sciences and Education (Ijhsse)*, 7(8), 23-38. https://doi.org/10.20431/2349-0381.0708004

Dounias, E. (2017). L'école de la forêt. La difficile conciliation entre instruction formelle et éducation culturelle chez les chasseurs-cueilleurs Kola (Sud Cameroun) , *Anthropochildren,* (7). https://popups.uliege.be:443/2034-8517/index.php?id=2668

Duval, N. (2011). *Enseignement et éducation en France : du XVIIIe siècle à nos jours*. Armand Colin,

Entretien avec Ahmadou Oumarou, environ 50 ans, surveillant général au Lycée bilingue de Maroua Domayo, le 20/02/2022 à Maroua.

Entretien avec Gnowa Alexis Bello, 40 ans, professeur de Lycée originaire de l'Extrême-Nord, le 14/12/2022 à Tibati.

Entretien avec Jules Matsa, 45 ans, Censeur au Lycée de Meng (Adamaoua), le 02/11/2022 à Tibati.

Étéki-Mboumoua, W. (1965). Avant-propos du Ministre de l'Éducation nationale de la République Fédérale du Cameroun. *Revue Camerounaise de Pédagogie*, 1(3), 3-6.

Fonkeng Epah, G. (2007). *The history of education in Cameroon* (1884-2004). Edwin Mellen Press.

Gaillard, P. (1994). *Ahmadou Ahidjo, patriote et despote, bâtisseur de l'état camerounais*. Jeune Afrique Livres.

George, H. (1917). *Une conquête morale. L'enseignement en A.O.F ?*, Armand Colin.

Iyébi Mandjek, O. (2000). Enseignement. In C. Seignobos & O. Iyébi-Mandjeck (eds.), *Atlas de la province de l'Extrême-nord Cameroun* (pp. 139-144), IRD.

JOC. (15 février 1928), nº 185, p. 115.

JOEC, (1er janvier 1959), nº 1302, pp. 7–8.

JORF, (18 septembre 1974), nº 219, pp. 9642–9643.

L'Hôte, Y. (2000). Climatologie. In C. Seignobos & O. Iyébi-Mandjeck (eds.), *Atlas de la province de l'Extrême-nord Cameroun* (pp. 17-19), IRD.

La nouvelle année scolaire : les élèves prendront part aux récoltes et aux semailles, (1975, 29 octobre), *Cameroon Tribune*, 406, 1.

Leconte, C. (2014). *Des rythmes de vie aux rythmes scolaires : Une histoire sans fin*. Presses Universitaires du Septentrion.

Macojong Tabot, T. (1980). *The developpement of education in the anglophone provinces of Cameroon during british administration*, [Mémoire de Master en Histoire de l'éducation, Université du Newfounland].

Manière, L. (2010). La politique française pour l'adaptation de l'enseignement en Afrique après les indépendances (1958-1964). *Histoire de l'éducation*, (128), 163-190. https://doi.org/10.4000/histoire-education.2281

Marchand, C. (1974). Tentatives d'adaptation de l'enseignement aux réalités camerounaises : l'enseignement agricole, 1921–1970. *Revue canadienne des études africaines*, 8(3), 539-551.http://dx.doi.org/10.1080/00083968.1974.10804448

Marchand, C. (1975). *La scolarisation française au Cameroun 1920-1970* [Thèse de doctorat en Histoire, Université de Laval].

Marguerat, Y. (1969). *Les problèmes géographiques de l'enseignement au Cameroun*. ORSTOM.

Martin, J.-Y. (1975). Inégalités régionales et inégalités sociales : l'enseignement secondaire au Cameroun septentrional. *Revue française de sociologie*, (16), 317-334. http://www.persee.fr/doc/rfsoc_0035-2969_1975_num_16_3_5799

Martin, J.-Y. (1978). Les objectifs politiques et économiques de l'éducation permanente au Cameroun. *Bulletin de l'AFEC*, (16-17), 150-166.

Martin, J.-Y. (2003). Les écoles spontanées en Afrique subsaharienne », *Cahiers d'études africaines*, 1(169-170), 19-40. https://doi.org/10.4000/etudesafricaines.188

Momo, B. (1999). La laïcité de l'État dans l'espace camerounais. *Les Cahiers de droit*, 40(4). 821–847. https://doi.org/10.7202/043579ar

Mouafo Djontu, H. (novembre 2013). La notion de Zones d'Éducation Prioritaires (ZEP) au Cameroun : entre impensé, bricolage et informalité. http://www.irenees.net

Ministère de l'Éducation nationale. (1979). *Profil du système éducatif en République Unie du Cameroun.*

Ndille, R. (2020). Colonial Heritages, Educational Incompartibilities and the Challenges for a Reunified Cameroons: 1961–2016. *Historicka sociologie*, (1), 33–47. https://doi.org/10.14712/23363525.2020.3

Njiale, P. M. (2009). Entre héritage et globalisation : l'urgence d'une réforme de l'école au Cameroun. *Revue internationale d'éducation de Sèvres*. https://doi.org/10.4000/ries.5638

Nkake Mpondo Felix. (*15-27 août* 1966). *Statistiques de l'éducation au Cameroun* [présentation]. Stage régional d'études sur les statistiques de l'éducation organisé à l'intention des pays d'Afrique, Nairobi, Kenya.

Nnodu Okongwu, J. (1946). *History of education in Nigeria 1842–1942*. [Thèse de doctorat en Histoire de l'éducation, Université de New York].

Nyamnjoh, F. (2003). The Anglophone struggle for the preservation of its educational and economic legacy. In P. Konings & F. Nyamnjoh (Eds.) *Negotiating an*

Anglophone Identity, A Study of the Politics of Recognition and Representation in Cameroons (pp. 162–192). BRILL.

République Française. (1938). *Rapport annuel du gouvernement français sur l'administration sous mandat des territoires du Cameroun*.

République Française. (1947). *Rapport annuel du gouvernement français aux Nations Unies sur l'administration du Cameroun sous la tutelle de la France.*

Tafah Edokat Oki, E. (1979). *The economics of educational investment in Cameroon*. [Mémoire de maîtrise en sciences économiques]. Université de Lagos.

Tameh Nfon, V. (2016, 4 juin). Education in anglophone Cameroons: diachronic and synchronic perspectives. http://www.bux-toweb.blogspot.com/2016/06/re-cameroonpolitics-colonization-all_4.html?m=1

Tchawa, P. (2012). Le Cameroun : une « Afrique en miniature ? *Les Cahiers d'Outre-Mer*, (259), 319-338. https://doi.org/10.4000/com.6640

Testu, F. (2002). Aménager le temps scolaire. Pour qui ? *Enfances et Psy*, 1(13), 67-72. https://dx.doi.org/10.3917/ep.013.0067

Testu, F. et al. (2008). *Rythmes de vie et rythmes scolaires, aspects chronobiologiques et chronopsychologiques*. Elsevier Masson.

Torrent M. (2012). *Diplomacy and nation building in Africa: Franco-british relations and Cameroon at the end of empire*. I.B. Auris.

Tourneux H. & Iyébi Mandjek O. (1994). *L'école dans une petite ville africaine Maroua (Cameroun).* Karthala.

UNESCO. (1962). *L'éducation dans le monde, volume II : l'enseignement du premier degré.*

UNESCO. (1963). *L'éducation dans le monde, Volume III : l'enseignement de second degré*.

UNESCO. (1985). *Cameroun : étude sur l'enseignement et la formation*.

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
Licence CC-BY
Vol. 1, Num. 2, décembre 2023 (tome 1)

LE PARI DE L'ÉDUCABILITÉ À L'ÉPREUVE DE LA LIBERTÉ EN ÉDUCATION. CAS DE L'ÉCOLE BURKINABÈ

The Challenge of Educability to the Test of freedom in Education. Case of Burkinabè school

SEYDOU SONDO
Laboratoire Interdisciplinaire de Didactique des Disciplines
Université Norbert Zongo, Burkina Faso
Email: sondase2015@gmail.com
iD ORCID : https://orcid.org/0009-0000-7899-4023

RÉSUMÉ

Le pari de l'éducabilité commande l'éducation à tout prix. Rien ne doit justifier l'absence de l'éducation dans le développement de l'Homme. Tous les enfants doivent apprendre et l'enseignant n'a pas d'excuse. Mais les pédagogies nouvelles prônent la prise en compte de la liberté de l'enfant dans l'enseignement. Comment concilier liberté et éducabilité dans un cadre éducatif normé ? L'objectif de cet article est d'analyser le pari de l'éducabilité à l'épreuve de la liberté en éducation, afin de proposer des pistes pour une éducation qui se déploie entre autonomie et responsabilité. Il ressort de notre réflexion que dans le contexte burkinabè, l'éducabilité est rudement contrariée par le principe de liberté et de droit de l'enfant édictés aux éducateurs. Nous avons proposé l'autonomie et la responsabilité comme concepts susceptibles d'aider à pallier cette difficulté.

MOTS-CLÉ : Éducabilité ; Liberté ; Autonomie ; Pédagogie.

ABSTRACT

The challenge of educability commands education on all costs. Nothing should justify the absence of education in human development. Every child must learn, and the teacher has no excuse. However, new pedagogies advocate for considering the child's freedom in education. How to reconcile freedom and educability within a standardized educational framework ? The objective of this article is to analyze the challenge reconciling the bet on educability with freedom in education, that unfolds between autonomy and responsibility. It emerges from our reflection that in the Burkinabè context, educability is severely hampered by the principle of freedom and rights of the child decreed to educators. We proposed autonomy and responsibility as concepts likely to help overcome this difficulty.

KEYWORDS : Educability ; Freedom ; Autonomy ; Pedagogy.

1. Introduction

Le contexte institutionnel exerce une influence significative sur la problématique de l'autonomie et des exigences éducatives. Paulo Freire, défenseur de la liberté éducative a souligné le rôle des structures administratives dans l'éducation (Morandi & La Borderie, 2001). Comment les enseignants peuvent-ils garantir la liberté de l'apprenant tout en naviguant dans les contraintes du système éducatif institutionnalisé ? Dans un système éducatif encadré par des normes et des programmes, comment garantir la liberté pédagogique tout en offrant des repères et des compétences essentielles aux apprenants ?

Les punitions infligées à l'enfant, y compris le châtiment corporel, ont pendant longtemps été utilisés pour faire apprendre ou pour maintenir la discipline. Ces pratiques ont été largement inspirées des théories behavioristes. Cependant, dans la foulée des « éducations nouvelles », des voies se sont elevées pour remettre en cause la punition à l'école. Au Burkina Faso on assiste à une règlementation qui interdit le châtiment corporel à l'école à partir de 1962 (Soré & Moyenga, 2019). Cette interdiction restera en vigueur jusqu'à ce jour, mais le constat est que les enseignants et même les parents ne sont pas convaincus de sa pertinence. La preuve en est que la chicotte a demeuré dans la main des enseignants durant quatre décennies, l'interdiction ayant été ignorée par eux. Il a fallu que le politique puisse prendre de nouvelles mesures coercitives à l'égard des enseignants récalcitrants (Soré & Moyenga, 2019).

Par ailleurs, le rapport à la punition semble avoir été le même. En effet, selon un parent d'élève interrogé par Soré et Moyenga (2019) à ce sujet,

> Pour éviter que les enfants soient comme des moutons, pour reduire l'incivisme et imposer le respect des enseignants, la chicote est absolument nécessaire. En outre, elle permet d'améliorer les rendements scolaires, contrairement à ce qu'on veut nous faire croire. (paragraphe 25).

Et selon une enseignante interrogée par les mêmes auteurs, « Dans la bible, il est dit : ''le fouet ne doit pas s'éloigner de l'enfant''. Dieu même impose la sanction corporelle parce qu'Il connait la personnalité de l'enfant. Si Dieu même l'a autorisée, c'est qu'il a un côté positif. » (Soré & Moyenga, 2019, paragraphe 22). Le défi des normes éducatives se pose également. Les programmes d'études et les évaluations standardisées sont conçus pour mesurer la maîtrise des compétences clés et les connaissances essentielles. Comment peut-on préserver la diversité des méthodes pédagogiques tout en préparant les élèves à ces évaluations ? Comment concilier la créativité et la standardisation ?

Les systèmes éducatifs se fondent aujourd'hui sur des approches curriculaires différentes (PPO[85], APC[86], approche par les contenus). Mais, le constat est clair, tous

[85] Pédagogie par objectifs
[86] Approche par les compétences

ont adopté le mouvement de l'Éducation nouvelle qui prône les pédagogies actives et émancipatrices. Depuis 2019, le Burkina Faso a adopté l'APC sur fond de pédagogies nouvelles. Cette approche curriculaire est ainsi mise en œuvre avec un capital pédagogique conforme à ce paradigme : API[87] et ASEI-PDSI[88] au primaire, PSI-PMI[89] et APC au secondaire. La pédagogie différenciée est une approche qui semble être au cœur de ce mouvement. Carol Ann Tomlinson (1999), experte en différenciation pédagogique, met en lumière la nécessité d'adapter l'enseignement pour répondre aux besoins variés des apprenants. Dans ce contexte, comment les enseignants peuvent-ils différencier l'apprentissage tout en assurant que les élèves atteignent des objectifs communs ? La personnalisation de l'apprentissage peut-elle coexister avec la recherche de normes éducatives ?

1. Cadre conceptuel

1.1. Le constructivisme

Le constructivisme est un courant théorique en éducation qui met l'accent sur l'importance de la construction individuelle du savoir par l'apprenant (Dougiamas, 1998). Il considère l'apprentissage comme un processus actif où l'élève construit des connaissances en interagissant avec son environnement. Le constructivisme, en tant que théorie pédagogique, a profondément influencé la manière dont nous percevons l'apprentissage et la manière dont nous concevons les environnements d'enseignement. Il repose sur l'idée que l'apprentissage est un processus actif où les individus construisent activement leur compréhension du monde en interagissant avec leur environnement.

La théorie constructiviste puise ses racines dans les travaux du psychologue suisse Jean Piaget, l'un des penseurs les plus influents en matière de développement cognitif chez les enfants. Piaget a formulé la théorie du développement cognitif, mettant en évidence l'importance des schèmes mentaux et des stades de développement dans l'apprentissage. Sa perspective souligne que les individus ne sont pas de simples réceptacles passifs de connaissances, mais plutôt des constructeurs actifs de leur propre compréhension.

Selon Piaget, l'apprentissage est un processus de rééquilibrage constant entre l'assimilation et l'accommodation. L'assimilation implique l'intégration de nouvelles informations dans les schèmes existants, tandis que l'accommodation nécessite l'ajustement des schèmes pour incorporer de nouvelles informations. Cette interaction dynamique entre l'individu et son environnement conduit à la construction de schèmes plus complexes et à une meilleure compréhension du monde.

Dans le contexte éducatif, les idées de Piaget ont engendré des approches pédagogiques qui valorisent l'exploration active, l'expérimentation et la résolution de

[87] Approche Pédagogique Intégratrice
[88] Il s'agit d'une approche d'enseignement des sciences et des mathématiques à l'école primaire
[89] Il s'agit d'une approche d'enseignement des sciences et des mathématiques en collège

problèmes. Les pédagogies constructivistes encouragent les apprenants à construire leur propre compréhension en s'engageant dans des activités concrètes et en résolvant des défis. Par exemple, la méthode d'enseignement par résolution de problèmes, inspirée par le constructivisme, met l'accent sur la résolution collaborative de problèmes complexes, stimulant ainsi la pensée critique et la créativité.

Le constructivisme a également contribué à l'évolution des pédagogies nouvelles, qui remettent en question les méthodes d'enseignement traditionnelles en faveur d'approches plus centrées sur l'apprenant. Les pédagogies nouvelles, telles que celles développées par Maria Montessori et Célestin Freinet, s'alignent étroitement avec les principes du constructivisme en mettant l'accent sur l'autonomie de l'apprenant, la personnalisation de l'apprentissage et la participation active.

En intégrant les idées de Piaget et du constructivisme, les pédagogies nouvelles ont cherché à créer des environnements éducatifs où les élèves peuvent interagir avec des matériaux concrets, collaborer avec leurs pairs et poursuivre leurs intérêts personnels. Par exemple, la méthode Montessori encourage les enfants à choisir leurs propres activités d'apprentissage, ce qui favorise leur engagement et leur autonomie tout en répondant à leurs besoins individuels (Dubois, 2023).

Dans le contexte institutionnel, les écoles sont souvent tenues de suivre des normes éducatives et des programmes prédéfinis. Comment peut-on intégrer les principes constructivistes et les pédagogies nouvelles tout en respectant ces cadres institutionnels ? Comment éviter que la liberté pédagogique ne conduise à une disparité des résultats éducatifs entre les élèves ?

1.2. Les pédagogies nouvelles

Les pédagogies nouvelles englobent diverses approches telles que les pédagogies Montessori et Freinet, qui privilégient l'implication active de l'élève dans son apprentissage (Morandi & La Borderie, 2001). Elles cherchent à favoriser le développement holistique de l'individu en prenant en compte ses besoins, ses intérêts et son rythme d'apprentissage.

Les pédagogies nouvelles représentent un tournant significatif dans l'évolution de l'éducation en mettant l'accent sur des méthodes d'enseignement et d'apprentissage novatrices, centrées sur l'apprenant. Ces approches émergentes ont profondément remodelé la façon dont les enseignants perçoivent leur rôle et la manière dont les élèves s'engagent dans le processus d'apprentissage. Dans cette section, nous explorerons les tenants et les aboutissants des pédagogies nouvelles, en faisant référence à des auteurs clés tels que Maria Montessori, Célestin Freinet et John Dewey, et en examinant comment elles s'inscrivent dans le cadre du défi du pari de l'éducabilité à l'épreuve de la liberté en éducation.

1.2.1. L'héritage de Maria Montessori

Maria Montessori, une médecin et éducatrice italienne, a jeté les bases de l'une des pédagogies nouvelles les plus influentes : la méthode Montessori. Sa vision de l'éducation était profondément enracinée dans le respect du développement naturel de l'enfant. Montessori a introduit l'idée que les enfants sont intrinsèquement motivés pour apprendre et que l'environnement doit être conçu de manière à favoriser leur exploration et leur découverte. Selon Montessori, les élèves devraient être placés dans des environnements riches en matériels didactiques variés, adaptés à leurs besoins développementaux. Ils sont encouragés à choisir leurs propres activités d'apprentissage, ce qui favorise leur indépendance et leur autonomie. Les enseignants, quant à eux, jouent un rôle de guide, observant attentivement les intérêts et les progrès de chaque enfant, afin de fournir un soutien individualisé à leurs élèves.

1.2.2. Célestin Freinet et l'Éducation nouvelle

Célestin Freinet, pédagogue français, est un autre défenseur des pédagogies nouvelles. Son approche, souvent attribuée à l'« Éducation nouvelle », repose sur le concept de « travail libre ». Selon Freinet, l'apprentissage devrait être ancré dans des activités significatives pour les élèves telles que le journal scolaire, la correspondance scolaire et les enquêtes. L'une des contributions majeures de Freinet a été le « texte libre » où les élèves écrivent sur des sujets de leur choix. Cette méthode encourage la créativité et l'expression personnelle, tout en renforçant les compétences en lecture et en écriture. L'approche de Freinet a également mis en évidence l'importance de la coopération entre les élèves favorisant ainsi l'apprentissage collaboratif.

1.2.3. John Dewey et l'apprentissage expérientiel

L'approche de John Dewey, philosophe et pédagogue américain, a également laissé une empreinte importante sur les pédagogies nouvelles. Dewey a promu l'apprentissage expérientiel où les élèves apprennent en faisant et en réfléchissant sur leurs expériences. Il a mis en avant l'importance de relier l'apprentissage à la vie réelle permettant aux élèves de voir la pertinence et l'application pratique de ce qu'ils étudient.

Dewey a également plaidé pour une approche démocratique de l'éducation, où les élèves ont voix délibérative dans la prise de décisions concernant leur apprentissage. Cette idée s'aligne avec le principe de liberté en éducation, où les apprenants sont encouragés à participer activement et librement à la construction de leur propre compréhension du monde.

1.3. Le pari de l'éducabilité

Le concept d'éducabilité a été developpé par Philippe Meirieu qui s'est inspiré de l'histoire de Victor de l'Aveyron (2008). Victor fut un enfant sauvage retrouvé dans les bois. Il ne savait pas parler et semblait imperméable à toute forme de

communication avec les hommes. Il fut confié à un philanthrope, le docteur Jean Itard. Ce pédagogue avait foi que Victor pouvait être éduqué, qu'il allait alors parler et être socialisé. Itard avait ainsi nourri cette conviction, nonobstant l'importance du langage reconnue dans les apprentissages (Vygotski, 2009). Sa mission était donc de faire parler Victor. Le docteur mit ainsi tous les moyens en sa possession dans l'éducation de l'enfant sauvage. Malheureusement, Victor ne parlera jamais. Mais avant de mourir, il avait beaucoup changé : il était devenu moins agressif et semblait développer des émotions plus « humaines ».

Avoir la conviction que chaque enfant peut être transformé en une meilleure version de sa personne, que chaque apprenant peut faire des progrès à force de s'y mettre. Tel est le principe d'éducabilité. Le pari de l'éducabilité repose ainsi sur la conviction que chaque individu a la capacité d'apprendre et de se développer, quelles que soient ses origines et ses aptitudes initiales. Il sous-tend l'idée que l'éducation peut jouer un rôle crucial dans la mise en valeur du potentiel de chacun. Pour l'enseignant, sinon l'éducateur, ce pari consiste à mettre en œuvre tous les moyens possibles pour gagner ce pari. Il doit donc varier ses méthodes et ses techniques, varier ses stratégies.

1.4. Le principe de liberté

Avec son concept d'éducation négative, Rousseau est un pionnier dans la prise en compte du principe de liberté en éducation. Selon ce pédagogue, l'enfant doit être libre afin d'apprendre par l'expérience de la nature (Rousseau, 1762). C'est dans l'exercice de cette liberté qu'il rencontre des problèmes qui ont du sens pour lui et qu'il apprend à les résoudre.

Janusz Korczak, un pédagogue polonais et un défenseur des droits de l'enfant, a largement inspiré le principe de liberté en éducation (Schmidt, 2005). Il considérait les enfants comme des individus avec leurs propres pensées, besoins et opinions, et il croyait que leur voix devrait être prise en compte dans le processus éducatif. Korczac a plaidé pour le respect de l'autonomie des enfants et a promu le concept de « République des Enfants » où les élèves avaient le droit de participer à la prise de décisions qui les concernent (Schmidt, 2005).

Alexander S. Neill, fondateur de l'école Summerhill, est un autre défenseur de la liberté en éducation (Damon, 2007). Neill a mis en avant l'idée que les élèves devraient être libres de choisir leurs activités d'apprentissage permettant ainsi à leur individualité de s'épanouir. Il pense que l'éducation devrait être un processus démocratique où les élèves sont considérés comme des membres à part entière de la communauté éducative, ayant voix délibérative dans les décisions qui les concernent (Damon, 2007).

Comme on peut le constater à présent, la mise en œuvre du principe de liberté devient une injonction paradoxale : la liberté peut conduire à la confusion et au manque d'apprentissage, tandis qu'un acharnement pédagogique peut étouffer la recherche et l'expression personnelles des savoirs.

2. Paradoxes et défis

2.1. L'inégalité face aux apprentissages

Bien que les pédagogies nouvelles et les approches orientées vers la liberté puissent offrir des opportunités uniques, elles ne sont pas exemptes de critiques concernant leur capacité à garantir l'équité éducative. Diane Ravitch, historienne de l'éducation cité par Montagutelli, a souligné que certaines méthodes d'apprentissage auto-dirigées peuvent intensifier les inégalités, car tous les élèves n'ont pas le même niveau de soutien à domicile ni les mêmes ressources pour réussir dans un tel environnement (Montagutelli, 2002).

En effet, dans une société comme celle du Burkina Faso où les disparités économiques et sociales sont répandues, l'autonomie accrue accordée aux élèves peut renforcer les avantages des apprenants déjà privilégiés, tout en marginalisant davantage les élèves issus de milieux moins favorisés (Kobiané, Ouilli, & Guissou, 2020). À l'école primaire et au post-primaire, les consignes de travail scolaire en autonomie se buttent souvent à la dure réalité des inégalités de genre. Les filles qui sont souvent commises à la garde des nourissons ou aux tâches menagères n'ont pas suffisamment de temps didactique pour travailler sur les activités à faire en dehors de la salle de classe (Gnoumou-Thiombiano & Kaboré, 2017). Selon une étude de Ouedraogo (2021), les élèves du lycée n'ont pas la même chance de réussir les apprentissages liés aux TIC à cause de l'inégalité d'accès à Internet et autres ressources numériques. Certains élèves ont recours aux « cybers » parce qu'ils n'ont pas les équipements nécessaires pour investir les activités données par leurs enseignants. Dans ce cas, les ressources financières font encore défaut, et ils ne peuvent pas se payer suffisamment de temps de connexion internet. La même étude, a revelé que 92,7% des élèves enqutés qui ont une forte performance dans la recherche en autonomie affirment que dans leurs familles, il existe des ordinateurs de bureau ou des ordinateurs portables mis à leur disposition (Ouedraogo, 2021).

La question de savoir comment garantir que chaque apprenant ait accès à des opportunités équitables, tout en bénéficiant d'une certaine liberté dans son apprentissage, reste un défi crucial.

2.2. Risque d'éparpillement et de manque de sécurité

Les approches centrées sur la liberté peuvent parfois entraîner un éparpillement de l'apprentissage, avec une focalisation excessive sur les intérêts individuels des élèves (Meirieu, 1996). Des chercheurs ont fait remarquer le risque d'éparpillement et de superficialité inhérent à certaines méthodes d'apprentissage auto-dirigées, notamment lorsque les élèves travaillent en coopération en petits groupes autonomes (Baudrit, 2007). En effet, dans certaines situations de travail sans consignes restrictives, les élèves peuvent se sentir dépassés par la quantité d'options disponibles. On peut assister ainsi à un risque de superficialité. C'est par exemple le

cas où l'enseignant laisse les élèves faire des observations libres pendant les classes-sorties tout en s'attendant à quelque chose de précis lors des comptes-rendus.

Par ailleurs, les approches axées sur la liberté risquent de négliger la structuration et le cadrage nécessaires pour assurer la sécurité des apprentissages des élèves (Vial, 1998). Dans certains cas d'apprentissages, les apprenants peuvent se mettre en situation de danger. C'est le cas des manipulations au laboratoire, des jeux sportifs ou encore des classes-sorties.

3. La solution de l'entre-deux

Trouver le bon équilibre entre autonomie et guidage est essentiel pour créer un environnement où les apprenants peuvent explorer leurs intérêts tout en acquérant des compétences et des connaissances fondamentales. Il est traité dans cette section, les fondements théoriques de cette solution de l'entre-deux et les propositions y afférentes.

3.1. Fondements : la liberté entre autonomie et responsabilité

Le principe de liberté ne peut être exercé en éducation que lorsqu'on suppose une certaine autonomie des apprenants. C'est dire qu'il faut apprendre à ces derniers à travailler et à apprendre en dehors de toutes contraintes et de tout guidage de l'enseignant. L'autonomie devient donc un concept-clé quand on parle de liberté de l'apprenant.

D'après une idée de Lahiré reprise par Bélanger et Farmer (2012), l'autonomie se définit selon deux pôles cognitif et politique. L'autonomie cognitive se réfère à la capacité pour l'élève devenu autodiscipliné, d'effectuer avec succès ses tâches scolaires, sans surveillance continue ou avec encadrement relâché. Quant à l'autonomie politique, elle revêt une dimension relationnelle. Il s'agit d'une part, de la relation de l'élève avec ses pairs et l'enseignant, et d'autre part avec les autres acteurs de l'environnement scolaire. Dans son processus d'apprentissage, l'élève autonome sait prendre des décisions et interagir avec les autres dans le respect des libertés individuelles et collectives.

De cette idée découle avec évidence la notion de responsabilité. C'est dire qu'en plus de l'autonomiser, il faut responsabiliser l'élève au sein de la classe. Il devient alors auteur, acteur et responsable de ces apprentissages scolaires.

3.1.1. Propositions au niveau institutionnel

Au niveau institutionnel, il s'agit d'un pilotage qui vise à réussir le projet d'éduquer. Cependant, aucune pédagogie particulière n'est édictée. Il s'agit d'énoncer les principes fondamentaux et de créer les cadres favorables au pilotage de la classe. Nous proposons trois leviers institutionnels pour offrir un cadre favorable à cette

approche de l'entre-deux : instaurer des jardins scolaires systématiques, des projets d'établissement et des travaux d'intérêt commun à choix libre.

- **Instaurer des jardins scolaires**

Au déla de son intérêt économique (cantine scolaire, activité génératrice de revenus), le jardin scolaire peut avoir un grand intérêt pédagogique. En effet, le jardin scolaire est un cadre d'acquisition de savoirs mais aussi de développement de compétences de vie sociale. Il permet par exemple à l'enseignant de science de mettre les élèves en situation d'expérimentation, et à l'enseignant d'ECM[90] d'évaluer son enseignement en contexte scolaire. Le jardin est un bon cadre pour exercer l'éducation négative prônée par Rousseau (1762).

Le jardin scolaire peut être ainsi systématiquement implémenté dans les écoles qui disposent d'un site définitif et d'une source d'eau. Pour rendre les jardins scolaires opérationnels, un comité bipartite peut être mis en place, la première partie étant représentée par les associations des parents et la seconde par les élèves. Ainsi, lorsque les élèves sont en vacances, les parents peuvent prendre le relai pour s'occuper du jardin.

- **Instaurer des projets d'établissement**

La collaboration entre les enseignants peut également jouer un rôle important. Les discussions sur les meilleures pratiques et les stratégies pour intégrer l'autonomie dans des contextes institutionnels spécifiques peuvent aider à trouver des solutions innovantes à la problématique des apprentissages autonomes. À ce titre, des équipes interdisciplinaires d'enseignants peuvent être mises en place et animées en permanence.

En ce sens, les projets scolaires comme l'élévage, les compétitions sportives et culturelles, les sorties touristiques… sont des cadres excellents pour assurer l'éducation d'élèves de classes hétérogènes. Ces projets peuvent être également des occasions pour l'enseignant de faire développer et d'évaluer des comptécences sociales et des savoir-être chez les élèves. Ils peuvent être portés par les comités de gestion des établissements. Dans ces projets d'établissement, peuvent s'insérer des projets interdisciplinaires de classes organisés par les équipes pédagogiques.

- **Les travaux d'intérêt commun à choix libre**

Un aspect important de la sanction à l'école au Burkina Faso est le retrait de points chez l'élève pour cause de retard, d'absence ou d'indiscipline. Cette pratique bien qu'abrogée par une circulaire en date du 10 octobre 2012, continue son bonhomme de chemin (Bazié, 2012). Elle peut conduire au redoublement chez certains

[90] Education Civique et Morale

élèves intelligents mais dont l'environnement scolaire ou familial n'arrive pas à canaliser l'énergie débordante. En effet, quelle que soit leur nature, ces retraits de points modifient la moyenne de passage de l'élève.

Il est pourtant préférable de faire en sorte que l'élève choisisse parmi une liste de tâches-sanctions celle qu'il va réaliser. Ainsi en fonction de son intérêt, l'élève peut choisir entre arroser les plantes, confectionner des cordes à sauter, composer des chansons pour la compétition culturelle, réaliser des guirlandes pour sa classe, etc. Ce qui est censé être une punition devient ainsi une valorisation. Cette forme managériale à mi-chemin entre coercition et liberté, permet une meilleure adhésion des élèves aux tâches-sanctions.

3.1.2. Proposition au niveau pédagogique

Pour surfer aisément entre éducabilité et liberté en éducation, nous proposons trois principaux leviers dans le pilotage enseignant : la différenciation pédagogique (Meirieu, 1996 ; Tomlinson, 1999), l'investigation à choix libre et la classe-atelier (Fabre-Giacometti, 2002).

- **La différenciation pédagogique**

Comme un peu partout ailleurs, au Burkina Faso, les classes sont caractérisées par une grande hétérogénéité. Précisément, nous préférons ici le terme de diversité pour une émancipation par rapport à une norme pédagogique (Le Prévost, 2010). Les enseignants pourraient adopter des stratégies de différenciation pédagogique (Meirieu, 1996), permettant aux élèves de choisir parmi diverses activités en fonction de leurs intérêts. L'enseignant peut aussi varier ses méthodes et son matériel didactique pour prendre en compte le maximum de profils d'apprenants. Cela favoriserait l'engagement et encouragerait les élèves à prendre en main leur apprentissage.

- **L'investigation à choix libre**

Dans l'optique d'un enseignement scientifique, l'investigation peut être une démarche intéressante pour former à l'esprit scientifique (Bachelard, 1971). La démarche d'investigation qui est le fer de lance de la pédagogie Dewey peut être adoptée dans le cadre de projets pédagogiques. Pour rendre les élèves plus autonomes et plus motivés à travailler dans le cadre de ces projets, l'enseignant peut les laisser choisir librement leurs thèmes selon l'intérêt qu'ils y accordent. Plusieurs élèves forment ainsi un groupe de travail autour d'un thème qui intéresse tous les membres.

Cette approche marche d'autant plus que l'enseignant a affaire à une classe caractérisée par une grande diversité des élèves. Cependant, il sera plus efficace de prévoir des thèmes de projets aussi riches que diversifiés pour éviter la formation de

groupes à tailles très différentes. Ainsi, la directivité de l'enseignant peut être reduite aux phases de supervision de la mise en place des groupes et leur coordination, et aux consignes sécuritaires de travail.

- **La classe-atelier**

La classe-atelier est un concept qui est davantage utilisé en éducation technologique et dans la formation professionnelle. Cependant, toutes les classes peuvent tirer profit de cette pédagogie, qu'il s'agisse du lycée ou de l'école primaire (Lacasse & Barma, 2012). Il s'agit de mettre les élèves en ateliers de production. À l'école primaire, on peut s'intéresser au jardinage, à la teinture, au tissage, à la maroquinerie, à la fabrication de jouets et à l'élévage (Ouedraogo, Tapsoba , Kabré , Topan , & Compaoré , 2019). Au lycée et au collège on peut s'intéresser à la production de fourrage, d'herbiers, de produits chimiques comme l'eau de javel… Ces classes-ateliers peuvent être réalisées dans le cadre de projets d'établissement et offrent à leur tour de bons environnements de travail collectif et de mise en œuvre d'une pédagogie auto-socio-constructiviste (Bassis, 2011).

4. Limites et conclusion

En conclusion, il faut d'abord reconnaitre que la transition vers des approches pédagogiques centrées sur la liberté exige une préparation minutieuse des enseignants. Kyélem et Barro (2007), ont souligné que de nombreux enseignants ne sont pas formés au Burkina Faso pour mettre en œuvre les politiques et les reformes éducatives. Ils ne sont donc pas préparés à gérer des environnements d'apprentissage axés sur l'autonomie. Le passage d'un rôle traditionnel d'instructeur à celui de facilitateur exigeant des compétences en gestion de classe, en coaching et en évaluation différenciée, peut être difficile.

La confrontation entre le pari de l'éducabilité et le principe de liberté en éducation révèle la nécessité de trouver un équilibre entre autonomie et encadrement. La solution réside probablement dans une approche intermédiaire, où l'autonomie de l'apprenant est soutenue par un encadrement bienveillant, relâché et des structures éducatives flexibles. Cela permettrait de répondre aux besoins uniques de développement de chaque apprenant tout en assurant des apprentissages durables.

Références bibliographiques

Bachelard, G. (1971). *La formation de l'esprit scientifique.* Vrin.

Bassis, O. (2011). *La démarche d'auto-socio-construction des savoirs à l'école et en formation.* Groupe français d' éducation nouvelle : www.gfen.asso.fr

Baudrit, A. (2007). Chapitre 3. La question des apprentissages scolaires. In A. Baudrit, *L'apprentissage coopératif* (pp. 61-94). https://www.cairn.info/l-apprentissage-cooperatif-9782804155018-page-61.htm

Bazié, G. B. (2012). Non retrait des points aux élèves indisciplinés du secondaire. *Lefaso.net*, 3-4. https://lefaso.net/spip.php?article51036

Bélanger, N., & Farmer, D. (2012). Autonomie de l'élève construction de situations scolaires. Etudes de cas à l'école de langue française en Ontario (Canada). *Educations et sociétés, 1*(29), 173-191. https://www.cairn.info/revue-education-et-societes-2012-1-page-173.htm

Damon, J. (2007). La pensée de...-Alexander Sutherland Neill (1883-1973). *Informations sociales, 4*(140), 59. https://doi.org/10.3917/inso.140.0059

Dougiamas, M. (1998). *A journey Into Constructivism.* http://dougiamas.com/writing/constructivism.html

Dubois, E. (2023). La relation éducative dans la pédagogie Montessori : réflexion sur des invariants pouvant contribuer au bien-être de l'élève. *Education et socialisation. Les cahiers du CERFEE* (67). https://doi.org/10.4000/edso.22685

Fabre-Giacometti, C. (2002). Chapitre 4. L'organisation de classes en ateliers tournants : les groupes d'acceptabilité réciproque comme fondement de la coopération entre enfants. In J. Fijalkow, & T. Nault, *La gestion de la classe* (pp. 85-101). De Boeck Université.

Gnoumou-Thiombiano, B., & Kaboré, I. (2017). Inégalités dans l'éducation au post-primaire au Burkina Faso. *Autrepart* (83), 25-49.

Kobiané, J.-F., Ouilli, I., & Guissou, S. (2020). Etat des lieux des inégalités multidimensionnelles au Burkina Faso. *Papiers de recherche*, 1-89. https://www.cairn.info/papiers-de-recherche-1000000148946-1.htm

Kyélem, M., & Barro, M. (2007). Formation initiale des enseignants du primaire et du secondaire au Burkina Faso : Finalités, stratégies et réalités. In T. Karsenti, R.-P. Garry, J. Bechoux, & S. T. Ngamo, *La formation des enseignants dans la francophonie* (pp.80-92). AUF.

Lacasse, M., & Barma, S. (2012). Intégrer l'éducation technologique à l'éducation scientifique : pertinence pour les élèves et impact sur les pratiques d'enseignants. *Revue canadienne de l'éducation, 35*(2), 155-191. https://www.researchgate.net/publication/264232288_Integrer_l'education_technologique_a_l'education_scientifique_Pertinence_pour_les_eleves_et_impacts_sur_les_pratiques_d'enseignants

Le Prévost, M. (2010). Hétérogénéité, diversité, différences : vers quelle égalité des élèves ? *Nouvelle Revue de Psychosociologie, 1*(9), 55-66.

Meirieu, P. (1996). La pédagogie différenciée : enfermement ou ouverture ? In A. Bentolila, *L'école: diversités et cohérence* (pp. 109-149). Nathan.

Meirieu, P. (2008). *Le pari de l'éducabilité.* http://www.meirieu.com

Montagutelli, M. (2002). Ravitch, (Diane). Left Back : A Century of Failed School Reforms. *Histoire de l'éducation, 1*(93), 145-149. https://doi.org/10.4000/histoire-education.937

Morandi, F., & La Borderie, R. (2001). L'éducation nouvelle et les pédagogies actives. In F. Morandi, & R. La Borderie (Éds.), *Modèles et méthodes en pédagogie* (pp. 49-78). Nathan. https://www.cairn.info/modeles-et-methodes-en-pedagogie-9782091911854-page-49.htm

Ouedraogo, B., Tapsoba , L., Kabré , O., Topan , M., & Compaoré , S. (2019). *Activités pratiques de production/Travail manuel. Guide de l'enseignant.* DPMDT/MENAPLN.

Ouedraogo, M. G. (2021). TIC et inégalités scolaires en lycée et en collège au Burkina Faso. *Ethique en éducation et en formation. Les dossiers du GREE;* (11), 47-63. doi : https://doi.org/10.7202/1084196ar

Rousseau, J.-J. (1762). *Emile ou de l'éducation.* Larousse.

Schmidt, C. (2005). *The Pedagogy of Janusz Korczak.* grin.com : https://www.grin.com

Soré, Z., & Moyenga, P.-M. (2019). La sanction à l"école au Burkina Faso : entre interdiction, survivance et innovation. *Revue internationale d'éducation de Sèvres* (81), 37-44. https://doi.org/10.4000/ries.8688

Tomlinson, C. A. (1999). *The Differentiated Classroom. Respending to the Needs of All Learners.* Association for Supervision and Curriculum Development.

Vial, J. (1998). Pédagogie Freinet: pédagogie du travail, de l'aléatoire et de la dédicace. In H. Peyronie, *Freinet, 70 ans après* (pp. 13-25). Presses Universitaires de Caen.

Vygotski, L. S. (2009). *Pensée et langage.* La dispute.

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
Licence CC-BY
Vol. 1, Num. 2 décembre 2023 (tome 1)

MISE EN ŒUVRE DES ALTERNATIVES AUX MÉTHODES VIOLENTES EN ÉDUCATION : CAS DES ENSEIGNANTS FORMÉS À L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE (ENS) AU TOGO

Implementation of alternatives to violent methods in education: Case of teachers trained at the École Normale Supérieure (ENS) in Togo

GADO DJOUA
Institut Supérieur Don Bosco, Togo
Email : fdjoua@gmail.com
iD ORCID : https://orcid.org/0009-0003-2774-8705

KOSSI LODONOU
École Normale Supérieure,Togo
Email : klodonou@yahoo.fr
iD ORCID : https://orcid.org/0009-0008-9721-262X

SERGE AKOUÉTÉ YEMEY
Université de Toulouse 2 Jean Jaurès, France
Email : sergeyemey@gmail.com
iD ORCID : https://orcid.org/0009-0009-6520-9634

RÉSUMÉ

L'État togolais en collaboration avec ses partenaires (BØRNEfonden Togo, une ONG, et la CNT/EPT) a élaboré un module de formation pour les enseignants au Togo pour une bonne relation maître-élève et un enseignement de qualité sans violence. Ces derniers ne sont observables, identifiables et appréciables que dans la mise en œuvre sur le terrain. L'objectif de cette étude est de comprendre pourquoi, après avoir été formés, les enseignants sortis de l'École Normale Supérieure (ENS) n'arrivent pas à appliquer les alternatives aux méthodes violentes dans les environnements scolaires. La population d'étude est composée de 25 enseignants de la promotion 2019-2020 formés à l'ENS et de 820 élèves. Les données sont collectées à l'aide d'un questionnaire, d'un entretien semi-dirigé, d'une grille d'observation de classes puis sont soumises à des analyses statistiques et de contenu. Les résultats de cette étude ont révélé que le réinvestissement des acquis de la formation est un défi à relever et la formation ne garantit pas à chaque fois la mise en œuvre sur le terrain, le milieu scolaire togolais devient de plus en plus violent, notamment en violence entre pairs. Ce qui peut créer un vif sentiment d'insécurité, un malaise et une altération de la qualité de l'éducation pour l'ensemble des élèves. La

formation sur les alternatives aux méthodes violentes en éducation n'a pas eu tellement d'impact sur les enseignants formés car ils ont du mal à la mettre en application.

MOTS-CLÉS : Alternatives aux méthodes violentes ; Éducation ; Violence ; Réinvestissement ; Formation.

ABSTRACT

The Togolese State in collaboration with its partners (BØRNEfonden Togo, a non-governmental organization and the CNT/EPT) has developed a training module for teachers in Togo for a good teacher-student relationship and quality education without violence. These are only observable, identifiable and appreciable in the implementation on the ground. The objective of this study is to understand why, after being trained, teachers graduated from the Higher teacher training college (ENS) are unable to apply alternatives to violent methods in school environments. The study population is made up of 25 teachers from the 2019-2020 class trained at ENS and 820 students. The data are collected using a questionnaire, a semi-structured interview, a class observation grid and then subjected to statistical and content analyses. The results of this study revealed that the reinvestment of training contents is a challenge to take up and the training does not guarantee implementation on the ground each time, the Togolese school environment is becoming more and more violent, particularly in peer violence. This can create a strong feeling of insecurity, discomfort and an alteration in the quality of education for all students. Training on alternatives to violent methods in education has not impacted enough trained teachers because they have difficulty when it comes to implement it.

KEYWORDS: Alternatives to violent methods; Education; Violence; Reinvestment; Training.

Introduction

La violence contre les enfants est un phénomène séculaire (Sodjago, 2011) présent dans toutes les cultures, peu importe le milieu social, le revenu, ou l'origine ethnique (Unicef, 2017). En 1989, la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) énonce que chaque enfant a le droit d'être protégé de la violence, de la maltraitance et de toute forme d'abus et d'exploitation. L'alinéa 1 de l'article 19 de cette convention l'exprime en ces termes :

> Les Etats parties prennent toutes les mesures législatives, administratives, sociales et éducatives appropriées pour protéger l'enfant contre toute forme de violence, d'atteinte ou de brutalités physiques ou mentales, d'abandon ou de négligence, de mauvais traitements ou d'exploitation, y compris la violence sexuelle, pendant qu'il est sous la garde de ses parents ou de l'un d'eux, de son ou ses représentants légaux ou de toute autre personne à qui il est confié (Unicef, 2007, p. 12).

Le Togo et d'autres pays ont ratifié ladite convention et bien d'autres (les règles de Havane en 1990, la Charte Africaine des Droits et du Bien-être de l'Enfant en 1998, les conventions de l'OIT en 2000, les conventions relatives aux droits de l'enfant en 2004, etc.) afin de renforcer les décisions déjà prises, de protéger l'enfant et permettre son épanouissement sur tous les plans. Parlant des décisions déjà prises, il est à noter que

le Togo grâce à la réforme de l'enseignement au Togo a prohibé à l'école, le châtiment corporel qui est l'une des violences physiques (République togolaise, 1975, p. 32). Depuis lors, l'une des missions de l'école c'est l'éducation à la non-violence. Autrement dit, développer la culture de la non-violence chez les acteurs du système éducatif. Il a été constaté de plus en plus dans tous les pays, des actes de violence sous toutes ses formes (verbales, physiques, psychologiques, sexuelles, etc.) (Unicef, 2017) notamment en milieu scolaire (Greene et al., 2012 ; Unesco, 2019). Particulièrement en Afrique, les violences dites « physiques » l'emportent sur les autres formes de violence car plus de 25,5 % des enfants africains vivent dans les pays où le châtiment corporel n'est pas banni (Global Initiative, 2016). Par exemple, au Botswana, une étude a révélé que 92 % des élèves interrogés ont reçu des châtiments corporels à l'école. En Gambie, les châtiments corporels se pratiquaient dans 70 % des écoles. En Ouganda, 79% d'enfants ont affirmé qu'ils ne se sentaient pas en sécurité et étaient effrayés en raison des coups reçus à l'école (Global Initiative, 2016). En côte d'Ivoire, 47,1% de filles et 60,8 % de garçons ont subi la violence physique à la maison, dans la communauté et à l'école (République de Côte d'Ivoire, 2020). En République Démocratique du Congo (RDC), plus particulièrement dans les écoles primaires de la commune de Gbadolite, 100% des enseignants pratiquent la punition corporelle (Bekpa et Vekoy, 2021, p. 8).

Au Togo, le problème de la violence en milieu scolaire a persisté au cours des dix dernières années. Ledit milieu reste toujours en proie à des comportements violents entre les acteurs plus particulièrement à l'endroit des élèves. En effet, d'après l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA),

> La brochure « Suffering to succeed : Violence and abuse in schools in Togo » (Plan, 2006), qui rassemble les conclusions d'un programme de recherche mis en œuvre par Plan sur la violence et les abus dans les écoles, et qui exploite les conclusions de cinq études de recherches menées à l'initiative de Plan Togo en 2005 et 2006, dévoile que 4,1 % des filles déclarent avoir subi des violences sexuelles à l'école. 88 % d'entre elles évoquent avoir fait l'expérience de châtiments corporels et 52 % rapportent un comportement menaçant ou des violences psychologiques à l'école (ADEA, 2012, p. 24).

Une étude conduite par l'ONG BØRNEfonden-Togo en 2012 en milieu scolaire sur les « perceptions, attitudes, comportements et actions de recours en matière de violence faite aux enfants et aux jeunes dans leur milieu d'éducation et apprentissage au Togo », révèle que 42,6 % des filles souffrent de la violence verbale et 21,6 % de la violence sexuelle contre 17,6 % qui sont victimes de châtiments corporels. En plus, ce sont 45,8 % des garçons qui sont victimes de violence verbale et 31,9 % des châtiments corporels. En conséquence, plus de 89 % des établissements scolaires enquêtés utilisent encore la violence dans la formation des élèves (Plan International & CNT-EPT, 2016).

> En 2016, une étude nationale sur les châtiments corporels au Togo a été menée dans le cadre du projet « Plaidoyer pour l'élimination des châtiments corporels au Togo » qui a révélé que malgré l'interdiction légale, les châtiments corporels persistent dans tous les domaines de la vie de l'enfant (foyers, écoles, institutions). Selon les témoignages fournis par les parents, les enseignants et d'autres aidants, les enfants sont « disciplinés » par les coups de pied, les coups violents avec un bâton, par la gifle, la fessée, la pince, la flagellation, les corvées et d'autres méthodes (Global Initiative to End All Coporal Punishment of Children, 2019, p. 5).

De plus, concernant les violences sexuelles, les données statistiques ont montré qu'au Togo 47% d'enfants en sont victimes (Charles, 2014). De telles violences laissent des traces très lourdes sur les enfants. D'après l'Unicef (2017),

> La violence et le harcèlement à l'école nuisent à la santé physique et au bien-être émotionnel des enfants et des adolescents. Les violences physiques, y compris les châtiments corporels, peuvent causer des blessures, éventuellement mortelles, ou d'autres dommages physiques (…) ont également un impact important sur le plan éducatif. Le harcèlement exercé par les enseignants ou les camarades peut inspirer aux enfants et adolescents qui en sont victimes, et à ceux qui en sont les témoins, la peur d'aller à l'école et altérer leur capacité de se concentrer en classe ou de participer aux activités scolaires. Ils risquent de manquer les cours, d'éviter les activités scolaires, de faire l'école buissonnière ou de décrocher complètement. Cela a des conséquences néfastes sur leur réussite scolaire, la suite de leurs études et leurs perspectives d'emploi futures. (Unicef, 2017, p. 10)

Par- là, l'on comprend que la lutte contre la violence est un défi qui n'est pas que national mais international et donc cela nécessite des solutions d'envergures internationales (Debarbieux, 2015).

Pour lutter contre ce mal, le Togo s'est engagé à réaliser et à respecter les quatre principes fondamentaux de cette convention à savoir : l'intérêt supérieur de l'enfant, la non-discrimination, la vie et la survie, et la participation (CIDE, 1989). De la même façon, il veut protéger les droits de l'enfant (la Cible 16.2 de l'ODD16) pour leur assurer « une éducation de qualité, sur un même pied d'égalité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie » (ODD4) (ONU, 2015). C'est ainsi qu'il a élaboré des réformes législatives telles que l'article 35 de la Constitution du 14 octobre 1992, la loi n°2007-017 du 6 juillet 2007 portant Code de l'enfant, les articles 353, 357 et 376 du Code de l'enfant, 2007, les circulaires des rentrées scolaires depuis 2009, le cadre stratégique de lutte contre les violences basées sur le genre en milieu scolaire au Togo, 2018, etc. Outre ces réformes, l'État togolais et Plan International-Togo ont mis en place les Codes de Discipline Positive (CDP) pour assurer la sécurité des élèves et promouvoir une éducation sans violence au Togo (Tchagnaou et al., 2018). Ensuite, les enseignants ont été formés à la non-violence en milieu scolaire pour

remplacer les châtiments corporels par des punitions positives. Mais, l'on remarque qu'après avoir été formés, les enseignants sortis de l'École Normale Supérieure (ENS) n'arrivent pas à appliquer les alternatives aux méthodes violentes dans les environnements scolaires (Enquête exploratoire, 2022). Le présent article vise à comprendre pourquoi la violence persiste dans les milieux scolaires togolais malgré l'adoption de la discipline positive comme remède. Qu'est-ce qui explique la persistance de la violence dans les milieux scolaires au Togo ? Les enseignants formés sortis de l'ENS appliquent-ils réellement les alternatives aux méthodes violentes en éducation ? Nous émettons l'hypothèse selon laquelle les enseignants sortis de l'ENS n'ont pas une bonne impression de la discipline positive et éprouvent des difficultés à appliquer les alternatives aux méthodes violentes en éducation dans les environnements scolaires. Pour vérifier notre hypothèse, spécifiquement, il s'agira de questionner la perception que les enseignants formés à l'ENS ont de la formation reçue sur les alternatives aux méthodes violentes en éducation (1), et d'investiguer leur réinvestissement des acquis de formation sur le terrain (2).

1- Méthodologie

Pour mener à bien cette étude, un guide d'entretien semi-dirigé est adressé aux enseignants, une grille d'observation des classes et un questionnaire adressé aux élèves. Nous avons aussi procédé à l'analyse du contenu du manuel de formation à destination des enseignants au sens de Bardin (2013). Le choix des enseignants formés à l'ENS s'explique par le fait qu'une fois finalisé en 2018, le module de formation a été présentée aux institutions de formation des enseignants telles que l'Institut National des Sciences de l'Education (INSE), l'Ecole Normale Supérieure (ENS) et l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS) afin d'outiller les formés à la discipline positive. Seule l'ENS a intégré le module de formation dans son programme de formation et a formé trois promotions sur les Alternatives aux Méthodes Violentes en Education de 2018 à 2020. La formation à l'ENS d'Atakpamé obéit au système LMD, l'offre de formation proposée est basée sur deux grandes filières dont les Sciences et les Lettres et Sciences Humaines. Il y a six options avec la bivalence comme caractéristique pour les deux filières. La formation est organisée en deux modules Formule A : cinq (5) semestres de cours en présentiel et un (1) semestre de stage en responsabilité (Mathématiques et Sciences-physiques) Formule B : deux (2) semestres de cours en présentiel et un (1) semestre de stage en responsabilité. Notre choix s'est porté sur les formés de la promotion 2019-2020 pour deux raisons. La première est que ladite promotion a suivi la formation sur les alternatives aux méthodes violentes en éducation et la seconde est qu'elle est déjà en activité sur le terrain.

Nous avons utilisé la technique d'échantillonnage à choix raisonné qui consiste à choisir les personnes à interroger compte tenu de leur statut et position par rapport à la question de recherche. En effet, sur les 257 enseignants formés de la promotion 2019-2020, nous avons pu repérer 25 enseignants pour l'étude. Le repérage s'est fait

par les appels téléphoniques et ensuite, nous les avons visités sur le terrain. Grâce à l'effet de boule de neige (snowball effect), en passant par une connaissance, nous avons eu d'autres contacts des enseignants formés à l'ENS. Pour ce qui est des 820 élèves interrogés, il s'agit des élèves des collèges et classes dans lesquelles interviennent ces enseignants. Ainsi, cinq (5) collèges publics ont fait l'objet de cette étude dont quatre (4) dans la région maritime et un (1) dans la région des plateaux plus précisément à Atakpamé. Dans la région maritime, nous avons approché trois (3) collèges publics à Lomé et un (1) à Hahotoé. Les informations collectées portent sur :

- L'analyse du manuel de formation à destination des enseignants, plus particulièrement les recommandations sur la discipline positive ;
- Le degré d'impact de la formation sur les alternatives aux méthodes violentes en éducation sur les enseignants du premier cycle du secondaire formés à ENS ;
- Le réinvestissement de la formation reçue sur les alternatives aux méthodes violentes en éducation par les enseignants.

Nous avons procédé ensuite à l'analyse quantitative (traitement statistique) et à l'analyse qualitative (analyse de contenu) de ces informations collectées. Pour précision, les données de l'entretien ont été transcrites de manière à rendre fidèle la pensée des enquêtés. Le traitement des données présentées dans la rubrique des résultats a été effectué grâce aux logiciels Epidata, Excel et SPSS.

2- Résultats

Ici, il est question de présenter les résultats de l'analyse du contenu du manuel de formation à destination des enseignants et les résultats du réinvestissement des acquis de la formation sur les alternatives aux méthodes violentes en éducation.

2.1. Analyse du manuel de formation à destination des enseignants

L'analyse du manuel de formation à destination des enseignants révèle que la discipline positive est la méthode préconisée parmi les mesures alternatives. L'application de la discipline positive dans l'environnement scolaire demande à ce que l'enseignant formé développe un leadership lui permettant de mieux gérer sa classe. En effet, il doit d'abord :

- Octroyer des choix aux apprenants ;
- Accorder de l'attention aux apprenants qui la nécessitent ;
- Etablir des règles de base avec la participation active des élèves ;
- Être un modèle, dans les actions et l'expression ;
- Prendre le temps de connaître les élèves et de développer de bonnes relations avec eux ;
- Être inclusif et combattre la discrimination, favoriser la tolérance et l'acceptation de la différence ;

- Donner des responsabilités aux apprenants ;
- Rédiger avec les élèves un code de bonne conduite.

Il doit ensuite utiliser certaines astuces de la discipline positive telles que :
- Communiquer clairement ses attentes aux apprenants et établir des règles de fonctionnement avec eux ;
- Reconnaître tout comportement positif ;
- Réorienter le mauvais comportement de façon positive ;
- Présenter des options et encourager la prise de décision chez les élèves ;
- Reconnaître l'effort fourni, pas seulement le résultat ;
- Utiliser le langage corporel (sourire, hocher la tête, regarder directement l'élève) ;
- Restructurer l'environnement de façon à créer un espace de travail agréable tout en éloignant les possibilités de distractions ;
- Etablir une relation respectueuse avec les élèves et chercher à les connaître ;
- Montrer toujours un bon comportement.

Ce qui revient à dire que le réinvestissement des acquis de la formation sur les alternatives aux méthodes violentes en éducation n'est autre que l'application de la discipline positive. Autrement dit, être capable de gérer au mieux sa classe sans faire usage de violence.

2.2. La vérification du réinvestissement des acquis de la formation sur les alternatives aux méthodes violentes en éducation.

Tableau 1

Répartition des enseignants enquêtés formés à l'ENS en fonction de la zone d'enseignement

Région	Ville	Nombre d'établissements	Nombre d'enseignants formés par établissements
Maritime	Lomé	CEG 1	4/20
		CEG 2	5/22
		CEG 3	6/27
	Hahotoé	CEG 4	6/16
Plateaux	Atakpamé	CEG 5	4/15
Total	3	5	25/100

Source : *Données de l'enquête 2022*

D'après les données de ce tableau, les enseignants formés à l'ENS sont bien représentés dans les établissements visités. En effet, l'effectif total des enseignants des établissements visités est 100 dont 25 formés à l'ENS.

À la question de savoir quelle impression les enseignants ont de la formation reçue sur les alternatives aux méthodes violentes en éducation, le tableau 2 présente les réponses des enseignants accompagnées de quelques-uns de leurs verbatims.

Tableau 2

Réponses des enseignants à propos de leur impression concernant la formation reçue sur les alternatives aux méthodes violentes en éducation

Impression	Enseignants	Pourcentage
Bonne	23	92%
Mauvaise	2	8%
Non réponse	0	0%
Total	25	100 %

Source : *Données de l'enquête 2022*

Les données du tableau 2 montrent que 92 % des enseignants enquêtés ont une bonne impression de la formation reçue sur les alternatives aux méthodes violentes en éducation. Par contre 8% déclarent avoir une mauvaise impression. En effet, selon les 92 % des enseignants, la formation a suscité des changements de comportements vis à vis de la violence.

Selon Koffi (2022), « nous avons appris beaucoup de choses pour être à même de changer de comportement, d'accompagner et d'enseigner sans violence ».

Selon les 8% des enseignants qui déclarent avoir une mauvaise impression, la formation reçue a créé en eux une peur par rapport à comment réagir avec les élèves. La théorie étant différente de la pratique.

> Au cours de la formation, une liste des interdits et des lois et circulaires nous a été donnée et des conseils mais en ce qui concerne les Alternatives aux méthodes violentes en Education, aucun exemple concret n'a été donné. Le manuel de formation ne contient pas de commentaire visant à acquérir des méthodes de résolution d'un conflit. On nous a dit de mettre de côté les punitions et d'opter pour les sanctions qui doivent être en relation avec la faute, respectueuse de la dignité de l'enfant et raisonnable selon le stade de développement de ce dernier. Nous ne savons pas concrètement comment appliquer une sanction qui doit être en relation avec la faute. Maintenant que nous sommes sur le terrain, on nous interdit d'utiliser le bâton sans pour autant nous proposer une démarche qui va remplacer le bâton (Amè, 2022).

D'après Kossi (2022), « en classe, je ne peux pas dispenser le cours s'il n'a pas le bâton. Dès que les élèves voient le bâton, toute la classe est attentive. C'est aussi un moyen de dissuasion ».

> Avec les grands effectifs dans nos salles de classes où il n'y a même pas d'espace pour circuler, il est difficile de gérer efficacement le groupe classe. Il suffit que vous tourniez le dos pour écrire au tableau, vous entendez par là les rires, par ici, les insultes et ainsi de suite. Vous êtes obligés toutes les cinq minutes de réclamer le silence pour avancer dans l'acte pédagogique. Dès fois les élèves qui sont assis au fin fond de la classe, vous ne saviez pas exactement ce qu'ils font. Souvent le bâton sert à garder le silence même si vous ne l'utilisez pas (Komlan, 2022).

La majorité des enseignants ont une bonne impression de la formation reçue sur les alternatives aux méthodes violentes en éducation.

Figure 1

Réponses des enseignants formés à la question si la formation reçue permet un enseignement sans violence.

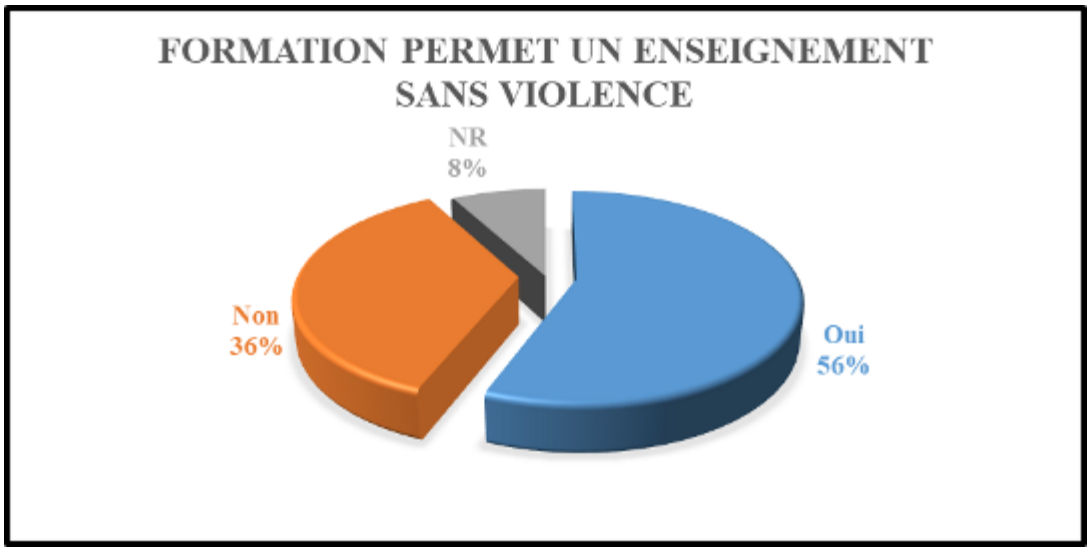

Sur les 25 enseignants enquêtés, 56 % pensent que la formation reçue leur permet de pratiquer un enseignement sans violence tandis que 36 % pensent que la formation reçue ne leur permet pas un enseignement sans violence et 8 % ne se sont pas prononcés.

Pour la majorité des enseignants enquêtés, la formation reçue leur permet de pratiquer un enseignement sans violence. Ensuite, nous avons interrogé la connaissance des enseignants en ce qui concerne les domaines d'application des alternatives aux méthodes violentes en éducation. Le tableau 3 résume leurs réponses.

Tableau 3

Connaissance des enseignants formés concernant les domaines d'application de la discipline positive à l'école

Domaines d'application	Oui	Non	Pourcentage %
Règlement intérieur	25	0	100 %
Code de la bonne conduite	25	0	100 %
Contrat didactique	25	0	100%

Source : *Données de l'enquête 2022*

Les données de ce tableau montrent que les 100% des enseignants formés affirment connaître les domaines d'application de la discipline positive.
D'après les propos d'un enseignant formé, les enseignants respectent le code de la bonne conduite :

> Moi, je me réfère à ce que nous dit notre code de la bonne conduite, la loi c'est la loi. Par exemple, on nous a interdit d'utiliser le bâton alors je n'utilise pas le bâton parfois certains collègues disent que c'est juste pour faire peur aux élèves mais pour moi si on a le bâton, on sera tenté de l'utiliser... du coup, je ne tiens même pas le bâton (Komlan, 2022).

Le tableau suivant présente un aperçu des observations de classes effectuées.

Tableau 4

Attitudes des enseignants formés relevant de la violence en classe

	Attitudes					
	Propos abusifs	**Punitions abusives**	**Hors de la classe**	**Utilisation de bâton**	**Parole aux élèves**	**Maitrise de la classe**
Oui	3	1	5	21	25	23
	12%	4%	20%	84%	100%	92%
Non	22	24	20	4	0	2
	88%	96%	80%	16%	0%	8%
Total %	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**

Source : *Données de l'enquête 2022*

Les données du tableau 4 montrent que 88% des enseignants enquêtés n'utilisent pas des propos abusifs au cours, 96 % des enseignants enquêtés rejettent

l'infliction des punitions abusives (trois cents lignes à copier, retenir l'élève dans un coin de la salle, faire le tour de terrain sous le soleil), 100% donnent la parole aux élèves, 92% des enseignants maitrisent leur classe. Cependant, 84 % utilisent le bâton et 20 % mettent les élèves dehors.

De ce tableau, il ressort que l'utilisation du bâton est toujours de règle malgré qu'il soit prohibé dans le code de la bonne conduite. L'on constate ainsi un écart entre les propos des enseignants d'être capable de pratiquer un enseignement sans violence et ce qui est réellement observé en classe. Pour confirmer nos observations, nous avons interrogé les élèves (n= 208) dans les classes où ces enseignants interviennent. Les résultats sont présentés dans les tableaux ci-dessous :

Tableau 5

Représentation détaillée des élèves enquêtés selon la zone de provenance

Région	**Ville**	**Etablissements**	**Classe**[91]	**Effectif de la classe**	**Effectif par Genre**	
					F	G
Maritime	Lomé	CEG 1	Classe 1	114	52	62
			Classe 2	89	40	49
		CEG 2	Classe 1	85	39	46
			Classe 2	76	29	47
		CEG 3	Classe 1	60	22	38
			Classe 2	78	38	40
	Hahotoé	CEG 4	Classe 1	65	25	40
			Classe 2	89	37	52
Plateaux	Atakpamé	CEG 5	Classe 1	88	30	58
			Classe 2	76	36	40
Total	**3**	**5**	**6**	**820**	**348**	**472**

Source : *Données de l'enquête 2022*

Selon les données de ce tableau, les élèves enquêtés proviennent de trois villes à savoir Lomé, Hahotoé et Atakpamé.

À la question de savoir quelle représentation les élèves ont de la violence ? Le tableau 6 présente les réponses des élèves.

Tableau 6

La représentation de la violence par les élèves

[91] Classe 1= 6ème ; Classe 2= 4ème

Représentation de la violence	Agression		Moqueries ridiculisantes		Bastonnade		Bagarre		Total
Genre	**G**	**F**	**G**	**F**	**G**	**F**	**G**	**F**	
Classe 1	24	30	60	47	48	35	112	56	**412**
Classe 2	67	65	54	55	50	25	57	35	**408**
Total	**91**	**121**	**114**	**102**	**98**	**60**	**169**	**65**	**820**

Source : *Données de l'enquête 2022*

Les données du tableau nous renseignent que les élèves interrogés se représentent différemment la violence à l'école. Pour eux, l'agression, les moqueries ridiculisantes, la bastonnade et la bagarre sont synonymes de violence. Pour les élèves de la classe 1, la bagarre est plus perçue comme synonyme de violence contrairement aux élèves de la classe 2 qui perçoivent plus l'agression comme synonyme de violence. Le degré de perception de la violence diffère selon les classes et la bastonnade n'est pas très perçue comme synonyme de violence par les élèves de notre enquête. À la question de savoir si la violence persiste dans leur établissement ? Le tableau 7 présente les réponses des élèves.

Tableau 7

Réponses des élèves à la question de la persistance de la violence dans leur établissement

Violence	Classe 1		Classe 2		Effectif	Pourcentage
	G	**F**	**G**	**F**		
Oui	**170**	**111**	**165**	**135**	**581**	**70,85%**
Non	**58**	**47**	**60**	**38**	**203**	**24,75%**
Je ne sais pas	**16**	**10**	**3**	**7**	**36**	**4,39%**
Total	**244**	**168**	**228**	**180**	**820**	**99,99%**

Source : *Données de l'enquête 2022*

Les données du tableau montrent que sur les 820 élèves enquêtés, 70,85% des élèves, filles comme garçons de la classe 1 et 2 affirment que la violence persiste dans leur établissement contre 24,75% des élèves enquêtés qui disent le contraire. 4,39% des élèves enquêtés ne savent pas si la violence persiste. Il en ressort que pour la majorité des élèves enquêtés, la violence persiste dans leur établissement.

À la question de savoir qui en est l'auteur de la violence dans leur établissement, le tableau 8 résume les réponses des élèves.

Tableau 8
Réponses des élèves par rapport aux auteurs de la violence dans leur établissement

Auteurs Classes		**Enseignants**		**Elèves**		**Autres**		**Total**
Genre		G	F	G	F	G	F	
Classe 1	**Effectif**	52	33	100	79	92	56	**412**
	Pourcentage	12,62%	8 %	24,27 %	19,17 %	22,33%	13,59%	**99,98%**
Classe 2	**Effectif**	118	100	90	75	20	5	**408**
	Pourcentage	28,92%	24,50%	22.05%	18,38%	4,90%	1,22 %	**99,95 %**
Total		**170**	**133**	**190**	**154**	**112**	**61**	**820**

Source : *Données de l'enquête 2022*

D'après les données du tableau, pour les élèves de la classe 1 soit 412 élèves, parmi les auteurs de violence figurent les enseignants avec un pourcentage de 20,62%. Mais les auteurs à l'origine de plus de violence sont les élèves garçons et autres. Pour la classe 2, les 408 élèves déclarent que les enseignants sont le plus responsables de violence avec un pourcentage de 53,42%. Ainsi, les enseignants font toujours usage de la violence dans l'établissement.

3- Discussion

Les résultats de notre étude ont révélé que peu d'enseignants (8% enseignants) sur l'ensemble interrogés (100% enseignants) ont une mauvaise impression de la formation reçue sur les alternatives aux méthodes violentes en éducation (Tableau 2). 56% des enseignants, c'est-à-dire la majorité déclare d'ailleurs être capable de pratiquer un enseignement sans violence (Figure 1). Tous arrivent à énumérer les domaines d'application de la discipline positive (Tableau 2). Mais les observations de classe et les enquêtes auprès des élèves, révèlent l'envers du décor. Ils ne font pas exactement ce qu'ils déclarent. Ils n'appliquent pas réellement la discipline positive. 84 % des enseignants utilisent toujours le bâton et 20 % mettent les élèves dehors (Tableau 4). Les propos des élèves confirment qu'ils font partie des auteurs de violence (Tableau 8). Cette maîtrise de la classe (Tableau 4) serait-elle en lien à avec les attitudes des enseignants ? À travers leurs propos, certains enseignants (même s'ils sont peu à le dire si haut) voient toujours dans l'utilisation du bâton, un moyen de la discipline. Ils pensent qu'on ne peut se passer du bâton car il aide à la bonne gestion

de la classe surtout constituée de grands groupes et du bon déroulement de l'acte pédagogique (Confère propos des enquêtés). Ces propos démontrent que les enseignants se sentent en difficulté pour assumer l'asymétrie inhérente tant à leur position générationnelle qu'à leur rôle de transmetteur des savoirs (Coslin, 2009, p. 35).

En se référant à d'autres études (Sodjago, 2011 ; Bowen, Bowen, Richmann, 2000, cités par Debarbieux, 2015 ; Tchagnaou et al., 2018 ; Unicef, 2017) avant la nôtre, ces attitudes selon « les propos des enseignants » permettent d'assurer une gestion efficace de la classe. En effet, pour Sodjago (2011), bien que les enseignants soient au courant de la réglementation prohibant l'usage des punitions corporelles et voient ainsi leur champ d'autorité limité, ils trouvent des circonstances pour en faire usage. Et ce, en fonction du comportement des élèves. C'est le cas, par exemple, lorsqu' un élève bavarde et trouble la classe quand l'enseignant fait son cours.
Pour Bowen, Bowen, Richmann (2000, cités par Debarbieux, 2015) :

> Parmi les multiples solutions communément revendiquées contre la violence (l'abandon du bâton dans ce cas-ci), celle portant sur la taille de l'établissement et l'effectif des élèves est la plus souvent avancée. La recherche disponible met bien en évidence un effet négatif lié à un effectif trop important dans l'école et dans la salle de classe (Debarbieux, 2015, p. 17).

Cependant, ce n'est pas une règle absolue : la taille n'est un facteur réellement significatif que dans les écoles recevant une population de faible niveau économique et particulièrement des populations de minorités ethniques (…). De plus, il n'est pas du tout évident que la taille de la classe soit un critère suffisant (Debarbieux, 2015, p. 17). L'Unesco (2017) s'aligne aussi en ces termes :

> Dans certains contextes, les adultes (enseignants) considèrent les châtiments corporels, les bagarres et le harcèlement comme des aspects normaux de la discipline ou de l'apprentissage de la vie et n'ont pas conscience de leurs effets négatifs sur l'éducation, la santé et le bien-être des enfants et des adolescents Unesco (2017, p. 9).

Le fait que 84% des enseignants utilisent encore le bâton, nous amène à dire avec Sarr (2010) ; Bekpa et Vekoy (2021) que dans la plupart des écoles la majorité des enseignants infligent des châtiments corporels aux élèves. On note ainsi de manière générale la non application de la prohibition des punitions corporelles dans le système scolaire togolais.
Sur la base des résultats, nous pouvons dire que l'hypothèse, selon laquelle les enseignants sortis de l'ENS éprouvent des difficultés à appliquer les alternatives aux méthodes violentes en éducation dans les environnements scolaires, est confirmée.

Du point de vue des élèves enquêtés, la bastonnade n'est pas très perçue comme synonyme de violence en comparaison à d'autres formes de violence telles que l'agression, les moqueries ridiculisantes et la bagarre d'après les données du tableau

6. De plus, l'on a l'impression que les élèves deviennent plus auteurs de violence en milieu scolaire (Agoussou, 2019) que les enseignants (Tableau 8). La violence en milieu scolaire togolais a-t-elle changé de camp ? Ou s'agit-il des incivilités scolaires réitérées (Coslin, 2009 ; Debarbieux, 2006) ? Tout ceci doit amener à réinterroger, à l'heure actuelle, le rapport à la violence des élèves dans nos environnements scolaires. Les élèves enquêtés ont-ils peur des conséquences ou des représailles ? Existe-t-il des non-dits ? Ou sont-ils convaincus que l'usage du bâton à l'école est nécessaire pour leur bien, celui de la réussite scolaire comme Ségbo (2007) ?

Conclusion

La violence en milieu scolaire continue d'alimenter les débats sur le continent africain notamment au Togo. La formation est au service d'une bonne relation maître-élève et d'un enseignement de qualité. Ces derniers ne sont observables, identifiables et appréciables que dans la mise en œuvre sur le terrain. Les résultats de cette étude ont révélé que : la formation ne garantit pas à chaque fois la mise en œuvre sur le terrain (1), le milieu scolaire togolais devient de plus en plus violent, notamment en violence entre pairs. Ce qui peut créer un vif sentiment d'insécurité, un malaise et une altération de la qualité de l'éducation pour l'ensemble des élèves (2). Au regard des résultats, l'on peut s'imaginer que la formation sur les alternatives aux méthodes violentes en éducation n'a pas eu tellement d'impact sur les formés car ils ont du mal à la mettre en application. Dans de tel cas, il est intéressant d'envisager des compléments à la formation.

Par exemple, des mécanismes incitatifs comme la mise en place d'une part des cellules d'écoute et d'accompagnement des élèves, des enseignants et de surveillance dans les établissements, et d'autre part la conduite des recherches permettant l'accès au noyau central des représentations de la violence par les différents acteurs (élèves, enseignants, personnel administratif, etc.) en milieu scolaire togolais à l'heure actuelle. Tout laisse à penser qu'il en existe « un noyau dur ». Ces mécanismes peuvent aider à appréhender davantage ce phénomène récurrent dans les établissements scolaires au Togo pour mieux agir du point de vue des stratégies didactiques. Comme stratégies didactiques, nous pensons au renforcement des compétences et des connaissances des enseignants sur les alternatives aux méthodes violentes en éducation, à l'explicitation du bien-fondé de la discipline positive, à l'organisation des séquences d'apprentissage de la gestion des émotions pour les élèves, etc. Tenir compte des dynamiques évolutives des représentations à propos d'un objet est gage d'une amélioration des prises de décisions et des actions à mener.

Par ailleurs, mener des enquêtes auprès des écoles sur le type de population (niveau économique et ethnies) d'élèves au sens de Debarbieux peut orienter les décisions et actions à mener du point de vue politique.

Références bibliographiques

Abric, J.-C. (1994). *Pratiques sociales et représentations*. PUF.

Agossou, K. M. (2019). Violence entre pairs au primaire : une violence scolaire insidieuse. Quelle stratégie de prévention et de lutte ? Cas de l'école primaire publique de Sagbé dans la commune d'Abobo/ Abidjan. *Revue des sciences Sociale et Humaines*, *20* (1), 415-438. https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/97/20/1/95156.

Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA). (2012). Les violences de genre en milieu scolaire comme facteur de déscolarisation en Afrique subsaharienne francophone. *Triennale de l'éducation et de la formation en Afrique de l'ADEA.* Ouagadougou, Burkina Faso. https://www.adeanet.org/sites/default/files/les_violences_de_genre_en_milieu_scolaire_comme_facteur_de_descolarisation_en_afrique_subsaharienne.pdf

Bardin, L. (2013). *L'analyse de contenu.* (2e édition.). PUF.

Bekpa, B. F., Vekoy, M. L. (2021). Problématique des punitions corporelles et ses conséquences dans les écoles primaires de la commune de Gbadolite : Etude menée dans les écoles primaires de commune de Gbadolite de 2019 à 2020. *Education et Développement*, *2*(34), 1-13. file:///C:/Users/PC/Downloads/Probl%C3%A9matique+des+punitions+corporelles+et+ses+cons%C3%A9quences+dans+les+%C3%A9coles+primaires+de+la+commune+de+Gbadolite.pdf.

Charles, D. (2014). Violence en milieu scolaire et familiale : Plan-Benin et Plan-Togo coalisent leurs actions pour accentuer le plaidoyer à l'endroit des Etats. Lomé, CNT/EPT. http://www.icilome.com/nouvelles/news.asp?id=11&idnews=797925

Coslin, P. (2009). Les enseignants face aux élèves. *Dialogue*, 184, 33-45. https://doi.org/10.3917/dia.184.0033 .

Debarbieux, E. (2006). *Violence à l'école : un défi mondial ?* Armand Colin.

Debarbieux, E. (2015). Du « climat scolaire » : définitions, effets et politiques publiques. Éducation et formations, DEPP, 2015, *Climat scolaire et bien-être à l'école*, 88-89 (01), 11-27. https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-03534742

Global, I. (2016). *Corporal punishment of children: review of research on its impact and associations.* https://endcorporalpunishment.org/resources/research.

Global Initiative to End All Corporal Punishment of Children, (2019). Châtiment Corporel des enfants au Togo. La réforme législative a été menée à bien. Les châtiments corporels sont illégaux dans tous les contextes, y compris au domicile. *Country Report.* https://endcorporalpunishment.org/wp-content/uploads/country-reports/Togo_FR.pdf

Greene, M., Robles, O., Stout, K., & Suvilaakso, T. (2012). *Le droit d'une fille d'apprendre sans peur : lutter pour mettre fin à la violence basée sur le genre en milieu scolaire.* Toronto, Plan Canada. https://www.dawncanada.net/main/wp-

content/uploads/2013/09/Le-droit-dune-fille-dapprendre-sans-peur-Lutter-pour-mettre-fin-a-la-violence-basee-sur-le-genre-en-milieu-scolaire.pdf.

Léon, J.-M. (1983). *Violence et déviance chez les jeunes*. Ministère de l'Éducation Nationale.

Moliner, P. (dir). (2001). *La dynamique des représentations sociales. Pourquoi et comment les représentations se transforment-elles ?* PUG.

ONU. (2015). *Agenda.* https://www.un.org/sustainabledevelopment/development-agenda/.

Plan Togo et CNT/EPT. (2016). *Etude sur l'élimination du châtiment corporel au Togo.* PIT/CNT/EPT.

République de Côte d'Ivoire. (2020). *Enquête sur la violence faite aux enfants et aux jeunes en Côte d'Ivoire, 2018. Résultats de l'enquête nationale.* https://files.mutualcdn.com/tfg/assets/files/Rapport-VACS-Co%CC%82te-dIvoire-2020.pdf.

République togolaise (1975). *La Réforme de l'enseignement au Togo.*MENRS.

République Togolaise (2020). *Plan Sectoriel de l'Éducation 2020-2030.*Lomé.

Sarr, A. (2010). *Les châtiments corporels à l'école*. www.eipcifedhop.org/eipafrique/senegal/senegal.html.

Ségbo, K. (2007). *Analyse des causes des échecs au BEPC dans les établissements privés : cas des Collèges Conozco et Flûte du renouveau à Djidjolé (Lomé)*. Université de Lomé, Togo.

Sodjago, K. M. (2011). *La prohibition des punitions corporelles et ses difficultés d'application dans les écoles publiques au Togo. Cas des écoles primaires publiques de l'Inspection pédagogique de Lomé-ouest* (Mémoire de maîtrise). Université de Lomé, Togo.

Tchagnaou, A., Baoutou, B. & Senayah, K. E. (2018). Enseigner autrement : les punitions positives au service d'une éducation sans violence au Togo. *Les Cahiers du CEDIMES*, *12*(3), 41-49.

Unesco (2019). *Au-delà des chiffres : en finir avec la violence et le harcèlement à l'école*. UNESCO. https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000368997.

Unesco. (2017). *Violence et harcèlement à l'école : rapport sur la situation dans le monde*. UNESCO. https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000246976

Unicef (2007). *Convention internationale relative aux droits de l'enfant.* https://www.unicef.fr/wp-content/uploads/2022/07/convention-des-droits-de-lenfant.pdf.

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
Licence CC-BY
Vol. 1, Num. 2 décembre 2023 (tome 1)

PROFILS DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS ET CHERCHEURS DE L'UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY UTILISANT WHATSAPP DANS LEURS PRATIQUES PÉDAGOGIQUES

Profiles of teacher-researchers and researchers at félix houphouët-boigny university using whatsapp in their teaching practices

AKISSI INÈS YA KOUAME
Université Félix Houphouët-Boigny
Institut de Recherche, d'Expérimentation et d'Enseignement en Pédagogie (IREEP),
Côte d'Ivoire
Email : yaines85@gmail.com
iD ORCID : https://orcid.org/0009-0009-7516-6463

RÉSUMÉ

L'objectif de cette étude est de connaître les profils des enseignants-chercheurs et chercheurs qui utilisent l'application mobile WhatsApp dans leurs pratiques pédagogiques à l'Université Félix Houphouët-Boigny (UFHB). La théorie de référence pour expliquer ce fait est le constructivisme dans la pensée de Piaget qui met l'accent sur le rapport de l'individu à son environnement immédiat pour construire ses connaissances. Cette étude se situe dans une approche purement descriptive avec un échantillon d'environ 170 enseignants-chercheurs et chercheurs à l'Université HOUPHOUËT-BOIGNY. Les outils de collecte, pour l'enquête par questionnaire, sont le questionnaire élaboré sur Google Forms et envoyé via les adresses électroniques (147) et pour les entretiens semi-directifs, le guide d'entretien administré via WhatsApp. Les données collectées, traitées à partir de Excel 2016 et SPSS 26 ont mis en évidence deux éléments principaux : les caractéristiques socio-démographiques et professionnelles et une catégorisation des enseignants-chercheurs et chercheurs de l'UFHB selon les usages qu'ils font de WhatsApp à l'UFHB.

MOTS-CLÉ : Profils ; Enseignants-chercheurs et chercheurs ; WhatsApp ; Pratiques pédagogiques ; Université Félix Houphouët-Boigny.

ABSTRACT

The objective of this study is to know the profiles of teacher-researchers and researchers who use the WhatsApp mobile application in their teaching practices at the Félix HOUPHOUËT-BOIGNY University (UFHB). The reference theory to explain this fact is constructivism in the thought of Piaget which emphasizes the relationship of the individual to his immediate environment to construct his knowledge. This study takes a purely descriptive approach with a sample of approximately 170 teacher-researchers and researchers at Houphouët-Boigny University. The collection tools, for the questionnaire survey are the questionnaire developed on Google Forms and sent via email addresses

(147) and for the semi-structured interviews, the interview guide administered via WhatsApp. The data collected, processed using Excel 2016 and SPSS 26, highlighted two main elements: socio-demographic and professional characteristics and a categorization of UFHB teacher-researchers and researchers according to the uses they make of WhatsApp at UFHB.

KEYWORDS: Profiles; teacher-researchers and researchers; WhatsApp; teaching practices; Félix Houphouët-Boigny University.

Introduction et objectifs

L'intégration des TIC dans l'enseignement est un fait indéniable et incontournable, aujourd'hui. Les professeurs en font usage comme supports pédagogiques afin d'améliorer leurs pratiques enseignantes et permettre de bons résultats à leurs étudiants. L'utilisation des TIC par les enseignants dans la planification et l'actualisation de leurs pratiques pédagogiques, au Canada comme en Europe et aux États-Unis remontent aux années 2000 (Doan, 2021). Selon cette même étude, l'intégration des TIC dans l'enseignement apporte des réponses adaptées à la modification des techniques d'enseignement des professeurs et la réussite des étudiants.

En 2019, le contexte de Covid a révélé les insuffisances et limites liées au mode d'enseignement en présentiel. Ce sont plus de 1,5 milliard d'élèves et d'étudiants dans 165 pays qui ne sont plus scolarisés à cause du Covid-19 (NU, s.d.). Cette pandémie a obligé l'ensemble de la communauté universitaire à changer de paradigme, à opter pour deux modes d'enseignement : celui en présentiel et l'autre, en ligne. Ces modes utilisés dans les pratiques pédagogiques portées par l'usage d'un environnement numérique permettent d'observer différentes facettes des enseignants dans leurs rapports à ces pratiques. De 2000 à 2005, les TIC en France et au Canada ne sont pas très utilisées par les enseignants dans leurs pratiques pédagogiques. Quand ces outils sont utilisés, c'est juste pour transmettre les savoirs que de modifier les habitudes enseignantes (Doan, 2021). À cet effet, des auteurs ont situé les difficultés qui provoquent ce tâtonnement : (1) "manque de formation auprès des professeurs", (2) "demande d'un grand investissement de chacun", (3) "manque de soutien des autres individus" (Cleary et al cités dans Doan,2021, p.26). D'autres aspects sont également relevés par rapport aux difficultés à intégrer les TIC dans les pratiques enseignantes : « faible sentiment de confiance et de compétence personnelles par rapport à l'utilisation des TIC » (Gentil et Verdon, 2003 cités dans Doan, 2021, p.26) et la motivation des professeurs (Karsenti et al. cités dans Doan, 2021).

Dans la même approche, Daguet (2007) dégage 5 catégories d'enseignants suivant leurs usages technologiques : les technophobes, les découvreurs, les consommateurs, les concepteurs, les chefs d'orchestre. Les technophobes ne portent aucun intérêt à l'usage des TIC dans leurs pratiques pédagogiques. Ces enseignants réfractaires au digital comptent 15% de la population étudiée. Les enseignants qui sont âgés ne constituent pas, forcément, la majorité dans cette cohorte mais la population d'enseignants la plus réfractaire à ces technologies est à considérer chez les jeunes sortants de l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres. Les

découvreurs font des efforts d'usage des TIC dans leurs séquences pédagogiques et affirment que ces nouveaux supports sont chronophages du fait du manque de leur maîtrise. Les consommateurs considèrent l'ordinateur, la tablette, le portable et les autres formes d'outils technologiques comme de véritables supports et aides pour mener à bien des séquences pédagogiques dans un environnement d'apprentissage numérisé et informatisé. Les concepteurs représentent la catégorie d'enseignants qui ont adopté le nouveau paradigme de l'enseignement avec les TIC et qui l'intègrent à leurs pratiques pédagogiques. Cette catégorie d'enseignants n'a pas une assez grande représentativité par rapport à l'ensemble de leurs collègues (moins de 10% des enseignants). Les chefs d'orchestre sont des enseignants qui emploient la pédagogie, selon un plan et une visée définie ; ils parviennent à organiser des séquences pédagogiques pour permettre à leurs élèves de se familiariser à l'usage des TIC dans leurs activités. Les chefs d'orchestre se présentent comme des superviseurs des activités réalisées par les élèves et qui s'appuient sur les TIC et ce, en dehors du programme scolaire défini.

Une autre catégorisation des enseignants selon leurs usages des TIC dans leurs activités pédagogiques s'appuie sur certaines caractéristiques socio-démographiques et professionnelles (Boléguin, Guillon & Kennel, 2019). Il s'agit, ici, de l'usage de l'application Moodle par les enseignants. Cette étude a porté sur un échantillon de 347 personnes, parmi lesquelles 35% qui sont universitaires et n'utilisent pas Moodle pour dispenser les cours. Les auteurs ont tenté d'établir des rapports entre ces variables avec ce résultat observé. L'environnement dans lequel se déroule une animation pédagogique est à prendre en compte dans la différence de l'usage du numérique dans l'enseignement. Sur cette base, les auteurs ont observé que les enseignants-chercheurs qui travaillent dans des Instituts Universitaires de Technologie (IUT) sont moins enclins à l'usage de la plateforme pédagogique numérique. Ceci s'explique par le fait que dans la pédagogie de ces structures, sont utilisées des machines manufacturières adaptées à leur formation qu'un dispositif technologique.

Contrairement à l'IUT, l'Université de Strasbourg fait usage de Moodle dans ses pratiques enseignantes. L'enseignement et la recherche, étant des activités assez présentes et qui nécessitent des échanges continuels et le recours à un dispositif digital en permanence, notamment des sites sur les documents en ligne, oblige au maniement de cette plateforme. Dans la plupart des universités de type classique comme celles de Strasbourg, l'usage d'un dispositif numérique fait partie des pratiques d'enseignement-formation-apprentissage. C'est le contexte de travail des universités qui, de façon générale, oblige à l'appropriation des outils digitaux. Dans ce processus d'enseignement-apprentissage à distance, Moodle est vue à la fois comme un instrument numérique pédagogique et une compétence à acquérir. Ce qui fait qu'elle demeure au cœur de la formation à l'Université de Strasbourg (Boléguin, Guillon & Kennel, 2019). Les auteurs relient les pratiques usuelles de Moodle à des caractéristiques chez le corps enseignant. Ils prennent l'exemple d'un professeur des universités ou un maître de conférences avec des capacités ou des habiletés pour

piloter des recherches et qui, au moment de leur enquête, est sans enfant. Ce dernier mène son travail à l'Université de Strasbourg, hors d'un Institut Universitaire de Technologie et ne connaît pas une charge de travail pesante. En effet, pour ce cas, il faut dire que l'accès au professorat débouche sur un décrochage partiel des activités pédagogiques et par ricochet des instruments digitaux intervenant dans la conception et l'élaboration des cours. Il est enclin à consolider davantage les acquis dans sa spécialité et à se concentrer sur ses activités professionnelles que faire autre chose, en l'occurrence faire usage de la plateforme numérique Moodle. D'autre part, il y a l'usager type de Moodle. Il s'agit d'une femme qui est responsable de diplôme, ayant un programme flexible, au niveau des activités de recherche dans une autre filière que celles des sciences dures et qui fait usage des portails documentaires. Cette dernière est Maître de Conférences, âgée de moins de 45 ans et ayant au moins un enfant en bas âge ; elle est enseignante en IUT et a une charge d'enseignement importante. Au regard de ces deux exemples, il ressort que la distribution inégale des activités chez les universitaires (Guillon, Boléguin et Picot, 2017 ; Guillon et Kennel, 2016 cités dans Boléguin, Guillon & Kennel, 2019) explique leur usage de la plateforme Moodle.

Au Maroc, l'apprentissage en ligne a été initié à la faveur de la Covid-19, faisant passer le mode présentiel à celui en ligne et les deux à la fois. Si cela a été une mesure d'urgence salutaire, au vu des inconvénients que cette pandémie a eu sur l'enseignement de façon générale, force est de constater les nombreuses difficultés notées. Il s'agit de la qualité des infrastructures, des cours et des capacités informatiques et numériques (Maghni, A. et al, 2023 in Actes du Colloque International Université-Entreprise 25-26 mars 2022). Dans cette dynamique, on note au Mali, plusieurs insuffisances des enseignants débutants dans leurs usages des TIC dans les activités académiques. La non-maîtrise des outils numériques pédagogiques de ces enseignants les met en posture de "bricolages pédagogiques" au cours des enseignements en ligne (Dembélé, 2023, p.57).

En Côte d'Ivoire, la Covid-19 a bousculé l'enseignement au supérieur. Il fallait tout faire pour assurer la continuité pédagogique. Si l'Université Virtuelle de Côte d'Ivoire, créée bien avant la Covid-19 (septembre 2015) répondait à cette exigence d'intégrer les TIC dans l'enseignement, n'a pas eu trop de problèmes au cours de cette pandémie, l'Université Félix Houphouët-Boigny a dû trouver des mesures d'urgence pour permettre la continuité pédagogique. Ceci dans le but d'assurer les enseignements sous ses deux modes : présentiel et en ligne (Djede et Adon, 2021). Dans ce contexte de continuité pédagogique en période Covid, ces deux auteurs (2021) font remarquer que WhatsApp et Facebook sont les réseaux sociaux les plus utilisés par les enseignants de l'Université, faute de matériels pour assurer les cours en ligne, à la réouverture des établissements, après confinement pour assurer la continuité pédagogique à l'Université, d'une part. D'autre part, WhatsApp est classée deuxième application mobile utilisée par la population ivoirienne, après Facebook (E2BConsulting,2021). Cependant, rares sont les recherches qui traitent du profil de l'enseignant-chercheur et chercheur, utilisateur de WhatsApp dans ses activités pédagogiques à l'Université Félix Houphouët-Boigny. De ce fait, quelles sont les

caractéristiques socio-démographiques et professionnelles des enseignants-chercheurs et chercheurs de l'Université Félix Houphouët-Boigny qui se dessinent dans l'usage pédagogique de l'application mobile WhatsApp ? Sous quels aspects des usages de WhatsApp peut-on décrire les enseignants-chercheurs et chercheurs de l'Université Félix Houphouët-Boigny dans leurs activités pédagogiques ?

L'objectif de cette étude est de connaître les profils des enseignants-chercheurs et chercheurs de l'Université Félix Houphouët-Boigny qui utilisent l'application mobile WhatsApp dans leurs pratiques pédagogiques. De façon spécifique, il s'agit :

- d'identifier les caractéristiques socio-démographiques et professionnelles de ces enseignants-chercheurs et chercheurs ;
- de catégoriser les enseignants-chercheurs et chercheurs à partir de certains aspects des usages pédagogiques de WhatsApp à l'UFHB.

1. Théorie

La théorie mobilisée dans le cadre de cette étude est le modèle constructiviste de Piaget (1964) cité dans Brief (1977). Le constructivisme de Piaget met en lien une interaction permanente entre l'individu et l'environnement qui l'entoure et qui lui permet de bâtir ses connaissances. Selon cette théorie, c'est en créant le rapport et le lien avec les éléments de son environnement que naît la connaissance qu'on peut adapter à sa réalité. Dans le cadre de cette étude, il est question du rapport des enseignants-chercheurs et chercheurs de l'Université Félix Houphouët-Boigny aux TIC, notamment WhatsApp et de leur intégration à leurs pratiques pédagogiques. La théorie constructiviste vient questionner les perceptions des professeurs de l'Université de ces outils, leur adhésion à l'idée d'utiliser ceux-ci pour améliorer la qualité des enseignements.

2. Méthode

Cette étude est purement descriptive.

2.1. Terrain d'étude

Située en Afrique de l'ouest francophone, l'Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY est implantée dans la ville d'Abidjan, de la commune de Cocody et construite sur un espace de 200 hectares. Très cotée de 1970 à 1980 grâce à la multiplicité et à la diversité de ses facultés, cette Université a été fermée après la crise postélectorale 2010, pour reprendre les activités académiques en septembre 2012. L'Université fait face à un certain nombre de difficultés dont une gestion décriée des locaux et du matériel didactiques quasi inexistants et des installations tombées dans la désuétude, malgré les efforts de rénovation. Cet aspect, est en train d'être, peu à peu revu et corrigé puisque des bâtiments sont en construction pour servir de salles et d'amphithéâtre pour les cours. Hier appelée Université de Cocody, la nouvelle appellation "Université Félix Houphouët-Boigny" est, aujourd'hui, donnée à celle qui provient des trois centres universitaires rattachées à l'Université nationale de Côte

d'Ivoire en 1971. Elle a été créée à partir du Centre d'enseignement supérieur en 1958, décrétée Université par le président de la République, à la date du 9 janvier 1964. Ces problèmes concernent l'effectif des étudiants, en grande hausse par rapport au nombre d'amphithéâtres et de salles libres. À l'UFHB, il manque encore plusieurs commodités notamment des sanitaires fonctionnels et un espace pour se restaurer convenablement.

2.2. Population de l'étude et échantillonnage

Cette étude s'intéresse à l'environnement d'apprentissage, spécialement à l'aspect pédagogique dans le milieu universitaire. Elle porte, essentiellement, sur les profils des enseignants-chercheurs et chercheurs qui utilisent WhatsApp dans leurs activités pédagogiques. Elle s'intéresse à tous les enseignants répartis principalement sur les 13 unités de formation et de recherche (UFR).

Dans le contexte de ce travail, la méthode d'échantillonnage est de type non-probabiliste et essentiellement empirique portée sur un choix partial des unités. La technique de convenance ou de commodité est le choix de technique d'échantillonnage opéré. Pour des expériences passées, ayant porté sur les enquêtes avec les enseignants, il est ressorti que c'est un public difficile à atteindre, du fait de leur disponibilité. Sur la totalité des enseignants-chercheurs des 13 UFR, 147 ont répondu aux questionnaires qui leur ont été envoyés à partir de Google Forms sur leurs différentes adresses électroniques et 20 entretiens semi-directifs menés.

2.4. Outils de collecte et de traitement des données

Trois outils ont permis de collecter les données sur le terrain : questionnaire, guide d'entretien et grille d'observation.

- Questionnaire : il a permis de collecter les données sur les caractéristiques socio-démographiques et professionnelles et les aspects des usages sous lesquels WhatsApp intervient dans les habitudes enseignantes. Le questionnaire s'est fait en ligne via Google Forms.
- Guide d'entretien : Il représente l'outil de collecte pour les données qualitatives. Les questions qui y sont posées se rapportent perceptions et aux rapports des professeurs d'Université à WhatsApp. Les entretiens se sont déroulés pour la plupart en ligne via WhatsApp.

Excel 2016 et SPSS 26 ont été utilisés pour le traitement des données collectées. En effet, les données collectées sur Google Forms ont été exportées et traitées sur Excel avant de les exporter de nouveau sur SPSS pour procéder aux analyses descriptives, suivant les objectifs spécifiques déclinés.

3. Résultats

3.1. Caractéristiques socio-démographiques et professionnelles

3.1.1. Sexe

	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide

Féminin	29	19,7	19,7
Masculin	118	80,3	80,3
Total	147	100,0	100,0

Source : *Élaboration personnelle* (2022)

Ce tableau présente une classification des répondants à partir de la variable sexe. Sur les 147 personnes ayant répondu au questionnaire, 118 soit 80,3% sont de sexe masculin contre 29 soit 19,7% qui sont de sexe féminin. Il est donc observé que ce sont les hommes qui ont le plus répondu au questionnaire proposé, contrairement aux femmes.

3.1.2. Âge

Tableau 2

Répartition des enquêtés selon l'âge

	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide
[25-35[ans	4	2,7	2,7
[35-45[ans	77	52,4	52,4
[45-55[ans	57	38,8	38,8
[55-65[ans	9	6,1	6,1
Total	147	100,0	100,0

Source : *Élaboration personnelle* (2022)

Ce tableau montre les tranches d'âge des répondants au questionnaire. La tranche d'âge ayant le plus répondu est celle de [35-45[ans avec 77 personnes soit 52,4% sur les 147 enquêtés. À la suite, se trouvent les [45-55[ans, au nombre de 57 soit 38,8% sur les 147 répondants. Les populations ayant eu le moins de répondants appartiennent à la tranche d'âge de [55-65[ans, 9 soit 6,1% et à celle de [25-35[ans, 4 soit 2,7%.

3.1.3. Nombre d'années passées dans la fonction enseignante

Après le sexe et l'âge des répondants, le nombre d'années dans la fonction enseignante constitue une autre variable de l'identification. L'on observe que les enseignants qui se trouvent dans la tranche [0-5ans[pour la fonction enseignante sont les plus nombreux à avoir répondu aux questions, au nombre de 52 soit 35,4% ; viennent ceux qui se situent entre [5-10ans[, au nombre de 44 soit 29,9%. Les enseignants dont l'intervalle d'années dans la fonction enseignante s'étend sur [10-15ans[au nombre de 23, soit 15,6% et sur [20ans-et plus[avec 22, soit 15,0% ont un effectif représentatif. En revanche, les enseignants qui se trouvent dans la tranche [15-20ans[sont les moins à avoir répondu au questionnaire, 6 soit 4,1%. D'où les chiffres présentés dans le tableau ci-dessous :

Tableau 3

Répartition des enquêtés selon l'intervalle d'années passées dans la fonction enseignante

	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide
[0-5 ans[	52	35,4	35,4
[5-10 ans[	44	29,9	29,9
[10-15 ans[	23	15,6	15,6
[15-20 ans[	6	4,1	4,1
[20 ans- et plus[	22	15,0	15,0
Total	147	100,0	100,0

Source : *Élaboration personnelle* (2022)

Ces chiffres montrent que les enseignants qui ont une expérience enseignante se situant entre [0-15[ans sont les plus nombreux, tout comme ceux qui se trouvent dans la fourchette de [5-10[ans.

3.1.4. Unités de Formation et de Recherche (UFR) d'appartenance

Tableau 4

Répartition des répondants selon l'UFR d'appartenance

	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide
Biosciences	8	5,4	5,4
Information, communication et art	7	4,8	4,8
Langues, littératures et civilisations	33	22,4	22,4
Mathématiques et Informatiques	2	1,4	1,4
Sciences Criminelles	3	2,0	2,0
Sciences de l'Homme et de la Société	25	17,0	17,0
Sciences de la Terre et des Ressources Minières	7	4,8	4,8
Sciences des Structures de la matière et de technologie	7	4,8	4,8
Sciences Economiques et Gestion	8	5,4	5,4
Sciences Juridiques, Administratives et Politiques	4	2,7	2,7
Sciences Médicales	37	25,2	25,2
Sciences Pharmaceutiques et Biologiques	6	4,1	4,1
Total	147	100,0	100,0

Source : *Élaboration personnelle* (2022)

Ce tableau fait une classification des répondants selon leur UFR d'appartenance. Ainsi, les enseignants qui ont le plus répondu au questionnaire viennent de l'UFR des Sciences Médicales avec 37 soit 25,2%, suivent les UFR Langues, Littératures et Civilisations (LLC) et Sciences de l'Homme et de la Société (SHS) avec respectivement 33 soit 22, 4% et 25 soit 17,0%. À l'opposé de ces UFR, celles qui enregistrent les nombres les plus faibles de participants à cette enquête par questionnaire en ligne sont : Sciences Juridiques, Administratives et Publiques avec 4 enseignants soit 2,7%, Sciences criminelles avec 3 enseignants soit 2,0%, Mathématiques et informatiques avec 2 soit 1,4%.

3.1.5. Grade universitaire

Tableau 5

Répartition des participants selon l'UFR d'appartenance

	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide
Assistant / Attaché	49	33,3	33,3
Maître-Assistant / Chargé de Recherches	72	49,0	49,0
Maître de Conférences / Maître de Recherches	24	16,3	16,3
Professeur Titulaire / Directeur de Recherches	2	1,4	1,4
Total	147	100,0	100,0

Source : *Élaboration personnelle* (2022)

Ce tableau présente les enquêtés selon les grades universitaires. On peut donc observer que les grades de Maître-assistant/Chargés de recherches ont été les plus prompts à répondre au questionnaire proposé ; ils totalisent un point de 72 personnes soit 49,0%. À leur suite, on compte les Assistant/Attaché, au nombre de 49 soit 33,3% et les Maîtres de Conférences/Maître de Recherches, avec un effectif de 24 soit 16,3%. Cependant, les Professeurs Titulaire/Directeur de Recherches, seulement que 2 soit 1,4% ont pu répondre au questionnaire.

3.2. Catégorisation des enseignants-chercheurs et chercheurs à partir des usages de WhatsApp à l'UFHB

3.2.1. Utilisation de WhatsApp dans le quotidien

Il est ici question de savoir si les enseignants font usage de l'application mobile WhatsApp dans leur quotidien. À cette question donc, il ressort que la grande majorité des répondants, 145 soit 98,6% utilisent WhatsApp dans leur quotidien, contrairement à une part négligeable, 2 enseignants soit 1,4% qui disent ne pas utiliser cette application. Le tableau ci-dessous le montre clairement :

Tableau 6

Répartition des répondants selon l'utilisation de WhatsApp dans leur quotidien

	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide
Non	2	1,4	1,4

Oui	145	98,6	98,6
Total	147	100,0	100,0

Source : *Élaboration personnelle* (2022)

Il ressort donc que la plupart des enseignants que nous avons enquêtés sont ouverts à cette application mobile qu'ils ont l'habitude d'utiliser. Ils le font pour le fait qu'elle facilite la communication et les échanges. Comme les propos de cette enseignante de l'UFR des Sciences économiques et de gestion : « Moi je l'utilise dans le cadre vraiment personnel, donc du coup ce sont vraiment mes proches qui ont mon WhatsApp, et ceux à qui je veux vraiment donner mon WhatsApp, voilà ! » Pareil pour cet enseignant de l'UFR STRM qui dit ceci : « Je suis dans WhatsApp groupe des enseignants de mon UFR. J'utilise aussi pour échanger avec mes frères et mes sœurs, ami(e)s et connaissances du monde entier. Je n'ai jamais transféré un document à aucun étudiant. »

3.2.2. Utilisation de WhatsApp dans les pratiques pédagogiques

Dans ce cas, les enseignants enquêtés font usage, pour la plupart, de l'application mobile WhatsApp dans les pratiques pédagogiques, 112 soit 76,2%. Néanmoins, une part non négligeable d'enseignants, au nombre de 35 soit 23,8% n'utilisent pas WhatsApp dans leurs pratiques enseignantes. D'où le tableau ci-dessous :

Tableau 7

Répartition des répondants selon l'utilisation de WhatsApp dans leurs pratiques pédagogiques

	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide
Non	35	23,8	23,8
Oui	112	76,2	76,2
Total	147	100,0	100,0

Source : *Élaboration personnelle* (2022)

Ces chiffres révèlent une tendance chez les enseignants à utiliser WhatsApp dans leur métier et ainsi à s'inscrire dans une dynamique d'intégration des TIC dans l'éducation et dans l'enseignement.

> Oui dans les activités d'encadrement, oui mais également dans les activités d'enseignement. J'utilise généralement WhatsApp dans le cadre du prolongement du cours. Les cours se font en présentiel et lorsque les enfants ne comprennent pas certains aspects du cours, on leur permet d'avoir accès à nos numéros qui sont généralement des numéros WhatsApp où ils peuvent

> généralement poser des questions et nous essayons d'apporter quelques éléments de réponse selon nos disponibilités. Voilà pourquoi je dis que je l'utilise généralement dans le cadre du prolongement du cours. (Coulibaly, 2023)

Dans un autre registre, WhatsApp s'avère être un outil astucieux pour contourner des actes de vandalisme sur les notes affichées, à la fin des compositions :

> Une année on a fait les délibérations des examens de deuxième session. Je devais rendre public les résultats, les enfants avaient eu écho que les résultats n'étaient pas du tout bons donc ils plaidaient au près du décanat pour voir ce qu'on pouvait faire. J'ai finalement rendu public : les notes ont été affichées, ils ont soulevé les résultats pour aller en cité pour que ça ne soit pas accessible. Bon, j'ai vu qu'ils étaient dans une logique de bras de fer parce que les échos que j'avais c'était que ceux qui voulaient regarder les notes partent en cité payer pour les avoir. Quand j'en ai eu écho, on a fait créer un groupe WhatsApp des responsables de niveau, des délégués, on a rendu public et là ils ont vu que je les ais carrément contournés, tout le monde a eu accès à ses résultats. (Aka, 2023)

3.2.3. Période de début d'utilisation de WhatsApp

Les enseignants, dans leur majorité, 136 soit 92,5% révèlent que la période qui a marqué le début de leur utilisation de l'application mobile WhatsApp est celle avant le Covid-19. Pour le reste, seulement 6 enseignants soit 4,1% affirment avoir commencé à utiliser WhatsApp pendant le confinement et 5 après le Covid-19 soit 3,4%.

Tableau 8

Distribution des enquêtés selon la période de début d'utilisation de WhatsApp

	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide
Période avant COVID-19	136	92,5	92,5
Période d'aggravation COVID-19	6	4,1	4,1
Post-période aggravation COVID-19	5	3,4	3,4
Total	147	100,0	100,0

Source : *Élaboration personnelle* (2022)

Ces données montrent que l'application mobile WhatsApp est adoptée par les enseignants avant qu'on ne parle de Covid-19 ; les enseignants étaient donc habitués à cette application mobile depuis un moment.

3.2.4. Raisons d'utilisation de WhatsApp dans les pratiques pédagogiques

Au regard du tableau, il est observé que sur les 147 enseignants enquêtés, 51 parmi eux soit 34,7% disent utiliser WhatsApp parce que c'est une nécessité, 34 soit

23,1% pour le fait qu'ils aiment les TIC et 26 soit 17,7% pour la raison qu'ils veulent être dans l'actualité des TIC dans l'enseignement. En revanche, 8 enseignants soit 5,4% disent utiliser WhatsApp pour maîtriser les fonctionnalités de cette application et seulement 1 enseignant soit 0,7% disent qu'il veut s'habituer à l'usage des TIC.

Tableau 10 : *Répartition des répondants selon les raisons d'utilisation de WhatsApp dans les pratiques pédagogiques*

	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide
J'aime les TIC	34	23,1	23,1
Total	147	100,0	100,0
Je veux être dans l'actualité des TIC dans l'enseignement	26	17,7	17,7
Total	147	100,0	100,0
Je maîtrise les fonctionnalités de cette application	8	5,4	5,4
Total	147	100,0	100,0
Je veux m'habituer à l'usage des TIC	1	0,7	0,7
Total	147	100,0	100,0
C'est une nécessité	51	34,7	34,7
Total	147	100,0	100,0

Source : *Élaboration personnelle* (2022)

Ce tableau confirme les justifications données par les enseignants sur l'usage des TIC dans leurs pratiques pédagogiques et leur vie quotidienne et montre leur volonté d'utiliser ces technologies pour faciliter l'exercice de leur fonction. Ceci montre également que les enseignants ont pleine conscience de l'importance des TIC dans les pratiques enseignantes et leur ouverture à les intégrer à celles-ci.

Les propos de cette enseignante de l'UFR des Sciences économiques et de gestion illustre ces données chiffrées qui mettent plus la nécessité d'utiliser WhatsApp :

> Alors, je pense que je ne parlerais pas d'urgence, je parlerais d'utilité peut être, selon les pratiques de l'enseignant et après, moi personnellement j'utilise WhatsApp juste pour mon équipe pédagogique, donc après ça dépend des techniques d'enseignement des uns et des autres, des matières aussi enseignées et puis voilà. (Soro, 2023)

3.2.5. Nombre d'heures passées sur WhatsApp par jour

Le tableau ci-dessous présente la fréquence des horaires que les enseignants passent sur WhatsApp :41 enseignants soit 16,6% passent entre 0 à1h du temps sur WhatsApp, 39 soit 15,8% le font entre 1 à 2h, 22 enseignants soit 8,9% vont sur WhatsApp pour, entre 2 à 3h du temps que ceux qui le font de 5h et plus. 22 autres enseignants passent 3 à 4h de temps sur WhatsApp, au nombre de 17 soit 6,9%. 6

enseignants disent passer entre 4 à 5h sur WhatsApp.

Tableau 11

Répartition des enquêtés selon le nombre d'heures passées sur WhatsApp par jour

	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide
[0-1h[	41	16,6	16,6
[1-2h[	39	15,8	15,8
[2-3h[	22	8,9	8,9
[3-4h[	17	6,9	6,9
[4-5h[	6	2,4	2,4
[5h-et plus[	22	8,9	8,9
Total	147	100,0	100,0

Source : *Élaboration personnelle* (2022)

3.2.6. Nombre de fois d'utilisation de WhatsApp par jour

À partir de ce tableau, 124 enseignants sur 147 soit 50,2% disent faire usage de WhatsApp plus de 3 fois par jour. Pour le reste, 9 enseignants soit 3,6%, 8enseignants soit 3,2% et 5enseignants soit 2,0% vont successivement 2fois, 3fois et 1 fois par jour sur WhatsApp. Les enseignants utilisent plus de trois fois WhatsApp la journée ; ce qui démontre une présence significative de cette plateforme dans leur quotidien : que ce soit pour des échanges avec la famille, les amis ou connaissances qu'avec les étudiants et collègues enseignants.

Tableau 12

Répartition des enquêtés selon le nombre de fois d'utilisation de WhatsApp par jour

	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide
1fois	5	2,0	2,0
2fois	9	3,6	3,6
3fois	8	3,2	3,2
Plus de 3fois	124	50,2	50,2
Total	147	100,0	100,0

Source : *Élaboration personnelle* (2022)

3.2.7. Satisfaction du contenu proposé par WhatsApp

Le tableau montre que la grande majorité des enseignants enquêtés, 121 soit 82,3% disent être « satisfait » du contenu proposé par WhatsApp, ensuite 13 soit 8,8% et 12 soit 8,2% affirment, successivement être « Très satisfait » et « Peu satisfait ». Seulement 1 enseignant dit être « Pas du tout satisfait » du contenu proposé par WhatsApp.

Tableau 13

Distribution des répondants selon leur niveau de satisfaction par rapport au contenu proposé par WhatsApp

	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide

Pas du tout satisfait	1	,7	,7
Peu satisfait	12	8,2	8,2
Satisfait	121	82,3	82,3
Très satisfait	13	8,8	8,8
Total	147	100,0	100,0

Source : *Élaboration personnelle* (2022)

Les propos de cet enseignant de l'UFR Mathématiques-Informatique démontrent les chiffres dans ce tableau :

> Je suis satisfait, je suis satisfait parce que WhatsApp permet quand même de faciliter un certain nombre de choses, la communication, vous voyez tout de suite j'avais une réunion au cabinet, mais je gérais plusieurs choses à la fois. Je suis sollicitée sur le terrain, soit on doit poser des split quelque part, soit une entreprise doit s'occuper de tirer la fibre optique sur le terrain et tout. Donc tout ça se gère par WhatsApp, ça se gère par ces plates-formes, donc ça facilite vraiment la vie, c'est un outil vraiment qui est bien vu, je suis satisfait. (Kouassi, 2023)

À côté de ces dires, il y a ceux qui relèvent l'avantage de cette plate-forme et parlent également des limites de l'application.

> Je ne pourrai pas vous dire ma satisfaction, puisque WhatsApp est une plate-forme qui permet de partager des messages, des photos , des documents également, donc après, pour donner quelques chose rapidement à quelqu'un et , en fait quand c'est pressé j'utilise ça, je pense que c'est pratique, mais après quand c'est solennelle ou c'est lourd, c'est mieux de travailler avec les e-mails avec une traçabilité parce qu'après, si le téléphone se perd, on peut perdre les données puisqu'on ne les aura pas forcément sauvegardées. Mais quad il y a une urgence sur un cours, je préfère que ça soit par e-mail, comme ça il y a une traçabilité, il y'a une sauvegarde. (Soro, 2023)

4. Discussion des résultats

Les résultats au niveau des caractéristiques socio-démographiques et professionnelles des enseignants enquêtés montrent que la représentativité des femmes enseignantes-chercheures et chercheures restent encore faible. En effet, sur un effectif total de 147 répondants aux questionnaires envoyés, 29 femmes y ont participé, posant le problème de la présence des femmes au niveau supérieur, dans la fonction enseignante. Ceci pourrait s'expliquer d'une part par le nombre limité de femmes dans la fonction enseignante, au niveau du supérieur en général et à l'UFHB en particulier ; et d'autre part, par une possible non-habituation à l'utilisation de messagerie électronique comme les mails puisque les questionnaires ont été envoyés dans les différentes adresses électroniques à partir de Google Forms. On pourrait aussi relever la disponibilité à participer à ce genre d'enquête faite en ligne. Dans une autre explication, Goïta (2020) et Gohi (2022) présentent les facteurs de réussite pour ces femmes qui ont pu se hisser, au niveau supérieur, dans des domaines qu'on

considèrerait réservés aux hommes, pour la première. Pour la seconde, elle met en évidence la part encore très moyenne des femmes enseignantes-chercheures et chercheures de Côte d'Ivoire (20%).

En ce qui concerne l'âge, les résultats ont montré que la plupart des professeurs à l'Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY se trouve dans l'intervalle [35-45[ans. La participation de cette population, relativement jeune à l'enquête s'explique par le fait que c'est dans cette tranche d'âge que la plupart des Maîtres-assistants et Chargés de recherche à l'UFHB se situent. Ils sont pour plusieurs en quête de formation à la pédagogie universitaire qu'offre l'IREEP (Institut de Recherche, d'Expérimentation et d'Enseignement en Pédagogie). Il faut noter que c'est sur la base du mail listing de cet Institut que cette enquête a été menée. Le nombre d'années passées dans la fonction enseignante est une variable des caractéristiques socio-démographiques et professionnelles. Pour une population d'enseignants-chercheurs et chercheurs relativement jeune dont le grade universitaire se situe entre l'assistanat et la maîtrise d'assistanat, ces chiffres se confirment. Il y a plus de professeurs d'université qui ont entre [0-15[ans de service dans la fonction enseignante qui est en lien avec le grade dont les deux premiers niveaux récoltent plus d'enseignants-chercheurs et chercheurs participants.

L'UFR des Sciences Médicales possède le plus grand taux de présence dans cette étude parce que la base de données pour l'envoi des questionnaires s'est faite à partir du mail listing de l'IREEP. Les médecins sont, en général, les plus nombreux à s'inscrire aux formations que propose l'IREEP, qu'il s'agisse du Certificat de Pédagogie Universitaire, du séminaire de formation à la pédagogie universitaire et même des Master Professionnelle en Sciences de l'éducation. À leur suite, on peut compter les enseignants des UFR SHS et LLC qui s'y intéressent également. En revanche, les enseignants des autres UFR de Maths-Info, des Sciences Juridiques, Administratives et Publiques et des Sciences criminelles restent encore distants vis-à-vis des formations à l'IREEP ; ce qui explique leur faible nombre de participation à cette enquête comparativement aux autres. Quand on en vient aux grades universitaires, ces données confirment, plus ou moins l'âge, le nombre d'années passées dans la fonction enseignante et le grade universitaire. En fait, les médecins étant les plus nombreux à participer aux formations de l'IREEP, c'est surtout ceux qui doivent passer l'agrégation qui y viennent d'où le nombre important des enseignants de grade Maître-assistant. Ceci est le cas pour le grade Assistant. Enfin, plus les enseignants montent les grades, plus ils ont tendance à ne pas s'inscrire à la formation à la pédagogie universitaire à l'IREEP.

Les enseignants qui ont été enquêtés sont en général de sexe masculin, dont l'âge varie entre 35 à 55 ans et qui ont entre 0 à 15 ans de service. Ces enseignants qui ont le plus répondu aux questions appartiennent aux UFR Sciences Médicales, LLC et SHS et sont de grade Assistant, Maître-Assistant et Maître de conférences. Il faut retenir de tout ceci que la population des répondants est relativement jeune et a une certaine expérience dans la fonction enseignante au vu du nombre d'années y passées.

Les caractéristiques socio-démographiques et professionnelles de l'enseignant

utilisateur de WhatsApp de l'UFHB, dans le contexte de cette étude sont les suivantes : un enseignant-chercheur de sexe masculin, dont l'âge se situerait entre 35 et 45 ans de grade Maître-assistant, appartenant à l'UFR des Sciences Médicales et dont le nombre d'années passées dans la fonction enseignante serait dans l'intervalle de [0-5ans]. Ce dernier serait porté sur la formation continue, spécifiquement celle en pédagogie universitaire. Contrairement à cette description, le profil type de l'enseignant utilisateur de Moodle présenté par Boléguin, Guillon et Kennel (2019), est une femme qui est responsable de diplôme, ayant un programme flexible, au niveau des activités de recherche dans une autre filière que celles des sciences dures et qui fait usage des portails documentaires. Cette dernière est Maître de Conférences, âgée de moins de 45 ans et ayant au moins un enfant en bas âge ; elle est enseignante en IUT et a une charge d'enseignement importante. Sur la variable âge, l'exemple des résultats de cette étude et celui de ces auteurs sont conformes.

En général, les enseignants utilisent l'application mobile WhatsApp dans leurs pratiques pédagogiques, juste à la limite des aspects standards que peuvent offrir ses services. En la matière, ceci s'apparente à la classification de Daguet (2007) qui distingue 5 catégories d'enseignants, selon leurs usages technologiques : les technophobes, les découvreurs, les consommateurs, les concepteurs, les chefs d'orchestre. Les répondants à cette enquête, dans leur majorité, pourraient être inscrits dans les deux premières catégories que sont les technophobes et les découvreurs. En termes d'usage de WhatsApp dans les activités pédagogiques, il faut remarquer que les enseignants ont du mal parce qu'ils estiment que WhatsApp revêt plus un caractère intimiste que pédagogique. Ainsi, de peur qu'il y ait certains écarts avec les étudiants, les enseignants ont du mal à créer des contacts directs avec les étudiants sur WhatsApp, dans le cadre de la formation. Les enseignants participants de ce travail sont aussi des découvreurs parce qu'au vu des réponses données aux questions, il ressort une sous-exploitation des services offerts par WhatsApp dans le cadre pédagogique. Ils appartiennent à la catégorie découvreurs parce qu'ils utilisent juste les services courants de WhatsApp dans le cadre de leurs activités académiques. Il convient ici de souligner que malgré l'importance que tout le monde reconnaît à l'apport des TIC dans l'enseignement/formation, au niveau de l'UFHB, les enseignants ne se les sont pas encore véritablement appropriées.

Comme Brunel et al. (2015) l'ont dit, les enseignants ne font pas usage des TIC soit parce qu'en général, ils ne savent pas le faire soit parce qu'ils ne savent pas comment l'utiliser pour leurs activités pédagogiques. À l'analyse des raisons de l'utilisation de WhatsApp sur les 147 enseignants-chercheurs et chercheurs enquêtés, il y a ceux qui parlent de "nécessité" (34,7%), d'"amour pour les TIC" (23,1%), mais au même moment ceux qui veulent s'"habituer à l'usage des TIC" sont de 0,7%. Ce qui paraît paradoxale par rapport à une situation voulue et souhaitée et celle constatée. Les enseignants qui ont été enquêtés, sont relativement d'accord pour l'utilisation de WhatsApp dans les activités pédagogiques : "être en contact avec leurs collègues", "donner des informations à leurs étudiants", pour le "prolongement des cours et des activités d'encadrement". Ils ne s'investissent pas tellement dans l'utilisation de la

plateforme pour leurs pratiques enseignantes, qu'ils ne semblent pas être prêts à modifier. Sur quelques aspects, ces résultats sont en lien avec l'étude de Doan (2021) qui note que les TIC, en France et au Canada, étaient utilisées dans les pratiques pédagogiques mais de façon lente. Et quand ces outils étaient utilisés, elles servaient plus de supports pédagogiques que d'éléments susceptibles de modifier les pratiques enseignantes parce que les enseignants manquaient de formation à cet effet, cette intégration leur demandait une plus grande participation, le manque de motivation des enseignants eux-mêmes par rapport à cette nouvelle donne et un sentiment de non-efficacité à utiliser ces outils dans la transmission des savoirs. On peut souligner le fait que les résultats de cette recherche avaient révélé une utilisation des TIC, chez les enseignants-chercheurs et chercheurs, bien avant la COVID-19. Même si la création de l'Université Virtuelle de Côte d'Ivoire (UVCI) en 2015 ne confirme pas l'usage des TIC, notamment de WhatsApp dans les pratiques pédagogiques à l'UFHB, on sait que ces outils étaient bien connus et manipulés par les enseignants-chercheurs et chercheurs avant la période Covid-19.

Les profils qui se dessinent chez les enseignants c'est que la majorité utilise l'application mobile WhatsApp au quotidien pour ce qui concerne les échanges et communications avec les parents, amis et connaissances. Ainsi, ils peuvent maintenir les contacts avec ces catégories de personnes et les personnes qui leur sont le plus familier et intime. En ce qui concerne l'usage pédagogique de cette plateforme, bien qu'une grande majorité en fasse usage, on note que certains enseignants trouvent que WhatsApp n'est pas adapté à l'enseignement. Selon eux, il existe plusieurs plateformes qui font mieux que WhatsApp en la matière et sur lesquels on peut vraiment s'appuyer. Mais en même temps, ils reconnaissent le caractère flexible, accessible et rapide que peuvent offrir les paramètres de WhatsApp. Il est important de souligner que ce n'est pas à la faveur de la Covid-19 que les enseignants ont commencé à utiliser WhatsApp mais bien avant cette pandémie. Tous ces éléments rejoignent, plus ou moins, l'étude de Dembélé (2023) quand il parle de "bricolages pédagogiques" dans l'usage des TIC dans l'enseignement, surtout en ce qui concerne les cours en ligne. Maghni et al. (2023) mettent en évidence des infrastructures et des capacités informatiques et numériques qui accompagnent ce processus. Avec la digitalisation du monde, quelques enseignants attachent un intérêt aux TIC et disent vouloir approfondir la question par rapport à son usage dans l'enseignement même si sur les 147 enquêtés, le nombre de ces enseignants, au vu des nouveaux enjeux liés aux TIC, reste faible. Parallèlement à ces chiffres, certains d'entre eux avaient parlé de nécessité et dans leur grande majorité, ils disent être satisfait du contenu que leur propose WhatsApp, avec un usage journalier, en termes d'heures et de nombre de fois assez significatif. Finalement, on retient plusieurs incohérences et contradictions dans les propos que tiennent les enseignants sur l'utilisation pédagogique de WhatsApp. Cependant, il est clair que cette application mobile a un impact et un apport sur les pratiques enseignantes à l'UFHB.

Conclusions

L'intégration des TIC dans l'éducation est devenue un sujet incontournable depuis que la Covid-19 a montré les défaillances et limites des systèmes éducatifs. Dans l'enseignement supérieur, les mesures d'urgence ont permis de mettre en place des dispositifs d'enseignement-apprentissage en ligne, faisant passer du mode présentiel au mode en ligne et hybride.

Cependant, plusieurs paramètres ont montré des insuffisances dans la réalisation de ces programmes, notamment l'adhésion des professeurs d'Université et leur capacité à adopter ce nouveau paradigme. En Côte d'Ivoire, en plus des aspects infrastructurels numériques et informatiques, il fallait tenir compte des compétences des enseignants en matière de maîtrise des TIC, leurs perceptions de ces changements leurs rapports à l'usage de ces outils dans leurs habitudes pédagogiques, en partant de l'exemple de WhatsApp. L'objectif de cette étude était de connaître les profils des enseignants-chercheurs et chercheurs utilisateur de la plateforme WhatsApp dans leurs pratiques pédagogiques. Cette étude se situe dans une approche spécifiquement descriptive. À l'aide d'un questionnaire via Google Forms et des entretiens exécutés à partir de WhatsApp, portant sur les caractéristiques socio-démographiques et professionnelles et les aspects sous lesquels se présentent les usages l'enquête a été réalisés auprès de 147 professeurs de l'UFHB et une vingtaine pour les entretiens semi-directifs.

À la fin, sur les profils des enseignants-chercheurs et chercheurs utilisant WhatsApp à l'UFHB, deux grands points sont à retenir : d'une part, les caractéristiques sociodémographiques et professionnelles révèlent un enseignant-chercheur et chercheur de sexe masculin, dont l'âge se trouve entre 35 et 45 ans, qui a entre 0 et 5ans de nombre d'années d'expérience, de l'UFR des Sciences Médicales, de grade assistant. D'autre part, leur catégorisation en fonction des aspects sous lesquels ils utilisent WhatsApp se situent plus dans le quotidien que dans les pratiques pédagogiques. Les raisons qu'ils donnent à l'utilisation de cette plateforme dans leurs activités à l'UFHB sont : par nécessité (34,7%), amour pour les TIC (23,1%), être dans l'actualité des TIC dans l'enseignement (17,7%). Ces résultats sont nuancés par une autre variable, "s'habituer à l'usage des TIC" qui récoltent 0,7%. Un autre point à relever est que même si les professeurs de l'UFHB semblent utiliser WhatsApp dans leurs pratiques pédagogiques, ils le font plus avec leurs collègues que les étudiants.

Références bibliographiques

Boléguin, V., Guillon, S. & Kennel, S. (2019). L'usage de Moodle à l'Université: Vers une typologie des utilisateurs parmi les enseignants-chercheurs. *Revue Internationale des Technologies en Pédagogie Universitaire/International Journal of Technologies in Higher Education. 16*(3) 39-56 https://doi org/10.18162/ritpu-2019-v16n3-03.

Brief, J.-C. (1977). Le constructivisme piagétien et les épistémologies traditionnelles. *Philosophiques. 4* (2) 195-224 https://doiorg/10.7202/203072ar.

Brunel, S., Girard, P. & Lamago, M. (2015). Des plateformes pour enseigner à distance: vers une modélisation générale de leurs fonctions. La Plagne https://hal.science/hal-01128532

Daguet, H. (2007). Vers une catégorisation des usages TICE des enseignants. L'opération landaise "un collégien, un ordinateur portable". Congrès International d'Actualité de la Recherche en Education et en Formation (AREF 2007) Strabourg https://normandie-univ.hal.science/hal-02280962

Dembele, M. (2023). Enseigner à l'Université au Mali: arrangement didactique et bricolage pédagogique. *Revue Education & Sociétés des Suds. 1*(00). https://revue-ress.org/index.php/ress/article/view/7.

Djede, A.J., & Adon, K.P. (2021). La relance de la politique numérique dans l'enseignement supérieur ivoirien pendant la crise sanitaire de la Covid-19. Revue internationale des technologies en pédagogie universitaire / International Journal of Technologies in Higher Education. 18(1), 75–88. https://doi.org/10.18162/ritpu-2021-v18n1-08.

Doan, B. (2021). Quels motifs amènent des professeurs d'université à mettre en place des pratiques pédagogiques non magistrales dans le contexte de l'enseignement à de grands groupes? [Thèse de Doctorat, Université de Montréal]. https://papyrus.bib.umontreal.ca/.

E2BConsulting. (2021). Les chiffres clés des réseaux sociaux en Côte d'Ivoire 2021. https://www.e2b-consulting.com.

Gohi, L. G.-A. (2022). La sous représentation des femmes dans l'enseignement supérieur en Côte d'Ivoire: Des solutions par la communication. *Revues de l'ACAREF*. https://revues.acaref.net/.

Hilmi, Y. & Mounia, A.M.E.R. (2022). *Actes du Colloque International Coopération Université-Entreprise: d'une recherche "sur" l'entreprise à une recherche "avec"l'entreprise* doi 10.5281/zenolo.7566957.hal-03961057.

Insiata, G.O.K. (2019). Facteurs déterminants de la réussite des femmes et de leur positionnement dans les carrières scientifiques en Côte d'Ivoire. *Ethique en éducation et en formation* (7) 62-74 https://doi org/10.7202/1066658ar.

Unies, N. (s.d.). Covid-19 et enseignement au supérieur. https://www.un.org/en/collection/59107/11070.

{SECTION 4}

SCIENCES ÉCONOMIQUES

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
Licence CC-BY
Vol. 1, Num. 2, décembre 2023 (tome 1)

ÉCHANGES COMMERCIAUX, VULNÉRABILITÉ DES TERMES DE L'ÉCHANGE, CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET CORRUPTION : UNE ANALYSE ÉCONOMÉTRIQUE PAR LE MODÉLE ARDL AU SÉNÉGAL

Trade, terms of trade vulnerability, economic growth and corruption: An econometric analysis using the ARDL model in Senegal

DJIBRIL DIALLO
Initiative Prospective Agricole et Rural (IPAR), Senegal
Email: ecostats09@gmail.com
iD ORCID: https://orcid.org/0009-0009-2667-6379

RÉSUMÉ

Cet article analyse les impacts de la vulnérabilité liée aux termes d'échange de la balance commerciale du Sénégal, les fluctuations du taux de change, le produit intérieur brut par habitant et la corruption sur la croissance économique du pays sur la période de 1990 à 2021. L'étude réalisée sur un ARDL à l'aide de techniques économétriques en séries temporelles révèle d'une part, une relation positive du PIB par habitant sur la croissance économique du pays dans le court et long terme, et d'autre part, un effet négatif de l'indice de la vulnérabilité économique, de la corruption et du taux de change du F CFA sur l'activité économique du Sénégal dans le long terme. Nous recommandons à cet effet, l'adoption de politique d'ouverture vers l'extérieur beaucoup plus protectrice, qui tient compte de la fluctuation du dollar et également rendre transparent le climat des affaires à travers des actions de bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption.

MOTS-CLÉ: Vulnérabilité ; Taux de change ; Produit intérieur brut par habitant, Corruption ; Croissance

ABSTRACT

This article analyzes the impacts of vulnerability linked to the terms of trade of Senegal's trade balance, exchange rate fluctuations, gross domestic product per capita and corruption on the country's economic growth within the period 1990 to 2021. The study carried out on an ARDL, using econometric techniques in time series, reveals on the one hand, a positive relationship of GDP per capita on the economic growth of the country in the short and long term, and on the other hand, a negative effect of the economic vulnerability index, corruption and the CFA franc exchange rate on Senegal's economic activity in the long term. To this end, we recommend the adoption of a much more protective outward opening policy, which takes into account the fluctuation of the dollar and also makes the business climate transparent through good governance actions and the fight against Corruption.

KEY WORDS: Vulnerability; Exchange rate ; Gross domestic product per capita, Corruption; Growth.

1. Introduction

56% du PIB sénégalais provient des échanges commerciaux avec l'extérieur. Les principales exportations du pays étaient l'or (18,7%), les huiles de pétrole (15,6%), le poisson congelé (7,6%), le pentaoxyde de diphosphore (6,7%) et les arachides (5%). Parallèlement, les principales importations comprennent les huiles de pétrole (20,4%), le riz (5,5%) et les médicaments (3,4%) (Trade Solution, 2023). Plusieurs tendances et événements ont contribué à un regain d'intérêt sur la vulnérabilité macroéconomique du Sénégal au cours de ces dernières années. La balance commerciale du pays en biens et services a connu des perturbations importantes provoquées d'une part par la crise sanitaire mondiale de COVID-19 et d'autre part par le conflit Ukraine – Russe. Ces récents événements sont en partie à l'origine de l'inflation mondiale actuelle, mais ont aussi montré la fragilité des économies africaines, particulièrement celle du Sénégal. Cette inflation peut s'expliquer à travers plusieurs facteurs dont notamment la fluctuation du taux de change du dollar, la hausse des prix du pétrole, les chocs monétaires, la restriction des exportations etc. qui ont eu des incidences sur la croissance économique des pays en développement et sur la croissance des revenus des ménages.

Dans le passé, la crise de 2008 avait permis aussi de constater que cette flambée des prix alimentaires avait entraîné de réelles inquiétudes pour les populations dans les pays à faibles revenus dont une grande majorité dépend des importations pour leurs moyens de subsistance (Badola, 2013). Les relations commerciales du Sénégal avec le reste du monde peuvent s'apprécier à travers son degré d'ouverture assez important avec l'extérieur. En plus de sa position géographique extrêmement favorable aux échanges commerciaux, le Sénégal a la chance d'être un pays maritime disposant d'un port de grande classe et de trois autres ports situés chacun sur l'une des principales rivières. En effet l'ouverture d'un pays au commerce international permet d'exploiter des avantages comparatifs et de développer des secteurs où il y a des économies d'échelle pour réussir, en contre partie des technologies étrangères plus productives et des biens de consommation meilleur marché (Sarr, 2008). Cependant, on constate également dans la même dynamique une certaine vulnérabilité économique des pays en voie de développement en termes de compétitivité à l'échelle l'internationale lors des échanges. Cette problématique par rapport aux effets positifs jadis escomptés pousse notre réflexion à nous intéresser sur les impacts attendus des échanges et ses mécanismes sur la croissance économique du Sénégal dans le temps.

De plus, le Sénégal, à l'image de beaucoup d'autres pays en voie de développement, est souvent confronté à des problèmes de mal gouvernance et de corruption. Selon un rapport récemment publié à Washington par le bureau de la comptabilité générale (U.S. General Accounting Office, GAO), la corruption, en Afrique, est toujours fréquente et nuit gravement à la croissance à long terme du continent et à son développement (Omrane, 2016). L'Indice de perception de la corruption 2022 (IPC) publié par Transparency International en atteste. En un an, il

n'y a pas eu de progrès notable pour le pays qui stagne avec un score de 43/100, le maintenant à la 72e place sur 180 pays.[92]

La question qui se pose à cet égard est quels sont les canaux à travers lesquels la croissance est stimulée au Sénégal compte tenu des enjeux commerciaux et du climat des affaires du pays ? Pour répondre à cette problématique, nous analysons dans ce travail l'impact de la vulnérabilité liée à l'instabilité des termes de l'échange, l'évolution du taux de change du CFA face au Dollar, le degré de liberté face à la corruption et le revenu par habitant sur la croissance économique du pays dans le court et le long terme. Pour valider empiriquement ces relations, l'estimation d'un ARDL et l'analyse de la cointégration entre les séries sont les outils utilisés pour capter les effets temporels sus évoqués. La suite du papier sera organisée en trois parties suivantes : la première partie rappelle la méthodologie utilisée pour ce travail. Elle regroupe la revue de littérature, la description des variables et les sources de données, l'analyse de la corrélation, la modélisation et les tests économétriques. La deuxième partie sera consacrée à la présentation des résultats de cette recherche ainsi que leurs interprétations. Dans la troisième partie enfin, nous présenterons la conclusion de l'étude et les recommandations.

2. Methodes

2. 1. Revue de littérature empirique

Les relations vulnérabilité-croissance économique-corruption ont fait l'objet de plusieurs travaux théoriques et empiriques. Ici, la notion de vulnérabilité renvoie au problème d'instabilité, notamment des composantes de la balance commerciale, du produit intérieur brut et des termes de l'échange. Selon Guillaumont (2006), non seulement l'économie mondiale est restée instable, mais de nouveaux aspects et de nouvelles conséquences de l'instabilité sont devenus manifestes. Quant à la corruption et ses potentielles conséquences sur l'économie, elle, selon Hope et Chikulo (2000), réduit directement le niveau de croissance économique et détériore la qualité des investissements publics et privés en Afrique. Pour Hechmy (2016), la corruption est néfaste, aussi pour l'investissement public, puisqu'elle induit une préférence pour les méga projets susceptibles d'engendrer des détournements considérables pour les décideurs corrompus et réduit donc son efficacité. L'évolution également du taux de change, notamment du F CFA et son apport à la croissance économique des États africains essuie plusieurs critiques. D'après Nubukpo (2015), la politique monétaire de la BCEAO et, partant, la gestion du franc CFA souffre incontestablement d'une inadaptation du rôle et des missions d'une banque centrale et de la monnaie au contexte d'économies en développement parmi les plus pauvres du monde, faiblement monétarisées et bancarisées.

[92] *https://www.enqueteplus.com/content/indice-de-perception-de-la-corruption-2022-le-s%C3%A9n%C3%A9gal-stagne-dans-la-zone-rouge*

Hechmy (2016) a étudié l'effet de la corruption sur la croissance économique en Tunisie à travers le canal de l'investissement sur la période 1987-2013 moyennant l'approche ''ARDL Bound testing'' de Pesaran et Shin (1999). Ces résultats empiriques montrent que la corruption affecte négativement la performance économique à long terme.

Kahina et Kamal (2015) ont analysé l'impact de l'insatiabilité des termes de l'échange et le rôle des institutions sur la croissance économique algérienne entre 1979 et 2012 à travers l'utilisation d'un modèle VECM (Vector Error Correction Model). Les résultats auxquels ils sont parvenus à l'issue de cette analyse montrent clairement l'impact négatif de l'instabilité des termes et des institutions sur la croissance économique. Selon les auteurs, cette situation trouve son explication dans plusieurs théories institutionnelles qui montrent que les pays riches en ressources naturelles -le pétrole pour le cas de l'Algérie dans cette étude- peinent à développer des institutions de bonne qualité à l'image du système de la fiscalité qui est souvent moins développé dans ces pays.

Ouattara (2011) a étudié l'impact de la corruption sur les investissements publics et privés en Côte d'Ivoire et a aussi évalué leurs effets sur la croissance économique sur la période 1998 à 2009 à travers une estimation d'un modèle à équations simultanées. Son étude montre de façon empirique que la corruption est un facteur de surestimation du montant des investissements en Côte d'Ivoire et que ceux-ci ont des effets pervers sur la croissance économique. Il recommande alors une sensibilisation plus accrue des acteurs politiques et économiques aux méfaits de la corruption et aux changements anticonstitutionnels en suggérant également la mise en place d'une autorité nationale dotée de pouvoir exceptionnel de sanction pour mieux lutter contre la corruption sous toutes ses formes.

Kouam et al. (2010) avaient déterminé l'effet du taux de changement réel sur la balance commerciale du Gabon. La méthode de cointégration a été utilisée et un modèle à correction d'erreurs (MCE) est estimé. Leurs résultats suggèrent que le taux de variation et le revenu domestique ont un impact négatif sur la balance commerciale. Ils recommandent que le gouvernement gabonais ait tout intérêt à repenser sa politique économique, par une redynamisation de son secteur productif afin d'améliorer sa balance commerciale.

Drine et Rault (2007) ont analysé les conséquences des variations de changement sur les performances économiques. L'étude réalisée sur un panel de pays en développement révèle d'une partie, une relation de causalité du taux de changement nominal vers le produit et ses différentes composantes et d' autre part, un effet récessioniste de dépréciation du taux de change sur l'activité économique. Les résultats confirment clairement pour un échantillon diversifié de pays en développement, la robustesse de l'impact contradictoire d'une dépréciation du taux de changement nominal sur le niveau d'activité.

En résumé, il ressort de la littérature que pour stimuler la croissance, il est nécessaire au niveau national de s'engager dans une bonne politique de transparence et que les politiques commerciales doivent être réajustées compte tenu des chocs qui résultent de la dépréciation du taux de change sur l'activité économique.

Tableau 1
Récapitulatif des travaux de la revue

Auteurs	**Periode d'etude**	**Methodologie**	**Resultats**
Hechmy (2016)	1987 - 2013	''ARDL Bound testing'	la corruption affecte négativement la performance économique à long terme.
Kahina et Kamal (2015)	1979 - 2012	VECM (Vector Error Correction Model)	l'impact négatif de l'instabilité des termes et des institutions sur la croissance économique.
Ouattara (2011)	1998 - 2009	Estimation d'un modèle à équations simultanées (MES).	la corruption est un facteur de surestimation du montant des investissements en Côte d'Ivoire et que ceux-ci ont des effets pervers sur la croissance économique.
Kouam et al. (2010)	1980-2005	Modèle à correction d'erreurs (MCE)	le taux de variation et le revenu domestique ont un impact négatif sur la balance commerciale.

Drine et Rault (2007)	19960-1997	Etude en panel	une relation de causalité du taux de changement nominal vers le produit et ses différentes composantes et d' autre part, un effet récessioniste de dépréciation du taux de change sur l'activité économique.

Source : Élaboration personnelle.

2.2. Données de l'étude et Sources

Pour atteindre les objectifs de cette étude, des données tirées de la plateforme Perspective Monde ont été utilisées. Elles nous ont permis également de faire le calcul de certaines variables telles que : le solde de la balance commerciale, le degré d'ouverture et l'indice de la vulnérabilité liée à l'instabilité des termes de l'échange. Les données s'étendent sur une période de 32 ans (1990 à 2021).

2.2.1. Solde de la balance commerciale

Le solde de la balance commerciale est la différence entre les exportations (constant 2010 US$) et celle des importations (constant 2010 US$).

$$\boldsymbol{solde = export\text{-}import}$$

C'est également un indicateur qui permet de mesurer le degré de dépendance d'une économie vers l'extérieur (Kouam et Al., 2010).

2.2.1. Le degré d'ouverture et vulnérabilité sur l'instabilité des termes de l'échange du Sénégal

L'ouverture commerciale permet d'apprécier le degré de dépendance vis-à-vis du marché extérieur. Autrement dit, elle mesure l'importance du commerce extérieur dans l'économie d'un pays. On parle également de taux d'ouverture.

Le calcul du degré d'ouverture s'effectue en divisant la moyenne des importations et des exportations par le produit intérieur brut du pays.

$$\boldsymbol{ouv = \lfloor (export + import)/2 \rfloor \ / \ PIB \ X \ 100}$$

Les échanges commerciaux sont très sensibles aux fluctuations de change. Une dépréciation a un impact sur le niveau des prix à travers son effet sur la valeur en monnaie nationale des biens échangeables et des biens importés (Drine et Rault, 2007). La vulnérabilité liée à l'instabilité des termes de l'échange se mesure par l'écart type des termes de l'échange pondéré par la part du commerce total dans le PIB (Kahina et Kamal, 2015). Cet indicateur, considéré comme le plus utilisé dans la mesure de la volatilité extérieure, se calcule par la formule suivante :

$$\boldsymbol{vul = ecartype\ (terme\ de\ l'echange)^* \lfloor (export + import\ )/\ PIB \rfloor}$$

Tableau 2
Description des variables

Variables	Signification des variables	Source
PIB	Produits intérieur brut constant base 2010 en $	Perspective Monde
PIBH	Produits intérieur brut par habitant constant base 2010 en $	Perspective Monde
export	exportations des biens et services en constant base 2010 en $	Perspective Monde
import	importations des biens et services en constant base 2010 en $	Perspective Monde
TC	Taux de change de la monnaie locale en dollars $	Perspective Monde
Ouv	degré d'ouverture sur le commerce extérieur en %	Calcul auteur
Vul	vulnérabilité liée à l'instabilité des termes de l'échange	Calcul auteur
solde	solde commerciale (différence entre exportation et importation)	Calcul auteur
Corup	le degré de liberté face à la corruption (proche de 100 signifie que la corruption est faible)	Perspective Monde

Source : *Perspective Monde*

2.3. Correlation entre les variables

L'étude de la corrélation permet d'observer les liens entre les variables. Dans le cas où les variables non stationnaires ne sont pas cointégrées ou intégrées à des ordres différents, le test de causalité traditionnel de Granger devient efficace[93]. Elle nous informera également sur le degré d'association de certaines variables pouvant engendrer des risques de colinéarité au vue de leur similitude dans la construction.

2.4. Test de Stationnarité

Le test de stationnarité est primordial dans l'analyse des séries temporelles car il permet de retenir la méthode d'estimation adéquate. En l'absence de vérification, elle peut conduire à une corrélation forte sans qu'il puisse exister une relation entre les deux séries ; c'est le cas de régressions dites « fallacieuses ». Nous utilisons à cet effet, un test de racine unitaire de Dickey Fuller Augmenté (ADF) pour de déterminer l'ordre d'intégration des variables sous les hypothèses suivantes:

H0 : la série admet une racine unitaire et donc il n'est pas stationnaire.

H1 : la série n'admet pas une racine unitaire, donc il est stationnaire.

[93] *Jonas Kibala Kuma « Modélisation ARDL, Test de Co intégration aux bornes et Approche de Toda-Yamamoto : Eléments de théorie et pratiques sur logiciel », pp 32*

Nous comparons donc la valeur de la probabilité critique (P*) du test de Dickey Fuller au seuil P=1%, 5% et 10% en utilisant la règle de décision suivante :

- Si P* < 1%, 5% et 10% alors nous rejetons l'hypothèse nulle H0 et nous acceptons l'hypothèse alternative H1, ce qui signifie que la série est stationnaire car il n'admet pas une racine unitaire.
- Si : P* > 1%, 5% et 10% alors nous ne rejetons pas H0. Ceci signifie que la série admet une racine unitaire et par conséquent il est n'est pas stationnaire.

2.4. Spécification du modèle économétrique

Le modèle dynamique autorégressif à retard échelonné (ARDL) est un modèle qui permet de tester la cointégration et estimer les relations de court terme et de long terme lorsque les séries ne sont pas intégrées de même ordre. Ce modèle capte les effets temporels tels que les délais d'ajustement, les anticipations etc.

La forme fonctionnelle de notre modèle s'écrit comme suit :

$$Pib = f\,(vul, Tc, corup, Pibh)$$

Avant de procéder à l'estimation, ily a lieu de procéder au choix optimal du décalage du modèle et ensuite de tester la cointégration des séries qui conditionne l'estimation des coefficients de court et à long terme des variables. Le choix de notre modèle ARDL optimal dépendra du critère d'informations de Schwarz (SIC) minimal. Le critère d'information de Schwarz (SIC) nous permet de sélectionner le nombre de retards optimal pour chacune des variables pour l'estimation du modèle ARDL.

L'analyse de la statistique descriptive des variables nous édifiera également sur la nécessité de faire une transformation logarithmique de celles-ci comme c'est souvent le cas pour normaliser les séries. Si les écarts types sont faibles ; cela qui signifie que les variances sont minimales entre les valeurs des variables. Dans ce contexte, il n'est pas opportun de normaliser les séries.

3. Resultats

3.1. Situation extérieure, vulnérabilité des termes d'échange, corruption et croissance économique du Sénégal entre 1990-2021

De 1990 à 2021, la balance commerciale sénégalaise s'est caractérisée par un solde globalement négatif et d'une évolution relativement positive de son PIB constant de 217 points. Les exportations et les importations ont constamment aussi augmenté mais de façon déséquilibrée au fil des années. Le déficit du solde commercial observé est près de -1,5 milliards de dollar en moyenne. Cette situation démontre la forte dépendance du pays vis-à-vis du marché extérieur. Le taux d'ouverture est passé de 29,3% en 1990 à 33,4% en 2021. Cette hausse de 14% du degré d'ouverture est la conséquence des échanges commerciaux multiples du Sénégal avec le reste du monde. En effet, le pays dispose d'un certain nombre d'avantages pour accéder aux marchés régionaux et internationaux. D'abord il est

membre de deux unions économiques (UEMOA, CEDEAO) et est ouvert sur un marché d'environ 300 millions de consommateurs. Ensuite, il partage un droit des affaires avec dix-sept autres pays dans le cadre de l'Organisation en Afrique du Droits des Affaires (OHADA). Et enfin le Sénégal bénéficie d'accès préférentiel aux marchés européens et nord-américains (Accord de Partenariat Economique/ APE, African Growth and Opportunity Act/AGOA, Initiative Canadienne) etc. Ces dégradations de la balance commerciale résultent de l'effet conjugué de l'envolée des cours internationaux des produits alimentaires et énergétiques ainsi que de l'accroissement des importations de biens et services consécutifs aux investissements dans les domaines miniers, des télécommunications et des infrastructures économiques et sociales (DGFSC, 2021)[94].

Ainsi face à l'instabilité des termes de l'échange, des conséquences importantes sur la croissance économique peuvent être envisagées. L'objectif de cet article est aussi d'analyser l'impact du taux de change de la monnaie locale face au dollar et de la vulnérabilité liée au terme de l'échange sur le PIB. Cependant, il faut noter que, même si la dépréciation du taux de change provient de chocs externes, il est possible qu'elle ait un effet sur l'économie, indépendamment de l'effet du choc lui-même. De plus, la corrélation entre le produit et le taux de change ne reflète pas toujours une causalité dans un sens ou dans un autre. Une récession économique et une dépréciation de la monnaie peuvent toutes les deux, être le résultat d'un choc externe (Drine et Rault, 2007). Les évènements très récents qui ont touché l'économie mondiale durant ces dernières années confirment cette approche. Sur les 32 années considérées dans cette étude, on constate que la valeur de la monnaie locale s'est dépréciée de 103,6% face au dollar en passant ainsi de 272,265 FCFA en 1990 à 554,531 FCFA en 2021. Et de la même façon, on a constaté une hausse de la vulnérabilité liée aux termes de l'échange sur la même période qui était à 15,3 points en 1990 à 17,4 points en 2021. Cette détérioration des termes de l'échange a selon Guillaumont et Brun (1999) plus d'effets négatifs sur la croissance économique des pays en développement de l'Afrique subsaharienne que dans les autres pays en développement.

Et enfin sur un autre plan, l'ampleur de la corruption dans les zones les moins développées constitue un obstacle à la croissance économique. D'après l'indicateur de perception face à la corruption, la note attribuée au Sénégal tourne autour de 39,7 points en moyenne sur 100. Ce score se situe en dessous du seuil acceptable de 50 points. Cette situation fortifie notre analyse sur les problématiques de bonne gouvernance sus évoquées en Afrique, et plus particulièrement au Sénégal dont il est question aujourd'hui de mener des actions concrètes visant à l'éradiquer dans la gestion courante des affaires publiques.

Tableau 3

Statistique descriptive des variables

[94] *Direction Général du secteur financier et de la compétitivité*

	Mean	median	max	min	std.dev[95]
Pib	13500000000	12700000000	24200000000	7650000000	**4920000000**
Pibh	1141,573	1143	1437	957,688	**135,9975**
Export	3220000000	3140000000	5640000000	1670000000	**1050000000**
Import	4660000000	4080000000	10600000000	2420000000	**2320000000**
Solde	-1440000000	-999000000	-71827395	-4960000000	**1330000000**
Corup	39,678	40,45	50	29	8,2784
Ouv	28,71	28,21	33,37	26,32	1,84
Tc	520,175	527,298	732,398	264,692	**115,3184**
Terme	118,8616	109,4065	172,222	96,381	**25,64**
Vul	14,971	14,71	17,402	13,727	0,961

Source : Elaboration personnelle

3.2. Corrélation entre les variables

La matrice de corrélation simple représentée ci-dessous, montre que les variables explicatives telles que ***lpibh*** et ***solde*** sont fortement corrélées à la variable dépendante ***lpib***. Leur degré d'association oscille entre -0,89 et 0,98. La croissance économique a une corrélation négativement faible avec la corruption de -0,44. L'indicateur de vulnérabilité calculé pour le Sénégal et l'ouverture économique présentent aussi de forts degrés d'association et relativement négatifs avec le solde de la balance commerciale (-0,72) et une corrélation moyenne et positive avec la variable ***lpib*** (0,58).

En effet, pour mieux comprendre le lien entre ces trois variables (l'ouverture économique, la vulnérabilité et le solde de la balance commerciale) et leur impact sur la croissance économique, nous reprenons les explications du CNUCED[96] (2019) selon lesquelles à mesure que les pays s'ouvrent et s'intègrent davantage dans l'économie mondiale, ils deviennent plus interdépendants et s'exposent à des risques extérieurs. En l'absence d'autres solutions, le processus d'intégration pourrait placer dans un état de vulnérabilité les pays qui dépendent de formes particulières de commerce, de financement, de produits, de marchés, de fournisseurs, de voies de transport et d'infrastructures, en raison de leurs ressources naturelles et de leur profil de spécialisation, ce qui pourrait avoir de profondes incidences sur leur bien-être économique et leur développement.

Par ailleurs la corrélation parfaite entre les variables ***vul*** *et* ***ouv*** laisse présager des signes de colinéarité. En effet, ces deux variables sont sensiblement proches au niveau de la construction, cependant la variable ***vul*** qui au-delà de ses composantes

[95] ***Nb:*** *la normalisation des séries s'impose aux variables présentant des écarts types très élevés.*

[96] *Note du Secrétariat de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement : Commerce et Vulnérabilité, Genève, Novembre 2019, pp 1*

telles que les importations, les exportations et le Produit Intérieur Brut, intègre également la variabilité des termes d'échange. Ce qui fait que nous retiendrons celle-ci pour la modélisation ARDL. Car une forte multi colinéarité entre plusieurs variables peut poser problème dans l'estimation et l'interprétation d'un modèle.

Tableau 4

Corrélation entre les variables

	Lpib	**lpibh**	**solde**	**Corup**	**ouv**	**ltc**	**vul**
lpib	1						
lpibh	**0,98**	1					
solde	**-0,89**	-0,93	1				
corup	**-0,44**	-0,37	0,12	1			
ouv	0,58	0,64	**-0,72**	0,1	1		
ltc	0,42	0,36	-0,17	-0,34	0,19	**1**	
vul	0,58	0,64	**-0,72**	0,1	**1**	0,19	1

Source : Elaboration personnelle

3.3. Test de Stationnarité

L'analyse des résultats de la stationnarité montre que les variables ne sont pas intégrées de même ordre. Ce qui prouve la pertinence du choix de la modélisation ARDL qui permet d'estimer les relations de court et long terme lorsque les séries ne sont pas intégrées de même ordre. Les degrés d'intégration des variables oscillent entre 0, 1 et 2. L'analyse également de la stationnarité des séries ***vul et ouv*** montrent que ces dernières ont des résultats similaires, ce qui pose un problème de colinéarité.

Tableau 5

Résultats tests de stationnarité

	Niveau		**Différence première**		**Différence Seconde**		
Variables	**Trend**	**Constante**	**Trend**	**Constante**	**Trend**	**Constante**	**CONCLUSION**
Corup	0.8887	0.4441	0.1275	0.0002*	0.000***	0.000***	I (2)
Lpib	0.8088	0.999	0.0050***	0.0041***	-	-	I (1)
Lpibh	0.33	0.9986	0.0079***	0.0044***	-	-	I (1)
Lexport	0.6960	0.9060	0.000***	0.000**	-	-	I (1)
Limport	0.8492	0.999	0.0003***	0.0005***	-	-	I (1)
Ltc	0.0664*	0.0144**	-	-	-	-	I (0)
Ouv	0.3003	0.4792	0.000***	0.000 ***	-	-	I (1)
Vul	0.3003	0.4792	0.000***	0.000 ***	-	-	I (1)

Source : Elaboration personnelle sur eviews 12 ; (*) significatif au seuil d'erreur de 10%; (**) significatif au seuil d'erreur de 5%; (***) significatif au seuil d'erreur de 1%

3.4. Estimation et validation du modèle ARDL

Nous allons nous servir du critère d'information de Schwarz pour sélectionner le modèle ARDL optimal, celui qui offre des résultats statistiquement significatifs avec les moins des paramètres.

Au sortir des estimations, le modèle ARDL (3,1,4,4,4) est le plus optimal parmi les 19 autres présentés. Ce dernier est globalement bon et explique à 99% la dynamique du PIB au Sénégal, entre 1990 et 2021. Et les résultats consignés dans le tableau 6 montrent qu'il n'y a pas d'hétéroscédasticité, il y a normalité des erreurs au seuil de 5%, et le modèle a été bien spécifié. Ainsi on peut procéder à l'analyse des relations de Co intégration qui nous amènera à conclure sur l'existence d'une relation de Co intégration entre variables, grâce au test de Co intégration aux bornes et aussi d'estimer les coefficients à court terme et les élasticités à long terme.

Tableau 6

Résultats de diagnostic du modèle

Hypothèses du test	Tests	Probabilité
Hétéroscédasticité	Breusch-Pagan-Godfrey	0.95
Normalité	Jarque-Bera	0.097
Spécification	Ramsay	0.416

Source : Estimation personnelle sur eviews 12

Tableau 7 :

Résultats estimations modèle ARDL

Adjusted R –Squared=0.99 **Prob (F-statistic)=0.0000** **Selected Model: ARDL(3,1,4,4,4)**	**Coefficients**	**P-value**
LPIB(-1)	1.004	0.000***
LPIB(-2)	-0,035	0.055*
LPIB(-3)	0.019	0.0578*
LPIBH	1.025	0.000***
LPIBH(-1)	-0,963	0.000***
VUL	-0,0001	0.322
VUL(-1)	-0,0009	0.0069***
VUL(-2)	-0,0008	0.0079***
VUL(-3)	-0,0006	0.1179
VUL(-4)	-0,0006	0.0431**
CORUP	-1,53E-05	0.7349
CORUP (-1)	5.38E-06	0.8575
CORUP (-2)	-0,0001	0.0097***

CORUP (-3)	-2,80E-05	0.299
CORUP (-4)	0.0001	0.0193**
LTC	-0,0063	0.0085***
LTC(-1)	-0,0006	0.4821
LTC(-2)	-0,001	0.2453
LTC(-3)	-0,0034	0.0069***
LTC(-4)	-0,0022	0.1051
C	0.0006	0.9736

Source : Estimation personnelle sur eviews 12, (*) significatif au seuil d'erreur de 10%; (**) significatif au seuil d'erreur de 5%; (***) significatif au seuil d'erreur de 1%

Comme on peut le voir sur la ***figure 1***, notre modèle optimal est celui qui offre la plus petite valeur du SIC.

Figure 1 :
Valeur graphique SIC

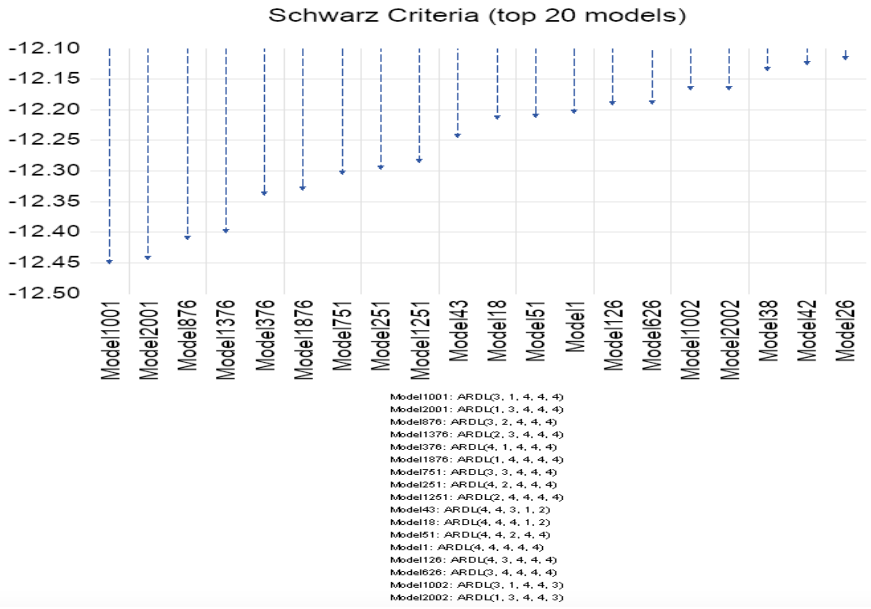

Source : Auteur sur eviews 12

3.4.1. Estimation Test de cointégration aux bornes

Les résultats du test de cointégration aux bornes confirment l'existence d'une relation de cointégration entre les séries (la valeur de F-stat est > à celle de la borne supérieure), ce qui donne la possibilité d'estimer les effets de long terme de ***lpibh, vul, corup*** et ***ltc*** sur ***lpib.***

Tableau 8 :
Résultats test de Co intégration aux bornes

F-Bounds Test				Null Hypothesis: No levels relationship.		
		Test Statistic	Value	Signif	I(0)	I(1)
		F-Statistic	3987.586	10%	2.2	3.09
Asymptotic	n=1000	K	4	5%	2.56	3.49
				2.5%	2.88	3.87
				1%	3.29	4.37
finite Sample	n=35	Actual sample size	28	10%	2.46	3.46
				5%	2.947	4.088
				1%	4.093	5.532
finite Sample	n=30			10%	2.525	3.56
				5%	3.058	4.223
				1%	4.28	5.84

Source : Elaboration personnelle sur eviews 12

3.4.2. Coefficients dynamiques de court et long terme
Écrivez quelque chose entre le titre et sous-titre
3.4.2.1. Sur le court terme (CT)

Comme on peut le lire dans le tableau 9 ci-dessous, le coefficient d'ajustement « ***en rouge*** » ou force de rappel est statistiquement significatif, et est négatif. Aussi, peut-on noter ce qui suit :

- Le revenu par habitant exerce un effet positif sur la croissance économique du pays à court terme : un accroissement de 1% du PIB par habitant accélère de 1,03% la croissance du PIB à court terme ;
- L'indicateur économique de la vulnérabilité est un frein à la croissance économique du pays. Il a un effet négatif sur le PIB à court terme. Par ailleurs, ce dernier varie dans le temps car sur une et trois années, il change d'effet en impactant positivement la croissance économique respectivement de 0,08% et 0,066% ;
- Bien que son impact soit négatif sur le PIB du Sénégal, la corruption n'a pas d'effet significatif sur la croissance économique du pays à court terme. Il faut attendre deux et trois années pour voir la corruption stimuler négativement et significativement la croissance économique du Sénégal ;
- À court terme, le taux de change exerce un effet négatif sur la PIB. Son accroissement de 1% conduit à une baisse de 0,63% de la croissance économique Sénégalaise. Il faut laisser passer au moins une année pour espérer voir le taux de change stimuler la croissance économique du pays.

Tableau 9 :
Résultats coefficients à court terme

Variables	Coefficients	P-value
D(LPIB(-1))	0.0168	0.0012***
D(LPIB(-2))	-0,0190	0.0014***
D(LPIBH)	1.02506	0.000***
D(VUL)	-0,000184	0.0585*
DVUL(-1))	-0,000818	0.000***
D(VUL(-2))	-1.82E-05	0.8309
D(VUL(-3))	0.000662	0.0009***
D(CORUP)	-1,53E-05	0.3261
D(CORUP (-1))	1.33E-05	0.2369
D(CORUP (-2))	-9.50E-05	0.0001***
D(CORUP (-3))	-0.000123	0.0000***
D(LTC)	-0.006338	0.0000***
D(LTC(-1))	-0,0006	0.0000***
D(LTC(-2))	-0,001	0.0000***
D(LTC(-3))	-0,0034	0.0006***
CointEq(-1)*	-0.012612	0.0000***

Source : Elaboration personnelle sur eviews 12, (*) significatif au seuil d'erreur de 10%; (**) significatif au seuil d'erreur de 5%; (***) significatif au seuil d'erreur de 1%

3.4.2.2. Sur le long terme (LT)

Le tableau 10 ci-dessous nous fournit les coefficients de long terme estimés. Comme à court terme, les effets du produit intérieur brut par habitant sur la croissance économique au Sénégal restent positifs à long terme : un accroissement du PIB par habitant de 1% accélère la croissance économique de 4,9% à long terme. Les autres variables ont quant à elles des effets contraires. La vulnérabilité économique liée au terme d'échange, la corruption et le taux de change du CFA face au dollar stimulent négativement la croissance économique du Sénégal à long terme.

Tableau 10 :
Résultats coefficients à long terme

Variables	Coefficients	P-value
LPIBH	4.900403	0.0000***
VUL	-0.156282	0.0538*
CORUP	-0.001841	0.6924
LTC	-1.088375	0.0022***
C	0.049116	0.9735

Source : Elaboration personnelle sur eviews 12, (*) significatif au seuil d'erreur de 10%; (**) significatif au seuil d'erreur de 5%; (***) significatif au seuil d'erreur de 1%

4. Discussion des resultats

Au Sénégal, la pauvreté, les inégalités sociales, ainsi que les disparités territoriales restent préoccupantes, mettant en évidence l'urgence d'améliorer de manière durable les conditions de vie des populations (PSE, 2014). Le niveau de consommation des ménages ressort comme l'une des principales faiblesses du pays en matière de bien-être, et la dynamique depuis 2005 montre une aggravation de la pauvreté. Le pouvoir d'achat des Sénégalais reste très faible : 38 % de la population vivait dans l'extrême pauvreté en 2011, avec moins de 1.90 USD par jour (ANSD, 2011). Aujourd'hui le niveau de la croissance semble être davantage menacé à la vue des contraintes majeures qui y sont ajoutées au cours de ces dernières années après que le pays ait connu dans le passé une dévaluation en 1994, et ait subi les conséquences de la crise financière et des matières premières respectivement de 2007 et de 2008 et de l'Ebola en 2014 qui ont grandement impacté son économie. Il s'agit entre autres de la crise sanitaire du covid-19 qui a engendré une baisse jusqu'à 1.5% en 2020 de la croissance et celle de la guerre Ukraine-Russe (inflation, hausse du déficit public liée à la hausse des subventions…). Ces crises ont provoqué des perturbations importantes sur les échanges commerciaux, en rendant non seulement difficile l'accès au marché, mais aussi, ont augmenté le niveau de déficit commercial du pays. Cette perte de devises est accentuée par le fait que le pays exporte des produits primaires et que les habitudes de consommation sont extraverties ; une des problématiques économiques du Sénégal depuis son accession à l'indépendance.

A travers cette étude, nous constatons ainsi que la relation du Sénégal avec l'économie mondiale est manifestement ambiguë car au-delà des opportunités qu'elle engendre, cette ouverture économique est synonyme de croissance négative sur le long terme. Et cela prouve en effet qu'en l'état actuelle des choses, peu de pays en développement sont en mesure de compétir véritablement avec les grands pays industrialisés. Ce rapport de force est défavorable aux économies faibles (Ouédraogo, 2003). Ces différentes causes ont accentué le degré de vulnérabilité de l'économie sénégalaise notamment vis-à-vis des chocs externes. Ceci est confirmé par la variable « VUL » qui est significative. Ce résultat est confirmé dans la littérature par Kahina et Kamal (2015) qui ont montré l'impact négatif de l'instabilité des termes de l'echange sur la croissance économique de l'Algerie.

L'impact du taux de change sur le PIB est négativement significatif. Cela s'explique par l'absence de marchés financiers suffisamment développés dans les pays en développement de façon générale capables d'amortir les chocs du taux de change. Au Sénégal, le secteur financier ne contribue qu'environ 5% au PIB (Gassama et Sylla, 2018). La volatilité accrue à cet effet du taux nominale réduit le niveau des échanges extérieurs et aussi les investissements. Ainsi le développement du secteur financier, mesurable par sa capacité à mobiliser l'épargne, à faciliter la répartition des capitaux et à améliorer la gestion du risque, peut favoriser la croissance par le jeu de

ses effets sur l'accumulation du capitale et l'allocation des ressources offrant des opportunités aux entreprises qui en sont les plus dépendantes (Ziadi et Erudite, 2007).

Et enfin, l'étude montre que la prospérité économique du pays peut être soutenue à travers la hausse du PIB par habitant. Dans le temps, cet indicateur est un facteur de croissance économique. Il s'agit donc d'un indicateur qui reflète l'activité économique interne d'une nation. Sa variation d'une année sur l'autre permet de mesurer le taux de croissance économique d'un pays. C'est pourquoi les politiques doivent beaucoup miser sur l'amélioration du bien-être des populations en renforçant les reformes actuelles que ce soit dans les domaines de l'éducation, de la sante, des infrastructures, de l'industrie et de l'agriculture pour soutenir le développement durable du pays. Aux dernières tendances, le Sénégal fait désormais partie des pays à croissance rapide d'Afrique subsaharienne (FMI, 2016) et connait actuellement une évolution en moyenne du PIB par habitant qui est parmi les plus importante de zone et est à plus de 1 000 Dollars américains. Ce nouvel alignement de l'économie sénégalaise sur l'échiquier sous régional doit davantage être boosté pour attirer plus d'opportunités d'investissements. Et la meilleure façon d'atteindre cet objectif est de créer les conditions nécessaires qui faciliteront leur implémentation comme entre autres assurer le renforcement de la qualité des institutions et la gestion transparente des affaires publiques. Car la corruption peut avoir également de grandes conséquences sur la distribution des revenus puisqu'elle affecte essentiellement les pauvres, elle ralentit en effet la croissance de leur revenu, réduit les dépenses publiques qui leurs ont été destinées, provoque une congestion des services sociaux et induit une intensité capitalistique dans la production, ce qui diminue l'impact que peuvent avoir l'investissement et la croissance sur l'emploi (Ndikumana, 2007).

5. Conclusion

Dans cette étude, nous avons analysé l'impact de la vulnérabilité des termes de l'échange, du taux de change, de la corruption et du PIB par habitant sur la croissance économique du Sénégal à travers une modélisation ARDL. Les données utilisées à cet effet, couvrent la période de 1990 à 2021. L'analyse des relations de Co intégration nous a amené à conclure sur l'existence d'une relation de Co intégration entre les variables, grâce au test de Co intégration aux bornes et aussi d'estimer les coefficients à court terme et les élasticités à long terme.

A titre de résultats, nous avons noté une relation positive du PIB par habitant sur la croissance économique du pays dans le court et long terme. Tandis que les autres variables telles que la corruption, la vulnérabilité économique et le taux de change ont cependant des effets négatifs sur la prospérité économique du Sénégal.

Au regard des résultats trouvés dans cette étude, les recommandations suivantes s'adressent aux autorités politiques du pays :

i. Les autorités doivent engager des politiques visant à augmenter le revenu des citoyens, surtout en ces périodes où le coût de la vie est devenu très élevé et les

salaires ne suivent pas proportionnellement. Pour y arriver, l'allègement fiscale pour les salariés et les entreprises, la réduction du coût du loyer, de l'eau et l'électricité, soutenir davantage le secteur agricole et encadrer les activités informelles sont des mécanismes auxquels il faudra repenser pour atteindre cet objectif.

ii. À l'heure actuelle, le niveau de corruption est maitrisable. Elle n'a pas encore atteint des seuils significatifs sur la croissance économique du pays. Par ailleurs, son impact négatif sur le PIB laisse croire qu'il faut d'ores et déjà anticiper. En ce sens, l'amélioration du climat des affaires devient opportune afin d'inciter davantage les investissements et les financements externes à travers des actions de bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption.

iii. Les autorités politiques du Sénégal doivent revoir les conditions dans lesquelles ils mènent leur politique d'ouverture économique. L'instabilité des termes de l'échange conjuguée aux fluctuations du taux de change du CFA face au dollar constitue un frein à la croissance du pays et rend ce dernier très vulnérable aux chocs économiques mondiaux. Il urge de repenser à des politiques d'ouverture plus protectrices tendant à faire face aux fluctuations du dollar. À ce stade de vulnérabilité, la question qui mérite réflexion est devons-nous toujours continuer avec le F CFA ?

5. Références bibliographiques

Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (2011). *Deuxième enquête de suivi de la pauvreté au Sénégal (ESPS-II 2011)*. http://www.ansd.sn/ressources/rapports/Rapport_ESPS-2011.pdf

Badolo, F. (2013). *Chocs de prix, variabilité climatique et sécurité alimentaire dans les Pays en Développement* [Thèse de doctorat, Université d'Auvergne- Clermont-Ferran1]. https://theses.hal.science/tel-01168291/document.

Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (2019). *Note du Secrétariat de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement : Commerce et Vulnérabilité.* Genève. https://unctad.org/meetings/fr/SessionalDocuments/cid48_fr.pdf

Drine,I et Rault, C (2007). Fluctuation de Change et Performances Economique, *Brussel Economic Reviews-Cahiers Economiques de Bruxelles, 50*(4), 457-474. https://www.researchgate.net/publication/227380578_Fluctuations_de_Change_et_Performances_Economiques

Direction Générale du Secteur Financier et de la Compétitivité (2021). *Rapport sur la Situation Economique et Financière du Sénégal.* https://www.dgsfc.gouv.sn/fr/node/1

Fonds Monétaire International (2016). *Deuxième revue au titre de l'instrument de soutien à la politique Économique et demande de modification d'un critère d'évaluation, Washington,DC.*https://www.imf.org/external/french/pubs/ft/reo/2016/afr/sreo1016f.pdf

Guillaumont, P. (2006). La vulnérabilité macroéconomique des pays à faible revenu et les réponses de l'aide, *Revue d'économie du développement*,(pp 21-77). https://www.cairn.info/revue-d-economie-du-developpement-2006-4-page-21.htmPB.

Gassama, K & Sylla, F. (2018). *Note pays- Perspective Economique en Afrique* https://fr.scribd.com/document/534141897/Senegal-note-pays (consulté le 23 décembre 2023).

Hope, K.R. & Chikulo, B.C. (2000). Corruption and Development in Africa: Lessonsfrom Country Case Studies. *Palgrave Macmillan, a division of Macmillan Publishers Limited 2000.* https://link.springer.com/chapter/10.1057/9780333982440_2

Kouam, S.; Ekomie, A & Bahouayila, C (2010). Effet du taux de Change reel sur Balance commerciale : cas du Gabon, *Munich Personal RePEc Archive.* https://mpra.ub.uni-muenchen.de/38606/

Kahina, M. & Kamal, O. (2015). Instabilité des termes de l'échange, rôle des institutions et croissance économique : Cas de l'économie algérienne, *Journal of Financial and Accounting Studies, University of Echahid Hamma Lakhdar El- Oued-Algeria*, 77-279. https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/389/6/1/40175.

Kuma, J (2018). Modélisation ARDL, Test de Cointégration aux bornes et Approche de Toda-Yamamoto : *Eléments de théorie et pratiques sur logiciel*. HAL Sciences. https://hal.science/cel-01766214/document.

Ndikumana, L. (2007). Corruption and Pro-Poor Growth Outcomes : Evidence and Lessons for African Countries", in Governance and Pro-Poor Growth, *African Economic Research Consortium, Nairobi, Kenya*, 184- 216. https://scholarworks.umass.edu/peri_workingpapers/90/

Nubukpo,K (2015). Le franc CFA, un frein à l'émergence des économies africaines. ? *Revue L'Économie politique.* 4(68), 71-79. https://www.cairn.info/revue-l-economie-politique-2015-4-page-71.htm.

Ouedraogo, J. P. (2003). Commercial Multilatéral et Pays les Moins Avancés : Essai sur : traitement différencié et Stratégie de développement, *Institut for agriculture and trade policy* https://www.iatp.org/sites/default/files/Commercial_multilateacuteral_et_pays_les_moins.pdf.

Ouattara, W. (2011). Corruption, Investissement et Croissance Economique en Cote d'ivoire. *Saving and development*, http://bibliotheque.pssfp.net/livres/CORRUPTION_INVESTISSEMENT_ET_CROISSANCE_ECONOMIQUE_EN_COTE_D_IVOIRE%20%282%29.PDF.

Omrane, B. (2016). Corruption et Croissance économique : une Approche économétrique sur les Données de l'Algérie. *European Scientific Journal, 12, 1857-7431*, https://eujournal.org/index.php/esj/article/view/7143/6878.

Sarr, D. (2008). *Commerce extérieur et Croissance économique au Sénégal* [Mémoire de maitrise non publie]. Université Cheikh Anta DIOP de Dakar. https://chaireomc.ucad.sn/article/m%C3%A9moires

Trade Solution (2023). *Sénégal, le profil commercial* : les chiffres du commerce International,https://www.tradesolutions.bnpparibas.com/fr/explorer/senegal/les-chiffres-du-commerce-exterieur

Ziadi, N. & Abdallah, A. (2007). Taux de Change, Ouverture Et Croissance économique Au Maghreb. Colloque international : Enjeux économiques, sociaux et environnementaux de la libéralisation commerciale des pays du Maghreb et du Proche-Orient. *Commission Economique pour l'Afrique des Nations Unies (UNECA), Rabat-Maroc, https://www.scirp.org/reference/referencespapers?referenceid=3244491*.

{SECTION 5}

COMPTE RENDU

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
Licence CC-BY
Vol. 1, Num. 2, décembre 2023 (tome 1)

ANDRÉ LIBOIRE TSALA MBANI, *DANS LES ARCANES DU DESTIN*, BOUAKÉ, PAPYRUS ÉDITIONS, 2022, 195 P.

GABIN KENKO
Institut Universitaire de la Côte
Email : gabinkenko@gmail.com
iD ORCID : https://orcid.org/0009-0003-3771-8227

Ici comme ailleurs, c'est-à-dire dans son abondant répertoire scientifique, Tsala Mbani reste fidèle à lui-même. La règle de style demeure inchangée depuis ses premiers textes : écrire simplement et clairement, afin de se faire lire et comprendre du plus grand nombre. En la matière, on se souvient d'un Camus raillant d'un humour caustique Sartre en posant que ceux qui écrivent en jargonnant sont bienheureux, tant ils auront des commentateurs, tandis que ceux qui écrivent simplement n'auront que des lecteurs. Appréciez l'ironie de l'affaire, les lecteurs de Camus – comme ceux de Tsala Mbani – sont innombrables à travers le monde, et pendant ce temps, Sartre donne la « nausée », toujours.

Sartre est en effet celui contre qui il faut diriger la lecture de l'*opus* de Tsala Mbani pour mieux le comprendre. La vision athéiste et mécréante de ce penseur existentialiste rebute à l'auteur de *Dans les arcanes du destin*, qui tance l'adversaire topique susnommé en postulant, avec un sens légendaire de la formule, l'*imagination cosmique* pour rendre raison de Dieu. Et l'on voit d'entrée de jeu que si pour Sartre l'existence n'a de sens que pensée sous le prisme du non-sens, de la contingence, du hasard et de l'évacuation définitive des arrière-mondes, elle n'a pourtant de sens chez Tsala Mbani que dans la mesure où le sujet arrime son *micro-sens* au *macro-sens* universel que l'imagination primordiale a inscrit originellement dans la nature.

Par ailleurs, il faut noter cette précaution que donne l'auteur à l'intellection de son ouvrage : le texte est une autobiographie, mais il ne faut pas tenir pour vrai tout ce qui y est écrit, puisqu'au dire de l'auteur, l'ouvrage est un savant dosage de réalité et de fiction, une « mixture dialectique mettant en jeu l'imagination et la réalité » (p. 05) pour ainsi dire. L'auteur s'engage à écrire – *graphie*- sa vie -*bios*- lui-même- *auto.* Autobiographie donc. Mais le genre n'est pas trop couru en philosophie, car dans ce giron, on ne cite au plus que les *Confessions* d'Augustin et celles de Rousseau, les lettres d'Abélard et Héloïse, *Les mots* de Sartre et à bien des égards ses *Carnets de la*

drôle de guerre. Il faudrait cependant y compter les philosophies du sujet, celles qui postulent la libre expression du sujet sous le mode énonciatif d'un *je* libéré de toutes entraves. À cet effet, il faudra inclure des auteurs comme Montaigne et Descartes.

En s'engageant dans le genre autobiographique, Tsala Mbani court un risque : celui de marcher sur une terre maudite. Il y a d'une part les imprécations pascaliennes martelant à cor et à cri dans l'entrée 455 des *Pensées* que « le moi est haïssable » - le même Pascal qui emploie à plus de sept cents reprises le *je* dans le même ouvrage. Il y a d'autre part les imprécations mallarméennes dénonçant l'autobiographie comme « universel reportage » et prêtant aux autobiographes des motivations allant de l'individualisme au narcissisme, de l'intimisme à l'autisme, du subjectivisme à la logorrhée narrative, toutes choses induisant ce que Barrès nomme le « culte du moi ». De son abondante production scientifique dans le domaine de la Bioéthique où il est Maître à l'autobiographie, on peut croire que l'auteur est passé de l'universalisme à l'égomanie, soit de Prométhée à Narcisse. Mais le croire serait se tromper lourdement, car à la lecture du texte, l'on voit que l'auteur ne vise pas à proprement parler une performance rhétorique avec pour *telos* l'hypertrophie du moi, mais qu'il pose bien plutôt l'ambitieuse défense d'un postulat ontothéologique ainsi que le révèle l'exorde de son texte.

Le chapitre 1, « Aurore de l'odyssée » campe le décor de la vie d'enfance de l'auteur en posant quelques briques susceptibles de donner les premiers indices prospectivistes au sujet de Ros Pop, le héros et non moins héraut du récit. On y voit que la vie de Ros Pop a baigné dans une ambiance sinon métaphysique, au moins mystique, constituée d'entrelacement belliciste de forces opposées, soit du Bien et du mal, qui se combattent indéfiniment, et où le Bien triomphe quant à lui toujours ; on y voit que Ros Pop, dans les projets du malin génie, était un enfant ni fait ni à faire, parce que ses dispositions programmatiques en termes de vertu et de promesse de prospérité ne correspondaient pas aux standards malicieux des forces occultes. Ros Pop dès l'enfance apparaît comme une épine sur la voie des méchants, comme celui qu'on aime autrement plus qu'on a aimé les autres, comme celui qui suscite ainsi la haine et la jalousie du fait du trop-plein de privilèges reçus. « L'aurore de l'odyssée » de l'existence de Ros Pop est ainsi l'expression ontothéologique de la victoire millénaire du Bien sur le mal, la énième matérialisation de la justice divine, le héros étant apparu dans sa famille, du moins aux yeux de sa grand-mère et de son grand-père, comme le consolateur, le présent divin censé effacer le traumatisme hérité des pertes tragiques de leurs trois garçons. Et au fil de ce chapitre, on voit que Ros Pop est le digne héritier intellectuel et moral de Ruffin, sa grand-mère, car de croiser la vie et l'œuvre de l'auteur permet de voir de qui Tsala Mbani tient son intellectualisme moral et son ineffable attachement aux vertus de l'humanisme historique. L'auteur écrit lui-même sans ambages au sujet de Ruffin : « une dame qui avait la crainte de Dieu…une dame qui était profondément attachée aux valeurs d'humanité, de charité, de générosité et de dignité » (p.18). Tel était Ruffin, tel est Tsala Mbani au plan moral et intellectuel. Celui-ci est aussi le digne héritier de Siméon, son grand-père, qui lui aura légué symboliquement et mystiquement son ardeur, son courage et son

dynamisme. Aurore symbolise ici le point de départ d'une aventure palpitante ; aurore symbolise ici la victoire de la lumière sur les ténèbres, la victoire du Bien sur le mal.

Le chapitre 2, « Sur les chemins escarpés de l'éducation » retrace le parcours académique de Ros Pop, de la SIL à l'école publique d'Évodoula jusqu'à l'obtention du Doctorat à l'Université de Yaoundé I. Il y apparaît que le parcours du héros ne fut pas un long fleuve tranquille, mais un véritable chemin de Sisyphe jonché de recommencement, de trahison, de jalousie, de méchanceté gratuite, de calomnie, etc. Pour faire l'économie de ses *probléma*, entendus comme obstacles rédhibitoires sur le chemin de Ros Pop, il n'est qu'à montrer comment son parcours académique est en tout point semblable à celui des nomades dont Kant faisait déjà remarquer qu'ils ont du mal à s'établir définitivement sur une terre. On peut noter entre autres : SIL, école publique d'Évodoula ; CEP, École départementale de Ngoa-Ekélé ; Cours Élémentaire première année, École Publique de Biyem-Assi ; Cours Élémentaire deuxième année, premier trimestre à l'École Publique Mixte de Messa, second trimestre à l'École Publique de Nkondjock ; CMI, premier et deuxième trimestre, École Publique de Nkondjock, troisième trimestre, École Publique d'Évodoula ; du CMII au second trimestre de la classe de Quatrième, Évodoula, respectivement à l'école publique et au CEG, dès le troisième trimestre, déménagement de Minwolo son village natal pour rejoindre son géniteur à Évodoula ; classe de Troisième dans le même CEG, échec en fin d'année ; reprise de la même classe au CES d'Okola ; Seconde C au lycée de Monatélé ; lycée de Bagangté, Première A ; Terminal A dans le même lycée ; deuxième échec scolaire ; année scolaire suivante à la maison, passage du Baccalauréat en candidat Libre à Maroua ; et enfin, parcours universitaire à Yaoundé I.

Dans les interstices de cette vie de monade, voire d'oiseau migrateur, il y a les péripéties douloureuses susévoquées. Mais il y a surtout les grandes leçons que l'auteur n'a pas manqué de noter à son propre bénéfice. La première, reçue de sa mère, Joséphine : une diatribe anti-sartrienne formulée en terme janséniste et stoïcienne d'acceptation et d'assumation du destin, soit de la « trajectoire existentielle qui s'impose à nous » (p. 69). Et au fil du texte, on voit comment le destin ramène sans cesse Ros Pop sur la voie préformée qui est censée être la sienne. La seconde leçon, celle que Ros Pop apprend malgré lui, au contact des autres, bienveillants ou malveillants, la vertueuse mixture de foi, de travail acharné et de persévérance ; la mixture gagnante pour ainsi dire.

Dans le chapitre 3, « Une existence persécutée par les forces occultes », l'auteur fait le bilan d'une vie de combattant incessamment attaquée par des puissances occultes, mystiquement malfaisantes. Cette vie de persécution, le premier épisode entoure sa naissance même, car Ros Pop dut rester dans le ventre de sa mère plus que d'ordinaire, Joséphine l'ayant porté dans son sein pendant onze mois, et ne l'ayant enfin enfanté au terme de deux semaines de travail que du fait de l'intervention mystiquement bien musclée de son père, le patriarche Siméon. Un second épisode de persécution arriva bien trop tôt, soit quelques semaines seulement après la naissance

de Ros Pop. En effet, celui-ci fut atteint d'une maladie mystique « dont on ne connut jamais l'étiologie, encore moins la nature » (p. 112). La mystérieuse maladie se manifestait quant à elle par une « diarrhée intermittente » dont le héros ne fut délivré que par les soins d'un tradi-thérapeute. La conséquence directe de cette maladie mystique contractée si tôt fut que, Ros Pop, jusqu'à ses deux ans où il marcha subitement sur ses deux pieds, n'avait jamais auparavant vécu ce qu'on « appelle chez les enfants la marche à quatre pattes » (p. 115). Jusque-là, le compte n'y est pas encore.

Un troisième épisode de persécution mystique survint des années plus tard à l'occasion des funérailles de son petit oncle, étudiant lui aussi à l'Université de Yaoundé. Cette fois-ci, Ros Pop souffrit « de douleur abdominale qui s'apparentait à la fois à des douleurs gastriques et à de douleurs intestinales, voire thoraciques » (p. 120). Ici comme pour les autres moments de persécutions, envisager au prisme de la médecine conventionnelle ou occidentale, l'on ne fut pas capable de déterminer l'étiologie de la maladie, ce fut toujours, pour reprendre l'auteur, le « néant pathologique » (p. 112) ou la « virginité causale » (p. 113). Outre que Ros Pop bénéficiait naturellement de la protection de la Providence et encore de celle de son grand-père décédé, il n'eut la vie sauve que par l'entremise d'un autre tradi-thérapeute, Nkoré, du village de son épouse, Trésor, tous les deux conduits par le sentiment d'humanité de la mère de celle-ci, la nommée Julienne. Nkoré sut le soulager de ses douleurs thoraciques en extrayant de cet endroit dix balles « apparemment réelles ». Deux semaines plus tard, le même Nkoré fit sortir de sa cage thoracique six pointes de soixante-dix millimètres. Trois années après cette thérapie de choc, Ros Pop rechuta. Ses pérégrinations en vue de la guérison l'emmenaient cette fois dans le Sud du Cameroun, à Lolodorf, chez les Pygmées, auprès de Dame Sondè qui parvint à le soulager de ses douleurs abdominales. Quelques années plus tard survint un quatrième épisode de persécution mystique. Un fait particulier marquant lié à ce dernier épisode : la témérité et la passion de la méchanceté de ses persécuteurs, car, il faut le noter, Ros Pop subit cette autre persécution alors qu'il est en terre roumaine, bénéficiaire qu'il était d'une bourse postdoctorale de l'AUF, Agence Universitaire de la Francophonie. Cette fois encore, la médecine occidentale moderne n'y put rien et Ros Pop ne s'en sortit sain et sauf que par le travail tradi-thérapeutique distanciel de Nkoré, couplé aux rites expiatoires et propitiatoires de la tradition catholique.

Le dernier chapitre, « Un itinéraire professionnel triomphal », retrace le parcours de Ros Pop, de son entrée à l'ENS de Yaoundé sur étude de dossier alors qu'il était en même temps en DEA, antichambre du cycle Doctorat, jusqu'à son accession aux cimes de la notoriété académique, sommet qui coïncide avec l'obtention du grade de Professeur des Universités ou Professeur Titulaire. Au fil du chapitre, l'auteur revient sur les persécutions d'un nouveau genre dont il a été la victime ; et l'on voit qu'il n'a pu démêler l'écheveau de toutes les difficultés qui tendaient à bloquer son devenir professionnel dans le milieu universitaire que par la force indicible de son travail personnel. De Ros Pop, et relativement à sa vie professionnelle, il faut dire qu'une seule chose est sûre : c'est qu'il s'est imposé par le

travail ; il n'a imposé le respect de sa personne que par son dur labeur, son dévouement à la tâche et son sens du sacrifice ainsi qu'on peut le lire dans l'envoi de ce dernier chapitre (p.192).

L'ouvrage de Tsala Mbani est un véritable régal littéraire. Il est en même temps un véritable régal philosophique au regard de la pléthore de références philosophiques qu'il convoque, quoiqu'implicitement. Et à ce sujet, il faut quand même signaler la difficulté qu'on éprouve de définir précisément sa propre conception du destin, car à tout bien compter, l'auteur se réfère indistinctement aux stoïciens – acceptation du destin -, aux jansénistes – à propos de la prédestination -, à Spinoza – en référence à un Dieu qui serait la Nature -, à Leibniz – en référence aux monades dont les points de vue sont réglés d'avance par Dieu - , à Voltaire – en référence au Grand Horloger - ; et enfin à la tradition chrétienne.

Mais cette difficulté est caractéristique des chefs-d'œuvre philosophiques, qui ont la particularité de laisser la porte ouverte au débat, conformément à la prescription jasperienne selon laquelle la philosophie se nourrit mieux de questions que de réponses. Tsala Mbani ouvre donc son œuvre au débat, lequel ne peut véritablement avoir lieu qu'à la condition de lire le texte, honnêtement et attentivement. L'invitation est ainsi envoyée par l'auteur lui-même, alors *Tolle et lege (*prenez, lisez*)* pour reprendre cette formule forte qui actionna autrefois la conversion de Saint Augustin.

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
Licence CC-BY
Vol. 1, Num. 2, décembre 2023 (tome 1)

RESEÑA DE *RESISTENCIAS AL CONTROL ESCLAVISTA: SUICIDIOS, ABORTOS E INFANTICIDIOS EN LA AMÉRICA ESPAÑOLA*, OBRA DE ISMAEL SARMIENTO RAMÍREZ Y MARÍA GONZÁLEZ BLANCO

GEORGES MOUKOUTI ONGUEDOU
Universidad de Bertoua, Camerún
Email : moukouti@yahoo.fr
iD ORCID : https://orcid.org/0000-0002-6225-7886

Resistencias al control esclavista: suicidios, abortos e infanticidios en la América Española, obra de ciento noventa y seis páginas, sale a la luz pública en 2022 en Santiago de Cuba, Ediciones Cátedra. Recoge las investigaciones de Ismael Sarmiento Ramírez y María González Blanco sobre las infamias y truculencias del sistema esclavista en la América Española. Nos corresponde hacer una recensión de esta interesante y transcendental producción científica. Empezando por los autores, presentamos al primero como docente-investigador vinculado a la Universidad de Oviedo (España), especialista en estudios historiográficos y socioculturales (la Historia de la América Española, la Historia de la Esclavitud en la América Española, la Historia de Cuba, la Cultura material y la Antropología cultural) y a la segunda, joven investigadora cuyos primeros pasos hacia la indagación científica se valieron de la tutoría de su maestro, el Dr. Ismael Sarmiento Ramírez.

Los coautores recalcan las acciones de resistencias de hombres y mujeres de origen africano a su esclavización por los negreros en la América Española, entre el siglo XVI y el siglo XIX. Logran "analizar tres de los diversos actos de resistencia llevados a cabo por millones de esclavizados originarios de África en diferentes momentos y espacios de la sociedad colonial americana […] desde el siglo XVI hasta el siglo XIX" para "hacer frente al cruel e imperante sistema esclavista" (p. 19).

Por "resistencias al control esclavista", se consideran los intentos para los/las esclavizado(a)s de romper las cadenas físicas y sicológicas de su sometimiento al yugo español, "la resistencia como categoría de oposición" (p. 19). Los diferentes actos de resistencia que destacan los coautores de la investigación son precisamente los suicidios, los abortos y los infanticidios. A la sazón, los tres ya aparecerían como crímenes, pero para los ejecutores, parecían crueldades mínimas, únicas vías de salida de la tiránica servidumbre y de la inhumanidad de los esclavistas españoles quienes,

según los dos investigadores, habían sentado un sistema que hacía del africano y del afrodescendiente una "mano de obra forzada y que anulaba sus derechos elementales como seres humanos" (p. 19). La investigación se articula en torno a tres capítulos: "Las resistencias esclavas", "Los suicidios y sus generalidades en la América Española" y, en tercer lugar, "El aborto y el infanticidio como forma[s] de resistencia de las esclavizadas", con la Cuba colonial como punto de anclaje.

Entre los tipos de resistencia de los/las esclavo(a)s, se hace alusión por una parte a los cimarronajes, las insurrecciones y la elevación de palenques en busca de libertad y, por otra, a los abortos, los suicidios y los infanticidios. Los coautores explican acertadamente el concepto de aborto, entablando su relación con la esclavitud; sitúan el suicidio en la Historia de la humanidad y presentan los motivos que puedan llevar a uno a suicidarse; el enjuiciamiento y los correspondientes castigos del acto suicida; los espacios donde ocurrían los diferentes suicidios y, desde luego, cómo los últimos se producían; el índice del suicidio femenino en comparación con el masculino y las motivaciones de las esclavas por este acto. A modo de remate a este capítulo, se nos ofrece una visión sintética de la percepción que dedican a la muerte algunas culturas africanas; eso con vistas a garantizar la comprensión de las formas de dar(se) la muerte y la idiosincrasia colectiva de la población afrodescendiente así esclavizada, partiendo de sus espiritualidades. Aciertan los investigadores al considerar la muerte no solo como una liberación para los afrodescendientes, sino además como un retorno a la ancestralidad de los mismos, pues tienden a pensar como los palenqueros afrocolombianos de San Basilio que, cuando mueren, no van al cielo sino que vuelven a África (Boniface Ofogo Nkama, *Un pedazo de África en Colombia*, Boniface Ofogo Producciones, 2013).

El telón de fondo del segundo capítulo, lo constituyen los tipos de causas que llevaron a esclavas y esclavos al suicidio. Entre ellas destacan la violencia física, las violaciones o los abusos sexuales, los diversos castigos, la horrible travesía por mar en tiempos de deportación, las profundas aflicciones mentales y emocionales, los propósitos vengativos y estratégicos con el objetivo de aguarles el negocio a los esclavistas. El capítulo evoca también casos de suicidios por razones biológicas y ejemplos de suicidio infantil. Pone énfasis en unos suicidios entre los esclavos en la Cuba del siglo XIX, además de inventariar algunos casos de suicidios en la América Colonial entre 1674-1863. Es muy interesante la revista de la literatura realizada desde una caracterización plagada de determinados estereotipos sobre algunos grupos étnicos/tribales afrodescendientes y sus supuestas veleidades suicidas, es decir, sus supuestas propensiones a quitarse voluntariamente la vida.

En tercera instancia, se analiza el aborto y el infanticidio como otras formas de resistencia entre las afrodescendientes esclavizadas. Esta sección abarca causas de abortos voluntarios entre las mujeres esclavas, causas de abortos involuntarios, acciones correctivas en contra de las esclavizadas, la práctica de la prostitución, los castigos impuestos a las esclavizadas, la improductividad laboral de mujeres esclavizadas en situación de embarazo y una lectura de los abortos e infanticidios en el mundo esclavista. Precisamente en este último, los investigadores consideran que

las mujeres esclavizadas podían interrumpir voluntaria o involuntariamente el desarrollo del feto por varias razones. En efecto, algunas esclavas se negaban a perpetuar la red del esclavismo, pues dar a luz correspondía a seguir lubrificando la máquina de producción, regulación y aprovechamiento de la esclavitud. Abortar era un acto de resistencia, una forma de rebeldía, la de los sometidos a la fuerza, en contra una estructura que los explotaba y los trataba infrahumanamente. Y como era de esperar, la propia esclavización, por los malos tratos infligidos a las mujeres embarazadas, podía cargarse de frustrar algunos embarazos. Entre una y otra causa de los abortos, se observa un proyecto insurreccional, intencionadamente ideado para malograr el sistema esclavista. Al lado de los infanticidios, los abortos, sobre todo los voluntarios, representaban a fin de cuentas proyectos ideados, mal de su grado, "para resistir y evitar que los niños esclavos tuvieran que hacer frente a las duras condiciones que el sistema imponía" (p. 167).

A nuestro alcance tenemos un producto de gran labor investigadora. Su estructura refleja nítidamente los tres actos de resistencias anunciados en base del análisis. La claridad y la hondura de los análisis le restan al lector previos conocimientos de la Historia de la Esclavitud en la América Española en general y en la Cuba colonial en particular. Los análisis, comentarios e interpretaciones se nutren de una revisión documental, el recurso a los archivos, las varias, relevantes y precursoras fuentes bibliográficas (Fernando Ortiz, Gonzalo Aguirre Beltrán, Adriana María Alzate Echeverri, Manuel Barcia Paz, etc.) así como las ilustrativas ilustraciones e imágenes. Partiendo del objetivo principal de esta investigación, todos esos recursos han permitido a los coautores concluir lógicamente "que las resistencias sostenidas por siglos por parte de los esclavizados afrodescendientes estuvieron motivadas por las severas consecuencias de un sistema esclavista cruel, violento y reprobable" (p. 173).

Aconsejamos este encomiable trabajo a docentes, investigadores y estudiosos de la Historia sobre la Trata Negrera y la Esclavitud, la Afrodescendencia, la Antropología cultural o el Mujerismo en cuanto movimiento de lucha enraizada en la opresión racial de las mujeres afro y afrodescendientes, partiendo de sus dolorosas experiencias históricas y sociales.

NORMES D'EDITION DE LA *REVUE HYBRIDES*

I. ARTICLES SCIENTIFIQUES

Les auteurs sont tenus de **respecter scrupuleusement** les consignes suivantes :

1. Le titre de l'article (Palatino Linotype, taille 14 **gras**).
2. *Le titre de l'article* (en anglais) (Palatino Linotype, taille 12 **gras, *italiques***).
3. La paternité : noms de l'auteur, affiliation institutionnelle, adresse électronique, numéro ORCID OBLIGATOIRE* (Palatino Linotype, taille 12).
   NB : Les auteurs sont invités à créer leur identifiant ORCID précédé de "https://orcid.org/" (Ex: https://orcid.org/0009-0003-0599-6169). Cette procédure est gratuite et rapide. Créez ici : https://orcid.org/signin.
4. Un RÉSUMÉ, Palatino Linotype, taille 10, interligne 1 cm, 250 mots maximum.
5. Un ABSTRACT, Palatino Linotype, taille 10, interligne 1 cm.

Les auteurs peuvent s'inspirer de l'une des structures suivantes ***: (a) Justification du thème+ Méthodologie/Méthode+ Résultats/Conclusions*** *ou ; (b)* ***Contexte+ Objectif+ Méthodologie/Méthode+ Résultats/Conclusions***
Entre 03 et 05 mots-clé au maximum séparés par un point-virgule.

6. **Le corps de texte**

– Composé en Palatino Linotype 12, avec un interligne simple (1 cm) ne dépassant pas vingt (20) pages, bibliographie-y comprise ;
– Un espace insécable est défini entre les titres et les paragraphes. Les paragraphes sont justifiés et ont un retrait de 1,27 cm ;
– Les majuscules sont **accentuÉes** (ex : ex: RÉFÉRENCES)

7. **Marges et format :** – Haut & bas : 2,54 cm ; – Gauche & Droite : 2,54 cm

Téléchargez [fichier>télécharger>Microsoft word doc.c] le **modèle à utiliser impérativement [WORD]**

8. **Appels de note**

Les appels de note sont placés systématiquement avant le/les signe(s) de ponctuation.
Ex : L'appel de note doit être placé ici[1]. »

9. Figures

Hormis les tableaux, toutes les autres illustrations sont considérées comme des figures (dessins, schémas, graphiques, images, photos, etc.). Le contenu des tableaux sera Palatino Linotype taille 11.

Le numéro de la figure (ex : **Figure 1 en gras**) et *le titre* (en *italique*) se placent au-dessus de l'illustration. Il est préférable de procéder à une insertion automatique (comment précéder sur Word : Références > Insérer une légende)

10. Iconographie

La définition des images doit être d'au moins 150 points par pouce (PPP, ou DPI en anglais) et leur taille doit être de 7 millions de pixels maximum (largeur × hauteur, par exemple 2 000 × 3 500 ou 1 000 × 7 000 pixels).

La légende de l'image doit préciser sa source ainsi que le détenteur des droits d'auteur. Il est de la responsabilité de l'auteur de l'article de s'assurer qu'il/elle dispose des droits de reproduction de l'image.

Exemple 1

Figure 1

Peregrinación por Badajoz, 2017. Argamasilla de Alba, Ayuntamiento, Área de Cultura. © F. A. Echenique, courtesy de l'artiste.

Exemple 2 :

Figure 2

Transfert prosopographique de Sancho Panza, 2016, AECID/ copyright.

Image

11. Structure générale des manuscrits

La structure des manuscrits soumis contiendra les rubriques ou sections suivantes (à titre indicatif):

- Titre (français/espagnol et anglais) ;
- Résumé (français/espagnol et anglais) suivis des mots-clé ;
- Introduction et objectifs ;
- Méthode ;
- Résultats et discussion ;
- Conclusions ;

- Références bibliographiques
- Annexes (le cas échéant).

12. Sections et sous-sections

Ne pas dépasser trois (03) niveaux et les sections en toutes majuscules ne sont pas admises.

(a) De deux (02) niveaux

1. Niveau 1 (Palatino Linotype, taille 12, en gras)
1.1. Niveau 2 (Palatino Linotype, taille 12, en gras)
2. Niveau 1 (Palatino Linotype, taille 12, en gras)
2.1. Niveau 2 (Palatino Linotype, taille 12, en gras)

(b) De trois (03) niveaux

1. Niveau 1 (Palatino Linotype, taille 12, en gras)
1.1. Niveau 2 (Palatino Linotype, taille 12, en gras)
1.1.1 Niveau 3 (Palatino Linotype, taille 12, en gras)
2. Niveau 1 (Palatino Linotype, taille 12, en gras)
2.1. Niveau 2 (Palatino Linotype, taille 12, en gras)
2.2.1 Niveau 3 (Palatino Linotype, taille 12, en gras)

13. Citations

Les citations directes courtes comportant **moins de 40 mots** sont insérées dans le corps du texte et entre les guillemets. Si la citation entre guillemets comporte elle-même un passage entre guillemets, il conviendra d'utiliser pour cette citation dans la citation des guillemets anglais (“ ”).

Exemples

- Pour Glissant, « La pensée du rhizome serait au principe de ce que j'appelle [Glissant] une poétique de la Relation, selon laquelle toute identité s'étend dans un rapport à l'Autre » (1990, p. 23).
- Il indique : « « La plupart des nations qui se sont libérées de la colonisation ont tendu à se former autour de l'idée de puissance, pulsion totalitaire de la racine, et non pas dans un rapport fondateur à l'autre. La pensée culturelle de soi était duelle, opposant le citoyen au barbare » (Glissant, 1990, p. 27).

Les citations directes longues comportant **40 mots ou plus** seront séparées du corps du texte par un saut de ligne (avant et après). Elles doivent être écrites en Palatino Linotype taille 11, interligne 1 cm, avec un retrait de 1,27 cm à gauche, sans guillemets. Il faut citer la référence complète (nom, année, pages) à la fin du bloc entre parenthèses, après le point final.

14. Références dans le texte

Les références dans le texte doivent indiquer le ou les noms de famille des auteur·rices et l'année de publication du texte. Il faut laisser un espace entre « p. » et la.les pages.s
Exemple : Boch, 2013, p. 561
. Pour les citations directes (mot à mot), il faut également inclure la page de la citation. Lorsqu'on l'article est écrit en français, il faut utiliser les guillemets français (« ... »). S'il est écrit en anglais ou en espagnol, il faut utiliser les guillemets anglais/espagnols ("…").

15. Références bibliographiques

Les références bibliographiques appliquées sont du style APA 7e édition à **télécharger ICI [PDF].**

Toutes les références citées dans le texte doivent impérativement apparaître en fin d'article. A partir de la deuxième ligne, il faut opérer un retrait 1,27 cm. Il faut les classer par ordre alphabétique et, sur l'ordre chronologique, des plus anciennes aux plus récentes.

Quelques exemples de styles tirés de American Psychological Association. (2020). *Publication manual of the American Psychological Association* (7th ed.). https://doi.org/10.1037/0000165-000

A- Livres

Auteur, A. A. (AAAA). *Titre de l'ouvrage : sous-titre* (#e éd.). Maison d'édition. DOI ou URL

Exemple

Martinet, C., Cèbe, S. & Pelgrims, G. (2016). *Scriptum CE1 - CE2 – CM1 – CM2 – 6e – ULIS. Apprendre à écrire : copier et orthographier*. Retz.

B- Ouvrages collectifs

Autrice, A. A. & Auteur, B. B. (Eds.) (AAAA). *Titre de l'ouvrage collectif*. Maison d'édition. DOI ou URL

Exemple

Younès, N., Gremion, C. & Sylvestre, E. (Eds.) (2020). *Évaluations, sources de synergies.* Presses de l'ADMEE.

C- Chapitres dans un ouvrage collectif

Autrice, A. A. & Auteur, B. B. (AAAA). Titre du chapitre : sous-titre. In E. E. Editrice (Ed.), *Titre de l'ouvrage : sous-titre* (#e éd., pp. #-#). Maison d'édition ; 2ème maison d'édition. DOI ou URL

Exemple

Rowe, A. D. (2017). Feelings about feedback: The role of emotions in assessment for learning. In D. Carless, S. M. Bridges, C. Ka Yuk Chan & R. Glofcheski (Eds.),

Scaling up assessment for learning in higher education (pp. 159-172). Springer. https://doi.org/10.1007/978-981-10-3045-1

D- Articles dans des revues scientifiques (périodiques, journaux)

Auteur, A. A. & Auteur, B. B. (AAAA). Titre de l'article : sous-titre. *Titre de la revue, #Vol*(#No), #-#. DOI ou URL

Exemple:

Ahmann, E., Tuttle, L. J., Saviet, M. & Wright, S. D. (2018). A descriptive review of ADHD coaching research: Implications for college students. *Journal of Postsecondary Education and Disability, 31*(1), 17-39. https://www.ahead.org/professionalresources/publications/jped/archived-jped/jped-volume-31

E- Thèses et mémoires

Auteur, A. A. (AAAA). *Titre du mémoire* [Mémoire de maîtrise non publié]. Nom de l'université ayant délivré le diplôme. DOI ou URL

Exemple

Franck, O. (2017) *A la recherche de l'archiélève lecteur à travers l'analyse du geste de planification : rôle des élèves dans les modifications de séquences d'enseignement* [Thèse de doctorat, Université de Genève]. Archive ouverte UNIGE. https://doi.org/10.13097/archive-ouverte/unige:92154

F- Contributions lors de conférences

Autrice, A. A. & Auteur, B. B. (AAAA, JJ-JJ mois). *Titre de la contribution : sous-titre* [Type de contribution]. Nom de la conférence, Ville, Pays. DOI ou URL

Exemple

Magne Mbobda, M. A. (2023, 28 avril-9 mai). *La problématique de l'inadéquation formation-emploi et la crise de l'emploi au Cameroun* [Communication]. 1er Colloque intenational transdisciplinaire RCAC et IRADDAC, en ligne. https://calenda.org/1063190 (consulté le 10 décembre 2023).

G- Sites web

Il faut privilégier l'usage des sources scientifiques aux sites web

Entrée de dictionnaire ou d'encyclopédie numérique

Auteur, A ou Organisation (AAAA). Titre de l'entrée. In E. Editeur (Ed.), *Nom du dictionnaire*. URL

Analyse et traitement informatique de la langue française (atilf), Centre National de Recherche Scientifique (CNRS), & Université de Lorraine. (n.d.). Doctorat. In *Trésor de la Langue Française informatisé (TLFi)*. http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=1738059090 (Consulté le 10 mars 2023).

***Entrée de Wikipédia* (à éviter)**

Titre de l'entrée. (AAAA, JJ mois). In *Wikipédia*. URL

Épistémologie. (2021, 12 janvier). In *Wikipédia*. https://fr.wikipedia.org/wiki/épistémologie (consulté le 10 décembre 2023).

Page d'un site web

Plan d'Études Romand (2020, 6 novembre). *Continuité pédagogique – Moyens d'enseignement et ressources romandes*. https://www.plandetudes.ch/web/guest/ZV22qrd8K (consulté le 10 décembre 2023).

H-Sources orales

- **Dans le texte**

(Nom de la personne interviewée, année, p. x)

Exemple avec nom dans le texte :

Selon Smith (année), "citation directe" (p. x).

- **Dans les références finales**

Nom de la personne interviewée (année, mois jour). Titre de l'entrevue. Nom du programme, Radio ou chaîne de télévision.

Exemple :

Smith, J. (2022, janvier 15). Entrevue sur la psychologie contemporaine. Émission MindTalk, Radio Insight.

II. COMPTE RENDU / « BIBLIOGRAPHIE CRITIQUE »

Cette rubrique propose des comptes rendus critiques **de deux (02) pages minimum et cinq (05) pages maximums** sur des ouvrages individuels ou collectifs. Ils doivent être inédits et porter sur des publications récentes.

a. **Consignes :** se conformer aux normes de la revue

b. **Structure générale** que les auteurs peuvent adopter et/adapter

- **Titre et identification de l'ouvrage** : Commencez par inclure le titre complet de l'ouvrage que vous commentez, ainsi que les informations d'identification de l'ouvrage, comme l'auteur, l'éditeur, la date de publication, le nombre de pages, etc.
- **Introduction** : brève introduction à l'ouvrage incluant la présentation du sujet, l'objectif et son contexte de production. Indiquer également l'importance de l'ouvrage dans le domaine de la recherche concerné.
- **Résumé de l'ouvrage** : Résumer les principaux thèmes, les arguments, les méthodes et les conclusions de l'ouvrage.

- **Analyse critique** : Évaluer de manière critique l'ouvrage en discutant de sa méthodologie, de la pertinence de ses résultats, de la clarté de son style d'écriture, etc. Il est aussi recommandé de comparer/croiser l'ouvrage à d'autres travaux pertinents du domaine.
- **Public cible** : Indiquer pour quel public l'ouvrage est destiné. Est-ce un ouvrage destiné à des chercheurs spécialisés, à des étudiants, ou à un public plus général ? Expliquer comment l'ouvrage s'adresse à ce public cible.
- **Conclusion** : Résumer brièvement vos principales conclusions/impressions sur l'ouvrage.
- **Références bibliographiques :** Inclure les références bibliographiques si vous avez commenté le texte en évoquant d'autres textes.

16. Soumission des articles définitifs

Les textes doivent parvenir à la rédaction sous forme de fichier électronique (en format Word 97-2003), via le site internet ou par mail.

Après vérification du respect des normes de publications, bien vouloir soumettre votre article **par mail (**revuehybrides@gmail.com**) ou via le site [ENVOYER L'ARTICLE]**